

Florilège Thermal

Les 150 ans de la Société



Société Française d'Hydrologie et de Climatologie Médicales
PARIS

LA PRESSE THERMALE

ET CLIMATIQUE

anciennement Gazette des Eaux
fondée en 1863

Organe de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales

Rédaction

ancien rédacteur en chef

Jean Françon

rédacteur en chef

Bernard Gruber-Duvernay

rédacteur en chef du numéro historique

André Authier

secrétaires de rédaction

Jean-Baptiste Chareyras

Pascale Jeambrun

Les manuscrits doivent être adressés accompagnés de leur disquette à
Pascale Jeambrun, 64 av des Gobelins,
75013 Paris

© 2006 Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, Éditeur Paris

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidente	Dr Pascale JEAMBRUN
Vice-Présidents	Dr Jean-Baptiste CHAREYRAS Dr Bernard GRABER-DUVERNAY
Secrétaire Général	Dr Romain FORESTIER
Secrétaire Gén. Adj.	Dr Alain FRANCON
Trésorier	Dr Denis HOURS
Trésorier Adjoint	Dr Pierre-Louis DELAIRE
Secrétaires de Séance	Dr Anne-Marie BAQUÉ-GENSAC Dr Michel DUPRAT
Archiviste	Dr Jacques BODY
Délégué auprès de l'Institut du thermalisme	Dr André AUTHIER
Délégué auprès des autres Sociétés savantes	Dr. André MONROCHE

Comité de lecture

JC Baguet, professeur de thérapeutique, fac. de méd. de Clermont-Ferrand, **B Bannwarth**, professeur de thérapeutique, fac. de méd. de Bordeaux, **JP Besancenot**, directeur de recherche au CNRS, climat et santé, fac. de méd. de Dijon, **M Boulangé**, professeur émérite de physiologie et hydroclimatologie médicale, fac. de méd. de Nancy, **M Bruhat**, professeur de gynécologie-obstétrique, fac. de méd. de Clermont-Ferrand, **P Carpenter**, professeur de médecine interne, fac. de méd. de Grenoble, **B Fraysse**, professeur d'ORL, CHU de Toulouse-Purpan, **G Gay**, professeur de thérapeutique, fac. de méd. de Nancy, **C Hérisson**, professeur des universités, service de médecine physique et de réadaptation, CHU de Montpellier, **G Lamas**, professeur d'ORL, CHU Pitié-Salpêtrière, Paris, **G Llorca**, professeur de thérapeutique, fac. de méd. de Lyon, **JM Léger**, professeur de psychiatrie, CHU de Limoges, **C Martin**, professeur d'ORL, CHU de Saint Etienne, **JL Montastruc**, professeur de pharmacologie clinique et d'hydrologie, fac. de méd. de Toulouse, **C NGuyen Ba**, professeur d'hydrologie, fac. de pharmacie de Bordeaux, **G Pérès**, service de physiologie et médecine du sport, CHU Pitié-Salpêtrière, Paris, **P Queneau**, professeur de thérapeutique, membre de l'Académie de Médecine, **A Rambaud**, professeur des universités, fac. de pharm. de Montpellier, **CF Roques**, professeur des universités, service de médecine physique et de réadaptation, CHU de Toulouse-Rangueil, **D Wallach**, maître de conférences des universités, médecin des hôpitaux, hôpital Cochin-Tarnier, Paris.

Adresse de la Société française d'hydrologie : 64, av des Gobelins, 75013 Paris.

Fax : 01 45 87 03 38. Courriel : pascale.jeambrun@wanadoo.fr

Site web : www.soc-hydrologie.org

Cotisation à la Société d'hydrologie avec abonnement à la revue 63 €

Prix du numéro historique : 20 €

Abonnement : Denis Hours, 7 place d'Aligre, 71140 Bourbon-Lancy

Tél : 03 85 89 04 19 Courriel : denis.hours@wanadoo.fr

Florilège Thermal



Avant-propos

ANDRÉ AUTHIER, RÉDACTEUR EN CHEF

Se pencher sur son passé est une fierté pour tout thermaliste, car ancienneté ne rime pas pour cette thérapeutique séculaire avec obsolescence mais avec modernité de toujours. C'est sans nostalgie que le lecteur thermal pourra feuilleter ce florilège au grès des sujets variés plus historiques que médicaux. Les grands noms qui ont marqué le long cheminement de la crénothérapie depuis avant les Romains sont évoqués tant leur démarche a fait progresser la station thermale au cours des siècles. Qu'ils y aient apporté leur concours pour des raisons politiques, médicales ou personnelles, c'est le plus souvent la passion qui a guidé leurs pas. C'est avec cette même foi que chacun des auteurs a prêté son concours à la réalisation de cet ouvrage et je tiens à les remercier. Quant aux autres, les non thermaux, ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec un milieu qui a été marqué et qui a parfois marqué le destin de notre pays. Car bien au-delà d'une thérapeutique plus que jamais utile dans notre arsenal thérapeutique, le thermalisme est un acteur économique qui reste important pour vivifier une partie de notre arrière pays. C'est aussi une façon de communiquer avec la nature et une architecture spécifique. C'est aussi un lieu de rencontre avec une population nomade le temps d'un rythme "classique" avec unité d'action et de lieu. Ces curistes qui ont succédé aux buveurs d'eau et aux baigneurs de jadis nous gratifient de leur confiance avec leurs habitudes, leurs peurs, leurs tabous et leurs cultures. Bien sûr, l'histoire, la Grande, ne s'écrit plus auprès des sources et des fontaines et le temps des divinités tutélaires est révolu, mais la station thermale reste un microcosme riche d'expériences. Être thermaliste, c'est de toujours être amené à évoquer des sujets hors de ses compétences. Cette diversité est notre force et enrichit notre vécu. Pour le 150^e anniversaire de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, faire revivre le passé c'est aller à la rencontre de cette pluralité d'intérêts à l'aune du temps révolu. Et puisque l'histoire est un éternel recommencement, nous avons toutes les raisons de croire en notre avenir...

Modernité du thermalisme

CHRISTIAN-FRANÇOIS ROQUES-LATRILLE

Le thermalisme est une thérapeutique bi-millénaire qui utilise les eaux, boues, gaz et vapeurs thermo-minéraux dans le traitement de nombreuses indications pathologiques, principalement les affections chroniques peu accessibles aux thérapeutiques usuelles. Un demi-million de curistes, chaque année, dans ce pays, porte témoignage de l'intérêt de cette approche. Néanmoins, le thermalisme fait l'objet de nombreuses critiques, voire attaques, avec dans bien des cas, et cela ne laisse pas de surprendre et d'étonner, un caractère véritablement passionnel. Les reproches concernent principalement le manque de dimension scientifique récente. À cela, et on le montrera plus bas, il y a désormais des réponses. Mais on pourra voir aussi que, par bien des côtés, le thermalisme reste une thérapeutique médicale d'actualité qui doit continuer à avoir sa place dans la prise en charge des malades. À une époque où la globalité de la personne et de sa santé sont mis en exergue, à une époque où l'on cherche à s'inscrire dans un contexte de développement durable, à une époque où l'activité économique se doit d'être également citoyenne, on ne pourra que noter avec satisfaction que le thermalisme s'inscrit dans ces perspectives.

Une thérapeutique médicale reposant sur des bases scientifiques

La voie de la Science est désormais retrouvée. Jusque dans les années 1950, les stations thermales ont été des foyers de recherche aussi bien clinique que biologique, mais aussi d'enseignement car beaucoup de spécialités médicales trouvaient là un élément de la formation des médecins. Les contraintes de la méthodologie des essais cliniques, comme les progrès de la biologie, les contraintes de la démographie médicale ont progressivement, dans beaucoup de pays européens et notamment en France, distendu voire interrompu le lien entre monde académique et monde thermal.

La reconstruction de ce lien a été longue à opérer mais est, à l'heure actuelle, en bonne voie : dans plusieurs pays, de nombreux travaux de *recherche biologique* d'excellente facture sont réalisés et publiés dans de bonnes revues ; les essais cliniques thermaux bénéficient d'une meilleure approche méthodologique des interventions non pharmacologiques. Depuis quelques années, des essais cliniques thermaux sont publiés dans de prestigieux journaux médicaux édités dans des pays sans pratique ou tradition thermales. La France y occupe une place

significative. Le développement de la recherche, à l'initiative de l'Afret, y est prometteur.

Les études publiées à ce jour permettent tout d'abord d'établir la *supériorité des produits thermo-minéraux* (eaux minérales, boues, gaz, ...) et du traitement thermal lorsqu'on les compare à leurs semblables non thermo-minéraux (eaux de réseaux urbains, boues artificielles, traitements rééducatifs délivrés en milieu usuel).

Les *études cliniques* démontrent d'ores et déjà l'intérêt du traitement thermo-minéral dans de nombreuses affections en particulier musculo-squelettiques. Dans ce domaine, la cure thermale a démontré notamment son intérêt dans la prise en charge du lombalgique chronique, des sujets arthrosiques (genoux, hanches, mains, colonne cervicale), des sujets porteurs de rhumatismes inflammatoires (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, rhumatisme psoriasique), de la fibromyalgie, ... Une approche *médico-économique* doit compléter une approche purement clinique.

Mais les études scientifiques actuellement en cours, en France comme dans d'autres pays, s'attachent aussi à approfondir la connaissance du *mécanisme d'action* des produits thermo-minéraux, considérés comme un véritable médicament, le médicament thermal. Elles s'intéressent également à la *sécurité*, notamment microbiologique, toxicologique des produits utilisés dans les établissements thermaux, s'intégrant pleinement dans la démarche qualité, engagée depuis de nombreuses années par les exploitants thermaux ; elle intéresse aussi bien la production et la gestion des produits thérapeutiques que les soins thermaux, voire les pratiques complémentaires thermales.

Une thérapeutique globale : curation, prévention, reconstruction

Un des reproches, justifié, fait à la médecine moderne est son hyper-spécialisation qui aboutit à oublier le malade derrière une maladie prise en charge par un spécialiste qui, lui-même, n'approche souvent qu'une partie limitée de sa propre spécialité. C'est là un des éléments du prix à payer pour bénéficier des meilleures techniques diagnostiques et thérapeutiques. Mais, pour autant, il convient de reconstruire une *approche globale du patient* basée non pas sur la maladie mais sur la personne. En cela, le thermalisme excelle. D'abord, parce qu'il est une thérapeutique globale associant administration de pratiques thermales, repos, changement climatique, rupture avec le milieu de vie habituel. Ensuite, parce qu'il peut ajouter une dimension de prévention à ses propriétés de curation ou de stabilisation (dans les états chroniques). Il peut s'agir d'éléments de prévention primaire : à titre d'exemple, prise en charge de la surcharge

pondérale, lutte anti-tabac, activité physique contrôlée, ateliers d'équilibre, ateliers de mémoire pour ne citer que quelques exemples emblématiques de programmes mis en œuvre dans les stations. Elle intègre aussi des éléments de prévention secondaire et tertiaire avec les écoles thérapeutiques : du dos, de l'asthme, de l'os, de l'arthrose, du diabète,

Cette dimension de prévention trouve dans la station thermale un lieu de développement tout à fait approprié dans la mesure où le curiste dispose de temps pour se prendre en charge et s'éduquer. La constitution de groupes de malades est ici particulièrement aisée dans la mesure où se rassemblent dans les stations le plus grand nombre de patients porteurs d'une même affection. Ces éléments sont essentiels pour *l'éducation du patient* qui procède des règles désormais bien codifiées. Les ressources humaines et matérielles que peuvent mobiliser les stations devraient permettre également de construire des *programmes* d'exercices appropriés à chaque situation et dont l'on sait le caractère crucial dans la prise en charge de nombreuses situations chroniques. Ceci ne peut cependant être intégré sans moyens matériels complémentaires dans les programmes de soins thermaux conventionnels permettant de passer de la crénothérapie à une véritable *créno-réadaptation*.

Une thérapeutique citoyenne

Le thermalisme est une thérapeutique citoyenne à plusieurs titres. D'abord, le thermalisme est *respectueux de l'environnement*. Cette "médecine que la terre nous a donnée" utilise des produits naturels et les recycle dans la nature selon les techniques appropriées mises en œuvre dans les différentes stations. Ainsi, certaines boues thermales sont, après utilisation, ramenées dans les bassins d'où elles ont été extraites pour y recevoir des plantations végétales, notamment d'arbres. Il ne faut pas non plus oublier les protections dont bénéficie le périmètre du millier de sources d'eaux minérales exploitées en France. Tout ceci contribue à faire du thermalisme une thérapeutique qui respecte l'environnement et s'inscrit donc dans une perspective de *développement durable*. Ceci est d'autant plus crucial que la création d'une source d'eau minérale correspond toujours à un phénomène géologique spécifique dont la constitution s'est inscrite en siècles sinon en millénaires et qu'il est essentiel de protéger.

Le thermalisme est également une thérapeutique citoyenne parce qu'il assure une *redistribution économique* significative. Il faut songer, en effet, que les stations thermales françaises "vivent" à 95 % de curistes bénéficiant d'une prise en charge de l'Assurance maladie. Cette dernière représente environ 200 millions d'euros par an en France pour 500 000 curistes, soit une moyenne de

400 euros par curiste pour 18 jours de traitement. Or, à partir de cette “mise de fonds” se constitue une activité globale dont le produit brut est de l’ordre de 1 milliard d’euros. Cette activité assure l’existence quotidienne d’une centaine de milliers de personnes (emplois directs, emplois indirects et emplois induits) dont les contributions fiscales et sociales sont loin d’être négligeables et dépassent la “mise de fonds” initiale de la collectivité. En outre la géologie conditionnant l’existence des sources d’eau minérale, ces dernières se trouvent pour la grande majorité d’entre elles dans des zones montagneuses, souvent à l’écart, et dans bien des cas en voie de déclin démographique et économique. Les établissements thermaux y assurent une présence humaine et une activité économique nécessaires, jouant de fait un rôle décisif dans *l’aménagement du territoire*. Mais ceci explique aussi, par l’éloignement des centres urbains, *l’échec de la mutation vers un tourisme de santé*, à la différence de ce qui peut exister dans d’autres pays, Allemagne notamment, où les stations se trouvent souvent aux portes mêmes des grandes villes. Les activités de remise en forme, mises en œuvre depuis une vingtaine d’années, peinent à dépasser le taux de 5% de l’activité globale des stations. Il est en effet logique que dans un pays qui dispose de trois mille kilomètres de côtes et d’une cinquantaine d’établissements de thalassothérapie, l’on choisisse plutôt de faire de la thalassothérapie au bord de la mer et non à la montagne.

Conclusion

Le thermalisme est incontestablement une thérapeutique moderne parce que, en dépit – ou à cause – de son caractère millénaire, il a su à chaque époque être pleinement une thérapeutique médicale et scientifique, avec bien sûr, les conditions et aléas de chaque époque. Mais le thermalisme correspond également aux aspirations de l’homme moderne par son caractère de traitement global, écologique et citoyen. Il n’y a donc pas de paradoxe à parler de modernité du thermalisme.

Institutions



Cures Intestinales

16 CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme) — Le Casino - Salle des Fêtes

Etabl. André Brulliard, Saint-Dizier

traditionnelles

L'histoire de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales

MICHEL BOULANGÉ

Société médicale, société savante dès son origine en 1853, la Société d'hydrologie, titre abrégé de notre “Société française d'hydrologie et climatologie médicales”, se devait de consacrer, tout au long de son existence, une part essentielle de ses activités aux exposés et à la publication des travaux scientifiques de ses membres.

La Société française d'hydrologie et de climatologie médicales fête donc aujourd'hui ses 150 ans d'existence. Elle le fait avec faste en un des hauts lieux du thermalisme français dont il lui faut se souvenir qu'il était encore savoyard en 1853.

Le terme de chacun des deux premiers demi-siècles de son existence a été marqué par une manifestation exceptionnelle, durant laquelle le passé a été évoqué, souvent au travers de discours fleuris, de bilans scientifiques exposés et de discussions engagées qui exprimaient à la fois le renouvellement et la continuité des problèmes posés de tout temps à la médecine thermale.

Ce qui nous conduit aujourd'hui à évoquer tout autant un troisième cinquantenaire qu'un cent cinquantenaire pour désigner cet anniversaire lié à la durée de vie de notre Société médicale, l'une des plus anciennes, puisque sa création remonte au 21 décembre 1853, jour de sa réunion constitutive où des médecins Inspecteurs des Eaux, sous la présidence provisoire d'un membre éminent de l'Académie impériale de médecine, à savoir son président en exercice le Professeur Nacquart, en ont posé les premiers jalons.

La jeune Société se dotait immédiatement d'un moyen d'expression, les *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, éditées chez Germer-Bailliére, avec une parution de six numéros annuels, de novembre à avril, période correspondant à la fermeture des stations et à la présence parisienne de la plupart de ses membres. Le périodique paraîtra régulièrement jusqu'en 1939. D'étrônes relations se sont immédiatement établies puis poursuivies avec l'Académie impériale de médecine, le *bulletin de l'Académie*, royale et transitoirement nationale, étant édité depuis 1836.

Nous ne voulons pour preuve de l'importance des événements thermaux relatés dans ce bulletin de la Compagnie que durant cette même année 1853, on relève dans ses lignes un avis sur une nouvelle source découverte à Aulus et les

Rapports d'inspection concernant les stations de Saint-Amand (Nord), Bains (Vosges), Bourbon-l'Archambault (Allier), Néris (Allier), Saint-Alban (Loire), Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Digne (Basses-Alpes).

D'autres revues, de parution plus fréquente, informaient le monde médical ou le grand public de la vie des stations et des travaux scientifiques qui s'y trouvaient engagés : la *Gazette hebdomadaire de médecine et de clinique* les deux premières années, puis *l'Union médicale* jusqu'en 1896. La *Gazette des eaux*, créée en 1857, rendait compte initialement de façon brève des travaux de la Société car davantage consacrée aux événements touristiques et mondains et destinée à la lecture d'une clientèle de curistes ou futurs curistes.

C'est en 1897 que cette dernière revue modifie ses objectifs, en "affirmant devenir une nécessité médicale et réservoir un contenu exclusivement scientifique à l'hydrologie et à la climatologie pures ou appliquées". C'est en effet dès cette date que la climatologie, avec son approche environnementale complémentaire de la médecine thermale, apparaît dans le titre du deuxième périodique français spécialisé. Il faudra cependant attendre le 15 juin 1920 avant de voir la *Presse thermale et climatique* relayer la *Gazette des eaux*, et le 17 décembre 1923 pour que la Société modifie à la fois son titre et ses statuts, devenant la "Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris".

12

Enfin, le 1^{er} avril 1957, une assemblée générale extraordinaire décidait du nom actuel de "Société française d'hydrologie et de climatologie médicales", décision entérinée par décret du 19 septembre 1958. Cette dernière démarche était nécessaire du fait de la reconnaissance de la Société comme Établissement d'utilité publique dès le 29 juin 1888 (J.O. du 11 juillet 1888).

Si nous nous attardons quelques instants au tout début de notre Société, nous constatons dans sa composition la présence parisienne de nombre de médecins inspecteurs des eaux thermales, et relevons les noms de praticiens liés aux stations d'Uriage, Néris, Enghien, Plombières, la première présidence revenant au Professeur Melier, membre de l'Académie de Médecine et du Comité consultatif d'hygiène, et le secrétariat général au Docteur Max Durand-Fardel, d'Hauterive, lequel devait jouer un rôle important et prolongé dans les orientations politiques de la société, son fils Raymond lui succédant ultérieurement dans ces fonctions.

Dès la première année, il pouvait être recensé 58 membres titulaires et 40 honoraires, 33 correspondants nationaux et 11 étrangers parmi lesquels il est aujourd'hui plaisant de remarquer la présence d'un savoyard, le Docteur Despine, d'Aix-les-Bains, le rattachement de cette province à la France n'ayant été réalisé que sept ans plus tard.

Le but statutaire de la Société était de "développer et propager l'étude des eaux

minérales". Les sujets abordés dès les premières séances n'ont aujourd'hui en rien perdu de leur actualité : le 27 janvier 1854, un exposé du Docteur James avait trait à l'hygiène des piscines en faisant référence à la fréquentation des établissements. La station la plus en vogue, au moins dans les évocations d'une société de médecine essentiellement parisienne, était alors Vichy, 11 fois citée alors que le Mont-Dore ne l'était que 4 fois et d'autres lieux thermaux plus occasionnellement.

Depuis 150 ans, les comptes-rendus régulièrement édités des séances de la Société sont le reflet de l'importance de ses activités et de l'étroitesse de ses relations avec nombre d'autres organismes médicaux de recherche et de formation. Leur lecture fait apparaître le souci permanent des praticiens thermaux d'être informés des plus récents progrès de la médecine, en particulier au travers de journées regroupant à leurs côtés les représentants les plus qualifiés des diverses spécialités médicales.

Les observations des patients pris en charge dans les établissements font l'objet de présentations et de discussions, débouchant fréquemment sur des réflexions d'ordre général sur la place de la thérapeutique thermale dans la plupart des pathologies chroniques, impliquant les conséquences médicales et sociales des handicaps engendrés et les modalités de leur prise en charge. Cette seule approche de la Société à travers ses deux revues d'expression apparaît aujourd'hui très restrictive car beaucoup d'autres revues médicales françaises, nationales ou régionales, et parfois internationales, ont fait connaître les travaux de nos médecins thermaux et climathérapeutes. Ces publications ont permis à d'autres lecteurs médicaux situés hors du champ de thermoclimatisme d'être utilement informés et d'éventuellement participer aux nécessaires discussions inhérentes à l'application de toute thérapeutique. Il en a été de même dans le domaine de la climatologie et de la climatothérapie dont les développements à l'aube du XX^e siècle ont été étroitement liés à l'organisation de la lutte antituberculeuse, les stations d'altitude accueillant les patients souffrant d'une atteinte respiratoire et les stations marines ceux atteints de localisations osseuses. Une référence incontournable de cette époque est la publication du volumineux *Traité de climatologie*, en trois tomes, sous la direction de Marius Piery, édité en 1934 et ne comportant pas moins de 2666 pages.

Si le monde médical thermal, au travers de ces réunions spécialisées au sein de la Société, ou grâce à l'activité de sociétés sœurs, a pu bénéficier d'apports et d'échanges fructueux grâce aux informations issues du monde universitaire, ce dernier a pu de son côté recueillir en maintes circonstances les fruits des travaux réalisés sur le terrain par les praticiens des stations. Le mode d'activité de ces

derniers a d'ailleurs longtemps permis, hors des saisons de soins, leur présence en milieu urbain hospitalier et universitaire, la naissance même de la Société dans un tel cadre en étant la démonstration.

Plusieurs exemples de ce transfert de connaissances issues du milieu thermal peuvent être cités en évoquant des activités d'observations cliniques, des propositions de gestes thérapeutiques nouveaux et des recherches fondamentales dans le cadre des diverses spécialités médicales.

Il est en effet bon de rappeler que la spécialisation des stations thermales françaises est due à l'insistance des premiers animateurs de la Société d'hydrologie médicale de Paris, et en particulier de son premier secrétaire général Max Durand-Fardel, qui ont porté l'essentiel de leur attention aux propriétés, physiques, chimiques et pharmacologiques des eaux et aux indications thérapeutiques qui devaient en découler.

D'où la situation privilégiée dans le domaine de l'observation clinique des praticiens des stations qui voient se regrouper des cohortes importantes de patients atteints de pathologies identiques ou voisines, parmi lesquelles ils ont eu le mérite de mettre en évidence de nouvelles entités nosologiques, et par voie de conséquence d'en rechercher et proposer les traitements les plus appropriés.

14

Nous débuterons cette liste non exhaustive en retracant le rôle essentiel d'une station à orientation cardio-angéiologique, Royat, pour ses apports en recherche fondamentale et appliquée. L'Institut de recherches cardiologiques de Royat est ainsi devenu le foyer de formation de toute une phalange de jeunes enseignants chercheurs en physiologie et pharmacologie. Placés sous l'autorité des Professeurs Fernand Jourdan, Pierre Duchène-Marullaz et Pierre Arnould, les futurs professeurs Schaff (Strasbourg), Bouverot (Besançon), Flandrois, Faucon et Mornex (Lyon), Montastruc (Toulouse), Boulangé et Mallié (Nancy), Lavarenne (Clermont-Ferrand), Potocki (Poitiers), Boissier (Paris), Mazer (Dakar), Leusen (Gand), ont ainsi participé aux nombreux travaux de recherche expérimentale ayant permis d'expliciter certains des mécanismes régulateurs des fonctions vasculaires et cardiaques, toutes recherches regroupées dans les différents volumes des *Travaux* édités par l'Institut.

Des recherches en hépato-gastro-entérologie et en uro-néphrologie ont également été développées dans les grandes stations dévolues à ces disciplines. Les relations entre Vichy, Vittel, Evian et les grandes écoles parisiennes ont conduit les meilleures équipes universitaires de ces spécialités à s'impliquer avec les praticiens de ces villes thermales dans une recherche dont les prolongements en diabétologie, nutrition et connaissance des maladies métaboliques sont encore

d'une évidente actualité. L'importante et permanente contribution vitteloise aux activités de notre Société a été complétée par l'édition en parallèle, pendant une quinzaine d'années, de la revue *Rein et Foie*, qui traduit par sa densité l'importance quantitative et qualitative des travaux publiés. De surcroît, au début des années 1960, un service de néphrologie du centre universitaire nancéien décentralisé à Vittel avait permis de mettre en place le premier centre de dialyse de la région.

La spécialité pneumologie s'est implantée à la fois dans les sites climatiques disposant d'eaux thermales ayant fait leurs preuves dans le traitement des affections des voies respiratoires supérieures et de l'arbre bronchique, et dans celles accueillant des patients porteurs de la maladie atopique. Les comportements médicaux et le traitement de la maladie asthmatique ont largement bénéficié des études développées dans ces dernières stations et l'implantation d'écoles de l'asthme en a été le corollaire. Un parallèle peut également être établi avec la dermatologie thermale, en raison à la fois du rapprochement étiopathogénique des pathologies traitées, et surtout de l'initiation récente de recherches fondamentales sur les propriétés anti-oxydatives des eaux minérales de ces stations.

Il serait impardonnable, dans ce lieu même où se célèbre l'anniversaire de la Société, de ne pas insister sur le rôle majeur de la station d'Aix-les-Bains et de ses praticiens dans la naissance d'une nouvelle discipline médicale, la rhumatologie. Les publications de médecins particulièrement qualifiés qui en sont issues sont mondialement connues et reconnues. Parmi ces praticiens, on se doit de citer Jacques Forestier dont la richesse des observations cliniques, des initiatives technologiques et thérapeutiques, avec l'invention de la radiologie de contraste, la promotion de la chrysothérapie, l'individualisation des rhumatismes inflammatoires et l'approfondissement des connaissances dans le diagnostic et le traitement des différentes spondylarthrites, ont constitué les premières étapes essentielles d'une nouvelle discipline médicale. Créateur de la Ligue contre le rhumatisme, il sut allier les démarches médicales et sociales dans l'abord de ces maladies chroniques invalidantes souvent liées à des processus de sénescence ostéo-articulaire.

La Société française d'hydrologie et de climatologie médicales a également situé ses activités en relation avec d'autres Sociétés savantes et participé, dès qualité et à travers ses membres, à de nombreux congrès internationaux, en France et à l'étranger, manifestations dont elle a été plusieurs reprises l'organisatrice.

Le déroulement régulier des réunions de la Société internationale d'hydrologie créée par un rhumatologue anglais, le Docteur Fortescue Fox, et celles de la Société internationale de thalassothérapie, ont permis la participation et présen-

tation de travaux d'équipes françaises leur permettant une audience internationale, dans un contexte qui fut durant des années de francophonie dominante...

La publication durant une dizaine d'années de la revue *Métabolisme de l'Eau et des Électrolytes*, qui devait ouvrir une part importante de ses pages aux activités thermales, peut aussi être considérée comme le prolongement de l'exceptionnel congrès international organisé en 1951 à Evian sur le thème "l'eau en biologie et en thérapeutique". La mobilisation des chercheurs médicaux français, au meilleur niveau et en très grand nombre, lors de cette manifestation mémorable, fait insister sur le rôle du monde thermal et de son cadre d'exercice sur la renaissance du mouvement médical en France et en Europe au lendemain du grand conflit mondial.

Les liens essentiels entre recherche fondamentale et clinique lors de cette rencontre sont exprimés par la présence conjointe et la qualité de quelques-uns des participants rapporteurs et intervenants de ce congrès : parmi les biochimistes : Michel Polorowski et Paul Boulanger, parmi les physiologistes : Léon Binet, Pierre Dejours, Christian Benezech, les endocrinologues : Lucien de Gennes, Henri Bricaire, Gilbert-Dreyfus, les néphrologues : René Mach, Maurice Derot, Marcel Legrain, Gilbert Lagrue, Jules Traeger, Jean Hamburger, Georges Mathé, Paul Milliez, les internistes : Pasteur-Valery-Radot, Michel Lamotte, Justin-Besançon, René Cachera, Claude Laroche, la représentation la plus complète et la plus distinguée de la médecine française et francophone rassemblée dans une station thermale, voilà un demi-siècle.

C'est donc cette étroite association du potentiel des stations thermales et des ressources universitaires et hospitalo-universitaires qui a déjà permis d'enrichir la recherche médicale dans les différents domaines des exemples cités. Il appartient aujourd'hui à notre Société de se mobiliser dans le cadre d'une approche de voies nouvelles et de concepts thérapeutiques évolutifs, et d'ouvrir de façon croissante ses réflexions vers les grands enjeux de santé publique, à l'appui desquels médecines préventive et prédictive trouvent nécessairement leur place.

Le thermalisme scientifique est plus que jamais à l'ordre du jour. Un passé de 150 années n'est pas en contradiction avec un avenir fait d'initiatives et d'inventivité : l'exemple de nos anciens doit nous inciter à en rechercher et trouver les moyens.

RÉFÉRENCES

Ont notamment été consultées lors de la préparation de l'exposé les collections des différents périodiques ayant assuré depuis 150 ans la publication des travaux en recherche thermale et climatique : *Annales de la Société d'Hydrologie Médicale de Paris*, *Gazette des Eaux*, *Presse Thermale et Climatique*, *Journal Européen d'Hydrologie*, *Bulletin de l'Académie Impériale (puis Nationale) de Médecine*, *Annales de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie*, *Travaux de l'Institut de recherches cardiologiques de Royat*, *Métabolisme de l'Eau et des Électrolytes*, *Archives de Biologie Thermoclimatique*, ainsi que les références suivantes :

- Arlet J, Forestier J. *Des stades aux thermes. Vie d'un grand rhumatologue*. Toulouse, Privat;1988;134p.
- Authier A, Duvernois P. *Patrimoine et traditions du thermalisme*. Toulouse, Privat;1997;657p.
- Clenard R. Rapport scientifique (Centenaire de la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris). *Press Therm Climat* 1953;90:5-12.
- Croisey M. Avant propos et organisation de l'Institut. *Ann Inst Hydrol Clim* 1923;I:1-10.
- Grenier V. Ville d'eaux en France. *Paris, Institut Français d'architecture* 1984;399p.
- Herard N, Durand-Fardel R. Cinquantenaire de la Société d'hydrologie médicale de Paris – Séance du cinquantenaire. *Ann Hydrol Clim Med* 1904;9:153-208.
- Jeambrun P. La Société française d'hydrologie et de climatologie médicales. Bilan et perspectives. *Press Therm Climat* 2002;139:93-96.
- Liacre M. Rapport au nom de la commission chargée d'étudier les modifications à apporter aux statuts. *Ann Soc Hydrol Med Paris* 1923;56:94-96.
- Macé de Lepinay CF. Cent ans d'hydrologie (1853-1953). *Press Therm Climat* 1953;90:21-23.
- Messini M. *History of the international society of medical hydrology and climatology (1922-1966)*. Pisa, Nistri-Lischi;1966;197p.
- Piery M, Barraud G. Cent ans de Climatologie. *Press Therm Climat* 1953;90:5-12.
- Rouveix J. Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris. Assemblée Générale extraordinaire du 11 mars 1957. *Press Therm Climat* 1957;74:166-167.
- L'Eau en Biologie et en Thérapeutique. *3ème congrès médical international d'Evian*, 7-9-09-1951. L'expansion scientifique française, Paris, 1951;608p.



La présence française au sein de l'ISMH

MICHEL BOULANGÉ

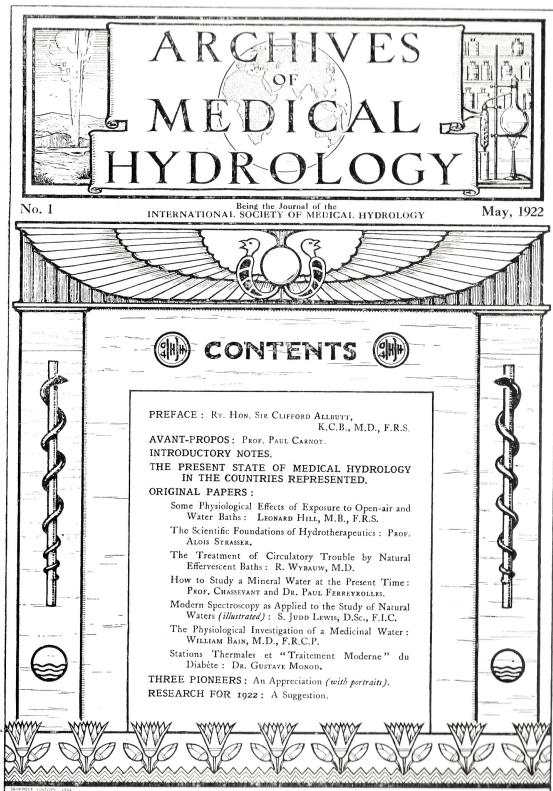
Le sigle ISMH désigne depuis sa création en 1921 la Société internationale d'hydrologie médicale (International Society of Medical Hydrology), désignation à laquelle a été adjoint le complément "and Climatology" en 1954 sur proposition française.

Quelque peu surprenante en raison de la désaffection actuelle du monde anglo-saxon vis-à-vis de la thérapeutique thermale, la référence en langue anglaise de l'appellation de la Société internationale thermale tient à la personnalité de son fondateur, le docteur Fortescue Fox. Ce praticien londonien, de santé fragile et probablement atteint d'une affection tuberculeuse, devait très tôt s'intéresser au traitement crénothérapeutique qu'il conduisait aussi à s'impliquer dans les démarches de réadaptation et de réinsertion traumatisés physiquement et nombreux travaux publiés sous concerné les affections rhumatisantes et leur traitement thermal, une approche synthétique en ayant été réalisée en 1913 dans un ouvrage consacré aux principes et pratiques de l'hydrologie médicale.



Après une réunion à son domicile au début de l'année 1921 avec quelques confrères dont trois collègues anglais, deux médecins originaires des Indes et de Nouvelle-Zélande, mais aussi notre confrère français le Docteur Ferreyrolles, une création plus officielle intervint le 9 décembre de la même année, lors d'une réunion de la Royal Society of Medicine, au terme de laquelle le Docteur Fox devint le premier président de l'institution. C'est en 1924 que cette charge se vit conférée à un médecin français, le Docteur Gustave Monod, après une réunion tenue à Paris au laboratoire de thérapeutique de la faculté de médecine alors dirigé par le Professeur Carnot, lequel fut également associé aux premiers travaux de l'ISMH. Le Professeur Carnot fut ensuite désigné comme membre honoraire pendant de nombreuses années aux côtés de ses collègues les Professeurs Castaigne, Desgrez, et Moureu. C'est aussi au Professeur Carnot qu'il était appartenu de rédiger l'avant-propos figurant en tête du premier numéro des *Archives of Medical Hydrology* paru dès le mois de mai 1921.

Le Docteur Gustave Monod, second président en titre de l'ISMH, devait ce choix souhaité par le Docteur Fox à ses qualités de médecin thermal exerçant à



— Front page of the first number of the *Archives of Medical Hydrology* (A.M.H.) of May, 1922

Page de garde du premier numéro des *Archives of Medical Hydrology* (mai 1922)

d'une école brillante et fortement représentée au sein de l'ISMH puisque la seconde en importance en 1931 (avec 94 membres) après la Grande-Bretagne (117 membres) et devant l'Allemagne (50 membres), la Tchécoslovaquie (49 membres) et l'Italie (46 membres), les États-Unis étant alors représentés par 23 membres.

Une autre personnalité française, médecin thermal praticien à la Bourboule, devait à son tour présider l'ISMH durant un court mandat (1933-1934), à cette période de la décennie précédant le deuxième conflit mondial durant laquelle la durée d'exercice des présidents était régulièrement réduite à une seule année. Le Docteur Paul Ferreyroles était un praticien issu du terroir d'Auvergne, scientifique et pragmatique dans sa pratique thérapeutique, s'intéressant déjà aux médecines complémentaires que sont l'homéopathie et l'acupuncture, déclarant que "son intérêt était moins pour ce qui provoque les maladies que ce qui les guérit", se préoccupant, en médecin totalement impliqué dans son art, de

Vichy depuis 1909, mais aussi à une double culture franco-britannique qui lui avait permis, par la qualité de sa pratique de l'anglais, d'accéder au titre de medical doctor dès 1910, et d'être ultérieurement admis comme fellow du Royal College of Physicians de Londres. Les travaux de Gustave Monod, abordant de nombreux domaines de médecine, correspondaient aussi aux indications de la station de sa pratique, sur le diabète et sur les affections du tube digestif, lithiases, dyspepsies et hématémèses en particulier. Sa disparition brutale en 1932 à l'âge de 53 ans privait certainement l'hydrologie médicale française de l'un de ses plus grands talents, et conduisait à restreindre la diffusion internationale des travaux



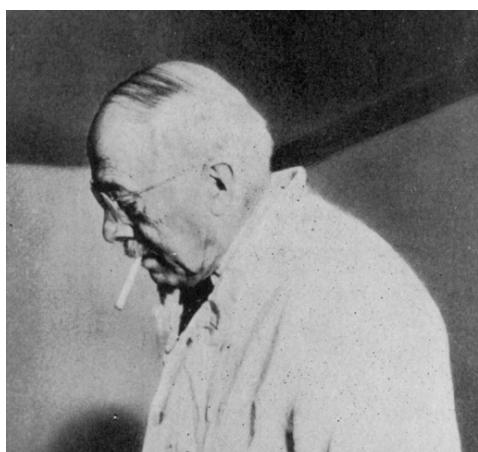
Le Docteur Gustave Monod

soulager le corps et d'apaiser l'esprit. Sa santé fragile ne devait pas l'empêcher, travailleur infatigable, de publier des travaux sur les eaux de la Bourboule, leur indication dermatologique et sur la pathologie pédiatrique et les affections respiratoires.

La destinée de l'ISMH s'est ensuite poursuivie, durant ces années de l'avant-guerre, à travers des congrès qui parcourraient l'Europe, de Budapest à Lisbonne et de Zurich à Ostende, ou d'Amsterdam à Wiesbaden. Le Royaume-Uni restait un pays actif de la thérapeutique thermale avec plusieurs congrès tenus à Oxford, et la continuité de l'institution, durant et au lendemain du deuxième conflit mondial, fut assurée grâce à une présidence britannique,

celle du Docteur J. Barnes Burt, rhumatologue exerçant à Bath. Au terme de ce mandat difficile, le Docteur Burt demanda un transfert du siège de l'ISMH hors de la Grande-Bretagne en raison, après la guerre, de la désaffection constatée et déplorée du thermalisme dans son propre pays.

La médecine française s'était également trouvée associée aux activités de l'ISMH durant ces années de prospérité thermale continentale grâce au rapprochement et à l'association, lors de plusieurs réunions scientifiques, avec d'autres structures scientifiques médicales : ainsi du Congrès international d'hydrologie, climatologie et géologie médicales, tenu à Toulouse en 1933, ou celui prévu – et probablement non tenu – à Strasbourg à l'automne 1939. Les noms de Villaret, Justin-Besançon, Forestier, Piery et Rollier apparaissent lors de ces réunions qui montrent la permanence de l'expression internationale du thermalisme français en ces années encore fastes. De leur côté, les Ligues contre le rhumatisme initiées dès 1912 par le médecin hollandais Van Breemen furent aussi associées aux activités de l'ISMH, et cela en 1925 où fut



Le Docteur Paul Ferreyrolles

créé lors de sa réunion parisienne le Comité international pour l'étude des maladies rhumatismales, suivi d'un International Committee on Rheumatism en 1926 à Karlovy-Vary. À la demande même du docteur Fox, le docteur Henri Forestier fut alors sollicité pour créer une section française du Comité international, ce qui fut réalisé en 1928 après une réunion tenue à l'hôpital de la Salpêtrière réunissant les docteurs Henri et Jacques Forestier, mais aussi les professeurs Sicard, Perrin, Etienne, Piery, Carrière et de nombreux autres enseignants et médecins impliqués dans la discipline rhumatologique naissante. En mars 1938 put alors se tenir à Oxford l'International Congress on Rheumatism and Hydrology, sous les doubles auspices de l'ISMH et de la Ligue internationale contre le rhumatisme.

Une seconde période de forte implication des thermalistes français dans les destinées de l'ISMH correspond à la première décennie de l'après-guerre avec la mandature, cette fois de quatre années, de 1954 à 1958, du Professeur Daniel Santenoise après sa désignation lors du congrès tenu à Vichy, Enghien et Paris. Daniel Santenoise, professeur nancéien de physiologie et d'hydrologie médicale, psychiatre dans sa formation clinique, avait créé une véritable école impliquée dans une recherche sur les glandes endocrines et les régulations neuro-végétatives, tout en s'intéressant activement aux mécanismes d'action des eaux thermo-minérales. À ses publications où se trouvent abordées ces différentes thématiques sont associés ses élèves, les futurs professeurs Franck, Grandpierre et Vidacovitch. Par ailleurs, son collègue Louis Merklen, ancien assistant d'hydrologie lui ayant succédé dans la chaire d'hydrologie en 1938, s'est immédiatement trouvé impliqué à ses côtés en réalisant l'exposé introductif du congrès de Vichy. Le comité de l'ISMH, en grande partie français à cette époque, comportait en particulier parmi ses membres, outre le professeur Louis Merklen



Conference of the I.S.M.H. held in France on 24th-27th September, 1954. On the right: Schirmer, Walthard, Françon; at the center; Merklen, Pisani, Roumilhac; on the left: B. Messina, Talenti, Guadagnini.

Photographie des congressistes du congrès en France de l'ISMH (septembre 1954). Au centre, le Doyen Louis Merklen.

et le professeur Fontan de Lille, les docteurs Claude et Roche de Paris. Parmi les congressistes figuraient des personnalités telles que le professeur Jules Michez, futur président belge de l'ISMH, et des médecins ou enseignants thermaux tels que les docteurs Françon, Cuvelier, Roumilhac et Barzin.

Le professeur Daniel Santenoise, qui avait rejoint la capitale durant la guerre, développait alors à Paris un Centre d'études physiologiques thermo-climatiques et créait sa propre revue les *Archives de Biologie thermo-climatique*, dont la durée de publication ne devait malheureusement pas dépasser quelques années. On y trouve cependant des articles fondamentaux dans l'approche physiologique de l'hydro-climatologie médicale, rédigés par l'équipe de ses anciens élèves. Par ailleurs, et grâce à une étroite collaboration avec son successeur nancéien le professeur Louis Merklen, devenu en 1946 doyen de sa faculté, Daniel Santenoise était amené à présider le Conseil scientifique de la FITEC (Fédération internationale du thermalisme et du climatisme), institution dont Louis Merklen assurait par ailleurs l'une des vice-présidences, alors que le professeur Robert Grandpierre accédait au Conseil international de l'ISMH à partir de 1958.

Cette heureuse conjonction de collaborations devait porter ses fruits lors du congrès de 1958 à Lacco Ameno dans l'île d'Ischia, sous la présidence cette fois du président Jules Michez et la responsabilité organisatrice du professeur Messini, qui devait accéder à sa succession en 1962. L'importance de cette réunion s'est en particulier traduite par un très volumineux ouvrage dépassant le millier de pages. Le choix des thèmes reflétait les préoccupations du moment et traduisait des collaborations au sein de l'Université nancéienne, avec un important rapport sur la radioactivité des eaux thermales confié au groupe spécialisé de l'École nationale supérieure de géologie alors dirigée par le Professeur Roubault, avec la collaboration des professeurs Jurain et Coppens.

L'heureuse initiative faisant collaborer l'ISMH et la FITEC eut tout d'abord des conséquences favorables, avec notamment la réussite du congrès de Baden-Baden en 1962, mais survinrent ensuite des



Le Professeur Daniel Santenoise

divergences qui n'étaient pas totalement apaisées lors de la troisième participation française à la vie de l'ISMH.

La dernière période de prise en responsabilité de l'ISMH et de sa présidence par une équipe française correspond aux deux mandatures de quatre années s'étant écoulées de 1982 à 1990. Lorsque l'on considère les présidences et les lieux précédents d'organisation des congrès quadriennaux où figurent l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, on pouvait effectivement admettre qu'un relais français arrivait à son heure. C'est en fait à la suite de circonstances imprévues que l'auteur de ces lignes fut amené lors de la réunion de 1982 à Ponta Delgada, aux Açores, l'ISMH étant alors présidée par le professeur Adelino Marquès de Lisbonne, à se voir proposer cette responsabilité qui l'engageait à organiser quatre ans plus tard en France le congrès suivant, ce qui fut mené à bien en associant les stations thermales de Vittel et Contrexéville à la ville universitaire de Nancy. L'engagement de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, de son bureau et des responsables de la Presse thermale et climatique devait largement contribuer à en assurer le succès. Cette accession à la présidence de l'ISMH pouvait apparaître comme prématurée, y compris aux yeux de l'intéressé qui avait succédé seulement deux ans auparavant au professeur Maurice Lamarche dans ses fonctions d'enseignant et de chercheur en médecine thermale. Mais seul français présent à ce congrès, sa candidature fut proposée à son insu par deux collègues qui avaient participé à ses côtés à d'autres rencontres scientifiques. Un appui fut sans doute apporté à cette proposition par le professeur Victor Ott, ancien président et organisateur du congrès de Baden-Baden, qui souhaitait rétablir des relations plus sereines entre l'ISMH et les responsables du thermalisme français, relations qui avaient été mises à mal par de précédentes prises de positions de responsables méditerranéens qui avaient préféré quatre ans plus tôt une présidence portugaise à une présidence turque, ce dont à l'époque j'étais en totale ignorance.

Aux côtés de la charge qui a donc été la mienne durant quatre années tout d'abord, liée à la préparation du XXX^e congrès de l'ISMH, vint un deuxième mandat du fait du renoncement de l'Espagne, à travers la personne du professeur Josefina San Martin Bacaicoa, professeur d'hydrologie à l'Université Complutense de Madrid, qui devait cependant organiser ou participer à plusieurs réunions intermédiaires. Il me faut reconnaître l'intérêt et souvent le plaisir des nombreux échanges amicaux partagés à travers le monde qui m'ont été permis grâce au prolongement de cette fonction. Il a été sans doute utile après la réussite du congrès en Lorraine de 1986 d'affirmer la présence de l'ISMH lors de nombreuses autres manifestations scientifiques nationales ou internationales, ces dernières initiées par la FITEC, alors présidée par le docteur Guy Ebrard, avec des réunions tant en France qu'en Russie ou au Japon, et par la SITH (Société

internationale des techniciens hydrothermaux), animée par l'ingénieur Enrico Chiostri, souvent en terre italienne mais aussi en Turquie, ou encore la Fédération internationale de thalassothérapie, avec une première participation en 1991 au congrès de Borkum, dans le nord de l'Allemagne.

De très nombreuses réunions nationales concernant le thermalisme, le climatisme ou la thalassothérapie ont également permis la découverte de stations ibériques, polonaises, suisses ou grecques, mais surtout de Tunisie où l'ISMH, la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales et son organe d'expression, la *Presse thermale et climatique*, ont été fortement associées à la préparation et au déroulement du XXI^e congrès international de thalassothérapie à Hammamet au début de l'an 2000. D'autres liens se sont établis avec la Société internationale de carboxythérapie thermale avec des réunions en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en Roumanie, avec l'organisation de plusieurs conférences de consensus relatives à cette démarche thérapeutique particulière. Autres missions, plus délicates, celles des relations avec le monde médical nord-américain qui se traduisirent par un déplacement avec François Forestier dans des universités et hôpitaux du nord-est des États-Unis, puis par une participation à Orlando au congrès de la Société américaine de réadaptation fonctionnelle. Par ailleurs, un rapprochement avec la FITEC a permis l'organisation de réunions scientifiques conjointes à Abano puis à Dax, et plus récemment d'associer l'ISMH à la FEMTEC, organisation mondiale succédant à la FITEC, lors de son assemblée générale en Tunisie.

Mais la nécessité de transmettre le flambeau de l'ISMH à une autre équipe internationale s'était faite de plus en plus évidente, et c'est après deux participations à Heidelberg à la réunion annuelle de la Société allemande de médecine



Congrès de l'ISMH à Nancy, 1986
de gauche à droite : le maire de Nancy André Rossinot,
les Prof. Victor Ott et Michel Boulangé. (Le Professeur
Ott, honoré lors de cette cérémonie par ma Ville et par
l'Université de Nancy, devait disparaître brutalement huit
jours après la clôture du congrès)

physique et de balnéologie que fut désigné à ma succession le professeur Helmut Pratzel, de l’Université de Munich, qui devait durant trois mandatures assurer efficacement une présidence l’ayant conduit à organiser les congrès consécutifs de Bad-Worishofen et de Karlovy-Vary puis, avec le professeur Tamás Bender, celui de Budapest, toutes manifestations ayant régulièrement comporté une présence française malgré la généralisation d’utilisation de la langue anglaise et l’abandon d’une interprétation simultanée des présentations orales.

C’est très régulièrement que depuis le congrès lorrain s’est déplacée une délégation française à ces congrès quadriennaux de l’ISMH, jusqu’au tout dernier qui s’est tenu début juin 2006 à Istanbul, au cours duquel les efforts français de recherche s’appliquant à l’étude et à la démonstration du service médical rendu par la thérapeutique thermale ont pu être présentés. La périodicité des congrès est désormais bisannuelle avec Porto en 2008 et Paris en 2010.

La France reste donc très présente, à travers les activités des membres de la Société française d’hydrologie et de climatologie médicales, au sein de réunions directement ou indirectement organisées par l’ISMH. Le logo retenu par celle-ci depuis vingt ans est celui proposé lors du dernier congrès en France et son graphisme est dû à un ami du professeur Lamarche, Pierre Jacquot, professeur à l’École nationale des Beaux-Arts de Nancy, image qui joint au jaillissement de sources le serpent d’Asclépios, symbole des origines méditerranéennes et de la pérennité du message thérapeutique déjà exprimé par le dieu mythique de la Médecine antique.

RÉFÉRENCES

- Pierre Arnould. Hydrologie et pharmacologie ; in : Les sciences physiologiques et physico-chimiques ; *Ann Méd Nancy* 1975,14:89-103.
- Jean Bobet. Une histoire de la thalassothérapie. *Press therm climat* 1999,136:188-190.
- Bernard Legras. *Les professeurs de la Faculté de Médecine de Nancy (1872-2005). Ceux qui nous ont quittés.* Nancy, B Legras éd., 2006, 472 p.
- Mariano Messini. *History of the International Society of Medical Hydrology and Climatology (1922-1966).* Pisa, Nistri-Lischi, 1966, 198 p.
- XXX^e Congrès international d’hydrologie et de climatologie médicales. Vittel, Contrexéville, Nancy, 3-8 novembre 1986. *Press therm climat* 1988,125:209-448.

La Société française d'hydrologie et de climatologie médicales et l'Académie nationale de médecine

EUGÈNE NEUZIL, PASCALE JEAMBRUN

De nombreuses sociétés savantes, fondées en France au XIX^e siècle, ont progressivement cessé d'exister. Les causes de leur disparition et de celle de leurs périodiques, organes de diffusion et compte rendus de leur activités, sont multiples : aux effets néfastes des défaites de 1870 et de 1940, des énormes pertes humaines et destructions matérielles de la première guerre mondiale, de quatre années d'occupation et de nombreux troubles politiques et sociaux, est venue s'ajouter la place privilégiée qu'occupe actuellement la langue anglaise, devenue très souvent l'expression de l'élite des scientifiques, des chercheurs et des médecins du monde entier.

Fondée en 1853, la *Société française d'hydrologie et de climatologie médicales* (SH) est l'une des plus anciennes sociétés médicales françaises. Elle a vu se développer, tout au long d'un siècle et demi d'existence, les premières analyses, chimiques et bactériologiques, des eaux minérales ainsi que les évolutions successives du thermalisme médical : l'empirisme du début et le thermalisme "mondain" du milieu du XIX^e siècle ont laissé la place au thermalisme "social" des années 1950, que les médecins des stations thermales soutiennent actuellement par leurs recherches physiopathologiques, par la rigueur de leur pratique thérapeutique et l'analyse objective de leurs observations cliniques.

Depuis sa création, la SH a entretenu des rapports constants avec l'Académie de médecine, compagnie dont l'une des activités statutaires était, et demeure, de fournir aux autorités ministérielles intéressées des avis motivés sur les eaux minérales, leur composition, leur exploitation et leur utilisation médicale.

Après avoir brièvement rappelé les origines de l'Académie de médecine et sa création, nous évoquerons les noms de personnalités, appartenant à la SH ou à la Commission des eaux minérales de l'Académie, qui ont laissé un nom dans l'histoire du thermalisme français. Nous terminerons cet exposé en examinant la constitution actuelle de l'Académie et le rôle que joue actuellement cette compagnie dans la médecine thermale ainsi que le soutien qu'elle peut apporter à la pratique de cette discipline.

Origines de l'Académie de médecine

C'est à Pierre Chirac, Premier Médecin de Louis XV après avoir été celui du Régent, que nous devons le projet, en 1730, de la création, sous sa présidence, d'une société médicale nationale, ouverte sur les diverses disciplines de l'art médical, composée de vingt membres, venus des différents gouvernements du royaume et comprenant quatre médecins parisiens. La perspective d'une Académie de médecine, dans laquelle Paris serait si peu représenté et perdrat ainsi sa suprématie, était intolérable pour la Faculté de médecine de la capitale, ceci d'autant plus que le projet émanait d'un diplômé de la Faculté de Montpellier, rivale traditionnelle de l'école parisienne. On trouvera dans l'ouvrage de Ganière¹ et dans la thèse de Bassil² le détail des vives discussions et des rivalités suscitées par ces propositions ; le souverain allait trancher ces controverses en faveur de son médecin personnel, quand Chirac meurt brusquement en 1732, laissant ainsi son projet initial non résolu...

La Faculté de Paris, à la suite de ce décès, pensait pouvoir retrouver sa suprématie lorsque Louis XV, en 1772, la déposséda d'une partie de ses prérogatives par la création d'une *Commission pour l'examen des remèdes particuliers et des eaux minérales*, indépendante de l'Université. La toute-puissance de la Faculté fut à nouveau menacée par le rapport de Joseph de Lassone, Premier Médecin du jeune Louis XVI, assisté de Vicq d'Azyr ; ce rapport conduisit le Conseil du roi à former, en 1776, une *Société de correspondance royale de médecine*, dont le règlement, la composition du bureau, la police des séances et le budget étaient précisés. Les anciennes querelles et disputes ressurgirent aussitôt et ne s'apaisèrent que lors de la sortie de l'Édit royal de 1778, qui créait la *Société royale de médecine* qui, sans porter le nom d'académie, apparaît être le véritable ancêtre de l'Académie de médecine actuelle.

La Révolution supprima bientôt les corps enseignants dont la Faculté de médecine de Paris et toutes les Sociétés à caractère académique. La *Société royale de médecine* et l'*Académie de chirurgie* subissent le même sort en 1793, au cours d'une séance de la Convention Nationale présidée par Danton. La tourmente révolutionnaire passée, un groupe de médecins, chirurgiens, vétérinaires et pharmaciens, forts de la constitution de l'An III, fondent en 1795 la *Société libre de santé de Paris*, devenue ensuite la *Société de médecine de Paris*. Une *Société médicale d'émulation* vient la concurrencer en 1796.

Au cours des vingt premières années du XIX^e siècle, de nouveaux événements vont conduire progressivement à la naissance de l'Académie de médecine actuelle :

- en 1805, création de l'*Académie de médecine de Paris* avec comme directeur, le docteur Guillotin suivi de Desessartz en 1808. Antoine Portal en est le président en 1810.
- en 1811, cette académie devient le *Cercle médical de Paris*, dont Portal, président d'honneur et perpétuel, ainsi que les huit membres du Conseil d'administration signeront les statuts en 1819³ ; parmi ces derniers, Demours, Fouquier, Borie, Duffour⁴, Chardel, Forestier et Cornac rejoindront ultérieurement l'*Académie Royale de Médecine*, qui sera fondée en 1820.

Création de l'Académie Royale de Médecine

L'avènement de Louis XVIII en 1814 allait mettre fin aux mésententes, aux rivalités et aux querelles qui divisaient les médecins de différentes tendances et permettre enfin la création d'une véritable académie médicale. À la suite de nombreux entretiens avec Halle, Corvisart, le frère Talochon et le Baron Portal, une Ordonnance royale du 27 décembre 1820 crée l'*Académie royale de médecine*⁵.

L'ordonnance définit clairement le rôle de la nouvelle académie, instituée spécialement pour répondre au gouvernement sur tout ce qui concerne la santé publique. L'Académie, présidée par Antoine Portal, se divise en trois sections, Médecine, Chirurgie et Pharmacie comprenant chacune des membres honoraires, titulaires, associés et adjoints. La composition des sections et le calendrier des séances, indiqués dans cette première ordonnance, ainsi que le nombre et la répartition des membres, seront très souvent modifiés tout au long des décennies suivantes. Les articles 23 à 30 de l'ordonnance de 1820 sont consacrés aux commissions nommées par l'Académie, à qui sont envoyées les communications du gouvernement et des autorités ainsi que les propositions relatives à des matières de règlement et de police intérieure. Le nombre des membres participant à ces commissions et les modalités de leur nomination sont indiqués. Chaque commission choisit son président et son secrétaire ; elle rédige des rapports, suivis de propositions qui peuvent être discutées séance tenante ou bien dans des séances spéciales.

L'Académie royale de médecine s'installe au 8 de la rue de Poitiers. Son annuaire de 1835 fait la distinction entre des commissions temporaires, nommées sur la désignation du bureau, et les commissions permanentes chargées de répondre aux problèmes des services qu'on peut appeler publics. L'annuaire de 1839 nous fournit le nom de six commissions permanentes : - commissions de publication, - des épidémies, - de vaccine, - de topographie et de statistique médicales, - des remèdes secrets et - des eaux minérales.

C'est bien évidemment cette dernière commission qui va retenir davantage l'attention des médecins exerçant dans les établissements thermaux.

La commission des eaux minérales

Cette commission se réunit pour la première fois le 13 mai 1824. Sont convoqués MM. Bois, Boullay⁶, Coutanceau, De Lens, Desportes, Emery, Ferrus⁷, Henry, Lucas⁸, Marjolin, Mestivier, Planche et Therrin. Sur ces treize personnes, seules six sont présentes à la réunion ; elles choisissent Coutanceau comme président et, comme secrétaire, De Lens⁹. Les deux réunions suivantes, les 8 octobre et 6 décembre, sont consacrées à l'organisation du calendrier des séances et à l'élaboration d'un plan commun à adopter pour les rapports ultérieurs (géologie, composition chimique des eaux et utilisation thérapeutique).

En 1839, l'annuaire de l'Académie donne le nom des six membres de la commission : Patissier et Jourdan, élus en 1836, Henry et Chevalier, élus en 1837, Landré-Beauvais et De Lens, élus en 1838 : l'annuaire indique en plus qu'Ossian Henry est le chef du laboratoire de chimie de l'Académie. Les éditions suivantes de l'annuaire nous renseignent sur la composition de la commission¹⁰. Jusqu'à l'annuaire de 1973¹¹, la Commission des eaux minérales garde son intitulé initial et occupe la deuxième place dans la liste des commissions. Dans l'annuaire de 1976, elle rétrograde et devient la *Commission XI (Climatisme, Thermalisme, Eaux minérales)*.

Le nom du président et de celui du secrétaire apparaissent pour la première fois dans l'annuaire en 1982, les membres étant alors Cornet, Cottet, Dérot, Desgrez P (Secrétaire), Justin-Besançon, Laroche Cl et Merklen (Président). Depuis 1996, la commission comprend, à côté des membres titulaires, des correspondants, ces derniers devenant ultérieurement des membres correspondants. La dernière livraison de l'annuaire 2005 indique la composition de la Commission XI, qui se réunit sous la présidence de Claude Boudène, président de l'Académie pour 2004 :

- Membres titulaires : Boudène (Président), Fournier, Germain, Le Minor, Nicolas JP, Queneau P (Secrétaire).
- Assistant étranger : Safavian
- Membres correspondants : Leclerc, Molina, Neuzil.

En 2006 enfin, la commission XI prend un nouvel intitulé et devient la commission *Eaux de consommation et Thermalisme*.

Dans la convocation à la réunion de la commission du 21 mars 2006 figurent également le nom des invités membres de la SH : Jeambrun en tant que président ès qualité de la SH, Boulangé, Françon, Graber-Duvernay et Roques. Parmi les membres titulaires, Boudène est toujours président, Queneau secrétaire, avec Bourre, Menkès, Nicolas. Les membres correspondants sont les mêmes.

Les rapports entre la SH et l'Académie

Lors de la création de la SH, l'Académie de médecine, devenue *Académie impériale de médecine*, avait déjà quitté, depuis 1850, les locaux exiguës de la rue de Poitiers pour s'installer rue des Saints Pères (Figure 1), dans l'ancienne chapelle de l'hôpital de La Charité¹².

En mars 1858, moins de quatre ans après la création de la SH sortait une nouvelle publication hebdomadaire, la *Gazette des eaux, revue des eaux minérales et des bains de mer*, dont le champ d'intérêt correspondait aux préoccupations de sa marraine, qui n'était encore à cette époque que la *Société d'hydrologie médicale de Paris* :

- Études scientifiques et pratiques
- Hydrologie médicale
- Hydrologie des gens du monde
- Appropriation thermale
- Chimie hydrologique
- Hygiène - Hydrothérapie

La *Gazette des eaux* publie régulièrement un résumé des travaux des Sociétés savantes (14 articles consacrés à l'*Académie de Médecine* en 1860), tout en faisant une large part à des "Mélanges" et à des "Variétés" dont la lecture est souvent savoureuse. Ambroise Tardieu¹³, qui sera président de l'Académie en 1867, écrit à ce sujet les lignes suivantes :

"Comme écho de cette agitation féconde qui ne peut manquer d'ajouter à la prospérité des établissements d'eaux minérales, il nous sera permis de faire entendre le retentissement d'une presse spéciale, née de ce mouvement même, et qui, sous une forme parfois légère et piquante, souvent instructive et sensée, répand hors du monde savant les lumières de la science hydrologique, donne à

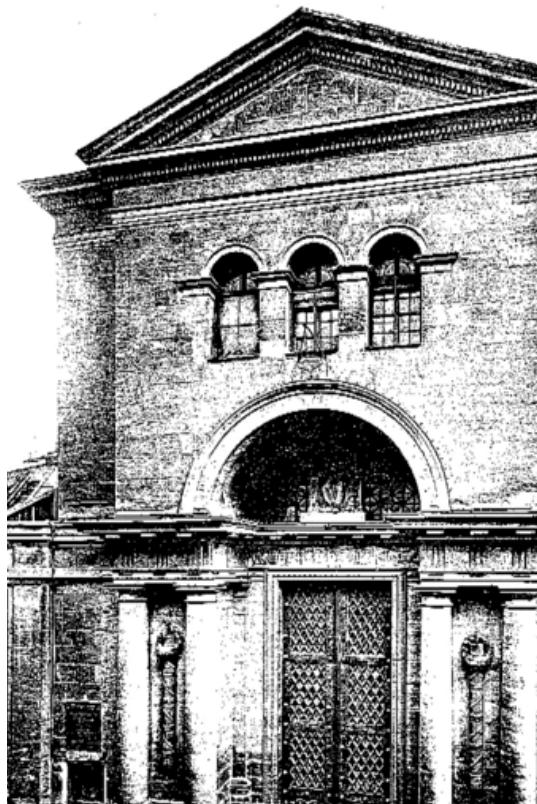


Fig. 1. Académie de médecine
1850-1902
façade de la rue des Saints-Pères



Fig. 2. L'Académie de Médecine actuelle
16 rue Bonaparte

cette branche de l'art de guérir le prestige d'une mode nouvelle, et fait passer de salutaires conseils sous le charme d'une spirituelle causerie".

C'est encore la *Gazette des eaux* qui publie le Rapport annuel pour 1900 sur le service médical des eaux minérales¹⁴. Le rapporteur, Maurice Hanriot, trésorier de l'Académie de médecine depuis 1896¹⁵, nous précise qu'au cours du dernier tiers

du XIX^e siècle, le nombre de sources d'eaux minérales autorisées a considérablement augmenté en France, passant de 416 avant 1870 à 737 pour la période 1886-1890. De 1885 à 1895, la commission des eaux minérales de l'Académie a du se prononcer, chaque année, sur un nombre de demandes d'autorisation compris entre 40 et 50. Ce développement de l'hydrologie n'est qu'un aspect de l'essor très général des sciences dans les dernières années du XIX^e siècle, essor qui touche particulièrement les disciplines médicales et biologiques. Les travaux des académies augmentent et, rue des Saints Pères, les locaux de l'Académie de médecine ne correspondent plus à ses besoins. En 1883, un décret concède à l'Académie, à titre définitif, un terrain lui appartenant pour édifier son nouveau siège. Après avoir envisagé plusieurs lieux de délocalisation, la construction du bâtiment actuel débute en mai 1899 au 16 de la rue Bonaparte sous la direction de M. Rochet, architecte. Le magnifique hôtel (Figure 2), inauguré en grande pompe le 25 novembre 1902, abrite, en plus de la salle des séances, les salles de travail et les bureaux administratifs, la bibliothèque ainsi que les laboratoires de chimie et de bactériologie ; au-delà d'une cour centrale, on trouve le service de la vaccine et ses étables.

Au cours du nouveau siècle, les rapports étroits entre la SH et l'Académie de médecine entamés rue des Saints Pères se sont poursuivis rue Bonaparte. La bibliothèque de la Société est en son sein. De nombreuses personnalités, dont plusieurs présidents de la SH, ont appartenu aux deux organisations (Tableau I).

<i>Société d'hydrologie</i>	<i>Académie</i>	
<i>Présidents</i>	<i>Dates d'exercice</i>	<i>Dates de nomination</i>
François Melier	1853-1854	MT 1843 ; P 1852
Émile Tillot	1883-1884	CN 1886
Constantin Paul	1885	MT 1880
Henri de Ranse	1891-1892	CN 1885
Jean Labat	1893-1894	CN 1908
Albert Robin	1896-1897	MT 1887
Louis Landouzy	1907-1908	MT 1894
Raymond Durand-Fardel	1914-1919	CN 1925
Henri Flurin	1932-1933	CN 1935
Léon Binet	1945-1946	MT 1939 ; P 1959
François Françon	1953-1954	CN 1960
Félix Merklen	1955-1956	MT 1963
Henry Walter	1959-1960	CN 1961
Jean Cottet	1961-1962	MT 1973

Tableau 1. Présidents de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales
Président (P), Membre titulaire (MT), Correspondant national (CN) de l'Académie de médecine.

L'Académie récompense par des prix ou par des bourses les auteurs de travaux d'hydrologie médicale : huit en 1905, quatorze en 1906.

Les voyages d'études médicales (Vem) aux eaux minérales françaises¹⁶ initiés par Guy Carron de la Carrière¹⁷ et organisés par la SH, sont activement suivis par les académiciens Landouzy, Durand-Fardel¹⁸, Laignel-Lavastine¹⁹ puis par Paul Carnot²⁰. Louis Villaret²¹ demande en 1932, pour ces Vem, un patronage exclusif dans un rapport publié dans *La Presse thermale et climatique*, périodique toujours patronné par la SH et qui, en 1920, a pris la suite de la *Gazette des eaux*²² en élargissant sa vocation par une orientation plus clinique et plus scientifique. Depuis 2002, Patrice Queneau²³, au sein de la Commission XI, collabore étroitement avec Bernard Gruber-Duvernay, vice-président de la SH, à l'élaboration et à la rédaction de directives et de modalités permettant une meilleure évaluation clinique et un meilleur contrôle du service médical rendu par les différentes modalités des cures thermales.

Les relations étroites, à la fois professionnelles et amicales, entre la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales et l'Académie de médecine, devenue depuis 1947 *Académie nationale de médecine*, se sont enfin confirmées le 26 janvier 2006, lorsque les *Journées d'hydrologie*²⁴, nouvellement instituées

par la SH, ont tenu une séance solennelle inaugurale dans la salle des séances de la rue Bonaparte.

L'Académie nationale de médecine en 2006

Si l'Académie continue, sur de nombreux points, à conserver ses anciennes traditions et à veiller sur l'héritage légué par ses fondateurs, cette compagnie n'a cependant pas cessé, au cours de ses 186 ans d'existence, d'adapter ses structures aux problèmes posés par l'évolution du monde. Une plus grande ouverture vers l'extérieur, un renouvellement des membres favorisant un certain rajeunissement, une représentation plus large des talents provinciaux, une meilleure intégration des correspondants sont des objectifs déjà partiellement réalisés.

L'Académie, qui compte 130 membres titulaires, 160 membres correspondants et 140 associés ou correspondants étrangers, n'est pas seulement, pour tous les problèmes relatifs à la santé, l'interlocuteur obligatoire de l'État à qui elle peut aussi, de son côté, faire parvenir des propositions et des vœux. Par les communications des académiciens ou de personnes extérieures à l'Académie, par les rapports de ses 20 commissions et de celles des groupes de travail présentés aux séances plénières du mardi, l'Académie se montre un organisme d'information tout en étant une tribune pour les jeunes orateurs dont les travaux de qualité ont retenu l'attention. Ce rôle d'information se complète par l'édition du *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* dont les livraisons du tome 190 sont en cours et, depuis février 2000, par la publication trimestrielle de *La lettre de l'Académie nationale de médecine*, sans oublier la très riche bibliothèque, largement ouverte aux lecteurs venant de divers horizons. L'Académie décerne enfin chaque année des prix et des bourses.

En 2006, on ne peut mieux illustrer les liens étroits qui unissent depuis sa fondation l'Académie et les sciences hydrologiques qu'en reproduisant le texte paru dans la dernière *Lettre²⁵* sous le titre :

Thermalisme : l'Académie n'abdique pas.

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) intervient désormais dans les demandes d'agrément relatives à l'introduction d'une eau "nouvelle" dans les établissements thermaux. L'Académie nationale de médecine a pour mission sanitaire de surveiller l'usage médical qui est fait de ces eaux minérales. Sans renoncer à sa responsabilité en matière de veille sanitaire, elle revendique comme relevant de sa compétence l'évaluation des vertus thérapeutiques des ressources thermales, les eaux comme la pratique de la cure. À cet effet, elle décide que toute demande d'agrément concernant un nouveau forage ou une nouvelle orientation thérapeutique devra s'appuyer sur au moins une étude clinique dont les critères sont définis sur le modèle des protocoles qui

régissent les essais cliniques des médicaments (*Bull Acad Natl Med*, 2006, 190, n°1). Toute thérapeutique peut et doit être évaluée y compris le thermalisme. C'est pourquoi l'Académie de médecine ne se contentera plus d'analyser les aspects chimiques et bactériologiques et de vérifier l'innocuité de telle eau ou de telle technique. Il ne s'agit en aucun cas de pénaliser les stations au contraire, c'est avec des critères bien définis, et des règles claires qu'il sera possible d'accompagner dans une démarche d'évaluation équitable tous les établissements, quels que soient leurs moyens. En espérant que les chercheurs s'intéresseront davantage au thermalisme et que le pays du monde où le thermalisme est le plus développé donnera ainsi l'exemple de la rigueur et de la modernité.

RÉFÉRENCES

1. Ganière P. *L'Académie de Médecine : ses origines et son histoire*. Maloine, Paris, 1964, 121p.
2. Bassil AL. *L'Académie Nationale de Médecine : sa création, son fonctionnement, ses innovations*. Thèse doctorat de Pharmacie. Univ. Bordeaux 2. 1987, 98p. dactyl.
3. Règlement du Cercle medical de Paris (Ci-devant Académie de médecine de Paris) 9 janvier et 1^{er} mars 1819. *Bibliothèque de l'Académie de médecine*, cote D 7005 (3).
4. Le Duffour du texte original semble plutôt correspondre à Joseph Dufour dont le nom ne comporte qu'un seul f dans l'*Index biographique (1820-1990) des membres associés et correspondants de l'Académie de médecine*.
5. Ordonnances du Roi, arrêtés et règlement pour l'Académie Royale de Médecine. *Bibliothèque Acad Nat Med*. cote 20234.
6. Président de l'Académie de médecine pour 1834.
7. Président de l'Académie de médecine pour 1844.
8. Président de l'Académie de médecine pour 1826.
9. *Bibliothèque Acad Nat Med* cote L25, 1824(1).
10. Pour les années antérieures à 1861, on peut aussi se reporter au Registre de présence aux séances de l'Académie, des conseils et des commissions. *Bibliothèque Acad Nat Med*
11. Les annuaires pour les années 1974 et 1975 n'ont pas été édités.
12. La chapelle, fondée en 1613 par Marie de Médicis, existe toujours ; elle est devenue l'Église Ukrainienne Saint-Grégoire-le-Grand.
13. Tardieu A. In Rapport à l'Académie de médecine sur les services des eaux minérales (23 octobre 1860). *Gazette des eaux* 1861,4.
14. Hanriot M. Rapport annuel sur le service médical des eaux minérales fait au nom de la Commission permanente des eaux minérales, lu à l'Académie de médecine le 4 décembre 1900. *Gazette des eaux* 1900, 43 (n° 2184):417 423.
15. Maurice Hanriot occupera ce poste de trésorier jusqu'à sa mort, en 1933.
16. Jeambrun P. Les voyages d'études médicales aux eaux minérales françaises (1899-1934). *Numéro spécial Press Therm Climat*, 2006.
17. Carron de la Carrière G, Jouaust. Les voyages d'études médicales aux stations. *Gazette des eaux* 1920, (n°2967):113 114.

Florilège thermal

18. Durand-Fardel R. Rapport annuel. *Ann Soc Hydrol Med Paris* 1900;45:21-23.
19. Laignel-Lavastine P. Membre de l'Académie de médecine en 1936.
20. Carnot P. Membre de l'Académie de médecine en 1922.
21. Villaret M. Rapport sur la nécessité d'obtenir, dès cette année, le patronage officiel exclusif des voyages d'études médicales des écoles de médecine aux stations thermales et climatiques. *Press Therm Climat* 1932;73:208-211.
22. Au cours de sa soixante et unième année d'existence, la dernière livraison portant le n°2934.
23. Queneau P. Membre titulaire de l'Académie de médecine en 2003.
24. Ces journées seront annuelles et se déroulent dans le cadre des *Thermalies* de Paris.
25. Thermalisme : l'Académie n'abdique pas. *La lettre de l'Acad Natl Med*, 2006:25.

Le thermalisme à l'Académie nationale de médecine

BERNARD GRABER-DUVERNAY, PATRICE QUENEAU, CLAUDE BOUDÈNE

Al'occasion de son centenaire, en 1920, l'Académie de médecine a publié un ouvrage collectif dont un chapitre a été consacré à l'hydrologie¹. Nous lui devons la plupart de nos informations.

L'Académie royale de médecine a été créée en 1820 par Louis XVIII pour faire revivre en les regroupant les anciennes Société royale de médecine et Académie royale de chirurgie. La nouvelle Académie devait pouvoir "répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc..."

On voit que l'hydrologie avait sa place dans l'énumération cependant assez courte des domaines de compétence cités de la nouvelle Académie. Il est vrai que l'usage public des eaux minérales avait été une préoccupation constante des pouvoirs publics de l'Ancien Régime dont les dernières manifestations ont été la création d'une Commission des eaux minérales et des remèdes particuliers en 1772, puis, après la Restauration, d'une Commission des eaux minérales en 1819 chargée de visiter les sources du royaume.

Cette commission fut de courte durée puisque dissoute lors de la création un an plus tard de l'Académie royale qui allait la réorganiser sous le nom de Commission permanente des eaux minérales en lui adjoignant un laboratoire des travaux chimiques dirigé par un chef des travaux.

Les avis de cette commission portaient sur toutes les demandes concernant les eaux minérales avant leur discussion au sein de l'Académie. Les plus fréquentes étaient les demandes d'autorisation d'exploiter. Chacune d'elles réclamait une enquête destinée à s'assurer de l'innocuité de l'eau et de la stabilité de ses caractéristiques : minéralisation, température et débit. Cette enquête comportait l'analyse chimique d'au moins deux prélèvements à laquelle, depuis 1892, s'est ajoutée une analyse bactériologique.

¹ Meillère G. Un siècle d'hydrologie à l'Académie. In *Centenaire de l'Académie de Médecine* – Paris, 1920.

Cette fonction proprement hydrologique ne résuma pas toute l'activité de la Commission. Elle s'employa aussi à développer la recherche et l'enseignement et à organiser les conditions de l'exploitation thermale.

Recherche

Une partie de la recherche a été assurée par l'Académie elle-même sous l'impulsion des chefs de travaux de la Commission des eaux minérales. Elle a porté soit sur le versant chimique et géologique de la question, soit sur la clinique thermale et climatique, soit sur les conditions de captage, d'entretien, de conservation et d'exploitation des sources aussi bien dans les colonies que sur le territoire national.

C'est la partie *chimique* qui a le plus mobilisé la Commission et les pharmaciens qui en avaient la charge. L'enjeu était de déceler la présence de corps à l'état de traces en s'aidant des progrès de la toxicologie qui se développait parallèlement et notamment de la spectroscopie.

L'un des grands sujets de préoccupation était *l'origine profonde ou superficielle des eaux minérales*. Chaque hypothèse avait ses défenseurs. L'un des plus actifs fut Armand Gautier qui en tenait pour l'origine profonde en s'appuyant sur la présence de réactions hydropyro-génées c'est-à-dire de l'action que les eaux exercent sur les roches portées à la haute température des couches profondes de la lithosphère dont on connaissait le rôle dans les phénomènes géologiques (1906). Il développa aussi des méthodes analytiques de haute précision, étudia la diffusion de certains éléments, tels que l'arsenic, l'iode et le fluor, et put affirmer la présence de métaux lourds qui signent l'origine profonde des eaux minérales qui en contiennent.

Puis ce fut la mise en évidence dans les eaux de *gaz rares* et de *corps radioactifs* où l'on a voulu voir l'un des mécanismes de l'action thérapeutique de l'eau thermale.

La *médecine thermale* n'est pas négligée pour autant. L'un des doyens de la Commission permanente des eaux minérales, Albert Robin, a impulsé un grand nombre de travaux visant à préciser le mode d'emploi des eaux et leurs indications et contre-indications afin d'aboutir à une spécialisation rigoureuse des stations, spécialisation qui ne pouvait que rehausser le prestige scientifique du thermalisme et faciliter la communication en direction du public et du monde médical.

L'un des moyens utilisés pour stimuler la recherche a été l'institution de récompenses, médailles - d'or, de vermeil, d'argent ou de bronze - décernées chaque année par le Gouvernement sur les propositions de l'Académie, ou prix créés et

rétribués par des fondations dont l'une des plus connues fut celle du Prix Gerdy. Il était destiné à des "stagiaires de l'Académie" recrutés par concours parmi les internes des hôpitaux de villes de Faculté de médecine qui pouvaient être chargés par l'Académie de trois ou quatre missions successives ayant pour objet, soit l'étude d'une station française, soit un parallèle entre deux stations affectées au traitement de la même maladie, soit l'étude comparative d'une station française et d'une station étrangère similaire.

Les candidats se pressèrent et les mémoires abondèrent accumulant les informations sur les techniques balnéologiques et leur perfectionnement tout en suscitant des vocations pour le thermalisme parmi ces internes, rehaussant, du même coup, le niveau de compétence des médecins thermaux.

Enseignement

L'une des décisions importantes de l'Académie fut l'institution d'un enseignement régulier de la médecine thermale destiné à remplacer l'auto-formation des médecins attirés par le thermalisme qui n'avaient à leur disposition que des monographies partielles et souvent publicitaires. Il fallait des années au praticien pour acquérir par l'expérience la pratique et la compréhension des techniques qu'il avait à prescrire.

Seuls, les stagiaires de la fondation Gerdy pouvaient gagner au cours de leurs missions quelques idées générales sur les modalités du traitement thermal.

L'Académie de médecine n'a cessé de signaler, dans ses rapports annuels sur le Service des eaux minérales, l'urgente nécessité de créer dans les écoles et facultés de médecine un enseignement régulier de la médecine thermale.

La première chaire d'hydrologie fut créée à l'Université de Toulouse ; son titulaire, le Dr Garrigou, s'était fait connaître par ses recherches sur la présence des métaux lourds dans les eaux minérales d'origine profonde. Plus tard, des cours furent également créés à Lyon, à Lille et à Bordeaux, ou des conférences ajoutées à leur cours par les titulaires des chaires de thérapeutique, puis des chaires d'hydrologie apparurent dans la plupart des facultés de médecine. Plus récemment fut créée *l'attestation d'hydrologie*.

Autre voie d'enseignement, les congrès de crénothérapie et de climatologie où des académiciens, à titre officiel ou personnel, se sont manifestés et ont dépensé sans compter leur temps, leur science et leur influence.

Enfin, il faut compter les *voyages d'études* aux stations thermales françaises, dont l'idée première revint au Dr Carron de la Carrière, destinés à faire mieux connaître aux médecins français et étrangers les ressources de notre domaine

hydrologique et climatique, visites complétées par des conférences confiées aux plus qualifiés des médecins des stations visitées. Beaucoup de ces voyages furent organisés à partir de Paris par les Prs Landouzy et Gilbert, qui avaient ajouté à leur cours de thérapeutique l'enseignement de la médecine thermale.

Organisation du thermalisme

Il n'est pas un détail de ce qui concerne les sources, depuis leur captage, le transport et le stockage des eaux ainsi que les moindres particularités de leur exploitation, qui n'ait été à plusieurs reprises examiné par l'Académie, soit à propos d'une source particulière, soit à l'occasion d'une discussion d'ordre général.

Dès sa fondation, l'Académie prit une part prépondérante à la rédaction de la loi de 1823, qui constitue toujours la *charte des eaux minérales naturelles et artificielles* même si elle dut être fréquemment remaniée sur indications de l'Académie.

Une attention particulière a toujours été apportée aux conditions exigées pour l'autorisation d'exploiter des eaux minérales par un continual souci de sauvegarde de la santé publique. Notamment, l'Académie a prévu que le temps pouvait apporter des modifications à l'état d'une source primitivement autorisée et elle a décidé, après enquête géologique, que les autorisations ne seraient plus données que pour une période de trente ans, une nouvelle demande d'autorisation devant alors intervenir. Toute modification d'une source réclamait une nouvelle demande sans attendre ce délai.

L'organisation de l'activité thermale elle-même n'a pas échappé à la vigilance de l'Académie. Ce fut le cas, par exemple, de la question de l'Inspectorat des Eaux minérales. Il existait autrefois auprès de chaque source un médecin portant le titre de médecin inspecteur, chargé de fournir à l'Académie et aux administrations intéressées tous renseignements utiles sur le fonctionnement des sources et des établissements thermaux. Les titulaires, qui étaient aussi des médecins thermaux, se sont peu à peu désintéressés de leur ministère dans lequel ils voyaient surtout un titre honorifique et la fonction d'inspecteur auprès des eaux minérales a été supprimée. Depuis, on a vu combien il était fâcheux de laisser les établissements thermaux sans aucune surveillance technique organisée et la création d'un contrôle efficace aux mains d'inspecteurs non distraits de leurs fonctions par l'exercice de la médecine thermale a été longuement débattue.

Devant la charge croissante de ses missions, le Laboratoire des travaux chimiques qui dépendait directement de l'Académie par son rattachement à la Commission permanente des eaux minérales, s'est trouvé manquer de moyens.

Il lui a été substitué un *Institut d'hydrologie* beaucoup mieux pourvu.

Par ailleurs, l'Académie a élaboré un véritable statut des eaux de table.

Enfin, les questions d'hygiène prenant de plus en plus d'importance, l'Académie a enrichi sa Commission des eaux des compétences d'experts dans ce domaine.

Depuis

La Commission des eaux minérales, qui est la commission XI de l'Académie, a poursuivi son activité dans les mêmes dispositions d'esprit. Des scientifiques prestigieux se sont succédés à sa présidence et de nombreux rapports ont été présentés en assemblée générale.

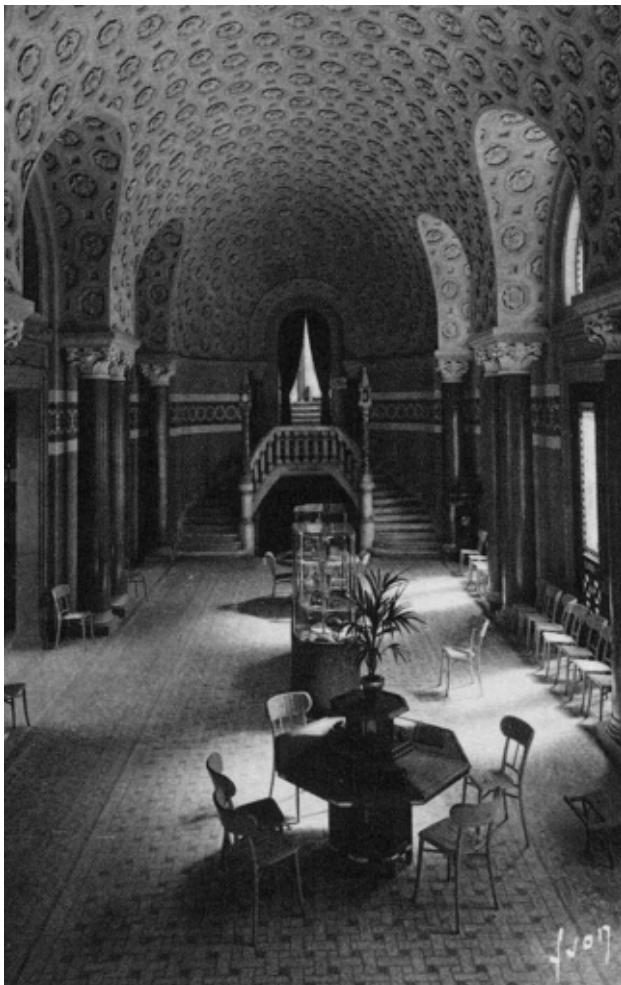
La Commission technique s'est étoffée. L'*Institut d'hydrologie* a vu ses missions reprises par la toute nouvelle *Agence de sécurité sanitaire des aliments* (Afssa), créée en 1999, qui assure la supervision des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter instruits à l'échelon régional et se charge ensuite des analyses chimiques et bactériologiques des deux prélèvements à six mois d'intervalle qui relevaient précédemment de l'Académie. Elle rédige un rapport dans lequel elle se prononce sur la stabilité et sur l'innocuité toxicologique et bactériologique de l'eau.

L'Académie reçoit et analyse le rapport de l'Afssa. Elle le complétera désormais par un examen des preuves apportées de l'aptitude de la station thermale à soigner avec efficacité et sécurité les affections relevant de son orientation thérapeutique.

Une démarche plus approfondie a été entreprise, en effet, à l'initiative des présidents Claude Laroche puis Claude Boudène, visant à compléter les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter par au moins une étude clinique évaluative de bon niveau.

Cette démarche a abouti au dépôt d'un rapport intitulé "Bases méthodologiques de l'évaluation clinique thermale : recommandations de l'Académie nationale de médecine pour servir de critères à l'égard des demandes d'avis en matière de thermalisme", rapport ratifié à la quasi-unanimité par l'assemblée générale du 25 janvier 2006. Il sera publié dans le n°143 de l'année 2006 de la *Presse thermale et climatique* qui contiendra aussi un autre rapport tout récent, "Place des eaux minérales naturelles dans l'alimentation", témoignant de la vitalité de l'Académie dans la poursuite de sa mission hydrologique.

Si le thermalisme m'était conté



Histoire du thermalisme

RENÉ FLURIN

Le thermalisme dans l'antiquité

Le thermalisme avant les Romains

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des hommes, l'eau est perçue comme source de vie, de santé et de bienfaits et revêt une signification religieuse. Ainsi, dans l'ancienne Égypte, l'eau source de jouvence ; dans la Bible, l'eau source de vie et de régénération et dans la Grèce antique, les sources sont fréquentées pour leur vertu curative : on y prenait des bains dans des cuves, reposant sur un trépied au-dessous duquel était le feu.

Les Spartiates fortifiaient leurs corps par les bains froids dans l'Eurotas.

Dans la Gaule celtique d'avant la conquête romaine, la religion des Druides manifestait une vénération particulière pour les sources. Le culte des divinités des sources et des eaux était un des éléments principaux de la dévotion populaire. Au Mont-Dore, on a retrouvé des vestiges d'un de ces bassins : on a recueilli l'eau qui glissait le long des parois des rochers dans des bassins en bois, faits de madriers de sapins équarris.

Romains et Étrusques

Mais, c'est dans l'Empire Romain que la mode des bains thermaux connut son apogée. Il semble que les Romains se soient montrés en cela les héritiers des Étrusques ; les érudits considèrent ceux-ci comme les véritables inventeurs du thermalisme : ils avaient un corps de fonctionnaires, les *acquilegi*, spécialisés dans la recherche, l'étude et la surveillance des eaux minérales. Les établissements de bains étaient si parfaits qu'ils furent les seuls monuments respectés par les conquérants venus du Latium. On appelle d'ailleurs bains étrusques ceux qui furent construits un peu partout dans l'Empire Romain.

Les Romains eux-mêmes, dans les temps vertueux et austères qui précédèrent les guerres puniques, ne firent usage des bains qu'avec parcimonie. On prenait un bain tous les neuf jours, trois fois pendant un mois lunaire ; entre temps, on ne se lavait que la face, les mains et les genoux.

Le thermalisme gallo-romain

C'est à partir de l'Empire romain, et surtout de l'Antiquité tardive que les thermes se multiplièrent un peu partout dans l'Empire, et tout particulièrement

dans la Gaule romaine, du fait de la richesse de son territoire en sources thermales naturelles. La plupart des grands sites thermaux actuels de la France étaient connus des Romains : Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Balaruc, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Dax, le Mont-Dore, Niederbronn, Uriage, Vichy, Vittel...

1-Les bains thermaux dans la société romaine

Pour comprendre la place du thermalisme dans la société romaine (et gallo-romaine) de ce temps de l'Antiquité tardive, il convient d'évoquer la société de ce temps : un ensemble de cités vers lesquelles toutes les richesses de l'Empire venaient converger, une société profondément inégalitaire, où la richesse était concentrée dans les mains de quelques patriciens, une économie fondée sur l'exploitation systématique de conquêtes qu'il fallait sans cesse étendre pour entretenir le système, recruter des esclaves ; tout ceci aboutissait à une société de loisirs fondée sur la recherche du plaisir et du bien-être pour quelques-uns, dont la magnificence offrait à la plèbe des villes "le pain et les jeux". Les bains thermaux faisaient partie intégrante de cette société. Ils étaient tous construits sur le même modèle, tel qu'on a pu le reconstituer par les vestiges de l'Auvergne et de l'Aquitaine thermale (Thermes onésiens de Luchon).

46

2-Description des thermes gallo-romains : les pratiques thermales

On pénétrait dans les thermes par un vestibule doublé d'un vestiaire : l'*apoditérium*, qui portait dans ses murs un certain nombre de niches où les vêtements étaient placés en dépôt sous la surveillance des esclaves. Ce vestibule conduisait au *Sudatorium* (bain de vapeur) ou *Laconicum*, étuve sèche selon la mode lacédémienne, temps essentiel du traitement, dont le but était de provoquer une sudation intense, en vue d'une désintoxication, bien utile chez ces gros mangeurs jouisseurs se livrant à tous les excès ! Le *sudatorium* était une pièce voûtée en forme d'abside. Sa base circulaire était chauffée par un sous-sol, l'*hypocauste* ; la chaleur pouvait être fournie par l'eau thermale elle-même. La voûte était percée d'un orifice circulaire dont l'ouverture était réglée par un disque en bronze, le *clypeus* actionné par des chaînes. Des gradins permettaient de s'exposer à une température différente selon qu'on était plus ou moins près du sol ou de la voûte.

Après cette sudation intense, on entrait dans le *caldarium*, formé de deux bassins d'eau chaude, pour l'un et l'autre sexe. Le sol en était décoré de mosaïques. Dans le bain chaud, il était recommandé de se tenir immobile, en position assise de préférence ; on en augmentait la durée au cours de la cure pour la diminuer progressivement à partir de la fin de la deuxième semaine. Après le bain chaud,

on venait se reposer dans le *tépidarium* jusqu'à la fin de la transpiration. Cette salle était meublée de lits de repos ; la décoration en était très riche. Ce passage par le *tépidarium* permettait une transition en douceur entre *caldarium* et *frigédarium*. Le *frigédarium* ou *baptistarum* était une piscine d'eau fraîche où l'on pouvait se donner du mouvement. À l'une des extrémités du *caldarium*, se trouvait le *labrum*, vasque arrondie supportée par une colonne, destinée aux ablutions où les baigneurs, sans plonger dans la piscine, se baignent certaines parties du corps : le visage, les épaules, le cou. Ces quatre salles formaient un tout, répondant aux phases successives du bain romain : la sudation, la balnéation chaude et les ablutions, le repos et la balnéation froide.

Cet ensemble était entouré de plusieurs chambres à usage bien défini :

- l'*oléthésium*, où l'on se faisait oindre d'huile et parfumer par les *fricatores*, après que le *tractador* eût raclé la sueur avec le strigille, racloir en bois, en corne ou en métal, promené énergiquement sur la surface du corps pour étancher la sueur et déterger la desquamation de la peau ;
- la salle de massage, où l'on se faisait masser par les *tractors* ;
- une salle où s'agitait tout un peuple d'épileurs ;
- des petites salles avec baignoire unique (*cella solearis*) pour ceux qui ne voulaient pas se montrer en public, et même de petits bains pour enfants.

Séché, bichonné avec un duvet de cygne, parfumé, le baigneur est finalement recouvert d'une étoffe de laine ; il se drape dans son manteau rouge écarlate ; ses esclaves le ramènent chez lui en littière.

Si la pratique balnéaire telle que nous venons de la décrire constituait l'essentiel du traitement dans les thermes, et celle qui nous a laissé les principaux vestiges, nous savons que d'autres pratiques thermales étaient également en usage chez les Gallo-Romains.

- Les bains de boue étaient très en honneur dans certains lieux de cure (Barbotan, Dax) ; ces boues étaient utilisées en bains, cataplasmes et frictions sur les parties malades.
- Nous savons, par les peintures murales et la décoration des vases, que la douche était pratiquée, notamment par les femmes. Sur un vase du musée de Berlin, on voit des femmes dans un bassin, ayant de l'eau à mi-jambe et recevant des jets de douches jaillissant de museaux d'animaux ; leurs vêtements sont suspendus à une barre transversale : c'était la douche descendante, par un jet d'eau tombant d'une hauteur variable et qui était reçue par la partie du corps à traiter.
- La cure de boisson était déjà très en honneur aux temps gallo-romains ; nous en avons le témoignage par les nombreux vases, coupes, tasses, poteries, cruches, découverts dans les fouilles, notamment à Vichy, où l'on a trouvé de



Fig. 1 : Le buveur de Vichy

nombreuses coupes en terre, presque apodes, ornées extérieurement d'une bande circulaire, de couleur orangée, tracée au pinceau (voir L. Bonnard, *La Gaule thermale*). Remarquable est la statuette en bronze connue sous le nom de buveur de Vichy (fig.1) “*elle représente un baigneur accroupi, vêtu d'une robe et la tête protégée par une coiffure qui redescend en col sur les épaules... Le baigneur a les mains posées sur les genoux ; les avant-bras sont d'une maigreur extrême ; les mains, au contraire, sont énormes, noueuses ; les doigts sont tuméfiés ; la main droite tient un verre... Les jambes cachées dans les plis de la robe montrent un pied nu ; l'autre pied, malade, est garni d'une pantoufle*”. On buvait l'eau thermale pendant le bain ou le séjour à l'étuve.

Le temps du traitement était en général de vingt-en-un jours, temps fixé par Hérodote (les trois septénaires : $3 \times 7 =$ symbole de plénitude et de perfection).

48

3-Empirisme des indications

Les indications thérapeutiques relevaient de l'empirisme : l'indication majeure était le traitement des troubles nerveux ; on y traitait aussi les affections de l'estomac, les maladies de la peau, les fluxions articulaires et les fractures mal ou vicieusement consolidées, les affections utérines et la stérilité ; certaines eaux minérales avaient la réputation d'excitant génésique : une partie des bains d'Aix-en-Provence était consacrée à Priape ; la statue de ce dieu était surmontée d'une inscription I.H.C. signifiant les eaux fécondent les unions.

Lieux d'exercices, de loisirs et de jeux

Les thermes romains étaient, certes, des lieux de soins, mais aussi des lieux d'élection pour les exercices du corps, les plaisirs et de jeux.

Autour des thermes étaient aménagées les différentes salles d'exercices : le *sphæristerium*, où l'on s'adonnait aux jeux de balle et la palestre, où l'on se livrait aux différents exercices physiques.

On se livrait à tous les exercices du corps dans de magnifiques amphithéâtres proches : jeux de cirque, pantomime.

Tous les plaisirs y trouvaient leur place : philosopher, mais aussi se livrer aux jeux de hasard comme jouer aux dés, aux osselets.

4-Lieux de débauche et de vacarme

“D'abord, raconte Sénèque, on avait été retenu par la pudeur des mœurs antiques et l'on n'aurait pas été aux bains sans ordonnance. Très vite, on y vient pour son plaisir. Les ablutions n'étaient plus que prétexte à des fêtes continues. Maintes Loevinia, dont Martial nous conte l'histoire, y arrivèrent Pénélope et en repartirent Hélène”. Baïes, la ville thermale renommée des environs de Naples était devenue, selon Sénèque, la retraite du vice, où d'après Ovide, on retrouvait la vie, mais en perdant le cœur. Sénèque, dans une lettre adressée à Lucinius, depuis les bains de Baïes, décrivit le vacarme et l'agitation d'une multitude affairée dès les premières heures du jour : baigneurs, oisifs, serviteurs des bains (*balnarii*) allaient et venaient dans un tumulte incessant.

“Figurez-vous, écrit-il, toutes espèces de bruits qui peuvent importuner l'oreille : bruit de ceux qui sautent dans les piscines, avec un grand tapage d'eau qui rejouillit ; ...bruit de frictions dont le son varie, selon que la main frappe du creux ou du plat... ; bruit des athlètes qui, avant de se baigner, s'exercent dans la palestre poussant de longs gémissements quand ils succombent à la fatigue ou feignent d'y succomber... ; bruit des gens qui déclament des vers, ou qui, chanteurs impitoyables, ne trouvent leur voix belle que dans le bain et se mettent à chanter jusqu'à faire trembler les voûtes de l'édifice. Ceux-là, au moins, ont des voix naturelles, mais représentez-vous les épilateurs qui, pour attirer davantage l'attention, crient d'une voix aigüe et perçante... et les pâtissiers, les confiseurs, les cabaretiers”.

On continuait à s'enivrer et à s'empiffrer pendant le séjour balnéaire.

5-Lieux de culte

Les thermes gallo-romains étaient aussi des lieux de culte. Les dieux guérisseurs tenaient une grande place autour des sources thermales. Les dieux de la mythologie romaine venaient se juxtaposer aux divinités gauloises des sources. Mercure, qui présidait aux arts et aux voyages, dieu du commerce, était invoqué par sa grande influence sur le gain et le commerce.

Apollon, dispensateur de santé et de vie, était invoqué pour la guérison des maladies, ainsi qu'Esculape.

Les divinités féminines avaient aussi leur place, Vénus, Diane, Junon, Minerve. Les nymphes protectrices attitrées des sources étaient invoquées sous cette dénomination collective.

Le culte privilégié des Gallo-Romains demeurait celui de leurs anciennes divinités celtes. Chaque source avait son dieu topique attitré. Sur les inscriptions retrouvées, le nom de la divinité masculine est souvent associé à celui d'une parèdre, divinité féminine partageant les attributs de son compagnon. La principale

Florilège thermal

divinité thermale des Gaules était Borvo, associé à sa parèdre, sa fidèle compagne Bormana. Ce nom de Borvo se retrouve dans plusieurs noms de bains thermaux : Bourbon, Bouronne, Bourboule, Barbotan. La racine celtique *Borb*, évoque l'idée de bouillonnement.

Le dieu celtique Illixo, à rapprocher du dieu Lixovius, nous est connu par la série d'inscriptions provenant de Bagnères-de-Luchon et se retrouve dans le nom de Luxeuil. Le radical celtique *lix* évoque l'idée d'eau jaillissante ; on le retrouve dans l'élixir.

De nombreux monuments votifs et des offrandes ont été retrouvés autour des sources : stèles plus ou moins ornées, petits autels, tablettes de pierre ou de marbre. Les monuments étaient fabriqués par les *marmorarii* et gravés par les *pidices* qui tenaient boutique dans le voisinage des thermes. Sur la pierre ou le marbre étaient gravées les dédicaces exprimant la gratitude du malade au dieu guérisseur, ainsi que le nom du consécrateur et la formule votive, souvent sous forme d'initiales. Le mode d'offrande le plus répandu consistait à jeter dans les piscines et les bassins des pièces de monnaie ; de nombreuses pièces de bronze ont été retrouvées.

Le thermalisme médiéval

50

Les temps barbares : décadence des thermes gallo-romains

Avec la fin de l'Empire Romain, le thermalisme va entrer dans une longue période d'obscurité. Tout se conjugue pour entraîner la ruine des établissements balnéaires :

- les invasions germaniques, du II^e au V^e siècle, engendrent pillages, incendies, destructions, désorganisation de la société ;
- épidémies de peste, guerres incessantes, famines ;
- plus encore, peut-être, abandon et usure du temps.

Les thermes luxueux de l'Empire Romain sont saccagés, pillés, laissés à l'abandon.

Les évêques du Haut Moyen Âge furent d'emblée hostiles au luxe des thermes gallo-romains, à la vie facile et libre qu'on y menait, et surtout au culte dont on y entourait les divinités païennes. Saint-Martin, en particulier, fut un pourfendeur acharné du culte païen des thermes.

La christianisation des sources thermales

A partir de la renaissance carolingienne, à la fin du VIII^e siècle, un certain ordre va se reconstituer autour de la société féodale, et restaurer un peu de sécurité autour des châteaux seigneuriaux. Charlemagne lui-même, à l'exemple de son père Pépin le Bref, fut un grand amateur de bains thermaux. Il redonna tout leur

éclat aux vieux thermes d'Aix-la-Chapelle, et fit même de cette ville la capitale de son Empire : “*Charlemagne, qui était le plus habile nageur de son temps, rapporte Eginhard, aimait si fort le bain, et surtout les bains chauds d'Aix, qu'il y fixa sa demeure dans les dernières années de sa vie pour être à portée de se procurer souvent cet utile et innocent plaisir. C'était même lui faire sa cour que de marquer un goût analogue... Il faisait des parties de bains avec ses favoris et ses premiers officiers ; il ne dédaignait pas même de faire entrer au bain avec lui la compagnie entière de ses gardes... Parfois, on comptait plus de cent personnes ensemble dans le bain impérial*”.

L'église de ce temps entreprit de christianiser le culte des sources et de substituer un saint protecteur aux divinités du paganisme. Les seigneurs suzerains des lieux confieront le plus souvent à des monastères bénédictins la restauration des lieux dévastés et en favorisèrent l'implantation auprès des sources. C'est ainsi que les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Savin, reçurent en donation la vallée de Cauterets (*vallem caldarensim*) par une charte de 945, à charge pour eux d'y entretenir des cabanes pour les baigneurs et d'y édifier une chapelle dédiée à Saint-Martin.

Saint-Benoît et ses disciples étaient favorables aux bains thermaux, ainsi que la plupart des Pères de l'Église et les conciles. Le carême était considéré comme la période la plus propice aux soins balnéaires ; des congés étaient délivrés à cette fin par les couvents pour des périodes pouvant aller jusqu'à vingt jours.

Les eaux de Gréoulx virent leurs bains rétablis par les Templiers. En plusieurs lieux (Plombières, Luxeuil, Mont-Dore, Digne, Neyrac...) on retrouve la trace de l'usage des bains thermaux au cours du Moyen-Âge.

À partir du X^e siècle, les bénédictins de Cluny essaimèrent à travers l'Europe des abbayes qui devinrent autour des foyers de prière, de culture et de service des pauvres, en harmonie avec l'enseignement du Christ. La plupart de leurs monastères comportait un bâtiment affecté à l'infirmérie, où un frère infirmier donnait ses soins aux malades. Dans les abbayes proches des bains ou lieux de passage des pèlerins, des hôpitaux ou aumôneries accueillaient les pauvres, les malades et les baigneurs, les voyageurs et les pèlerins. C'est ainsi qu'au XII^e siècle, les moines de Saint-Savin, rattachés à l'abbaye clunisienne de Saint-Victor-de-Marseille, avait établi un hôpital près des sources thermales de Cauterets, pour y accueillir aussi bien les baigneurs que les voyageurs “allant et venant”. Cet hôpital ou aumônerie était placé sous la protection directe du Saint-Siège. L'usage des bains confié aux religieux était gratuit. En échange du logement, chacun laissait une aumône proportionnée à ses ressources.

Laïcisation du thermalisme

À partir du XIII^e siècle et du règne de Philippe-Auguste, le royaume des Francs devient le royaume de France et connaît une paix relative qui va favoriser l'éclosion d'une civilisation brillante. C'est le temps des cathédrales et des universités. Le développement des villes et du commerce, ainsi que les expéditions guerrières propagent vers l'Occident la mode méditerranéenne des bains. Les abbayes sont confiées de plus en plus à des abbés non résidents, dits commendanaires, qui considèrent leur abbaye comme un bénéfice dont ils tirent des redevances. Ces abbés se déchargent sur des laïcs ou sur des communes de la responsabilité des bains à entretenir et à aménager, et des baigneurs à héberger.

Des médecins commencèrent à prescrire et à surveiller les soins balnéaires moyennant rétribution, pour les seigneurs auxquels ils étaient attachés ; mais la plupart des communes ne disposait d'aucun médecin, et n'en virent d'ailleurs pas l'utilité, la médecine de ce temps ne disposant d'aucun remède efficace. Par contre, dans toutes les communautés rurales, exerçait un chirurgien, simple artisan ayant appris auprès d'un maître en chirurgie à panser les plaies, traiter fractures et luxations, inciser les abcès, extirper des corps étrangers, arrêter les hémorragies. À Cauterets, les bains de Poze doivent leur nom au chirurgien qui avait acquis cette source. En 1472, l'abbaye de Saint-Savin avait cédé “le petit bain des Pères” de Cauterets, à un nommé Malhoc, maître en chirurgie au quartier de Canarie, au village de Saint-Savin. Malhoc appartenait à la caste des cagots, population marginale, cantonnée dans l'exercice de certains métiers : le travail du bois et des soins aux malades. L'acte de vente lui accordait la faculté de prendre l'eau du petit bain pour que les baigneurs y viennent “vaguer et suer”.

À la fin du Moyen-Âge, au XV^e siècle, Bade, en Suisse, fut le grand lieu des récréations thermales. On y venait de l'Europe entière. “*Le divertissement le plus en faveur était le pique-nique entre baigneurs et baigneuses, banquets mouvants sur tables flottantes de liège... Pogge le Florentin confesse qu'il y passait son temps à courir d'un bain à l'autre, à jeter aux baigneuses des écus et des fleurs et à contempler de jeunes vierges dans tout l'éclat de leur beauté jouant de la harpe*” (F. Eugenard, *Les amusements des villes d'eau à travers les âges*).

À voir l'évolution des mœurs, la Renaissance n'est pas loin !

Le thermalisme à la renaissance

Vogue des eaux pyrénéennes

L'humanisme de la Renaissance s'accompagne d'un regain de faveur pour les bains thermaux et de la vogue des eaux pyrénéennes, ainsi que le chantait le poète gascon du Bartas :

*“Or, comme ma Gascogne heureusement abonde
En soldat, blés et vins, plus qu'autre part au monde,
Elle abonde de même en bains non achetés,
Où le peuple étranger accourt de tous côtés,
Où la femme bréhaigne, où le paralytique,
L'ulcéré, le goutteux, le sourd, le sciatique,
Quittant du blond soleil l'une et l'autre maison,
Trouve sans débourser sa prompte guérison,
Encausse en est témoin, et les eaux salutaires
De Cauterets, Barèges, Aigues Chaudes, Bagnères”.*

La station pyrénéenne la plus connue est Bagnères. Jeanne d'Albret y fut guérie de sa stérilité et conçut un fils, le futur Henri IV...

Les Eaux-Bonnes avaient aussi grande renommée et clientèle de choix ; ses bains furent visités par Marguerite de Valois, Henri II d'Albret, Montaigne, de Thou, Henri IV lui-même. La guérison d'Henri d'Albret et de ses soldats béarnais blessés à Pavie leur valut la qualification “*d'eaux d'arquebusades*”. De Thou écrivait en 1582 : “*Ce sont des sources d'eau soufrée qui sortent des monts Pyrénées, et qui sont très bonnes contre la pierre, la (colique) néphrétique et les obstructions (des voies urinaires) ; elles sont si légères et subtiles que toute leur force se perd dans un moment à moins qu'on ne les prenne au sortir de la source ; aussi l'on ne peut les transporter dans des bouteilles...*”.

Cauterets fut le lieu thermal de prédilection de Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, qui donna à l'une des sources le nom de “Fontaine d'Amour”. Le début de son célèbre ouvrage, l'*Heptaméron*, débute ainsi : “*Le premier jour de septembre que les bains des Monts Pyrénées commencent d'entrer en vertu, se trouverent à Caulderets plusieurs personnes, tant de France, Espagne que d'autres lieux, les uns pour boire de l'eau, d'autres pour s'y baigner, les autres pour prendre de la fange, qui sont choses si merveilleuses que les malades abandonnés des médecins s'en retournent guéris*”. La matinée était employée aux choses sérieuses : prendre les eaux, entendre la messe et quelque lecture édifiante, mais “l'après-dîner” (après-midi), “*ils allaient dans un beau pré, le long du gave, où les arbres sont si feuillus que le soleil ne saurait percer l'ombre ni échauffer la fraîcheur, et s'asseyaient sur l'herbe verte, qui est si noble et délicate qu'il ne leur fallait ni carreaux, ni tapis*”. Et là, chacun contait à son tour quelque récit galant...

Ignorance et fausse science : Rabelais

L'humour gaulois et ravageur de Rabelais, qui était lui-même médecin, ne manquait pas de railler l'ignorance et la fausse science sur l'origine des eaux

thermales. “*Peu de temps après, le bon Pantagruel tomba malade et fut pris de tels maux d'estomac qu'il ne pouvait ni boire, ni manger et, parce qu'un malheur ne vient jamais seul, il fut pris d'une chaude pisse qui le fit souffrir plus que nous ne penserions ; mais, ses médecins le secoururent et, grâce à des tas de drogues lénitives et diurétiques, ils lui firent très bien pisser son mal. Son urine était si chaude que depuis ce temps là elle n'est pas encore refroidie ; vous en avez en France, en divers lieux, selon le cours qu'elle prit et on lui donna le nom de bains chauds comme à Cauterets, Limoux, Dax, Balaruc, Néris, Bourbon-Lancy et ailleurs.... et dans mille autres lieux. Et je m'ébahis grandement en voyant un tas de fous philosophes et médecins, qui perdent leur temps à discuter d'où vient la chaleur des eaux, se demandant si c'est à cause du Borax, du soufre, de l'alun ou du salpêtre qui est dans la mine, car ils ne font que râvasser, et ils feraient mieux d'aller se frotter le cul au panicaud que de perdre ainsi leur temps à discuter de ce dont ils ne savent pas l'origine ; car la solution est aisée, et il ne faut pas chercher davantage pour savoir que ces bains sont chauds parce qu'ils proviennent d'une chaude pisse du bon Pantagruel*” (Pantagruel dans Rabelais, *Oeuvres Complètes*, Ed. G. Demeron, Seuil, Paris, 1973; 2^e livre: chapitre 33).

Les vertus fécondantes des sources

54

C'est aussi à la Renaissance que plusieurs villes d'eaux du Centre et de l'Est de la France commencèrent à acquérir une certaine renommée.

C'est ainsi que Bourbon-Lancy était réputé combattre la stérilité et permettre la fécondation des femmes “bréhaignes”. Catherine de Médicis, en 1542, en aurait éprouvé les heureux effets et, en 1580, Louise de Lorraine, épouse du roi Henri III dût aux eaux de Bourbon la venue d'un fils après vingt-quatre années d'un mariage infécond. Les vertus fécondantes des sources furent attribuées par les médecins du temps à la plupart des eaux minérales, notamment celles d'Aix-en-Provence, de Barbotan, de Vals, de Bagnères-de-Bigorre, de Cauterets, et surtout de Forges. Nous avons vu précédemment que Jeanne d'Albret fut guérie de sa stérilité à Bagnères et engendra Henri IV à la suite de son séjour dans cette station. Anne d'Autriche conçut le futur Louis XIV après avoir fait usage pendant cinq années des eaux de Forges. Henri III fit la fortune de Pougues où son médecin Mison l'envoya à deux reprises pour guérir des coliques néphrétiques.

La mode de Plombières, Montaigne aux eaux

Au XVI^e siècle, Plombières fut la ville d'eau à la mode. D'après le grand érudit allemand Cambrarius, en 1540, “*la piscine principale, dont le pourtour comptait quatre cents pas, était accessible à toutes les classes, à toutes les misères*” : “Il

en est qui, sans distinction de rang, de dignité, de sexe et d'âge errent à travers l'onde transparente, se soutenant et dirigeant leur marche à l'aide de bâtons fourchus. Beaucoup nagent et font la planche (supra aquas feruntur fluctivagis) ; il en est qui, debout, ont de l'eau jusqu'à la ceinture ; d'autres qui, en plongeant, disparaissent sous les flots” (fig. 2).

D'autres, comme le recteur de l'Université de Leipzig, étaient surtout sensibles au spectacle de “jeunes beautés... agréables, bien faites, à la peau radieuse, rieuses, émergeant du bain jusqu'à la poitrine que voile un morceau de lin laissant deviner une gorge de neige ; rendant agréable à la vue tous ces lieux que leur contact illumine...”. Nous sommes au temps de la Reine Margot, animant elle-même de son luxe et de ses plaisirs les bains de Spa : “Nous passions la journée, allant dîner à quelque festin, ou après le bal nous allions à vespres en quelque religion, et l'après-souper se passait de même au bal, au-dessus de l'eau, avec la musique. Six semaines s'écoulèrent de la façon ordinaire où l'on a accoutumé de prendre les eaux”.

Une gravure d'un ouvrage imprimé en 1553 représente le bain de Plombières comme une vaste piscine sans nulle séparation pour les sexes... et où les baigneurs sans costume n'ont que leurs seules mains pour abriter leur pudeur. Les hôtels de Plombières étaient confortables ; les prix étaient raisonnables ; au cours de la saison, on pouvait avoir une chambre pour un écu par jour, et en temps ordinaire pour quinze sols. Ce fut à ce taux que Montaigne paya son logement quand il s'arrêta onze jours à Plombières en 1540. Ce même Montaigne était aussi curieux des vertus des eaux minérales que dédaigneux des avis des médecins. “Dans les dernières années de sa vie, pour combattre la colique néphrétique et la gravelle dont il notait chez lui l'état avec la plus minutieuse attention, il visita “quasi tous les bains fameux de la chrétienté”. Il attribuait le meilleur des effets des eaux à l'exercice et au cadre naturel : “qui n'y apporte assez d'allégresse pour pouvoir jouir du plaisir des compagnies qui s'y trouvent, et des promenades et exercices à quoi nous convie la beauté des lieux où sont communément assises ces eaux, il perd sans doute la meilleure pièce et la plus assurée de leur effet...”. (*Essais de Montaigne*, Livre II, chapitre XXXVI). Le

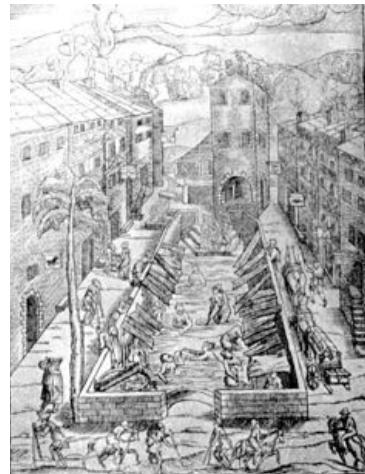


Fig. 2 : Piscine de Plombières.

Gravure sur bois 1553.

In *L'évolution du thermo-climatisme*, Chabrol E, 1933:28. Avec l'autorisation des Éditions Masson

lendemain de son arrivée à Plombières, son premier soin fut d'aller boire neuf verres de l'eau de la Reine, puis d'aller se distraire au spectacle des baigneurs qui “grenouillaient” dans les piscines. “Il y a plusieurs bains, rapporte-t-il, mais il y en a un grand et principal bâti de forme ovale, d'une ancienne structure. Il a trente-six pas de long, et quinze de large. L'eau sourd par là dessous à plusieurs “surgeons” (conduits) et y fait-on par le dessus s'écouler de l'eau froide pour modérer le bain, selon la volonté de ceux qui s'en servent. Les places y sont distribuées par les côtés avec des barres suspendues à la mode de nos écuries et jette-t-on par dessus des “ais” pour éviter le soleil et la pluie. Il y a tout autour des bains trois ou quatre marches de pierre à la mode d'un théâtre où ceux qui se baignent peuvent être assis ou appuyés” (*Journal de voyage de Montaigne*).

Un tableau était accroché à l'un des coins du bain, pour en préciser le règlement :

- inhibition est faite à toutes personnes de quelque qualité, condition, région et province qu'ils soient, de se provoquer de propos injurieux et tendant à querelle, porter armes des dits bains, donner démenti, ni mettre la main aux armes à peine d'être punis gravement, etc ;
- aussi à toutes filles prostituées et impudiques d'entrer aux dits bains, ni approcher de cinq cents pas, à peine de fouet, des quatre carrés des dits bains. Et sur les hôtes qui les auraient reçus ou recelés, d'emprisonnement de leurs personnes et d'amende arbitraire (fig. 3) ;
- sous même peine, est défendu à tous user envers les dames, demoiselles et autres femmes et filles, étant aux dits bains, d'aucun propos lascif ou impudique, faire aucun attouchement des honnêtes, entrer ni sortir des dits bains irrevérément contre l'honnêté publique ;
- et parce que, par le bénéfice des dits bains, bien et nature nous procurent plusieurs guérissons et soulagements, et qu'il est requis une honnête “mundicité” et pureté, pour obvier à plusieurs contagions et infections qui s'y pourraient engendrer est ordonné expressément au maître des dits bains prendre soigneusement garde et visiter les corps de ceux qui y entreront tant de jour que de nuit, les faisant contenir en modestie et silence pendant la nuit sans bruit, scandale, ni dérision. Que si un personnage ne lui est à ce faire obéissant, il en fasse prompte délation au magistrat pour en faire punition exemplairement ;



Fig. 3 : Punition de la briche à Plombières.

In *L'évolution du thermo-climatisme*, Chabrol E, 1933:68. Avec l'autorisation des Éditions Masson

- au surplus, est prohibé et défendu à toutes personnes venant de lieux contagieux de se présenter ni approcher de ce lieu de Plombières, à peine de la vie, enjoignant bien expressément aux majeurs et grande justice d'y prendre soigneusement garde, et à tous habitants du dit lieu de nous donner billets contenant les noms et surnoms et résidence des personnes qu'ils auront reçus et logés à peine de l'emprisonnement de leurs personnes.

En Italie, Montaigne fit usage de toutes les fontaines minérales qu'il trouva sur son chemin. À Batiglia, il décrit l'usage de la fange et de la douche : “*Le principal usage est de la fange. Elle se prend dans un grand bain, au découvert, avec un instrument de quoi on la puise, pour la porter au logis qui est tout voisin. Là, ils ont plusieurs instruments de bois propres (adaptés) aux jambes, bras, cuisses et autres parties, pour y coucher et enfermer les dits membres après avoir rempli ce vaisseau de bois de cette fange, laquelle on renouvelle selon le besoin... Il y a aussi certain égout qu'ils nomment la doccia (la douche) ; ce sont des tuyaux par lesquels on reçoit l'eau chaude en diverses parties du corps, et, notamment, à la tête, par canaux qui descendent sur nous sans cesse et nous viennent battre la partie malade, l'échauffent, et puis l'eau se reçoit dans un canal de bois, comme celui des buandières, le long duquel elle s'écoule*”.

Vésale et la naissance de l'anatomie moderne

La Renaissance, par la redécouverte de l'Antiquité gréco-latine, avait renoué avec la tradition thermale, sans pour autant se dégager encore de l'empirisme des siècles précédents. L'humanisme dont Erasme demeure la figure de proue, avait pourtant rompu avec l'empirisme et adopté les rigueurs de la méthode comparative, “*ouvrant la voie à la méthode scientifique au sens le plus positif et le plus actuel du terme*” (Van Damme). Mais, la médecine ne devait entrer dans cette voie que beaucoup plus tard. La première avancée de la médecine moderne fut l'œuvre de Vésale, ce bruxellois formé à Paris et réalisant son œuvre à Padoue créa l'anatomie moderne fondée sur la dissection et le dessin des planches anatomiques reproduites dans son célèbre ouvrage, *De humani corporis fabrica*.

Le thermalisme au “Grand siècle”, XXII^e siècle (1589-1715)

Réorganisation administrative des bains et fontaines du Royaume par Henri IV

À partir du règne du roi Henri IV, les vestiges de féodalité s'effacent ; la France entre dans le temps de la monarchie administrative. Le pouvoir des Seigneurs céda la place à celui du Roi qui gouverne le pays à travers ses Intendants. Or, le Roi Henri IV avait, depuis sa jeunesse, l'expérience des bienfaits des eaux

thermales pyrénéennes, dont il avait lui-même fait usage. Dès le début du XVII^e siècle, par une ordonnance du 23 mai 1605, il créa une surintendance des bains et fontaines de tout le royaume ; en voici les principaux articles :

“Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre...

Il a plu à Dieu de favoriser notre royaume par la faveur qui regarde le rétablissement et conservation de la santé des peuples, ainsi que font les bains et fontaines dont il abonde, est une des principales. Néanmoins, comme de l'abondance naît le mépris, même les choses les plus utiles, nos dits sujets ont tellement laissé dépérir iceux bains et fontaines que l'on n'en a, jusqu'à présent, à beaucoup près, reçu le soulagement que l'on en pourrait tirer sans grand travail... Aussi avons-nous créé un surintendant général des dits bains et fontaines minérales de notre royaume ; cette icelle charge ainsi créée, l'avons jointe et donnée à notre premier médecin, avec pouvoir de nous nommer un intendant et maître, ou plusieurs, de capacité et suffisance requise, par les provinces de cestuy notre royaume et terres de notre obéissance dans lesquelles il se trouvera les dits bains et fontaines, pour icelles visiter, rechercher les diverses propriétés et la qualité d'icelles, en communiquer avec le dit sieur surintendant, et icelles connues, en faire des traités puis les divulguer, à fin que chacun s'en puisse servir, ainsi que, par le sieur surintendant, il sera avisé de les recommander aux magistrats et officiers des lieux, et autres qu'il appartiendra, pour en avoir le soin et leur remontrer les réparations et entretiens nécessaires à la conservation d'icelles et à la commodité et soulagement de ceux qui y cherchent guérison”.

58

Ainsi, pour la première fois, sous le règne d'Henri IV, la monarchie administrative qui s'affirme au lendemain des guerres de religion met en place une organisation générale des bains et sources thermales à l'échelle de tout le royaume : étude des propriétés des sources, rédaction de traités pour diffuser ces études, entreprendre les travaux de réparation, entretien et amélioration des thermes en vue du confort et du soulagement des malades. Le premier titulaire de la Surintendance des eaux fut Larivière, premier médecin du roi Henri ; cette charge fut confirmée par Louis XIII en faveur de Bouvard, puis par Louis XIV en faveur, successivement de Daguin et de Fagon. Autour de la Surintendance, se mettait en place un corps de médecins intendants des eaux dans les différentes régions ; ceux-ci bénéficiaient à ce titre de pensions et gages, ainsi que “des honneurs, prérogatives, prééminences, libertés, immunités, franchises et exemptions de taille”.

Épopée scientifique - Stagnation médicale

Le XVII^e siècle, en France, fut un temps de contraste entre le rayonnement de la monarchie française, la première d'Europe au temps du Roi Soleil, et la médiocrité

de la médecine de ce temps. Alors que Galilée faisait triompher la primauté de l'observation et de l'esprit expérimental en astronomie et en physique, que le génie de Newton, Leibniz, Descartes, Pascal, parmi tant d'autres, décrivait la nature en langage mathématique et en établissait les lois, la médecine restait empêtrée dans le dogmatisme le plus étroit, en dépit de quelques découvertes majeures avec la création de l'histologie par l'usage du microscope (Malpighi, 1628-1694) et la découverte de la circulation du sang par Harvey (1578-1657). Le Diafoirus du *Malade Imaginaire* de Molière présente ainsi son fils Thomas : “*Sur toutes choses, ce qui me plaît en lui, et ce en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang et autres opinions de la même farine*”. Et Guy Patin, ce médecin mondain, à l'esprit borné, pourfendeur du thermalisme, déclarait à propos de la découverte d'Harvey : “*Tous ces messieurs sont trop curieux de telles nouveautés. Il vaudrait mieux qu'ils étudiasSENT la science des anciens dans Hippocrate, Gallien et Fernel*”.

Recul de l'hygiène - Stagnation du thermalisme

Au cours du XVII^e siècle, la science hydrologique ne fit guère de progrès. L'hygiène corporelle était d'ailleurs fort négligée ; à l'exemple de la cour du Roi Soleil à Versailles, la noblesse préféra l'usage du parfum à celui des ablutions. Déjà, Henri IV sentait mauvais et déconseillait à ses maîtresses de se laver quand il leur rendait visite. Louis XIII prit ses premiers bains de jambes à l'âge de six ans. Louis XIV se lavait le visage et les mains à l'eau de Cologne (Cf. *Dictionnaire du Grand Siècle*, sur la direction de F. Bluche). Aussi la boisson était-elle devenue le mode d'utilisation privilégié des eaux minérales.

Trois astres thermaux au service des rois et de leurs courtisans : Forges, Vichy, Bourbon

Les villes d'eaux les plus proches de Paris, de Versailles et de la Cour du roi furent les plus fréquentées au cours du XVII^e siècle.

- Pougues reçut la visite des trois rois de ce siècle : Henri IV, Louis XIII et Louis XIV ; mais les astres thermaux de premier éclat furent, en ce temps, Forges, Vichy et Bourbon-l'Archambault.
- Forges surtout était fameuse. Louis XIII y vient en 1633 pour tenter de réparer sa santé délabrée, accompagné de la reine Anne d'Autriche, du cardinal de Richelieu avec deux cents mousquetaires à pied et cent arquebusiers à cheval, ainsi que de la cour entière, ce qui valut aux trois sources de Forges leurs noms

de Royale, Reine et Cardinal. La réputation de Forges fut à son zénith lorsque la Reine Anne d'Autriche fut guérie de sa stérilité à la suite d'une saison, en 1637, et donna naissance au futur Louis XIV. À la suite de quoi, mille jeunes femmes désireuses d'avoir des enfants vinrent chercher secours dans l'usage de ces eaux. Le traitement de la stérilité demeurait, comme au siècle précédent, une des indications principales des eaux thermales. On venait toutefois y chercher la guérison des maladies les plus diverses : “*Les maladies les plus diverses amenaient des foules dans cette résidence enchantée*, écrivait Linaud, *un médecin du lieu, en 1647 ; il serait plus aisément de dire quels sont les maux auxquels les eaux minérales de Forges ne sont pas propres, que de faire le détail de tous ceux qu'elle guérissent*”. Ce site était en effet vraiment enchanteur : “*De grands bois et de petits bocages, mille petites prairies ombragées de quantité d'arbres fruitiers, des allées tout à fait commodes pour promener les buveurs qui sont obligés de prendre cet exercice. Cette promenade était une longue allée tout au long d'un grand bois, où l'on laissait croître les arbres d'un côté pour faire de l'ombrage, afin que, de l'autre, la vue ne fut point privée de découvrir mille petits paysages*”.

60

En 1656, Mademoiselle de Montpensier fit une saison à Forges où, écrit-elle, “*il vient de toutes sortes de gens, des moines, des religieux, des prêtres, des ministres huguenots, des grands de tous pays, de toutes professions*”. Il est vrai que les thermes avaient été aménagés par les Capucins qui leur avaient donné leur nom... Dans ces mémoires, la Grande Mademoiselle décrit aussi le mode de vie pratiqué à Forges : “*On se lève à six heures au plus tard ; on va à la fontaine, on se promène pendant qu'on "prend" les eaux ; il y a beaucoup de monde ; on parle aux uns et aux autres ; le chapitre du régime et de l'effet des eaux est souvent traité, aussi bien que celui des maladies qui y font venir les gens et du progrès qu'on fait à les détruire. On sait tous ceux qui sont arrivés le soir ; quand il y a des nouveaux, on les accoste ; c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connaissance ; l'absorption de l'eau étant faite sur les huit heures, on s'allait promener dans le jardin des Capucins sous allée couverte, flanquée de nombreux retraits indispensables à des gens qui avaient une telle quantité d'eau... après qu'on s'est promené, on va à la messe ; puis chacun va s'habiller... On dîne à midi avec beaucoup d'appétit ; l'après-dîner, on me venait voir ; à cinq heures, j'allais à la comédie... ; à six heures, on soupe et l'on va se promener aux Capucins où l'on dit les litanies... puis, à neuf heures, chacun se retire*”. (*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*). Ainsi, la matinée était occupée aux soins de la santé, qui consistait essentiellement dans l'absorption d'un grand nombre de verres d'eau ; la matinée se passait à éliminer cette eau au cours d'une promenade animée par la conversation, dans le jardin des Capucins.

L'après-midi était occupé à faire des visites et à jouer au trictrac et au piquet chez les dames qui recevaient. “*Forges est un pays où la passion du jeu se communique comme celle de l'amour*” écrivait Colletet.

- Vichy partageait avec Forges une célébrité justement acquise par les vertus de ses eaux. Nous connaissons, grâce aux “lettres” de Madame de Sévigné, les soins de Vichy, dans une description imagée : “*On va à six heures à la fontaine ; tout le monde s'y trouve ; on boit et on fait une fort mauvaise mine... ; on tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidentiellement de la manière dont on les rend ; il n'est question que de cela jusqu'à midi*”. Quant à la douche : “*on est toute nue dans un petit lieu sans terre où se trouve un tuyau de cette eau chaude qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement, c'est une chose assez humiliante*”. Madame de Sévigné, comme les autres personnes de qualité, était accompagnée de son médecin personnel ; sa fonction consistait notamment à lui parler pendant la douche derrière un rideau, et de lui faire la lecture pendant les deux heures qu'elle suait à la suite de cette douche !
- Bourbon-l'Archambault, que l'on appelait Bourbon tout court, fut, au grand siècle, la troisième des villes d'eaux à jouir d'une réputation mondaine. La foule s'y pressait ; les logements y étaient pris d'assaut ; les plus grands seigneurs s'estimaient heureux d'y coucher sous les chaumes. La vie y était joyeuse : concerts, mascarades, danses, bals...

Effacement des bains des Pyrénées

Les villes d'eaux pyrénéennes furent un peu délaissées. La plus fréquentée était Bagnères : Richelieu, Mazarin y séjournait. Le duc de Chartres y recouvra la santé. Madame de Maintenon y accompagne le duc de Maine en 1675 ; deux ans après, celui-ci fit une saison dans le hameau, quasi-inabordable à l'époque, de Barèges, toujours accompagné de Madame de Maintenon. Le médecin du roi, Fagon, vint en examiner la composition des eaux avant d'y envoyer Louis XIV soigner sa fistule. Un maître apothicaire, Montlaur, courtisan fieffé, s'écriait à ce propos : “*Il y a plusieurs personnes qui ont bu de l'eau royale et qui s'en sont trouvées bien ; il était juste que cette eau, venant par les ordres du roi, fasse des miracles, puisque toute la vie de ce grand monarque en est remplie !*”. Et flatteurs d'applaudir, aurait dit La Fontaine...

Les frétayrés : au cours du XVII^e siècle, et depuis la fin du XVI^e siècle, une pratique thermale originale était en honneur à Cauterets, celle des frotteurs ou frétayrés, ancêtres de nos masseurs. On envoyait à Cauterets les femmes stériles pour s'y faire frotter :

Florilège thermal

*“Les eaux de Cauterets pour les plaies sont bonnes,
Mais je m’étonne fort de beaucoup de personnes
Qui font aller leur femme en une telle part
Pour s’y faire frotter alors qu’il est bien tard”.*

(Auger Gaillard, *Discours des bains de Cauterets*, XVI^e siècle).

Il s’agissait là d’un office public, confié devant notaire par les consuls des communes : “*L’an 1604 et le seizième de mai... avons baillé puissance, liberté et permission à Bernard de la Lubie, de Cauterets, de servir aux bains de débat et au bain appelé des Cagots, et en ceux-ci de faire office de frotter toutes personnes qu’il en sera requis... promettant le dit La Lubie de faire son devoir au dit état et de n’y contrevénir*”.

La méthode reste en usage jusqu’au XIX^e siècle chez les matrones et accoucheuses de Cauterets. “*Elle consistait, dans les maladies de longue durée, à enfoncer les poings dans la région de la rate et du foie, et à masser avec force les régions lombaires et le haut des cuisses*” (Dr. Dandirac).

Le thermalisme au siècle des Lumières (1715-1789)

62

La France au siècle des Lumières

Par opposition à la période précédente, ce temps des Lumières fut un temps de paix, de développement économique et d’organisation administrative.

- “*De 1715 à 1792, la France n’a pas été envahie ; pendant soixante-dix-sept ans, le peuple français a vécu à l’abri du danger, dans une sécurité complète. Les grandes épidémies ont disparu. La dernière peste est de 1720 à Marseille*” (P. Gaxotte, *Histoire des Français*).
- Après la débâcle du papier monnaie dans le système de Law, la monnaie va rester stable à partir de 1726 jusqu’à la Révolution. Il va en résulter un mouvement d’expansion économique, l’enrichissement des campagnes. C’est le temps de la révolution industrielle du coton, de la houille, de la machine à vapeur.
- Après les grandes découvertes du siècle précédent, le temps des Lumières va surtout s’attacher à en développer les applications pratiques et techniques, dont l’*Encyclopédie* (1750-1780) nous apporte l’éclatant témoignage.
- L’administration connaît son âge d’or autour des quarante conseillers d’état, des soixante-douze maîtres des Requêtes, des Intendants de province dont les pouvoirs sont renforcés et précisés.

Le thermalisme des Lumières

Les Intendants

Dans les grandes régions thermales, les Intendants vont s'attacher au développement des villes d'eaux dont ils ont la charge.

Pour les Pyrénées, une Généralité est créée à Auch, aux dépens des Généralités de Pau et de Montauban, afin de regrouper sous l'autorité d'un même intendant, l'ensemble des villes d'eaux pyrénéennes.

Développement du réseau routier

Avec le concours du corps des ingénieurs du corps des Ponts et Chaussées, créé en 1750, le réseau routier va s'étendre, se transformer. De belles routes carrossables vont remplacer le vieux chemin de terre ; un effort particulier va être consacré aux routes d'accès des principales villes d'eaux. Les Intendants de la Généralité d'Auch, en particulier Megret d'Étigny, réalisèrent la grande transversale Bayonne-Toulouse, ainsi que, à partir de celle-ci, les pénétrantes pyrénéennes en direction des principales villes d'eaux. Celles-ci devenaient beaucoup plus aisément accessibles à partir des grandes villes, et notamment de Paris, Bordeaux, Toulouse.

Médicalisation du thermalisme

Un troisième caractère du thermalisme des Lumières fut sa médicalisation. De grands médecins hydrologues s'attachèrent à une analyse chimique qualitative des sources, avec les moyens de leur temps, et s'efforcèrent d'établir une clinique thermale fondée sur une observation impartiale des maladies et des effets des différentes sources thermales. Le plus célèbre d'entre eux fut le béarnais Théophile de Bordeu : “*La plus sûre manière de connaître un médicament, écrit-il, c'est d'observer les phénomènes qu'il produit, de voir la liaison des phénomènes entre eux, et de les comparer*”. Aussi, à la croyance un peu magique en la vertu des sources, se substitue peu à peu l'étude de la composition et des propriétés des eaux (E. May).

En 1772, est créée la Commission royale de médecine. Dans ses attributions, trois de ses membres sont désignés *pour veiller, en qualité d'inspecteurs généraux des eaux minérales, sur toutes les dites eaux déjà connues, faire les recherches nécessaires pour en découvrir de nouvelles ; s'il y a lieu, en faire l'analyse pour en déterminer les vertus et les propriétés, en donner le précis au public, après, toutefois, en avoir fait le rapport à la commission et que tout y aura été exécuté et approuvé* (article 23 de l'ordonnance).

Certaines villes d'eaux, les plus renommées, bénéficiaient de la présence d'un médecin intendant des eaux minérales, mais beaucoup d'autres étaient privées de

toute présence médicale. Aussi, les grands personnages se faisaient-ils suivre de leur médecin personnel. Les apothicaires commençaient à fournir au thermalisme quelques excellents chimistes, tel le bigourdan Jean Moulaus qui analyse les eaux de Bagnères et de Barèges (Jean Moulaus *les vertus des eaux minérales de Bagnères et de Barèges*, Toulouse cité par P. Molinery. Op.cit.).

Tout un personnel auxiliaire technique était employé dans les thermes, avec des fonctions précises : fontainiers, puiseurs, baigneurs, maîtres-baigneurs. Pour le transport des malades aux sources, notamment en montagne, il y avait une corporation de porteurs de chaises, organisée selon des statuts rigoureux.

En 1780, la Commission royale de médecine fit paraître “*Le catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de la France en particulier, avec une notice de toutes les eaux minérales de ce Royaume*” (Cf *Bulletin de la Société d'Hydrologie de Bordeaux*, mai 1924 et *Presse Thermale et Climatique*, 15 juin 1924). Les eaux minérales eurent aussi droit à un article dans l'*Encyclopédie de d'Alembert et Diderot* ; cet article, sans originalité, se contente de résumer le *Précis des eaux minérales* du MontPELLIÉRAIN Charles Le Roy (*Encyclopédie*, Tome X. p:1765).

L'Europe thermale

64

Le climat de paix, l'amélioration des réseaux routiers, et plus encore, l'adoption par toute l'élite européenne de la langue, de la culture et des modes de vie français, donna au thermalisme de ce temps un caractère nettement européen. Les Français fréquentaient en nombre les eaux de Spa, Aix-la-Chapelle, Schwalbach, Bade, alors que les villes d'eaux françaises accueillaient une clientèle venue de toute l'Europe.

Les pratiques thermales

Toutefois, les pratiques thermales n'avaient guère évolué.

- La cure de boisson gardait une place essentielle. À Aix-la-Chapelle, par exemple, les effets de l'absorption des eaux faisaient l'objet principal des conversations : “*Les eaux passent-elles biens ? Vous purgent-elles ? Quelles voies prennent-elles chez vous ? Leurs effets sont-ils fréquents ? Les gardez-vous longtemps ? Les rendez-vous vite ? Ne vous chargent-elles pas ?*” (M. de Bligny). Et celui-ci d'ajouter : “*J'ai voulu goûter de cette eau fameuse ; elle fleure les œufs pourris ; elle a quelque chose de salé sur la langue, bref elle rebute le palais le moins délicat. Pour faire comme tout le monde, j'en ai vidé plusieurs gobelets, avec l'aide de citron et de racine de guimauve que je me suis vite mis à la bouche*”.

- Le bain était toujours à l'honneur : “*Pour le bain, écrit M. de Bligny, on revêtait l'uniforme des baigneurs ; des caleçons d'une forme particulière : un linge*

plié en deux, avec une ouverture pour passer une cuisse seulement et un cordon à la ceinture pour l'attacher autour des reins ; ...on vous ôte aussi la perruque pour vous casquer d'un bonnet grotesque en forme de coiffe. Le bain en lui-même est un réservoir triangulaire de douze à quinze pieds de long, sur dix à douze de large et cinq de profondeur, avec quelques degrés pour y descendre et des sièges alentour”...

- La douche faisait partie intégrante des soins : “*Elle se donnait dans le bain même : enveloppé d'un drap, le malade s'assied dans un fauteuil de bois et se place sous une espèce de tuyau terminé en forme d'arrosoir qui sort des murs et qui, au moyen d'une pompe qu'un valet fait jouer au dehors, conduit l'eau en petite pluie sur la partie malade*”.
- La vieille pratique des étuves destinées à la sudation était plus que jamais à la mode : “*quant au bain d'étuves, l'appareil consiste en une espèce de boîte de quatre pieds de haut sur trois pieds de large ; elle est doublée intérieurement de linges propres et contient un siège sur lequel le malade se pose, vêtu d'une simple chemise. La boîte se ferme exactement de tous côtés, pour que l'air n'y puisse pénétrer ; un rabat sur le dessus, formé de deux planches taillées chacune en demi-lune et qui se rejoignent autour du col, de façon qu'on aperçoit la tête du malade. Le pavé de la chambre est percé en rond, immédiatement au-dessus d'un tuyau dont l'ouverture, à l'aide d'une soupape en cuivre, donne plus ou moins d'issue aux vapeurs d'eau chaude... Rien de plus drôle que la tête de ce malheureux surpris par des connaissances en telle posture ; il ne peut cacher sa confusion, et se doute bien qu'il servira de plastron aux quolibets de sa compagnie*”.

Essor du thermalisme pyrénéen

Pour ce qui concerne les villes d'eaux de Béarn et de Bigorre, elles étaient encore peu fréquentées dans la première moitié du XVIII^e siècle, à l'exception de Bagnères. À partir du milieu du siècle, la construction du réseau routier, la prise en charge directe pour les intendants et leurs subdélégués de l'aménagement des villes thermales et de leurs bains, et surtout les publications médicales de Théophile de Bordeu, vont leur donner un essor considérable (Th. De Bordeu, *Recherches sur les eaux minérales des Pyrénées*, 1746).

La reine des villes d'eaux pyrénéennes demeurait Bagnères, qui disputait à Forges la palme de la célébrité.

L'intendant Megret d'Étigny attire l'attention du roi Louis XV et du duc de Richelieu, gouverneur de Gascogne, sur les fontaines de Luchon.

Les Eaux-Chaudes retrouvèrent leur réputation du temps de la cour de Navarre.

Les Eaux-Bonnes furent proclamées souveraines contre les maladies de poitrine.

À Cauterets, après une longue éclipse, les publications de Jean-François de Borie vinrent confirmer leur réputation et sa clientèle commença à naître à partir de l'ouverture de la route (vers 1760). Jean-François de Borie décrivait “*les merveilles de guérison qu'on a vue qu'elles produisent*”. Théophile de Bordeu, dans sa 22^{ème} lettre à Madame Sorberio rapportait ses observations sur les propriétés des eaux de Cauterets. Il insistait déjà sur les excellents résultats de la source de la Raillère sur les maladies des poumons et de la voix, et ceux de la source Mauhourat pour *alléger la poitrine et diminuer l'asthme humide*. Les ophtalmies, les rhumatismes et le traitement de la stérilité faisaient aussi partie des indications de ces eaux. Il signale que la source du Bois a guéri une quantité considérable de rhumatismes. La surveillance médicale était confiée à un médecin intendant des eaux de Cauterets, le Sieur Lacrampe d'Argelès ; il y avait aussi, en 1777, un chirurgien inspecteur des eaux de Cauterets, le Sieur Peyroubat qui donnait gratuitement ses soins aux soldats malades envoyés aux bains, ainsi qu'aux pauvres de l'endroit, moyennant une gratification de deux cents livres chaque année, à prendre sur le produit des octrois. Grâce au zèle de Monsieur de Fornets, subdélégué de l'intendant, un chemin carrossable commode conduisant aux eaux de la Raillère avait été construit dès 1765 et “*en rendait l'accès facile et assuré*”. Sa vigilance s'étendait aussi “*à la police des bains et à tout ce qui pouvait rendre aux étrangers le séjour plus agréable*”.

Aussi, venaient aux bains de Cauterets *une infinité de personnes attaquées des maux de poitrine, tant du Royaume que de l'étranger* (Rapport de l'ingénieur Préault à l'Intendant, 1773). Parmi ces visiteurs, quelques célébrités du monde de la noblesse : Madame d'Epinay, femme de lettres en 1760 ; la duchesse de Choiseul, dont le salon était célèbre dans l'Europe entière, en 1761 ; le maréchal duc de Richelieu. La duchesse de Choiseul était accompagnée, pendant son séjour, de toute une cour, dont faisait partie l'abbé de Voisenon. Celui-ci, dans ses lettres à son ami Favart, décrit la vie aux eaux de Cauterets : “*Les matinées sont occupées à boire les eaux, aux bains et aux douches ; on mène aussi à la fontaine les chevaux poussifs... Pendant la journée, les valétudinaires restaient au logis à jouer au pharaon ou à la cavagnole ; les plus valides allaient pêcher des truites dans les gaves de montagne ; parfois, on organisait de grandes parties de chasse à l'isard, à l'ours, à la biche. Ces jours-là, Voisenon se faisait transporter en chaises à porteurs. Les “millassous” du pâtissier le consolaient de tout : “Ah ! ces galettes de miel et de maïs !” Voisenon en mangeait toute la journée... On représentait des pièces ; on organisait des séances de jeux floraux, où chacun chantait des couplets à sa façon ; on récitait quelques pièces de vers. On assistait à quelque fête locale, organisée par les gens du pays. On s'amusait*

à les voir franchir des haies pour gagner des prix, tandis que les femmes luttaient de vitesse entre elles en tenant un œuf placé dans une petite cuillère, ou en portant sur la tête, sans le maintenir, un baquet d'eau rempli jusqu'au bord, et telle était leur habileté, que la plupart arrivaient au but sans faire d'omelette et sans être mouillées. La réjouissance se terminait généralement par le branle ossalois ; alors la cohorte des baigneurs se mêlait joyeusement aux indigènes, et rien n'était plus charmant que le déroulement de ces couples où s'harmonisaient les capulets écarlates, les corsages damasquinés, les fichus à fleurs des femmes, aux vestes sombres égayées de gilets blancs des hommes..., tandis qu'au son des tambours, du flageolet et de la viole, les nattes blondes ou brunes enrubbannées de liens multicolores s'envolaient au-dessus des bérrets rouges et bruns" (Y. Lortel, *Une saison à Cauterets en 1761 : la cure de l'abbé de Voisenon*).

Le thermalisme et la révolution

La saison 1789 s'annonçait des plus brillantes dans les villes d'eaux. À Nérac, se trouvaient de nombreux étrangers de marque ; bals et fêtes se succédaient. Les idées nouvelles étaient accueillies avec sympathie par une grande partie de la clientèle aristocratique. Tout va basculer avec la guerre et la Terreur. Les nobles et les prêtres non jureurs durent chercher refuge à l'étranger. Les représentants en mission les firent pourchasser dans les villes d'eaux, où on les soupçonnait de se cacher, parfois à juste titre, notamment dans les lieux de cure proches d'une frontière. À Cauterets, il en coûtait deux livres de se faire conduire en chaise à porteurs jusqu'à la frontière espagnole. Après la fin de la Terreur, en 1795, le nouveau Comité de Salut public donna mission à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lomet de rechercher les travaux à entreprendre pour faire bénéficier les défenseurs de la République du secours des sources des Pyrénées et "utiliser ces eaux salutaires au profit des citoyens peu fortunés et de l'humanité souffrante...".

La clientèle aristocratique fut remplacée par les militaires invalides, blessés ou malades. Les thermes furent réquisitionnés dans ce but ; mais les propriétaires des thermes furent payés, avec deux ou trois ans de retard, en monnaie dévaluée, ou ne furent jamais indemnisés. Sources et villes d'eaux changèrent parfois de nom : Bourbon-Lancy devint Bellevue-les-Bains, Bourbon-l'Archambault devint Burges-les-Bains ; à Barèges, le bain de la Chapelle prit le nom de bain de la Grotte, et la source Royale baptisée bain de la Montagne. À Cauterets, la municipalité décida que les bains de César s'appelleraient désormais bains de Brutus "ne voulant pas qu'il reste des noms de tyrans sur les établissements publics, voulant au contraire rappeler aux républicains les noms des amis de la liberté".

La plupart des villes d'eaux se retrouvèrent en fâcheuse posture à la fin de la Révolution : bâtiments non entretenus, citoyens ruinés, caisses vides...

Le thermalisme dans la première moitié du XIX^e siècle (1800-1850)

Naissance de la médecine moderne

Le XVIII^e siècle médical s'achève par une grande découverte, celle de la vaccination jennerienne (1796). Pour la première fois dans l'histoire, il devenait possible de lutter efficacement contre un des grands fléaux millénaires de l'humanité.

Au XIX^e siècle, c'est en France que naît véritablement la médecine scientifique moderne. Le recours à l'autorité des Anciens fait définitivement place à l'observation et à l'expérience.

- Bichat, mort à 31 ans, fonde l'histologie moderne avec son *traité des membranes* en 1801 et *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* en 1802.
- Laennec établit les bases solides de la médecine moderne jusqu'à nos jours sur les bases de la méthode anatomo-clinique : il compare les signes recueillis avec rigueur au cours de la maladie (inspection, palpation, percussion, auscultation) avec les lésions anatomiques constatées à l'autopsie.
- Grâce à la méthode anatomo-clinique, Laennec isole et décrit un grand nombre de maladies clairement identifiées : tuberculose pulmonaire, pleurésie, dilatation des bronches, cirrhose du foie ainsi que la plupart des cardiopathies. Dans la ligne de ses travaux, et en appliquant sa méthode, Bretonneau décrit les lésions intestinales de la fièvre typhoïde et Louis en décrit avec précision les signes (1829). Corrigan identifie l'insuffisance aortique ; il en décrit complètement les signes et les lésions (1832). Bouillaud fait de même, à partir de 1835, pour l'insuffisance et le rétrécissement mitral ; il décrit le frottement péricardique. Richard Bright décrit, à partir de 1827, les différents types de néphrite. L'usage du thermomètre se généralise à partir de 1830.
- L'enseignement de la médecine est réorganisé de fond en comble (Fourcroy, Cabanis, Chaptal) : une formation pratique, acquise par la dissection et la fréquentation régulière et obligatoire des hôpitaux complète l'enseignement théorique. *L'hôpital n'est plus seulement le refuge de la misère ; il devient un lieu d'apprentissage* (cf JF Sournia). L'Internat des Hôpitaux de Paris, né en 1802, devient la grande école de médecine, destinée à former l'élite médicale, à partir de l'expérience hospitalière, auprès de maîtres prestigieux.
- La pratique des accouchements devient une discipline médicale rigoureuse avec Jean-Louis Baudeloque, la maternité de Port-Royal et la création de l'école de Sages-femmes.

- Napoléon-Bonaparte contribua puissamment à la mise en place de cette nouvelle médecine : grâce à lui, la pratique de la vaccination antivariolique fut peu à peu généralisée à toute l'Europe. Il privilégia l'hygiène publique, la construction des égoûts : il fit de la Dalmatie, sous domination française, la région modèle pour la mise en œuvre de ses idées sur l'hygiène publique. Il eut une claire conscience de l'inefficacité des médicaments de son temps : “*Seul le quinquina trouva grâce à ses yeux*” (JF Lemaire).

Renouveau du thermalisme et de sa législation

En revanche, à la suite des grands cliniciens de son temps, de Corvisart en particulier, Napoléon fut un fervent adepte de la médecine thermale et favorisa le développement des villes d'eaux. Le Consulat et l'Empire (1800-1814) furent une période de renouveau pour la plupart des villes d'eaux, notamment celles des Pyrénées. Cette vogue du thermalisme ne fit que se confirmer sous la Restauration (1815-1830) et la Monarchie de Juillet (1830-1848). Il est frappant de noter que beaucoup des projets d'amélioration des villes d'eaux, différés du temps de Napoléon à cause des guerres incessantes et des désastres militaires à partir de 1810, furent repris et réalisés au cours des décennies suivantes, dans la paix retrouvée.

Les établissements thermaux sont toujours régis, pour une part de nos jours, par l'ordonnance du 18 juin 1823, promulguée par Louis XVIII. Ce texte, en son article premier, établit une autorisation préalable et *une inspection d'hommes de l'art pour toute entreprise ayant pour effet de livrer ou d'administrer au public des eaux minérales naturelles ou artificielles*.

L'article 3 précise que *l'inspection sera confiée à des docteurs en médecine ou en chirurgie*.

L'article 19 garde toute son actualité : *Les établissements d'eaux minérales qui appartiennent à des départements, à des communes ou à des institutions charitables seront gérés pour leur compte... Ces produits ne seront pas confondus avec les autres revenus, et continueront à être spécialement employés aux dépenses ordinaires et extraordinaires des dits établissements, sauf les excédents disponibles après qu'il aura été satisfait à ces dépenses*.

Et l'article 24 précise : *En cas de mise en régie, le régisseur sera nommé par le préfet. Si l'établissement appartient à une commune ou à une institution charitable, la nomination ne sera faite que sur la présentation du maire ou de cette administration... Si l'établissement appartient à plusieurs communes, les présentations seront faites par le maire de la commune où il se situe*.

Les sources et leurs indications

C'est dans ce cadre que la médecine thermale émerge peu à peu d'un fatras pour édifier une clinique thermale fondée sur l'observation de maladies bien définies et des résultats constatés lors des traitements thermaux. En même temps, certains établissements vont se spécialiser dans le traitement de pathologies pour lesquelles leurs sources ont fait preuve d'une plus grande efficacité.

À partir de 1815, les ouvrages consacrés à la médecine thermale se multiplient. Trois d'entre eux connaissent une grande diffusion :

- *Manuel des Eaux Minérales de France* par Ph. Patissier, docteur en médecine, ancien élève interne de l'Hôtel-Dieu de Paris (1818, puis l'édition en 1837).
- *Précis Historique sur les Eaux Minérales les plus utilisées en médecine* par JL Alibert, premier médecin du roi, professeur à l'école de médecine de Paris.
- *Rechercher sur l'action thérapeutique des Eaux Minérales* par le docteur Léon Marchant (1832).

Ces différents ouvrages nous permettent de nous faire une idée précise de l'évolution de la médecine thermale dans cette première moitié du XIX^e siècle. Référons-nous, par exemple, à l'édition 1818 du *Manuel des Eaux Minérales de France* du Docteur Ph. Patissier.

Ce qui domine dans ces ouvrages, c'est d'abord le fait que la classification des eaux minérales repose sur l'analyse chimique. Au XIX^e siècle, à partir des travaux de Lavoisier, nous entrons dans l'âge de la chimie. Pharmaciens et chimistes vont, dès lors s'attacher à l'étude des eaux minérales, en mettant en œuvre les progrès de l'analyse chimique de ce temps. Ils en viennent à distinguer quatre grandes classes d'eaux minérales :

1 - Celles qui sont caractérisées par la présence de gaz hydrogène sulfuré qu'ils nomment eaux minérales hydrosulfureuses.

• Les propriétés médicales qui leur sont attribuées sont encore bien vagues :

- les maladies de l'estomac lorsqu'elles sont prises en boisson,
- la guérison des "pâles couleurs",
- le rétablissement des règles diminuées ou supprimées,
- la guérison des ulcères et des suites de coup de feu, sous forme de douche,
- les maladies de la peau,
- l'aide au traitement mercuriel dans les maladies vénériennes,
- les paralysies, raideurs articulaires, sciatiques, douleurs rhumatismales anciennes,

- “prises en boisson, elles accélèrent la circulation, diminuent le sommeil, augmentent la transpiration et l'appétit ; elles excitent le crachement du sang chez les personnes qui y sont disposées. On les coupe souvent avec du lait ou des boissons émollientes”.
- Les principales sources hydrosulfurées sont situées dans les Pyrénées ; de grands édifices thermaux sont construits :
 - Barèges, connue dans tout le royaume, surtout recommandée pour les plaies d'armes à feu,
 - Saint-Sauveur, *plus appropriée aux tempéraments irritables*,
 - Cauterets, favorisé par l'attrait du paysage naturel, indiqué dans les affections rhumatismales chroniques, les dartes, l'asthme humide, les engorgements du col de la matrice, etc. (fig. 4).
 - Eaux-Chaudes (ou Aygues-Chaudes), auxquelles on attribue une vertu particulière pour la génération : eaux emprégnadères ou engroisseuses depuis le temps de Henry IV,
 - Bonnes (ou Aygues-Bonnes), les célèbres eaux d'arquebusades, les plus douces des Pyrénées, indiquées aussi dans les affections catarrhales et les maladies de la poitrine,
 - Bagnères-de-Luchon, aux eaux célèbres depuis l'Antiquité proches de celles de Barèges et de Cauterets,
 - Ax, où se trouve le bassin des ladres, ou bassin des lépreux.

Il cite encore, parmi les stations pyrénéennes, Vernet, Cambo, Olette, Labassère, Molitg, et, en dehors des Pyrénées, Bagnols-de-Lozère, Digne, Aix-en-Savoie, Aix-la-Chapelle, Saint-Honoré, Enghien *dont la source est presque au milieu de la vallée et sort entre les pièces de bois du pilotis de l'étang... on l'appelle ruisseau puant.*

2 - Les eaux caractérisées par la présence de gaz carbonique, qu'ils dénomment eaux minérales acidulées.

- *Elles sont très communes en Auvergne.*

- *Elles sont conseillées dans les affections bilieuses, les fièvres malignes et putrides... les pâles couleurs, les affections nerveuses, les engorgements des viscères, la mélancholie.... Elles paraissent avoir une action particulière sur l'estomac et l'intestin.*



Fig. 4 : Bains de la Baillère à Cauterets
Collection de l'auteur.

Florilège thermal

Les villes d'eaux les plus renommées de ce groupe sont :

- Le Mont-d'Or (sic) séjour peu agréable mais réputation justement méritée pour les pulmoniques et les asthmatiques,
- Vichi (sic), qui mérite une des premières places parmi les eaux salutaires du royaume... . Et c'est surtout dans les maladies chroniques de l'estomac, du foie, de la rate et des parties qui les entourent que leur action est suivie du plus grand succès,
- Ussat compte au premier rang de ses indications les excès de tension et de contraction des membres, les raideurs des articulations,
- Encausse, recommandée pour les dyspepsies, les fièvres tierces et quartes rebelles,
- Bagnoles-de-l'Orne, employées dans les ulcères atoniques et les plaies par arme à feu,
- Châtel-Guyon, dont les eaux jouissent de quelque réputation dans la débilité de l'estomac, les digestions tardives, les embarras des viscères de l'abdomen.

3 - Les eaux minérales ferrugineuses sont considérées comme les plus nombreuses. *Il n'est presque pas de pays qui ne possède une ou plusieurs sources martiales.*

72

Leur réputation est d'activer toutes les fonctions, d'être efficaces dans les suites d'hémorragie, d'être apéritives, de traiter les "pâles couleurs".

Les villes d'eaux de ce groupe constituent une sorte de pot pourri, où figurent nombre d'entre elles qu'on ne distingue plus du tout de nos jours par la présence de fer :

- Bourbon-l'Archambault, où l'on traite les rhumatismes chroniques,
- Spa, de réputation européenne, aux vertus les plus diverses,
- Forges, aux eaux toniques et apéritives, efficaces contre la stérilité,
- Contrexéville, dont les eaux sont considérées comme salutaires dans les catarrhes de la vessie, la gravelle, et toutes les maladies chroniques des reins.

4 - Les eaux minérales salines regroupent toutes celles qui tiennent en dissolution assez de sels neutres pour agir d'une manière marquée. On retrouve dans ce groupe la plupart des stations sulfatées et chlorurées.

Les propriétés qu'on leur attribue sont vagues et mal définies : toniques, apéritives, diurétiques, purgatives.

Les sources les plus connues d'entre elles sont assez disparates :

- Bourbonne-les-Bains, célèbre par son hôpital militaire fondé par Louis XIV pouvant contenir 500 militaires dont 100 officiers,
- Plombières, avec son bain des femmes réputé ; vanté pour les engorgements du bas ventre,

- Bagnères (fig. 5), aux eaux diurétiques, un peu purgatives et toniques,
- Aix-en-Provence, *propre à rafraîchir le teint des dames et à entretenir long-temps l'éclat de leur beauté*,
- Chaudes-Aigues, dont les eaux sont si chaudes (88°) que *les habitants s'en servent pour laver leur linge, préparer leurs aliments et chauffer leurs maisons*,
- Bourbon-Lancy, dont les eaux jouissent d'une grande efficacité dans les paralysies rhumatismales, les sciatiques, les suites de blessures, entorses, luxations, fractures,
- Dax, indiqué dans les rhumatismes chroniques et *dans toute espèce de difficultés de mouvement*,
- Capvern, dont les eaux ne sont pas encore bien connues ; on leur attribue des propriétés laxatives.

On ne possède pas encore d'analyse exacte sur les eaux d'un village situé à une lieue du Mont-d'Or (sic) et dénommé Bourboule ...

Les pratiques thermales

Les pratiques thermales demeurent, dans les grandes lignes, celles du siècle précédent.

- La boisson représente, avec les bains, l'essentiel du traitement. Elle est prise le matin, en quantité très importante et a pour effet principal de provoquer une diurèse abondante ; toutefois, des actions plus spécifiques commencent à lui être attribuées sur l'estomac, la circulation et les grandes fonctions de l'organisme.

“C'est à la pointe du jour, dans les belles matinées, que l'on va à jeun boire les eaux à la source. On les prend par verres de cinq à six onces ; on en boit d'abord quelques verres et on augmente chaque jour la dose jusqu'à la quantité qu'on peut supporter sans s'incommoder. On laisse entre chaque verre un intervalle d'un quart d'heure à une demie heure que l'on consacre le plus souvent à un exercice modéré. On peut boire, soit en se promenant, soit au bain, soit au lit... Les eaux minérales ne sont pas un remède à produire en peu de jours les effets dont il est capable. C'est par un grand nombre de petits effets, augmentés d'un jour à l'autre, qu'on obtient les plus parfaites guérisons. Il ne faut déjeuner



Fig. 5 : Bain du Valert à Bagnères-de-Bigorre
Collection de l'auteur

qu'une à deux heures après avoir cessé de boire... Quand on a fait usage des eaux pendant un mois à six semaines, il faut se reposer pendant une quinzaine et les reprendre si la maladie l'exige" (Ph. Patissier).

• Les bains sont considérés comme agissant principalement par leur température et aussi par leurs principes minéralisateurs :

- ils stimulent la peau, ce vaste émonctoire,
- ils assouplissent les parties ligamenteuses et tendineuses,
- ils rendent plus libres les mouvements des membres qui ont éprouvé contusions, entorses, fractures,
- ils détergent les vieux ulcères, les plaies fistuleuses,
- ils sont très recommandés pour les blessures, contre les douleurs rhumatismales, les engourdissements, les tremblements des membres et les paralysies.

Dans l'édition de 1837, Patissier précise que les bains se donnent à températures différentes [le thermomètre est entré en usage depuis 1830] : chaudes, 42°; tempérées, 32° à 36°; froides, 30° à 32°. Il recommande *les demi-bains pour soulager l'oppression respiratoire, les pédiluves destinés à calmer les céphalées, la dyspnée, la toux et ramener le sang vers les extrémités inférieures.*

Il insiste sur l'intérêt des bains collectifs en piscine, qui permettent des bains prolongés, jusqu'à six heures par jour, dans une eau constamment renouvelée. Voici la description qu'il en propose : "Quelle est la personne assez patiente pour demeurer aussi longtemps dans une baignoire, si l'ennui et la tristesse assiègent ceux qui n'y font pas diversion par une lecture ? Dans les piscines, la conversation est ordinairement gaie, amusante, variée ; chaque baigneur a, sur une table flottante, un panier dans lequel il tient son mouchoir de poche..., le journal ou ses livres ; il y prend son déjeuner ou son goûter ; souvent ces tables sont ornées de fleurs. Les malades guérissent en passant leur temps agréablement. Quant à la décence, la publicité de ces bains, autour desquels tout le monde peut circuler, en est une garantie ; il ne se passe rien de contraire aux bienséances. Avant d'entrer dans le bain, chacun se couvre d'une longue robe en flanelle, ou de grosse toile grise qui ne dessine pas trop les formes et qui enveloppe le corps depuis le cou jusqu'aux pieds... On peut d'ailleurs fixer des heures différentes pour les bains de chaque sexe, ou bien établir des piscines séparées et à différents degrés de température, comme cela se pratique à Plombières. Que les riches surmontent donc un vain préjugé ; qu'ils se plongent dans les piscines ; ils sont assurés d'y guérir plus vite et plus agréablement que dans les baignoires... Il nous paraît essentiel, ajoute le docteur Patissier, que, dans toutes les localités où les eaux thermales sont très abondantes..., on creuse de vastes bassins où les malades pourront se baigner, se promener à l'aide de

cordes tendues d'un côté à l'autre des bassins, et même s'exercer à la natation, comme on le fait à Aix-en-Savoie. Nous avons vu des jeunes gens scrofuleux se féliciter de cet exercice agréable et salutaire...; il n'est pas douteux que la faculté de nager dans une eau thermale doit ajouter à son efficacité. Nous sommes convaincus que les thermes où seront établis de semblables bassins attireront un grand concours de visiteurs” (Ph. Patissier, 1837).

- Les boues minérales sont employées en bains, ou sous forme de cataplasme.

“On peut plonger dans ces boues un membre, ou le corps tout entier ; on y reste aussi longtemps que dans un bain ordinaire. En sortant des boues, on se lave dans un bain et ensuite on se repose dans un lit” (Ph. Patissier, 1818). Dans l'édition de 1837, Ph. Patissier précise : “Leurs propriétés sont en général plus actives, probablement parce que les principes minéralisateurs sont plus concentrés... On les emploie sous forme de cataplasmes sur la partie malade... On se sert aussi en topique de la glairine, cette matière végéto-animale que déposent en grande quantité les eaux sulfureuses” (Ph. Patissier, 1837).

- Les bains de vapeur, ou étuves, s'emploient sous forme sèche ou humide.

“L'étuve humide est formée par les vapeurs qui se dégagent des sources très chaudes et qui sont retenues dans un cabinet construit en maçonnerie et bien voûté. Cette vapeur qui s'élève de la source pénètre à travers les ouvertures laissées à dessein dans le plancher du cabinet et le remplir d'une vapeur chaude et aqueuse. C'est dans ce cabinet que le malade reste nu, le corps entier étant exposé à l'action de cette vapeur chaude. Il sort de là bien essuyé, habillé chaudement ; il va dans un lit chaud, où il tâche de suer pendant quelques heures... Les bains de vapeur sont préférables dans une infinité de circonstances, aux bains d'immersion parce que l'eau vaporisée pénètre la peau d'une manière plus active... On s'en sert avec beaucoup de succès dans les douleurs rhumatismales, les sciatiques chroniques, les raideurs des articulations, la gale, les dartres, et autres maladies cutanées invétérées... À la sortie de l'étuve, on fait boire ordinairement un bouillon bien chaud, un verre de vin sucré ou quelques tasses d'une infusion théiforme, soit de fleur de sureau, de tilleul ou d'oranger, afin de favoriser et d'entretenir la température, que l'on doit prolonger plusieurs heures... On peut séjourner depuis une demi-heure jusqu'à deux heures dans un bain de vapeur” (Ph. Patissier, 1818).

- Les douches sont aussi un élément essentiel du traitement : “La douche est une colonne d'eau qui vient frapper avec une vitesse déterminée une partie quelconque du corps. L'appareil nécessaire pour la douche consiste dans un réservoir disposé à une hauteur plus ou moins considérable, et dont le fond donne

naissance à un tuyau terminé par un robinet ou un ajutage... Lorsque la colonne du liquide tombe verticalement et arrive directement sur la partie sur laquelle elle doit agir, la douche s'appelle descendante ; si la colonne est dirigée horizontalement, elle constitue la douche latérale ; enfin, lorsque l'eau jaillit de bas en haut, c'est la douche ascendante. La durée de la douche descendante peut varier de quelques minutes jusqu'à une heure, une heure et demie ; on douche successivement plusieurs points les uns après les autres... Quand la douche a trouvé un point douloureux, il faut l'arrêter sur ce point jusqu'à ce que la douleur s'apaise, si cela est supportable. La douche ascendante s'applique spécialement au vagin, au rectum et au périnée. Le tuyau conducteur de cette espèce de douche est terminé par un ajutage dont l'extrémité présente une ou plusieurs ouvertures. Le malade étant assis sur un siège convenablement disposé, on ouvre l'ajutage à une très petite distance de l'orifice à traiter. La douche est un des moyens les plus efficaces qui existent pour la guérison de plusieurs maladies chroniques ; elle est un sudorifique plus puissant que les bains... Après la douche, on doit se coucher dans un lit suffisamment chaud pour maintenir la température que la douche a commencé d'exciter" (Ph. Patissier, 1818).

76

Dans son édition de 1837, Ph Patissier introduit une nouvelle pratique, celle des injections, petites douches pour les plaies fistuleuses, la carie des os, les écoulements chroniques de l'uretère, les hémorragies de la matrice, les pertes blanches. Il indique aussi que *l'on retire quelquefois de très bons effets des eaux minérales en lavement, soit pour exciter les selles, soit pour agir localement sur les gros intestins malades* (Ph. Patissier, 1837).

Ce même auteur décrit une pratique utilisée à Aix-en-Savoie et à Néris, *le massage, qui consiste à presser, à pétrir les membres, à faire craquer les articulations et les onctions de tout le corps et les affusions d'eau froide, la peau étant couverte de sueur.*

Et l'auteur de conclure : *"Les eaux minérales en boisson, bains, boues, douches et étuves, tel est l'ensemble des moyens dont se compose le traitement actuel des maladies chroniques dans les établissements thermaux..."* (Ph. Patissier, 1837).

Dans la description des bains d'Aix-en-Savoie (ville d'eaux située à l'étranger en ce temps), Ph. Patissier, en 1837, nous apprend que *dans cette ville, est mise en œuvre une pratique spéciale, celle des bouillons : ceux-ci consistent en une source d'enceinte fort resserrée et fermée de toute part, où l'on arrive au fond d'une cuve carrée en pierres ; on se plonge une ou deux minutes dans cette eau pour recevoir par tous les points du corps l'action de l'eau et de sa haute température*. À Aix, la douche écossaise est aussi fort appréciée.

Du bon usage des eaux thermales

Le Manuel du docteur Patissier nous propose aussi un guide pour le bon usage du séjour thermal, dont les conseils gardent leur valeur à l'heure actuelle.

• *Il ne faut se déterminer à prendre les eaux que sur les conseils d'un médecin instruit après avoir bien expliqué son mal et son tempérament.* Bien que contemporain d'un *Traité de l'auscultation immédiate* de Laennec, ce conseil ne fait guère appel à l'examen du malade...

• Le médecin ne doit jamais attendre que le malade soit dans un état désespéré pour l'envoyer aux eaux, comme à son dernier refuge.

• *Il serait à désirer que chaque médecin donnât à celui qu'il envoie aux eaux un bulletin exact et détaillé de sa maladie ; instruit par lui, les médecins inspecteurs n'auraient d'autre tâche à remplir que celle de surveiller l'administration du remède, et de le faire concourir au traitement adapté.*

• *L'ignorance a fait naître, et la routine a conservé l'emploi des purgatifs avant et pendant l'usage des eaux minérales. L'expérience confirme chaque jour que les purgatifs sont nuisibles, lorsque les fonctions digestives se font dans l'ordre de la nature...*

• *La saignée, dont on fait un précepte général, est le plus souvent inutile et quelquefois même contre-indiquée....*

• *Si l'on est fatigué du voyage, il faut se reposer deux ou trois jours avant de commencer le traitement.*

Il est vrai qu'en ce temps, le voyage en diligence ou en malle-poste durait huit jours ou moins, dans des conditions d'inconfort difficile à imaginer aujourd'hui.

• *C'est avec l'aide de régime que l'on parvient à guérir les maladies les plus rebelles, et les eaux minérales n'ont aucune puissance si l'on n'observe en même temps les règles que prescrit l'hygiène :*

- respirer un air pur, faire renouveler souvent celui de l'appartement que l'on occupe, ne pas s'exposer à la chaleur du soleil ou au serin (fraîcheur du soir) qui est pernicieux auprès de quelques sources ;

- régler ses repas... *Les eaux minérales provoquent quelquefois un si grand appétit qu'il est dangereux de s'y abandonner... Dans les maladies graves et de longue durée, ce n'est pas en mangeant beaucoup qu'on reprend des forces ; plus de malades les ont perdues en mangeant trop, qu'en ne mangeant pas assez ;*

- *les vêtements contribuent beaucoup à la santé des hommes... Les vêtements doivent être légers et chauds. Les sources minérales sont presque toutes situées dans des vallons entourés de montagnes où la température atmosphérique est très variable ;*

- l'exercice est favorable à la guérison des maladies chroniques. Les promenades sont un objet important, et l'exercice, à pied, à cheval ou en voiture, est d'une nécessité impérieuse. Il convient d'éviter les exercices violents, longs et fatigants, du corps et de l'esprit. Les malades doivent régler leurs courses sur leurs forces ;
- les passions influent puissamment sur la santé. Les malades doivent bien se persuader que ce n'est pas en pensant toujours à leur maladie, et en s'occupant sans cesse de son traitement, qu'ils parviennent à guérir d'une manière plus prompte. Ils doivent éloigner de leur esprit les affaires, les inquiétudes, les chagrins de la vie ;
- la fièvre qui survient durant le traitement ne doit pas toujours inquiéter le médecin et le malade. Elle est souvent un moyen de guérison employé par la nature. Pendant sa durée, il faut suspendre la boisson d'eau minérale ;
- l'augmentation des douleurs n'est pas toujours un signe dangereux ; la plupart des eaux déterminent cet effet, qui cède facilement au repos ; souvent aussi, cette exaspération est l'avant-coureur d'une crise favorable par la peau, les urines, les selles ;
- il est très fréquent de voir des personnes qui font des abus d'eaux minérales éprouver des douleurs à l'épigastre, une anxiété générale ; la bouche devient mauvaise, la langue rougit, la peau se sèche, le pouls est petit, fréquent. À la première apparition de ces symptômes, les malades doivent se soumettre à la diète... L'intensité des symptômes nécessite quelquefois l'application des sangsues à l'anus ou à l'épigastre.

“On entend communément par saison des eaux leur usage pendant dix-huit à vingt et un jours ; ce temps expiré, les malades, guéris ou non, pensent la plupart, qu'il est inutile de prolonger le séjour aux eaux. Il est des maladies qui se dissipent quelquefois dans ce court laps de temps, mais il en est d'autres qui exigent un traitement dirigé avec moins de célérité. Lorsqu'il s'agit de la santé, il ne faut rien précipiter... Peut-on espérer de bonne foi que quinze à vingt jours suffisent pour guérir d'anciennes sciatiques, des rhumatismes chroniques, des paralysies, des engorgements des viscères, et autres maladies chroniques dont la cause est longue et difficile à détruire ? Les affections chroniques guérissent-elles toutes dans le même temps ? On ne doit cesser l'usage des eaux qu'après avoir obtenu l'effet désiré ; plusieurs personnes n'ont recouvré la santé qu'en prenant les eaux pendant deux, trois, quatre, six mois et même plusieurs années... Si l'on a éprouvé un soulagement marqué de l'usage des eaux, il faut retourner les prendre quelques mois après les avoir quittées, ou l'année suivante”.

Le thermalisme sous le Second Empire (1851-1870)

Les “cinq glorieuses” de la médecine

Au temps du Second Empire, la médecine connaît une des plus grandes révolutions de son histoire, celle que Jean Bernard a qualifié de “cinq glorieuses” (1860-1865).

En quelques années, Pasteur démontre le rôle des agents animés en pathologie et crée la microbiologie ; il fonde la prévention sur l’hygiène, les vaccins, l’asepsie et l’antisepsie. Lister en fait l’application à la chirurgie et Semmelweiss aux accouchements. Claude Bernard poursuit les travaux de son maître Magendie, fonde la médecine expérimentale et démontre la constance du milieu intérieur *comme condition d'une vie libre et indépendante*. Virchow crée l'anatomie pathologique microscopique dans le prolongement des travaux de Laennec. Mendel découvre les lois de l'hérédité.

L'essor des stations thermales

L'essor des stations thermales (c'est à cette période que le mot station fait son apparition) ne cesse de se confirmer pendant le Second Empire. La clientèle des principales stations va se multiplier par trois ou quatre. Ce développement est lié à plusieurs facteurs avec une analyse chimique plus précise des sources, non plus seulement qualitative, mais quantitative, en liaison avec les grands progrès de la chimie de ce temps, “âge d’or de la chimie”.

Dans son *Dictionnaire général des Eaux Minérales et d'hydrologie médicale* de 1859, Max Durand-Fardel élimine du langage hydrologique les termes “obscurs et obsolètes” et distingue désormais quatre classes d'eaux minérales :

- les eaux bicarbonatées, subdivisées en bicarbonates sodiques, bicarbonatées calciques, bicarbonatées mixtes et bicarbonatées ferrugineuses ;
- les eaux sulfurées, subdivisées en sulfurées sodiques et sulfurées calciques ;
- les eaux sulfatées, avec cinq subdivisions : sulfatées sodiques, sulfatées calciques, sulfatées magnésiques, sulfatées mixtes, sulfatées ferrugineuses ;
- les eaux chlorurées, avec trois subdivisions : chlorurées sodiques simples, chlorurées sodiques bicarbonatées, chlorurées sodiques sulfurées.

L'exercice de la médecine thermale

L'exercice de la médecine thermale va connaître une grande évolution. Au médecin inspecteur et à son adjoint de la période précédente, viennent s'ajouter des médecins consultants aux eaux, exerçant à titre privé. Les médecins

appartiennent souvent à l'élite médicale et ont été formés à l'école de l'Internat des grandes villes de Faculté. Dès 1859, sont fondées la Société d'hydrologie médicale du Midi (Montpellier, Bordeaux, Toulouse) après la Société d'hydrologie médicale de Paris en 1853. Les médecins des stations thermales, ainsi que les maîtres des Facultés de médecine et de pharmacie vont consacrer des travaux aux eaux minérales, travaux publiés dans les *Annales* de ces Sociétés, et dans la *Gazette des eaux*, fondée par le docteur Gardette en 1858. Les médecins consultants des stations vont publier des monographies destinées à faire connaître les propriétés et indications des eaux auprès des médecins prescripteurs et communiquer les résultats de leur expérience thermale.

Sources, indications et pratiques thermales

De cet ensemble de travaux, vont résulter des indications plus précises, mieux en rapport avec les travaux des grands cliniciens de ce temps, une certaine spécialisation thérapeutique des sources et des établissements, et la mise en œuvre de pratiques thermales plus diversifiées.

Dans un livre sur *les eaux minérales des Pyrénées* (1853), Filhol nous parle pour la première fois de Salies-de-Béarn: “*La source salée de Salies ne renferme pas moins de deux cents grammes de chlorure de sodium par litre ; elle est riche en bromure de magnésium, et pourtant, jusqu'à ce jour, on en n'a que rarement utilisé les propriété curatives*”. Il développe longuement les caractères physiques et chimiques des sources sulfurées pyrénéennes, et s'attache notamment à l'étude de la barégine ou glairine, cette matière organique onctueuse, qui se développe dans le bassin de captage des sources.

À Cauterets, les différentes sources et établissements commencent à se spécialiser :

- la Raillère est le grand établissement des voies respiratoires (bronches, larynx...) ;
- les thermes Bruzaud et du Petit-Saint-Sauveur conviennent aux affections inflammatoires de l'utérus ;
- les thermes du Bois et du Pré accueillent surtout les rhumatisants ;
- la boisson du Mauhourat est utilisée pour le traitement des maladies des voies digestives ;
- les bains de Pauze sont appliqués au traitement des affections de la peau.

Les premières salles de pulvérisation du pharynx et d'inhalation sulfureuse sont installées dans les thermes de César. Le nouveau traitement à la mode est le gargarisme, selon la méthode du docteur Guinier : “*Pour bien se gargariser, conseille-t-il, il faut se mettre en position d'émettre, ou de chercher à émettre, le*

son du blement, ou celui de la double voyelle OE, régler sa respiration de manière à retenir dans la poitrine une assez grande quantité d'air. La simultanéité et la concordance de ces divers mouvements ouvrent largement l'arrière bouche, relève le voile du palais et la luette, éloignent la base de la langue de la paroi postérieure du pharynx et permettent au liquide de s'introduire, en vertu de son propre poids, jusque dans la cavité vestibulaire du larynx". Le docteur Guinier décrit ensuite le gargarisme pharyngo-nasal : "Un certain nombre de malades apprennent chaque année à faire revenir l'eau du gargarisme par le nez, comme cela s'opère avec la fumée du tabac. Cette espèce de régurgitation nasale n'est pas difficile avec un exercice méthodique. Quelques personnes les exécutent en effet spontanément, sans effort, et très naturellement".

Saint-Sauveur, aux eaux douces et sédatives, convient au traitement des maladies nerveuses, des affections de l'utérus et de certaines affections des voies urinaires.

Barèges est réputé dans le traitement des vieilles blessures, des plaies par arme à feu, des plaies fistuleuses, des ulcères variqueux, des caries des os. *Les eaux de Barèges facilitent l'élimination des corps étrangers.*

Les Eaux-Bonnes partagent avec Barèges la réputation d'une efficacité merveilleuse dans le traitement des blessures, et on leur attribue une action toute spéciale dans le traitement de certaines affections respiratoires.

Barèges-de-Luchon commence à se spécialiser dans le traitement des affections rhumatismales chroniques et des muqueuses respiratoires.

La Preste jouit d'une réputation toute spéciale pour le traitement des maladies des voies urinaires.

Parmi les sources sulfatées des Pyrénées, Bagnères est employé dans le traitement des maladies du tube digestif et des rhumatismes chroniques, et les eaux de Capvern sont réputées produire de bons effets *dans la néphrite calculeuse, la gravelle, les catarrhes chroniques de la vessie.*

Dans le *Dictionnaire des Eaux Minérales* (1860), du docteur M. Durand-Fardel, nous apprenons que Vichy est la grande station des maladies du foie, de tous les états morbides de l'appareil biliaire, ainsi que de la gravelle urique.

Plombières est déjà la station des affections intestinales, avec prédominance des phénomènes douloureux.

Au Mont-Dore, *le traitement de l'asthme mérite une mention toute spéciale, et l'asthme nerveux, ainsi que l'asthme humide, peut y être modifié avec le plus grand avantage.* Des salles d'inhalation et d'aspiration y sont installées à cet effet.

Florilège thermal

Les eaux de Bourbon-Lancy s'appliquent parfaitement au rhumatisme actuellement douloureux, dans le cas où le rhumatisme articulaire a conservé la vivacité de ses premières douleurs.

Les eaux de Bourbonne sont déjà réputées pour les suites de fractures mal consolidées.

À Aix-les-Bains, les principales maladies dans lesquelles leurs eaux sont le plus souvent conseillées se rapportent au rhumatisme et à ses variétés. La technique de Berthollet y est déjà en honneur.

Aussi, on le voit, les grandes orientations thérapeutiques des principales stations thermales sont déjà largement dessinées, dès le Second Empire.

L'urbanisme des stations thermales

Le Second Empire, grande période d'urbanisme (Haussmann à Paris, Charles Durand à Bordeaux) fut aussi un temps de construction de grands monuments thermaux :

- à Saint-Sauveur, fut construit un établissement thermal remarquable par son élégance et sa simplicité ;

- Bagnères-de-Luchon (fig. 6) bénéficia d'un magnifique établissement thermal, dont la construction fut confiée à Monsieur Chambert, l'un des plus habiles architectes du Midi. On construisit en 1867 un petit établissement privé, avec une baignoire en marbre de Carrare à l'occasion de la cure suivie par le Prince Impérial (Pavillon du Prince Impérial) ;

- à Cauterets, les nouveaux bains de Pauze furent construits d'après les plans de Monsieur François, en 1853. En 1869, fut inauguré le magnifique établissement des Œufs, d'après les plans du grand architecte bordelais Charles Durand. L'établissement du Rocher fut entièrement reconstruit en 1858.

De beaux édifices thermaux furent ainsi construits à cette époque dans les principales stations thermales françaises.

Captage des sources par galeries souterraines

Un programme national de captage des sources minérales fut confié à l'ingénieur François, ingénieur en chef des mines qui le conduit avec une rare perfection ; il applique au captage des sources thermales les techniques utilisées pour l'exploitation des mines de charbon, par le creusement de galeries souterraines “pour arriver au niveau où l'eau se présente avec une ascension bien déterminée et une émission constante de gaz natifs... ; l'émergence étant nettement dégagée, la source est isolée et reçue dans une colonne de captage...” (M. Durand-Fardel, *Dictionnaire des Eaux Minérales*, 1860 p. 374). La plupart des

grandes stations françaises lui doivent la qualité de leur captage, notamment à Luchon, Cauterets et Aix-les-Bains.

Révolution des transports - Les guides touristiques

Un autre facteur déterminant de l'expansion du thermalisme au Second Empire fut la révolution des transports, et, avant tout, le développement des chemins de fer sur l'ensemble du territoire national, avec une attention toute spéciale portée à la desserte ferroviaire des stations thermales. Le chemin de fer va mettre les stations thermales les plus éloignées de Paris à moins de 24 heures de la capitale. Dax est atteint en 1854, Plombières en 1860, Vichy en 1862. Tarbes (et les stations des Hautes-Pyrénées) fut rattaché dès 1859 au chemin de fer de Lourdes, à l'occasion de la venue de l'Empereur et de l'Impératrice à Saint-Sauveur au cours de l'été 1859. L'ouverture de la gare était toujours une grande date pour la station, et donnait lieu à des fêtes et à des réjouissances.

La création du réseau ferroviaire s'accompagne de la poursuite et de l'accélération de l'aménagement du réseau routier. Ce fut, en particulier, le temps de la création de la route thermale des Pyrénées. La création de cette route doit beaucoup à la diligence d'Achille Fould, député des Hautes-Pyrénées et ministre des finances du gouvernement impérial. Un décret du 8 mai 1860 classa comme "route thermale" les lignes de Bagnères-de-Bigorre à Luchon, de Bagnères-de-Bigorre à Barèges, d'Argelès aux Eaux-Bonnes, de la vallée d'Ossau à la vallée d'Aspe. Cette route donna lieu à la construction de véritables œuvres d'art, dont la route des Eaux-Bonnes offre un exemple, *œuvre d'art pleine de hardiesse et de beauté*.

On n'en continuait pas moins à utiliser dans les stations, pour le transport des curistes aux établissements thermaux, surtout dans les vallées de montagne, les chevaux et les chaises à porteurs. Ces chaises à porteurs permettaient à la clientèle aisée de faire les excursions les plus difficiles, même celles du Vignemale ; il en coûtait cinquante francs or, avec le concours de deux chaises de quatre porteurs chacune, pour une personne. On proposait encore *pour une dépense de six cents francs, un voyage confortable en chaises à porteurs et en voiture, d'une durée de six semaines, commencé à Bayonne, terminé à Perpignan*.



Fig 6 : Bagnères-de-Luchon (Mercereau 1860)
Collection de l'auteur

Napoléon III et les villes d'eaux

Le Second Empire fut aussi le temps de la naissance des “guides touristiques” où les stations thermales avaient une place de choix : *Guide Joanne* chez Hachette (*Guide Diamant* en format de poche), *Guide Richard des Pyrénées* (dès 1853), *Guide Chaix des Pyrénées*, illustré de très jolies gravures, édité par l’Imprimerie des Chemins de fer.

Un autre facteur de développement du thermalisme au Second Empire tient à l’intérêt considérable porté par l’Empereur aux villes d’eaux. Il fit lui-même grand usage des cures thermales, ainsi que l’Impératrice et la famille impériale. Il restait en cela fidèle à la tradition napoléonienne, celle de Napoléon lui-même, et celle de la Reine Hortense, la mère de Napoléon III, qui retrouva la santé à Cauterets, au cours d’une saison thermale en 1807.

L’Impératrice Eugénie appréciait aussi beaucoup les voyages et les saisons dans les villes d’eaux. Dès avant son mariage, elle fréquentait les villes d’eaux allemandes les plus réputées, ainsi que Spa. Impératrice des Français en 1853, elle retourna aux Eaux-Bonnes (fig. 7) en 1855, puis aux Eaux-Chaudes (fig.8), qui passaient pour favoriser la conception ; de fait, un an plus tard, naissait le Prince Impérial.

Napoléon III lui-même ne fit pas moins de onze saisons dans trois villes d’eaux différentes. Ces séjours aux eaux lui offraient en outre un cadre favorable à sa diplomatie secrète et personnelle. Sa première saison se fit à Plombières en 1854 ; il y retourna en 1857 et 1858. C’est à l’occasion de cette troisième saison qu’il eut un entretien secret avec le Comte Cavour, entretien qui eut pour résultat la guerre contre l’Autriche, la marche vers l’unité italienne et le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. Il retourne à Plombières en 1865 et y reçut la visite secrète de Bismarck.

Le couple impérial fit une saison à Saint-Sauveur en 1859 ; on y aménagea en hâte deux cabines de bains communiquant par un tube acoustique ; on travailla d’arrache-pied pour acheminer à temps la voie ferrée jusqu’à Tarbes, où le premier train arriva le 16 août 1859, juste à temps pour le voyage des souverains. L’empereur reçut à Saint-Sauveur, dans

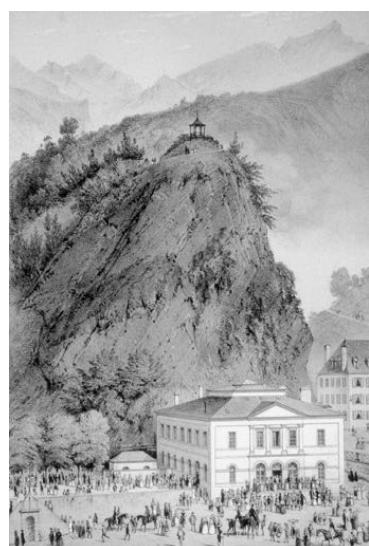


Fig. 7 : Établissement
des Eaux-Bonnes
Collection de l'auteur

la même ambiance de secret et de conspiration, plusieurs émissaires, dont le comte d'Arese, homme de confiance de Victor-Emmanuel de Savoie.

Vichy fut aussi un haut-lieu de la diplomatie thermale secrète de Napoléon III. Il y reçut, en juillet 1861, Marie Christine, ex-reine d'Espagne et le général espagnol Prim, le "faiseur de rois" ; c'est lui qui poussa l'Empereur à intervenir dans les affaires embrouillées du Mexique. Au cours de la saison de 1862, il reçut un émissaire des onze états américains groupés dans la Confédération du Sud : la guerre de Sécession venait d'éclater l'année précédente. C'est au cours de sa dernière saison à Vichy, en 1866, que fut élaboré le désastreux projet de Convention avec la Prusse.

"Ce séjour de l'Empereur à Vichy en 1866, a dit l'Impératrice à Maurice Paléologue, c'est la date critique, la date funeste de l'Empire ; après la victoire de la Prusse sur l'Autriche à Sadowa, c'est dans ces mois de juillet et août 1866 que s'est fixé notre destin".

C'est enfin de la station thermale d'Ems, où le roi de Prusse faisait chaque année sa cure, que Bismarck envoya la fameuse dépêche qui servit de prétexte à la désastreuse guerre de 1870 et aboutit à la chute du Second Empire.

Réorganisation administrative du thermalisme

Sur le plan administratif, le thermalisme fut réorganisé par la loi Rouher du 14 juillet 1856, base de la réglementation actuelle. Cette loi imposait pour l'exploitation des sources thermales une déclaration d'intérêt public par décret délibéré en Conseil d'État ; un périmètre de protection était établi pour ces sources déclarées d'intérêt public. L'Académie de médecine avec sa Commission des eaux minérales était chargée de la surveillance des eaux minérales de France et de la délivrance des autorisations d'exploitation pour les sources nouvelles.

Naissance de l'industrie minérale

C'est aussi sous le Second Empire que fut créée à Vichy l'industrie des eaux minérales. Vichy, propriété de l'État, fut confiée à une Compagnie fermière qui développa la vente des eaux minérales embouteillées, ainsi que les pastilles et

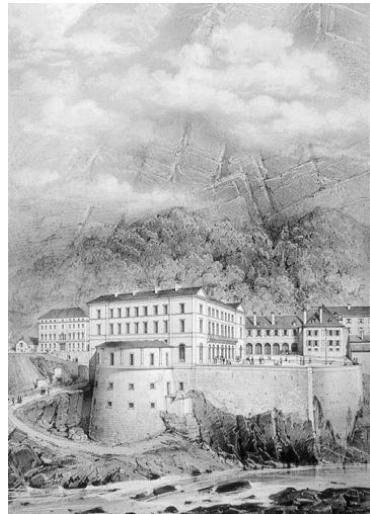


Fig. 8 : Établissement thermal
des Eaux-Chaudes
Collection de l'auteur

les sels. La Compagnie sut utiliser le renom de la station de Vichy comme un merveilleux atout publicitaire. Dans le même temps, Louis Bouloumié fut au départ de la création de la station de Vittel, et lui donna un grand essor grâce à la vente des bouteilles d'eau minérale et à une conception intelligente de la publicité adaptée au thermalisme.

À partir de cette date, des hommes d'affaires avisés comprirent qu'il était avantageux de dissocier le commerce des eaux minérales de l'exploitation proprement dite des stations, la vente des eaux embouteillées laissant des bénéfices beaucoup plus importants que celui des établissements thermaux, dont l'entretien était très coûteux. À Saint-Galmier, une société habilement gérée réussit à monter une affaire très prospère d'expédition d'eau minérale embouteillées, dite de Badoit. À Vichy, un pharmacien, Nicolas Larbaud lança le commerce des eaux embouteillées de Saint-Yorre. Son fils, Valéry Larbaud, préféra par la suite la littérature au commerce des eaux minérales ; poète, romancier, essayiste, il révéla au public français les grands écrivains étrangers de son époque (J. Joyce, Butler).

La France thermale de 1871 à 1918

La fièvre des stations thermales

86

Après le tragique épisode de la Commune, et sa répression sanglante par les troupes versaillaises de Monsieur Thiers, la guerre de 1870-1871 n'entraîna pas de rupture profonde dans la vie du pays. Le repli des Français sur les stations de l'hexagone contribua au développement de ces stations et fut marqué par de notables améliorations. Il en résulta une véritable fièvre thermale, de 1875 à 1890.

On assista à la construction de beaux établissements thermaux, ou encore à l'agrandissement et à la modernisation des thermes existants, faisant appel à des techniques architecturales nouvelles, telles que la charpente métallique, rendue célèbre par la construction de la tour Eiffel et des gares parisiennes. Le fer et les émaux sont recommandés par les hygiénistes car imputescibles et lavables à grande eau.

Les galeries, en particulier, protègent les curistes des intempéries, *immenses parapluies richement décorés*. Celle de Vichy est l'œuvre du serrurier Robert, construite pour l'exposition de 1900 et remontée dans la station. Celle de Vittel, construite en 1905, est une véritable splendeur.

Arcades, serres, colonnades, et surtout kiosques à musique, se multiplient dans les stations. Le concert de l'après-midi en constitue l'une des principales attractions. Ils sont situés, le plus souvent, dans le parc thermal ainsi que la buvette richement décorée.

La mode britannique se manifeste par le développement des espaces verts et des installations sportives.

L'exemple de la prospérité des stations allemandes conduit à privilégier l'hygiène dans l'urbanisme des villes d'eaux : assainissement et réseaux d'égouts et d'eau potable, éclairage moderne, propreté rigoureuse des rues, des maisons et des thermes, aménagement de grandes avenues laissant pénétrer largement l'air et le soleil, ouvertes sur la nature.

Naissance de l'enseignement de l'hydroclimatologie

En 1891, fut créé le premier enseignement officiel et régulier de l'hydrologie médicale par le docteur Félix Garrigou, de Toulouse. En 1913, un Institut d'hydrologie, le premier en France, était fondé à Toulouse, en complément des cours de Garrigou, et, à Paris, un Institut d'hydrologie et de climatologie rattaché au Collège de France.

Dès 1899, à l'initiative du docteur Carron de la Carrière, furent organisés chaque année des voyages d'études médicales dans les stations françaises, dont la direction fut ensuite confiée au professeur Landouzy. Les Vem thermaux constituaient un complément pratique à l'enseignement fait à l'amphithéâtre des Facultés, et donnaient aux médecins et étudiants français et étrangers, la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance des stations françaises.

Sources et stations

De nombreux forages furent entrepris, à la recherche de sources nouvelles ; et la géologie thermale fit des progrès considérables.

En 1894, parut un ouvrage intitulé *Les eaux minérales de France - Études chimiques et géologiques entreprises conformément au vœu de l'Académie de Médecine sous les auspices du Comité d'Hygiène de France*. Cet ouvrage remarquable, et qui garde de nos jours une valeur de référence, est l'œuvre d'un ingénieur général des mines, E. Jacquot et d'un professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lille, E. Wilm. Ils distinguent les eaux minérales des eaux douces par un ou plusieurs caractères :

- leur thermalité : toutes les eaux thermales, c'est-à-dire chaudes, sont aussi des eaux minérales ; elles prennent en effet naissance à des profondeurs considérables ; les eaux qui les alimentent y descendent à l'aide de la perméabilité du sol ou des dislocations de l'écorce terrestre et, après s'être minéralisées, elles remontent au jour par des accidents de même nature, selon un trajet ascendant ;

- la nature des éléments minéralisateurs. On constate que les acides dérivés du carbone, du soufre et du chlore sont seuls assez abondants dans les eaux minérales pour qu'on puisse les considérer comme en faisant partie intégrante essentielle ;

- une proportion importante de principes gazeux, surtout d'acide carbonique.

Florilège thermal

La classification des eaux qu'ils proposent reprend, pour l'essentiel, celle de Durand-Fardel. Ils en précisent en outre l'origine géologique.

- Les sources bicarbonatées sodiques sont constamment sous la dépendance de phénomènes volcaniques.

- Les deux catégories de sources salines, les sulfatées calciques et les chlorurées sodiques, ont une étroite communauté d'origine, elles dérivent du système triasique.

- Les sources sulfurées sodiques constituent une catégorie bien définie, par une foule de caractères communs : température élevée, minéralisation faible (0,25 par litre), constance des éléments constitutifs essentiels (sulfure de sodium, hyposulfite, sulfate de chlorure de sodium), forte proportion de silice, présence de la matière organique connue sous le nom de barégine ou glairine. Concentrée dans l'intérieur de la chaîne des Pyrénées, elles en occupent la partie centrale, à la limite des roches cristallophylliennes et des terrains paléozoïques.

- Les sources sulfurées calciques, le plus souvent froides, proviennent de la réduction du sulfate de chaux en sulfure de calcium, par une réaction qui se produit à faible profondeur ; l'agent réducteur qui donne naissance aux eaux sulfurées calciques est très variable : matière bitumineuse du lias qui recouvre la fonction triasique, ou dépôt tourbeux ou chargé de matières organiques.

En 1900, à l'occasion du XIII^e Congrès International de médecine, la Société d'hydrologie médicale de Paris rédigea un ouvrage sur les stations hydrominérales françaises, classées par ordre alphabétique. En cette fin du XIX^e siècle, la plupart des grandes stations avaient acquis leur spécialisation dominante et dégagé leurs meilleures indications :

- Aix-les-Bains : affections rhumatismales et suite de traumatismes,
- Bagnères-de-Bigorre : maladies nerveuses,
- Bagnoles-de-l'Orne : maladies veineuses,
- Capvern : gravelle, affections des voies urinaires, affections biliaires,
- Néris : maladies du système nerveux,
- Plombières : maladies du tube digestif et annexes,
- La Preste : maladies de la vessie et des voies urinaires,
- Saint-Nectaire : traitement des albuminuries,
- Saint-Sauveur : maladies des femmes,
- Vichy : maladie du foie et des voies biliaires, etc.

Spécialisation des pratiques thermales

Les pratiques thermales commencent à faire une part plus importante aux techniques plus spécialisées. Si la boisson et les diverses variétés d'hydrothérapie générale par voie externe gardent une place importante ; en revanche, dans les

stations respiratoires, les humages, inhalations, pulvérisations de la gorge sont couramment pratiqués. Le bain nasal à la pipette de Depierris (1897) est utilisé à Cauterets. Les douches nasales sont employées dans le traitement de l'ozène. À Luchon et à Cauterets, une salle est réservée au traitement de la trompe d'Eustache et de l'oreille moyenne par les insufflations de vapeurs chaudes et de gaz thermaux à la sonde d'Itard (1902).

À partir de cette même date, 1902, le docteur Veyrières introduit à La Bourbon l'emploi de la douche filiforme dans le traitement de certaines dermatoses.

L'irrigation vaginale est, à la même époque, la pratique essentielle du traitement de Luxeuil.

Toutefois les pratiques traditionnelles restent largement prédominantes dans toutes les stations. Dans un certain nombre de stations, la boisson tient la première place et la gardera ensuite. La buvette est le haut lieu thermal. Dans d'autres stations, l'hydrothérapie externe est au premier plan : bains, douches, massages. La chaise à porteurs restera en usage pour le transport des curistes aux thermes jusqu'en 1914. Au Mont-Dore, les curistes revêtent un costume spécial. Le personnel des thermes est nombreux, il se distingue par la grande rigueur de sa tenue de service.

La station thermale : voyage - hôtellerie

Dans cette fin de XIX^e siècle, se dégage aussi peu à peu la notion de station thermale, considérée comme un tout, organisé en vue de la santé, du bien-être et de la satisfaction de la clientèle des curistes.

- Le voyage en chemin de fer gagnait en confort :

- à partir de 1890, des wagons-lits commencèrent à circuler ;
- à partir de 1900, l'apparition de voitures à couloirs avec toilettes à chaque extrémité : jusque là, il fallait attendre les arrêts dans les gares, d'ailleurs fréquents, pour se précipiter aux toilettes !
- à l'arrivée dans la gare, des voitures omnibus attendaient les curistes pour les conduire dans leurs hôtels ;
- la gare de la station est particulièrement soignée dans son architecture et sa décoration comme *image de marque* de la ville d'eaux.

• Jusqu'au Second Empire, les hôtels n'étaient que des auberges améliorées. Voici que vient le temps des nouveaux hôteliers, venant des villes voisines et disposant de capitaux plus importants.

Le choix du nom était destiné à attirer et flatter la clientèle. Aussi, à Cauterets, en 1877, le *guide Lequeutre* signale onze hôtels : de France, de Paris, d'Angleterre, de Russie, des Ambassadeurs, des Promenades, du Parc, de la Paix, des Bains, des Princes, Continental.

Vers 1895, les hôtels commencent à annoncer l'eau courante à tous les étages, mais l'eau chaude distribuée au robinet demeure un luxe. L'ascenseur

hydraulique apparaît à partir de 1890. La bougie reste longtemps le seul mode d'éclairage des chambres ; les lampes à pétrole, trop dangereuses, sont réservées au salon et à la salle à manger. Aux alentours de 1900, l'électricité fait son apparition dans les hôtels des stations pyrénéennes. Jusqu'en 1900, on a recours aux cordons et tubes acoustiques, puis aux sonnettes électriques, pour appeler les employés, le téléphone commence à se répandre à partir de 1900. Une place particulière est accordée aux salons et à la salle à manger où les clients passent une grande partie de leur temps. Pour les repas, il fallait arriver à l'heure. C'est au son de la cloche, en deux temps, que les clients venaient prendre place à table. La plupart d'entre eux prenaient place à la table d'hôte, où l'on était scruté dans sa toilette, son maintien, les moindres paroles échangées. La table d'hôte favorisait beaucoup la vie en société. Certains clients préféraient prendre leurs repas par petites tables séparées. Les repas étaient, en général, très copieux. Certains médecins tentaient de conseiller une diététique à leurs clients ; ils se heurtaient à l'hostilité des hôteliers qui y voyaient une complication dans la préparation des repas et une cause de mécontentement de la part des clients. Le salon était le lieu convivial, où le client pouvait se reposer, lire et surtout converser. Certains hôtels annonçaient dans leur publicité "un salon de conversation". Le piano faisait partie de tout salon digne de ce nom.

Animations - Distractions

90

La matinée était en général consacrée à la cure, effectuée de préférence à jeun. L'après-midi comportait en général un temps de repos ou de sieste, prescrite par le médecin. Puis, venait le temps des distractions, attendu avec impatience. Les distractions proposées tenaient une grande place dans la renommée de la station. À Cauterets, fut organisé pour la première fois en 1884 un syndicat d'initiative. Mais, le haut-lieu des distractions était le (ou les) casino(s) où se donnaient concerts, opéras, opéras comiques, etc. Auprès du casino était le kiosque à musique. Le casino comportait aussi salons de jeux, salons de lecture, salle de billard, cercles, etc. Par un décret de 1907, des salles de jeux de hasard (boule, baccara, roulette, etc.) furent autorisées, par dérogation, dans les stations, pendant la saison des eaux. Cette ressource venait compenser les pertes entraînées par l'organisation des spectacles, souvent déficitaires.

Une taxe de séjour fut créée par la loi du 13 avril 1910 afin d'assurer aux communes thermales des ressources plus stables.

À partir de 1905, apparut une nouvelle génération d'hôtels qualifiés de palaces, qui prennent souvent des noms anglais : Carlton, International Palace, Thermal Palace. Ils offrent à leur clientèle des chambres avec salle de bains et WC....

Dans les stations pyrénéennes, du fait de leur environnement privilégié, les promenades à excursions comptaient parmi les distractions les plus recherchées.

Guides, loueurs de chevaux, ânes et mulots, et même porteurs de chaises, offraient aux curistes la gamme la plus variée de promenades : promenades ombragées autour de la station, parties de pêche et de chasse, excursions en moyenne montagne vers les sites les plus recherchés, où des auberges ont été aménagées, ascensions en haute montagne. Les excursions plus lointaines se faisaient en voitures à chevaux, charrettes à cheval et, à partir de 1900, parfois en automobile...

À partir de 1890, le lawn-tennis, le tir aux pigeons et le vélocipède font leur apparition et connaissent un grand engouement.

À la veille de la guerre de 1914, la rubrique “sports” prend sa place. En tête, venaient les sports hippiques, avec les concours hippiques et les hippodromes dans quelques grandes stations, ainsi que le golf. Dans les jardins, on continue à jouer au croquet. Les librairies et cabinets de lecture étaient nombreux, ainsi que les photographes.

Le thermalisme français et la guerre de 1914-1918

La saison thermale 1914 s'annonçait en France comme des plus brillantes. Il en allait de même dans les stations austro-allemandes :

- le général Von Moltke, chef d'État Major général de l'armée allemande suit sa deuxième cure à Carlsbad ;
- l'amiral Von Tirpitz fait une saison à Taresp en Suisse.

Le 23 juillet, quand on apprend l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, l'inquiétude apparaît dans les villes d'eaux. On s'arrache les journaux... Le 29 juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. C'est un peu la panique. Les baigneurs semblent, à Paul Valéry, une colonie perdue, comme en mer, prise dans les rochers. Le 1^{er} août, on entendit le tocsin et l'on vit sur les murs les affiches blanches aux drapeaux croisés annonçant la mobilisation. A. Wallon, à qui nous empruntons ce récit, avait souvent entendu dans sa famille le récit de ces dernières heures de paix à Vichy :

“Il faisait ce jour-là un temps magnifique ; dans le parc, le concert habituel venait de se terminer... À seize heures quinze, le receveur des postes reçoit la dépêche fatale, l'ordre de mobilisation générale signée par le général Joffre, et on fait afficher une copie sur le mur de la poste. En une minute, on dirait qu'un immense orage vient de se lever sur la foule ; on voit des gens courir dans tous les sens, prendre en hâte le chemin de leur hôtel ou de leur domicile. Un quart d'heure après, le parc des sources est aussi désert qu'en plein hiver. Chacun n'a plus qu'un souci, rentrer chez lui au plus vite. Dans les hôtels, les employés, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, valets de chambre, font déjà leurs préparatifs de départ... ; la gare est assiégée... Certains y abandonnent leurs

*malles... ; bien des malles passèrent ainsi une partie de la guerre à attendre le retour de leurs propriétaires... dont certains ne revinrent jamais... Ce soir-là, dans tous les casinos soudain déserts, le rideau du théâtre demeura baissé. Il venait aussi de tomber sur toutes les villes d'eaux de France, et ne se relèvera qu'après les cinq longues années de cette affreuse tuerie” (A. Wallon, *La vie quotidienne dans les villes d'eaux*).*

Que sont nos villes d'eaux devenues pendant ces cinq terribles années ? Les lits des stations thermales situées à proximité de la ligne de feu furent utilisés comme hôpitaux militaires.

En avril 1914, une commission présidée par le professeur Garrigou établit une liste des principales stations répondant aux besoins des malades et blessés de guerre, notamment dans le Sud-Ouest et les Pyrénées. Une circulaire du 25 juin 1916 établissait une charte des cures hydroclimatiques pour les malades et blessés de guerre.

Deux inspecteurs thermaux furent désignés, le docteur Durand-Fardel pour les stations du Massif Central et le Professeur Sellier, de Bordeaux, pour le Sud-Ouest et les Pyrénées. Les médecins préposés aux formations militaires thermales furent assistés de médecins hydrologues compétents quant aux eaux de la station, et dégagés de toute obligation militaire.

92

Le traitement était poursuivi jusqu'à ce que soit obtenu le meilleur résultat possible, sans limitation de durée. Les séquelles de blessures furent traitées à Lamalou, Nérès, Eaux, Beaucens, Chaudes-Aygues, Bagnères-de-Bigorre. Les suites de fractures, ankyloses, raideurs articulaires à Bourbonne, Bourbon (Lancy et l'Archambault), Salies-de-Béarn, Balaruc, aux boues de Dax, Barbotan, Préchac et dans certaines stations sulfurées : Barèges, Aix-les-Bains, Ax, Amélie, etc. Les atteintes respiratoires (notamment les gazés) à Cauterets, Luchon et autres stations sulfurées, ainsi qu'au Mont-Dore et à la Bourboule.

À Cauterets, à partir de 1917, furent reçus les convalescents, malades et blessés du corps expéditionnaire américain. Le général Pershing vient lui-même suivre plusieurs cures thermales dans cette station. L'esplanade du casino fut baptisée place Wilson et le nom de Wilson fut donné à un pic situé entre le Cabaliros et le Monné. Plusieurs militaires américains en firent l'escalade pour célébrer l'événement.

Le thermalisme français entre les deux guerres (1919-1939)

Les résultats obtenus dans le traitement des maladies et blessures liées à la guerre avaient confirmé auprès du corps médical l'intérêt des cures thermales. Le prestige de la France victorieuse allait attirer dans nos stations une clientèle internationale.

Le thermalisme français allait prendre un nouveau départ et progresser dans trois domaines principaux.

- Un développement de la recherche scientifique, à partir de travaux d'hydrologie expérimentale conduisant à une pharmacologie des eaux minérales :

- les travaux d'hydrologie expérimentale de Villaret et Justin-Besançon sur les organes isolés établissent les bases de cette pharmacologie hydrominérale (Villaret M. et Justin-Besançon, *L'hydrologie expérimentale*, Masson éditeur 1933). Par ces travaux, ils apportaient la preuve d'une action pharmaco-dynamique puissante des eaux thermales ;

- les travaux de Billard, auteur de 1910, puis ceux de Santenoise, à partir de 1932, apportaient la démonstration de l'action pharmacologique des eaux minérales sur l'animal entier. Billard avait démontré que les eaux thermales étaient dotées d'un pouvoir protecteur vis-à-vis de certains poisons et contre le choc mortel provoqué par certaines substances. Il avait aussi établi la propriété de certaines eaux minérales de stimuler ou d'inhiber certaines substances.

- Une organisation d'ensemble du thermalisme français :

- la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris se consacre à développer et propager les travaux médicaux et scientifiques en hydroclimatologie. Elle va devenir, après la guerre de 1939-1945, Société française d'hydrologie et de climatologie médicales ;

- le Syndicat national des médecins des stations thermales marines et climatiques de France, fondé pour représenter le médecin des stations et défendre leurs intérêts, va contribuer puissamment au développement des stations françaises dans une option médicale et scientifique ;

- le Service des Mines assure le contrôle des sources et de leurs captages ;

- l'Institut français d'hydrologie et de climatologie médicales, ainsi que les Instituts régionaux (Clermont-Ferrand, Nancy, Bordeaux, Toulouse...) et les laboratoires des stations poursuivent des programmes de recherche, notamment à proximité de l'émergence des sources ;

- l'Enseignement de l'hydrologie et de la climatologie est assuré dans la plupart des villes de Faculté (médecine et pharmacie) ;

- les voyages d'études médicales (Vem) dans les stations sont réorganisés à partir de 1928, sous l'impulsion du professeur Carnot ;

- la Fédération thermale et climatique française, constituée en 1924, regroupe les structures représentatives des différentes activités du thermalisme.

- Un développement remarquable des stations sur le plan médical et thermal, mais aussi dans le domaine artistique et culturel.

Les grandes stations françaises deviennent, pendant la durée des saisons thermales, les hauts lieux des manifestations artistiques et culturelles.

De nouvelles techniques de traitement sont mises en œuvre dans les stations, par exemple, à Cauterets, la douche pharyngienne au pistolet pharyngien de Castay, pour le traitement des pharyngites et des amygdalites chroniques (fig. 9 et 10).

Le thermalisme français de 1945 à nos jours

À partir de 1947, le thermalisme français allait connaître une profonde mutation, conduisant à une médecine thermale renouvelée. Un fait majeur allait contribuer à sa renaissance : la grande ordonnance de 1945, portant création de la Sécurité Sociale, véritable date de naissance du Thermalisme Social (Congrès d'Aix-les-Bains, 1947). Il y était affirmé que le sous-sol est la propriété de la nation : l'eau minérale qui en émane doit être à la disposition de tous les citoyens. De ce fait, toute personne, quelle que soit sa condition sociale, a droit au bénéfice de la cure thermale, dès lors qu'elle est médicalement justifiée.

Le thermalisme social conduisait à la prise en charge des frais de la cure thermale, soumise à une double condition : qu'elle soit prescrite par un médecin traitant et qu'elle fasse l'objet d'un accord de la caisse d'assurance maladie, après avis favorable du médecin conseil de la caisse.

94

À partir de 1947, la cure thermale, au lieu d'être réservée à un nombre restreint de personnes, s'ouvrait à toute la population.

L'existence d'une prescription et d'un accord médical impliquait un choix plus rigoureux des indications de cure. Celles-ci furent précisées par les médecins des stations, à partir d'études cliniques de plus en plus élaborées. Il en résulta une qualité médicale croissante des indications et des résultats de cure.

De nouvelles pratiques thermales furent mises au point ; par exemple, à Cauterets, puis dans les autres stations ORL, le traitement des sinusites par la méthode de déplacement de Proetz. La révolution thérapeutique de ces cinquante dernières années allait rendre caduques un certain nombre d'indications thermales.

La cure thermale cessa d'être le dernier recours en l'absence d'autres thérapeutiques, pour devenir le traitement complémentaire des grands traitements



Fig. 9 : Douche pharyngienne.
L'auteur en action !

modernes, médicaux, chirurgicaux et fonctionnels, prescrite dans des états pathologiques définis et à un moment précis dans le cadre d'un plan thérapeutique d'ensemble.

Cette évolution a renforcé la spécialisation des stations thermales, spécialisation des sources, du corps médical, des établissements et des méthodes de traitement, et organisation de toute la station (urbanisation, hôtellerie, animation) autour de l'optimisation du résultat de la cure.

La cure thermale d'aujourd'hui répond à un triple objectif :

- curatif à partir des propriétés thérapeutiques de l'eau minérale,
- préventif, à la fois des aggravations, des rechutes, des complications, mais aussi de l'apparition de maladies, en traitant le terrain de prédisposition,
- réadaptation enfin, la cure thermale offrant souvent des conditions optimales pour la mise en œuvre d'une réadaptation pleinement efficace.



Fig. 10 : Insufflation tubo-tympanique
des gaz thermaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alibert JL. *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine*. Béchet jeune, Paris, 1826.
- Authier A, Duvernois P. *Patrimoine et tradition du thermalisme*. Privat éditeur, Toulouse, 1997.
- Barraud G. *L'humanisme et la médecine au XVI^e siècle*. Vigot, Paris. 1942.
- Bonnard L. *La Gaule Thermale*. Librairie Plon, Paris, 1908.
- Cabanès. La vie thermale au temps passé. In *Mœurs intimes du passé*. 10^e série. Albin Michel éditeur, Paris, 1934.
- Cabanès. Villes d'Eaux à la mode au Grand Siècle. In *Mœurs intimes du passé*, 12^e série. Albin Michel éditeur, Paris, 1936.
- Chabrol E. *L'Auvergne thermale à l'époque gallo-romaine*. Imprimerie générale, Clermont-Ferrand, 1930.
- Chabrol E. *L'évolution du thermo-climatisme*. Masson et Cie éditeurs, Paris, 1933.
- Duboué. *Fragments inédits d'un manuscrit de Bordeu*. Léon Ribaut éditeur, Pau, 1875.
- Duhot E, Fontan M. *Le thermalisme*. Presses Universitaires de France. 1963.
- Duhourcau E. *Les cagots aux Bains de Cauterets*. Privat éditeur, Toulouse. 1892.
- Duhourcau E. *Les Frétayrès, Une ancienne coutume balnéaire de Cauterets*. Cazaux éditeur, Pau, 1886.
- Durand-Fardel M. *Traité thérapeutique des Eaux Minérales*. Germer Baillière libraire éditeur, Paris, 1862.
- Durand-Fardel E, Le Bret E, Lefort J avec la collaboration de Jules François. *Dictionnaire général des Eaux Minérales et d'Hydrologie médicale*. Baillière et fils éditeurs, Paris, 1860.
- Engerand F. *Les amusements des villes d'eaux à travers les âges*. Librairie Plon, Paris, 1936.
- Estradère H. *Le thermo-climatisme français en temps de guerre*. Imprimerie Sarthe, Luchon, 1940.
- Filhol E. *Eaux minérales des Pyrénées*. Victor Masson éditeur, Paris, 1853.
- Flurin R, de la Tour J. *Les cures thermales*. Expansion scientifiques française, Paris, 1988.
- Flurin R. *Cauterets, station thermale des Pyrénées*. Expansion Scientifique Publications, Paris, 1997.
- Fontan JPA. *Recherches sur les eaux minérales des Pyrénées*. J.B. Baillière éditeur, Paris, 1853.
- Garrigou F. *Mémoire relatif aux sources thermales*. Imprimerie Pradel, Viguer et Boé, Toulouse, 1877.
- Guitard EH. *Le prestigieux passé des eaux minérales*. Société d'histoire de la pharmacie. 1951.
- Jacquot E, Willm. *Les eaux minérales de la France*. Librairie Polytechnique, Baudry et Cie éditeurs, 1894.
- Lefort J. *Traité de chimie hydrologique*. Librairie Victor Masson éditeur, Paris, 1859.
- Marchant L. *Recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales avec une carte thermale des Pyrénées*. J.B. Baillière, Paris, 1832.
- Marty Y et coll. *Enquête statistique sur les résultats des cures thermales de 3000 curistes suivis pendant trois ans* (enquête réalisée par la Caisse nationale d'Assurance maladie). Communication de ces résultats faite à l'Académie nationale de médecine par le professeur Claude Laroche le 20 octobre 1987.
- May E. *La médecine, son passé, son présent, son avenir*. Payot éditeur, Paris, 1957.
- Molinéry P. Luchon. *Évolution de ses doctrines thermales à travers les âges*. Imprimerie G. Couderc-Nérac, 1938.
- Patissier Ph. *Manuel des Eaux Minérales de la France*. Méquignon-Marvis, Paris, 1818.
- Patissier Ph, Boutron-Charlard AF. *Manuel des Eaux Minérales naturelles*. Louis Colas éditeurs, Paris, 1837.
- *Précis de pharmacologie et de thérapeutique hydrominérales des principales stations thermales françaises*. L'expansion scientifique française, Paris, 1964.

- Richard M. *Le thermalisme gallo-romain, en particulier dans les stations du Sud-Ouest et des Pyrénées.* Union Française d'Impression, Bordeaux, 1968.
- Sellier J. *XVIII^e voyage d'Etudes Médicales aux stations hydrominérales et climatiques de la région occidentale des Pyrénées.* Imprimerie Gounouilhon, Bordeaux. Mai - Juin 1923.
- Talazac R. *L'urbanisme des stations thermo-climatiques.* Société Méridionale d'impression, Toulouse, 1940.
- Veyrières. *Emploi de la douche filiforme dans le traitement de certaines dermatoses.* Editions de la Gazette des eaux, Paris, 1913.
- Villaret M, Justin-Besançon L. *Clinique et Thérapeutique Hydro-Climatiques.* Masson et Cie éditeurs. Paris, 1932.
- *Villes d'eaux en France.* Éditions de l'Institut français d'architecture, Paris, 1985.
- Vittel - *Création d'une ville thermale.* Institut français d'architecture. Éditions du moniteur, Paris, 1982.
- Wallon A. *La vie quotidienne dans les villes d'eaux (1850-1914).* Hachette, Paris, 1981.

Un siècle et demi de climatologie biologique et médicale française

JEAN-PIERRE BESANCENOT

Retraçer en quelques pages un siècle et demi de l'histoire d'une discipline aux évolutions complexes, et qui n'a pas toujours su résister aux tentations centrifuges, s'apparente à une mission impossible. On se limitera donc ici à l'évocation succincte de quelques dates clés et de quelques-unes des orientations majeures, étant entendu qu'une telle rétrospective n'a rien d'un inventaire, non plus que d'un palmarès. Les choix qui ont été faits de citer tel auteur, tel courant, plutôt que tel ou tel autre, comportent à l'évidence une part d'arbitraire. Leur unique raison d'être est de fournir un certain nombre d'exemples, que l'on a voulu les plus variés possible.

L'ensemble sera articulé en trois parties. La première s'efforcera de faire le point de la climatologie biologique et médicale française au milieu du XIX^e siècle, lors de la fondation de la Société d'hydrologie médicale de Paris, dont les statuts précisent qu'elle a pour mission d'étudier l'influence "des eaux minérales et des climats sur la santé de l'être humain" et de "le faire savoir". La deuxième partie tentera ensuite de résumer cent ans d'évolution, jusqu'au milieu du XX^e siècle ; pour cette séquence chronologique, la tâche a été grandement facilitée par le bilan qu'a dressé le 14 mars 1953, à l'occasion du centenaire de la Société, le "père" de la climatologie médicale, Marius Piéry, associé pour la circonstance à un chercheur moins connu (Georges Barraud, de Châtelaiillon), mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif en tant que spécialiste des climats marins⁵⁵. Enfin, la troisième partie portera sur les cinquante dernières années : ce sera inévitablement la moins assurée car, à mesure que l'on se rapproche du temps présent, il devient de plus en plus difficile de discerner des lignes directrices ou de faire la démarcation entre tendances durables et simples épiphénomènes.

I. L'état des lieux aux alentours de 1850 : le temps de l'intuition

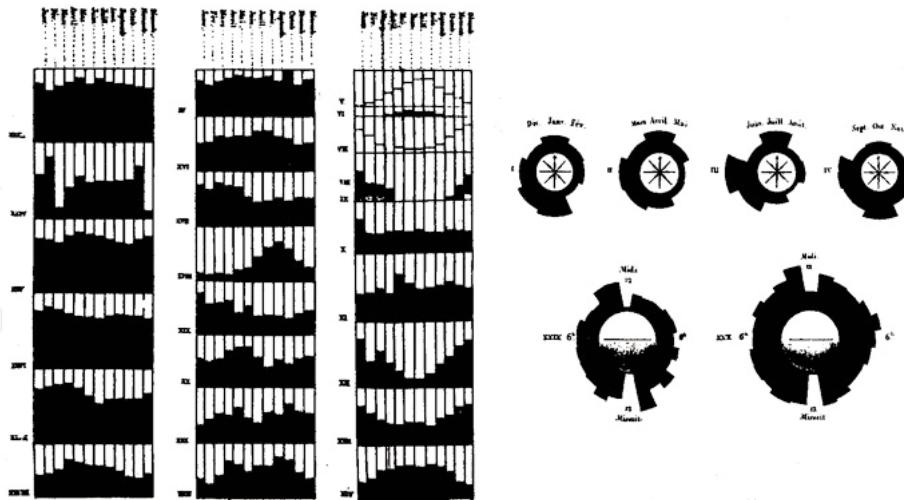
Il serait injuste d'imaginer que tout débute au milieu du XIX^e siècle. En fait, l'homme s'est toujours inquiété de ce que "les airs" réservaient à sa santé et l'évocation d'Hippocrate (traduit à nouveau par Émile Littré en 1840) suffit à rappeler l'ancienneté de cette préoccupation. Mais pendant plus de deux millénaires, comme l'a bien vu Robert Van der Elst, "l'empirisme a ... éparpillé sur

les climats la fantaisie d'une curiosité sans méthode”⁷¹. C'est pourquoi les connaissances n'ont guère évolué et n'ont pas réussi à se dégager d'un arrière-plan magico-astrologique : en témoignent les innombrables “théories des climats”⁵⁶, qui ont vu le jour entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (Jean Bodin, Jean-Baptiste Dubos, Montesquieu, Louis-François Ramond de Carbonnières, Constantin-François de Volney...). Il s'ensuit que, si l'on doit individualiser le tournant décisif, la tentation est grande de le placer entre le dernier quart du XVIII^e siècle et les premières années du XIX^e. La date n'a rien de fortuit : elle correspond, tout à la fois, à l'émergence de la rationalité scientifique, à la redécouverte de la nature et de ses vertus par la médecine des Lumières, et à l'apparition d'instruments de mesure performants. C'est ainsi qu'en 1775, la longue histoire du baromètre et du thermomètre est à peu près achevée ; en 1790, Antoine-Laurent de Lavoisier, Pierre Simon de Laplace et Armand Séguin ont expliqué le principe général de la respiration, compris l'origine de la chaleur animale et posé les fondements de l'énergétique biologique ; en 1800, François-Xavier Bichat a trouvé dans la physique et la chimie l'explication du jeu permanent d'actions et de réactions fonctionnelles qui constitue la vie... Bref, les conditions sont remplies pour que la climatologie biologique et médicale accède enfin au statut de science, alors que son principal objectif était jusque-là de retrouver les descriptions des Anciens.

Deux points méritent alors d'être soulignés. Il s'agit, d'une part, de la fin de l'engouement pour les observations médico-météorologiques et, d'autre part, des débuts hésitants de la climatothérapie.

a) Les observations médico-météorologiques

En 1850, la pratique des observations médico-météorologiques n'en finit pas de s'essouffler, même si elle demeure vivace chez certains praticiens formés à Montpellier et, dans une moindre mesure, à Paris. Au départ, les médecins ont répondu avec empressement à l'appel qui leur avait été lancé dès 1776 par la Société royale de médecine et son secrétaire général, l'anatomiste Félix Vicq d'Azyr²¹, avant d'être renouvelé par la Société de santé (1796), par la Société de médecine (1797) et, après 1820, par la toute jeune Académie nationale de médecine. À des correspondants répartis sur l'ensemble du territoire, il était demandé de procéder le plus rigoureusement possible, en suivant les instructions du Révérend Père Louis Cotte, au relevé des températures (à l'extérieur comme à l'intérieur de bâtiments non chauffés) et d'autres paramètres caractérisant l'atmosphère (état du ciel, humidité, pression, “intempéries”, éventuellement précipitations et vents) – le tout trois fois par jour et des années durant. L'objectif était de



1. Dès 1829, les motifs d'admission dans les hôpitaux parisiens (phlegmasies internes, ophthalmies, catarrhes pulmonaires, variole, fluxion de poitrine, etc.) sont présentés au pas de temps mensuel dans les *Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale*, en parallèle avec les données météorologiques (direction des vents, température à 09 heures du matin, présence de tonnerre, de gelée, etc.).

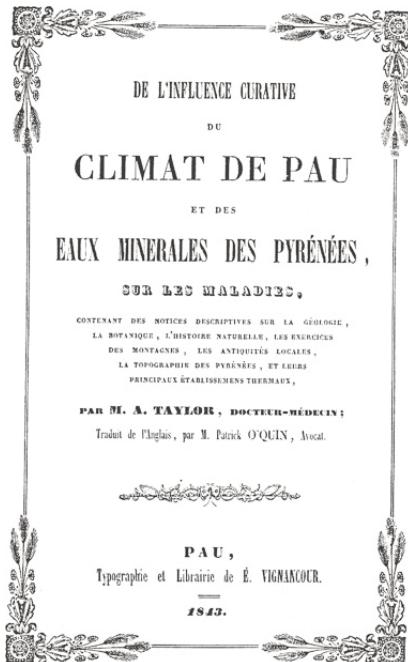
mettre en évidence les conséquences du temps qu'il fait sur la marche des épidémies, tant des hommes que des animaux domestiques, et plus largement sur la santé du pays⁶³. Ce premier réseau météorologique coordonné, constitué à peu près exclusivement par les médecins et à des fins médicales, a fonctionné de façon remarquable entre 1776 et 1792, avec 172 séries exploitables sur un total de 206 – et l'on ne saurait trop insister sur ce que l'on doit à ces sans-grades. Une fois les orages révolutionnaires passés, et tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, certains poursuivent la tâche avec zèle et assiduité ; ils forment et essaient de motiver de jeunes confrères ; ils publient leurs données dans des topographies médicales⁶⁴ ou dans des périodiques tels que la *Revue médicale* et la *Gazette médicale de Paris*. Il n'empêche que, peu à peu, l'intérêt s'émousse. Il faut dire que la “nosologie météorologique”, qui avait connu une si grande vogue au plus fort de la période aériste, se voit alors éclipsée par les techniques nouvelles des observations cliniques. L'étude médico-météorologique dérivait de la notion, bien reconnue, de contagion. Mais elle supposait un lien direct de causalité entre le climat et les épidémies. Or, en 1850, le doute commence à poindre et l'énormité du travail requis pour le recueil des données est souvent jugé hors de proportion avec les maigres résultats concrets sur lesquels il peut déboucher, en l'absence de toute connaissance microbiologique.

Cela dit, le retrait au moins relatif du corps médical permet à la météorologie de s'émanciper, alors qu'elle n'était jusque-là qu'une branche mineure de la physique, de surcroît anéantie par la Révolution française, et que les observations lui échappaient presque totalement. En 1852, Émilien Renou et Charles Sainte-Claire Deville créent la Société météorologique de France (SMF) et il vaut la peine de souligner que, parmi les 130 adhérents des premiers mois, ne figurent que 17 médecins. Quelques décennies auparavant, une telle sous-représentation du corps médical eût été impensable... L'année suivante, au décès de François Arago, qui cumulait la direction du Bureau des Longitudes et celle de l'Observatoire de Paris, le gouvernement décide de séparer ces deux organismes et de confier le second à Urbain Le Verrier (1811-1877), savant respecté mais aussi personnage redouté, tranchant, intransigeant et souvent brutal²³. À peine en poste, il met toute son autorité à faire aboutir l'idée d'un service météorologique puissant et autonome. Même si celui-ci n'est officiellement créé qu'à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, les observations météorologiques commencent, dès le mois de mars 1854, à être confiées à des professionnels spécialement formés, de bons techniciens de la mesure se relayant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tout au long de l'année. Les médecins intéressés peuvent alors disposer de données plus nombreuses que celles qu'ils réunissaient eux-mêmes, plus sûres et surtout plus standardisées, donc plus facilement comparables d'un endroit à l'autre ou, en un même site, d'une date à l'autre²⁴. Le temps ainsi libéré leur permet de se consacrer à d'autres tâches.

b) Les débuts hésitants de la climatothérapie

L'une de ces tâches qui commencent à mobiliser un nombre non négligeable de thérapeutes pétris de néo-hippocratisme et fascinés par la *natura medicatrix*, c'est la description des vertus curatives des climats. Tout grand malade privilégié par le talent ou la fortune se voit en effet imposer de "quitter les frimas" et de passer l'hiver sur les bords de la Méditerranée, l'été le ramenant tantôt chez lui, tantôt dans les villes d'eau, tantôt encore en moyenne montagne. Avec le développement de la vapeur et du chemin de fer, à partir de 1835-1840, le voyage en vient à rythmer l'existence de tous les poitrinaires aisés, même si certains s'inquiètent de l'extrême rapidité des déplacements, décrite comme "une chose antimédicale" alors que "les transitions ont besoin d'être ména-

²³ L'*Annuaire météorologique de la France*, prenant sur ce point le relais des *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, qui n'ont jamais diffusé que des données très incomplètes, débute en 1849 ; il fait place à l'*Annuaire de la Société météorologique de France* en 1853. Mais il faut attendre décembre 1857 pour que des renseignements météorologiques réguliers commencent à être publiés, et 1878 pour que l'on retrouve la qualité des données de l'enquête de Vicq d'Azyr !



2. En 1853, la plupart des stations climatiques disposent d'une ou plusieurs monographies vantant leurs vertus curatives.

de l'Italie (Venise, Pise, Pouzzoles, environs de Naples) et dans une à peine moindre mesure à ceux de l'Espagne (Malaga), y compris les Açores et Madère, en dépit de l'humidité de cette dernière ; chacun sait d'ailleurs que c'est à Majorque que George Sand est allée en 1838 soigner la phthisie de Frédéric Chopin, lui offrant ainsi ses "dernières vacances au soleil"... Mais l'unanimité de naguère n'a plus cours. Les déconvenues étant incomparablement plus nombreuses que les réussites, le doute se substitue peu à peu à la foi aveugle que l'on avait jusque-là en la vertu du "changement d'air" et en l'existence de "climats privilégiés". C'est ce que soutient entre autres un médecin de l'Hôtel-Dieu, par ailleurs précurseur de la statistique médicale, Pierre-Charles Louis (1787-1872), dans son gros livre sur la phthisie daté de 1843 : "On a pu croire autrefois qu'il suffisait aux personnes d'une constitution faible de passer d'un pays froid dans un pays chaud, pendant l'hiver, pour se mettre à l'abri des tubercules, mais aujourd'hui cette croyance est bien ébranlée chez les personnes du monde elles-mêmes, et elle ne peut plus être celle des médecins, depuis que des relevés statistiques ont appris que la phthisie règne dans les pays chauds comme dans les froids"⁴². Le besoin de tester les propriétés curatives de chaque

gées"⁴³. Certes, cette orientation est encore balbutiante aux alentours de 1850 où, selon le mot de Charles Macé de Lépinay, on fait des cures, thermales aussi bien que climatiques, "plus par mode que sur indications précises"⁴³. À tout prendre, peu importe le lieu choisi puisque l'on est pas encore capable de dire quel est le plus bénéfique, d'autant que la cure se déroule quasiment sans contrôle médical. Tout au plus, dans le droit fil des idées défendues dès 1769 par Dupré de Lisle²², continue-t-on à dénoncer le danger des variations météorologiques de courte période (gare au refroidissement vespéral de la Côte d'Azur !) et à éviter l'atmosphère confinée des grandes villes. Les destinations privilégiées changent fréquemment, sans véritable justification : les lieux les plus agréables font l'affaire, à défaut d'être les plus sains ; la mort y sera moins cruelle... Au milieu du siècle, la faveur des médecins et des malades va aux climats chauds, tout spécialement à ceux

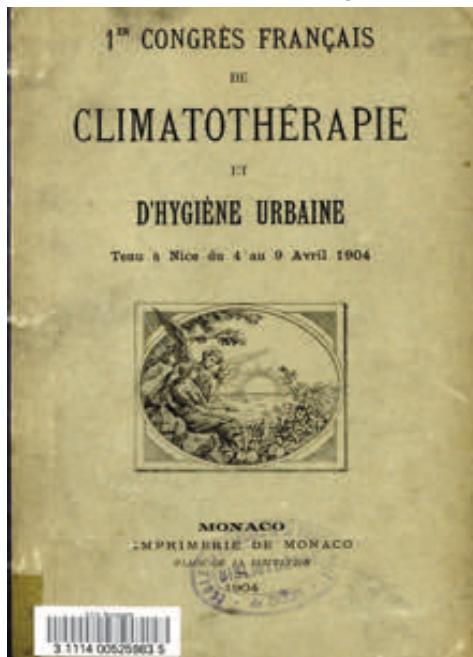
climat se fait ainsi de plus en plus pressant, au moment même où l'importance clinique de l'héliothérapie est mise en évidence par l'école lyonnaise et où la ville de Sète (Cette) voit en 1847 l'édification de "la Maison Kurger", premier établissement associant le traitement par l'eau de mer à la cure hélio-marine. Tel est donc le point de départ de l'évolution dont il faut maintenant présenter les très grandes lignes, qu'il s'agisse de consolider les positions acquises ou, surtout, d'approfondir tout ce qui reste superficiel.

II. La période 1853-1953 : le bouillonnement créateur

Marius Piéry⁵⁵ a défini la période 1853-1953 comme un "siècle de climatologie scientifique". C'est aussi, dans ce domaine, un siècle d'activité foisonnante où, par-delà des querelles d'école parfois virulentes, se manifeste un réel enthousiasme collectif en faveur d'une connaissance plus fine de l'influence du climat sur le fonctionnement de l'organisme humain, dans l'état de santé comme dans

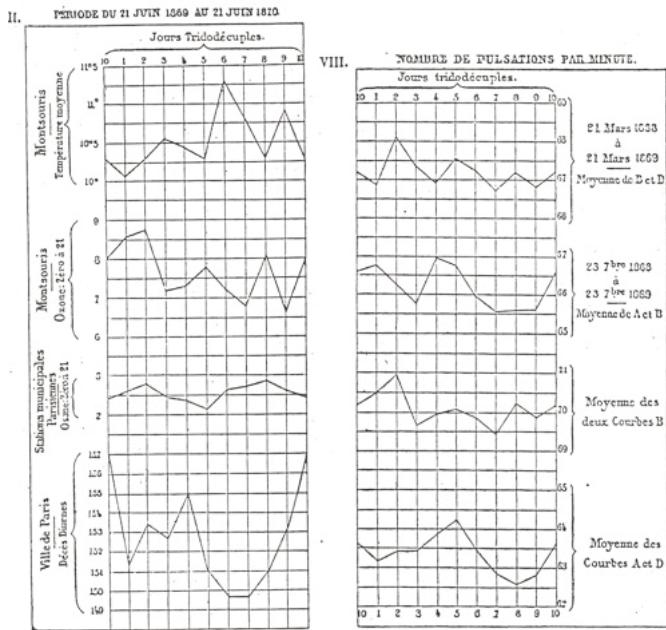
la maladie. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter certains périodiques généralistes, tel Nice médical : le climat et ses effets, bénéfiques aussi bien que néfastes, y occupent certaines années jusqu'à 36% des pages ! Ces publications sont parfois répétitives à l'extrême, elles n'en témoignent pas moins de l'intérêt de toute une corporation, il est vrai encore bien démunie d'outils thérapeutiques.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que le contexte scientifique soit toujours favorable : à partir des premiers succès de Pasteur, et plus encore dans les années 1880-1890, l'idée s'impose que celui qui "croit aux microbes" (le mot date de 1878) ne peut pas en même temps "croire à l'action du climat" ou, plus largement, du milieu sur la santé. "Le microbe, dénonce ainsi Georges Mouriquand en 1932, occupe presque seul les esprits, le terrain est



3. Le 1^e congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine, réuni à Nice en 1904 sous la présidence du Pr Chantemesse, fait une très large place à la climatologie des côtes maritimes du

Sud-Est de la France d'octobre à mai et à la notion d'adaptation en climatothérapie. La tuberculose est omniprésente.



4. Selon une démarche très prisée à l'époque, Charles Sainte-Claire Deville (1814-1876), géologue et ingénieur de l'École des Mines, met le nombre des décès et la fréquence des pulsations cardiaques en regard du rythme des températures et de la concentration de l'air parisien en ozone. Le pas de temps est cette fois quotidien.

à peu près oublié, et plus encore les agents atmosphériques modificateurs de ce terrain²⁴⁷. Heureusement, des voix s'élèvent pour affirmer que les deux "croyances" ne sont en rien antinomiques. On pense tout spécialement ici à Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884), de Montpellier, qui n'a cessé de prôner une démarche plus scientifique, la nécessité n'étant plus seulement de constater et de classer mais aussi et surtout de comprendre, donc de démêler l'écheveau des processus impliqués²⁴. L'ère des philosophies romantiques est close, l'époque est au positivisme. Puisque les maladies jadis les plus incompréhensibles s'expliquent par des microbes, on sait maintenant que l'on peut chercher les causes de tout phénomène. Les méthodes de la médecine expérimentale, développées par Claude Bernard, s'avèrent là encore profitables. À mesure que l'on avance dans le siècle, alors que les médecins ne se bornent plus à scruter la langue et le pouls, il est fait plus régulièrement appel à la physiologie, normale aussi bien que pathologique⁶⁷. Une place grandissante est également réservée à l'expérimentation et aux épreuves de laboratoire, avec un appareillage de précision qui se perfectionne sans-cesse⁶⁶. Enfin la lecture des travaux étrangers, essentiellement suisses et allemands, quelquefois aussi italiens, apporte des éclairages nouveaux, dont on s'efforce de tirer rapidement profit, ... même s'il arrive qu'on les conteste avec véhémence.

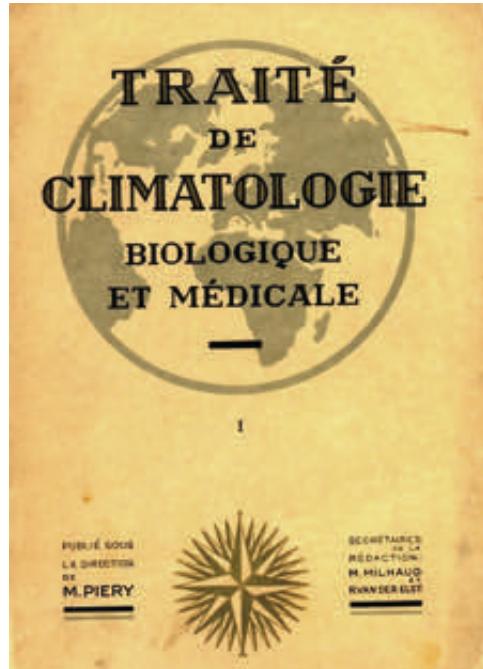
La période est dominée par l'omniprésence de la phthisie, désormais bien distinguée de l'ensemble des maladies “de consommation”. Mal élitaire en début de période, elle cède progressivement devant la tuberculose, maladie de la misère et fléau social, qui compte pour un quart environ dans la mortalité générale^{15, 28}, en liaison avec la paupérisation des classes les plus modestes et avec leur concentration urbaine. On note très tôt qu’elle ne se développe nulle part aussi bien que dans les milieux tempérés humides, qu’elle “aime le *fog* de Londres et les brumes du Rhin, le vent froid sur la Seine et les corons du Nord”. Si le diagnostic progresse à un rythme rapide, avec la découverte du bacille de Koch en 1882 et celle des rayons X en 1895, l’arsenal thérapeutique reste d’une extrême pauvreté. Il n’est donc pas étonnant que l’on continue à faire appel au climat pour tenter de soulager les malades. Mais, délivré de la charge des observations météorologiques²⁹ et mieux armé scientifiquement que jadis, le praticien climatothérapeute s’efforce désormais de définir avec précision les indications et contre-indications de chaque endroit, à chaque saison : le principe, résume Hermann Weber (1823-1918), “consiste à placer les malades dans un climat auquel manquent les influences de certaines saisons qui leur sont nuisibles, et où dominent les influences qui leur sont favorables”⁷³. Tel est aussi l’objectif que poursuit Fonssagrives, qui considère le climat “comme un médicament”, ou plus exactement comme une association de médicaments dont le mélange en proportions extrêmement diverses rend compte de “la variété en quelque sorte infinie des climats thérapeutiques”²⁵. Dans ces conditions, et comme pour la polypharmacopée, il convient d’étudier séparément l’action des différents éléments du climat sur l’organisme, en commençant par se placer devant des phénomènes pathologiques simples et non pas en face de syndromes cliniques enchevêtrés.

Il est permis de citer quelques dates, parmi beaucoup d’autres, pour jalonner ce siècle. C'est, semble-t-il, en 1869 et sous la plume du Dr Fines, directeur de l’Observatoire de Perpignan, qu’apparaît pour la première fois l’expression de météorologie médicale, désignant “la science des phénomènes qui se passent dans la masse gazeuse qui nous enveloppe [et des] impressions physiologiques et pathologiques que nous en éprouvons”. L’année suivante, on parle de climatologie médicale et les deux termes commencent à co-exister, avec des acceptations très souvent interchangeables. C'est l'époque où sont diffusés les premiers traités, qu'ils aient été rédigés directement en français ou traduits peu après leur publication (Prosper de Pietra Santa en 1865 avec une majorité d'exemples corsés, Hermann Weber en 1886⁷³, surtout Henri Clermont Lombard entre 1877 et 1880⁴¹,

²⁹ On notera toutefois que l'amélioration du réseau d'observation s'accompagne d'une réduction très sensible du nombre de postes, cinq fois moins nombreux en 1935 qu'en 1890.

l'auteur faisant remarquer que cet ouvrage consacre toute une vie de labeur...). L'année 1920 voit la mise en place, en cinquième année des études médicales, d'un enseignement spécifique, sanctionné par un examen. Le 17 décembre 1923, la Société d'Hydrologie ajoute la Climatologie à son intitulé ; on n'en déduira pas qu'elle avait jusque là totalement ignoré cette discipline puisque – si la réciproque ne se vérifie pas – toute cure thermale est aussi une cure climatique, mais la climatologie trouve alors une tribune qui lui ouvre des horizons nouveaux. En 1930 sont créées dans la plupart des Universités des chaires d'hydrologie thérapeutique et de climatologie médicale (on en comptera 28 à la veille de la Deuxième Guerre mondiale)... Enfin Marius Piéry (1873-1957), qui a justement été le

premier titulaire de la chaire de la Faculté de Médecine de Lyon, publie en 1934 un *Traité de climatologie biologique et médicale* qui ne totalise pas moins de 2664 pages en trois gros volumes. Ce monument⁵³, véritable catéchisme de la discipline, fait appel à 141 collaborateurs, médecins bien sûr, mais aussi pharmaciens, vétérinaires, géographes, géologues, météorologues, physiciens, chimistes, architectes... Assurément, l'ouvrage apparaît aujourd'hui daté, ne serait-ce que par la place accordée à la tuberculose, mais force est de reconnaître qu'il n'a jamais été remplacé et que, par son exhaustivité et son universalité, il n'a sans doute d'équivalent nulle part au monde : tous les climats connus à la surface du globe⁵⁴ y sont abordés, de même que toutes les facettes de la climatologie et toutes les pathologies... Ce traité a aussitôt un retentissement considérable et, de nos jours, il n'est pas rare qu'au mot climat, ou climatologie, l'index des histoires de la médecine se contente d'une seule entrée⁶⁵ : il s'agit alors systématiquement d'un renvoi à



5. La parution du Traité de Piéry en 1934 peut être considérée comme l'événement le plus marquant de ces 150 ans de climatologie biologique et médicale.

107

⁵³ L'auteur s'intéresse tout spécialement aux échelles fines, ce qui le conduira à la publication en 1946 d'un luxueux volume sur le climat de Lyon et de la région lyonnaise [52].

l'année 1934 et à ce livre ; dans le meilleur des cas, le nom de Piéry est associé à celui d'Hippocrate... Neuf ans plus tard, l'esprit du traité est restitué dans une optique géographique par Max Sorre (1880-1962), qui ambitionne de "suivre entre l'homme et le milieu naturel ce jeu passionnant d'actions et de réactions, de luttes et d'alliances, régi par les lois de la biologie, réglé par les lois des probabilités", pour constituer une authentique "écologie spécifique de l'homme"⁷⁰.

Il serait long et fastidieux d'énumérer tous les sujets abordés au fil de ces années. On se bornera donc à quatre exemples, inégalement détaillés.

a) Les climats d'altitude

108

Aux travaux dispersés du passé se substitue la construction d'un édifice harmonieux, où les apports de différentes disciplines, si modestes et si éloignés qu'ils puissent paraître au départ, s'enchaînent méthodiquement pour aboutir à une construction d'une réelle cohérence. En outre, s'il est toujours fait une place capitale aux observations, celles-ci sont aussitôt complétées par des explorations expérimentales, rudimentaires au départ, puis de plus en plus élaborées à mesure du progrès des techniques. C'est ainsi qu'en 1861, à partir de banales observations cliniques, Denis Jourdanet (1815-1892) explique le mal des montagnes par l'action de la dépression atmosphérique d'altitude et, corrélativement, par la pauvreté de l'air en oxygène³⁰. Dix-sept ans plus tard, par ses expériences sous cloche pneumatique et en caisson hypobare, Paul Bert (1833-1886) confirme définitivement la théorie de Jourdanet, qui n'avait guère dépassé le stade de l'hypothèse, et il peut préciser nombre des effets de la raréfaction de l'air en oxygène⁴. Ensuite, en 1890, au cours de ses ascensions dans les Andes péruviennes, François Gilbert Viault signale une augmentation du nombre des globules rouges, non seulement chez les indigènes mais aussi chez les étrangers vivant depuis un certain temps à ces hauteurs, et donc plus ou moins "acclimatés"⁷². Quelques années plus tard, le même auteur fixe expérimentale-



EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France — 75700 PARIS
1979

6. Paru en 1877, l'ouvrage de Paul Bert constitue une contribution si importante à l'étude de l'hypoxie que, fait rarissime, le CNRS le reproduira en fac-similé un siècle plus tard.

ment l'altitude limite autorisant une tolérance physiologique.

Toutes ces données, et bien d'autres, qui mettent en lumière l'action profonde de l'hypobarie sur l'organisme humain, sont aussitôt mises en œuvre dans la climatothérapie des phtisiques^④ – et c'est toute l'épopée des cures sanatoriales qui en découle. S'appuyant sur l'axiome de François-Joseph-Victor Broussais, selon qui “tout pays où la phtisie ne règne pas est bon pour les phtisiques”, on se met rageusement en quête de pays indemnes. C'est alors que Denis Jourdanet et ses collaborateurs attirent l'attention sur “l'immunité des montagnards” à l'égard de cette maladie, au Mexique et ailleurs^⑤. Parallèlement, les Français adoptent, non sans réticences d'ailleurs, les principes de climatothérapie-aérothérapie des phtisiques développés par les Allemands^⑥ et, dans la dernière décennie du XIX^e siècle, ils multiplient les constructions de sanatoriums. Il y a là une double révolution. D'une part, à la “pérégrinomanie” teintée de vie mondaine jusque-là en honneur, on substitue sédentarisation et isolement, pour ne pas dire ségrégation



109

7. Sanatorium d'Hauteville, “construit et aménagé, dit le Conseil Général de l'Ain, sur un plateau dont les conditions climatériques favorables sont connues de tous”. Le “rendement utile” (rapport des malades guéris ou améliorés sur le nombre des sortants) y oscille dans les années 1920 entre 36 et 54% ; l'adoption d'un critère plus rigoureux pour définir la guérison fera chuter ce taux aux alentours de 30% dans la décennie suivante. Les galeries de cure, profondes, se déroulent sur toute la longueur de la façade sud.

④ Bien que la phtisie ne soit pas seule à pouvoir se réclamer des bienfaits de l'altitude, il y a dans l'esprit du plus grand nombre quasi-assimilation des deux notions, au point que sous le titre de climatologie médicale, bien des publications traitent exclusivement de la phtisie !

⑤ Hermann Broehmer fonde en 1859 à Göbersdorf en Silésie, à 630 mètres d'altitude, le premier sanatorium où est appliquée avec rigueur la triade hygiéno-diététique (aération, repos, suralimentation). En 1876, son disciple Dettweiler édifie celui de Falkenstein, dans le Taunus, à seulement 400 mètres.

et relégation. D'autre part, et bien que ce point fasse toujours débat, on retient de plus en plus pour ces implantations sanatoriaires des sites en moyenne altitude : Vernet-les-Bains, ouvert en 1894 au pied du Canigou, est à 650 m, Hauteville mis en service six ans plus tard à 900 m, Saint-Hilaire-du-Touvet à 1200 au pied de la Dent de Crolles... Thomas Mann n'entendait-il pas "siffler les pneumothorax" dans *La Montagne magique* ? "D'une façon générale, note Fernand Lalesque (1853-1937), c'est à partir de 1200 mètres environ que l'atmosphère se présente avec des caractères suffisamment tranchés pour que de leur ensemble naisse un climat particulier : le *climat d'altitude*"³⁶. L'argument invoqué est l'air raréfié, propice à l'exercice très mesuré conseillé à certains patients.

Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, dans sa livraison de 1887, est à cet égard extrêmement prolix : "L'abaissement de la pression atmosphérique détermine une accélération passagère des battements du cœur et



8. La galerie de cure est le lieu central de tout sanatorium.

une modification persistante de la respiration... Sous cette influence les malades sont dispos et ont le sentiment d'une force nouvelle ; leur nutrition se fait mieux et leur organisme se répare... Il se fait à la périphérie un puissant afflux sanguin qui se traduit par la turgescence des capillaires cutanés et qui maintient les viscères dans un état d'anémie relative ...laquelle facilite la circulation pulmonaire, prévient tout mouvement fluxionnaire nouveau et empêche presque constamment les hémoptysies"²⁷. Le doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Paul Brouardel, a beau publier en 1900 un rapport réfutant l'existence de toute corré-

lation entre la mortalité tuberculeuse et l'altitude¹¹, le culte de l'air pur et le dogme de la "montagne thérapeutique" sont inébranlables. Tout au plus quelques esprits particulièrement clairvoyants refusent-ils d'adopter une position trop tranchée : "L'influence des climats est complexe et, de plus, n'est pas univoque. De sorte qu'il est difficile de dire quels sont les climats qui agraveront une tuberculose pulmonaire. Peut-on citer au moins ceux qui l'amélioreront ? Là encore, il s'agit d'une question d'espèces... Il n'existe pas de climat spécifique de la tuberculose"⁵⁴.

b) Les climats marins

Un deuxième centre d'intérêt, à partir du Second Empire, est celui des climats de bord de mer, voire de pleine mer, pour lesquels nombreux de littérateurs, à commencer par Jules Michelet⁴⁵, viennent relayer et au besoin magnifier les assertions des médecins. Après que le Breton Théophile Laennec ait, au début du XIX^e siècle, cherché à transposer "l'air marin" dans les salles d'hôpital qu'il faisait joncher de varech encore humide, et que d'autres y aient en vain adjoint des bocaux remplis de vapeurs d'iode ou de brome, la cure marine – quelques sursauts mis à part³⁶ – perd irréversiblement du terrain dans le traitement de la ptisis. Mais elle en gagne parallèlement dans celui des tuberculoses atténuees des os, des articulations, des reins ou des ganglions. Elle en gagne aussi, et plus durablement, dans celui de nombreuses affections non tuberculeuses, comme le



9. L'hôpital Cazin-Perrochaud, à Berck, accueille de très nombreux enfants à qui le climat doit redonner la santé.

rachitisme et l'anémie, voire l'ensemble des maladies de l'enfance "caractérisées par des hypertrophies, des dystrophies, des ralentissements de nutrition ou d'accroissement". On répète à l'envi que "l'air marin est naturellement de l'air comprimé". C'est ainsi qu'en 1861 est créé le premier hôpital marin de Berck-sur-Mer, précurseur du grand hôpital Napoléon fondé par la Ville de Paris en 1869 pour traiter les affections rachitiques scrofuleuses et les ostéo-arthrites tuberculeuses. En 1862, la première colonie de vacances voit le jour sur l'Atlantique, à Arcachon. Vient ensuite en 1887, dans cette même localité, le sanatorium maritime, à l'origine de la fortune de la Ville d'Hiver³⁷. En 1899, Louis Bagot fonde à Roscoff le premier vrai centre de thalassothérapie (le terme a été forgé trente-quatre ans plus tôt par un jeune médecin d'Arcachon, Joseph de La Bonnardiére). Enfin, en 1903-1904, s'ouvre à Cannes le premier établissement d'héliothérapie totale.

Là encore, la climatothérapie tire grand profit de la connaissance fondamentale des propriétés du climat marin. Une étape décisive est franchie, dès la fin des années 1870, par Fonssagrives qui met l'accent sur sa remarquable "stabilité", du fait de la modération des amplitudes (thermiques, hygrométriques, barométriques) et de la modération des écarts sur la courte période²⁶. D'autres auteurs, condamnant par-dessus tout les milieux confinés, préfèrent insister sur les mérites de "l'air pur"[®], notamment celui du grand large, et en bord de mer sur les effets bénéfiques des effluves thérébenthinées des pins des Landes ou des émanations balsamiques des troncs taillés.

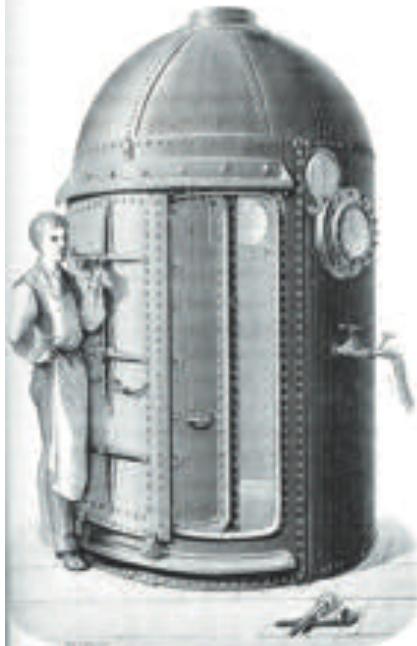
En outre, c'est souvent le bord de mer qui incite à la prise en compte des éléments non conventionnels du climat, qu'il s'agisse de l'électricité atmosphérique ou de l'ionisation, dont on soupçonne très tôt une influence capitale sur l'organisme humain, même si l'on est encore incapable de la mettre objectivement en évidence et si les appareils de mesure ne dépassent guère le stade du prototype de laboratoire. Joseph-Henri Reveillé-Parise ne proclamait-il pas, dès 1840, que "la polarité électrique de l'atmosphère correspond ... à la polarité électro-vitale de chaque organe" ? Mais il faut attendre les années 1920 et l'étude clinique du grand sympathique pour passer de la simple intuition à un début de compréhension scientifique. À cet égard, l'une des personnalités les plus marquantes est certainement le montpelliérain Jacques-Louis Pech, dont les

⑥ La vogue de l'aérothérapie est telle qu'on la transpose jusqu'au cœur des cités populeuses, à l'aide de soufflets, de caissons et autres appareils. Émile Tabarié à Montpellier et Denis Jourdanet à Paris soignent l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique et la phthisie par des bains d'air condensé "sous la cloche" ou par des inhalations d'air pur, au moyen du masque de Walter-Lécuyer. En 1885, Paris compte deux établissements spécialisés, et le reste de la France trois.

travaux (concernant la conductibilité atmosphérique ou l'action du champ électrique sur les échanges et la nutrition des tissus) font longtemps autorité^{50, 51}. L'être humain serait ainsi un "animal destiné à vivre en atmosphère de champ électrique positif", et l'auteur prétend que les habitants fixés depuis au moins deux générations dans des villages présentant un champ électrique notable sont non seulement indemnes de tuberculose et de cancer, mais passent également à travers la plupart des épidémies. Sans doute certains vont-ils beaucoup trop loin en ce sens, comme Maxime Laigned-Lavastine (1875-1953) soutenant qu'en fin de compte le climat peut se ramener à la seule tension électrique, mais peu à peu s'ébauche une classification des stations de cure : insuffisance rénale, urémie et hypertension artérielle représentent des contre-indications absolues pour un séjour dans des atmosphères à gradient de potentiel notable, alors que les cardiaques sans autre lésion qu'une insuffisance fonctionnelle du myocarde doivent rechercher les stations à champ électrique particulièrement élevé. Malheureusement, la diffusion des travaux moscovites en arrive à détourner durablement les chercheurs français de cette voie prometteuse. En effet, plus soucieux d'orthodoxie idéologique que de méthode scientifique, A.L. de Tchijewsky et ses élèves bâclent leurs expériences psychophysiologiques, en faisant porter aux ions positifs la responsabilité de l'ensemble du stress de la vie moderne et en parant au contraire l'ionisation négative de toutes les vertus, au point de la préconiser systématiquement dans les institutions cliniques et paracliniques "pour accroître les capacités physiques et mentales du peuple soviétique".

c) *La météoropathologie*

Bien qu'éclatée en cercles d'affinités, la météoropathologie progresse à grands pas, comme en témoignent les suggestives mises au point d'Alexandre Aimes¹,



10. Appareil de Denis Jourdanet pour l'emploi thérapeutique de l'air comprimé ou de l'air dilaté. Un dispositif ingénieux permet d'y faire varier à volonté la pression.

113

de Wladislas Kopaczewski³³ et de Louis-Marcel Carles¹³. Les cliniciens demandent enfin aux instruments de mesure des précisions sur la lumière, la température, la pression atmosphérique, l'hygrométrie, l'état électrique de l'air, etc., et ils comparent les données ainsi obtenues à celles fournies dans le même temps par l'examen clinique minutieux, à défaut de l'expérimentation. Des techniques statistiques élémentaires leur permettent de quantifier la force du lien existant entre ces deux séries de données.

Une habitude plus ou moins justifiée attribue à Adolphe-Auguste Lesage (1862-1951) les premières études "modernes" sur les risques de surexposition à de vigoureux paroxysmes météorologiques⁴⁰. Échelonnées de 1897 à 1926, elles sont consacrées à la "maladie d'été" ou "maladie calorique" chez l'enfant au sein. Le lecteur actuel y voit une description précise du coup de chaleur, même si l'auteur en attribue d'abord l'origine aux "coups électriques produits par les temps orageux" (d'où l'expression de syndrome du temps orageux), avant de comprendre le débordement des mécanismes thermolytiques et de faire intervenir la variabilité du temps d'une année à l'autre, soulignant combien une succession d'ététs frais et humides "déshabite de la chaleur". On notera que, sur les accidents pathologiques constatés en présence de dispositions thermiques extrêmes, les travaux français ont pratiquement un siècle de retard sur ce qui se fait aux États-Unis ou au Canada, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner : jusqu'à André Missenard⁴⁶, les publications nord-américaines restent quasi inconnues chez nous.

Une mention spéciale doit être faite aux recherches sur les effets physiopathologiques du vent, qui suscitent une abondante littérature. Celle-ci n'est pas forcément nouvelle : dès 1778, l'hygiéniste suisse Simon André Tissot avait opposé le vent du Nord (qui "rend la vie et le bonheur") à celui du Sud (qui "détruit toutes les forces et mène au désespoir"). Mais il faut attendre le début du XX^e siècle pour que s'ébauche une pathogénie des troubles anémosensibles, qu'ils soient somatiques ou psychiques. C'est ainsi qu'en 1905, Georges Darembert (1850-1907) démontre l'action congestive et hémoptoïsante du mistral à Cannes, où il s'annonce par des poussées fébriles, une augmentation de la toux et une diminution des crachats¹⁹. Un peu plus tard, l'accent est mis sur l'effet énervant de tous les flux à caractère de tramontane, qui déterminent des migraines, des troubles spécifiques de l'humeur, des phénomènes d'excitation, des insomnies, le réveil des névralgies, ou encore une recrudescence des douleurs fulgurantes. L'œuvre majeure, en ce domaine, reste néanmoins celle du pédiatre Georges Mouriquand (1880-1966). Celui-ci, Lyonnais comme Marius Piéry, classe les sujets en météorosensibles et météorostables, introduisant pour la première fois

de façon rigoureuse la notion de variabilité interindividuelle dans les réactions face au climat. Chaleureux, entraînant et d'un tempérament vigoureux, éveilleur d'idées et de vocations, il devient vite un grand chef d'école. Il n'a de cesse d'appeler les médecins à "penser météorologiquement". En 1926-1928, avec son fidèle disciple Roger Charpentier⁴⁴, il décrit finement le syndrome du vent du Midi, bien connu dans la région lyonnaise⁴⁷, où il se traduit non seulement par "des signes d'asthénie irritable" mais aussi et surtout par des troubles hydro-électrolytiques à type de déshydratation, pouvant amener une issue fatale, notamment chez le nourrisson. L'hygrométrie paraît constituer le principal facteur causal, même si l'éventualité d'une pathologie frontogénique n'est pas exclue. Mouriquand attire également l'attention sur les "dénivellations pathogènes" – on dirait aujourd'hui : les changements de temps brutaux –, sur les "dystrophies printanières"⁴⁸ et, avec Pierre Josserand, sur les inadaptés urbains⁴⁸ – ce qui le conduit à entrevoir la nocivité potentielle de la pollution atmosphérique dans les grandes agglomérations. De ces travaux, on rapprochera ceux du Bordelais Jacques Carles qui, un an avant la thèse de M. Sommer⁶⁹, adopte le point de vue aérologique et stigmatise le rôle pathogène des fronts¹², substituant de façon systématique à l'étude des paramètres météorologiques isolés (température, humidité, vent...) celle du dynamisme de l'atmosphère, à travers les masses d'air séparées par des lignes de discontinuité mobiles. On en rapprochera aussi les recherches du Parisien Lucien Savignon qui, en 1936, décrit beaucoup plus précisément que tous ses devanciers des cas de "précession", où les symptômes touchant les fonctions mentales, et parfois aussi d'autres signes cliniques (aggravation des hémoptysies, des algies rhumatismales, des douleurs des membres fantômes chez les amputés...) sont antérieurs (et parfois de trois jours !) aux phénomènes atmosphériques censés les provoquer⁶⁸.

d) Les possibilités d'adaptation de l'espèce humaine

Un sujet de controverses passionnées, que l'on ne saurait passer sous silence, est celui des possibilités d'adaptation à différents climats⁶¹. Dans le cadre du mouvement colonial (la France vient de s'implanter au Gabon et en Côte d'Ivoire, le Sénégal est créé en 1854-1855), se pose dès le milieu du XIX^e siècle la question de savoir si l'espèce humaine est ou non ubiquiste et si les Blancs ont la capacité de vivre et de perpétuer leur race sous tous les climats, en particulier sous les climats tropicaux chauds et humides. Au fil des années, ce thème devient de plus en plus lancinant, au moins jusqu'au Congrès International de Géographie réuni à Amsterdam en 1938, où s'affrontent les thèses hollandaises (partisanes d'une acclimatation durable) et les thèses anglaises ou anglo-américaines (qui

penchent résolument en sens contraire). Les Français sont divisés sur ce point, le discours dominant étant néanmoins que, transporté sous les tropiques, le Blanc, à plus forte raison s'il est de type blond, connaît un ralentissement des différentes fonctions physiologiques, qui se traduit finalement par une "diminution de la nutrition" faisant à court terme le lit de la maladie et de la "déchéance". Dès les débuts de la Troisième République, le sujet donne lieu à une foule de publications, dont beaucoup vieillissent d'autant plus mal qu'elles confondent plus ou moins systématiquement les effets objectifs du climat sur la santé avec son influence, réelle ou supposée, sur l'aptitude à l'effort, sur le "rendement intellectuel", sur l'activité sexuelle et sur le "degré de civilisation"³⁸. De plus, derrière ces travaux où se fait sentir l'influence darwinienne, se profile souvent l'ombre d'un certain racisme. Aux côtés d'Alfred Jousset³², tout en nuances, c'est sans doute le médecin militaire Jean-Christian Boudin (1806-1867), à qui l'on doit par ailleurs des ouvrages de valeur sur la géographie médicale, qui soutient avec le plus de fermeté la thèse du non-cosmopolitisme des races humaines, à la notable exception de la "race juive", et de l'impossibilité pour les Européens de s'acclimater dans les pays chauds⁹. Ces débats enflamment régulièrement la Société d'Anthropologie de Paris, avant et après le premier conflit mondial, jusqu'à ce que le discrédit qui s'attache à l'idée coloniale rejaillisse sur l'ensemble de l'étude des relations entre le climat et la santé et aboutisse pour quelque temps à la scléroser. Pourtant, dépassionné, dégagé de son contexte idéologique, ce thème de l'acclimatation aurait pu être porteur d'interrogations fécondes.

III. Le dernier demi-siècle, 1953-2003 : le temps des ruptures

La situation à la jointure des années 1940 et des années 1950, puis durant tout le demi-siècle qui suit, est passablement ambiguë.

D'un côté, en effet, les progrès de la médecine, à un rythme prodigieusement accéléré, se font dans de tout autres directions, qui tendent à marginaliser la climatologie biologique et médicale, y compris sous ses dénominations nouvelles de bioclimatologie et de biométéorologie, et à lui conférer une franche connotation passéiste. Les disciplines qui ont désormais le vent en poupe, biologie moléculaire et génétique, tout comme la primauté accordée aux constituants les plus élémentaires de notre corps, s'accordent mal avec une science qui s'attache au fonctionnement de l'organisme entier et qui fait toujours une place à ce que Mouriquand appelait "l'indéterminé météorologique". L'utilisation du climat à des fins préventives ou curatives entre ainsi dans une phase de relatif déclin. Cette médication, qui avait suscité les espoirs les plus

fous, en vient parfois à être regardée comme un traitement désuet, obsolète, qui irait à l'encontre des grandes options de la pensée médicale contemporaine, ne serait-ce que du fait de la difficulté, sinon de l'impossibilité, de procéder à des études contrôlées randomisées en double aveugle. Dans les facultés, les chaires spécialisées sont souvent supprimées lors du départ à la retraite de leur titulaire et, à de rares exceptions près, les maquettes des capacités d'hydrologie et de climatologie médicales ont tendance à sacrifier le climatisme au profit de la crénothérapie. Dès lors, comment une discipline pourrait-elle prospérer et attirer (ou... retenir) de jeunes chercheurs quand, pour l'essentiel, l'enseignement l'ignore ?

Mais en même temps, la redécouverte des problèmes d'environnement, la vogue nouvelle concernant tout ce qui touche au cadre de vie et aux médecines *dites* naturelles redonnent son sens à l'étude de l'influence, bénéfique ou maléfique, du contexte météorologique sur la santé. S'il est une idée qui réussit à s'imposer, grâce à des chercheurs comme Alexis Carrel et René Dubos, c'est bien que l'homme fait partie d'un écosystème dont il est fortement dépendant : il ne peut vivre "en harmonie", c'est-à-dire en état de santé somatique et mentale, que si l'ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques qui l'entourent sont et demeurent compatibles avec les besoins de son organisme. Or, ces orientations de recherche ont à présent plus de chances d'aboutir que ce n'était le cas précédemment, grâce aux avancées souvent spectaculaires réalisées par nombre de sciences annexes. Tel est, en premier lieu, le cas de la météorologie, tant dans le domaine du recueil des données (avec la possibilité d'utiliser de longues séries d'observations fiables) que dans celui de l'approfondissement des mécanismes atmosphériques ou de la connaissance des échelles fines, notamment en ville – au point que certains voient la biométéorologie urbaine devenir au début du XXI^e siècle une science à part entière³⁹.

Il s'ensuit que, par-delà les apparences, la climatologie biologique et médicale continue bien à se développer, mais qu'elle ne le fait pas toujours dans la stricte continuité de la période précédente. Quatre caractéristiques nouvelles peuvent ainsi être énoncées :

- La première tient au caractère de plus en plus transdisciplinaire des recherches, qui associent beaucoup plus systématiquement que par le passé des médecins, des biologistes, des météorologistes, des statisticiens et des géographes, sans que la liste soit limitative. Jusque-là, y compris dans l'entourage de Marius Piéry, les spécialistes échangeaient leurs connaissances et confrontaient leurs résultats, mais pour l'essentiel chacun restait dans sa propre sphère. Désormais, des chercheurs venus des points les plus variés de l'horizon scienti-



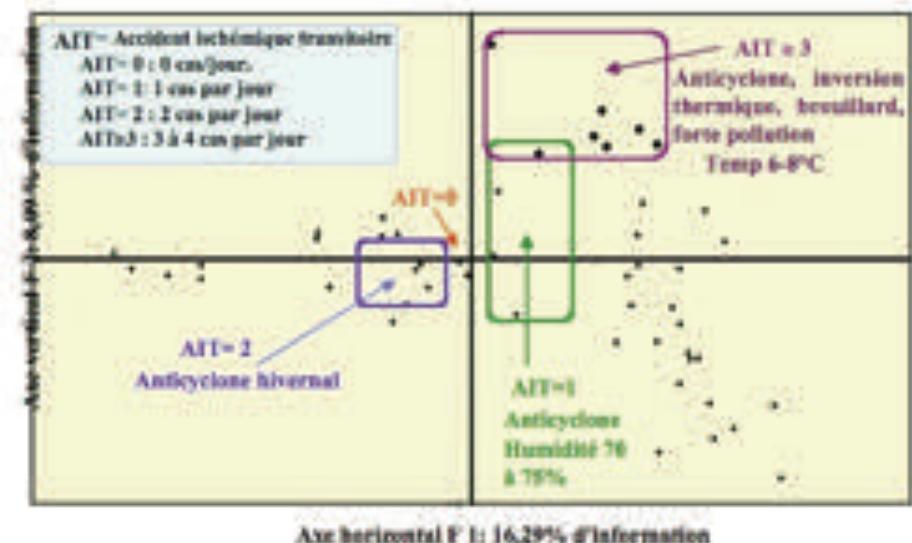
11. De plus en plus de revues publient des numéros thématiques consacrés à la bioclimatologie. Celle-ci apportent leur pierre à la construction d'un édifice commun, si bien que la biométéorologie a parfois tendance à s'ériger en discipline autonome.

118

- Un deuxième point notable est l'élargissement progressif des curiosités et des paramètres atmosphériques considérés. Au-delà des variables météorologiques *stricto sensu*, et en étroite association avec elles, la qualité de l'air, du point de vue chimique aussi bien que biologique, est régulièrement prise en compte. Dans les grandes villes, la pollution de l'atmosphère se combine souvent avec le surcroît de chaleur pour majorer les risques des périodes caniculaires. Il est vrai que le même régime météorologique peut être responsable, à la fois, de la persistance de températures élevées et d'une forte pollution photochimique. Les situations anticycloniques, favorables à un grand ensoleillement, s'opposent alors à la dispersion, horizontale aussi bien que verticale, des polluants : un couvercle de hautes pressions encapuchonne la ville, le vent est faible et les conditions sont réunies pour une formation massive d'ozone. Mais ce serait une erreur que de voir dans les fortes températures et dans l'ozone deux facteurs séparés de surmortalité, dont les effets ne feraient que s'additionner. Même des taux de pollution relativement modérés, *a priori* peu nocifs en eux-mêmes, accroissent de façon spectaculaire les méfaits de la chaleur. C'est ce qui s'est passé fin juillet 1987 à Athènes, où ni la canicule ni la médiocre qualité de l'air n'auraient déterminé une hécatombe d'une pareille ampleur si les deux

phénomènes ne s'étaient potentialisés... De même, ce sont les conditions météorologiques (cumul de températures, vent, humidité...) qui rendent compte de la production, de la libération et de la dispersion des pollens³⁵, la pollution chimique et la pollution biologique entrant ensuite en synergie dans le déterminisme des symptômes allergiques.

- En troisième lieu, alors que la plupart de leurs prédecesseurs n'avaient qu'une culture mathématique rudimentaire et restaient fidèles à des méthodes de raisonnement plus qualitatives que quantitatives, les "nouveaux" biométéorologues font une large place aux techniques statistiques, tout particulièrement aux techniques multivariées¹⁶, tant il est vrai qu'un paramètre atmosphérique isolé (la température, la vitesse du vent, la tendance barométrique...) s'avère rarement décisif et que le rôle essentiel revient presque toujours à une subtile combinaison de paramètres : un vent froid et sec soufflant de telle direction, un temps doux et humide à faible amplitude nyctémérale, ou un taux élevé de pollution atmosphérique coïncidant avec tel type de temps synoptique... Les mathématiques servent de garde-fou. En appuyant et en précisant les démonstrations, elles ruinent les intuitions hasardeuses. L'outil informatique accentue encore cette tendance. Il rend possible, par exemple, la décomposition des séries en leurs composantes principales, de sorte qu'au lieu d'accumuler des données redondantes, on ne retient que l'information significative, pour établir des typologies rigoureuses.



12. Les analyses en composantes multiples ont profondément renouvelé la météoropathologie.

- Enfin, un dernier trait qu'il importe souligner est la fréquente internationnalisation des recherches. Il est de plus en plus fréquent que des chercheurs français travaillent avec des collègues étrangers, souvent sur la France et les pays d'influence française, mais parfois aussi sous de tout autres climats, tout spécialement sous les climats extrêmes (hautes latitudes et hautes altitudes, où les problèmes se posent en termes de survie). Inévitable rançon : l'école française de climatologie biologique et médicale perd de sa spécificité, pas seulement parce que les publications se font de plus en plus souvent en anglais, mais aussi par l'uniformisation des méthodes. La création, le 29 août 1956, de l'*International Society of Biometeorology* (ISB) concrétise au mieux cette nouvelle tendance, en contribuant à focaliser la recherche dans certains domaines et en assurant une coopération entre les pays. On notera que cette association est portée sur les fonds baptismaux par un Hollandais (Solco W. Tromp) et par un Allemand (Hans Ungeheuer), tandis que la première présidence revient à un Américain (Frédéric Sargent II) et que les Français sont absents des instances dirigeantes. Mais n'en déduisons pas trop vite que la France ne pèse que d'un poids négligeable, en ce domaine, au sein de la communauté internationale. Le choix de Paris, et plus précisément du siège de l'Unesco, pour fonder la nouvelle société savante tendrait à indiquer le contraire. En tout cas, dès le début, les Français suivent avec la plus grande attention les activités de l'ISB et sont des lecteurs assidus de l'*International Journal of Biometeorology*.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, tout au long de cette période mais avec une accélération à partir des années 1970-1980, manuels et ouvrages de synthèse se multiplient. Les uns sont destinés aux étudiants^{20, 57, 7}, les autres s'adressent plutôt au grand public², d'autres encore cherchent à occuper un créneau intermédiaire²⁹. Des associations nationales voient le jour pour essayer de structurer les activités ; elles n'auront malheureusement qu'une existence éphémère, qui ne les empêchera toutefois pas de donner une impulsion décisive à des travaux de qualité ; on pense spécialement ici à l'Association Française de Biométéorologie (AFB), portée à bout de bras par Bernard Huet, et à l'Office Français de Recherche Biométéorologique (OFRB), dont Jean Rivolier assure longtemps la présidence, avec abnégation⁵⁸. De même se créent ou sont réactivés dans les stations de cure, avec des programmes souvent très ambitieux, des centres de recherche spécialisés, que ce soit en bord de mer (Arcachon¹⁰), en plaine (Pau) ou en montagne (Font-Romeu, Briançon). Si les difficultés de tous ordres condamnent rapidement certains d'entre eux à la disparition ou à une semi-léthargie, d'autres témoignent d'une belle vitalité, à l'image du CEMBREU de Briançon (Centre Européen Médical et Bioclimatique de Recherche et d'Enseignement

Universitaire), sous la houlette du dynamique Hassan Razzouk⁶⁰. En revanche, il faut déplorer qu'échouent tous les efforts déployés pour obtenir des grands organismes nationaux de recherche, CNRS et INSERM, la création d'unités spécifiques, à l'exception d'une structure fédérative implantée à Dijon et qui n'aura elle-même pu être maintenue que douze ans⁵.

a) Une profonde réorientation de la climatothérapie

Les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale remplissent à ce point les sanatoriums, avec le retour des déportés et des prisonniers, que les montagnes regorgent d'établissements nouveaux, où les méthodes de cure se perfectionnent, tout en devenant moins agressives. Mais bientôt, grâce à l'utilisation efficace des antibiotiques (streptomycine dès 1944-1945, isoniazide en 1951-1952, surtout rifampicine en 1966, qui permet la cure ambulatoire), la tuberculose cesse d'être un mal incurable, dont on ne pouvait guère que ralentir l'implacable progression. Malgré les dénégations d'un certain nombre de médecins, la désaffection pour le traitement en établissements spécialisés est quasi immédiate, ce qui sonne brutalement le glas de l'âge sanatorial. Le nombre de lits pour tuberculeux s'effondre, de 75 600 en 1959 à 46 700 en 1970 et à 21 757 en 1975. Il s'ensuit, spécialement pour les plus grands établissements, de redoutables problèmes de reconversion, résolus avec un succès inégal vers la rééducation fonctionnelle, la pneumologie, la santé mentale ou des utilisations non médicales. Il s'ensuit également un recul sensible du nombre des publications relatives à la climatothérapie. Mais très vite, l'attention se reporte de la tuberculose sur d'autres maladies. En montagne, et parfois aussi en plaine, le relais est pris par les affections chroniques des voies respiratoires et par l'asthme, chez l'adulte et plus encore chez l'enfant. En une dizaine d'années, la climatothérapie en vient ainsi à constituer une option majeure dans le traitement de l'asthme, option pour laquelle sont apportées des preuves objectives d'efficacité, qu'elles soient cliniques, fonctionnelles ou immunologiques⁸. Son mode d'action, au moins en altitude, résulte au premier chef d'une éviction allergénique⁵⁹. Par là même, les cures permettent de passer un cap difficile, de réduire le traitement de fond, de prévenir une chronicisation, d'améliorer la fonction respiratoire et la qualité de vie des asthmatiques. Dans certains cas, une guérison définitive peut être obtenue au prix d'une implantation locale dans une "station climatique" : ces asthmatiques, prisonniers d'un milieu favorable et qui rechutent dans tout autre environnement, démontrent de la façon la plus évidente le côté positif de la climatothérapie... Dans un esprit voisin, on s'interroge sur le bénéfice que sont susceptibles de tirer du séjour dans un climat approprié bien d'autres affections, y compris les troubles

névrotiques ou dépressifs d'intensité modérée et les insomnies essentielles. En effet, si les progrès de la thérapeutique ont transformé le pronostic d'un nombre considérable d'états morbides et assurent la guérison de maladies naguère incurables, la médecine technicienne n'agit pas dans tous les cas et son efficacité s'accompagne parfois d'une agressivité difficilement supportable, qui fait que la climatothérapie demeure en fin de compte la solution la mieux adaptée.

Une connaissance de plus en plus fine des bioclimats montagnards³ ou, à un moindre degré, des bioclimats littoraux permet de codifier de mieux en mieux les indications et contre-indications. L'échelle du topo-climat (de l'ordre du kilomètre en moyenne montagne, de la dizaine de kilomètres en plaine) est en général privilégiée. La méthode d'investigation s'appuie bien entendu en priorité sur les données relevées en routine dans les stations météorologiques, mais le réseau "officiel" doit très souvent être complété par des campagnes de mesure spécifiques, descendant à l'échelle du microclimat et accordant toute leur place aux paramètres non conventionnels, électriques ou autres⁴⁴.

Un autre aspect, qui commence à peine à faire l'objet de recherches, est l'utilisation des propriétés du climat pour la "remise en forme" ou "remise en santé", spécialement en bord de mer. Il s'agit alors de simples cures de "bon air", dont les caractéristiques et les modalités n'ont pas à être définies avec la même rigueur que chez les malades atteints d'une affection bien caractérisée, pour laquelle sont requises certaines conditions d'ambiance strictement définies. Le trouble fonctionnel, s'il y a lieu, demande alors à être traité avec prudence et modération, en prenant le patient dans son intégralité d'être bio-psychosocial. Des indications voisines se posent dans le domaine de la prévention, l'objectif étant alors de mettre le sujet à l'abri des facteurs de stress dont la permanence ou la répétition altéreraient son "terrain", dégraderaient son équilibre physiologique et feraient le lit de la maladie. Le terme de climatisme est parfois proposé pour désigner cette orientation, mais beaucoup répugnent à utiliser un mot qui rime avec tourisme et qui, de ce fait, a l'inconvénient de suggérer une démédicalisation.

b) Les progrès de la météoropathologie

"Si la météoropathologie est restée une branche de la connaissance encore énigmatique, ce n'est pas tant parce que les phénomènes climatiques actifs sur les êtres vivants sont d'une complexité indéchiffrable, ils sont même probablement peu nombreux et relativement simples, mais parce que la réponse de l'organisme est un phénomène médiat soumis à bien d'autres influences non météoriques, ce qui lui donne son caractère varié, hétérogène et imprévisible"¹⁸. En tout cas, l'éventail des pathologies prises en compte sous l'angle de leur météoro- ou

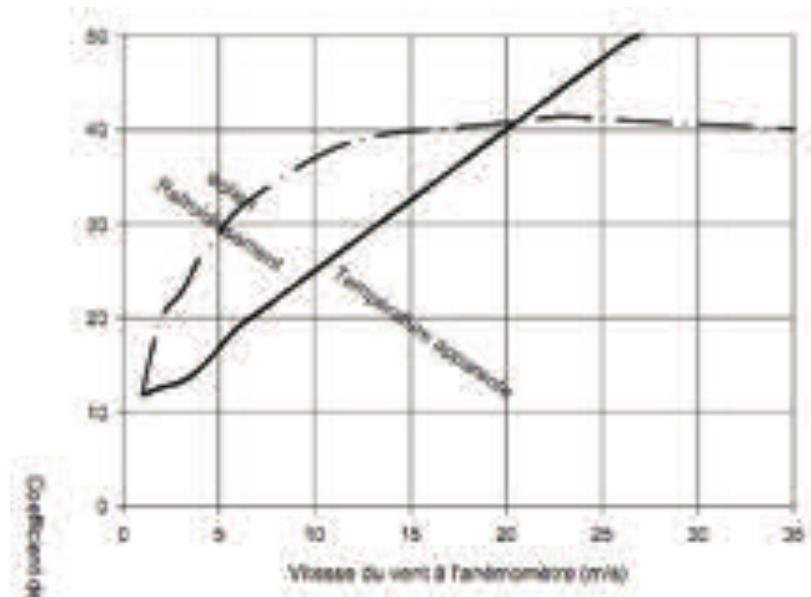
climatodépendance s'élargit sans cesse, qu'elles soient chroniques ou aiguës, somatiques ou psychiques, même si la trilogie infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux et suicides (ou tentatives de suicide) mobilise le plus gros des efforts. C'est sans doute dans ce domaine que le développement des techniques d'analyse multivariée se révèle le plus profitable, en permettant par exemple de distinguer des sous-groupes de patients inégalement météorosensibles (le froid et les brusques refroidissement ne seraient ainsi, semble-t-il, un facteur de risque pour l'infarctus aigu du myocarde que chez les hypertendus).

Bien qu'il comporte encore nombre d'inconnues, et que la recherche à son propos progresse très lentement, le rôle des éléments non conventionnels est, là aussi, peu à peu approfondi⁴⁴. Il est ainsi démontré de façon difficilement réfutable que l'exposition aux ions positifs détériore aussi bien les temps de réaction que la vigilance, et qu'elle aggrave l'hyperréactivité bronchique. Mais le charlatanisme qui met sur le marché quantité d'appareils destinés à "prolonger la vie", à "augmenter la puissance sexuelle" ou à "guérir les rhumatismes", ralentit une nouvelle fois les études sérieuses sur l'ionisation.

Du point de vue méthodologique, la principale nouveauté réside dans le caractère de plus en plus synthétique des recherches. L'idée finit par s'imposer que l'individualisation des paramètres climatiques n'est qu'une technique commode pour appréhender un climat. Comme le fait joliment remarquer Jean-Paul Nicolas, auteur injustement méconnu d'une magistrale étude bioclimatique de Saint-Louis-du-Sénégal, "pas plus qu'une symphonie ne s'écoute en séparant chaque partition d'instrument, et n'est que la somme de ces partitions, mais un tout harmonieux où les éléments s'influencent, un climat ne peut être considéré comme un assemblage plus ou moins hétéroclite de facteurs. D'ailleurs ces facteurs que nous nous efforçons de distinguer n'ont de réalité que pour notre instrumentation, et selon l'état de notre technique... Au même titre que les instruments sont liés étroitement entre eux par un thème commun, les prétendus facteurs d'un climat sont liés entre eux et nous ne saurions saisir ce dernier sans l'écouter et sans essayer de porter sur lui un jugement global de valeur. Tantôt c'est le hautbois et tantôt la clarinette. Mais tout ceci n'a de sens que par rapport à un ensemble, à un tout. Encore que, si en musique nous savons ce que représente chaque instrument, si nous pouvons le distinguer, dans un climat très souvent les facteurs sont sans grande signification car ils sont indéfinis... Il n'y a là que des conventions pratiques d'analyse"⁴⁹.

D'où, au début de la période (en gros, de 1950 à la fin des années 1970), le recours généralisé aux indices bioclimatiques, un peu abusivement rebaptisés indices de confort, évaluant les effets combinés de plusieurs éléments de l'am-

biance sur les réponses physiologiques et sensorielles, puis traduisant cette combinaison sous la forme d'un chiffre unique (pouvoir réfrigérant de l'air,



124

13. De nombreuses tentatives ont été faites pour développer graphiquement des indices bioclimatiques en référence aux différentes réponses physiologiques ou sensorielles.

température effective, température équivalente, etc.). Il en existe des centaines, qui diffèrent par leur base expérimentale, par les systèmes d'unités utilisés, par leur domaine d'application, par les paramètres pris en compte et par le poids relatif attribué à chacun d'eux, ou à leur interdépendance. Certaines formules reposent sur des critères subjectifs, difficilement quantifiables, comme la sensation de confort d'un individu supposé "moyen". D'autres, surtout parmi les plus récentes, offrent davantage de garanties d'objectivité, qu'elles soient fondées sur des tests physiologiques (fréquence cardiaque, émission de sueur) ou qu'elles partent de la mesure de grandeurs physiques (à l'aide de dispositifs instrumentaux sensibles à un ou plusieurs facteurs de l'ambiance, et dont on fait des "modèles" de l'organisme humain).

Mais les résultats fournis par ces indices ne sont pas toujours à la hauteur des espoirs mis en eux et, à partir des années 1980, on tend à les remplacer par les "types de temps" qui, toutes proportions gardées, sont la version nouvelle des "constitutions atmologiques" du début du XIX^e siècle. En retracant la succession

des types de temps au fil des jours et des saisons, il devient possible de bâtir une climatologie plus concrète que celle des paramètres élémentaires, qu'ils soient isolés ou regroupés sous la forme d'indice. Un type de temps peut être défini comme une combinaison particulière, sur une vaste région, d'un aspect du champ de pression et d'une répartition de masses d'air, associée à des caractères généraux spécifiques du temps : secteurs nuageux et hydrométéores, orientation générale des vents, stabilité ou instabilité de l'air... Deux classifications, totalement différentes dans leur principe, sont plus spécialement utilisées en France. Celle de Norbert Gerbier et de Jean-Claude Cohen¹⁷ repose sur l'observation visuelle des cartes du champ de pression de surface ; elle prend simultanément en compte des paramètres phisyonomiques (temps chaud, froid, sec, humide, venteux...) et des caractéristiques du dynamisme atmosphérique (situation anticyclonique ou dépressionnaire, direction des flux, changement ou non de masse d'air...) ; elle donne de bons résultats en région parisienne, mais doit être adaptée à chaque type de climat et n'exclut pas l'existence d'un grand nombre de situations hybrides, n'entrant dans aucune des classes prédéfinies. Celle de Patrick Bénichou a l'avantage d'être automatique, donc en principe pleinement objective ; elle associe les principaux paramètres atmosphériques mesurés en surface et à différentes altitudes puis, à l'aide d'algorithmes plus ou moins complexes mais sans aucun *a priori*, en déduit une classification qui s'affranchit largement des conditions locales pour cerner la dynamique générale de l'atmosphère³⁴.

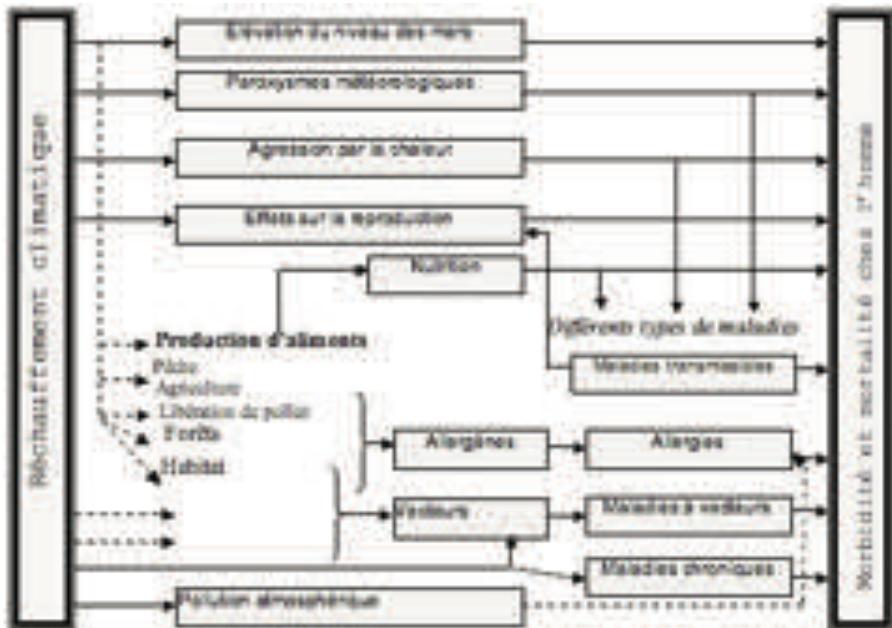
Grâce au progrès des moyens de calcul, la météoropathologie inclut désormais régulièrement des essais de modélisation probabiliste ou déterministe. Le modèle substitue au fouillis de la réalité une situation simplifiée qui ne retient, provisoirement, qu'un petit nombre de variables, mais après s'être assuré qu'il s'agit bien des plus pertinentes. Il permet également de percer les mécanismes à l'œuvre. Surtout, il débouche tout naturellement sur des applications concrètes, dans le domaine de la prévision médico-météorologique¹⁶. La climatologie biologique et médicale peut ainsi renouer avec son souci d'utilité pratique, la double finalité de toute prévision étant la mise en place d'une prévention efficace, chaque fois que la chose est possible et, dans le cas contraire, une meilleure gestion du risque (par exemple à travers la rationalisation du fonctionnement des services d'urgence). Plusieurs expérimentations ont été réalisées dans ce domaine, en ce qui concerne l'infarctus du myocarde en Île-de-France¹⁷, les risques de surmortalité ou de surmortalité lors des vagues de chaleur en Basse-Provence, ou les pollinoSES en Bourgogne et en région lyonnaise. Il n'empêche que, sur ce point, la France souffre d'un retard indiscutable par rapport à un certain nombre de pays voisins. Tel est le cas de l'Allemagne, où le *Deutscher*

Wetterdienst diffuse quotidiennement un bulletin de prévision médico-météorologique à échéance de 48 heures. Tel est aussi celui du Royaume-Uni, où le *Met Office* vient de s'engager dans la même voie, en mobilisant des moyens considérables. La faiblesse des effectifs de chercheurs travaillant sur ces questions a conduit l'épidémiologiste Jean Faivre à définir la climatologie biologique et médicale française comme une “discipline orpheline”.

Il n'est toutefois pas impossible que la situation soit en train de changer et que le règne de l'oliganthropie touche à sa fin, avec le subit regain d'intérêt qui se dessine, dans les toutes premières années du XXI^e siècle, pour les risques sanitaires liés à un éventuel changement climatique d'échelle planétaire.

c) *Un thème émergent : la santé et le changement climatique*

Dans l'hypothèse d'un quasi-doublement de la teneur de l'atmosphère en équivalents CO₂, entraînant un renforcement de l'effet de serre, une élévation notable des températures pourrait se produire au XXI^e siècle : c'est ainsi que l'on évoque couramment une hausse moyenne de 2°C sur la France, d'ici à l'an 2050. La tentation est alors grande d'établir un inventaire des conséquences sanitaires les plus plausibles d'une telle évolution du climat. C'est là un sujet d'une redoutable complexité. D'abord, parce que l'évolution des températures ne serait pas identique partout, ni à tout moment : la plupart des modèles font état d'un réchauffement beaucoup plus marqué aux pôles qu'à l'équateur, de nuit que de jour, en hiver qu'en été. En deuxième lieu, parce que l'on connaît mal les répercussions possibles sur les autres éléments du climat, surtout si l'on exclut les précipitations. En troisième lieu, parce que le retentissement sur la santé serait éminemment variable selon le contexte socio-économique et le niveau de développement. Enfin, parce qu'il convient de distinguer avec soin, parmi les effets possibles d'un réchauffement climatique, ceux qui s'exerceraient directement sur l'organisme humain⁶¹ et ceux qui se feraient sentir en façonnant des conditions écologiques plus ou moins favorables à la survie, à la multiplication et au développement de tel ou tel germe pathogène, ou encore de tel ou tel insecte hématophage vecteur de ce germe⁶². Mais, en dépit de toutes ces difficultés et de l'incertitude qui en résulte inévitablement, des chercheurs de formations très variées se passionnent pour la question et se découvrent des vocations de biométéorologistes. Les politiques et le grand public manifestent eux aussi un très vif intérêt, teinté d'inquiétude. Les appels d'offres, parfois passablement redondants, se multiplient dans tous les organismes de recherche, de même que les réunions scientifiques, les colloques, les rapports et, plus modestement, les publications. L'avenir dira s'il s'agit là d'un sursaut sans lendemain ou d'une tendance



14. Le thème du changement climatique relance subitement l'intérêt pour les relations climat-santé.

127

appelée à perdurer.

Conclusion

Il n'est guère contestable que, depuis le milieu du XIX^e siècle, la climatologie biologique et médicale a montré en France un réel gradient de progrès, même si l'on ne peut dissimuler que l'évolution n'a pas été linéaire et qu'elle ne s'est pas toujours faite sans un certain parfum d'intolérance : tantôt se manifestait un très vif intérêt pour cette discipline, tantôt au contraire se dessinait une sorte de repli sur soi. Il semble que les années 1920-1935 ont, de ce point de vue, constitué la période la plus favorable : quel éditeur prendrait aujourd'hui le risque de publier sur un tel sujet un traité aussi volumineux que celui de Piéry ? Toujours est-il que, par-delà ses vicissitudes et ses hésitations, ce siècle et demi a vu la climatologie biologique et médicale passer de l'empirisme à une science authentique, même s'il arrive que celle-ci soit à son tour remise en question par les nouvelles orientations de la recherche. Parallèlement, et il faut s'en féliciter, on a pu constater une continue remise en cause et diversification des grands centres d'intérêt, avec une adaptation prudente, mais quasi permanente, à la demande sociale. C'est pourquoi l'on peut être raisonnablement confiant pour l'avenir.

Nos successeurs, lors du bicentenaire de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, devraient avoir à présenter un bilan éloquent, même s'il est bien vain aujourd'hui de vouloir en pronostiquer les orientations dominantes. Tout au plus peut-on présumer que la climatologie biologique et médicale ne réussira sa marche en avant qu'à trois conditions. Elle devra, tout d'abord, parvenir à fédérer des énergies aujourd'hui encore beaucoup trop dispersées. Il faudra, ensuite, qu'elle développe une rigueur scientifique toujours plus grande, sans jamais rien affirmer qui n'ait été scrupuleusement démontré, à l'aide de méthodologies reconnues. Enfin, il ne serait peut-être pas inutile qu'elle sache de temps à autre regarder en arrière et qu'elle s'inspire de son passé pour s'assurer un avenir riche de promesses.

BIBLIOGRAPHIE

- *Presse thermale et climatique*, trimestriel, depuis 1864 (L'Expansion scientifique française, Paris, jusqu'en 1999 ; puis Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, Paris).
- *Climat et santé. Cahiers de bioclimatologie et biométéorologie humaine*, semestriel, de 1989 à 2001 (Climat et Santé, Dijon).
- *Cahiers de l'Association française de biométéorologie* (Paris), en principe trimestriel, de 1968 à 1973.
- *Bioclimat*, semestriel ou annuel, de 1969 à 1977 (Office français de recherche de bioclimatologie, Paris).
- 1. Aimes A. *Météoro-pathologie*. Paris, Maloine, 1932.
- 2. Attali F. *Le temps qui tue, le temps qui guérit. Santé et météorologie*. Paris, Seuil, 1981.
- 3. Balseinte R. *Climats montagnards et stations climatiques d'altitude en France. Essai méthodologique de bioclimatologie humaine et pré-médicale. Introduction à un aménagement climatique des montagnes françaises*. Paris, Fabre, 2 vol., 1966.
- 4. Bert P. *La pression barométrique*. Paris, Masson, 1878 [rééd. Paris, CNRS, 1979].
- 5. Besancenot JP. *Risques pathologiques, rythmes et paroxysmes climatiques*. Paris, John Libbey Eurotext, 1992.
- 6. Besancenot JP. Incidences possibles du réchauffement climatique sur la santé en France métropolitaine et dans les DOM-TOM au XXI^e siècle. In : *Impacts potentiels du changement climatique en France au XXI^e siècle*. Paris, MIES, 2ème éd., 2000:111-121.
- 7. Besancenot JP. *Climat et santé*. Paris, PUF, 2001.
- 8. Bessot JC. Climatothérapie dans l'asthme : étude critique. *Rev Fr Allergol Immunol Clin* 1997;37(8):1123-1134.
- 9. Boudin CM. *Traité de géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques comportant la météorologie et la géologie médicales, les lois statistiques de la population, la distribution géographique des maladies et la pathologie comparée des races humaines*. Paris, Baillière, 2 vol., 1857.
- 10. Breton J. Le Centre européen de recherches bioclimatiques d'Arcachon (Cerba) : un jeune organisme pour un vieux problème. *Clim Santé* 1991;5:67-70.
- 11. Brouardel P. *Mortalité par tuberculose en France*. Melun, Impr. Administrative, 1900.
- 12. Carles J. *Contribution à l'étude de la météorologie médicale*. Paris, Le François, 1936.
- 13. Carles LM. *Agents pathogènes du climat. Les éléments contre l'homme*. Paris, Masson, 1945.
- 14. Charpentier R. *Contribution à l'étude de la météoropathologie. Recherches sur le syndrome du vent du midi*. Thèse Méd ; Lyon, 1928.

15. Charpin J, Charpin D. *La tuberculose*. Paris, PUF, 1983.
16. Choisnel E. *Analyses statistiques de l'influence de l'atmosphère sur la survenue d'accidents cardiovasculaires aigus à Paris. Méthodologie et résultats*. Paris, Météorologie nationale, 1986.
17. Cohen JC, Fournier A. *Expérimentation de prévisions biométéorologiques de cardiopathies ischémiques en collaboration avec le Samu de Paris*. Paris, Météo-France, 1995.
18. Cuenot A. *Météoropathologie. Ann Inst Hydrol Climatol* 1957;28(83):65-136.
19. Daremberg G. *Des différentes formes cliniques et sociales de la tuberculose pulmonaire : pronostic, diagnostic, traitement*. Paris, Masson, 1905.
20. Deloire P, Milhaud M. *Précis d'hydrologie et de climatologie (clinique et thérapeutique)*. Paris, Doin, 1952.
21. Desaive JP, Goubert JP, Le Roy Ladurie E, Meyer J, Muller O, Peter JP. *Médecins, climats et épidémies à la fin du XVII^e siècle*. Paris-La Haye : Mouton, 1972.
22. Dupré De Lisle M. *Traité des maladies de poitrine, connues sous le nom de phtisie pulmonaire...* Paris, Costard, 1769.
23. Fierro A. *Histoire de la météorologie*. Paris, Denoël, 1991.
24. Fonssagrives JB. *Thérapeutique de la phtisie pulmonaire basée sur les indications, ou l'art de prolonger la vie des phthisiques par les ressources combinées de l'hygiène et de la matière médicale*. Paris, Baillière, 1866 [2ème éd., 1880].
25. Fonssagrives JB. *Dictionnaire de la santé*. Paris, Delagrave, 1876.
26. Fonssagrives JB. *Traité d'hygiène navale*. Paris, Baillière, 2^{ème} éd., 1877.
27. Grancher J, Hutinel V. *Phtisie pulmonaire*. In : *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* 1887 ; 24 : 460-814.
28. Guillaume P. *Du désespoir au salut : les tuberculeux aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*. Paris, Aubier, 1986.
29. Huet M. *Tel climat, quelle santé ?* Paris, L'Harmattan, 2001.
30. Jourdanet D. *Les altitudes de l'Amérique tropicale comparées au niveau des mers, au point de vue de la constitution médicale*. Paris, Baillière, 1861.
31. Jourdanet D. *Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme : climats d'altitude et climats de montagne*. Paris, Masson, 2 vol., 1875.
32. Jousset A. *Traité de l'acclimatation et de l'acclimatation*. Paris, Doin, 1884.
33. Kopaczewski W. *Essai de météoropathologie physique, clinique, thérapeutique*. Paris, Baillière, 1939.
34. Laaidi K, Minier D, Lemesle M, Besancenot JP, Moreau T, Giroud M. The meteorological sensitivity of stroke subtypes and transient ischaemic attacks in Dijon, France. *Neurology* 2003, sous presse.
35. Laaidi M, Laaidi K, Besancenot JP. Pollens, pollinoses et météorologie. *La Météorol* 1997;8(20):41-56.
36. Lalesque F. *Climatothérapie*. In : Landouzy L. *Crénothérapie, climatothérapie, thalassothérapie, cures hydrominérales, cures d'altitude, cures marines*. Paris, Baillière, 1910:514-615.
37. Lalesque F. *Arcachon, ville de santé*. Paris, Masson, 1919.
38. Layet A. *La santé des Européens entre les tropiques : leçons d'hygiène et de médecine sanitaire coloniales*. Paris, Alcan, 1907.
39. Le Bideau GF. Validité de la climathérapie naturelle et artificielle. *Presse Therm Climat* 1974;111:19-23.
40. Lesage A.A. La vague de chaleur et le nourrisson. *Bull Méd* 1911;25(64):723-724.
41. Lombard HC. *Traité de climatologie médicale comprenant la météorologie médicale et l'étude des influences physiologiques, pathologiques, prophylactiques et thérapeutiques du climat sur la santé*. Paris, Baillière, 4 vol. et un atlas, 1877-1880.
42. Louis PCA. *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la phtisie*. Paris, Baillière, 2ème éd., 1843.

Florilège thermal

43. Macé de Lépinay CE. Cent ans d'hydrologie (1853-1953). *Presse Therm Climat* 1953;90(1-2):21-25.
44. Manardo-Vicedo I. *Étude de l'électricité atmosphérique et recherche de corrélations biométéorologiques*. Paris, École nationale de la météorologie, 1980.
45. Michelet J. *La mer*. Paris, Hachette, 1861.
46. Missenard A. *L'homme et le climat*. Paris, Plon, 1937.
47. Mouriquand G. Clinique et météorologie. *Presse Méd* 1932;74(14):1400-1403.
48. Mouriquand G, Josserand P. *Syndromes météoropathologiques et inadaptés urbains*. Paris, Masson, 1935.
49. Nicolas JP. *Bioclimatologie humaine de Saint-Louis du Sénégal*. Dakar, IFAN, 1959.
50. Pech JL. Application des acquisitions de la physique moderne à la climatologie. *Presse Therm Climat* 1927;68:721-727.
51. Pech JL. *La conductibilité de l'atmosphère et son rôle en climatologie*. Lyon, 1927.
52. Piéry M. - *Le climat de Lyon et de la région lyonnaise*. Lyon, Cartier, 1946.
53. Piéry M, Milhaud M, Van der Elst R. - *Traité de climatologie biologique et médicale*. Paris, Masson, 3 vol., 1934.
54. Piéry M, Roshem J. - *Histoire de la tuberculose*. Paris, Doin, 1931.
55. Piéry M, Barraud G. - Cent ans de climatologie. *Presse Therm Climat* 1953 ; 90 (1-2) : 5-12.
56. Pinna M. - *La teoria dei climi. Una falsa dottrina che non muta da Ippocrate a Hegel*. Rome, Società Geografica Italiana, 1988.
57. Rivolier C, Rivolier J. *Météoropathologie humaine*. Rueil-Malmaison, Sandoz, 1972.
58. Rivolier J. L'Ofrb. Structures, but et moyens. *Presse Therm Climat* 1970;107:193-194.
59. Razzouk H, Brand A, Le Coz J, Thibaudon M, Ickovic MR, Charpin D, Pollen et altitude. *Presse Therm Climat* 1993 ; 130 (1) : 49-55.
60. Razzouk H., Massot O., Blaive B., Boulangé M. The University European Center for Teaching and Research in Biomedical Climatology (CEMBREU). IN : Pratzel HG. *Proceedings of the 34th Congress of the International society of medical hydrology and climatology*. Budapest, ISMH, à paraître.
61. Rochaix A. Adaptation aux climats. In : Piery M, Milhaud M, Van der Elst R. *Traité de climatologie biologique et médicale*. Paris, Masson, 1934 ;2:1097-1103.
62. Rodhain F. Impacts sur la santé : le cas des maladies à vecteurs. In : *Impacts potentiels du changement climatique en France au XXI^{ème} siècle*. Paris, MIES, 2ème éd., 2000 : 122-127.
63. Rofort MF. Les observations médico-météorologiques au dix-huitième siècle. *Bull Ass Géogr Fr* 1988;65(5):357-366.
64. Rofort MF, Besancenot JP. Aux sources de la géographie de la santé : les topographies médicales en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. *Geogr Med* 1991;21:7-14.
65. Rullière R. *Abrégé d'histoire de la médecine*. Paris, Masson, 1981.
66. Santenoise D. De la méthode expérimentale en hydrologie et climatologie. *Paris Méd* 1930:114-121.
67. Santenoise D, Grandpierre R. Introduction à l'étude physiologique des climats. *Arch Biol Therm Clim* 1956;1(2):191-218.
68. Savignon L. *Des phénomènes météorologiques en pathologie humaine. Leur rôle en épidémiologie, syndromes météoropathologiques proprement dits*. Paris, Le François, 1936.
69. Sommer M. *La météoropathologie. Recherches sur la frontologie médicale*. Thèse Méd ; Lyon, 1937.
70. Sorre M. Le climat et l'homme. In : *Les fondements biologiques de la géographie humaine*. Paris, Colin, 1943 : 13-113.
71. Van der Elst R. Introduction historique. In : Piery M, Milhaud M, Van der Elst R. *Traité de climatologie biologique et médicale*. Paris, Masson, 1934;1:XL-XLIX.

72. Viault F. Sur l'augmentation considérable du nombre des globules rouges dans le sang chez les habitants des hauts plateaux de l'Amérique du Sud. *CR Acad Sc* 1890;111:917-918.
73. Weber H. *Climatothérapie*. Paris, Alcan, 1886.



48 CHATEL-GROUVE. — La Plage de Saint-Jean. — Vue panoramique prise du Capuchin (Bord). — J. E. — 1886. — 100

131

Grande Histoire



Pay-de-Dieu Illustré — Pierre Malroux, lib.-édit., Aurillac
2190. PUY-DE-DOME — Châtel-Guyon
Parc de la Source Miraton - Le Paradou

et petites histoires

Être curiste en Gaule sous les Romains

BONNARD, PERCEPIED

Quelques vagues traditions, de rares textes et un certain nombre d'inscriptions permettent de nous former une idée de la clientèle qui fréquentait, à l'époque gallo-romaine, les sources thermales et minérales de notre pays. Si l'on en voulait croire nos anciens auteurs, la plupart d'entre elles auraient reçu la visite de César¹, qui se serait baigné dans autant de piscines qu'il a élevé de camps et construit de chaussées portant son nom. Nous pouvons laisser le grand général dans le domaine de la légende, ainsi que Néron et Vitellus, à qui, sur la foi d'étymologies faciles, on a voulu faire les honneurs de la fondation de Néris et de Vittel.

Nous avons plus de certitude au sujet de la visite d'Auguste à l'un de nos bains du sud-ouest, à laquelle fait allusion une épigramme de Crinagoras de Mitylène à César Auguste : "Partout où est venu César, le très Auguste, s'est attaché toute gloire. Les eaux des Pyrénées en témoignent. En ces lieux dont les bûcherons n'avaient jamais défriché les alentours, existeront des bains connus dans deux continents". Il est tout à fait vraisemblable que ce furent les eaux de Dax, les *Aquæ Tarbellicæ*, souvent aussi nommées *Aquæ Augustæ*, qui recueillirent ainsi les bénéfices de la visite impériale².

À cette même station reste aussi attaché le souvenir de la fille d'Auguste, Julie, qu'une tradition constante montre venant demander aux eaux de la Nèhe le soulagement des maladies, conséquences de sa vie de débauches.

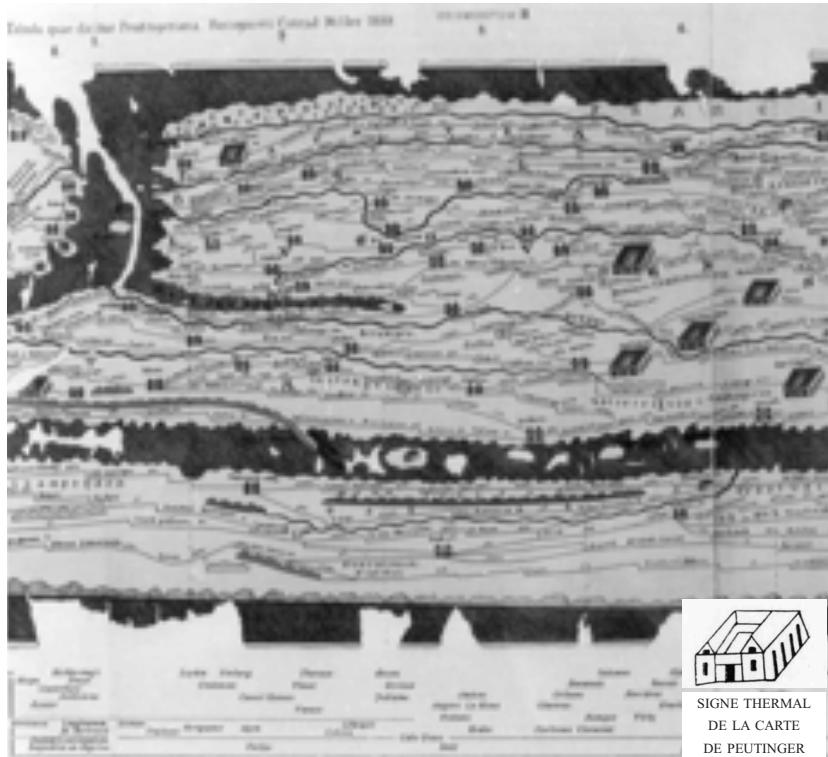
À Gréoulx, l'antique *Griselum*, un personnage de marque, la femme de Vitrasius Pollion, consul pour la deuxième fois (l'an 176 de notre ère), a laissé le souvenir de sa reconnaissance aux nymphes du lieu.

Certaines eaux thermales devaient être fréquentées alors, comme elles le sont encore de nos jours, par des soldats qui venaient y chercher le délassement de pénibles campagnes ou la guérison de leurs blessures. Si nous laissons de côté la tradition, rapportée par des historiens locaux³, du soldat de Pompée se baignant le premier dans les eaux sulfureuses de Luchon et guérissant ainsi de ses

1. Notamment Boubon-Lancy. "C'est en ces bains, dit J. Banc, qu'il semble que Jules, après la prise d'Alésia, se vint délasser de ses travaux et chercher dans iceux, comme dans la fontaine de Jouvence, le renouvellement de ses forces".

2. Le rédacteur du tome XIII du *Corpus I.L.* ne partage pas cette opinion et pense que le texte de Crinagoras doit s'appliquer plutôt à Bagnères-de-Bigorre, où dit-il, existe un autel dédié : *Numini Augusti*.

3. Ferrière, *Les Harmonies de Bagnères-de-Luchon – Astrié, Les baigneurs illustres à Luchon*



136

Carte de Peutinger : copie du XIII^e siècle d'une œuvre du III^e siècle représentant une carte de géographie de la Gaule sur laquelle sont signalées les établissements thermaux.

blessures, pour nous en tenir aux indications plus certaines de l'épigraphie, nous voyons, à Balaruc, un tribun de la deuxième légion consacrer un monument à Neptune et aux nymphes. À Néris, nous avons l'inscription funéraire d'un soldat de la treizième légion, né à Cramone. À Vichy, celle d'un soldat de la dix-septième cohorte préposée à la garde de la Monnaie de Lyon.

Le nombre de ces inscriptions militaires est nécessairement très restreint dans notre pays, où, sauf à Lyon, à titre permanent et sur certains autres points, dans des circonstances exceptionnelles, il n'existe pas de garnisons romaines. Elles se rencontrent plus fréquemment sur les bords du Rhin, occupés au contraire, d'une façon suivie par des garnisons importantes, casernées dans les villes et les *castella* de la frontière. Nous pouvons citer, dans cette région, l'inscription du Godesberg dédiée à Esculape et à Hygie par un légat de la première légion ; aux *Aqua Mattiacæ* (Wiesbaden), la dédicace à *Apollon Toutiorige* par un centurion de la septième légion, ainsi que l'ex-voto consacré à la *Diana Mattiaca* par un

légat de la vingt-deuxième légion, pour le salut de sa fille.

Les inscriptions nous apprennent aussi d'où venaient quelques-uns des malades qui constituaient la clientèle de nos anciennes stations thermales. À Bourbonne, nous trouvons une clientèle plutôt locale : Romanus, Daminius Ferox, Claudius Cato, Verrea Verina sont des Lingons c'est-à-dire des habitants du pays même. Dans d'autres stations, au contraire, ce sont des déplacements considérables, motivés probablement par la réputation d'efficacité des sources où l'on venait de si loin chercher la guérison. Nous avons déjà vu la femme d'un consul faire le voyage de Rome à *Griselum*. Voici, à Vichy, l'épitaphe d'un citoyen d'Arles : *D. ANTONIO, D. F. TER, URBICO, ARELAT*, "destiné, dit Greppo⁴, à s'éteindre loin de sa belle patrie, laissant un cippe funèbre au lieu d'un autel aux nymphes". Un des autels dédiés aux nymphes de Luchon est élevé par une Ségusiave, venue de la région du Forez ; une autre par une Rutène, originaire du pays de Rodez. À Dax, nous trouvons l'inscription funéraire d'un étranger venu de Pampelune. Enfin quatre inscriptions d'Aix-les-Bains semblent révéler la présence d'éléments exotiques et tapageurs, comme on en rencontre encore fréquemment aujourd'hui dans les villes d'eaux à la mode. Ces inscriptions sont singulières par la présence de sobriquets féminins empruntés au grec : Moschis, la génisse ; Dorcas, la gazelle ; Chélidon, l'hirondelle ; Sigen, la silencieuse. Peut-être celles qui les portaient étaient-elles de vertueuses personnes ; Chélidon a un mari ; Moschis et Sigen semblent avoir été mère et fille exemplaires mais la bizarrerie de leurs noms les rend cependant suspectes à M. Gaidoz qui trace de ce monde spécial un amusant tableau⁵ : "Les surnoms contenus dans ces inscriptions dénotent une origine grecque ou orientale, ou peut-être plutôt le goût prétentieux d'une classe sociale qui aime le bruit et l'éclat. Ce sont ici moins des surnoms peut-être que les sobriquets ou les noms de femmes qui voulaient se faire remarquer. Ce n'est certainement pas à d'honnêtes bourgeois gallo-romains que se rapportent nos inscriptions, mais au monde tapageur des villes d'eaux de ce temps-là... Autour d'eux, on voit les gens du pays, les *possessores*, qui tiraient parti de ce monde à la vie large et facile. N'oublions pas que nous sommes dans une ville où les dix notables *Decemprimi Aquenses* parlent, dans une inscription d'une fondation dont le revenu sera, pour une partie, employé à banqueter : *ad epulum emendum cum suo fructu*. Aix devait déjà être, au troisième siècle, une ville de bruit, de faste et de plaisir".

4. J. Greppo (le chanoine) correspondant de l'Institut, auteur des *Études archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la gaule à l'époque romaine*. 1846.

5. Trois inscriptions nouvelles d'Aix-les-Bains. *Revue archéologique*, 3^e série, t. IV, juillet-décembre 1884:351-355. Voir aussi Loustau, Découvertes épigraphiques à Aix-les-Bains. *Bulletin épigraphique*, novembre-décembre 1884.

Il semble, d'ailleurs, que la vie devait être gaie dans les stations thermales de l'Antiquité, surtout dans celles qui n'étaient pas fréquentées uniquement par des malades ou des infirmes, mais qui servaient aussi de rendez-vous à des personnages bien valides, attirés comme dans certaines villes d'eaux de nos jours, par l'attrait des plaisirs et des distractions réservés probablement à la saison balnéaire.

Dans la région qui avoisinait la Germanie, pays de grands amateurs de jeux de hasard, florissait l'usage des dés, si nous nous en rapportons, du moins, à la quantité invraisemblable de petits instruments de ce genre trouvés dans le sol à Baden, en Suisse, les anciennes *Aquæ helveticae*. Ces dés, en os, étaient de forme cubique, hexaèdre, marqués sur chaque face de points qui, pour deux faces opposées, donnaient toujours le nombre sept. L'abondance de ces dés était telle sur certains points qu'une prairie en avait pris le nom de *Pré des dés*, *Würffelwisen*. Plusieurs savants suisses ont pensé que Baden étant un endroit renommé pour ses eaux minérales, il y avait dans le bourg plusieurs maisons de jeu et des marchands de dés, et que ces objets, fabriqués en grand nombre, furent ensevelis sous les ruines des édifices lors de la destruction de la ville par Cecina. Löys de Bochat⁶, cependant, est loin d'être aussi affirmatif et après une longue étude de la question, semble attribuer aux dés une origine plus récente et explique leur abondance par d'habiles supercheries destinées à duper les étrangers. S'il en était ainsi, le truquage des antiquités à l'usage des baigneurs naïfs ne daterait donc pas d'aujourd'hui.

À côté des jeux de hasard, si nombreux dans l'Antiquité romaine, qui représentaient le baccara et les petits chevaux de nos modernes casinos, le goût si répandu des Anciens pour les jeux du cirque et les représentations scéniques se manifestait certainement dans les villes thermales où les longs moments de repos des baigneurs et l'oisiveté des simples curieux assuraient une clientèle nombreuse à ces divers genres de spectacles. Les sujets représentés sur une oreille de plat ou de patère en bronze trouvée à Néris⁷, nous montrent que les exercices du cirque devaient y être en honneur. On y voit un homme courant avec un cerceau à la main, une femme conduisant un char attelé de deux chevaux et une autre femme accroupie jouant avec un cerceau et des petites balles.

Plusieurs de nos stations anciennes ont conservé des restes importants des édifices consacrés aux jeux et aux représentations théâtrales. Les ruines de l'ancien théâtre de Néris subsistent encore, très reconnaissables, au moins comme disposition générale, dans le parc actuel improprement appelé *parc des Arènes*. Ce théâtre était adossé à une petite colline qui en formait le fond. L'édifice était

6. Mémoires pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse. Mémoire XIII : Sur les dés à jouer qui se trouvent en terre dans quelques endroits de la Suisse. t. II:526-547.

7. De Laigue. Mémoire sur plusieurs antiquités trouvées à Néris. Mémoires de la Société des antiquaires, t. XLIX, 1889.



Bains romains, gravure du XVI^e siècle.

surmonté d'une galerie supérieure dont certains éléments, colonnes unies avec leurs bases et leur couronnement, ont été retrouvés en place. Le mur extérieur qui entourait la partie haute des gradins, était flanqué de dix tours carrées, placées à égale distance les unes des autres, sans communication avec l'intérieur du théâtre et dont la véritable destination ne semble pas encore nettement déterminée⁸. Les fouilles opérées sur l'emplacement des gradins ont mis à découvert la naissance d'arcades qui en supportaient une partie, mais les gradins eux-mêmes, et tout ce qui pouvait être employé comme matériaux de construction ont depuis longtemps disparu.

À la station d'*Aquæ Segestæ*, que nous plaçons à Montbouy-Craon, se rattachait l'édifice en ruines situé au lieu voisin de Chenevières, désigné dans le pays sous le nom de *Fosses-aux-Lions*. Cet édifice, de forme elliptique (48m30 de grand axe sur 31m80 de petit axe), présente l'aspect d'un amphithéâtre. Il n'était bordé de gradins que sur une partie de son pourtour. Une scène pouvait vraisemblablement être disposée sur le mur faisant face aux gradins et la même construction servait ainsi à un double usage, permettant de l'utiliser tour à tour pour des courses ou des luttes ou pour des représentations d'œuvres théâtrales.

À Moind, l'ancienne *Aquæ Segetæ*, que l'on a appelé le Vichy des Séguisiates, on voit encore les restes du théâtre antique construit en maçonnerie de petit appareil sans chaînes de briques et flanqué extérieurement de nombreux contreforts. À l'intérieur, le mur présente une série de trous destinés à recevoir les poutres supportant les gradins qui devaient, ainsi que les aménagements de la scène, être en charpente mobile. Cette disposition était excellente pour un théâtre de ville thermale, fréquentée seulement pendant une certaine période de l'année, après laquelle ces agencements pouvaient être enlevés et mis à l'abri jusqu'à la saison suivante.

8. Esmennot. *Néris, Vicus Neriomagus. Recherches sur ses monuments*. "Ces puits carrés n'auraient donc probablement pour destination que de recevoir les poids servant à tendre le *velarium* qui couvrait le théâtre, ainsi qu'on l'a déjà remarqué dans d'autres fouilles analogues. Cette disposition était ici une conséquence du peu d'élévation du mur extérieur au-dessus du sol formant le sommet de la colline".

À Luxeuil, un tombeau dit de la danseuse, présente sur sa face principale le personnage défunt, femme drapée avec élégance, dont les deux faces latérales de l'édicule indiquent la profession. Sur le côté gauche, elle est nue, en pied, et exécute une danse avec des crotales ; sur le côté droit, elle est vue de dos, également nue, et danse en s'accompagnant avec quatre petites baguettes, deux de chaque main, qu'elle devait claquer comme des castagnettes⁹. Ces deux monuments nous ont vraisemblablement transmis le souvenir d'artistes morts dans des stations thermales, après y avoir peut-être exercé leur profession et charmé les loisirs de leurs contemporains malades ou oisifs.

Le logement de tous ceux qui, à l'époque de la saison, fréquentaient les sources thermales, n'était pas une petite affaire ; aussi, à l'époque gallo-romaine comme de nos jours, l'hospitalisation des étrangers entretenait autour des sources une industrie lucrative et florissante. Pour ceux des visiteurs qui n'avaient pas un domicile particulier, ou que n'attendait pas la réception d'un hôte, des hôtelleries d'ordres divers offraient une hospitalité plus ou moins confortable, vantée par les promesses souvent trompeuses des enseignes. Au moment de la saison, les hôtelleries regorgeaient de monde et il devenait difficile de s'y loger. Le rhéteur Aristide raconte qu'allant de Smyrne à Pergame, il atteignit, très avant dans la nuit, des sources thermales où tout était plein de bruit et de tumulte. Ne pouvant y trouver un gîte, il dut continuer sa route.

Nous savons qu'à Edepsus, dans l'île d'Eubée, où les sources chaudes attiraient, surtout au printemps, un grand nombre de visiteurs, on avait pourvu d'une façon exceptionnelle à leur logement par la construction de bâtiments d'habitation avec salles et portiques.

À Néris, Barailon¹⁰ a signalé les restes d'un édifice comprenant une multitude de chambres ou de cases parallèles, dont quelques-unes présentaient encore des traces de peinture à fresque, séparées par une sorte de rue de 3 à 4 mètres de large. Entre les cases, il existait un four à pain, rond, surmonté d'une voûte. L'hôtellerie figure parmi les diverses attributions qu'on a données à cette construction.

Si être curiste en Gaule aux temps romains participait autant du soin que des distractions, nous pouvons dire que celles-ci n'avaient aucune commune mesure avec les fastes de Cumes et de Baïs la licencieuse.

Ce texte est tiré en grande partie de *La gaule Thermale* de Bonnard et Percepied, 1908.

9. Desjardins. Les monuments des thermes romains de Luxeuil. *Bulletin monumental*, 46^e vol., 1880:220.

10. *Recherches sur les peuples Cambiovices de la Table théodosienne ; sur l'ancienne ville romaine de Néris, département de l'Allier*, 1806.

Une cure à Bade au Moyen Âge : ambiance

L'humaniste italien Bracciolini di guccio, dit Pogge¹, nous emmène aux bains de Bade en Suisse² et nous en décrit les aménagements et les usages en l'an 1415.

“Au centre de cet établissement, écrit Pogge, se trouve une place très vaste, entourée de magnifiques hôtelleries où vont loger une quantité d'étrangers. Chaque maison possède à l'intérieur des bains particuliers à l'usage desquels ont droit les personnes qui viennent y loger. Le nombre de ces bains publics ou privés est d'une trentaine à peu près.

Deux de ces réservoirs livrés au public sont couverts des deux côtés ; ils servent de lavoir à la plèbe et aux petites gens. Dans ces banales piscines s'entassent, pêle-mêle, hommes et femmes, jeunes garçons et jeunes filles et tout le fretin des populations environnantes. Une cloison intérieure, pacifique retranchement, sépare à la vérité les deux sexes. Je me suis souvent égayé à ce spectacle qui me rappelait les jeux floraux, admirant en moi-même la simplicité de ces bonnes gens qui ne détournaient pas les yeux de pareilles choses et n'y soupçonnaient aucun mal.

Les bains des maisons particulières sont plus propres et plus décents. Les deux sexes y sont également séparés par une cloison ; mais cette séparation est criblée de petites fenêtres qui permettent aux baigneurs et baigneuses de prendre ensemble des rafraîchissements et de se causer.

Au-dessus du réservoir général sont établies des promenades qui permettent aux hommes d'aller regarder les dames et de plaisanter avec elles. Elles n'observent aucune précaution préliminaire, elles ne redoutent aucun danger et ne soupçonnent pas la moindre indécence dans cette naïve façon de prendre les eaux.

Il y a même plusieurs de ces bains particuliers où le passage qui mène à l'eau est commun aux deux sexes. Le costume des hommes consiste en un simple caleçon, celui des femmes en un léger vêtement de lin ouvert sur le côté, sorte de peignoir transparent qui ne voile nullement d'ailleurs ni le cou, ni la poitrine, ni les bras.

Elles font souvent dans l'eau des repas en pique-nique, servis sur des tables flottantes, auxquels les hommes sont invités. Nous-mêmes avons été conviés à une de ces réunions originales dans la maison où nous étions logés. Bien que très vivement prié, je me contentai de fournir mon écot au festin sans consentir à y prendre part. Ne va pas croire, mon ami, que mon refus vient d'un excès de pudeur ou de sauvagerie, non certes, mais j'ignorais leur langue et il me semblait

¹. Né en 1380, mort en 1459. Ses œuvres complètes parurent en 1510.

². Bade-en-Argovie.



142

ridicule, à moi, italien, de me mêler à ces sirènes, muet comme un poisson et sot comme si on m'eut coupé la langue. Je n'aurais eu d'autre ressource que de boire et d'entonner des sorbets pour tuer le temps.

Deux de mes amis cependant se mirent gaillardement à l'eau à côté de ces aimables baigneuses, buvant et mangeant avec elles sans autre préoccupation ; ils essayaient de prendre part à la conversation par interprètes. L'essentiel était qu'ils fissent du bruit avec leurs lèvres. Que te dirais-je de plus ? Mes deux compagnons étaient pourtant couverts d'un peignoir de toile ainsi que les autres hommes admis au bain des dames. Pendant ce temps-là j'observais la fête du haut de la galerie, admirant ces murs faciles, ces piquantes coutumes, cette douce liberté de vivre, et le privilège absolu accordé à la curiosité du spectateur.

On entre dans la salle des bains trois ou quatre fois par jour et l'on y passe la meilleure partie des heures à chanter, à boire, à danser en chœur, en se mettant à l'eau de temps en temps.

La coutume de ces belles filles (allemandes) est de réclamer gaiement une récompense aux spectateurs qui prennent tant de plaisir à contempler leurs jeux ; aussi ne manque-t-on pas de leur jeter, surtout aux mieux faites, quelques petites pièces d'argent qu'elles reçoivent dans leurs mains ou dans leur court vêtement. On leur jette aussi des couronnes de fleurs dont elles ornent triomphalement leur jolie tête en nageant.

Si tu veux savoir dans tout cela la vertu de ces eaux, elle est variée et infinie ; leur efficacité est admirable, presque divine, et surtout je ne connais pas dans l'univers entier de sources thermales dont les ablutions soient si favorables à la fécondité des femmes.

Tous ceux, qui n'ont d'autre but que de passer leur vie dans les délices, y viennent chercher l'accomplissement de leurs désirs. Beaucoup donnent à leur voyage le prétexte d'infirmités corporelles qui ne sont malades qu'en imagination.

On voit d'innombrables beautés au corps superbe qui abordent à Bade, sans maris, ni parents, n'ayant qu'un laquais, une ou deux servantes, ou simplement accompagnées de quelque vieille voisine, plus facile à tromper qu'à rassasier. La plupart arrivent ornées de tout ce qu'elles possèdent de drap d'or et d'argent et constellées de pierreries. Tu jugerais qu'elles sont venues plutôt pour célébrer des noces que pour prendre des eaux".



Le thermalisme médiéval, de Flamenca à Michel de Montaigne, récits et images

CATHERINE GOUÉDO-THOMAS

Comment se soigner ou diminuer ses souffrances en l'absence d'une pharmacopée réellement efficace ? Comment espérer faire disparaître calculs, rhumatismes, stérilité, affections respiratoires, anémie ou maladies de peau sans être contraint d'avaler d'infâmes mixtures dont les effets secondaires risquent de provoquer des désagréments pires encore que ceux ayant suscité le traitement ? Comment soigner à la fois des organes internes, cachés et au fonctionnement mystérieux et une enveloppe charnelle un peu trop délicate et exigeante ?

À tous ces maux, un seul remède : l'eau ou plutôt les eaux si l'on considère la diversité de leurs propriétés en fonction des terrains qu'elles traversent. Connus depuis la plus Haute Antiquité, les bienfaits des eaux thermales, bien que tombés un moment dans l'oubli ont, en effet, joué un grand rôle dans la médecine médiévale¹. Il existe plusieurs médecines de l'eau : l'hydrothérapie² qui consiste à employer n'importe quelle eau douce en fonction de ses qualités physiques, température, masse, force balistique etc... en traitement externe ; la crénothérapie³, assimilée de façon réductrice au thermalisme et qui concerne l'emploi externe ou interne d'eaux minérales de sources thermales en fonction de leur propriétés thérapeutiques, chaque source possédant des propriétés spécifiques, et enfin la thalassothérapie qui utilise les bienfaits de l'eau de mer mais dont la pratique ne semble pas attestée au Moyen Âge⁴.

Le thermalisme consiste donc, le plus souvent, à boire de l'eau possédant des propriétés curatives ou à s'immerger dans celle-ci, sur les lieux mêmes où jaillit et où sont installés des établissements de soins collectifs.

Les documents médiévaux qui correspondent à cette définition ne sont pas très courants mais ils sont extrêmement précis. Il existe par exemple, à la Bibliothèque nationale, deux exemplaires d'un traité entièrement consacré aux bains de Pouzzoles en Italie, le *De Balneis Puteoloneis* écrit entre 1212 et 1221 par Pierre d'Eboli, poète attaché à la cour des Hohenstaufen⁵. Ce texte, dédié à l'empereur Frédéric II, reprend l'ouvrage de Galien décrivant les bienfaits des sources thermales de Pouzzoles, Cumes et Baïes-en-Campagne. L'œuvre de Pierre d'Eboli connut sans doute un assez grand succès puisqu'une vingtaine de

manuscrits ont été recensés. La traduction française que l'on doit à Richard Eudes est dédiée à Louis II d'Anjou⁶ et elle semble avoir été destinée à faire connaître le thermalisme aux Français venus à Naples avec la seconde maison d'Anjou. Ce sont les seuls manuscrits illustrés concernant la balnéothérapie médiévale et c'est tout leur intérêt⁷.

Si les images sont peu nombreuses, on peut en revanche compter sur un certain nombre de témoignages ou de récits évoquant des cures thermales. Ainsi, *le Roman de Flamenca* décrit, au XIII^e siècle, le “traitement” par les eaux de Bourbon-l'Archambault, d'une jeune femme qui cherche surtout à rejoindre son amant. On peut citer aussi le *Traité des bains de Porecta* écrit en 1345 par des médecins pour conseiller au mieux les malades venus se faire soigner. Quelques années plus tard, en 1415, c'est l'humaniste italien Bracciolini di Guccio, dit Pogge⁸, qui décrit avec amusement les habitudes et la vie aux bains de Bade en Suisse. Ce témoignage, bien que sans doute quelque peu fantaisiste, n'en demeure pas moins fort intéressant. Le texte le plus célèbre reste cependant le journal de voyage tenu par Montaigne. Durant son périple à travers l'Europe où, de source thermale en source thermale, l'auteur des *Essais* tente de se débarrasser de ses calculs rénaux⁹. Au jour le jour, il décrit avec une extrême minutie tous les traitements qu'il a pu essayer. C'est un témoignage d'une grande richesse car il permet de connaître la plupart des cures qui se pratiquaient au XVI^e siècle.

Flamenca choisit de prendre les eaux sur les terres de son époux, à Bourbon-l'Archambault, dans le Bourbonnais, mais ses raisons ne sont guère médicales, le lieu de la “cure” importe moins que l'intimité qu'elle y trouve. Dans la même région, les bains de Bourbon-Lancy, Vichy et Néris fonctionnent également au Moyen Âge et nous savons qu'ils étaient bien entretenus¹⁰. Les eaux soufrées de cette région permettent de soigner les rhumes, les pertes de mémoire, la débilité des nerfs, l'apoplexie et les éblouissements des yeux. Elles aident aussi à la digestion, soulagent l'estomac, le foie et la rate, apaisent les coliques et rendent fécondes les femmes stériles¹¹. Les eaux de Néris sont aussi connues pour leurs effets sur la goutte et sur un certain nombre de maladies de peau comme la gale. Prises en boisson elles ont aussi une action purgative¹².

On se rend aussi dans les Pyrénées, à Ax-les-Thermes où en 1260 Louis IX fait installer un “bassin des ladres” destiné aux soins des croisés revenant de Palestine, ou à Cauterets comme Gaston Phœbus ou Marguerite de Navarre et sa fille, Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, dans les années 1553¹³. On peut aussi comme Montaigne, choisir de prendre les eaux de toutes les stations thermales situées entre l'Est de la France et l'Italie : de Plombières à Bade, de Corsena à

Lucques ou de Pise aux bains Della Villa¹⁴, etc.

Lorsqu'ils arrivent sur les lieux de la cure, les curistes commencent par chercher un lieu d'hébergement. Dans certaines villes, la cure proprement dite se déroule à l'intérieur même des hôtelleries. À Bourbon-l'Archambault au XIII^e siècle, comme à Bade au XV^e siècle, les patients s'installent dans des maisons privées qui possèdent des bains particuliers “à l'usage desquels ont droit les personnes qui viennent y loger”¹⁵. Le prix du séjour comme celui de la cure doivent être négociés directement avec l'hôtelier¹⁶. À Bade, cependant, deux bains de plein air, couverts sur deux côtés et qui servaient aussi de lavoir, sont ouverts gratuitement au public.

À Pouzzoles, les thermes sont gratuits, collectifs et accessibles à tous. Ces établissements ressemblent fort, semble-t-il, aux anciens bains romains dont ils ont conservé les voûtes et les coupoles¹⁷ (fig. 1). De même, aux bains Della Villa, en Italie, Montaigne a vu “un bain couvert, vouté et assez obscur, large comme la moitié de [sa] salle de Montaigne”¹⁸. La description qu'il fait des bains de Corsena est encore plus évocatrice : “Il y a là trois grands beins voutés, sauf un trou sue le milieu de la voute, com'un soupirail” et il ajoute qu'ils sont “obscurs et mal plaisans”¹⁹.

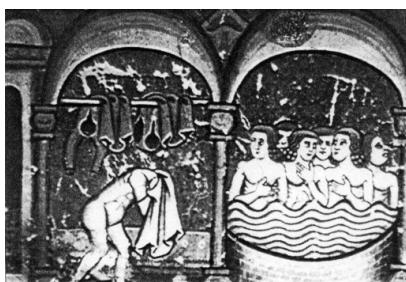


Fig. 2 : séance de déshabillage avant le bain. Rome, *Angelica*.



Fig. 1 : bains de Pouzzoles : bains voutés, loges de repos, sources. Paris, *Bibl. nat.*

Une fois à l'intérieur de l'établissement, le curiste quitte ses vêtements²⁰ (fig. 2). Pour y parvenir, nous le voyons se plier en deux afin de faire passer sa cote par dessus sa tête. Les effets sont ensuite rangés sur une barre à vêtements suspendue au plafond. Comme nous l'avons déjà constaté, hommes et femmes ont recours au thermalisme. La question se pose donc de savoir



Fig. 3 : le bain des femmes. *Rome, Angelica.*

148

comment les établissements de cure sont organisés, comment les malades sont répartis dans les piscines et dans quelle tenue ?

À Bourbon-l'Archambault, Flamenca se baigne nue, seule ou avec ses suivantes puisque les bains sont individuels. À Pouzzoles en revanche, les bains sont collectifs ; tous les curistes, hommes comme femmes, sont nus, mais dans les images au moins, les deux sexes ne partagent pas le même bain²¹ (fig. 3). Aux bains Della Villa, Montaigne se baigne à plusieurs reprises dans le bain des femmes parce qu'il est plus chaud que celui des hommes. Il le fait néanmoins alors que la piscine est vide, à un moment où les femmes sont absentes²² et, quel que soit le bain fréquenté, son costume nous est

inconnu. À Bade, au contraire, nous savons à quel point la liberté est totale puisque tous sont réunis dans une même nudité, aussi bien dans les établissements publics que dans les établissements privés. En effet, si l'on en croit Pogge, dans les "banales piscines" réservées à la plèbe "s'entassent pêle-mêle hommes et femmes, jeunes garçons et jeunes filles et tout le fretin des populations environnantes. Une cloison intérieure, pacifique retranchement, sépare à la vérité les deux sexes..."

Les bains des maisons particulières sont plus propres et plus décents. Les deux sexes y sont également séparés par une cloison mais cette séparation est criblée de petites fenêtres qui permettent aux baigneurs et baigneuses de prendre ensemble des rafraîchissements et de se causer"²³.

En plus de tout cela, les non curistes sont également à la fête puisque "au-dessus du réservoir général sont établies des promenades qui permettent aux hommes d'aller regarder les dames et de plaisanter avec elles. Elles n'observent aucune précaution préliminaire, elles ne redoutent aucun danger et ne soupçonnent pas la moindre indécence dans cette naïve façon de prendre les eaux. Il y a même plusieurs de ces bains particuliers où le passage qui mène à l'eau



Fig. 4 : cuve rectangulaire ornée de rinceaux. *Paris, Bibl. nat.*

est commun aux deux sexes... Le costume des hommes consiste en un simple caleçon, celui des femmes en un léger vêtement de lin ouvert sur le côté, sorte de peignoir transparent qui ne voile nullement d'ailleurs ni le cou, ni la poitrine, ni les bras²⁴. La situation est la même à Plombières où des gravures datant du milieu du XVI^e siècle montrent des curistes des deux sexes, nus ou juste protégés par un linge et qui conversent tout en prenant les eaux²⁵.

Les malades ont le choix entre plusieurs types de cures qui comprennent des bains, des douches, la consommation des eaux et quelques autres traitements comme le bain de vapeur : ces différentes composantes pouvant se combiner entre elles.

Le bain est sans aucun doute la forme de cure la plus répandue. À Bourbon-l'Archambault les curistes se baignent dans de petites pièces entièrement closes mais cela est une exception comme nous venons de le voir. Dans les images du *De Balneis* le nombre des baigneurs varie de 3²⁶ à 13²⁷, mais il tourne le plus souvent autour d'une demi-douzaine.

Les piscines dans lesquelles les curistes se retrouvent peuvent être de forme rectangulaire²⁸ (fig. 4), et plus rarement polygonales²⁹ (fig. 5) ou rondes³⁰. Les cuves rectangulaires sont constituées de larges dalles de pierre décorées de

figures géométriques alors que les autres formes sont construites en petits appareils ou même en briques³¹.

Dans les présentations du *De Balneis*, les personnages sont immergés jusqu'à la taille. En plus du corps, il est aussi d'usage de se mouiller la tête et, dans chaque groupe de baigneurs, on peut observer un curiste penché la tête en avant, la chevelure projetée devant la figure, qui se frotte la face et les cheveux avec les mains³² (fig. 6). Montaigne a lui aussi l'habitude de se baigner la tête, comme à Lucques, où il signale : "Le mercredi, j'allai au bain, et j'y restai plus d'une heure... et je me baignai la tête" et le lundi suivant il recommence cette opération après s'être fait tondre et raser³⁴. Il



Fig. 6 : les curistes se frottent aussi le visage et les cheveux.
Paris, Bibl. nat.



Fig. 5 : cuve polygonale en briques. *Rome, Angelica.*

faut ajouter cependant que cette pratique n'était pas de mise partout puisqu'au bain de Corsena Montaigne déclare qu'il se baigne et se lave la tête "contre l'opinion commune du lieu", opinion qui recommande plutôt l'eau en tant que boisson³⁵.

Sans doute, la durée du bain varie-t-elle selon la maladie ou le désagrément dont souffre le patient. Flamenca reste ainsi si longtemps dans l'eau que son bouillant époux lui en fait grief :

"Eh bien, est-ce cette année-ci que vous sortirez ?
Voyez le temps que vous êtes restée !
Nous devrions avoir déjà dîné.
Vous n'irez plus au bain d'ici un an.
Je vous l'affirme, si vous traînez autant
La prochaine fois qu'aujourd'hui"³⁶.

Il accuse aussi les servantes qui prétendent avoir pris un bain à la suite de leur maîtresse, d'aimer l'eau autant que des oies. En réalité, il semble que la durée admise varie d'une demi-heure au "temps qu'il faut pour que la peau du bout des doigts se crispe"³⁷. Il semble que les bains très prolongés soient surtout le fait d'individus bien portants, venant aux bains pour le simple plaisir d'évoluer dans l'eau comme à Bade où "On entre dans la salle des bains trois ou quatre fois par jour et l'on passe la meilleure partie des heures à chanter, à boire, à danser en chœur, en se mettant à l'eau de temps en temps"³⁸.

Après le bain vient la douche. Même si cette pratique ne semble pas être attestée à Pouzoles, il est également courant de se placer sous les sources thermales afin de doucher les parties malades ; Montaigne prend des douches plusieurs fois pendant sa cure, à Lucques surtout, car elles sont réputées pour leurs bons résultats. Le lundi, il reçoit la douche pendant plus d'une demi-heure sous la grande source³⁹ et le mardi il se douche sur la tête pendant un petit quart d'heure cette fois⁴⁰. Il innove même en essayant une façon inhabituelle de prendre les eaux puisqu'il conjugue la douche et le bain ainsi qu'il le raconte : "C'était bien aller contre la règle ordinaire que de prendre la douche dans le bain, puisque l'usage est de prendre séparément l'un après l'autre"⁴¹. Malheureusement, ces douches répétées directement sur la tête lui provoquent des bourdonnements d'oreille et des étourdissements qui l'obligent à interrompre le traitement⁴². Pour autant, il ne renonce pas complètement à la douche puisqu'il la reçoit ensuite sur le ventre et déclare s'en trouver plutôt bien : "Lorsque je reçois la douche sur le bas ventre, je croyais éprouver cet effet du bain qui me faisait sortir des vents. L'enflure que j'avois quelquefois dans certaines parties du corps diminuoit alors à vue d'œil"⁴³.

Les eaux bénéfiques sont aussi consommées en traitement interne. À Pouzzoles, comme cela se pratique d'ailleurs toujours aujourd'hui dans la plupart des lieux de cure, ce sont les curistes eux-mêmes qui vont chercher leur ration de liquide grâce à un pichet qu'ils remplissent en puisant à la source, ou comme dans l'un des manuscrits conservés à Paris, dans une sorte de mare dans laquelle évoluent des oiseaux, des grenouilles et des serpents⁴⁴ (fig. 1). Cette image pourrait sembler curieuse si l'on n'avait en mémoire les recommandations de Bernard Palissy concernant l'entretien des citerne dans lesquelles on faisait évoluer des poissons qui avaient pour mission de remuer et d'oxygénier l'eau⁴⁵.

La quantité d'eau absorbée a son importance à Spa, chaque curiste prend la dose qui lui convient en utilisant des verres gradués⁴⁶. À chacun de ses séjours, Montaigne essaye de boire une quantité différente de liquide afin de trouver celle qui lui convient le mieux⁴⁷. À Lucques, par exemple, il avale tous les matins 7 à 8 livres d'eau minérale, puis il passe à 9 à 10 livres, ce qui lui provoque des vomissements et des crampes d'estomac⁴⁸. Le principe est de compter ce que l'on boit et ce que l'on rejette, ces deux choses devant être équilibrées. Montaigne se livre à cet exercice avec application et il constate que le fait de transpirer beaucoup diminue le nombre et l'importance de ses mictions.

Le goût et la température de l'eau ne sont pas sans importance non plus puisque, dans la région d'Ulm, il apprécie l'eau qui "a quelque picqure au goust qui la rend agréable à boire"⁴⁹. Il se trouve en effet que les eaux de cette région contiennent de petites bulles formées par du dégagement de gaz carbonique⁵⁰.

L'eau n'est pas toujours employée à la température où elle sort de terre quand elle est trop froide, elle peut être réchauffée avant d'être utilisée⁵¹. Il arrive cependant que cette caractéristique soit recherchée, comme à Spa où il est recommandé de boire l'eau la plus froide possible, bien quelle soit si glacée que : "aucuns qui en boivent en entre en frisson et en horreur"⁵². Cette eau doit être prise à jeun et après les repas⁵³.

Lorsque l'on désire profiter à fond de son séjour, il est possible de combiner les bienfaits des différents types de cures. Ainsi, nous voyons des curistes de Pouzzoles boire dans le bain⁵⁴. Montaigne, quant à lui, préfère à Corsena boire huit jours et se baigner trente jours comme cela se pratique habituellement en ce lieu⁵⁵.

À ces diverses pratiques on peut ajouter le bain de vapeur comme dans le traité de Pouzzoles où le *Balneum sudatorium* est très bien illustré⁵⁶ (fig 7). Dans



Fig. 7 : le bain de vapeur
Genève, Bibl. Bodmeriana.

un édifice voûté, des hommes sont réunis autour d'un brasero. Debout ou assis ils se frottent le corps avec les mains⁵⁷, l'un d'entre eux est sorti pour aller chercher de l'eau à la source qui coule à proximité et dont il va s'asperger. Comme l'auteur le fait justement remarquer : "Tout son corps de sueur dégoute comme la noix fait au soleil"⁵⁸.

On pratiquait aussi des lavements⁵⁹. La cure pouvait également s'accompagner de la prise de médicaments ou de substances censées faciliter le traitement. Montaigne remarque par exemple, que : "Plusieurs buveurs d'eau, à chaque verre, prennent trois ou quatre grains de coriandre pour chasser les vents"⁶⁰ et à Corsena : "C'est un usage du pais d'eider l'eau par quelque drogue meslée comme le sucre candie plus forte médecine, encore qu'ils meslent au premier verre de leur eau le plus ordinerement de l'eau del Testuccio, que je tâtaï : elle est salée... Ils la font réchauffer et en boivent au comancement un, deus ou trois verres... Autres mettent du sel dans l'eau du premier et du second verre ou plus"⁶¹. On peut aussi recourir à des procédés encore plus empiriques puisqu'il est courant de se faire raser le sommet de la tête "et de mettre sur la tonsure un petit morceau d'étoffe ou de drap de laine qu'on assujettit avec des filets ou des bandelettes" et Montaigne ajoute, toujours prêt à l'autodérisson : "Ma tête lisse n'avoit pas besoin"⁶².

152

Le repos joue également un rôle très important dans le bon déroulement de la cure thermale. Il est d'ailleurs toujours évoqué, aussi bien dans les images que dans les textes. Il faut dire que les bains, quels qu'ils soient, occasionnent toujours une grande fatigue. De plus, le *Traité des bains de Porecta* insiste sur l'intérêt de laisser l'eau reposer assez longtemps dans le corps pour mûrir les humeurs et les chasser ensuite⁶³. Par contre, dormir après le bain est considéré comme pernicieux, à tel point qu'il est recommandé de ne pas dormir du tout pendant la journée, les huit premiers jours de la cure. C'est donc allongés mais éveillés que les patients attendent que les eaux produisent leurs effets. Beaucoup d'images de Pouzzoles montrent d'ailleurs des curistes dans un lit à qui l'on vient apporter un verre⁶⁴ ou un verre et un pichet⁶⁵ (fig. 8). Tous prennent soin de s'enrouler dans une couverture pour éviter de prendre froid après les bains d'eau chaude⁶⁶. Dans les manuscrits parisiens du *De Balneis*, les malades sont installés dans de petites cahutes basses ou des tentes au bord de l'eau⁶⁷ (fig. 1). On retrouve ces

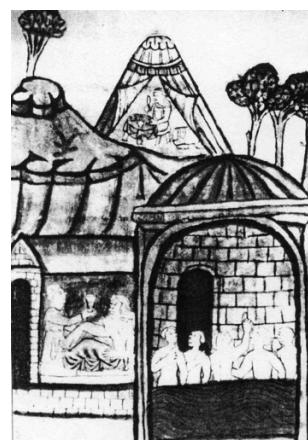


Fig. 8 : la boisson après le bain. Rome, Bibl. Vaticane, Ottob.

mêmes tentes mais de grandes dimensions cette fois, dans le manuscrit romain⁶⁸ ainsi que dans l'exemplaire conservé à Genève⁶⁹. Dans le manuscrit de Saint-Gall ces mêmes installations sont associées à de petites maisons de briques qui semblent ne pouvoir contenir qu'un lit et qu'un seul curiste⁷⁰. L'exercice n'en est pas pour le moins interdit ; au contraire, il est jugé comme salutaire à condition de ne pas se fatiguer, de se tenir chaudement vêtu et de le pratiquer dans la gaieté. Les promenades à cheval ou à pied sont idéales.



Fig. 9 : repas de cure. *Rome, Angelica.*

Les auteurs insistent également sur l'importance du confort aussi bien au bain que dans les chambres de repos ou dans les lieux d'hébergement. À Bourbon-l'Archambault, chez Pierre Gui qui dirige le plus bel établissement de la ville, les chambres sont réputées pour leur tranquillité et leur fraîcheur⁷¹. De même, chaque fois qu'il en a l'occasion, Montaigne ne manque pas de signaler la propreté et le bon agencement des installations qu'il visite. Il rapporte par exemple qu'un compagnon de voyage lui a vanté les mérites de Spa qui est "un lieu auquel on est très bien accommodé et logé"⁷² et Montaigne constate lui-même qu'à Bade il y a "non seulement tant d'aysance et de commodité du lieu et du logis, si propre, si bien party selon la part que chacun en veut, sans subjection ny ampeschement d'une chambre à l'autre, qu'il y a des pars pour les petits particuliers et autres pour les grands, beings, galeries, cuisines, cabinets, chapelles, etc..."⁷³. Dans le même esprit, il signale à Ulm "un being fameux et où l'on est très magnifiquement accommodé"⁷⁴. Il faut remarquer que propreté et confort semblent particulièrement soignés en Suisse et en Allemagne, au contraire de l'Italie.

Les images de Pouzzoles présentent un certain nombre de repas pris en commun ou individuellement sous des tentes⁷⁵ (fig. 9 et 10). Une nourriture appropriée à la cure est indispensable au bon déroulement de celle-ci, tous les narrateurs insistent sur ce point et le *Traité des bains de Porecta*⁷⁶ est très précis et propose des menus extrêmement codifiés. La ration alimentaire de la journée doit comporter, au plus, un demi poulet ou à défaut du bœuf bien cuit et bouilli mais ce repas doit être pris au plus tard trois heures après le bain car attendre plus longtemps



Fig. 10 : repas sous la tente. *Paris, Bibl. nat.*

“débiliterait l'estomac”⁷⁷. Les aliments doivent être bien mâchés, ils doivent ainsi descendre au fond de l'estomac. Le patient ne pourra se reposer avant que cet effet ne se soit produit. Deux jaunes d'œufs ou un biscuit bien trempé dans du vin sont autorisés comme encas⁷⁸. Par contre il est absolument interdit de manger des fruits, du vinaigre, de l'ail, des fromages forts, des pâtisseries, du chou, des crudités, des légumes verts ou des figues sauvages⁷⁹. En fait, tout aliment produisant des lourdeurs d'estomac ou des fermentations gastriques est à éviter absolument. Dans tous les cas, il ne faut pas trop manger les jours où l'on se baigne. Montaigne, le bon vivant, semble regretter cette consigne puisque son secrétaire remarque, non sans malice qu'à Bade “lorsqu'il se baignoit il ne faisait qu'un repas. Cela fut cause qu'il ne se baigna qu'une fois”⁸⁰.

La boisson fait également l'objet d'une stricte surveillance. À Porecta⁸¹, les malades doivent choisir un vin blanc pas trop sucré et le boire sans eau. Si le vin est trop fort on peut y ajouter du pain car celui-ci enlève la vapeur du vin. L'auteur de ce règlement semble en effet craindre le mélange des eaux, l'eau thermale ne devant pas entrer en contact avec celle contenue dans les fruits et légumes ou les boissons. Après huit jours de cure, les malades sont autorisés à reprendre du vin ordinaire. En plus du vin la consommation de bouillon de poulet ou de bœuf après quinze jours de traitement est recommandée. Ce régime ne doit pas être suivi plus de vingt à trente jours.

Si l'on en croit les images, il régnait dans les bains une très grande activité due à leur énorme succès auprès du public. De nombreuses illustrations montrent des personnages allant et venant autour des cuves, les uns entrant dans l'eau, les autres en sortant⁸². De même le *Roman de Flamenca* insiste sur l'influence que connaissaient les bains de Bourbon-l'Archambault où “il y avait des bains richement installés, où tous, gens du pays et étrangers, se rendaient en foule”. L'auteur anonyme semble néanmoins avoir une tendance à l'exagération et il faut minimiser quelque peu ses propos. Les cures thermales, au Moyen Âge, sont cependant complètes, variées et vraisemblablement assez fréquentées mais sont elles vraiment efficaces, apportent-elles un réel soulagement aux malades qui viennent parfois de très loin pour prendre les eaux ?

En interrogeant quelques-uns des curistes parmi les plus célèbres nous pouvons tenter de nous faire une opinion. Flamenca est, pour sa part, absolument convaincue de l'efficacité des cures de Bourbon-l'Archambault puisqu'elle déclare à son mari : “Sachez, seigneur, [...] que les bains me profiteront infiniment, je le sens mais une seule fois ne sert rien pour bien faire, il faut en prendre autant qu'on a souffert de jours”⁸⁴. Comment pourrait-elle douter d'ailleurs puisque partout dans les bains des pancartes affirment qu'il n'existe pas un

boiteux ou un éclopé qui ne soit parti guéri. Il reste que, pour la jeune femme, la guérison est surtout favorisée par l'absence totale de maladie à soigner. Le constat est le même pour la plupart des curistes de Bade au XVI^e siècle. Si l'on en croit Pogge, en effet, les eaux ont des vertus étonnantes : "Si tu veux savoir dans tout cela la vertu des eaux, elle est variée et infinie ... presque divine et surtout favorable à la fécondité des femmes"⁸⁵. En effet "on voit à Bade d'innombrables beautés au corps superbe, sans maris, ni parents, n'ayant qu'un laquais, une ou deux servantes ou simplement accompagnées de quelque vieille voisine plus facile à tromper qu'à rassasier"⁸⁶. Montaigne qui est un curiste plus sérieux et qui, de plus, souffre réellement, fait davantage la part des choses. Il constate, notamment, que l'eau des bains de Corsena est diurétique et que par conséquent elle lui donne "l'appétit d'uriner"⁸⁷. À Lucques où il rend du sable, il lui semble que les bains lui éclaircissent le teint, ils lui provoquent également l'éjection de quelques calculs⁸⁸. Il est en tout cas suffisamment satisfait puisqu'il propose de laisser une plaque à ses armes en remerciement, comme cela semble être la coutume dans d'autres villes thermales européennes⁸⁹. À Fisc, par exemple, on pouvait observer une plaque de marbre datant de 1300 et qui attestait déjà de la vertu des bains. Montaigne, malgré ces quelques motifs de satisfaction, reste néanmoins sceptique. Il a eu l'occasion de constater à plusieurs reprises la malhonnêteté des tenanciers d'établissements qui profitent de la crédulité des malades. Ainsi, au bain de Corsena, il soupçonne les apothicaires chargés de préparer une boisson à partir des eaux de différentes sources de la région de n'utiliser en fait que la source locale dont ils transforment le goût pour tromper les curistes⁹⁰. À Lucques, la supercherie porte sur les eaux qui sont exportées dans l'Europe entière. Là, ce sont les transporteurs qui fraudent en acheminant, au lieu de l'eau thermale, n'importe quelle eau. Pour y remédier, Montaigne propose donc de donner une attestation écrite aux transporteurs honnêtes⁹¹.

En fin de compte, Montaigne n'est pas très satisfait, ce qui l'amène à essayer toutes les méthodes possibles et à conjuguer de maintes façons la douche et le bain, allant même contre les habitudes des lieux qu'il fréquente. Quoi qu'il fasse pourtant, il ne se sent pas réellement mieux pour autant. Cela s'explique en partie par une mauvaise connaissance de sa pathologie et d'une action inadaptée de l'eau qu'il consomme⁹². Le bilan est donc relativement difficile à établir. D'autant plus que les cures n'ont pas toujours des effets immédiats et que plusieurs séjours sont généralement nécessaires avant qu'un réel mieux ne se fasse sentir. Cette particularité était d'ailleurs connue au Moyen Âge puisque le *Traité des bains de Porecta* stipule que le traitement du malade par les eaux doit être renouvelé tous les trois ans⁹³.

NOTES

1. Montaigne (rite à propos des bienfaits des cures thermales, les paroles du fameux Cornachicco, médecin et lecteur de Pise, qui est convaincu qu'à l'exception de la saignée, la médecine n'est rien en comparaison des bains. Voir : *Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne* 1580 1581. Paris. 1932.
2. Du grec *hudôr* : eau, voir G. Leray, *Planète Eau*. Paris. 1990. p. 80.
3. Du grec *krênè* : source, ibid.
4. Du grec *thalassa* : mer. ibid.
5. Paris, Bibl. Nat., lat 8161, en latin, manuscript italien milieu XV^e siècle et fr 1313, en français, 1392.
6. MJ Imbault-Huart. *La médecine au Moyen-Âge*. Paris, 1983.
7. CM Kauffmann. *The baths of Pozzuoli, the medieval illuminations of Peter d'Eboli's Poem*. Oxford, 1959.
8. Né en 1380, mort en 1459. Voir P Negrier, *Les bains à travers les âges*. Paris, 1925.
9. *Voyage en Italie...* op. cit.
10. Laurent D. Hygiène et santé en Bourbonnais à la fin du Moyen Âge, dans *Notre Bourbonnais*, 1986, série 11, n° 236, p 161 172 et p. 169.
11. *Id.*
12. *Id*
13. *La grande encyclopédie Larousse*, vol. 19, Paris, 1976, p. 11884.
14. *Voyage en Italie...* op. cit.
15. Negrier P. op. cit. p. 143.
16. *Le Roman de Flamenca*. Voir : Laurent D. *Hygiène et santé*
17. Par exemple Paris, Bibl. Nat. ms, fr 1313, f°2.
18. *Voyage en Italie*. Op. cit. p. 228.
19. *Id*, p. 229.
20. Rome. Angelica. Cod 1474. f°. 10 et Paris, Bibl. Nat., ms., fr 1313, f°2.
21. Dans la majorité des cas, les curistes sont des hommes. Quelques images présentent néanmoins des femmes qui viennent prendre des eaux aux propriétés spécifiques comme des bains d'eau soufrée (Balneum Sulphatara). Par exemple, Valence, Bibl. Universitaria 860. f° 4.
22. *Voyage en Italie*. Op. cit. p 280.
23. Negrier P. *Les bains...*
24. *Id.*
25. La vie quotidienne en Alsace au Moyen Âge et à la Renaissance. Strasbourg. 1983, p 113 115.
26. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161, f°16.
27. Par exemple : Valencia, Bibl. Univ. 860, f°3.
28. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161, f° 16.
29. Rome, Angelica. cod. 1474, f°3.
30. Par exemple : Rome, Angelica. cod. 1474, f°10.
31. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161 et Rome, Angelica, cod. 1474.
32. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161, f°16.
33. *Voyage en Italie...*op. cit. p 239.

34. *Id.*, p 243.
35. *Id.*, p 234.
36. Langlois CV. *La Vie en France au moyen Âge, de la fin du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle d'après des romans mondains du temps*, Paris, 1926, 1981.
37. Voici comment prendre les eaux de Porecta, voir Negrier P. *Les bains...* op cit. p.114.
38. *Id.*
39. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 243.
40. *Id.* p. 244.
41. *Id.* p. 245.
42. James C. Montaigne : ses voyages aux eaux minérales en 1580-1581. In *Gazette médicale de Paris*, 1859:17.
43. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 243.
44. Paris, Bibl. Nat., ms, fr 1313, f°2.
45. B Palissy. *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, des métaux, des sols et salines, des pierres et émaux*. Paris, 1580.
46. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 60.
47. *Id.* p. 81 et 233.
48. C James. *Montaigne...* p. 17.
49. *Id.* p. 108.
50. *Id.* p. 12.
51. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 108.
52. *Id.* p. 60.
53. *Id.*
54. Rome, Vatican, Ross. 379, f°21.
55. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 233.
56. Genève, Bibl. Bodmeriana, f°2.
57. Genève, Bibl. Bodmeriana, f° 2.
58. Paris, Bibl. nat., ms, fr 1313, f° 2.
59. Rome. Bibl. Vaticane, Ross. 379, f° 45.
60. *Voyage en Italie...* op. cit. p 237.
61. *Id.* p 234
62. *Id.* p 246.
63. Negrier P. *Les Bains...* p 140-141.
64. Rome Bibl. Vaticane, Ottob. Lat 2110. f° 2
65. Milan. Bibl Ambrosiana. 16 inf f°8.
66. Rome Angelica. 1474. F°8 et 18.
67. Paris, Bibl. Nat., ms, fr 1313, f°2.
68. Rome, Angelica 1474, f°8.
69. Genève, Bibl. Bodmeriana, f°2 et 12.
70. A Mettner-Bener, f°6.

Florilège thermal

71. Langlois. *La vie en France au Moyen-Âge...* op. cit. p. 142.
72. *Voyage en Italie...* op. cit. p 60. Jean Maldonado, jésuite et lettré espagnol.
73. *Voyage en Italie...* op. cit. p 83.
74. *Voyage en Italie...* op. cit. p 108.
75. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161, f°2.
76. Negrier P. *Les Bains...* op. cit. p 139.
77. *Id.* p. 140-141.
78. Negrier P. *Les Bains...* op.cit.
79. *Id.*
80. *Id.* p. 84.
81. *Id.* p. 140-141.
82. Paris, Bibl. Nat., ms, lat 8161, f°16.
83. Laurent D. *Hygiène et santé...* p. 169.
84. Langlois. *La vie en France au Moyen-Âge...* op. cit. p. 168.
85. Negrier P. *Les Bains...* op.cit. p. 116.
86. *Id.*
87. *Voyage en Italie...* op. cit. p. 232.
88. *Id.*
89. *Id.* p. 244.
90. *Id.* p. 269.
91. *Id.* p. 243.
92. James C. *Montaigne...* p 17.
93. Negrier P. *Les bains...* p 116.

Les établissements thermaux du XVI^e au XVIII^e siècle

HENRY RONOT

Si la thérapeutique thermale n'a pas connu d'éclipse en France depuis l'époque gallo-romaine, il n'en est pas de même de l'architecture thermale.

Après l'effondrement de l'Empire romain, il ne subsistait de la savante organisation thermale créée en Gaule que les piscines. Le Moyen Âge les utilisa en complétant leur usage par une innovation : le traitement thermal à domicile, qui se poursuivit dans la plupart des villes d'eaux jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce qui explique l'apparition tardive d'édifices importants à destination spécifiquement thermale.

Chaque hôtellerie où descendaient les malades aisés était en effet pourvue d'une salle spéciale où ceux-ci étaient soumis aux diverses pratiques de la cure, dont la principale était la balnéation dans des baignoires de bois cerclées de cuivre, comme on peut en voir encore aujourd'hui dans certaines villes d'eaux d'Allemagne, à Baden-Baden par exemple.

Seuls les jeunes gens, les militaires et les pauvres qui étaient hébergés dans des établissements hospitaliers ou logeaient chez l'habitant, fréquentaient les piscines où ils prenaient leurs bains en commun. Les piscines à ciel ouvert étaient quelquefois pourvues d'appentis de bois où les malades se déshabillaient, pouvaient se reposer et recevoir des soins complémentaires.

On peut considérer comme les ancêtres des établissements thermaux les *Logis du Roi* tels ceux de Vichy et de Bourbon-l'Archambault. À Vichy, le *Logis du Roi*, qui avait été édifié peu avant 1636 entre la Source de la Grande-Grille et le Puits Carré, est plus connu par un dessin à la plume conservé au Cabinet des Estampes. C'est un modeste bâtiment ne comportant qu'un rez-de-chaussée coiffé d'un toit à grande pente ; la façade est percée de deux grandes baies cintrées et grillagées et de deux petites fenêtres étroites et rectangulaires. À l'intérieur il y avait deux cabines de bains renfermant chacune une baignoire d'eau minérale courante et un dispositif de douche très sommaire. À Bourbon-l'Archambault, le *Logis du Roi* existe encore. Situé au voisinage du griffon des sources et d'une grande piscine, d'origine romaine, cet ensemble thermal se présente aujourd'hui, à peu de choses près, tel qu'il était sous le règne de



Ancienne maison du roi à Vichy

Louis XIII. *Le Logis du Roi* est un petit pavillon rectangulaire, couvert d'un toit d'ardoises ; il comprend un rez de chaussée et un étage destinés au logement des curistes, le sous-sol abrite des cabines de bains voûtées en berceau, elles étaient à l'origine au nombre de trois et furent divisées par la suite en deux. Sauvé de justesse de la démolition envisagée par le concessionnaire de l'établissement thermal, le *Logis du Roi* a été inscrit sur l'inventaire

supplémentaire des Monuments historiques en 1938 et restauré par le Service des Monuments historiques ; il sert maintenant de cadre au musée local².

Quelle est la situation en France au début du XVIII^e siècle, alors qu'en Angleterre, l'architecte James Wood a remodelé la station thermale de Bath dès 1724, en construisant, sur l'emplacement des anciens Bains romains, un ensemble remarquable d'urbanisme thermal ? À Vichy, ville d'eaux très fréquentée, on se borna, entre 1728 et 1738, à agrandir le *Logis du Roi* et à le surélever d'un étage mansardé éclairé par quatre lucarnes³.

Également très fréquentée à cette époque, Plombières⁴, présentait - et présente toujours - une organisation thermale de type dispersé. Au centre de la ville, le *Grand Bain*, est l'ancienne piscine romaine abritée dans un bâtiment de plan rectangulaire, qui au XVIII^e siècle, était couvert sur les grandes faces latérales d'un appentis de bois qui protégeait les curistes dans les galeries de circulation et sur les degrés de la piscine, le centre de celle-ci restant à ciel ouvert⁵. Les installations thermales étaient complétées par le *Bain des Dames* qui abritait, dans un édifice de plan carré, une petite piscine circulaire ; construit vraisemblablement à la fin du XV^e siècle, il fut reconstruit en 1733. La façade fort simple est percée de trois fenêtres, légèrement cintrées, et d'une porte rectangulaire cintrée elle aussi. Le *Petit Bain* ou *Bain des Pauvres*, était un édifice sans étage et sans autre ouverture qu'une lucarne percée dans le toit. La porte était encadrée par deux colonnes disposées de chaque côté et sur deux étages ; à l'intérieur une grande piscine de plan carré entourée d'une banquette.

Cette organisation se révéla insuffisante au milieu du XVIII^e siècle en raison du nombre croissant de curistes. Aussi, en 1772, l'intendant de Lorraine chargea

l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Neufchâteau, Deklier-Delille, de doter Plombières du *Bain Tempéré*⁶. C'était une piscine carrée, entourée sur chacun de ses côtés d'une galerie et enfermée dans un édifice sans étage; la façade et le plan s'apparentaient au projet de Bains conçu par l'architecte Jean François de Neufforge dans son *Recueil élémentaire d'Architecture* publié à Paris de 1757 à 1772. Le projet de Neufforge s'inspirait certainement de la réalisation de James Wood à Bath, avec une piscine de plan carré entourée de galeries sur ses quatre faces, la façade principale étant précédée d'un péristyle surmonté d'une terrasse dont la balustrade était agrémentée de statues d'hommes debout, drapés à l'antique.

Ce ne fut qu'au cours du troisième quart du XVIII^e siècle que fut réalisé en France un établissement thermal d'une certaine importance, celui de Luxeuil en Franche-Comté, seul témoin de son époque subsistant encore. À Luxeuil, pour remplacer les installations thermales fragmentées et vétustes, Jean Querret, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Franche-Comté, put réaliser en 1762 son projet de rénovation en construisant un établissement thermal constitué par le *Grand Bâtiment* et le *Petit Bâtiment*. Michel-Antoine Tournier, entrepreneur des Ponts et Chaussées, se rendit adjudicataire des travaux pour la somme de 80 000 livres le 20 juin 1762⁷. La construction était terminée en 1768 et, le 27 septembre 1769, Jean Querret, dans le procès verbal de visite et de réception, déclara les travaux "bien faits et parfaits suivant les conditions du devis et les règles de l'art".

À la veille de la Révolution, on envisagea de relier par une galerie le *Grand Bâtiment* au *Petit Bâtiment*; un plan de l'établissement fut dressé dans ce but en 1784 par Linge, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées. L'intendant de Franche-Comté, Lefèvre de Caumartin, rendit une ordonnance pour l'adjudication, le 25 avril 1789, selon le devis dressé par Dergny, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. L'adjudication eut lieu le 10 mai 1789⁸. L'ensemble se présente aujourd'hui tel qu'il a été achevé à la fin du XVIII^e siècle. Les deux bâtiments de plan rectangulaire sont parallèles mais en retrait l'un par rapport à l'autre ; reliés par une galerie en retour d'équerre, ils sont en grès rose des Vosges, tiré des carrières du Banney, et sans étages. Le *Grand Bâtiment* présente une partie centrale, légèrement saillante, agrémentée de quatre colonnes doriques supportant un fronton triangulaire. Quant au *Petit Bâtiment*, il est surmonté en sa partie centrale, au niveau du toit, d'un fronton de pierre portant une inscription latine rappelant l'histoire des thermes et leur reconstruction en 1768 sous l'égide de Lacoré, intendant de Franche-Comté. Cet édifice apparaît comme un bon témoin de l'architecture néo-classique ; son heureuse réussite est due à la couleur du matériau, à la bonne répartition des pleins et des vides grâce aux arcades que



BALNEUM PLUMMERS : Le Grand Bain de Plombières en 1553 (ancienne piscine romaine) Estampe parue pour la première fois dans *De Baineis* imprimé à Venise en 1553. Vue vers l'aval de l'ancienne piscine romaine devenue le Grand Bain de Plombières décrit par Montaigne. Les enseignes des hotelleries permettent de repérer de gauche à droite Le Lion d'Or, la Fleur de Lys, la Croix Rouge (Hôtel Deschaseaux actuel), le Tau (ultérieurement devenu le Couvent des Capucins, maintenant le Bain National), la Croix de Malte, le Chapeau Rouge, la Cloche d'Argent et Sainte-Barbe.

l'on retrouve à la partie centrale des deux bâtiments et tout au long de la galerie. Enfin, les toits, tantôt en pavillon, tantôt à deux pentes, offrent un jeu de volumes très séduisant. Ce bel ensemble architectural est mis en valeur par une vaste cour

d'honneur qui le sépare de la rue des Thermes et de la ville ainsi que par sa situation dans un parc. Il faut déplorer la disparition de la grille de fer forgé, du XVIII^e siècle, qui fermait la cour d'honneur.

La nouvelle conception des établissements thermaux a reçu une consécration en 1774 avec le concours pour le Grand Prix d'Architecture organisé par l'Académie royale. Le sujet choisi était “Des Bains publics d'Eaux minérales”⁹. Le regain d'intérêt pour la thérapeutique thermale rejoint la passion pour l'Antiquité romaine, qui s'est emparée de l'Europe au milieu du XVIII^e siècle et inspire les projets des candidats à ce concours. Une connaissance profonde de la Rome antique et les souvenirs des Thermes de Caracalla se retrouvent dans les projets de Mathurin Crucy (Premier Grand Prix), de Bonnet (Second Prix) et de Bénard (Accessit). On aurait pu espérer voir les principales villes d'eaux françaises dotées d'établissements thermaux dans l'esprit de ceux présentés au Concours. Il n'en fut rien pour des raisons économiques.

À Vichy, à la suite de la cure que suivirent en juin 1785 les tantes de Louis XVI, l'intendant de la généralité de Moulins décida d agrandir le Logis du Roi. Il chargea Janson, ingénieur architecte au service du Roi, de préparer un projet qui lui fut présenté l'année suivante et qui fut réalisé à la suite de l'adjudication le 13 novembre 1786. En fait, il ne s'agissait que d'une galerie de 57 mètres de long sur 5 de large destinée à relier les sources au Logis du Roi qui renfermait une dizaine de cabinets de bains et deux de douches¹⁰.

Bagnères-de-Luchon connut un projet dont la réalisation, d'après Pierre Lavedan, “eut compté parmi les plus belles œuvres de l'architecture française à la fin du XVIII^e siècle”¹¹. Nous ne le connaissons que par une élévation et un plan conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne. En 1784, l'intendant de la généralité d'Auch, de la Chapelle, chargea Le Bourgeois, ingénieur des Ponts et Chaussées, de dresser les plans d'un établissement thermal. La construction fut adjugée en novembre 1784 à l'entrepreneur Jean Guiart qui se heurta à des difficultés financières telles qu'il dût arrêter les travaux alors que l'édifice s'élevait jusqu'à l'appui des fenêtres du premier étage. Les choses en restèrent là jusqu'à la démolition qui fut décidée en 1804¹². La façade, connue par l'élévation dessinée par Le Bourgeois, comporte un rez-de-chaussée avec une galerie à arcades et un étage percé de fenêtres rectangulaires. La partie centrale est surmontée d'un fronton semi-circulaire et d'un demi dôme bas qui ne dépasse pas le faîte du toit percé d'une rangée de lucarnes. À chacune des extrémités, un pavillon fait saillie. Le projet ne paraît pas le fait d'un novateur : il se situe dans la ligne de l'architecture française du règne de Louis XIV et il est conçu avec monotonie et sécheresse.

Si Pierre-Adrien Pâris, architecte des Menus-Plaisirs, avait pu réaliser son projet initial pour Bourbonne-les-Bains, nous aurions en France un établissement thermal marqué par la noblesse et la grandeur qui caractérisent les projets du Grand Prix d'Architecture de 1774. C'est de celui de Mathurin Crucy que s'inspira le plus directement P-A Pâris qui avait été sollicité par le comte d'Avaux. Albert-Paul de Mesmes, comte d'Avaux, avait épousé en 1777 la fille de Marc Antoine Bernard Claude de Chartraire, président à mortier au Parlement de Bourgogne et seigneur de Bourbonne. Il entrait ainsi dans une famille cultivée et attachée à la vocation thermale de Bourbonne : son beau père avait fait construire en 1765 la Fontaine Chaude¹³, sur la Place des Bains, et la partie ouest du Bain des hommes. Lorsque celui ci mourut en 1781, le comte d'Avaux devint seigneur de Bourbonne et, par là-même, propriétaire des Bains. C'était un jeune officier qui partageait son temps entre Paris et l'étranger où il était en mission. Au cours d'un séjour en Angleterre, il est probable qu'il visita la ville d'eaux de Bath alors en plein essor, et en fut frappé. Par ailleurs le comte d'Avaux était un familier de la Cour, le Roi et la Reine avaient signé son contrat de mariage à Versailles en 1777. Il eut ainsi souvent l'occasion d'assister aux fêtes organisées par P-A Pâris. Il était naturel qu'il s'adressât à cet architecte pour lui demander un projet d'établissement thermal pour Bourbonne. La bibliothèque municipale de Besançon conserve dans le fonds Pâris trois plans dessinés à la plume et rehaussés de lavis qui se rapportent à trois états différents de ce projet. Le premier plan est celui d'un bâtiment rectangulaire avec des péristyles sur trois faces et à l'entrée des colonnes et des rochers en forme de grotte. La distribution intérieure est axée par un large vestibule qui répartit d'une façon symétrique le Bain des hommes et le Bain des femmes avec ses cabines de repos ouvrant sur une piscine rectangulaire ; à chaque extrémité, un bassin circulaire est encadré par deux petits bassins carrés¹⁴.

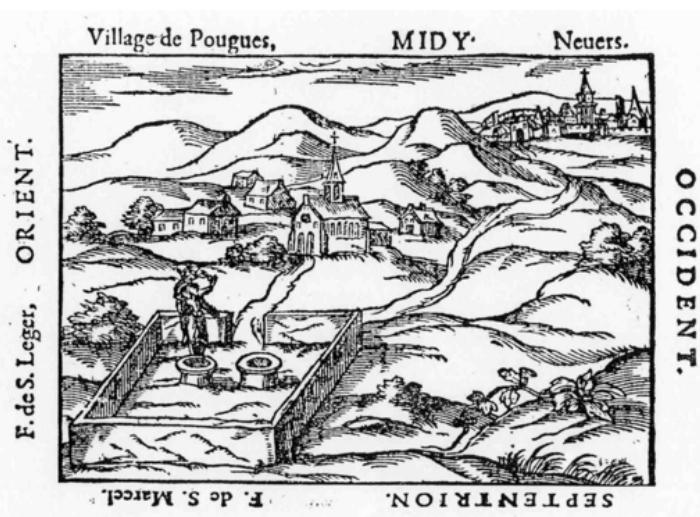
Les difficultés rencontrées sur le plan local obligèrent Pâris à prévoir la construction de l'établissement thermal sur les fondations de l'ancien bâtiment plus exigu. Il envisagea donc un édifice moins large mais prolongé au sud par un bouligrin encadré de cabines de bains avec lits de repos et axé par une tente circulaire destinée à servir de café. Pâris conservait l'entrée décorée de rochers et plaçait dans ce bâtiment réduit le logement du concierge et quatre piscines réservées aux bains en commun. Malgré la modestie de sa conception, ce projet ne fut pas agréé et Pâris exprime sa déception par une note écrite sur le plan à la suite de la légende : "Si ce projet eut été exécuté, on auroit eu dans l'espace borne qui appartient au propriétaire des Bains tout ce que le besoin et la commodité pouvoient exiger, mais par des considerations d'économie et de prudence on

a cru devoir borner la construction à l'étendue de l'ancien bâtiment dans la crainte d'éventer les sources en creusant de nouvelles fondations...Enfin l'homme d'affaires du propriétaire, qui étoit un homme méchant, et le conducteur, qui étoit un fripon, toujours prêt à s'égorger, ont si bien opéré que le projet a été dénaturé, qu'il en a coûté énormément et que l'objet n'a pas été rempli". Le troisième plan est celui de l'édifice qui fut construit en 1783. Le boulingrin, le café et les deux rangées de cabines furent supprimées ; l'entrée si originale remplacée par deux portes en plein cintre aux extrémités de la façade.

Cet exemple est révélateur de la médiocrité des responsables à l'échelon local paralysant l'élan créateur d'un grand artiste.

RÉFÉRENCES

1. Paris. B.N., Cabinet des Estampes (Série Topographie, Allier) - Antonin Mallat et Dr J. Cornillon. *Histoire des Eaux minérales de Vichy*, Paris, Georges Quesnel, 1909, T 1, p 370.
2. Archives de la Commission des Monumens historiques.
3. Une gravure illustrant l'ouvrage de Chomal, médecin du Roi : *Les eaux minérales, Bains et douches de Vichy*, publié en 1738 le montre.
4. Cf. Haumonté et Parisot, *Plombières ancien et moderne*, Paris, Champion, 1905, in 8'.
5. Son aspect est connu par le *Traité historique des eaux et Bains de Plombières*, de Dom Calmet, publié à Nancy en 1748. Il comporte un plan, des coupes longitudinale et transversale, une élévation de la façade occidentale montrant la Tour de l'Horloge située à l'entrée du Grand Bain. Cet ensemble, réaménagé en 1936, est toujours utilisé.
6. Arch. départ. des Vosges. C 20.
7. Arch. commun. de Luxeuil, DD 21.
8. Arch. commun. de Luxeuil, DD 21.
9. *Procès verbaux de l'Académie Royale d'Architecture* publiés par Henry Lemonnier. Paris, Armand Colin, t. VIII, p. 187-194. - H. Ronot. «Bourbonne-les-Bains et les établissements thermaux en France au XVIII^e siècle, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1959 (1960). p. 128 et notes.
10. A. Mallat et J. Cornillon, *op. cit.*, t. I, p. 379-380 et 382.
11. Pierre Lavedan et Raymond Rey, *Luchon, Saint-Bertrand de Comminges et la région*, Toulouse. 1931, p. 19-20.
12. Pierre et Bertrand de Gorse. *Bagnères de-luchon, développement et évolution d'une cité thermale*. Toulouse, Privat. 1942. p. 12 14.
13. Démolie en 1846, elle est connue par un daguerréotype conservé au Musée de Bourbonne-les-Bains.
14. Henry Ronot. *op. cit.*, p. 128 à 131. Plan du premier projet reproduit. Et *Les établissements thermaux du XVI^e au XVII^e siècle*, Monuments historiques, janvier 1978, N°1.



La fontaine de Poughes en 1595

Une cure thermale au XVII^e siècle

M E FREDET

Mes chers collègues, en venant vous lire cette courte notice, j'ai pensé que vous ne me tiendriez pas rigueur d'apporter en quelque sorte un intermède à vos travaux habituels et d'évoquer rapidement devant vous les souvenirs si attachants du passé.

Il s'agit de Boileau ou mieux de Despréaux comme on l'appelait alors et comme il se nommait lui-même, l'intime ami de Racine et de Molière, poète et pensionnaire du Roi, et, c'est de sa correspondance avec Racine, que j'ai tiré les documents que je vous soumets.

En 1687, Despréaux habitait Auteuil, où il avait eu un rhume violent qui lui avait fait perdre la voix. C'est de là qu'il écrit à Racine et lui donne des nouvelles de sa santé. "Je voudrais bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue, mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir ; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent."

Racine lui répond : "Votre lettre m'aurait fait beaucoup plus de plaisir, si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart, comme je venais de la recevoir, - M. Dodart était conseiller médecin du Roi - et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendrait point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot, il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il faut en prendre quelquefois de pur, et très souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte ; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé ; du reste vous tenir l'esprit toujours gai".

Racine lui-même souffre de la gorge et se plaint que M. Dodart lui ordonne toujours les mêmes choses, sans aucun résultat. Mais Despréaux est bien plus préoccupé de sa santé que ne l'est son ami Racine de la sienne propre et il lui mande le 26 mai 1687, qu'il a quitté le lait d'ânesse. "Tout ce que vous a dit M. Dodart, lui écrit-il, est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole, que tout

ira bien ; mais entre nous, je doute que ni lui, ni personne connaisse bien ma maladie ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'affirmèrent que cela s'en irait et se moquaient de moi quand je témoignais douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en suis bien encore incommodé considérablement”.

En désespoir de cause, les médecins conseillent à Despréaux une cure à Bourbon, c'est de Bourbon-l'Archambault en Bourbonnais qu'il s'agit. À cette époque Forges, Bourbon et Vichy se partageaient la faveur publique ; c'étaient les stations à la mode. Forges, où était allé Louis XIII avec la reine Anne et le cardinal de Richelieu ; Bourbon, où se rendaient les paralytiques, les rhumatisants et les goutteux comme Mme de Sévigné ; Vichy, où cette même Mme de Sévigné, dégoûtée de Bourbon qui ne lui a rien fait, va deux années de suite et où elle recouvre en partie sa santé. Despréaux arrive donc à Bourbon le 18 juillet 1687, surtout sur le conseil de Fagon, qui fut plus tard premier médecin du roi. C'est ce même Fagon qui soutint dans une thèse la circulation du sang et à qui les docteurs régents de la Faculté reconnaissent qu'il avait défendu avec esprit cet étrange paradoxe ; sur sa recommandation, il se remet entre les mains de M. Bourdier, médecin à Bourbon. Le 21 juillet, il écrit à Racine : “Depuis ma dernière lettre, j'ai été saigné, purgé, il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux.

La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde, car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je puis me soutenir.

C'est demain que doit commencer le grand chef d'œuvre ; je veux dire que demain je dois commencer à prendre les eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances. Il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour les bains ; il cite même des exemples de gens, non seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. On ne peut faire,” ajoute-t'il, “plus d'estime de M. Fagon que n'en fait M. Bourdier, il le regarde comme l'Esculape du temps. Cela est tout naturel puisqu'il lui adressait ses malades.

J'ai fait connaissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins, il faut absolument s'empêcher de dormir ; ce me sera un noviciat terrible”. La grande préoccupation de Boileau, pendant sa cure, est de ne point s'endormir.

“Il y a trois jours, le Roi, lui écrit Racine, me demanda à son dîner comment allait votre extinction de voix. Je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur prit

aussitôt la parole et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame et vous fites l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, avec beaucoup de bonté..." et pour le consoler, il lui parle d'un médecin du nom de Morin qu'il a trouvé chez M. Nicole, et qui l'a assuré que si les eaux de Bourbon ne le guérissaient pas, il le guérirait, lui, infailliblement.

"Il m'a cité", dit-il, "l'exemple d'un chantre de Notre-Dame, à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix et qui était sur le point de se retirer, lorsque ce médecin l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe appelée, dit-on, *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines. En telle sorte que non seulement il parle mais il chante très bien. Ce chantre a plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la Cour ; ils avouent que cette plante d'*erysimum* est très bonne pour la poitrine".

Cette lettre de Racine comble Despréaux de joie. Elle éclate dans les lignes suivantes qui sentent d'une lieue son plat courtisan. Et bien qu'il ait pris ce jour-là une nouvelle médecine qui l'a fait tomber plusieurs fois en faiblesse, il avoue que si quelque chose pouvait lui rendre la santé, ce serait la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de lui. "Il ne saurait, écrit-il, rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la Cour, et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune et qui voudraient avoir perdu la voix et même la parole à ce prix. Je ne manquerai pas avant qu'il soit peu de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier mon médecin et M. Baudière mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix ; pour moi je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné, en vous disant que la voix me reviendrait, lorsque j'y penserai le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs, j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour ; car, je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnaissance, me fera trouver de la voix et peut-être même des paroles éloquentes".

Que vous semble, Messieurs, de ce langage ?

Mais doit-il bien nous étonner ? N'est-ce pas l'époque où M. Félix, premier chirurgien du Roi, avec qui Boileau et Racine étaient très liés, guérit Louis XIV de sa fistule à l'anus en pratiquant le premier l'opération dite de la fistule. Aussitôt la fistule devint à la mode, on lui donna le nom de maladie du Roi et



Les hommes aux bains par Dürer, gravure sur bois 1495

poussant la courtisanerie à ce point, plusieurs gentilshommes de la Cour, voulaient sans en être atteints, avoir l'honneur de paraître subir le même traitement que leur maître. En lisant ces mémoires du temps, on songe involontairement à la maladie aussi à la mode actuellement, l'appendicite, et quelle vogue encore plus formidable elle aurait eue, si devançant de deux siècles son apparition elle avait atteint l'appendice de Sa Majesté ?

Mais nous sommes au 23 juillet. Voilà huit jours pleins que Despréaux a commencé sa cure. Il a l'enthousiasme du début auquel se mêle un peu de sarcasme. "Les eaux, dit-il, m'ont fait grand bien suivant toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose ; mais pour moi, je suis persuadé qu'ils me flattent ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essaierons, cet hiver, l'*erysimum*. Mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre, où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas. Mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi qui a tous les muscles embarrassés. Peut-être que si j'avais le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée... Le bon de cette affaire, continue Despréaux qui, décidément se rebiffe et devient frondeur, c'est qu'il persiste toujours dans sa pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix".

Despréaux est découragé. "Voilà dix jours que je prends les eaux, écrit-il à sa sœur Mme Manchon ; elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste le médecin, mais qui ont jusqu'ici très peu satisfait le malade puisque je demeure toujours sans voix, avec très peu d'appétit et une grande faiblesse de corps, quoiqu'on m'eut dit d'abord qu'à peine j'aurais goûté des eaux, que je me trouverais tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve et, si je n'avais fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serais fort désolé. Je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux".

Mais son ami Racine continue à se préoccuper de sa santé. Il en entretient l'un après l'autre tous les médecins de la Cour, les mêmes à qui Despréaux vient de lancer ce coup de boutoir ; après Félix, Dodart, Fagon, voici Daquin, premier médecin du Roi. Daquin trouve fort étrange que Despréaux ne se soit pas mis entre les mains de M. des Trapières au lieu de ce bon M. Bourdier. Il voudrait bien savoir le nom du confrère qui s'est permis d'adresser le poète à M. Bourdier. Et il est si fort en colère que Racine n'ose lui dire que c'est Fagon.

Nous voici au 9 août, presque au vingtième jour de la cure et Despréaux envoie à Racine un gros paquet renfermant la relation de sa maladie adressée par M. Bourdier à Fagon. Il veut qu'on la communique à M. Dodart qui lui a parlé de l'*erysimum*. Il en est d'ailleurs toujours au même point.

“Ma maladie est de ces sortes de choses *quae non recipiunt magis et minus* puisque je suis au même état que j'étais lorsque je suis arrivé ; on me dit cependant toujours comme à Paris que cela reviendra, mais cela ne revient point. J'ai tous les matins à prendre douze verres d'eau, qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un instant”.

Racine a vu M. Fagon et sur le récit qui lui a été fait, ce dernier conseille à Despréaux de quitter les eaux, leur effet naturel étant d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter ; il croit même qu'il les aura interrompues, parce que l'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Le Roi lui-même s'en mêle. “Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire, dit-il à Racine, la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins”. “Tout le monde est d'avis avec Sa Majesté, lui mande Racine que pour votre santé vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis ; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. Dutartre, chirurgien ordinaire du Roi, croit lui aussi qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine et que vos lassitudes en sont une marque. Votre voix reviendra d'elle-même quand vous ne ferez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix, c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver ; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum* enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir”.

Intervient alors un M. Amiot, médecin à Bourbon, qui donna plus tard ses soins à Mme de Sévigné et qui fait visite à Despréaux. Il arrive de Paris et lui dit qu'il a précipité son voyage pour venir lui rendre service. Il lui raconte qu'il a vu M. Fagon et l'un et l'autre conseillent le demi-bain quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière l'apothicaire. Très occupé de ce nouvel avis, le poète écrit

à Racine : “À vous dire vrai, c'est quelque chose de fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science aussi conjecturale et où l'un dit blanc et l'autre noir ; car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal, mais ils prétendent qu'il y va de la vie. Me voilà livré à la médecine et il n'est plus temps de reculer”.

Fagon, lui-même mis au courant des scrupules et des craintes de M. Bourdier au sujet du demi-bain, finit par être influencé à son tour et le déconseille. Il engage Bouleau à revenir et à cesser tout traitement.

Nous sommes au 23 août ; Despréaux réunit en consultation Amiot, des Trapières et Bourdier. Il s'agit de savoir si oui ou non on donnera le demi-bain. Amiot et des Trapières sont pour, Bourdier contre, et pourtant de ses médecins il écrit : “Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant, ils ne sont point d'accord et M. Bourdier lève toujours des yeux très tristes au ciel quand on parle de bain”. Mais le sort en est jeté ; la majorité a prononcé et Despréaux tente l'aventure. Malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, le 23 août, Despréaux prend le fameux demi-bain où il reste une heure. M. Bourdier se retire pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire et les valets font lire leur frayeur sur leurs visages. Despréaux est le premier à rire de ces alarmes. “J'en suis sorti, dit-il, beaucoup en meilleur état que je n'y étais entré, c'est-à-dire la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai ; et même, mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un non à pleine voix, qui l'a surpris lui-même aussi bien qu'une servante qui était dans la chambre. C'en est assez pour me remettre le cœur au ventre et c'est une preuve que le bain m'est très bon”.

Voilà Despréaux enthousiasmé. “Je ne sais pourquoi M. Fagon, ajoute-t'il, a molli si aisément sur les assertions très superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que j'ai eu de véritable joie que ce soir”. C'est Amiot maintenant qui a la confiance du malade et dirige le traitement. On poussera jusqu'à dix bains, après quoi, si la voix ne revient pas, on lui donnera congé. Nous sommes au 2 septembre et au dixième bain, hélas ! la voix ne s'est pas modifiée et M. Bourdier triomphe. Il faut donc qu'il quitte Bourbon aussi muet que quand il y est arrivé. La vérité est que le bain lui a renforcé les jambes et fortifié la poitrine ; mais pour la voix, ni le bain, ni la boisson des eaux ne lui ont servi de rien. À son retour à Paris, il prendra du quinquina. C'est le remède à la mode. Monseigneur et Madame la princesse de Conti, M. de Louvois, M. de Chamlai, M. de

Chevreuse, en prennent ; on ne voit à la Cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina.

C'est dans cette disposition d'esprit que Despréaux quitte Bourbon et rentre à Auteuil vers le 5 septembre 1687 après un séjour de 45 jours à Bourbon et une cure interrompue par deux jours de repos. Mais en partant il décoche la flèche du Parthe aux naïades du Bourbonnais, dans les vers suivants :

*“Mais quand je lis ces vers par votre onde inspirés,
Il me paraît, admirable fontaine,
Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène”.*

Je pourrais en finir là de cette aventure thermale tragi-comique, mais je tiens à y ajouter quelques réflexions :

I. En premier lieu, quelle était la maladie pour laquelle on avait conseillé à Despréaux de se rendre à Bourbon ? À parcourir la narration de ses malaises, il semble que ce qui domine la scène et constitue le principal objet de ses préoccupations, c'est l'extinction de voix, la laryngite consécutive à un gros rhume. Mais il avait été attaqué de la difficulté de respirer, vingt-cinq ans auparavant. Au moment de sa cure, il était âgé de cinquante ans. Il se plaint de sentir un poids extérieur sur la poitrine, il a de la gêne respiratoire, cette gêne augmente la nuit, il tousse et crache, il a les muscles endoloris. Ne trouvons-nous pas là tous les signes du catarrhe bronchique et de l'asthme chez un rhumatisant, chez un arthritique, comme nous disons aujourd'hui ? L'hypothèse de tuberculose se présente à l'esprit mais doit en être éloignée, car Boileau meurt à un âge avancé, à 74 ans, en 1711, 24 ans après sa cure thermale, d'une hydropisie de poitrine, disent ses historiographes.

II. Examinons maintenant en quoi consistait une cure thermale à cette époque. À peine arrivé, le malade était saigné, purgé ; la purgation était répétée pendant la cure, il fallait bien expulser les humeurs pectantes. Et ce n'est qu'après ces préliminaires indispensables qu'on lui permettait de boire les eaux, de se baigner ou de se faire doucher. Pour Despréaux, la plus grande partie de la cure consiste dans l'eau en boisson et à dose considérable : 12 verres chaque matin qu'il a beaucoup plus de peine à rendre qu'à avaler. Il ne faut donc point s'étonner si avec ce régime, il se plaint si fréquemment de faiblesses, de fatigues dans les jambes et de cette tendance invincible au sommeil à laquelle il a tant de peine à résister, lui et ses compagnons de misère.

La cure est de 21 jours. Nous retrouvons ce chiffre fatidique indiqué par Fagon et auquel nous obéissons encore aujourd'hui et ce n'est qu'après cette date, qu'en tremblant Despréaux ose se mettre au demi-bain chaud qui le déconges-

tionne, calme le spasme respiratoire et les douleurs rhumatismales. Il est probable qu'il eût trouvé une amélioration à son mal de gorge et à sa laryngite s'il avait pu profiter, comme nos malades actuels, de pratiques consistant en pulvérisations et surtout en inhalations de vapeurs minérales chaudes, comme on en trouve aujourd'hui dans toutes les stations où l'on traite les affections des voies respiratoires. Mais il n'en était pas question il y a deux cents ans.

III. Si nous étudions l'état d'âme de Boileau pendant sa cure, nous le trouvons absolument semblable à celui de nos patients d'aujourd'hui, tant il est vrai que l'homme comme le malade est toujours le même. À l'enthousiasme des premiers jours succède le découragement, la crainte, l'appel aux lumières d'un second, d'un troisième médecin. Il doute de leur science conjecturale, il se moque d'eux et prendra volontiers des remèdes de bonne femme. Comme dans la société actuelle tout le monde lui donne un conseil, chacun a son remède qui fait merveille, et de guerre lasse et après l'insuccès de Bourbon, il prendra à son tour l'*erysimum*, la myrrhe, le bouillon de poulet et le quinquina.

Néanmoins, malgré les sarcasmes qu'il lance quelquefois à ses médecins, Despréaux tient ces derniers en haute estime, il semble plutôt en vouloir à la médecine qu'à ses ministres. Il rend justice à ceux qui le soignent, il les trouve même plus attentionnés et plus sérieux que les médecins de Paris et de la Cour. Il a ces Messieurs de la Faculté en grande considération ; mais il m'a été impossible de trouver trace de la manière dont il les a remerciés effectivement et honoré leurs soins si attentifs.

IV. Les médecins

Nous connaissons les noms de trois, ou des trois médecins de Bourbon à cette époque : Bourdier, des Trapières, Amiot et Baudière l'apothicaire.

M. Bourdier était le correspondant de Fagon. C'est à lui que s'adresse Despréaux, sur son conseil. Des Trapières était celui de Daquin, qui avait dû être consulté et lui avait recommandé Boileau. C'est ainsi que s'explique la violente colère de Daquin, quand il apprend que le poète, passant outre à sa recommandation, s'est adressé à Bourdier. Quant à Amiot, qui doit être un arriviste et qui doit être très désappointé de ne pas compter pour client un homme aussi célèbre et dont la santé occupe le Roi et toute la Cour, je le soupçonne fort d'avoir fait tout exprès le voyage de Paris pour voir Fagon et le circonvenir et s'insinuer ensuite sournoisement auprès de Despréaux, qui le fait appeler en consultation pour décider cette importante question du demi-bain et qui finit par supplanter ce bon M. Bourdier.

V. On se demande comment Despréaux, en dehors des heures consacrées au traitement, occupait ses loisirs à Bourbon. À cette époque, les casinos, les concerts

dans le parc, les petits chevaux et le baccarat n'existaient pas. Les distractions étaient donc bien rares et le temps se passait dans la promenade ou la conversation. Despréaux était un personnage à Bourbon. Tout le monde parlait de sa maladie et chacun s'ingéniait à l'approcher. Il s'efforce de traîner sa misérable vie du mieux qu'il peut avec un abbé très honnête homme, son médecin et son apothicaire. Il passe son temps avec eux à peu près comme don Quichotte le passe avec son curé, son barbier et le bachelier Carrasco. Il a aussi une servante accorte ; mais il lui manque une nièce, dit-il plaisamment, et on lui offre de lui envoyer la sienne qui est laide et sur le retour, ce qu'il refuse d'ailleurs. Des pères capucins cherchent aussi à capter ses bonnes grâces ; l'un d'eux lui fait des vers à sa louange, mais il ne se sent pas de force à fréquenter ces bons pères, qu'il trouve un peu crasseux.

Pendant un repos de 48 heures que lui permit son médecin après le 20^e jour de la cure, il va se promener à Moulins, qu'il trouve être une ville très marchande et très peuplée. Il y est très bien reçu et y soupe magnifiquement avec un M. de Chamblain.

Avec sa correspondance suivie avec son ami Racine, l'enfantement de quelques vers, voilà quelles furent les distractions du poète pendant son séjour aux eaux.

Il quitte Bourbon pour aller s'enfermer dans son ermitage d'Auteuil et sa voix revient six mois après, sans qu'il fit aucun remède et au moment où il y pensait le moins.

C'était l'opinion de Louis XIV et c'est le grand roi qui, en fin de compte, eut raison.

Monseigneur le duc du Maine et Madame de Maintenon aux eaux de Barèges (1675-1677-1681)

CABANÈS ET MOLINÉRY

Le 28 avril 1675, la grande cour du château de Versailles est tout en émoi. Cavaliers, grandes dames, grands seigneurs, gourmandant les laquais en descendant de leurs chaises à porteurs, courtisans de toute volée vont, viennent, se pressent, se heurtent, s'affairent : Mme Scarron, sous le nom de Mme de Surgères¹, part pour Barèges avec le duc du Maine... Ce long voyage de 52 jours fut bien monotone, en dépit des fêtes et réceptions, et malgré les brimades dont l'abbé Daudin, qui était du voyage, fit tous les frais.

À peine arrivé à Amboise, le duc est pris d'un violent accès de fièvre et Fagon fait reposer son malade. Le 12 mai, il a trois nouveaux accès.

Halte à Poitiers. En cours de route, "Mme de Surgères se fait ouvrir les tabernacles des églises pauvres, qu'elle visite, et fait don de ciboires d'argent là où il n'en avait pas".

À Niort, les Ursulines offrent l'hospitalité à nos voyageurs. À Cognac, dont le frère de Mme Scarron, le chevalier d'Aubigné, est le gouverneur, on prolonge le repos. Un matin, au petit lever du duc, il y a grand bruit sous sa fenêtre. Sonneries de trompettes, ordres donnés, bruits de mousqueterie. "Une compagnie de jeunes enfants, habillés de bleu, faisaient l'exercice ; cela plut extrêmement au prince".

Avec combien de regrets Mme Scarron abandonne Cognac, on le devine. Mais Blaye attendait le cortège et M. de Saint-Simon, père du duc et pair, "pamphlétaire, mémorialiste, ficheur", leur offrait une réception, qui fut trouvée la mieux du monde.

De là un bateau, superbement paré, remontait la Garonne, au milieu de quantité d'autres bateaux, tous splendidement ornés.

Bordeaux est en vue. Les jurats viennent au devant du fils du roi et, en de pompeuses harangues, assurent de leur fidélité et de leur amour le petit prince de 5 ans. Celui-ci répond avec une spontanéité qui saisit d'admiration tous ceux qui l'entendent².

Mais voici que violons et trompettes accordent leurs harmonies, et au milieu des ovations frénétiques de toute la population bordelaise, le duc du Maine et sa suite, accompagnée de cent carrosses, gagnent leur hôtel...

On brûle les étapes, on traverse au galop l’Aquitaine, on respire à Tarbes ; bêtes et gens prennent enfin un grand relais à Bagnères. Le maréchal d’Albret a préparé les logements, et bientôt le Dr de la Guttère, “le plus ancien ministre des ondes et naïades” de Bagnères, est appelé auprès du jeune duc du Maine³. Que ce digne praticien ait voulu retenir auprès de lui cet intéressant malade, la chose n’est point douteuse et nous aurons l’occasion d’y revenir.

Le cortège quitte Bagnères. Point de carrosse, point de chevaux pour traverser la vallée de Campais et gravir les pentes de Gripp !

Un pauvre chemin muletier serpente jusqu’au Tourmalet et du col descend à Barèges, le long du Bastan, avec une déclivité qui varie de 20 à 40%⁴.

Sept lieues séparent Bagnères de Barèges : on dut les franchir en chaises à porteurs⁵. Cotoyer des précipices, surplomber des torrents, franchir de petits gaves, dut représenter encore dix heures de voyage, avec bien de cris d’admiration ou d’effroi.

Nous avons cherché à retrouver la maison où, durant trois mois, vont s’abriter les illustres baigneurs.

Le 20 juin 1675, date de leur arrivée, Barèges comprenait vingt-deux à vingt-cinq cabanes, dont une seule, la maison Maruquette, était recouverte d’ardoises. Sur les montagnes environnantes, quelques rares chaumières, “dont les aigles semblent avoir été les architectes”.

Picquet, en 1789, signale que, dans “cette chaumière qui sert aujourd’hui de chai” la Veuve Scarron passait son temps. Ballard, en 1832, se contente de dire que la maison Maruquette était l’une des plus anciennes du pays et que Mme Scarron y passait son temps “à donner des soins à son élève, à filer, à écrire au roi les lettres qui préparèrent son élévation”. Beaucoup plus près de nous, le Dr Grimaud, qui a laissé de si vivants souvenirs à Barèges, situe la maison Maruquette sur l’emplacement occupé actuellement par la succursale de l’hôtel des Pyrénées. Nos recherches aux Archives Nationales nous eût permis de relever un document (dont l’un de nous fera état pour une étude ultérieure)⁶ qui nous autorise à situer la maison Maruquette entre la maison Dupont et la maison Pascalet. Ces trois maisons furent détruites par la terrible avalanche du 10 pluviose an X. Or, ces trois maisons se trouvaient adossées au bain du Pavillon, occupé actuellement par le jardin des officiers⁷.

Qu’était Maruquette ? Maire et premier consul de Luz-en-Barèges⁸, Maruquette était un notable de la vallée, et, sous l’Empire, nous retrouvons un Jacques Maruquette, notaire à Luz-en-Barèges.

Quitter les splendeurs de Saint-Germain et de Versailles, de Fontainebleau et de Marly, pour venir habiter la maison Maruquette ! Vraiment, les eaux de Barèges

devaient avoir une vertu miraculeuse. On lui fit à Mme de Surgères, alias Mme de Maintenon, une table, une armoire, un fauteuil de bois, qui formèrent tout son mobilier, et elle n'avait qu'une chambre, où M. le duc couchait près de son lit. Les pauvres habitants du lieu bénirent bientôt sa présence, à cause des secours qu'ils reçurent d'elle ou de M. le duc du Maine, qu'elle instruisait à la bienfaisance. Le souvenir y vit encore⁹.

Dès son arrivée à Barèges, notre duc n'a pas moins de quatorze accès de fièvres. Mme de Surgères a hâte de le baigner. On était arrivé le 20 juin, et le 23, la gouvernante écrivait : "Nous baignons notre prince, qui ne s'en trouve ni bien ni mal." Le 8 juillet, "le petit duc a la fièvre quarte, peu considérable à la vérité, mais c'est toujours un trouble dans ses bains qui nous embarrassse ; nous n'en voyons encore aucun fruit.. C'est un lieu bien plus affreux que je ne puis vous le dire ; pour comble, nous y gelons. La compagnie y est fort mauvaise¹⁰".

Les lettres de Mme de Maintenon, datées de Barèges, qui ont dû être extrêmement nombreuses, sont au contraire des plus rares. Filer, écrire, aller aux bains, visiter les pauvres, telles étaient les occupations de la future favorite. Le précepteur donnait ses leçons et les officiers allaient à la chasse à l'ours, gibier fort commun, à cette époque lointaine. Quant au petit duc, en dehors de l'heure de son traitement, que Fagon surveillait scrupuleusement, il jouait à "clignemusette" - le clignier ou clignard de nos enfants. D'autre fois, il allait à la cueillette des fraises, quand la fâcheuse fièvre ne le travaillait point. Le reversi, le pharaon, fort en honneur à la cour servaient à distraire les grandes personnes.

Octobre s'avancait, et avec lui la terrible saison d'hiver. Le 16, Mme de Surgères écrivait : *M. le duc marche, et quoique ce ne soit pas vigoureusement, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous.*

Le 5 novembre, on arrivait à Versailles : on en était parti le 28 avril. Mme de Sévigné¹¹, dont la grande fonction fut d'écouter aux portes - ne lui en voulons pas trop, faute de quoi nous serions privés de maints détails curieux - mandait à Mme de Grignan : *Rien ne fut plus agréable que la visite que l'on fit au roi. Il n'attendait le duc du Maine que le lendemain. Il le vit entrer dans sa chambre et mené seulement par la main de Mme de Maintenon ; ce fut un transport de joie.*

Dans ses Mémoires, Mlle d'Aumale¹² confirme l'heureux résultat : *Le petit prince, très effectivement guéri de la fièvre et de ses autres accidents, commençait à se servir de sa jambe malade presque comme de l'autre, et marcher beaucoup mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors.*

L'an 1676 dut se passer sans incidents notables : aucune lettre concernant la santé du duc ne marque cette phase de son histoire.



Louis Auguste Bourbon, Duc du Maine

Comme il sied à tout malade qui fréquente les eaux, une cure de reconnaissance s'imposait. Du reste, le duc du Maine n'était pas encore guéri. Aussi, le 8 juin 1677, Mme de Maintenon, toute rayonnante de son jeune marquisat, accompagnée du fidèle Fagon et de l'irritation croissante de Mme de Montespan de voir sa rivale prendre pied sur le roi, prenait à nouveau le chemin de Barèges avec le petit prince. On s'arrêta, comme il convenait, à Maintenon, où un léger accès de fièvre, très opportun, retint quelques jours le jeune malade et sa gouvernante. On n'eut garde de brûler Fontevrault : qu'aurait dit l'Abbesse ? qu'aurait pensé

Mme de Thianges ? Mœurs étranges sans doute, peut-être parce que nous ne les comprenons pas ! Cette abbesse, aussi mondaine qu'elle était altière, aussi religieuse qu'elle était mondaine, ne craignait pas de porter ostensiblement à la cour un costume qui eût dû être un outrage ou une leçon pour sa sœur, la grande favorite du moment, la maîtresse de l'heure qui passe !...

Cette même année 1677, nous retrouvons nos voyageurs, qui vont beaucoup plus vite qu'au précédent voyage : ils brûlent successivement Poitiers, Cognac, Bordeaux, Bagnères, où de la Guttère se consulte avec Fagon. Ils montent à Barèges.

Notre jeune auteur de sept ans écrit des billets charmants au roi et à sa mère : *Je suis fort content de Ferrarois et de même de M. le Rageois ; de Mme de Maintenon au superlatif... j'ai encore une prière à vous faire : qu'on ne me mette plus de jupes ; j'ai marché mieux et je vous le demande, belle madame.*

Mais le duc a commencé sérieusement ses études : pendant le voyage il a lu la vie de César, à Barèges la vie d'Alexandre, et il a commencé celle de Pompée. Son précepteur fait une cure, pour le mal à venir, en même temps que son élève : *M. le Rageois prend les eaux, qui ne passaient pas bien le premier jour ; il en est content présentement.*

Un incident se produit : *M. Fagon m'échauda hier au petit bain. Il me baigne dans le bain le jour qu'il fait frais et dans une chambre quand il fait chaud.*

Puis vient le couplet sur les domestiques : *Marotte sert fort bien. Hénault est complaisante. La Couture n'aime pas à me prêter les hardes de Mme de Maintenon, quand je veux me déguiser en fille.*

Cette année-là, la chaleur est très vive à Barèges et le petit duc est bien las : *le chaud m'a tellement épisqué que je n'en puis plus.*

Aussi Fagon abrégea-t'il la durée du séjour aux eaux de Barèges, et vers la fin août, on descendit à Bagnères. Dans une toute récente étude, M. H. Suberbie a consacré quelques pages au séjour de Mme de Maintenon à Bagnères. Il nous la montre tout occupée à fonder une charité dans cette ville : cet établissement fut vraisemblablement le premier de ce genre que créa la générosité inépuisable de la pénitente de l'abbé Gobelin. Elle écouta les plaintes des malheureux. En souvenir, “la population désigna sous le nom d’Allées Maintenon la magnifique promenade dont l’entrée fut élargie, en raison du passage en carrosse du duc du Maine”¹³.

Th. Lavallée¹⁴ constate que les eaux de Barèges ayant été contraires au duc, Fagon ordonna Bagnères. Le très érudit commentateur de Mme de Maintenon commet ici une légère inexactitude. Que les eaux sulfurées fortes de Barèges aient fatigué un enfant cachectique de 7 ans, qui vient de subir un traitement thermal de 50 jours, il n'est rien là que de très “clinique”. Or, à cette époque, il était de règle que les

baigneurs de Barèges devaient s'arrêter à Bagnères et y faire usage de ces eaux “pour se rafraîchir”¹⁵. N’oublions pas que de la Guttère était le médecin traitant du duc et devait exiger quelques jours de repos à Bagnères.

Mlle d’Aumale consigne encore “que ce voyage réussit au jeune prince aussi bien qu’on pouvait le désirer : il en revint sans accident et marchant assez ferme”¹⁶. L’angoisse était passée. Cependant dès l’arrivée à Bagnères, si l’on constate la diminution de la fièvre, “on s’aperçoit que son mal au derrière se renouvelait... pour comble de désespoir, c’est la plus jolie créature du monde et qui surprend vingt fois le jour par son esprit...”

Th. Lavallée a pour lui le témoignage de Mme de Sévigné : *La santé du duc du Maine*, écrit l’épistolière, apparemment n’est pas bonne. Il est à Versailles où personne au monde ne l’a vu. On dit qu’il est plus boiteux qu’il n’était...

Pour une fois, la maîtresse de maison de l’hôtel Carnavalet, était mal renseignée, car dès les premiers jours de janvier 1678, Mme de Maintenon écrivait à de la Guttère : *Il a une fistule qui m'afflige au dernier point. J'ai vu l'accomplissement de toutes vos prophéties sur lui. Il a fait vingt pas tout seul avant que d'arriver et a marché tout à fait avant Noël.*

Du reste, Fagon aurait-il conseillé un troisième voyage, si les deux premiers n’avaient déjà donné un résultat encourageant ?...

182

En 1680 - le duc du Maine a 10 ans - sa gouvernante l’abandonne officiellement. Le marquis de Montchevreuil est nommé gouverneur, suivant les usages admis à la cour. Point n’est besoin de dire que le marquis était un des amis de la future fondatrice de Saint Cyr.

Avec quelle sollicitude, vraiment maternelle, Mme de Maintenon confie le petit prince à celui qui va diriger son éducation, la lettre suivante va nous l’apprendre : *Il me semble que je laisse le prince en bonne santé. Accordez lui neuf heures de sommeil ; ne le forcez point à manger le matin. Il est accoutumé à manger plusieurs sortes de potages... Les confitures ne sont pas malsaines après le repas, pourvu qu'on en mange peu, et le fruit cru est beaucoup plus mauvais... Je vous conseillerais plutôt de le laisser bien manger à collation que de le crever de viande à onze heures du soir... Qu'il use de poires de beurré, de bergamote, des pêches et des pommes... Une porte ouverte dans la chambre ou un vent coulis ne manquent pas de l'enrumer. Le soleil et le feu au derrière de la tête lui sont dangereux. Jugez de la santé par ses selles. Faites vous instruire de l'état de sa fistule et que l'on vous avertisse quand elle purge plus ou moins, pour en rendre compte quand il faudra.*

Au mois de mai 1681, nous retrouvons le duc du Maine, le marquis de Montchevreuil et leur suite à Bagnères. Quelques changements sont survenus

dans la composition du personnel. Mme de Maintenon suit la terrible et ténébreuse affaire des Poisons où la Montespan est compromise¹⁷. Son influence grandissante remplit les coulisses du Gouvernement royal ; cinq ans seulement la séparent de la nuit historique où Bontemps, valet de chambre, servira la messe de son mariage secret avec le roi.

Mme de Maintenon ne fut pas du troisième voyage à Barèges. L'excellent M. Le Rageois est remplacé par M. Chevreau et Narcisse remplace vraisemblablement Nanon, qui ne quittera plus sa maîtresse.

Cette partie de la correspondance de Mme de Maintenon est la plus importante, pour le sujet qui nous occupe :

Du 27 mai, au marquis de Montchevreuil, à Bagnères

On dit que M. votre chirurgien - car dans ce moment j'ai oublié son nom¹⁸ - veut baigner mon mignon à Bagnères parce que Barèges n'est pas encore accessible. C'est une étrange raison à laquelle je crois que vous ne vous rendrez pas. Il faut assurément commencer par fondre et amollir, qui sont les effets de Barèges et resserrer ensuite, qui est ce qu'on attend de Bagnères¹⁹ et dont on pourrait mieux se passer que des autres, la nature le pouvant faire seule. Regardez avec attention, je vous prie, tout ce qui sort de la fistule et ne vous en fiez à personne afin d'observer si les sérosités du pus changent par l'usage des bains, comme elles l'ont fait l'autre fois, qu'elles s'épaissent visiblement. On prétend que c'est là une très bonne marque et l'effet de la chaleur des eaux, qui cuit cette humeur en rappelant les esprits dans cette cuisse presque paralytique...

Le marquis de Montchevreuil suivit les conseils de l'ancienne gouvernante car à quelques jours de là, il recevait à Barèges la lettre suivante : *Je me consolerai de la maladie du précepteur Chevreau, dans l'espérance que mon mignon aura plus de repos, et M. de Court et vous plus de temps à lui inspirer des sentiments que je lui souhaite, préférablement au latin...*

En passant à Gripp, on s'était arrêté à une auberge aussi fameuse que celle du Mont Saint-Michel et on y avait diné d'une omelette au lard. La traversée du Tourmalet (on écrivait alors "Trémoulet"²⁰) dut s'effectuer avec les mêmes difficultés que précédemment, car les chemins de Bagnères à Barèges ne furent élargis qu'en 1685 au moment où Louis XIV projetait de venir s'y faire traiter, pour la "fistule historique". "Il n'y avait guère de société, car je compte pour peu, écrit notre quelquefois méchante marquise, Mme et Melle de Castelmauron".

Le traitement du duc fait l'objet de ses constantes préoccupations : *Baignez le prince le plus souvent possible et finissez par la douche qui est si violente... C'est un mauvais parti de dire que si la douche ne fait pas son effet, on en viendra au bain, puisque l'on perdrat bien du temps à cette épreuve, outre que les effets de*

Barèges ne paraissent que longtemps après et que pendant l'usage le prince se trouvera affaibli ; cela étant, par où jugerait-on si la douche lui fait du bien ? Il faut le laisser tremper dans l'eau le plus longtemps possible et le plus souvent que vous pourrez lui donner la douche quand il est prêt à sortir du bain ?

Ces judicieuses réflexions sont encore parfaitement admises par les cliniciens de Barèges.

C'est là ce qu'on a toujours fait car pour sa descente elle est en aussi grand péril de paraître par les cris et la violence de la douche, que par le relâchement que l'on craint du long séjour dans l'eau. Cette longueur que je prêche rappelle les esprits à sa cuisse et la chaleur qui est nécessaire pour la nourriture et par conséquent pour la force.

Et voici que Mme de Maintenon revient à la charge : *Il est impossible que le bain ne rappelle les esprits et par conséquent la nourriture à sa mauvaise cuisse ; nous savons qu'il cuit l'humeur qui sort, de temps en temps, de sa fistule... On n'envoie à Barèges que pour des maux visibles, comme des calus à fondre, ou des membres retirés que le bain amollit, mais le mal de M. du Maine est d'autre nature : il faut le fortifier en rappelant la chaleur dans une partie qui a été presque paralytique.*

184

Plonger le petit duc dans son bain, présenter le petit paralytique à la douche ne devait être guère facile, en raison de l'inconfortable de l'installation balnéaire ; aussi, durant ce mois de juillet, voyons-nous M. de Montchevreuil essayer de rendre plus commode le traitement thermal.

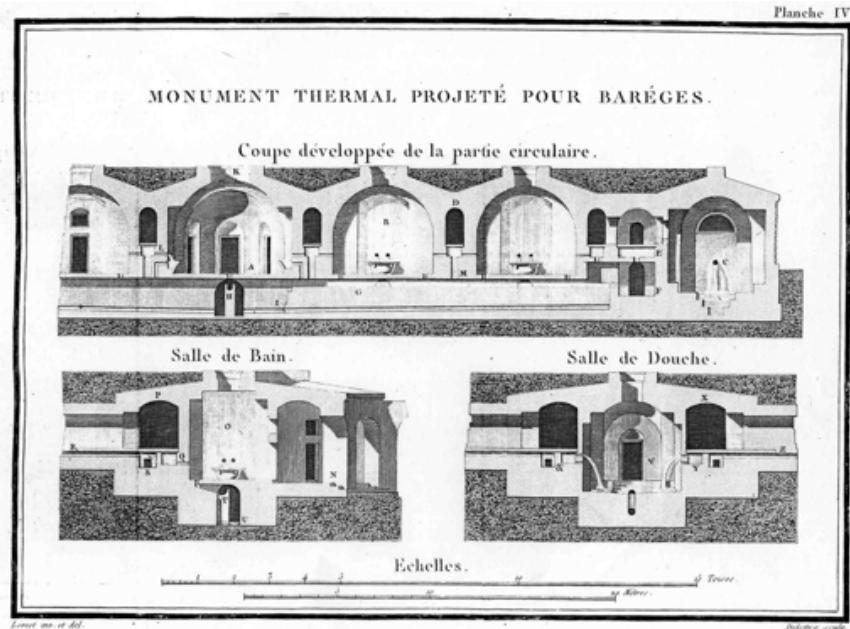
Dans une de ses lettres Mme de Maintenon s'intéresse “à une machine” que le gouverneur a imaginée pour son élève : est-ce un appareil pour sa jambe ? Est-ce une sorte de hamac (comme nous le pratiquons quelquefois pour les grands malades), qui simplifiait l'entrée au bain et la sortie de la baignoire ? Rien ne nous permet de pencher vers l'une ou l'autre hypothèse.

En août, nouvel incident de cure :

On me mande que le prince a des élevures et des rougeurs aux joues²¹; j'ai peur qu'il me rapporte quelque gale²², comme il fit la deuxième fois ; si cela continue, il faudra lui laisser un intervalle un peu plus long et ne le guère baigner à Bagnères, quoi qu'en puisse dire La Guttère qui est bien aise d'avoir le prince.

Avec septembre, on entrait dans le troisième mois de la cure : *ne le baignez plus à Barèges... Ne vous laissez aller à aucune complaisance pour la Guttère qui voudra vous retenir dans cette ville.*

On devine aisément entre les lignes les petites intrigues, très humaines, auxquelles se livrait de La Guttère, pour retenir auprès de sa station ce client de



marque. Et Mme de Maintenon continue : *croyez qu'un bain de Bagnères, excepté celui de Saint-Roch, chauffe plus que dix de Barèges. Vous me mandez que notre prince commence à s'ennuyer...*

Il serait excusable après trois mois de séjour ; mais que dire de nos modernes baigneurs qui, le vingt-et-unième jour, - pas un de plus - exigent que le miracle thermal soit accompli et regagnent leurs foyers !

Cependant, au 17 septembre, Mme de Maintenon trouve qu'il est ridicule que l'on soit encore à Barèges et, le 23, Mme de Montespan écrit à son fils : *le marquis peut prendre ses dispositions pour votre retour ; vous trouverez l'hôtel de Longueville²³ en état de vous recevoir.*

Le duc rentre à Versailles. On devine la fierté du roi, en voyant le cher “petit mignon” entrer seul dans sa chambre... Le duc finit sa onzième année. Il veut accompagner le roi dans ses campagnes, en sa qualité de colonel des Suisses. La chasse l’occupe déjà et, quatre ans plus tard, ce sont les récits de ce genre qui défraieront presque toute sa correspondance... “Si vous voulez, je renoncerai à la chasse, qui est mon unique plaisir”.

Chacun le sait, courir le cerf dans les tirés de Marly ou la forêt de Fontainebleau n'est pas jeu d'enfant malingre. Il faut monter à cheval et s'y tenir de maîtresse façon. À seize ans, le duc devait donc être guéri ; du moins, suffisamment fortifié

pour pouvoir se livrer à son “unique plaisir”. M. de Sourches nous paraît donc pousser un peu le tableau au noir, quand il nous confie :

C'était une chose ridicule de souffrir qu'un homme de cette faiblesse courût le cerf comme il faisait, car s'il fut venu à tomber, il n'aurait jamais manqué de se rompre le col, outre qu'il fallait de nécessité qu'il se ruinât la santé en peu de temps.

Quelques accès de fièvre quarte, bientôt guéris par “le traitement au quinquina et quelques citrons piqués de girofle contre le mauvais air”, et le duc recommandait à chasser à son ordinaire. Cela ne cadre plus avec une enfance chétive et une adolescence de cachectique.

Cependant, en septembre 1688, le duc du Maine, colonel des Suisses, troquait sa charge, avec le comte de Toulouse, contre celle de général des Galères. “il paraissait y avoir une très bonne raison à cet échange, qui était que M. le duc étant naturellement estropié des deux jambes, semblait être plus propre à servir sur mer que sur terre ; mais les officiers de marine assuraient que les bonnes jambes étaient aussi nécessaires à la mer que pour le service de la terre, parce que, dans les gros temps, un homme qui n'est pas ferme sur ses jambes ne pouvait se tenir sur un vaisseau.”

Que devons nous conclure ? Mais, avant d'en arriver là, laissons parler les faits. Toujours en cette année 1688 (le duc approchait de sa dix huitième année), le jeune prince assiste à la rude entrée en campagne des armées de Louis XIV, au début de la Ligue d'Augsbourg. Du camp de Philipsbourg il écrit, en octobre 1688 :

Madame,

Nous arrivâmes fort fatigués. Pour ce qui est de moi, la lassitude ne m'ôte point de l'appétit. Après m'être repu, je me couchai sur la paille où j'ai dormi dix heures parfaitement bien et je me suis trouvé ce matin à mon réveil fort reposé... L'air de la Prusse m'est fort bon ; mes valets disent que j'engraisse...mais je suis un peu fatigué car j'ai été trois jours et deux nuits sans changer de chemise. Le duc se distingue à la bataille de Fleurus, menant plusieurs fois les escadrons à la charge ; il a un cheval tué sous lui. Se raillant lui-même, il écrit à sa seconde mère : *je m'estimerais très heureux si le roi pouvait être content des services d'un boiteux.* Et il signe *Votre pauvre Gambillart.*

Dans une autre lettre : *Quoique je ne fasse pas grand'chose ici, j'y fais toujours plus qu'à la cour où je ne puis que clopiner.*

Dans la belle étude que le général de Piépape a consacrée à la duchesse du Maine, l'auteur signale que “la légère boiterie du duc enlevait peu de chose à la grâce de sa démarche”.

Le 26 mars 1691, du camp devant Mons, le duc du Maine écrivait à Mme de Maintenon : Le roi fut attaqué hier de la goutte... il s'expose, si j'ose dire,

comme ferait un jeune fou qui aurait sa réputation à établir... Ma santé est bonne quoique ma fatigue soit grande. Je monterai demain à ta tranchée²⁴.

Il pouvait donc faire un soldat !

Lorsque, en 1692, le “pauvre Gambillart” épousa la princesse de Conti, petite fille du Grand Condé (la “poupée de sang”, la “princesse Tom Pouce”) on disait à la cour “Cela fera un beau couple assurément : un boiteux et une manchote.”

À ces jugements faut-il en ajouter d’autres, basés sur les rapports écrits de témoins oculaires, ou sur une tradition qui se serait plus ou moins intégralement perpétuée ? La Boulinière écrivait, en 1825, que le duc du Maine fut conduit à Barèges pour une espèce de paralysie. Tout récemment, Beraldi opinait pour un raccourcissement du nerf de la jambe.

NOTES

1. Ce fut aussi sous le nom de Mme de Surgères que Mme Scarron fut à Barèges
2. V. Correspondance générale de Mme de Maintenon, par Th. Lavallée.
3. Grâce à ce client de marque, le nom de la Guttère se trouve sauvé de l’oubli. Ce médecin de la “grandissime station amusante” était un clinicien de valeur. En 1659, il dédiait à Mlle de Semur un travail sur les “bons effets des eaux de Bagnères” (*Biblioth Nat*, Té 163198). De la Guttère recommande de se purger avant de prendre les eaux. Pendant la saison, espérance de guérison, joyeuse société, jeu modéré. Si l’on dîne chez Hippocrate, ne pas souper chez Galien. “S’abstenir de fèves : j’entends cette défense au sens de Pythagore et non pas du vulgaire. Étant chose certaine et de ma propre expérience que beaucoup de maris et de femmes, à faute d’obéir à ce précepte, sont venus aux eaux et sont retourné à leur maisons plus stériles qu’ils n’en étaient sortis. La meilleure heure du bain est de 3 heures du matin à 9 heures. Je défends les 50 à 60 prises d’eau que font certains. Le bain opère dans la suite du temps...” La Guttère combat aussi certains préjugés, notamment celui de la saison : les eaux sont bonnes en tout temps ; celui d’accélérer la cure par une grande consommation d’eau dans la même journée (comme si l’on pouvait manger à un même repas pour plusieurs jours !)
4. La belle route que suivent actuellement les automobiles, traversant le col du Tourmalet, offre par moment, une inclinaison de 18 à 22%.
5. En 1765, un inconnu de Bordeaux, dont Morel a publié le voyage inédit, écrit : “Dans la saison des eaux, ils (les habitants) gagnent quelque argent à traverser, de Bagnères à Barèges, les femmes et nombre d’impotents qui ont recours à eux. Ils les portent avec des brancards sur leurs épaules. Trente sous par homme les indemnisent suffisamment de sept lieues de marche”.
6. Barèges sous l’Empire (en préparation) par le Dr Molinéry
7. Très exactement la maison Maruquette occupait l’emplacement où l’on voit s’élever aujourd’hui la maison Sassisou. Les souvenirs très précis du vieux guide Minvielle nous permettent de savoir que la maison Maruquette, à un seul étage, possédait un escalier extérieur, mobile, que l’on relevait la nuit.
8. *Archives nationales*, k 122, n°1, 4,7. Traité de paix signé entre les habitants de Barèges et ceux de Brotton-en-Argonnais, 1709.
9. *Mort de Mme de Maintenon* par le Duc de Noailles, t.1, p 508.
10. La noblesse, qui fréquentait beaucoup Bagnères, n’apprit le chemin de Barèges qu’après la cure du duc du Maine, de Louvois, du maréchal de Créquy. Aussi, dès 1698, les intendants de la généralité de Bordeaux célébrent-ils, dans leurs rapports annuels, la grande et belle fréquentation de ces bains (*Mss Bibl. Nat*).

Florilège thermal

11. Mme de Sévigné, *Correspondance générale*, t. IV, p 223.
12. Mlle d'Aumale, *Mémoires*, t. III, p. 52.
13. H. Suberie À propos de Mme de Maintenon. *Bulletin de la Société Ramond*, 1913, n°3,4, p 12 et suivantes. Que M. le Dr Gandy, notre distingué confrère de Bagnères-de-Bigorre, veuille agréer à cette place nos remerciements les meilleurs pour nous avoir communiqué ce précieux document.
14. Th. Lavallée, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, 4 vol.
15. Mémoire concernant la généralité de Bordeaux, 1698. (*Mss Bibl Nat.* p 20 et suivantes).
16. Melle d'Aumale, t. II, p 83.
17. Funck-Brentano. *L'affaire des poisons*.
18. C'est de la Guttère qu'il s'agit
19. Opinion émanant probablement de Fagon, qui a dû souvent s'entretenir des effets physiologiques des eaux de Mme de Maintenon.
20. *Mss Bibl Nat.* Rapports des intendants de Bordeaux. Cette orthographe nous paraît plus judicieuse. Dans le patois du sud-ouest, trémouler veut dire trembler. Le nom de ce col peut ainsi rappeler le sauvage de ces lieux.
21. Erythème, urticaire, poussée thermale, qui est presque de règle à Barèges et qui apparaît du 5^{ème} au 10^{ème} jour. Dès son apparition, on laisse reposer le malade un à deux jours.
22. Il ne faut point prendre ce terme dans le sens acarien.
23. L'hôtel de Longueville était situé rue Saint-Thomas-du-Louvre. Actuellement démolie.
24. *Archives nationales*, K 121, n°14.

Fêtes et réjouissances sous Louis XV en l'honneur des curistes princiers

IRÈNE MAMCZARC

Avant 1782, année de la construction de l'établissement thermal à Aix-les-Bains par le duc de Savoie Victor-Amédée III, d'autres villes d'eaux attirent les célébrités du XVIII^e siècle, et en particulier les curistes princiers. Ainsi Aix-les-Bains, prestigieuse ville d'eaux de la Belle Époque, semble continuer les traditions d'autres centres du thermalisme en France tout en s'inspirant aussi de celles de la ville d'eaux romaine. Parmi les centres de thermalisme célèbres aux XVII^e et XVIII^e siècles nous avons choisi Plombières dont les bains attirent la famille régnante des Bourbons. Notamment, nous nous proposons d'étudier un événement majeur : les deux voyages des princesses Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, à Plombières pour effectuer leur cure.

Quelques relations peu connues, publiées en 1761 et en 1762, conservées à la bibliothèque municipale de Nancy, nous donnent une description détaillée de ces voyages : La Blachère et Delespine¹⁻². Une comédie fut même composée et représentée à cette occasion.

Nous essayerons de tirer des conclusions sur le caractère et la signification de ces voyages ainsi que du séjour des princesses à Plombières. Une étude comparée à ce sujet s'avère nécessaire car les auteurs des relations présentent chacun à sa manière les différents épisodes de ces voyages.

Cependant, les documents cités n'offrent que peu de renseignements sur la cure des princesses et sur les soins prescrits. Les renseignements proprement médicaux restent assez fragmentaires, le plus souvent dispersés parmi les riches descriptions des fêtes.

Sur la cure thermale des princesses, l'on apprend toutefois qu'elle durait trois semaines et fut repartie en deux saisons. Entre la première et la deuxième "saison d'eaux", les princesses Adélaïde et Victoire rendent visite à leur grand-père, le roi Stanislas. La Blachère relate ainsi cette circonstance : "Mesdames ayant fini la première saison des eaux de Plombières, furent aussi empressées d'aller se jeter entre les bras du Roi Stanislas qu'il étoit ardent de les y recevoir"¹.

Par ailleurs, les auteurs des relations insistent sur le zèle et l'amabilité des soignants que les princesses traitaient avec une bienveillance particulière.

La question si le choix de la station s'opérait d'abord en fonction des besoins curatifs reste nécessairement sans réponse. On sait qu'à l'époque les médecins prescrivaient souvent les bains contre tous les maux et le choix de la ville d'eaux n'était pas rigoureux. Un aperçu des itinéraires des voyages des filles de Louis XV nous incite à penser que les rendez-vous avec Stanislas Leszczynski jouaient un rôle très important dans ce choix.

Les deux voyages des princesses se déroulent, sur tout le parcours, selon le programme des entrées solennelles, faites pour flatter la famille royale (en particulier Louis XV, Stanislas Leszczynski et les princesses). L'opinion publique est également convoitée : ce sont les princesses que l'on montre à la foule et la foule que l'on montre aux princesses. Ces entrées portent aussi témoignage sur les inspirations politiques, religieuses et artistiques de la fête, sur les événements les plus importants de la civilisation. Dans le domaine de l'art et du spectacle l'événement est d'importance. Les aspects de la mise en scène révèlent assez fidèlement l'esprit de l'époque tout en continuant les traditions de la Renaissance et du XVII^e siècle.

Ces entrées triomphales marquent chaque étape du voyage sur le parcours soigneusement programmé. Ainsi, sur l'itinéraire du premier voyage, de Marly à Plombières, les entrées solennelles sont organisées dans les villes suivantes : Marly, Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Chalons, Vitry-le-François, Commercy. En plus des entrées, ces villes mettent en scène plusieurs spectacles avec participation des poètes et des artistes locaux. La part de la littérature et du théâtre y paraît particulièrement importante. Ainsi le départ des princesses de Marly qui a lieu le 30 juin 1761 est agrémenté d'un spectacle où cet événement est théâtralisé selon les conventions métaphoriques déjà largement implantées. En effet, ce départ constitue le thème d'une complainte chantée (ou récitée) par la Seine personnifiée :

*Que m'importe, hélas ! que l'amour
Et sa séduisante mère
Ayant quitté Paphos et Cithère,
Pour fixer près de moi leur cour,
Que le fier dieu de la victoire,
Et les filles de la mémoire,
En dépit du Tibre orgueilleux,
Ayant rendu mes bords si fameux,
Si les deux Princesses qui en sont
le principal ornement me quittent.
Et pour qui ! Pour un ruisseaulet
qu'un faune par pitié fit sortir*

de dessous de la terre, et qu'un enfant d'Esculape a fait connaître en lui envoyant des malades, qu'il a eu la conscience de ne pas vouloir tuer lui-même.
Voilà cependant, voilà la rivale qu'on me préfère ! Une petite nymphe villageoise, qui pour se donner un nom dans le monde, fait le métier d'un charlatan. On m'abandonne. On me fuit. On fait cent lieues pour l'aller trouver. Quelle gloire pour elle ! Quel affront pour un fleuve comme moi !²

Comme le charlatan guérisseur qui prétendait posséder des secrets merveilleux, la ville thermale attirait des malades par ses eaux aux effets mystérieux. Bien que la notion des “eaux minérales” soit mentionnée dans la relation, la Seine personnifiée poursuit ses accusations : “On avoit beau lui dire pour la consoler que les Princesses qui la quittoient reviendroient bientôt, et qu’elles n’alloient à Plombières que parce que les eaux en sont minérales” la Seine répond : “Sont-elles plus minérales que les miennes... est-il un buveur en France qui ne connaisse Passy, Forge-de-Saint-Paul !...”

Une autre réflexion suspicieuse est exprimée dans cette plainte de la Seine : “Hélas ! poursuit-elle après un moment de réflexion, il en est, je le vois bien, des eaux comme des pèlerinages, plus ceux-ci sont éloignés, plus on y a de foi”³. La réflexion judicieuse d’une nymphe conclut ces considérations avec un bon sens flatteur : les princesses sur leur route verront leur grand-père et “la joie seule de le voir doit produire plus d’effet que toutes les eaux minérales ensemble”⁴.

Les sources imprimées offrent plusieurs détails sur l’aspect du fleuve personnifié et sur la mise en scène. La Seine est une “déesse couchée négligemment sur un lit de mousse, le coude appuyé sur son urne, un feu vif et brillant sortant de ses paupières humides”⁵. Elle est entourée de nymphes. Cette scène rappelle les personnifications des fleuves dans l’iconographie des XVI^e et XVII^e siècles (cf. la fontaine de Bernini sur la Piazza Navona à Rome).

Les princesses quittèrent Marly dans un carrosse traîné par dix chevaux. Elles étaient entourées des dames nobles de la Cour dont les noms sont cités par les

relations. L'ambiance de ce voyage est rendue aussi d'une façon allégorique par l'image de la liberté et de la détente qui se tiennent par la main.

La détente et les plaisirs mondains font partie des occupations des curistes princiers. C'est d'autant plus souhaitable à Plombières, village qui n'offre point de distractions. La *relation du Voyage de Madame et de Madame Victoire* décrit ainsi ce village : "C'est un village le plus mal situé et le plus triste au monde. Il est entre deux montagnes qui lui servent, pour ainsi dire de murailles, tant elles sont escarpées"⁶.

Cependant, les princesses méprisaient les mondanités à la mode et une représentation aquatique montée à Plombières à l'occasion de la visite du roi Stanislas constitue une persuasive leçon de morale à ce sujet. Ce spectacle montrait Pallas en tant que déesse de la Santé. Sa sagesse est opposée à la mode répandue dans les villes d'eaux :

*J'ai l'honneur d'être, leur dit-elle,
En dépit de la faculté
La Déesse de la Santé.
J'ai pour rivale une immortelle
Qui m'a beaucoup discrédité.
Elle est dangereuse et cruelle
quoique l'on en fait entêté.
On convient que je fais plus belle
Plus raisonnable, plus fidèle.
J'ai le bon sens droit de mon côté,
Mais comment faire, elle est nouvelle !⁷*

192

La relation citée ajoute ensuite son commentaire, en expliquant que cette rivale de la Santé est la mode : "Cette déesse est la mode. Les plaisirs suivants l'accompagnent : ils ne peuvent pas la suivre longtemps ; et alors la goutte, les vapeurs, le mal aux nerfs prennent leur place... L'accordement que la mode me proposa quand elle fut déifiée, fut de passer les nuits au bal et au jeu, et de dormir tout le jour. Il s'agissait de boire des vins étrangers et des liqueurs, et ce que je trouvais le plus révoltant, c'était de prendre un cuisinier français. Je ne pus jamais y consentir. Voilà le principal sujet de notre mésintelligence, qui a formé deux partis ; le mien n'est pas le plus nombreux ; cependant je n'ay rien à craindre, puisque vous êtes pour moi"⁸.

Cet appel de Pallas à la Santé est significatif. Les princesses sont avec elle. Elle vient pour veiller sur elles, pour préparer à leur famille "une longue suite d'années qui couleront dans le sein de la paix et du bonheur"⁹. À cette métaphore correspondent les témoignages d'autres relations qui mettent en valeur

l’humilité des princesses : “la familiarité y tempère l’éclat de la majesté sans l’amortir”¹⁰. Leur amabilité suscite l’empressement exceptionnel du personnel soignant. En voici un témoignage : “Chacun s’y conforme avec ardeur à des devoirs qui ne semblent point prescrits et personne n’en reconnaît d’autres que de veiller à la santé, et de prévoir les désirs et l’amusement de ces adorables Princesses”¹¹.

Fêtes et réjouissances

Les entrées dans les villes sur le parcours des princesses et les fêtes qui les accompagnent sont soigneusement préparées par les administrations avec collaboration des artistes. Elles se déroulent selon un rituel en vigueur en France et en Europe depuis la Renaissance.

Le cortège des princesses est composé de leur carrosse, précédé par celui des seigneurs de la cour et suivi par les équipages de service. Les représentants des autorités civiles et religieuses de chaque ville viennent à la rencontre des princesses avant leur entrée. Les discours de bienvenue, les chants et les représentations théâtrales accompagnent les entrées, mais diffèrent d’une ville à l’autre.

À Meaux, les princesses sont accueillies par l’évêque, les officiers de la justice et ceux de la ville. L’évêque prononce son discours de bienvenue, puis les reçoit à dîner. À la Ferté-sous-Jouarre, c’est le curé qui fait son discours, puis ses plus belles paroissiennes chantent une chanson composée par lui. Le texte élogieux de cette chanson est reproduit dans la *relation du voyage de...*¹².

À Château-Thierry, les représentants de la ville, de l’église et de la justice rendent hommage aux princesses dans une ville joliment illuminée ; un feu d’artifice est mis en scène dans le jardin du prieuré. Dans le domaine de l’art décoratif de ces entrées, il faut mettre en évidence une caractéristique particulière : les éléments classiques, comme les arcs de triomphe, colonnes, pyramides, sont agrémentés du décor naturel verdoyant. Voici les témoignages des relations : “ici une grande couronne de fleurs naturelles se trouvait suspendue au milieu du chemin ; là le pavé était jonché de feuilles de roses”, ou des berceaux de feuillages. Dans un décor verdoyant à Château-Thierry un spectacle pastoral est donné : une troupe de bergers et de bergères ayant à leur tête un petit berger d’environ cinq ans, chante un compliment aux princesses, puis les invite à se rafraîchir en puisant du champagne des deux fontaines qui surgissent sous le feuillage.

À Vitry-le-François “une troupe de bergers vint leur présenter un petit agneau, orné de fleurs et de rubans”. Plus loin, on leur offre les fruits et les écrevisses. Dans la forêt de Commercy, les princesses sont accueillies par le roi Stanislas à

la Fontaine Royale, lieu charmant dont on trouve une flatteuse description dans la *relation* (p.12-13).

Les fêtes en Lorraine

On est frappé de l'importance des fêtes, organisées en Lorraine par Stanislas Leszczynski pour ses chères petites filles. La Blachère en donne une description détaillée dans sa *Relation du second voyage de Mesdames Adélaïde et Victoire depuis leur départ de Plombières pour venir à Lunéville et Nancy, jusqu'à leur retour à Plombières*¹³. En effet, les princesses font exprès ce second voyage pour retrouver leur grand-père. La Blachère relate : “Mesdames ayant fini la première saison des eaux de Plombières furent aussi empressées d'aller se jeter entre les bras du roi Stanislas qu'il étoit ardent de les y recevoir”¹⁴.

Leur départ pour Lunéville fut fixé au 10 juillet. La première saison de la cure durait donc deux semaines, du 26 juin au 10 juillet.

Ramberviller

La ville étape où les princesses sont fêtées avant leur arrivée à Lunéville est Ramberviller. Les décorations de cette ville témoignent de l'art remarquable d'utilisation des éléments naturels de la verdure. À l'entrée du faubourg Notre-Dame fut construit un arc de triomphe élevé sur quatre colonnes semées de sapins à la hauteur de 35 pieds. Au-dessus de l'arc qui formait la partie centrale s'élevaient d'autres rameaux faisant les galeries à jour, surmontées de sapins plantés sur les colonnes jusqu'à la hauteur de 60 pieds. Entre la partie centrale de l'arc et les galeries était placée une fleur de lys, haute de 3 pieds, qui brillait aux rayons du soleil. C'est sous cet arc que les autorités de la ville rendent hommage aux princesses. Elles traversent ensuite le faubourg Notre-Dame sous un berceau de sapins “artistement disposé jusqu'à l'autre extrémité de la ville”¹⁵. À l'entrée de la ville fut construit un autre arc de triomphe qui marquait le pont. Il formait “une pyramide de 60 pieds d'élévation, montée de 4 colonnes” décorées de jeunes sapins. Les deux sapins de la face d'entrée avaient à la pointe une fleur de lys. Un autre sapin était aussi surmonté d'une fleur de lys : le tout bien disposé et garni de branches de sapin”¹⁶. Pas loin de la maison des Boileau, où les princesses étaient logées, se dressait un troisième arc de triomphe, plus haut que les deux premiers mais dans le même goût. Sa principale décoration fut un tableau représentant l'écu de France, haut de 24 pieds ; des deux côtés deux tableaux de 12 pieds avec les noms des princesses en chiffre couronnés. Des sapins proportionnés formaient une forêt et une allée jusqu'à l'extrémité du faubourg des Capucins. Là se trouvait le quatrième arc de triomphe, au centre

duquel fut placé un tableau figurant deux coeurs qui en enchaînaient une infinité de petits avec cette devise en gros caractères : “VOS CŒURS ENCHAÎNENT LES NOTRES”¹⁷.

La Blachère précise le nom de Pelletier comme artiste qui a préparé la décoration de Rambervillers. Quant à la décoration littéraire, les vers qui servent de parure écrite restent anonymes. Une poésie d’adieu se trouve dans la relation citée ci-dessous :

*Vous partez, grandes Princesses,
J'allons prier que les eaux
Éternisent la jeunesse,
Peinte sur traits si beaux.
Puis des trésors de France,
Des Bourbons tous à la fois,
J'célebrerons la puissance
Les bontés et les exploits¹⁸.*

Lunéville

L'accueil des princesses à Lunéville est marqué par les fêtes les plus riches et les plus solennelles. La bourgeoisie, les représentants de la ville, les autorités religieuses et l'armée offrent plusieurs manifestations de bienvenue aux princesses et au roi Stanislas, car ils font leur entrée ensemble, leurs deux cours étant réunies. Un fait frappant, c'est une riche participation de la musique, interprétée par l'orchestre du roi Stanislas. Un autre aspect important, c'est la représentation d'un drame pastoral et d'un opéra. Le spectacle pastoral fut joué par la déesse Diane entourée des bergers et des bergères dans un décor figurant un bocage. Les 14 bergères offrirent aux princesses des souvenirs et des cadeaux. Chaque bergère leur donna un bouquet de fleurs sur lequel dominait un cœur d'or.

En plus de la Pastorale mise en scène par les musiciens du roi, on représenta un acte de l'opéra dans le pavillon chinois. De quel opéra s'agit-il ? Malheureusement les sources que nous avons ne font pas mention de titre. Cependant, La Blachère cite une poésie où apparaît le nom d'Armide. Cela peut nous faire penser à une probable représentation de l'opéra Armide de Jean-Baptiste Lully. En voici un fragment de la poésie citée :

*Jamais l'amour, artiste industrieux,
Jamais Armide amante enchanteresse,
N'ont rien produit de plus riant aux yeux,
De si galant, de si voluptueux,
Ni qui put inspirer une si douce yvresse¹⁹.*

La description de La Blachère insiste sur les effets produits par les illuminations de la ville, du pavillon chinois et du bosquet. Son admiration se porte, en particulier, sur le décor en perspective, fait par l'architecte du roi Stanislas.

Pendant leur séjour à Lunéville les princesses rendaient aussi plusieurs visites dans les maisons de plaisance du roi, situées aux environs de Lunéville. Dans ces palais, d'autres pastorales furent mises en scène. En voici un témoignage poétique :

*Faunes, Silvains et Driades abondent,
Ils viennent de tous les cantons
Rendre hommage au sang des Bourbons ;
Les échos voisins leur répondent,
Et nous répètent leurs chansons²⁰.*

Toutes ces fêtes s'étaient déroulées de façon la plus solennelle et dans l'allégresse générale. Les séjours pleins de faste des princesses en Lorraine ne cessent de se traduire par le cortège flamboyant de joyeuses entrées, des fêtes et des spectacles. Ces manifestations se situent dans la tradition rhétorique des fêtes de la Renaissance avec représentations des divinités ou d'êtres allégoriques. Toute une série d'hommages est vouée à la France, au roi, aux Bourbons. Mais on est immédiatement frappé par leur originalité avec la présence du décor naturel, des thèmes de la pastorale et leur caractère théâtral par excellence.

RÉFÉRENCES

Cet article contient le texte de la conférence prononcée à Aix-les-Bains le 9 avril 2003 lors du colloque international “Maux et traitements curatifs sur les scènes européennes”, organisé par le Centre National de la Recherche Scientifique et l’Université de Paris IV-Sorbonne. Cf. Théâtre et drame musical, revue européenne bilingue, N° 3-4, Paris, 2004:55-63.

1. La Blachère, *Relation du second voyage de Mesdames Adélaïde et Victoire, depuis leur départ de Plombières pour venir à Lunéville et Nancy jusqu'à leur retour à Plombières*. Lunéville, Messuy imprimeur du roi,s.d.
Époque du bonheur de la Lorraine à l'arrivée de Mesdames Adélaïde et Victoire pour prendre les eaux de Plombières, Nancy, Leclerc, 1761:4-5.
2. Delespine, *Relation du voyage de Madame et de Madame Victoire à Plombières*, Paris, Dessex G., imprimeur du Roi, 1762:1-2.
3. *Ibid.*, :2-3.
4. *Ibid.*, :3.
5. *Ibid.*, :2.
6. *Ibid.*, :16.
7. *Ibid.*, :18.
8. *Ibid.*, :17-18.
9. *Ibid.*, :19.

10. Delespine, *op.cit.*,1762:86.
11. *Ibid.*:54-57; cf. aussi *Époque du bonheur de la Lorraine à l'arrivée des Mesdames Adélaïde et Victoire, pour prendre les eaux de Plombières*. Nancy, Leclerc, 1761:1-3.
12. Delespine, *op.cit.*:4-6.
13. La Blachère. *op.cit Relation du second voyage....*:12-13.
14. *Ibid.*, :4-5.
15. *Ibid.*, :9.
16. *Ibid.*, :11.
17. *Ibid.*, :23.
18. *Ibid.*, :19.
19. *Ibid.*, :22.
20. *Ibid.*, :19.



Hotel Splendide
on nous allons d'aujourd'hui
à la fin de l'été.
à la fin de l'été.
à la fin de l'été.

Les eaux de Bourbon de Dancourt

ALAIN NIDERST

On sait que les Romains connurent le thermalisme et dans maintes villes d'eau subsistent des traces des établissements de bains qu'ils y firent construire.

Le seizième siècle vit la renaissance de ces cures. Albert Durer a représenté les baigneurs d'Aix-la-Chapelle sortant de la piscine au son de la musique. Mants ouvrages consacrés aux eaux furent publiés au dix-septième siècle, en particulier en France et en Italie. Certains sont très généraux : *De omnibus mundi balneis* de Michele Savoranola en 1493¹, *Historia omnium aquarum* de Remaclus Fuchs de Liège en 1542², *De Thermis et Fontibus medicamentis Helvetiae et Germaniae libri duo* de Conrad Gesner en 1563³, *De medicatis aquis* de Gabriello Falloppio en 1564⁴, *Hydriatrice* de Martin Ruland en 1568⁵, *De Thermis libri VII* d'Andrea Bacci, le médecin de Sixte Quint en 1571⁶, *La mémoire renouvellée des merveilles des eaux naturelles en faveur de nos nymphes françoises, et des malades qui ont recours à leurs emplois salutaires* de Jean Banc en 1605⁷. D'autres sont consacrés à des sources particulières. Jean Aubery publia en 1604 *Les Bains de Bourbon-Lancy et Larchanbaut*⁸, Franciscus Fabricius (de Rudemonde) en 1616 *Thermae Aquenses sive de Balneorum naturalium, praecipue eorum quae sunt Aquisgravi et Porceti, natura et facultatibus*⁹, Claude Mareschal en 1642 *Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnois*¹⁰, Isaac Cattier en 1650 *De la nature des Bains de Bourbon, et des abus qui se commettent à présent en la boisson de ces eaux, Avec une instruction pour s'en servir utilement*¹¹, Antoine Fabre en 1657 *Traité des eaux minérales du Vivarez*¹², Claude Fouet en 1686 *Nouveau système des bains et eaux Minérales de Vichy*¹³, Honoré Maria Lauthier en 1705 *Histoire Naturelle des Eaux Chaudes d'Aix-en-Provence*¹⁴.

Il est probable que bien d'autres ouvrages nous ont échappé, et il faudrait mentionner également le *Traicté de la mesure des eaux courantes* de Benedetto Castelli, que Saporta traduisit en français en 1664¹⁵, et le *Mundus subterraneus in XIII libros digestus* du P. Athanase Kircher paru en 1665 : dans ces livres on ne rencontre pas de dissertations précises sur les eaux thermales, mais les auteurs sont amenés à les évoquer et à tenter d'expliquer pourquoi certaines sont d'une température particulièrement élevée.

Nous avons lu la plupart de ces travaux, et finalement cela nous a amené à reconnaître quelque peu l'idée que nous nous faisions de la médecine au seizième et au dix-septième siècles : elle nous est apparue beaucoup plus précise, beaucoup mieux informée, beaucoup plus proche de la médecine moderne, que nous n'aurions supposé. Il ne faut pas se fier aveuglément aux caricatures que Molière a données des docteurs dans plusieurs de ses comédies. On sait d'ailleurs qu'il marqua la plus grande estime pour son médecin Armand Jean de Mauvillain et qu'il est même intervenu pour faire obtenir un canonicat à son fils. Or, ce Mauvillain avait soutenu en 1648 une thèse qui démontrait la salubrité des eaux de Forges¹⁶. Ainsi serions-nous tenté de croire que Molière en voulut plus aux chimistes qui tuaient les malades avec l'émétique et l'antimoine, ou aux fanatiques de la saignée et de la purgation, qu'aux adeptes du thermalisme et de ce que nous pourrions baptiser "la médecine naturelle".

On connaît Balaruc, Barèges, Eaux-Bonnes, où se rend Henri d'Albret après la bataille de Pavie, Cauterets, où séjourne Marguerite de Navarre en 1545 et en 1546. On connaît Plombières, Luxeuil, Spa, Bagni di Lucca, Aix-en-Provence, Pougues, Saint-Myon, Saint-Perdoux, et bien d'autres. Les stations les plus fréquentées en France sont Vichy et Bourbon, et c'est ainsi que Mme de Sévigné en 1676 hésite entre les deux villes, choisit Vichy l'année suivante, puis se rend à Bourbon en 1687¹⁷.

En fait, il y a deux Bourbon : Bourbon-l'Archambault près de Moulins, et Bourbon-Lancy, près de Charolles. Jean Aubery a rattaché ces deux bourgades à la généalogie des premiers Bourbons : Jean de Bourgogne, baron de Charolais, dit il, épousa Agnès de Bourbon et eut deux fils : Anceaume et Archambaud; Bourbon-Lancy est le Bourbon d'Anceaume et l'Archambault le Bourbon de son frère, qui y aurait fait construire les bains. C'est la fille d'Archambaud, Béatrice, qui ayant épousé Robert de Clermont le frère de Saint-Louis, aurait apporté le Bourbonnais à la maison de France¹⁸. Mais cette généalogie est douteuse : on admet plutôt, après le P. Anselme, que Béatrice était la fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon : les Anceaume et Archambaud paraissent donc fabuleux...

En tout cas, le Bourbon des curistes du dix-septième siècle est l'Archambault. L'Auvergne, dit Jean Banc, a la chance d'être irriguée par six grands fleuves : la Loire, l'Allier, la Sioule, la Dordogne, le Dore, le Cher, et on y trouve également de beaux lacs. Tout autour de Clermont, poursuit-il, se rencontrent "des sources admirables" d'eau chaude, d'eau tiède et d'eau froide¹⁹. La station est sise entre quatre montagnes ; les sources sortent de trois lieux ; les trois puits sont cimentés, offrent de longs sièges, et le bain est divisé en deux par une muraille :



un prieuré de bénédictines.

Les bains proprement dits forment un octogone, au milieu du bourg, en une place où se rencontrent des cabarets. Une gravure de Pérelle d'après Israel Silvestre permet d'imaginer l'ensemble²².

“Qu'il y a des Eaux restauratrices - proclame Aubery - substituées au Fruict de vie et au Nectar et ambroisie des Payens, par lesquelles nostre vie est maintenue en sa vigueur”²³. Chauffées par un feu souterrain, qui émane certainement du feu central de la terre, auquel croient Descartes, Kircher et Leibniz, riches en nitre, en sel, en soufre, en bitume, en vitriol, plus actives que les eaux de Bourbon-Lancy, car on n'y trouve pas d'alun, les eaux de l'Archambault ont, affirme Aubery, “je ne sçay quoi de merveilleux et de divin” : on comprend qu'elles aient pu être sacralisées, car “ces prérogatives et singularitez de nos Bains proviennent du ciel et des astres”²⁴. Il en vient même à se demander si elles ne sont pas efficaces pour toutes les maladies, sauf évidemment celles qui sont mortnelles²⁵. Il dresse une liste impressionnante de toutes celles qui peuvent s'atténuer ou guérir à Bourbon-l'Archambault : les apoplexies, les cathares, les “yeux chassieux, rouges et pleurants”, les difficultés respiratoires, les palpita-

aussi distingue-t-on le grand bain et le petit bain dévolu aux pauvres, car les grands ne voudraient pas se laver dans la même eau que ces misérables couverts souvent de crasse et de vermine. Alentour, des “maisons fort commodes, nous dit Aubery, pour les baigneurs, toutes distantes des Bains de deux à trois pas”²⁰.

Le bourg est agréable, avec son château en ruines et très difficile d'accès ; en bas du château “un agréable et spacieux promenoir avec la veuë d'un grand ruisseau”, qui vient de l'étang, une belle chaussée contre laquelle vient flotter l'étang, “de la plus nette et plus belle eau qu'il est possible”²¹. Les montagnes sont couvertes de vignobles. À l'est se rencontre le bourg Saint-Georges, où est installé

tions cardiaques, la phtisie, l'hydropisie, la gale, les ulcères de la vessie, les varices, la vérole “dicte mal de Naples”, les fièvres en général, les gouttes et les ischiatiques²⁶. Isaac Cattier est plus réservé. Il analyse méticuleusement la composition minérale de ces eaux, notant que “la lie noire et puante que l'on tire du fond, n'est rien qu'un bitume terrestre et impur”²⁷. Il admet leur efficacité pour l'asthme, les tremblements des membres, les convulsions, les gouttes, les sciatiques. toutes maladies qui émanent ou se nourrissent du froid. Mais il refuse de considérer les bains comme une “médecine universelle et Élixir des Philosophes”²⁸. Car ces eaux peuvent échauffer les entrailles par le bitume qu'elles contiennent. Certes, comme celles de Spa, elles donnent une agréable impression de fraîcheur, lorsqu'on les absorbe, mais l'échauffement vient ensuite. Aussi ne peut-on les conseiller pour les ascites, les coliques bilieuses, les fièvres intermittentes. Il en vient à recommander un ensemble de pratiques pour les baigneurs. Ne pas attendre pour aller à Bourbon d'être abattus et trop faibles, y séjourner de préférence en avril-mai ou en septembre-octobre, préparer son corps en rendant “les passages libres et ouverts” ; à l'arrivée se reposer deux ou trois jours, recourir aux saignées et aux purges ; boire d'abord à jeun en augmentant peu à peu les doses, car on peut aller de six à dix huit ou vingt verres ; ne pas dormir dans la journée ; souper légèrement et de bonne heure ; avant le bain se vider l'estomac, y demeurer aussi longtemps que possible, ne pas hésiter à se baigner à deux reprises, une fois le matin, une fois le soir, deux ou trois heures avant le coucher du soleil ; quand on recourt aux douches locales se raser préalablement la partie que l'on doit arroser²⁹. Ainsi doit-on quelque temps après la cure sentir un soulagement, et il peut être utile d'y retourner plusieurs fois les années suivantes.

Boire de l'eau, s'y baigner, s'en doucher une partie du corps, telles sont en effet les trois pratiques auxquelles les malades ont recours. Beaucoup s'en trouvent bien, et dès le règne de Louis XIII il est de bon ton d'aller se soigner à Bourbon. Le frère de Richelieu, Alphonse du Plessis, y va³⁰, ainsi que le maréchal de la Meilleraye³¹, que le coadjuteur de Retz, accompagné de Sarasin³², que Mme de Gondrai³³, que le président Tambonneau³⁴, que la duchesse de Nemours³⁵. Le pauvre Scarron, à peu près paralysé, s'y rend en 1641, espérant que son état va s'améliorer. C'est ainsi qu'il peut adresser à Marie de Hautefort *La Légende de Bourbon de l'année 1641*. Il est demeuré six semaines

“Sans, dit il, y soulager mes peines,
Quoique le ciel ait en ces eaux,
Mis des remèdes pour tous maux”³⁶.

Il a rencontré bien des grands - le duc d'Avaugour, le duc de Longueville, le comte de Béthune, le maréchal de Rantzau, Bautru, La Feuillade, "Le bon président Larcher", Constance de Clisson, "Sœur de la belle Montbazon". Dans la *Seconde Légende de Bourbon*, écrite également pour Mme de Hautefort, il avoue :

*"Mon corps n'est plus un corps humain,
Sa peau n'est qu'un sec parchemin,
Dont mes os veulent faire un crible"*

et il évoque à nouveau d'illustres figures de la cour, qu'il a rencontrées aux bains. D'abord Gaston d'Orléans, accompagné de son confesseur, le P. Bourgoin, et de l'abbé de la Rivière, Goulas, le comte d'Aubijoux, le marquis de Montaigu, le comte de Brion, Ornano, Maulévrier, le comte de Nançay, Gomar, Mme de Lesdiguières, la maréchale de Schomberg, Jaquinot et bien d'autres³⁷...

En 1654 Mme de Sévigné voit revenir Marie-Marguerite d'Elbeuf "si belle de Bourbon"³⁸, la duchesse de Brancas y va en 1671³⁹, le chevalier de Coislin en 1675⁴⁰, Mme de Montespan en 1676⁴¹, qui y répand une profusion de charités⁴², la princesse de Tarente la même année⁴³, le duc et la duchesse d'Aumont, Mme de Ventadour et le chevalier de Tilladet en 1679⁴⁴, et en 1680 le petit Coulanges, a qui va peser "la vie triste, réglée et saine", qu'on mène dans la ville d'eaux⁴⁵; Mme de Sévigné elle-même et la duchesse de Chaulnes en 1687⁴⁶, et en 1696 à nouveau Mme de Montespan, accompagnée de sa sœur, l'abbesse de Fontevrault⁴⁷.

Les résultats sont incertains et inégaux. Mme de Sévigné note : "Je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir. Où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible ?"⁴⁸. Elle s'estime toutefois satisfaite de la méthode qu'elle a adoptée : le "mélange admirable", comme elle dit, de Vichy et de Bourbon⁴⁹. C'est-à-dire qu'étant à Bourbon, où elle fait sa cure, elle recourt en même temps à des eaux qu'elle envoie quérir à Vichy⁵⁰. Mme de Montespan constate que Bourbon, "au lieu de guérir un genou, lui a fait mal aux dents"⁵¹. Boileau, affligé d'une extinction de voix, avoue que sa cure ne l'a pas guéri. Il rime toutefois ce sixain, qui est plutôt aimable :

*"Oui, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au corps paralytique,
Et guérir tous les maux les plus invétérés,
Mais quand je lis ces vers, par votre onde inspirés,
Il me paraît, admirable fontaine
Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrète"*⁵².

Pierre Daniel Huet est bien plus enthousiaste : il avait une luxation à la cuisse et sa vie trop sédentaire lui avait attiré un excès de pituite, des vapeurs au cœur et

au cerveau et de petits accès de fièvre. Les médecins voulaient lui interdire de manger des fruits et de passer trop de temps à la lecture. Cela le désolait. Antoine Menjot, l'oncle de Mme de La Sablière, lui a conseillé une cure à Bourbon. Sa jambe a guéri, et, ce qu'il n'escamptait pas, sa santé générale s'est rétablie⁵³.

Scarron louait le duc de Longueville de donner à Bourbon "force comédies". Les curistes s'ennuieraient quelque peu entre les moments passés à se soigner. Il faut bien qu'ils se distraient. La conversation, les mondanités, le jeu, les occupent et finissent par prendre une importance singulière.

C'est ce que Dancourt, ou plus exactement Florent Carton, sieur d'Ancourt, va peindre dans *Les Eaux de Bourbon*. La pièce (avec une musique de Gilliers) est créée à la Comédie Française le 4 octobre 1696. Elle accompagne - plaisante rencontre - la Phèdre de Racine : elle aura vingt-deux représentations en 1696 1697, et neuf, quand elle sera reprise en 1731 - résultat honorable, mais inférieur à ce qu'obtenaient en général les comédies de Dancourt.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui fut si longue et parfois si difficile, va vers sa fin. En mai des pourparlers se sont engagés entre Louis XIV et Guillaume d'Orange. Le 29 juin est conclu à Turin un traité secret avec Victor-Amédée de Savoie : il s'engage à garantir la neutralité des princes italiens et en échange il récupérera le comté de Nice, qu'ont occupé les Français. Ce traité devient officiel le 29 août. Le 7 octobre l'armée du duc de Savoie et celle de Catinat envahiront ensemble le Milanais, contraignant Charles II d'Espagne à négocier. Le congrès de Ryswick s'ouvrira le 3 mai 1697, et le 30 octobre la paix sera faite.

204

Comme la plupart des dancourades, ces comédies en un acte qui servaient de complément aux spectacles, *Les Eaux de Bourbon* ont été écrites fort rapidement. En septembre 1696, de toute évidence, puisqu'on y rencontre une allusion à la paix de Savoie, qui a mis sur la route de Bourbon "de gros detachemens"⁵⁴ : comprendre des bandes d'officiers, qui reviennent de la guerre avec des blessures ou des invalidités graves.

La même année, le 12 juillet, les comédiens italiens avaient créé *Les Bains de la Porte Saint Bernard* de Boisfran. C'est qu'on avait installé à Paris, sur le quai Saint-Bernard un établissement de bains. Cette comédie en trois actes présente un canevas fort simple et assez molièresque : Angélique et Octave s'aiment, Arlequin le secrétaire d'Octave se déguise en médecin et recommande à la jeune fille d'aller prendre un bain à la porte Saint-Bernard. Ainsi pourra-t-elle retrouver son amoureux, et Arlequin, déguisé en triton, obtiendra la main de la jeune fille, qu'il laissera évidemment à son maître. Cela donne lieu à des plaisanteries

assez grivoises, les hommes se baignent à peu près nus : “Ne savez-vous pas, dit Colombine, que c'est à présent l'endroit où se promènent toutes les femmes de bon goût”⁵⁵. Arlequin surenchérit : on regarde “du côté de l'eau, il ne faut qu'un coup de prunelle pour causer bien des réflexions à une jeune fille qui n'a jamais vu cela”⁵⁶. La Bruyère l'avait déjà dit : “Tout le monde connaît cette longue levée qui borne et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris avec la Marne qu'elle vient de recevoir : les hommes s'y baignent à pied pendant les chaleurs de la canicule ; on les voit de fort près se jeter dans l'eau ; on les en voit sortir ; c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore ; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus”⁵⁷.

Quant à la médecine, le valet Pierrot n'a aucune hésitation : si Hippocrate dit que l'eau purifie le sang, il “a menti, c'est le vin”⁵⁸, et il rêve, affirme-t-il, de s'enivrer une fois par jour. Arlequin ne dit rien d'autre : “Quand je me sens un peu embarrassé une bonne bouteille de vin de Champagne me remet aussitôt”⁵⁹. La jeune fille, il lui faut “un mari, proclame Pierrot, pour la rafraîchir, un mari qui ne soit pas d'eau douce”⁶⁰. La morale est donc fort simple : “Aimer, boire et chanter”, les médicaments sont inutiles, et même les eaux, qui n'ont d'autre avantage que d'offrir aux jeunes filles de divertissants spectacles...

Dans beaucoup de pièces consacrées à la médecine on retrouve les mêmes thèmes : ainsi dans *Les Empiriques* de Palaprat créés en 1697 Pasquin conseille de bien manger et de bien boire ; dans L'Opérateur Barry de 1702 Dancourt fera chanter :

“Les chagrins, les mélancolies

*Sont les plus grands maux de la vie.”*⁶¹

Le docteur conseille “plaisirs, jeux, ris, amoureuse folie, les meilleurs vins”.

“Fillettes, prenez un mari”.

Les malades proclament en chœur :

“Vivat, vivat, Monsieur Barry,

C'est mon Médecin favori.”

Jodelet avoue :

“Je ne puis voir d'eau dans ma tasse.”

Barry lui recommande :

“Bois du vin, ne crains point la rage,”

et lui donne Silène en exemple. Isabelle fredonne :

“Jeune fillette à quinze ans

Doit savoir plus d'un langage”.

Margot viendra attendre Colin “au fond d'un bocage”.

En 1742 Boissy dans *Le Mari garçon* ne dira rien d'autre :

“*On ne se porte bien qu'à force de gaieté.
Un excès de plaisir ne peut jamais produire
(Mettons la chose au pis) qu'un excès de santé*”⁶²

Telle est donc la tradition où se situent les eaux de Bourbon. Dans le divertissement final on voit une actrice portant une robe rouge de médecin et tenant une bouteille à la main s'écrier :

“*L'eau n'est qu'une liqueur ingrate,
Qui mène tout droit au tombeau ;
Les meilleurs juleps d'Hypocrate
Sont ceux qu'on prend dans le tombeau*”.

Un officier, revenant de la guerre avec des béquilles, un malade dans sa chaise roulante, et un cul de jatte, chantent ensemble :

“*Médecin, fermez boutique*”

Car, disent-ils, le vin,

“*Ce jus divin,
Fait rire un mélancolique
Et danser un paralytique*”.

Un Pantalon et un Polichinelle s'opposent au lavement,

“*Qui nous fait pousser bien des cris.
De là je conclus que le vin,
Malgré Galien, est le vrai médecin*”.

D'ailleurs à Bourbon viennent les joueurs, les barbons qui se croient encore capables de faire l'amour, et

“*Plus d'une fille y devient mère (...)
il s'y fait maint petit poupon,
Qui bien souvent a plus d'un père*”⁶³.

On n'a que faire de la médecine, si les bains de la porte Saint-Bernard permettaient aux filles de voir des hommes nus, à Bourbon les curistes passent leur temps à boire, à jouer, à faire l'amour, et c'est ainsi qu'ils peuvent retrouver la santé.

Lieu commun du genre comique. Revendication traditionnelle de l'hédonisme et de l'instinct contre l'austérité et toutes les disciplines. La pièce de Dancourt va plus loin. Il nous présente une galerie de malades ou prétextes malades qui se retrouvent à Bourbon. Le vieux baron de Saint-Aubin a le foie atteint. La

comtesse de la Ratatinière “une inflammation de poitrine”. La Présidente, qui a soixante-dix ans, souffre de maux de tête et de rhumatismes. La Marquise a eu un abcès à la hanche. Il y a encore un goutteux de Quimper, Corentin, le chevalier de Bressandière qui s'est cassé une jambe, et un vieil intendant, qui amène sa femme, dont il espère voir guérir la stérilité.

Comment tous ces gens là se soignent-ils ? Le Baron, au lever du rideau, conte qu'il a bu les eaux : “J'ai pris mon bouillon, rendu mon remède et mangé ma petite soupe, je me sens gai comme un pinçon”⁶⁴. À Bourbon règnent “le plaisir et la galanterie”, c'est un pays de liberté, où l'on est “sans façon et sans contrainte”⁶⁵. Les malades, constate le médecin Groynet, “ne songent qu'à se divertir. La Baronne veut donner un bal, la vieille présidente a joué toute la nuit à la bassette, et sa sœur aînée, la Comtesse, s'est enivrée de vin de Canarie. Groynet conseille la diète, mais on fait médianoche”⁶⁶. La Marquise expose son programme : “Changer de plaisir et d'occupation, respirer un autre air que celui de Paris, faire quelque nouvelle connaissance pour passer l'hiver agréablement”⁶⁷.

Une petite intrigue qui ressemble à ce qu'on a vu dans toutes les comédies. Babet, la fille de Groynet, s'est éprise de Valère, un “petit Officier qui (la) muguettoit ce printemps”⁶⁸. Elle l'a épousé clandestinement. Or, son père veut la marier au baron de Saint-Aubin “riche, sans enfans”⁶⁹ et n'ayant, semble-t-il, que deux mois à vivre. Elle affirme qu'elle préférerait mourir plutôt que de consentir à cette union. Tout va s'arranger : il est impossible de rompre le mariage de Babet et de Valère ; celui-ci est, en fait, le fils du baron ; ils s'appellent tous deux Guillaume Évariste de Saint-Aubin. Ainsi le contrat, que le père fait signer à Babet pour l'engager avec lui, ne fait que “réhabiliter”, comme on disait alors, le mariage clandestin de la jeune fille et de Valère. Cela peut paraître bizarre, mais moins sans doute que l'union, dans la pièce de Boisfran, d'Angélique et d'un triton...

Comme dans la plupart de ses comédies, Dancourt se montre fort sensible à “la question d'argent”. À côté des curistes, il décrit les gens de Bourbon, qui se font payer pour les héberger. C'est le paysan Biaise, la veuve de l'apothicaire, Mme Guimaувin, qui fait d'ailleurs ce qu'elle peut pour aider les amours de Valère et de Babet. Les curistes ne viennent pas seulement chercher à Bourbon la santé ni du bon temps. La Marquise et le Chevalier sont deux aventuriers, voire deux escrocs. Elle s'appelle - et ce n'est pas pour rien - marquise de Fourbanville. Elle vit du jeu, qui à Paris vient de lui rapporter cinq ou six cents pistoles. Elle n'est nullement marquise. Sa mère est “Bouquetière de la porte Saint-Eustache”, son frère “ouvreur d'huîtres”, son cousin “valet de chambre”⁷⁰, et par une étrange

coïncidence au service de Valère. Le Chevalier n'est qu'un imposteur : l'an passé, il était abbé Trafiquet - encore un nom fort significatif. Il prétend s'être cassé la jambe à la campagne de Catalogne, où il se serait conduit en héros. En fait, il l'a cassée à Paris, rue de l'Université, en sautant d'une fenêtre⁷¹. Evidemment il n'est pas plus abbé que chevalier : son vrai nom est Lepine, et La Roche, le valet de Valère, le cousin de la marquise, le tutoie, dès qu'il le rencontre. Marquise et Chevalier s'entendent - c'est vraiment le cas de le dire - comme larrons en foire. Ils envisagent de s'unir pour duper et exploiter le vieux Saint-Aubin : la marquise l'épousera : elle aura "la dupe et les dépendances", et comme le Chevalier connaît ses secrets, il lui reviendra pour son silence "de l'argent comptant"⁷². Fausses identités, prostitution élégante, chantage discret, nous sommes dans un monde qui ignore absolument toute moralité. Dancourt se garde bien de condamner ses personnages. Il n'oppose même pas les fourbes et les amoureux. Valère a, nous dit La Roche, une véritable fureur "pour le vin, le jeu et les femmes"⁷³. Il n'a d'ailleurs pas un sou⁷⁴. Saint Aubin n'a pas tort, semble-t-il, de le baptiser "mon coquin de fils"⁷⁵, et son mariage avec Babet ressemble à une opération lucrative. Nous ne sommes pas loin du *Sexe faible* d'Edouard Bourdet et de maintes pièces qui se déroulent dans un grand hôtel (souvent d'une station thermale) et mettent en scène dans un univers clos de faux braves, de faux nobles et de faux amoureux, qui poursuivent leurs menées et composent "un nœud de vipères".

Le plus intéressant, c'est la moralité, toute proche du cynisme, de Dancourt. Sa comédie ne vise pas à corriger les mœurs, mais à nous amuser en les représentant dans ce qu'elles ont de plus sombre et de plus divaguant.

Tout est faux. Dans la ville d'eaux on se soigne par le plaisir : jeu, vin, amour. Les personnages ne sont pas ce qu'ils semblent, fausse cure et faux curistes ; aucune psychologie à proprement parler ; Dancourt nous offre une sorte de parade où s'agitent des pantins aux traits et aux comportements caricaturaux.

Alors que le thermalisme attire les grands de la ville et de la cour et paraît incarner une médecine efficace, Dancourt réfute cet optimisme. Il semble préférer une sorte de nihilisme : les hommes seront toujours les mêmes, c'est-à-dire méchants et menteurs ; ils mourront, comme ils sont toujours morts. La seule sagesse réside dans le plaisir qui console quelques heures et ferme les yeux aux laideurs du monde. Ce saccage des valeurs donne à certains moments de la pièce une allure presque surréaliste. Ainsi au moment où la France se réjouit du traité de Turin et de la paix qui semble se dessiner avec Guillaume d'Orange et Charles d'Espagne, Dancourt met sur le théâtre un faux héros des opérations de Catalogne, et au dénuement de grands blessés de guerre, appuyés sur des

béquilles ou assis dans des chaises roulantes, qui chantent les bienfaits du vin. Nous ne sommes plus dans le monde d'Edouard Bourdet, mais dans celui de Jarry, ou même de l'Aragon de 1920.

C'est dire l'extraordinaire modernité de cette pièce, et l'extraordinaire audace d'une époque, que l'on croit dominée par une rigoureuse austérité (qu'incarnerait Mme de Maintenon), alors qu'elle permettait la représentation à la Comédie française d'une satire aussi immorale et dévastatrice. Mais peut-être est-ce précisément parce que la cour et les bien pensants s'étaient éloignés du théâtre, qu'il put se permettre une plus grande hardiesse qu'au temps d'Anne d'Autriche et du jeune Louis XIV, qui chérissaient et protégeaient les spectacles, mais exigeaient qu'ils ne fussent pas trop sacrilèges.

NOTES

1. Bologne.
2. Paris, P. Janot.
3. Venise.
4. Venise, L. Avantius.
5. Dulingen, S. Mayer.
6. Venise, V. Valgrislo.
7. Paris, P. Sevestre.
8. Paris, A. Perier.
9. Cologne, J. Kinchius.
10. Moulins, P. Vernoy.
11. Paris, D. David.
12. Avignon, I. Piot.
13. Paris, R. Pépie.
14. Aix, Vve de C. David et J. David.
15. Castres, R. Barcouda.
16. *An aegre convalescentibus aquae Forgenses.*
17. Mme de Sévigné, *Correspondance*, p.p. Roger Duchêne, Paris, Gallimard ("La Pléiade"), 1972-1978, t.II,p. 287 sv., 536,546; t. III,p. 316 sv.
18. Jean Aubery, *Les Bains de Bourbon, Lancy et Larchanbaut*, f. 61
19. Jean Banc, *La Mémoire renouvellée*, f. 12 15.
20. Aubery, f. 58v0.
21. *Ibid.*, f. 61.
22. Marie Louise Pailleron, *Les Buveurs d'eau*, Grenoble, B. Arthaud, 1935, p.23 sv.
23. Aubery f. 1.
24. *Ibid.*, f. 136 et 138.
25. *Ibid.*, f. 206.

- 26 *Ibid.*, f. 191 219.
- 27 *De la nature des bains de Bourbon*, p. 72.
- 28 *Ibid.*, p. 83.
- 29 *Ibid.*, p.121 147.
- 30 Tallement des Réaux, *Historiettes*, p. p. Antoine Adam, Paris, Gallimard (“La Pléiade”), 1960 1961, t. I, p. 313.
- 31 *Ibid.*, t. I, p. 331.
- 32 *Ibid.*, t. II, p. 352.
- 33 *Ibid.*, t. II, p. 425.
- 34 *Ibid.*, t. II, p. 700.
- 35 *Ibid.*, t. II, p. 836.
- 36 Scarron, *Œuvres*, Amsterdam, J. Wetstein, 1756, t. VII, p. 4 sv.
- 37 *Ibid.*, t. VII, p. 13 25.
- 38 *Correspondance*, t. I, p. 20: 30 juillet 1654.
- 39 *Ibid.*, t. I, p. 247: 6 mai 1671.
- 40 *Ibid.*, t. II, p. 91: 4 septembre 1675.
- 41 *Ibid.*, t. II, p. 281: 1^{er} mai 1676.
- 42 *Ibid.*, t. II, p.294: 17 mai 1676.
- 43 *Ibid.*, t. II, p. 292:16 mai 1676.
- 44 *Ibid.*, t. II, p. 706: 18 octobre 1679.
- 45 *Ibid.*, t. II, p. 1000: 18 octobre 1679.
- 46 *Ibid.*, t. III, p. 320: 24 octobre 1687.
- 47 *Ibid.*, t. III, p. 1154:6 avril 1696.
- 48 *Ibid.*, t. III, p. 710: 28 septembre 1689.
- 49 *Ibid.*, t. III, p. 333: 13 octobre 1687.
- 50 *Ibid.*, t. III, p. 322, 324, 325, 327: 25 septembre, 27 septembre, 7 octobre, 9 octobre 1687.
- 51 *Ibid.*, t. II, p.351: 29 juillet 1676.
- 52 Épigramme, dans *Œuvres complètes*, p. p. Antoine Adam et Françoise Escal, Paris, Gallimard (La Pléiade),1966, p. 259.
- 53 *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, Henri Du Sauzet, 1718, p. 378 383.
- 54 Dancourt, *Les œuvres de théâtre*, Paris, Aux dépens des Libraires Associés, 1760, t. V, p. 93 5V. Scène 10.
- 55 Gherardi, *Le Théâtre italien*, Paris, Briasson, 1741, t. VI, p. 343 sv. Acte II, sc. 1.
- 56 *Ibid.*, acte II, sc. 4.
- 57 *Les Caractères*, 2ème éd. 1690: De la Ville, 2.
- 58 *Ibid.*, loc. cit.
- 59 *Ibid.*, acte III, sc. 1.
- 60 *Ibid.*, acte II, sc. 4.
- 61 Dancourt, t. VIII, p. 243.
- 62 *Le Mari garçon*, acte I, sc. 2.

63 Divertissement final.

64 Acte I, sc; 1.

65 *Ibid.*, loc. cit.

66 Scène 7.

67 Scène 10.

68 Scène 15.

69 Loc. cit.

70 Scène 11.

71 Scène 10.

72 Scène 13.

73 Scène 17.

74 Scène 19.

75 *Loc. cit.*

Figure 43.



Jacobus Scipio.

*Manière dont le Malade
enfermé dans l'Etuve reçoit la
Douje .*

Figure 44.



*Manière de donner la
Douje au Malade sorti
du Bain .*

Charles Bagard, le roi Stanislas et Contrexéville

MICHEL BOULANGÉ

La naissance de la station thermale de Contrexéville est liée à la date précise du 10 janvier 1760 où fut présenté devant la Société Royale des Sciences et des Arts de Lorraine un mémoire célèbre, rédigé et lu par M. Charles Bagard, premier médecin ordinaire du Roi à cette date mais aussi Président et Doyen du Collège Royal des Médecins de la Ville de Nancy.

Qui était donc ce Charles Bagard, né et mort à Nancy (1696-1772), décrit lors d'une étude récente comme un médecin aux multiples et riches facettes⁸, académicien pourvu de nombreux titres, savant "newtonien" inscrivant sa pensée dans celle du Siècle des Lumières en fréquentant Voltaire, mais aussi médecin citoyen ayant consacré sa vie au service et au bien de l'humanité ?

Il est indéniable qu'aujourd'hui le Docteur Bagard est davantage connu des Contrexéillois que des Nancéiens, qui peuvent cependant admirer l'un de ses portraits dans les murs de la Faculté de médecine, établissement assurant aujourd'hui la continuité des missions d'enseignement du Collège Royal créé par Stanislas au milieu de son règne.

La carrière de Charles-Joseph Bagard se situait dans une continuité familiale puisque son père Antoine avait été désigné le 14 juillet 1699 médecin conseiller des Ducs de Lorraine, avec la précision le concernant "qu'il était nécessaire pour le bien public qu'il y ait un médecin retenu pour le service de la ville en cas de maladie contagieuse ou dangereuse". La gradation des titres d'Antoine le faisait accéder à la charge de conseiller, premier médecin de son Altesse le 20 janvier 1713, ayant reçu l'année précédente des lettres de noblesse puis été nommé conseiller d'état en 1722. Il devait montrer une grande fidélité à la famille ducale régnante puisqu'il avait été amené à suivre à Commercy la Duchesse Elisabeth-Charlotte après le départ de son fils François III de Lorraine pour Vienne et l'avènement consécutif de Stanislas. C'est à Commercy qu'Antoine Bagard devait mourir à l'âge de 75 ans.

Dès le 31 mars 1723, Charles-Joseph avait été appelé à succéder à ce père à la carrière médicale déjà exceptionnelle, et les événements politiques du Duché le conduisirent à devenir successivement le premier médecin de Léopold, de



Fig 1 : Charles Bagard

différents territoires du Duché lors des épidémies, s'intéressant en particulier à la prévention de la petite vérole, démarche qui le conduisit à affronter une opposition d'inspiration religieuse, et s'impliquant dans les affaires de la ville de Nancy dont il avait été nommé conseiller dès 1725 avec voix délibérative. S'il peut apparaître à travers ses portraits comme un homme de Cour, il fut aussi un travailleur infatigable ayant laissé de nombreux écrits avec la publication d'observations médicales, dont celle incluse dans le mémoire sur les Eaux de Contrexéville. Membre de la Société royale des Sciences et Belles-

François III puis de Stanislas. Malgré la fidélité des siens à l'ancienne famille régnante de Lorraine, ses relations avec le Roi exilé de Pologne, nouveau Duc et beau-père de Louis XV, qui avait simplement en viager la province dans l'attente de son rattachement à la France après son décès, furent sans doute facilitées par ses excellentes relations avec le suédois Casten Rönnow (1700-1787), médecin personnel du Roi Stanislas.

Charles Bagard fut donc un médecin extrêmement actif, se dépensant comme son père en

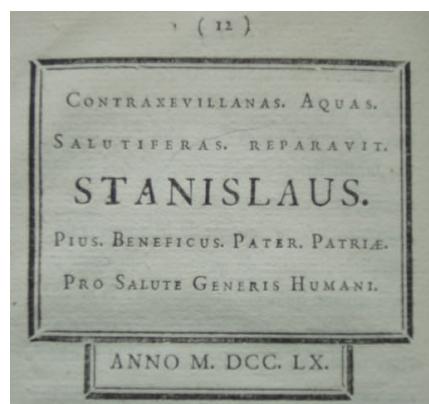


Fig 2 : Mémoire sur les eaux de Contrexéville, 1760.

lettres de Nancy dès 1751, il était donc devenu l'année suivante président du Collège Royal de médecine dès sa création par Stanislas, et fut ensuite renouvelé par élection dans ce mandat qui devait durer une vingtaine d'années.

La situation administrative et politique de ce poste, par ailleurs prestigieux dans la cité, avait son siège dans l'un des principaux pavillons de l'actuelle place Stanislas, dans le bâtiment abritant aujourd'hui le musée des Beaux Arts. Mais le collège médical nancéien avait en face de lui, institution concurrente, la Faculté de médecine créée près de deux siècles plus tôt à Pont-à-Mousson et les relations entre les deux établissements, bien qu'apparemment courtoises, en particulier avec le doyen mussipontain Joseph Jadelot, furent très souvent tendues⁵. Au sein de cette université fondée en 1572 par le Duc Charles III dans la mouvance de la contre-réforme, la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson se trouvait au milieu du XVIII^e siècle dans une situation précaire puisque gérée par les Jésuites qui avaient été expulsés du royaume de France et dont certains étaient réfugiés en Lorraine.

Le transfert de la Faculté de Pont-à-Mousson à

Nancy, puis le décès du Roi Stanislas en 1766 condamnaient l'institution. Deux ans après le rattachement à la France disparaissait l'université mussipontaine, et en 1765 ne résidait plus à Pont-à-Mousson que le Doyen Jadelot. Le patrimoine immobilier de cette université disparue, bien que fortement éprouvé lors du dernier conflit mondial, est aujourd'hui devenu le lycée Marquette, du nom d'un enseignant de la première université lorraine ayant, du fait de ses voyages explo-



Fig 3 : le Roi Stanislas

rateurs dans le Nouveau Monde, laissé son nom à une ville des États-Unis. Charles Bagard avait donc vu le succès de son entreprise avant sa disparition en 1772 puisque la rentrée universitaire du 1^{er} octobre 1768 s'était effectuée à Nancy sans le Doyen Jadelot qui avait refusé de quitter Pont-à-Mousson et préféré démissionner.

La Faculté de médecine de Nancy détient plusieurs éléments de l'héritage du Collège Royal, en particulier la masse en argent qui avait été offerte par son premier président Charles Bagard, mais aussi plusieurs de ses portraits dont celui précité le représentant en homme de Cour. Il y porte perruque avec la robe à chaperon de fourrure blanche herminée sur laquelle figure le collier de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, décoration composée de coquilles d'or fixées sur un cordon tressé et terminé par une médaille de Saint-Michel combattant le Malin, sertie dans une croix pattée d'argent à huit pointes¹⁰.

Le peintre n'en est pas connu avec certitude, peut-être s'agit-il de Jean Girardet (1709-1778) attaché à la Cour de Lorraine. Des inscriptions latines rappelant les mérites du personnage sont complétées dans ce décor par le profil d'un bâtiment qui est le pavillon du jardin botanique de Nancy. Situé près de la place Stanislas, ce parc aujourd'hui public avait été créé par Bagard afin de disposer pour son enseignement d'une pharmacopée vivante tout près de ses locaux pédagogiques.

Ce portrait présente un autre intérêt : il a constitué le modèle de dessin de la fresque créée par Camille Hilaire en 1955 afin d'orner le hall de la Faculté de médecine alors implantée dans le centre ville. Cette fresque triptyque évoque les principales étapes de l'enseignement médical en Lorraine, avec en son centre le



Fig 4 : fresque de Camille Hilaire

Duc Charles III montrant la bulle pontificale créatrice de l'Université mussipontaine en 1572 et sur sa partie gauche Adolphe Thiers portant le document officiel du “transfèrement” de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy après l'annexion prussienne de 1871. L'extrémité droite de la fresque évoque l'époque et le rôle de Charles Bagard puisque celui-ci y figure derrière le Roi Stanislas et aux côtés de l'intendant du Roi de France, Antoine Chaumont de la Galaizière. Stanislas s'intéressait effectivement aux sources thermales et aux eaux minérales, honorant de sa présence Plombières et y faisant venir ses petites filles, Dames de France, Victoire et Adélaïde.

Un récent travail du Cercle d'études contrexéillois conduit à mettre en exergue les relations de la haute bourgeoisie et du monde des robins avec la Cour de Lorraine et les conséquences pour Contrexéville de la connaissance qu'eut le Roi Stanislas d'une guérison aux allures presque miraculeuses ayant concerné une demoiselle Françoise Joséphine Desmaretz qui appartenait à cette société⁹.

L'observation clinique en est exposée par Bagard dans son fameux mémoire². Nous le citons :

“Une jeune Demoifelle, âgée de dix ans, étoit tourmentée de la pierre, on la conduifit il y a deux ans à Lunéville, pour souffrir l'opération de la taille ; ayant déjà été fondée auparavant, & condamnée à cette cruelle opération. La faifon ne s'étant pas trouvée propre, on la différa. Cet Enfant diminuoit tous les jours, & on en attendoit une mort certaine.

On la fit venir à Bourmont qui n'est pas éloigné de Contrexéville, & dès le premier printemps qui étoit celui de 1759, on lui fit prendre les Eaux de Contrexéville, qu'on alloit pufier à la fontaine.

Elle fe trouva d'abord considérablement foulagée, elle commença a retenir fes urines, & à reprendre de l'embompoint. Ayant continué les Eaux à l'arrièrre faifon, elle s'est trouvée de mieux en mieux.

Enfin elle eft allée au printems dernier à Contrexéville, où elle a pafé une quinzaine de jours, & eft revenue à Bourmont. Quelques jours après son retour, elle reffentit des douleurs très aigues à la veffie & à fon col, qui lui cauferent une efpece de foibleffe : le lendemain pareil accident lui furvint ; mais le fur-lende-matin à fon lever, elle prit le pot de chambre pour uriner, elle rendit à ce moment, fans peine, une pierre de la froffeur d'une groffe bale de calibre, mais irrégulièrre, qui tomba comme un plomb dans le pot.

Cette pierre que nous possédons, & qui nous a été envoyée par une Personne célèbre dans le Barreau, auffi distinguée par fes talens que par fes connoiffances dans l'Hiftoire de Lorraine, & auffi amateur de l'exacte vérité, qu'elle eft

remplie d'humanité, enfin parent de cette jeune Demoifelle : Cette pierre (dis-je) a toutes les marques extérieures d'avoir eu un plus gros volume : on y remarque des tubérosités & des enfoncemens qui font juger que les eaux de Contrexéville, en ont détachées des fragmens, que cette pierre s'étant introduite dans le fphinetier de la veffie de cette jeune Demoifelle, a occasionné les grandes douleurs qu'elle a soufferte deux jours avant la sortie de ce corps étranger, que ces grandes douleurs ont forcé la pierre d'enfiler l'urethre, & qu'elle est enfin sortie en urinant”.

D'autres exemples de guérisons avérées concernant la pierre et la gravelle emplissent plusieurs pages du célèbre mémoire : celle d'un garçon de Contrexéville nommé Guigot, âgé de 14 ans, qui jetait tous les jours des pierres grosses comme des pois ; un autre garçon du même endroit âgé de 15 à 16 ans dont les eaux minérales permirent le détachement d'une pierre de la grosseur d'une fève qui descendit jusque dans le milieu de l'urètre, on lui fit une incision pour l'extirper ; un nommé Joseph Hilaire, portant le même patronyme que le peintre de la fresque précédemment décrit ; un homme de Bulgnéville, bourgade siège de la prévôté de Contrexéville, souffrant d'une colique néphrétique avec “pissement de sang”, et deux prêtres, l'abbé Francois Noël, curé du Grand Ban de Vittel, et l'abbé Melchion, prêtre et vicaire à Chermizey, qui après avoir souffert l'opération de la taille trois fois, but les eaux de Contrexéville pendant trois saisons avant d'aboutir à un soulagement parfait et avoir repris son embonpoint, “ne rendant plus ni sable ni glaire”.

Missionné par Stanislas, Charles Bagard se devait, à partir du recueil de ses observations cliniques, s'intéresser au site, à la situation de la source et au contenu et propriétés des eaux de Contrexéville.

Une controverse n'est pas éteinte concernant son déplacement au lieu même du recueil des eaux, la description du lieu ne correspondant pas exactement au relevé topographique que nous possédons de l'époque¹⁰. Le bassin de recueil des eaux est néanmoins dimensionné dans son rapport, ainsi que l'observation de la source, de la terre glaise couleur d'ardoise tapissant son fond. Ces remarques sont l'expression d'observations attentives comme la perception de l'odeur bitumineuse ou sulfureuse “approchant l'odeur de la poudre à canon” et sont soigneusement notées, de même que l'aspect des plantes environnant l'émergence qui se trouvent chargées de rouille ocree.

Cette controverse concernant le déplacement personnel de Bagard à Contrexéville a été notamment détaillée chez les historiens locaux après l'édition, par la Société des Eaux de Contrexéville, nouvellement placée sous l'égide

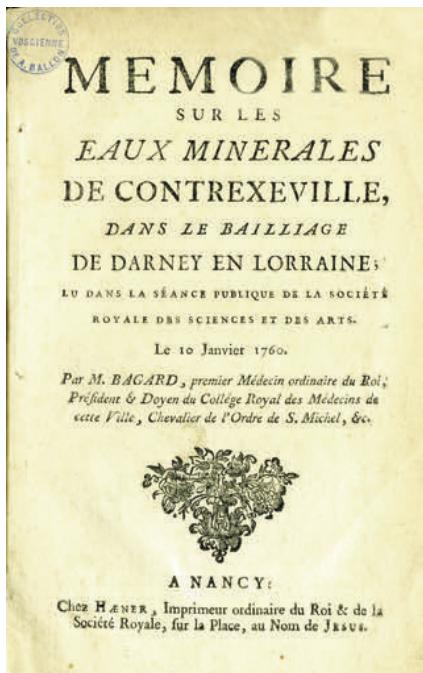


Fig 5 : le mémoire de Charles Bagard

violette, l'huile de tartre, l'huile de vitriol concentrée, la pâte de tournesol, la teinture et la poudre de gale, la solution de Saturne dont les réactions colorées sont décrites avec précision : d'autres expériences comportent l'évaporation au feu dans une cuiller d'argent permettant d'exprimer une fumée approchant l'odeur du benjoin et constituant la partie bitumineuse du résidu.

Quinze pages de mémoire se trouvent consacrées à la relation de ces analyses chimiques dont l'interprétation actuelle paraît pour le moins délicate, les résultats en étant déjà contestés par Bagard lui-même qui, dans une démarche scientifique louable, aurait souhaité reprendre ses analyses sur le lieu même de l'émergence. Son travail fut complété et en partie critiqué par le Docteur Thouvenel en 1776. Ce dernier qui, après des études effectuées comme Bagard à la Faculté de Montpellier, était devenu médecin inspecteur des eaux, fut envoyé en tant que tel à Contrexéville, sa région d'origine. Il eut le mérite d'y adresser en cure des patients de sa propre clientèle, souvent de noble appartenance⁹. D'autres critiques mais qui ressortissaient à la concurrence émanaient d'un autre médecin inspecteur, celui des eaux minérales d'Auvergne, le Docteur Ozy qui fit acheter en 1763 une bonbonne d'eau de Contrexéville pour la soumettre ensuite à analyse : en expérimentant *in vitro* la dissolution de calculs

du groupe Perrier, de deux plaquettes parues successivement en 1954 et 1960 et où les plumes de deux Académiciens, Alain Decaux puis Henri Troyat, décrivent avec lyrisme Charles Bagard pataugeant dans la source et admirant l'environnement⁴.

L'une des conclusions de la présentation de Bagard insistait sur la nécessité d'aménager ce bassin au niveau duquel s'effectuaient de simples prélèvements, ne répondant qu'à des règles d'hygiène particulièrement sommaires.

Toute une partie du mémoire est consacrée aux premières expériences sur ces eaux de Contrexéville prélevées et transportées en saison hivernale, puis soumises aux analyses chimiques pratiquées à l'époque dans un laboratoire parisien. Différents réactifs ont été employés, tel le sirop de

219

en comparaison avec de l'eau ordinaire, il constatait seulement la disparition d'un seizième de plus dans l'eau contrexéilloise.

Une annonce figure à la dernière page de l'exemplaire du mémoire en notre possession, réédition probable puisque plus volumineuse que la première succédant à la présentation du 10 janvier 1760 devant la Société Royale des Sciences et des Arts, Compagnie devenue aujourd'hui Académie de Stanislas. Il faut en effet y lire : "Il faut s'adresser à Mme Brunon et à ses fils, propriétaires des dites eaux, demeurant à Contrexéville en Lorraine par Neuf-Château, chez lesquels on trouvera aussi des bouteilles, bouchons et gaudrons".

Des études importantes ont été entreprises par la Société de l'Histoire Locale pour mieux connaître l'origine de propriété de la source qui au moment de l'étude de Bagard appartenait à un sieur Jean Hilaire, père de l'un des patients cités, lequel fut donc amené à boire l'eau d'une source appartenant à son père. La Dame Brunon née Reine Lamblin fit donc l'acquisition de la source dès 1761, et la transmission se fit plus particulièrement à l'un de ses fils Jean-Baptiste Brunon.

Veuve et remariée puis séparée, Reine Brunon Lamblin eut un destin sans doute tourmenté comme celui des familles de ses époux successifs : la famille de son deuxième mari du patronyme de Marchal comportait sept enfants, deux filles et cinq garçons dont trois devenus prêtres ; l'un d'entre eux, François Thomas, fut vicaire à Dombrot près de Vittel avant de devenir curé à Vienne, ayant probablement suivi François III et un certain nombre de Lorrains vers la capitale de l'Empire à la tête duquel venait d'accéder le jeune duc de Lorraine.

Comme il se doit, le mémoire de Bagard comportait aussi un dithyrambe à l'adresse du Prince, à savoir Stanislas ; son style et son contenu méritent qu'il soit ici cité, d'autant qu'il se conclut par une épitaphe latine qui se trouve aujourd'hui apposée dans la galerie presque centenaire de l'établissement thermal de Contrexéville, suscitant l'intérêt de latinistes par l'accumulation de la racine "Salus" :

"Mais que dis-je, MM & où m'entraîne mon zèle ! nous refte-t-il quelque chose à desirer pour le bien public, après tout ce que nous devons à notre aguste Fondateur ? C'étoit à lui qu'étoient réservées les grandes choses, & c'est lui qui les a accompli : elles sont consignées dans nos coeurs, & j'en supprimerai, par cette raison, le détail, pour me renfermer dans celles qui sont analogues à mon sujet. Un Collège Royal de médecine fondé dans la Capitale. Des Hôpitaux établis dans toutes les Villes de ses Etats.

Des Religieux de la Charité appellés contre les Epidémies. Plombières, Bains, Buffang, Walsbron, & tant d'autres Eaux Minérales réparées.

Un Jardin Royal des Plantes, ordonné & commencé ; ne font-ils pas autant de rayons de son Ame bienfaisante, autant de Monuments de ses libéralités, autant de preuves d'un cœur aussi compatissant qu'il est magnanime ? Non MM. Contrexéville ne fera pas le dernier ouvrage de l'humanité d'un si bon Prince ; le Ciel touché de nos vœux lui accordera de longs jours, pour perpétuer le bonheur de ses Sujets, & pour servir d'exemple aux autres Rois. Mais pour qu'aucuns de ses bienfaits n'échappe ; confacrons lui sur une pierre gravée à la Source de Contrexéville une inscription en ces termes, qui rende à nos Neveux toute l'étendue de notre gratitude, & qui engage les Etrangers qui viendront y chercher leur guérison, à partager avec nous un sentiment aussi juste".

Charles Bagard avait donc ouvert la voie à un thermalisme florissant tant par sa démarche thérapeutique que par celle, de nature industrielle, de l'embouteillage des eaux minérales. Comparé aux quelques centaines de bouteilles annuelles vendues par Mme Brunon, le record du milliard est aujourd'hui dépassé par un pôle thermal vosgien qui s'est adjoint un siècle plus tard Vittel avec la saga de la famille Bouloumié : mais il s'agit là d'une autre histoire.

En 1785, la Lorraine était devenue française : Joseph-Barthélémy-François Carrère, suivant le vœu de la Société Royale de médecine, établissait un catalogue raisonné des ouvrages qui avaient été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de la France en particulier³. Contrexéville y est en bonne place et le mémoire de Bagard y figure comme il se doit, mais avec une erreur sur le prénom puisque l'auteur Bagard référencé comporte le prénom d'Antoine, traduisant une confusion entre Charles-Joseph avec son père et soulignant ainsi la difficulté qu'il y a d'être toujours exact lorsque l'on aborde l'Histoire.

221

RÉFÉRENCES

1. Nicole Audry. *L'histoire de Contrexéville de 1760 à nos jours*. Thèse Méd. Nancy, 1985:99 p.
2. Charles Bagard. *Mémoire sur les eaux minérales de Contrexéville, dans le baillage de Darney en Lorraine*. Nancy ; chez Haener, imprimeur ordinaire du Roi et de la Société royale, sur la Place, 1760:40 p.
3. Joseph-Barthélémy-François Carrère. *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de France en particulier*. Paris, chez Cailleau, imprimeur-libraire, rue Galande n°64, 1785:584 p.
4. Alain Decaux. *Petite histoire et petites histoires de Contrexéville*. In : Contrexéville, Montrouge, Impr. Draeger frères, 1954:52 p.
5. Georges Grignon. *L'enseignement de la médecine ; la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson et la création des Collèges*. In : Encyclopédie illustrée de la Lorraine ; la médecine. Metz, Nancy, Ed. Serpenoise et Presses Universitaires de Nancy, 1993:175-188.
6. Jean-Pierre Grilliat. *Le thermalisme*. In : Encyclopédie illustrée de la Lorraine ; la médecine. Metz, Nancy, Ed. Serpenoise et Presses Universitaires de Nancy, 1993:98-104.

Florilège thermal

7. Jean-Marc Lejuste. *Comment se soigner autour de Contrexéville au XVIII^e Siècle ? des maîtres chirurgiens aux médecins des eaux.* In : Des sources au thermalisme. Journées d'études vosgiennes, Vittel-Contrexéville, 27-28 octobre 2004 . Pub. sous la direction de Jean-Paul Rothiot, p.87-108.
8. Simone Mazauric. Charles Bagard, un médecin lorrain des Lumières. *Annales de l'Est*, 2001, 6^e série, 51:73-89.
9. Pierre Masson. La naissance de l'établissement thermal de Contrexéville, ou de F.J. Desmarests (1759) à M.H.M.J. Desmaretz (1795). *Gunderic, Cercle d'études locales de Contrexéville*, 2001-2002, n° 25-27 et 32-33.
10. Gilbert Salvini. Bien le bonjour, Docteur Bagard ! *Gunderic, Cercle d'études locales de Contrexéville*, 2003, n°39-41.

Curistes célèbres à Plombières avant la révolution

PAUL SADOUL

Sur le versant lorrain du sud des Vosges, les stations thermales sont nombreuses et beaucoup d'entre elles furent fréquentées pendant des siècles par une foule de curistes venus y chercher quelques soulages. Parmi elles, Plombières a certainement reçu le plus grand nombre de personnages de marque. Les visites de quelques uns d'entre eux, comme Charlemagne, Lothaire ou Louis le Débonnaire, appartiennent plus à la légende qu'à l'histoire. Celles des ducs de Lorraine, de Montaigne ou de Napoléon III ont fait l'objet de multiples publications.

Le but de cet article n'est pas de récapituler les séjours de tous les curistes célèbres, mais plutôt de rappeler brièvement comment certains d'entre eux ont suivi une cure thermale dont les conditions se sont modifiées au long des siècles, jusqu'à la Révolution.

Plombières et les ducs de Lorraine

Soucieux de protéger la station thermale qu'avait aménagée les Romains et que fréquentaient de nombreux étrangers, les ducs de Lorraine sont souvent intervenus pour réglementer les cures. En 1292, le duc Ferry III fait bâtir "un château pour la sûreté des baigneurs qui se rendent dès lors de différents endroits à Plombières"¹. Une centaine d'années plus tard, un hôpital est créé pour "héberger les étrangers qui viennent de plusieurs pays pour quérir la santé".

À l'aube du XVI^e siècle, René II se fait porter à Remiremont des cuves d'eau de Plombières, pour bénéficier de bains dans cette eau fameuse, sans être obligé d'emprunter les mauvais chemins qui conduisent aux thermes. En 1534, le duc Antoine fait mener de l'eau de Plombières jusqu'au couvent des Clarisses, à Pont à Mousson, pour soulager les maux dont souffre sa mère Philippe de Gueldres retirée dans cette sainte maison depuis la mort de son époux René II. Dix ans plus tard, sur les conseils de médecins de Paris et de Louvain, le duc François se fait porter en chaise à bras de Blâmont à Remiremont où, durant plus d'un mois, il prend chaque jour un bain, dans de l'eau apportée en tonneaux depuis Plombières. Hélas, cette cure n'apporte pas l'amélioration espérée ! Après le dernier bain, il tombe dans le coma, dans un état de "débilitation

apoplectique” et expire 48 heures plus tard, le 12 juin 1545, à l’âge de 28 ans, n’ayant régné qu’une année.

Les Ducs partageaient la souveraineté sur Plombières avec les Chanoinesses de Remiremont, et cette dualité entraîna quelques conflits. L’abbesse de Remiremont, Marguerite d’Haraucourt, ayant fait installer aux entrées de la ville de Remiremont les armes de l’Empire, le duc Charles III exigea qu’elle affiche les armes de Lorraine et reconnaîsse ainsi l’autorité ducale. Cette querelle dite des panonceaux, survenue en 1566, peut expliquer que Charles III ait préféré, pendant plusieurs années, prendre les eaux à Spa plus volontiers qu’à Plombières.

Jean le Bon, médecin des Guise et du roi de France Henri III, auteur d’un abrégé célébrant les bienfaits des bains de Plombières, accompagne le Cardinal de Guise dans la ville d’eau dont il décrit avec admiration le Grand Bain pouvant contenir 500 personnes “la source sourd de terre avec impétuosité inestimable et de telle chaleur que tout y brûle”. Il ajoute : “plus bas [est] le bain des goutteux dans lequel tous les infectés de quelque maladie que ce soit, de lèpre ou de vérole, s’y mettent indifféremment, tous ceux auxquels on ne permet d’entrer en Grand Bain”. Jean le Bon précise les conditions du bain : “l’homme y entre avec des brayes, la femme avec sa chemise d’assez grosse toile... on se baigne pesle mesle, tous ensemble d’alégresse joyeuse. Les uns chantent, les autres jouent d’instruments ; les autres y mangent, autres y dorment, autres y dansent de manière que la compagnie ne s’y ennuie ni jamais n’y trouve le temps long”²².

Cette promiscuité s’est poursuivie pendant des siècles. Dom Calmet, en 1748, après l’avoir décrite, propose que l’on sépare les hommes et les femmes, ou que douches et étuves soient réservées alternativement à l’un et l’autre sexe³. En fait, la garde assurée par des Allemands recrutés par le Duc veillait à l’application stricte des règlements, le contrevenant était appréhendé dans le bain même par quatre hommes qui, tenant chacun un membre, l’étendaient sur un chevalet, pendant qu’un cinquième “le maître de briche” le frappait sur le dos, les épaules et les cuisses ; pour finir, on le culbutait dans le bain”. La briche était un gourdin se terminant par trois brins ou plus.

Cette ambiance très particulière ne peut faire oublier que l’eau du Grand Bain n’est pas d’une pureté parfaite. Les baigneurs peuvent se décrasser à leur aise “on n’hésite pas à gratter les écailles de sa peau, on tousse, on expectore et on se mouche sans façon”. De plus, il est normal d’amener dans le Grand Bain les chevaux aux membres raides. La saignée et les ventouses scarifiées pratiquées sur place souillent de sang les eaux du Grand Bain. Certes, celui ci est vaste, le débit de la source d’eau chaude est important et il s’y ajoute celui de l’eau de



225

La punition de la Briche au XVI^e siècle (d'après une estampe de la bibliothèque de l'Arsenal)

refroidissement amenée de la montagne... Mais certaines personnes délicates supportent difficilement cette eau souillée et les mauvaises odeurs corporelles que dissimule mal l'usage des parfums.

Un savant allemand nommé Liebhardt, venu à Plombières en 1540 pour soigner les séquelles d'une fracture de cuisse, a donné une description fort pittoresque des baigneurs "tout alentour du bassin est adossée la foule où se confondent les dignités, les conditions, le sexe et l'âge. Ces gens s'appuient sur des fourches, se mettent dans l'eau jusqu'au menton ou bien marchent à l'aventure à travers le lac en s'aidant de bâtons fourchus pour soutenir le poids de leur corps et guider leur pas chancelant, beaucoup nagent au milieu de la piscine, d'autres restés debout n'ont de l'eau que jusqu'à la ceinture et d'autres plongent parfois jusqu'au fond du bassin... Dans la foule que rassemble cette piscine, l'un pousse des cris, un autre chante, un troisième rit joyeusement, celui ci parle à demi voix... puis, c'est un autre qui célèbre les eaux, raconte combien rapide a été le temps de sa guérison et montre sa main ou son pied rendus à la santé, tandis

curistes célèbres à Plombières....

qu'un malheureux que les bains n'ont pas soulagé maudit durement les eaux qui n'en peuvent mais... Voici plus loin qu'on apporte des aliments ou de la boisson à ceux qui l'ont demandé”⁴.

La piscine est vidée tous les 3 jours, ou chaque semaine. Les bains de l'après midi sont suivis d'un passage à l'étuve où entrent plusieurs malades. “On y est là, l'un sur l'autre, vêtus seulement d'une serviette pour la bienséance, dans un espace de 10 à 12 pieds”. Chacun doit transpirer abondamment durant 15 à 30 minutes “selon qu'on peut supporter”. La douche est reçue par chaque malade qu'un domestique rhabille ensuite et ramène dans son lit.

CHAPITRE XXVIII

Indécence dans la manière de prendre les Bains & l'Etuve, & de recevoir la Douge à Plombières

Il est vrai qu'à Plombières on se baigne indistinctement, hommes, femmes, filles, hommes de guerre, Prêtres, Religieux & Religieuses dans le même Bain ; qu'on fué dans la même Etuve, qu'on y prend la Douge la chair nue, qu'on est assis dans les Bains l'un auprès de l'autre, & que dans l'Etuve on est pour ainsi dire, l'un sur l'autre sans lumière, presque nus, dans un espace de dix ou douze pieds. Bien des gens y trouvent beaucoup d'indécence. Il est vrai que comme tout cela se fait à la vue de tous les Baigneurs s'il arrivait la moindre légèreté ou la moindre liberté, tout le monde crierait ou hueroit & on chafferoit le coupable. On a beau dire qu'on n'y remarque point d'abus, & que tout s'y passe avec beaucoup de modestie & de hienséance ; je le veux : mais il seroit si aisé, en prenant les précautions que nous venons de marquer, de corriger, non les abus, supposé qu'il n'y en ait point, mais l'indécence qui est très sensible.

Observations de Dom Calmet sur l'indécence à Plombières

La saison est ouverte solennellement au début de mai. Malgré des conditions d'hébergement fort médiocres, les Allemands viennent nombreux et parfois de très loin se baigner à Plombières pour traiter des douleurs ostéoarticulaires, une lithiasse urinaire, des affections cutanées et bien d'autres maladies. Les malades séjournent 12 à 15 jours ; avant d'arriver, ils ont pris soin de suivre un régime léger, d'avoir été saignés et de s'être purgés, afin que les eaux aient un meilleur effet. Il est recommandé de ne pas se baigner durant la canicule et de refaire une deuxième cure en fin d'été.

Ce sont ces conditions que connaît Montaigne lorsqu'il arriva le 7 septembre 1580 à Plombières. “Ce lieu... assis dans une fondrière entre plusieurs collines hautes qu'il serre de tous côtés”. Il se baigne un jour sur deux seulement, mais attache grande valeur à absorber neuf verres au moins chaque matin d'une eau

si chaude qu'il est “constraint de la remuer d'un verre à l'autre”, nous précise le secrétaire. Après 11 jours seulement, il “rendit deux petites pierres qui étaient dedans la vessie, et depuis parfois du sable”¹.

En 1590, un incendie ravagea le Ban du Moulin, partie de Plombières sous l'autorité du Duc, dont la population avait diminué de 30 % en raison d'une maladie mal identifiée ayant sévi les deux années précédentes. Sur 89 maisons, 7 seulement échappèrent aux flammes. La reconstruction aidée par Charles II fut menée rapidement.

Charles III n'a pas pu rencontrer Montaigne à Plombières, puisqu'il y alla pour la première fois en 1594. Auparavant, dès 1590, il soignait ses coliques néphrétiques avec de l'eau de Spa qu'on lui apportait à Nancy. Il fit souvent des cures à Plombières, parfois sept fois dans la même année, tout en fréquentant encore Spa. En 1602, le Duc est accompagné de sa belle fille Catherine de Bourbon, la sœur de Henri IV. À l'occasion de ces passages successifs du duc, quelques améliorations sont apportées à la station, on nettoie le château, et surtout on construit ou on améliore des galeries couvertes permettant d'accéder aux bains. Charles III, n'ayant peut être pas trouvé une amélioration suffisante à la suite de ses cures à Spa et à Plombières, va jusqu'à Bussang dont la source thermale relativement récente est très peu fréquentée.

Jusqu'au XVI^e siècle, les bains sont l'élément essentiel de la cure : “les eaux chaudes humectent et réchauffent ce qui est froid, ramollissent les nerfs, guérissent les stunes, sont admirables aux coliques et maux de vessie et aident grandement à la génération... elles chassent le sable de la gravelle, rectifient le foie et guérissent la jaunisse”. En résumé, elles sont pour Bertelmin absolument miraculeuses. Ce médecin insiste sur la nécessité de boire abondamment, et prétend être le premier à recommander ce mode de traitement.

En 1610, Henri II, qui ingurgite une grande quantité d'eau thermale à domicile pour soigner ses crises de goutte et de coliques néphrétiques, finit par se rendre à Plombières, sous la contrainte de son médecin. Il y fera 32 cures en 14 ans, et il complétera parfois ses cures par des bains dans des chaudrons d'eau amenée de Plombières. Le duc devient tellement dolent qu'on doit lui fabriquer un lit moelleux tapissé de velours pour se rendre à la cité thermale.

Édit du Duc Lorraine (extraits) affiché en allemand et en français à l'entrée du grand bain (XVI^e siècle)

“Inhibition est faict, à toutes personnes, de quelle qualité, condition, région et province qu'elles soyent, de se provoquer de propos injurieux et tendans à querelle, porter armes ès dits beings, donner desmenty, ny mettre les mains aux

armes, à peine d'être punys griefment, comme infracteurs de sauvegarde, rebelles et désobéissans à Son Altesse.

“Aussi à toutes filles prostituéez ou impudiques d'entrer aux dits beings, ni d'en approcher de cinq cents pas, à peine du foët. Et sur les hostes qui les auront reçues ou recéléez, d'emprisonnement de leurs personnes et d'amendes arbitraires.

“Soubs mesmes peines est défendu à tous user envers les dames, damoiselles et autres fames ou filles, estans aux dits beings, d'aucuns propos lascifs ou impudiques, faire aucuns attouchements déshonnestes, entrer ni sortir des dits beings irrévérement contre l'honnêteté publique”.

Quoique, au début de son règne ses médecins aient conseillé à Charles IV “incommode d'un grand mal de cour” d'aller boire les eaux à Plombières, il n'y fit pas de nombreuses cures. Par contre, après de brefs séjours, il en fit sa résidence pour quelques mois en 1664, après son entrée triomphale dans sa capitale, le palais de Nancy délabré par la guerre ne pouvant le recevoir.

228



Baigneuse allemande sortant du bain de
Plombières au XVI^e siècle
(revue lorraine illustrée, 1910, p. 68)

Plombières au XVIII^e siècle

La Guerre de Trente Ans avait gravement endommagé la station thermale. Les bains avaient été saccagés, les hôtels étaient en ruine. En 1660, une inondation fit de gros dégâts, et le 12 mai 1682 un tremblement de terre vintachever de ruiner la cité.

Le duc Léopold, arrivant dans ses États, prend une part importante à la restauration des thermes. Nicolas de Rouveroy (1660-1719), qui avait fait un sérieux état des lieux, dirige les travaux. À l'entrée nord du Grand Bain, deux colonnes soutiennent une porte de fer portant les armes de Léopold et d'Elisabeth-Charlotte. Dans le bassin, on fixe des barres pour que les baigneurs se déplacent plus facilement, mais la galerie qui entoure le Grand Bain reste étroite et malcommode pour se déshabiller avant d'entrer dans l'eau. Les chambres à louer sont peu nombreuses et modestes, occupées souvent par plusieurs personnes ou séparées par une tapisserie de la chambre voisine. Madame du Chatelet s'en plaint amèrement : "on est logé à 50 dans une maison, j'ai un fermier général qui couche à côté de moi, nous sommes séparés par une tapisserie".

Les travaux menés par Léopold redonnent un certain lustre à Plombières où des personnages célèbres viennent en cure, tel le roi d'Angleterre George II et sa mère, ou le duc de St Simon qui y vient avec son médecin prendre les eaux à trois reprises. En 1734, à la suite de la publication des Lettres philosophiques, Voltaire fuit Paris précipitamment et trouve les eaux de Plombières nécessaires à sa santé. Il y revient ensuite à plusieurs reprises, tout en affirmant qu'il ne croit guère à leurs vertus thérapeutiques.

Stanislas visite Plombières en septembre 1737, peu après son arrivée en Lorraine. Il désire poursuivre l'œuvre de Léopold et d'Elisabeth Charlotte. Il achète des maisons voisines de l'hôpital pour agrandir celui ci et "construire un beau bâtiment, dans lequel il y a plusieurs salles vastes et commodes... Ce prince y fonde 24 lits... On y reçoit les malades, les blessés et les estropiés". Une rente permet aux malades pauvres d'effectuer des cures. En 1748, Stanislas rend visite à Madame de Boufflers venue faire sa saison. Il ordonne qu'on répare les étuves et que les routes soient améliorées.

Le grand événement pour la station et pour Stanislas lui même est l'arrivée de Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, au cours de l'été 1761. Le roi de Pologne vient voir ses petites filles à trois reprises, "logeant chaque fois à l'hôtel des Deux Saumons qu'avait habité Voltaire et Madame du Chatelet⁵. L'été suivant, Stanislas a la joie d'accueillir à nouveau ses petites filles. Ces deux séjours entraînent une amélioration considérable de la station.

Malheureusement, le 25 juillet 1770, à la suite d'un orage, un torrent furieux et une inondation submergent la ville : les ponts sont emportés, un tiers des maisons détruites et les bains grandement endommagés. En souvenir de son beau père, Louis XV accorde à la ville 3 ans d'exemption d'impôts et 100 000 écus... à prélever sur le budget de la Province !

Ce désastre et un grave incendie survenu trois ans plus tard ne ruinèrent pas

complètement la station dont les mérites furent chantés en 1788 par une série de “Lettres vôgiennes”⁶ publiées par un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. Véritable ouvrage de propagande pour “rend(re) un grand service aux personnes affligées de tous les pays”, il est dédicacé à Madame Necker, en espérant que “votre illustre nom serve à répandre dans le monde l’annonce de l’efficacité des eaux minérales de Plombières”. Il est impossible dans le cadre de ce numéro de continuer à évoquer les célèbres curistes qui, depuis la Révolution, se sont succédés à Plombières. Plusieurs auteurs ont fouillé les archives et rappelé de façon détaillée les grandes heures de la station thermale. Parmi ces chercheurs, on ne peut oublier l’archiviste Jean Kastener⁷ dont Pierre Marot célébra les grands mérites en présentant son ultime article consacré à Napoléon III et à l’Entrevue de Plombières.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Fiel Paul. Montaigne à Plombières. *Le Pays lorrain* 1927;19:97.
2. Le Bon Jean. *Abrégé de la propriété des bains de Plombières*. 1576
3. Calmet dom Augustin. *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Luxeuil et de Bains*. 1 vol, 19x12 cm, Nancy 1748, Leseur, cd (314 p., annexe et planches).
4. Haumonté JD. *Plombières ancien et moderne* 1 vol, 498 p., Paris 1905 Champion édit. En annexe figurent le poème de Camerarius (1540) en latin, et un autre en allemand, daté de 1576, avec leurs traductions en français. Camerarius, de son vrai nom Joachim Liebhardt, né à Bamberg en 1500 mort en 1574 à Leipzig où il était professeur à l’université, avait travaillé en 1530 à la préparation et à la rédaction de la célèbre Apologie de la confession d’Augsbourg.
5. Fiel Paul. Les Bourbons à Plombières, *Le Pays lorrain* 1926;18:289-302.
6. Tailly dom Pierre. *Lettres vôgiennes* 1 vol, 16 x 10 cm, 254 p., JF Bassompierre ed. Liège 1789.
7. Kastener Jean. Napoléon III à Plombières. *Le Pays lorrain* 1966;47:103-119. Cet auteur a publié entre 1933 et 1936 cinq articles sur les Bonaparte à Plombières.

Les villes d'eaux et la Révolution

FERNAND ENGERAND

La saison de 1789 s'annonçait des plus brillantes à Néris¹ : on y comptait plus de 220 étrangers dont beaucoup de marque. Mme de Clermont-Tonnerre, femme du président de l'Assemblée nationale, et M. Dupoux, ministre du roi en Pologne, chaque dimanche, donnaient bal ou fête ; des seigneurs aimables conviaient à de fréquents repas les honnêtes gens de Montluçon.

Malgré cette clientèle aristocratique, les idées nouvelles étaient accueillies avec sympathie, et personne ne s'offusquait qu'aux processions, prêtres et religieux portassent la cocarde tricolore, qui à leur coqueluchon, qui à leur bonnet Carré. Tout allait pour le mieux dans le meilleur et le plus gai des mondes !

Le 30 juillet, à 2 heures du matin, le tocsin réveille les tranquilles baigneurs, et la clamour : Aux armes ! retentit de toutes parts. Tous se s'armer de fusils, de broches, de dards, de faulx et de courir à la place publique. Là, le bon curé Renaud leur apprend qu'il vient d'être averti que des brigands, qui ont brûlé Guéret, s'approchent de Montluçon et qu'il reste à chacun à défendre son foyer et son ménage menacés. Deux-cent-soixante hommes armés vont entendre la messe et, tambour battant, se rendent à Montluçon où les bandits n'ont point encore paru ; à dix heures, ceux de Montluçon, peu soucieux de nourrir tant de bouches, renvoient ces volontaires à Néris ; ce n'était qu'une fausse alerte !

À midi et demi, chaque baigneur commençait de se remettre d'une alarme aussi chaude ; trois cavaliers accourent, bride abattue : les brigands approchent ! Tocsin, tambour, branle-bas, cris des femmes qui emportent leurs enfants et leurs meubles dans les vignes et le creux des rochers. Tous se réarment ; un baigneur, M. de l'Astic, lieutenant-général des armées du roi, prend le commandement de la troupe, requiert à Montluçon du plomb et de la poudre et fait poster ses hommes par pelotons sur les différentes avenues de Néris.

La nuit approche. On rentre les postes pour former un seul corps de garde, auquel M. de l'Astic offre un souper de 60 livres ; puis on éprouve le besoin de faire parler la poudre ; des fusillades nourries ne cessent de crépiter, qui montent au paroxysme l'affolement de la population.

Et les brigands ne viennent point !

Le lendemain seulement, on apprend que ces prétextes brigands n'ont jamais existé que dans l'imagination de quelques trembleurs. À la suite de ces alertes,

des femmes en couches ont péri, des enfants cachés et oubliés ont été trouvés morts quelques jours après ; beaucoup d'argent et de meubles ont été volés. Tous les baigneurs s'empressèrent de quitter les auberges et les bains de Néris sont désertés.

Cet épisode montre combien il était difficile à la villégiature de s'accommoder du régime révolutionnaire, des troubles et horreurs qui l'accompagnèrent. La Révolution ne supprima point les villes d'eaux, mais elle arriva en fait et très promptement à les ruiner. En contraignant les aristocrates à chercher un asile à l'étranger, elle leur ôtait leur belle clientèle qu'un décret de l'Assemblée Nationale du 20 août 1782 remplaçait par les seuls militaires invalides ; en déclarant les biens du clergé “biens nationaux”, elle confisquait les maisons de réunions qui, souvent, appartenaient aux religieux, et annulait tous les amusements qu'on venait d'ordinaire chercher dans ces endroits. Et cependant la Révolution n'entendait pas se désintéresser d'une telle question ; elle s'occupa seulement de modifier le caractère et la clientèle des villes d'eaux.

L'odieuse monarchie ne s'était occupée des sources minérales et de celles “chauffées des mains de la nature” que dans des vues égoïstes et aristocratiques, pour remédier “aux rhumatismes des courtisans, aux vapeurs des grandes dames, aux indigestions des prélats” ; elle n'avait rien élevé dans ces localités privilégiées qui suscitaient une idée supérieure, pas un établissement durable, nul édifice intéressant, “tant les lieux où ces sources sont situées paraissaient effroyables à des ministres de toilette, à d'anciens généraux de la plaine des Sablons”².

“Plus voisins de la nature, les républicains ont d'autres yeux pour la voir, d'autres lumières pour la deviner, d'autres forces pour la soumettre”.

Aussi, en 1795, le Comité de Salut Public donnait-il mission à l'ingénieur des ponts et chaussées Lomet de rechercher quels travaux devraient être entrepris pour faire bénéficier les défenseurs de la République du secours des sources des Pyrénées et utiliser ces eaux salutaires au profit des citoyens peu fortunés et de l'humanité souffrante. Le délégué patriote, à son arrivée, recula d'horreur devant ces sources qui avaient “le dégoûtant d'un remède” et les établissements gothiques qui y déparaient la nature. “Ce sont partout, s'écrie-t-il, des cloaques obscurs, malpropres, infects, administrés par l'ignorance et régis par la cupidité ; ce sont des bains loués par des particuliers, qui n'ont pas su sortir des étroites combinaisons de la parcimonie... Une misérable contribution qui n'est à charge qu'aux indigènes, ouvre la porte d'un bain que n'ouvrent ni les ulcères d'un pauvre, ni les sollicitations d'une malheureuse famille qui apporte son chef impotent... O ma patrie ! tu ne le souffriras plus !”. Lomet se mit à l'œuvre avec conviction. Et d'abord, il faut modifier certaines appellations aristocrates ; déjà

131249

MÉMOIRE
SUR
LES EAUX MINÉRALES
ET
LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX
DES PYRÉNÉES,

COMPRENANT la recherche des moyens les plus propres à recueillir et conserver les SOURCES MINÉRALES, et la description des Monumens à élever, pour utiliser ces Eaux salutaires à la guérison des Blessures des Défenseurs de la République.

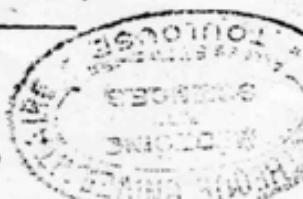
233

PUBLIÉ PAR ORDRE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

*par LOMET, ingénieur des ponts et chaussées,
Professeur à l'École Polytechnique.*

A PARIS,

chez R. VATAZ, imprimeur du comité de Salut Public.



Bourbon-Lancy a pris le nom de Bellevue-les-Bains, Bourbon-l'Archambault de Burges-les-Bains, Fort-Monaco de Fort d'Hercule³. Désormais à Barèges, le bain de la Chapelle s'appellera bain de la Grotte ; celui de l'Entrée, bain de l'Égalité ; les sources la Royale et le Tambour seront renommées bains de la Montagne et de la Fraternité : les douches seront républicaines, nationales et de la Montagne..., ou ne seront pas !

villes d'eau et Révolution....

Des dénominations mystiques ne conviennent pas à des établissements civils, donc les bains du Sauveur seront débaptisés et qualifiés bains du Luz, du nom de la commune dont ils dépendent. Tout ce qui rappelle les tyrans doit être impitoyablement proscriit ; à Bagnères, plus de sources de la Reine et du Dauphin, mais des sources de la Montagne et des Sans Culottes !

Cette opération terminée “les hommes libres embelliront de leurs travaux la nature que les tyrans oppriment comme leurs esclaves” ; on dotera les stations balnéaires d’édifices rappelant “l’auguste caractère des événements et la dignité de leur objet”, et dont l’effet ne résultera point “de vains ornemens indignes de la sévérité républicaine” !

“Il faut là des monumens d’une composition simple, naïve, mais commode et convenablement appropriée à leur usage ; il faut que leur disposition soit savante et leur construction indestructible. Il faut enfin que leur style soit pur comme l’intention qui les indique, et qu’ils aient le caractère de grandeur qu’inspire le gouvernement qui les ordonne. Puissent-ils être dignes de la sollicitude d’un grand peuple sur les blessures des défenseurs de sa liberté et attester à jamais jusque dans ces contrées si reculées si sauvages, combien les Français surent conserver de sensibilité pour les hommes et, d’amour pour les arts, aux époques les plus orageuses de la révolution qui affermissait la République”.

234

Car ces malades intéressants formeront maintenant la clientèle des villes d’eaux, dont le seul office sera de secourir leurs infirmités ; pour eux la nation aura toutes les prévenances, et, dérogeant à ses principes d’austérité, la République demandera aux Orientaux des conseils sur l’art saluaire de charmer les sens du malade : fleurs, musique, parfums, égaieront dorénavant la triste médecine.

Ces hôpitaux balnéaires, ces hospices casinos, seront pourvus de séduisants bosquets qui, au rebours de ceux de la monarchie, “où se cachaient l’intrigue, la dépravation et les remords, seront l’asyle du brave qui rêve à ses honorables combats, du citoyen qui médite des actions vertueuses, du malade qui renait comme leur feuillage.

Si nous avons ce bosquet à planter, nous le voulons orner de tout ce que la nature tolère de végétaux agréables. Il faut que l’on apporte de la montagne les viornes, le sorbier des oiseaux, ces chèvrefeuilles si variés, le rosier des Alpes, sans épines, comme la vertu... Il faut que le défenseur de la patrie la reconnaisse partout à ses tendres soins et repose ses membres endoloris sous des ombrages plus rians que ceux où nos oppresseurs allaient se délasser du soin de faire de la misère du peuple”.

Les enfants de la République ne pourraient pas ne pas se guérir rapidement dans un séjour aussi enchanteur ; redevenus ingambes, les malades quitteront prompt-

tement leurs béquilles ; alors permettra-t-on ce spectacle immoral et incivil de les laisser s'éloigner de ces lieux bienfaisants sans un remerciement à la Nation qui aura guéri leurs blessures et restauré une santé compromise à son service ? Non, pensa Lomet, et, sacrifiant à ce sentiment de religiosité qui marque tant d'actes et d'idées révolutionnaires, il imagina de construire, dans chaque ville d'eaux, un monument spécial pour recueillir les "béquilles respectables" des malades réconfortés, et "où la patrie puisse être remerciée par l'enfant de ses soins".

La page curieuse vaut d'être transcrise où l'auteur prévoit et réglemente dans ses détails les plus menus et le plus surprenants, cette patriotique cérémonie :

"Qu'un édifice simple, mais gracieux et solide, soit consacré à ce bel usage. Nous le placerions hors de l'enceinte des établissements thermaux, sur une éminence où, vu de partout, il serait le but de l'espérance et des vœux. Le sentier qui s'y éléveroit indiqueroit par un peu de roideur, la force qu'a acquis le blessé qui y porte son offrande. Il seroit conduit solennellement aux monuments par les officiers de santé, qui viendroient y rendre un défenseur à la patrie ; et les officiers municipaux, environnés de militaires armés, recevroient, en son nom, ce soldat de la liberté, sauvé des coups mal assurés de ses ennemis.

Sur le fronton du temple, on liroit cette inscription : À la Patrie secourable ; au pourtour extérieur seroient gravés les noms des principaux combats qui ont décidé les succès de nos troupes victorieuses ; au dedans les honorables béquilles seroient suspendues à des rubans tricolores ; on y inscriroit le nom et la patrie de celui qu'elles ont supporté et l'action où il a reçu sa blessure ; il seroit ensuite rendu à ses compagnons d'armes qui le reconduiroient en triomphe.

Quel monument de la piété publique ! Et quel spectacle pour la postérité !"

Conception spartiate : la République connaissait les villes d'eaux comme lieux de traitement, elle les abolissait comme endroits de plaisir. La vertu et l'ennui, ou la mort !

La toilette des dames devait y être décente, et, même sous le Directoire, les collets des plus montés.

"Nous ne saurions trop engager nos Athéniennes modernes, écrit en 1739, un nommé Caucanas, à renoncer enfin à ces costumes incomplets et révélateurs qui, en cessant de confier leur triomphe au pouvoir d'une imagination active et voyageuse, exposent leur santé et laissent à peine entre leurs charmes, nos regards et le froid, quelques vêtemens légers et presque diaphanes"⁴.

Plus de jeux, plus de danses, plus de fleurette ; la République protégera contre eux-mêmes ces jeunes inconsidérés "qui poursuivent avec ardeur la dangereuse

Florilège thermal

carrière des intrigues galantes et ne voient pas que sur un tel théâtre, ils doublent de vitesse pour arriver à une vieillesse anticipée”⁵...

La Révolution fera des villes d'eaux des asiles de sainteté et de vertu ; et, désormais, ce ne sera qu'à des patriotes immaculés que sera donnée cette place de concierge des établissements thermaux “accordée autrefois à l'intrigue et à l'opulence”⁶...

Ces nobles sentiments eurent un résultat très significatif ; ils ruinèrent les villes d'eaux qui perdirent, leur clientèle quand elles perdirent leurs amusements.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Histoire de l'alerte de 1789* par le curé Renaud rapportée par le docteur Forichon, *Monuments de l'antique Néris* (1866).
2. Lomet. *Mémoire sur les eaux minérales et les monuments thermaux des Pyrénées (an III)*. À moins d'indications contraires, les citations de ce chapitre sont prises de ce curieux ouvrage,
3. Dauban. *Paris en 1794*, p. 24.
4. Caucanas, *Traité analytique et pratique sur les eaux minérales de Sylvanès et de Camérès*.
5. *ibid.*
6. Archives nationales F 8145. Lettre au ministère de l'Intérieur (messidor an VI) relative à Aix-les-Bains.

Ce que Luchon doit à l'Intendant d'Étigny

B DE GORCE

Pompée ayant soumis l'Espagne, les légions romaines se fixèrent dans la haute vallée de la Garonne dont *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui Saint-Bertrand-de-Comminges, devint la capitale.

Les "thermes onésiens" furent construits sous l'édilité de Tibère Claude en 728 de l'ère de Rome, c'est-à-dire 24 ans avant Jésus-Christ. Les thermes très fréquentés jouirent d'une grande renommée puisque l'historiographe Strabon parle de *Balneum lixonense post neapolitense premium* (Les bains de Luchon sont les premiers après ceux de Naples). Ces thermes romains se trouvaient bâtis au point précis où s'élèvent les thermes actuels, à quelques 400 mètres des habitations. Ils comprenaient plusieurs piscines, un *vaporarium* ou salle d'étuve permettant des bains de vapeurs fort bien décrits par Vitruve : "voûte en corbeille supportée de colonnettes et percée de trous nombreux au-dessous de laquelle circulait une eau très chaude. Les malades nus, sur la partie supérieure de la voûte, bénéficiaient des vapeurs émises par cette eau". Vers le cinquième siècle, sous les coups des vandales "qui couvrirent de décombres tout le pays depuis l'Auvergne jusqu'aux Pyrénées" selon Sidonie Apollinaire les *onesium thermæ* devinrent ruines.

Pendant douze siècles, bien que le nom de ces thermes figurent sur les cartes et dans les écrits, les bains en ruines laissaient couler les eaux à l'abandon dans les champs, répandant leurs vapeurs blanchâtres et leur odeur sulfureuse.

En 1667 Mr. de Froidour vint à Luchon pour réformer les forêts de la couronne de France. Il nous a laissé une description peu flatteuse des bains de cette époque : "Il y a à Bagnères une fontaine extrêmement chaude en laquelle on se baigne ; il y a une espèce de grotte que l'on tient fermée où est la fontaine, et il y fait une telle chaleur que lorsqu'on rentre l'on s'imagine être dans une fournaise, et sans se mettre à l'eau, il ne faut qu'y demeurer un moment pour suer ... De cette petite grotte, l'eau descend immédiatement au-dessous de la porte dans un bain de six pieds en carré, accommodé avec des planches, et sur lesquelles on peut s'asseoir...". Sur plusieurs pages Monsieur de Froidour nous fait une description précise des thermes, si on peut appeler cela thermes, avec les sources, les bains, et, ce qui est supposé être l'hôpital qui reçoit les indigents.

En 1754 Jacques Barrau, issu d'une famille luchonnaise receveur et syndic des biens patrimoniaux de la ville et de la communauté de Bagnères-de-Luchon,

s'intéressa aux thermes de la ville. Maître en chirurgie, il fut nommé gérant des Bains. Convaincu de l'action thérapeutique favorable des eaux, il enregistra avec soins les observations cliniques des résultats des cures. Il fit capter et utilisa les sources abandonnées, eaux de même nature qui ne différaient que par leur température. Il aménagea également la piscine commune en la couvrant d'un toit la protégeant des intempéries, et en faisant construire plusieurs "auges" qui, si elles ne ressemblaient que d'assez loin à des baignoires, elles permettaient ainsi de substituer à l'image des bains communs, une pratique individuelle.

Jacques Barrau eut l'idée d'intéresser au développement de ces thermes l'Intendant de la Généralité de Gascogne, Béarn et Navarre : Antoine Megret de Serigny baron d'Étigny. Né à Paris en 1720, il était conseiller au Parlement de Paris et maître des requêtes lorsqu'il fut choisi en 1751 pour succéder à son frère et occuper la charge d'Intendant des Généralités d'Auch et de Pau.

Jacques Barrau adressa à d'Étigny plusieurs lettres lui faisant part de ses convictions et ses espérances sur la qualité des eaux et leurs bienfaits thérapeutiques. Il lui communiqua le fruit de ses observations cliniques mettant en évidence les résultats des cures obtenues.

À la même époque les travaux d'Antoine de Bordeu et surtout de Théophile de Bordeu, surintendant des eaux d'Aquitaine, avaient appelé l'attention du monde médical sur les eaux de Barèges et leur bienfait, et, en général sur les stations thermales pyrénéennes !

L'Intendant d'Étigny vint à Luchon pour la première fois en 1759. Tout d'abord il fit réaménager une route pour accéder de la plaine vers la station. Le tracé de la route existait ; il suivait l'ancienne voie romaine de *Lugdunum Convenarum* aux thermes onésiens. Elle devait être prolongée de Luchon à Bagnères-de-Bigorre par les cols de Peyresourde et d'Aspin, afin de mettre ces deux stations thermales en communication directe. Une liaison directe était nécessaire entre les bains, et le bourg bâti autour de l'église. D'Étigny la conçut comme une allée majestueuse. Elle fut réalisée en 1762 au prix de nombreuses difficultés. Il fallut tout d'abord niveler le terrain après en avoir exproprié les possédants, laissant à la ville de Bagnères-de-Luchon le soin de régler le montant des indemnités. Pour ce préjudice à leurs intérêts privés ce projet rencontra une forte hostilité des habitants : "Pour ce méfait il manqua d'être lapidé, il fallut faire venir une compagnie de dragons pour forcer les Luchonnais à souffrir la prospérité de leurs pays ; ils ne le lapidèrent pas mais arrachèrent les arbres." Tel nous le rapporte Hippolyte-Adolphe Taine dans son *Voyage aux Pyrénées*. Ce n'est que bien plus tard que les Luchonnais, enfin reconnaissants, donnèrent à cette belle avenue bordée de quatre rangées de tilleuls le nom de d'Étigny.



Luchon, lithographie de Ciceri, vers 1860. Jardins et promenades devant les thermes (à gauche).
Quatre rangées d'arbres marquent le tracé des allées d'Étigny.

À côté de ces réformes d'urbanisme, d'Étigny organisa le service médical de la station : en application d'un édit royal signé par Henri IV en 1561, il fit nommé par le Roi un "chirurgien major des eaux et de l'hospital de Bagnères-de-Luchon" en la personne de Campardon, chirurgien, de Masseube. Jean de Barrié, de Saint-Béat fut attaché comme médecin. Campmartin apothicaire, venu de Saint-Girons, fut chargé de fournir les médicaments aux pauvres fréquentant Luchon. La mission de Campardon fut d'établir un mémoire sur les améliorations les plus urgentes à apporter dans le régime balnéaire "pour le plus grand bien des malades".

Il fallait pour "lancer" Luchon et ses eaux un évènement mondain : la fortune de Barèges ne tenait-elle, au départ, en la venue du duc de Maine accompagné de Mme de Maintenon et celle de Bagnères-de-Bigorre par la cure de la princesse des Ursins. C'est le duc de Richelieu, Maréchal de France qui, avec sa cure en 1763, lança Luchon.

Arnaud de Plessis, duc de Richelieu, était né à Paris en 1696. Petit-neveu du cardinal, Richelieu avait connu d'importants succès de gloire et de cœur. Son inclination pour les conquêtes féminines et ses fredaines lui valut un internement à la Bastille. Son ardeur au combat avait fait de lui un des plus brillants capitaines de son temps. Après avoir été l'aide de camp du Maréchal de Villars, il avait contribué grandement à la victoire de Fontenoy. Il fut nommé ambassadeur de France à Vienne par la faveur de la marquise de Brie, alors maîtresse du duc de

Bourbon. Il réussit pleinement dans la diplomatie et ses aventures amoureuses dépassèrent les frontières et devinrent légendaires. Ayant repris le métier des armes et vaincu Anglais et Autrichiens il reçut le bâton de Maréchal de France. Nommé Gouverneur de Guyenne et de Gascogne, il était plus souvent à la cour du roi qu'à Bordeaux. Compagnon de débauche du duc d'Orléans dont la réputation n'était plus à faire, Richelieu usait et abusait de toutes les bonnes choses de la terre, ce qui lui valut quelques inconvénients de santé résultant de ses "aimables délassements". Souffrant de la goutte, ce mal aristocratique, l'Intendant d'Étigny s'employa à le convaincre de venir se soigner à Luchon. Ne lui avait-il pas fait parvenir une copie du mémoire de Campardon que le duc avait fait publier avec l'assentiment de Senac, premier médecin du Roi, ce qui du reste avait excité la jalouse de Bordeu, chirurgien major des eaux et de l'hôpital de Barèges.

Le Maréchal prit les eaux à Luchon durant un mois, du 19 septembre au 21 octobre 1763. Les résultats de la cure furent excellents, meilleurs que ceux de sa cure précédente à Barèges en 1762, d'après ce qu'il en dit à la cour à Versailles. C'était bien là ce que l'on attendait de lui ! Aussi le 11 février 1764 Voltaire lui écrivait-il : "Si jamais vous revenez à Bagnères-de-Luchon, je me ferai donné un ordre signé de Tronchin (le médecin du roi Frédéric de Prusse) pour aller vous y faire ma cour". Il n'en fallait pas d'avantage : les Bains de Bagnères-de-Luchon étaient "lancés". À la cour on ne parla plus que de cette bourgade pyrénéenne dont les sources accomplissaient des miracles.

L'intendant d'Étigny sut exploiter la protection bienveillante accordée par le Maréchal de Richelieu suite aux résultats quasi-miraculeux de sa cure. Une certaine publicité fut faite autour du mémoire produit par Campardon et des résultats cliniques obtenus par les eaux de Bagnères-de-Luchon.

Parallèlement d'Étigny décida-t-il d'agrandir les édifices de l'hôpital. Il en fit dresser un plan par les ingénieurs de la province. Sur son avis, il fit rendre en 1763 un arrêt du Conseil d'État par lequel le Roi autorisait les consuls de Bagnères-de-Luchon de lever pendant 12 ans un impôt, à titre d'octroi, d'un sol par pot de vin entrant dans la ville. En même temps, il les autorisait à emprunter jusqu'à concurrence de 24 000 livres, estimation du coût de la construction des Bains.

Le succès que remportaient les Thermes amena les propriétaires des terrains voisins des sources à procéder eux-mêmes à des fouilles, ce qui entraîna des perturbations dans leur débit, préjudiciable au bon approvisionnement des thermes en eaux. D'Étigny obtint pour la communauté de Bagnères-de-Luchon un arrêt du Conseil d'État exigeant l'arrêt de ces fouilles faute de quoi les propriétaires seraient tenus de céder à la ville leur terrain. Ce fut en vertu de cet arrêt que plus tard Luchon devint propriétaire de la totalité des sources thermales.

Profitant de ses bonnes grâces auprès du Duc de Richelieu, d'Étigny demanda à celui-ci de faire procéder à l'analyse chimique des eaux de Bagnères-de-Luchon, cette étude complétant ainsi le mémoire de Campardon. En 1766 mission fut donnée à Bayen de procéder à l'analyse des eaux pendant que Richard de Hautersciesck s'occupait des fouilles. Ce travail commun fut consigné dans un mémoire. Parmentier qui succéda à Bayen comme pharmacien-inspecteur des armées, apprécia fort ce mémoire puisque dans l'éloge de P. Bayen lu le 22 floréal de l'an IV, à la Société de médecine de Paris il disait : "L'analyse des eaux de Bagnères-de-Luchon est l'ouvrage le plus complet qu'on puisse citer en ce genre ; le philosophe, le naturaliste, le chimiste y puissent de nouvelles lumières, les antiquaires eux-mêmes y trouveront des monuments pour l'histoire". Car durant les fouilles, de nombreux vestiges romains furent découverts ce qui du reste, servit d'argument complémentaire pour le contrôle des sources et des lieux de captages par la communauté luchonnaise.

L'Intendant d'Étigny eut de nombreux détracteurs ; ses ennemis eurent sa peau. Sans aucun égard pour les éminents services qu'il rendit pendant quatorze ans, le 27 mai 1765, le secrétaire d'État Saint-Florentin lui adressa un ordre de rappel impératif de se retirer sur ses terres de Bourgogne : "Le Roi, Monsieur, jugeant que votre présence n'est pas nécessaire pour son service à Pau, Sa Majesté m'a chargé de vous écrire d'en partir dans les vingt-quatre heures pour vous rendre ici". Quelques jours avant sa mort, le 24 août 1767, n'écrivait-il pas : "Je n'ai jamais eu en vue que le service de mon Maître et le bien public, et, quoique j'ai dérangé considérablement ma fortune dans cette province et pour les objets qui lui sont utiles, je n'y ai aucun regret parce que j'ai rempli mon inclination et que je crois que ma mémoire y sera chérie".

Telle fut la fin désenchantée de l'homme auquel les Pyrénées doivent tant et que Luchon considéra sur le tard, à juste titre, comme son bienfaiteur le plus insigne. Il fallut attendre 1831 pour que Luchon donna son nom à l'avenue qu'avec tant de mécomptes, il avait ouvert pour relier le Clos Fort aux baigneries. En 1889 le maire Aimé Trescaze réalisait le projet décidé quelques vingt ans plus tôt par Charles Tron de lui ériger une statue au bout des allées en face les Thermes. Ainsi se réalisait enfin le souhait qu'Antoine Megret d'Étigny formulait à la veille de sa mort : "Je crois que ma mémoire sera chérie !".

Napoléon III, urbaniste de Vichy ?

FABIENNE GELIN

Au hasard des rues et des monuments de Vichy, il n'est pas rare de rencontrer le nom ou le portrait de Napoléon III. Le buste en bronze de l'Empereur, sculpté par Jean-Auguste Barre (1811-1896), orne le salon de mariage de l'hôtel de ville tandis qu'une copie agrémentée les parcs d'Allier ; les portraits anonymes à l'huile du couple impérial veillent sur le salon Napoléon III, salle des fêtes du Grand Casino devenu Palais des Congrès-Opéra ; les routes impériales ont retrouvé le souvenir de leur ancienne dénomination avec la pose en 1995, de plaques vertes rappelant les appellations de boulevard de l'Empereur, avenue de l'Impératrice et boulevard du Prince impérial, à l'initiative de l'Association des amis de Napoléon III de Vichy... Tous ces indices rappellent que selon la tradition locale, Vichy aurait été créée par Napoléon III, "d'un coup de baguette magique".

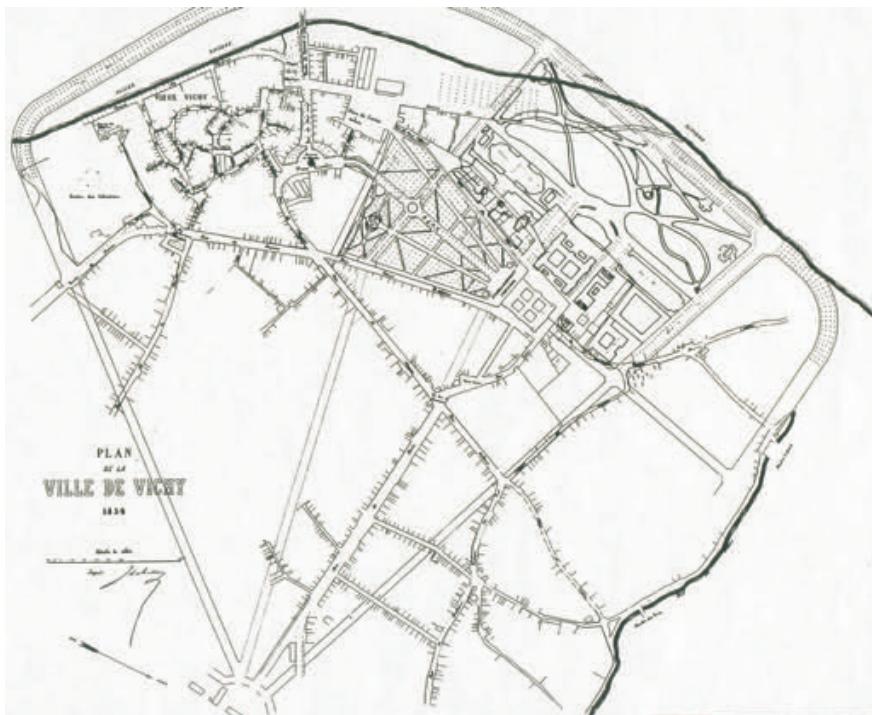
Bien évidemment, l'histoire de la "Reine des villes d'eaux" et de sa dette envers l'Empereur n'est pas si simple et mérite que l'on s'y attarde.

La première visite de l'Empereur à Vichy remonte à 1861, or les traces d'occupation humaine les plus anciennes, situées près de l'émergence des sources (actuel quartier thermal), datent de l'époque gallo-romaine. Au Moyen Âge, période de grande insécurité, la ville s'est déplacée vers le sud pour se mettre sous la protection du château fort, construit sur un rocher dominant le point de passage sur l'Allier. L'ancien quartier des bains est délaissé pour n'être de nouveau occupé qu'à partir du XVI^e siècle, époque à laquelle quatre sources sont incorporées au domaine royal, après confiscation des biens du connétable de Bourbon. Cet événement sera capital dans l'histoire du développement de Vichy puisque l'État devient propriétaire des sources. Les installations sont alors sommaires : "...[Il] y a deux beaux bains chauds provenant desdites sources, dont le principal est un puits incessamment bouillonnant, fait en forme ovale [...] ; dans un autre grand bain de forme quasi triangulaire, lequel à l'un des bouts, a pareillement un bouillon chaud sortant d'un puits caché dedans ladite eau, de profondeur merveilleuse..."¹.

Entre 1618 et 1636 est construite la "Maison du Roy", modeste pavillon abritant deux chambres et deux galeries, tandis qu'un hôpital est créé près de la source du même nom en 1753. Il faudra attendre la venue d'Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, pour que la décision de construire le premier établissement thermal

digne de ce nom soit prise. Il ne sera achevé qu'en 1789 selon les plans de l'architecte Janson. Une première promenade est alors aménagée autour de l'établissement ainsi qu'une deuxième près des rives du Sichon - les abords de l'Allier sont alors marécageux - mais aucun projet de développement de la ville n'est encore dessiné : vieille ville et quartier thermal sont deux cités bien distinctes.

C'est ensuite à la venue de Laetitia Bonaparte, mère du futur empereur, en 1799, que Vichy doit de pouvoir franchir une nouvelle étape dans son développement. Son influence conjuguée à l'action du baron Lucas, médecin-inspecteur des eaux minérales de Vichy de 1801 à 1833 et de surcroît maire de Vichy de 1822 à 1831, aboutira à la constitution du cœur de la station thermale. Dès 1802, Lucas fait acquérir par l'État deux nouvelles sources et des terrains aux alentours de l'établissement. En 1810 et 1812, Napoléon signe les décrets entérinant le projet de création de parc des Sources, entre l'établissement thermal et la source de l'Hôpital, selon les plans de l'architecte cüssétois Hugues Rose-Beauvais (1774-1859) : c'est là incontestablement l'acte fondateur de la station thermale. Les hôtels (Sornin, Bonnet...) occupent aussitôt des parcelles longeant le parc du côté de l'actuelle rue Wilson. Entre 1814 et 1830, les séjours successifs de la duchesse d'Angoulême (fille de Louis XVI et nièce de Louis XVIII), donneront une nouvelle impulsion et permettront au baron Lucas de parachever le parc avec l'aménagement des abords de la source de l'hôpital et l'agrandissement des bains de l'hôpital (architecte Rose-Beauvais, 1817 puis 1838), faisant ainsi définitivement la jonction entre le quartier thermal et la vieille ville. Par ailleurs, l'établissement thermal est agrandi (architectes Rose-Beauvais et Agnety, 1821-1828) et de nouveaux hôtels construits (Cornil, Guillermin, Montaret). En 1830, l'État se porte acquéreur des terrains de l'ancien couvent des Capucins, jouxtant l'établissement à l'ouest ce qui permet d'envisager de nouvelles extensions aux installations thermales. En 1843, la construction d'un pavillon comportant deux salons aux Célestins, complété par un nouveau bâtiment autour d'un second captage en 1857, ainsi que l'aménagement de la source Lardy (autorisée en 1848), font de ces sources un nouveau but de promenade. Mais c'est surtout la venue du chef d'orchestre Isaac Strauss, à l'instigation de Laurent Cunin-Gridaine (alors ministre du commerce), en 1844, qui va s'avérer déterminante pour l'évolution de la station. Si Vichy a désormais des installations thermales de tout premier ordre pour l'époque, il lui manque encore une brillante saison culturelle pour espérer rivaliser avec les stations allemandes. Strauss va combler ce déficit et dans ce but, imposer d'importantes transformations à l'établissement thermal dès 1845 : de nouveaux salons et une rotonde sont construits au premier étage de la partie sud par l'architecte Charles Isabelle (1800-1880), afin



245

Plan de la ville de Vichy 1856 [avec les aménagements projetés vers 1858]. [Charles-Edouard Isabelle]. [s.l.] : Lith. Napoléon Chaix et Cie R. Bergère, 1856.

1 plan : lithogr. ; 59x74 cm. (Archives Compagnie fermière).

Version imprimée avec aménagements projetés manuscrits.

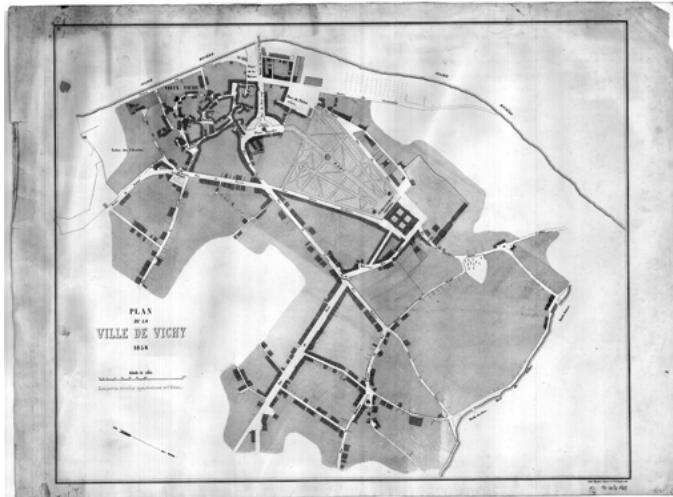
d'accueillir les spectacles organisés par le nouveau chef d'orchestre. Par ailleurs, le ministère de la guerre décide en 1847 de racheter l'ancien hôtel Cornil (construit en 1827 par Rose-Beauvais) afin de le transformer en hôpital militaire. Au sud, Hugues Rose-Beauvais achève l'aménagement des abords de la source de l'hôpital en dessinant des habitations en arc de cercle autour de la place en 1850. Enfin, l'établissement thermal s'avérant vite trop petit, il est décidé de lui adjoindre un nouvel établissement thermal de 2^e classe qui porte à un total de 300 le nombre de baignoires en 1858. Cette année-là, le Dr Jardet ouvre un établissement hydrothérapique privé, à l'angle du boulevard du Sichon et de la rue Jean-Jaurès, "révélé, combiné, dessiné [par] lui-même"²².

Durant toute la première moitié du XIX^e siècle, la municipalité n'est pas en reste. Les différents maires qui se succèdent présentent de nombreux projets, mais doivent souvent renoncer faute de crédits. Le baron Lucas, en tant que maire, est le premier à se soucier du développement de la cité. En 1829, il commande à

Napoléon III et Vichy....

Rose-Beauvais un plan géométral des alignements de la ville de Vichy³, qui prévoit le percement de nouvelles rues ou la prolongation d'anciennes. En 1856, le conseil municipal approuve un plan d'alignement dressé par M. Delaberthe, agent voyer de l'arrondissement de Lapalisse. Vers 1858, c'est au tour de Charles Isabelle, architecte des établissements thermaux de l'État de signer des

plans d'ensemble des villes de Plombières et de Vichy. Il ne travaille pas seulement sur les installations thermales mais sur l'ensemble du territoire de la commune. Il est le premier à adopter le principe du plan en éventail dont la charnière serait la gare (dont l'emplacement est déjà arrêté) d'où partent les



246

Plan de la ville de Vichy 1856. [Charles-Edouard Isabelle]. [s.l.] : Lith. Napoléon Chaix et Cie R. Bergère, 1856. 1 plan : lithogr. ; 59x74 cm. (Médiathèque Valery Larbaud).

Plan imprimé sur lequel l'architecte Ch-E Isabelle a ensuite travaillé pour présenter plusieurs projets d'aménagements vers 1858.

rues principales bordées par un boulevard de ceinture longeant la rivière. On retrouve sur ses plans les principaux éléments qui seront repris dans le décret de 1861 (gare, voies nouvelles, parc en bord d'Allier...).

Les besoins d'équipements pour accueillir les baigneurs sont criants, et souvent soulignés par l'autorité préfectorale, mais les seuls revenus de la commune, alors peuplée de moins d'un millier d'habitants, n'y suffisent pas. Quelques réalisations voient tout de même le jour : dès 1819, le conseil municipal décide de relier le chemin du Roi à l'allée Mesdames, en ouvrant ce qui deviendra l'avenue Victoria. En 1832, la construction d'un pont suspendu est entreprise (partiellement emporté par les crues de 1833 et 1856, il est reconstruit en 1838 et 1858)⁴. Preuve de l'évolution de la ville, les portes de l'ancienne cité médiévale sont détruites : la porte du Pont en 1842, la porte Saint-Julien et la porte de France en 1848. En 1850, des halles sont construites sur l'actuel square du Maréchal

Leclerc (à l'emplacement du palais des Parcs), au premier étage duquel on aménagera même un théâtre. Vichy profite également des mesures prises sur le plan national que ce soit au sujet du chemin de fer ou de l'endiguement des rivières. La desserte ferroviaire de Vichy depuis Saint-Germain-des-Fossés est prévue dès la création de la Cie PLM en 1857. Une loi du 28 mai 1858 prévoit l'endiguement des rivières : M. Radoult de Lafosse propose alors un projet de digue pour Vichy⁵



Gare de Vichy : pavillon central. Extr. de Gare de Vichy : 1863.

Ph. Collard, photogr. Michels-Carré Impr. Paris, [c.a. 1863].

Album de photographies ; 30x47 cm.

(Médiathèque Valery Larbaud).

mais l'idée avait déjà été exposée en 1853 par les nouveaux fermiers Lebobe et Callou⁶. Enfin, en 1860, la ville adopte l'éclairage au gaz. Cependant, de nombreux projets restent en suspens : le pont sur le Sichon, l'abattoir, l'hôtel de ville, l'école, l'église, le pavage des rues, l'alimentation de la ville en eau douce, le déplacement du cimetière...

En soixante-dix ans, la petite cité recroquevillée sur le rocher dominant l'Allier est donc complètement transformée. De 1075 habitants en 1790⁷, elle est passée à 3740⁸ en 1861. M. Gontard estime à 300 ou 400 le nombre de baigneurs à la veille de la Révolution, tandis que les visiteurs (baigneurs et touristes) sont au nombre de 16.044 en 1861⁹. Selon le Dr Max Durand-Fardel, en 1862, - *l'établissement thermal de Vichy [est devenu] le plus considérable qui existe en*



Nouvelle église [l'église Saint-Louis]. Cicéri del. et lithogr. Lemercier Impr., Paris, [ca 1865].
Lithographie ; 11.5x18.1cm. (Médiathèque Valery Larbaud).

248

*Europe*¹⁰ et Vichy se place alors à la première place des villes d'eaux françaises¹¹. C'est dans ce contexte que l'Empereur décide de venir faire une première cure à Vichy en 1861. Napoléon III avait déjà effectué des cures à Plombières de 1856 à 1858. Sensible au développement des villes d'eaux françaises, il a d'ailleurs encouragé les travaux de cette dernière. Apparemment poussé par ses médecins mais aussi par son entourage – plusieurs de ses familiers sont déjà venus à Vichy, dont son demi-frère le Duc de Morny – et sans doute par une certaine curiosité pour cette ville d'eaux à la mode, il souhaite peut-être également, outre se soigner, estimer les chances d'une ville qu'il compte favoriser pour tenter de contester la suprématie des villes d'eaux allemandes.

Dès ce premier séjour, l'Empereur se voit présenter plans et projets. Mais par qui ? Les journalistes de l'époque ne sont pas d'accord. Selon *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*¹², il s'agit de Norbert Leroy, maire qui “depuis de longues années étudie les besoins du pays”. Tandis que Charles Brainne, dans *La Semaine de Vichy et de Cusset*¹³, attribue à Eugène Rouher, alors ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics – par ailleurs originaire de Riom – le mérite de ces projets ! Le fait que les décrets reprennent assez précisément les projets d'Isabelle, architecte de l'État prouve bien que Rouher devait effectivement être

le maître d'œuvre même si le maire a sans doute participé aux débats. Toujours est-il que l'Empereur se déplace sur le terrain avec le maire et le préfet et qu'il signe successivement plusieurs décrets entre 1861 et 1863. Ces décrets énumèrent les travaux à entreprendre : routes thermales, nouveau parc, église et presbytère, hôtel de ville et bureau de poste, rachat du pont à péage et plus tard casino. Mais surtout, l'article 6 du 1^{er} décret prévoit le financement de ces travaux : les 100.000 francs perçus annuellement par l'État pour la location de l'établissement thermal seront affectés au paiement de ces aménagements. L'Empereur ordonna également la construction de chalets, villas et écuries pour lui-même et pour sa suite, d'une pompe et d'un réservoir pour l'alimentation en eau de la ville, et enfin, d'un barrage mobile afin de former un lac sur l'Allier. Comme nous l'avons vu précédemment, les principaux éléments décrétés par l'Empereur étaient projetés antérieurement : les nouvelles voies avaient été dessinées par Isabelle dès 1856, la digue proposée par Radoult de Lafosse en 1858, etc...

Bien évidemment, ces travaux suscitent également des initiatives privées. La spéculation sur les terrains bat son plein et beaucoup de nouvelles voies sont ouvertes par des investisseurs privés. C'est à cette époque que sont élevés la plupart des hôtels de la rue du Parc (hôtel du Parc, hôtel Victoria...). La ville



Casino de Vichy. Eugène Cicéri del. et lith. Bougarel fils éd, Vichy, [ca 1865].
Lithographie; 16.6x25.5 cm. (Médiathèque Valery Larbaud).



Plan de détails de la ville de Vichy par Emile Rondepierre avec le concours de Benoît Raymond. Vichy : 20 juin 1865. Lemercier Impr. Paris, [1865]. 79x99 cm. Mentions et corrections manuscrites. (Médiathèque Valery Larbaud). État de la ville en 1865, soit neuf ans seulement après le relevé d'Isabelle.

décide alors d'adopter un nouveau plan d'alignement et de nivellation des rues et places publiques. Elle remet à l'ordre du jour la question du déplacement du cimetière et entreprend d'établir le réseau de distribution de l'eau obtenue grâce à la nouvelle station de pompage.

250

“Que dire maintenant du séjour et des distractions de Vichy ? Son nouveau casino, placé dans l’axe de l’établissement thermal avec ses salons de bal, de lecture et ses salons réservés pour dames, offre de telles ressources que, quand on aura eu achevé la “salle de restauration”, qui doit compléter l’ensemble des travaux imposés à la compagnie, Vichy n’aura plus rien à envier aux premiers bains de l’Allemagne, rien, pas même leurs théâtres ni leur orchestre. Sans doute, Bade a sa vallée, mais Vichy a son parc [...]. L’État fait précisément construire un barrage en aval du nouveau pont ; ce barrage, à la disette des eaux substituant l’abondance, transformera sur tout le parcours du parc la rivière en fleuve et le fleuve lui-même en un lac magnifique. C’est à ce moment surtout que nous serons plus en droit d’opposer Vichy à Bade que, grâce à ses puissantes sources minérales, la station française aura toujours quelque chose de plus à offrir aux visiteurs que le plaisir : c’est la santé”¹⁴.

Les travaux préconisés par Napoléon III se terminent peu avant 1870. À partir de cette date et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, la ville ne cesse de se développer. Les commerces et hôtels s'installeront très vite dans les espaces encore inoccupés entre le quartier thermal et la gare. Puis, autour de 1900, les villas remplaceront les parcelles agricoles situées au nord de l'établissement thermal ainsi que les terrains situés au sud-est des Célestins. En 1898, la

signature d'une nouvelle convention entre l'État et la Compagnie fermière permettra l'édification de nouvelles installations thermales novatrices et luxueuses telles que l'établissement thermal de 1^{ère} classe, le hall des sources, les galeries couvertes et le kiosque à musique ainsi que l'agrandissement du casino avec une nouvelle salle de théâtre (architectes Charles Lecœur et Lucien Woog) et l'aménagement du golf. La municipalité fera élever un nouvel hôtel de ville par l'architecte Antoine Chanet (1912-1928) et l'on verra alors apparaître ou se transformer les salles de spectacle (Eden-Théâtre, Elysée-Palace...). Pendant l'entre-deux guerres, de nouveaux quartiers se dessineront, tels que le quartier de France (déjà ébauché dans les années 1910) au sud et le quartier Jeanne d'Arc au nord. Le contexte social et politique des années 1920-1930 poussera alors les dirigeants de la station à se préoccuper davantage des classes sociales modestes. La Compagnie fermière fera alors construire les bains Callou et Lardy (2^e et 3^e classes – architecte Charles Letrosne, 1933 et 1937), tandis que la ville commandera un stade (architecte Henri Ploquin, 1932), une salle des fêtes et une caserne de pompiers (architecte Henri Mazon, 1934), une bourse du travail (par les services techniques de la ville, 1934). Enfin l'État se chargera de doter la ville d'un nouvel hôtel des Postes dessiné par Léon Azéma, architecte Grand Prix de Rome, en 1935.

Si Napoléon III a incontestablement joué un rôle important dans le développement de la cité, on ne peut réduire à sa seule intervention le succès de Vichy. Si tel avait été le cas, on peut penser qu'une fois décrétée la Troisième République, Vichy aurait vu son aura stagner, voire décliner. Or il n'en fut rien : Vichy n'atteindra son apogée, si l'on s'en tient au nombre de visiteurs, qu'en 1938, année où ce nombre atteindra 148.300¹⁵ et comme nous venons de le voir, de nombreux et importants travaux seront encore exécutés. C'est en réalité toujours aux efforts conjoints de dirigeants du domaine thermal entreprenants (Lucas, Prunelle, Callou ...), de personnalités proches du pouvoir (Adélaïde et Victoire, la duchesse d'Angoulême, Rouher, Napoléon III...) et de maires volontaires (Leroy, Bousquet, Lasteyras...), que Vichy doit son formidable développement. Napoléon III aura surtout permis de trouver les solutions financières aux projets et fait une formidable publicité à la station. Par ailleurs et contrairement à ce qu'on a souvent pu lire, l'Empereur n'est pas directement l'auteur des plans qui ont transformé Vichy – on a même avancé qu'en concevant ces plans de Vichy, il aurait voulu prouver au baron Haussmann qu'il était capable de le concurrencer ! Cette image de Napoléon III, architecte et urbaniste, est peut-être la conséquence de cette citation rapportée par Alfred Maury, bibliothécaire des Tuilleries : l'Empereur, contemplant le parc d'Allier depuis le balcon de son

cabinet de travail lui aurait dit : *Je me plais ici plus que nulle part ailleurs, car tout cela est ma création*¹⁶. On peut raisonnablement penser que l'Empereur faisait ici allusion aux seuls dessins du parc, ce que semble confirmer un plan publié en 1867 par le Dr James, légendé “*Plan des parcs d'après le modèle et les instructions de sa majesté*”. De là à laisser penser qu'il était l'auteur de la totalité des projets...

RÉFÉRENCES

1. De Nicolay Nicolas. *Générale description du pays et du Duché du Bourbonnais...*, 1569. A. Vayssiére ed. Moulins : Durond, 1889:121.
2. Mallat A. *Histoire contemporaine de Vichy de 1789 à 1889 précédée d'une introduction résumant l'histoire générale de Vichy de ses origines à la révolution française*. Wallon Impr. Vichy, 1921:503.
3. Cham briard Pascal. *Aux sources de Vichy : naissance et développement d'un bassin thermal (XIX^e – XX^e siècles)*. Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu Autour, 1999:111.
4. Etard G. *Historique du lac d'Allier, de ses ponts, de son environnement*. Vichy : Services techniques de la ville, 1974:102.
5. Cham briard Pascal. *Ibid*:113-114.
6. *La Semaine de Cusset-Vichy* : 9 juillet 1853.
7. Mallat Antonin. *Histoire contemporaine de Vichy de 1789 à 1889*. Wallon Impr, Vichy, 1921:79.
8. INSEE, Direction régionale de Clermont-Ferrand. - Données statistiques sur Vichy-Cusset-Bellerive (recensement de 1962). Clermont-Ferrand, INSEE, 1964:4.
9. Gontard Maurice. *Vichy, l'irrésistible ascension 1800-1870*. Nonette, Créeer, 1998:11 et 190.
10. Durand-Fardel Max. *Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'étranger...* G. Baillièvre, Paris, 1862:188.
11. Gontard Maurice. *Ibid*:104.
12. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1861. Cité par Gontard. *Ibid*:155.
13. Lettre de Vichy. In : *La Semaine de Vichy et de Cusset*, 3 août 1861.
14. James Constantin. *Guide pratique aux eaux minérales et aux bains de mer...* Masson, 1867:110-111.
15. INSEE. *Ibid*:106.
16. Maury Alfred. Avec Napoléon III à Vichy. *La Revue de Paris*, 1^{er} et 15 janvier 1910.

L'Impératrice Eugénie et le thermalisme pyrénéen

HÉLÈNE DUPOUY

Heureuses les contrées visitées par Napoléon III et son illustre compagne. Leur séjour ou leur passage y sont marqués par des établissements de bienfaisance, des travaux importants, d'abondants secours, qui ont souvent pour but le beau et toujours l'utile". Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes 1860.

Comme en témoigne cette citation, l'époque du second empire et les voyages répétés du couple impérial nous permettent de revivre une période glorieuse du thermalisme pyrénéen et ses grands bouleversements.

Eugenia-Maria de Palafox Guzman, comtesse de Teba, fut la dernière Impératrice des Français. D'origine espagnole, fille du comte et de la comtesse de Teba voués à la cause napoléonienne, elle commença à séjourner en France dès sa jeunesse. Elle participait aux mondanités parisiennes et séjournait régulièrement aux Eaux-bonnes pour traiter son ozène, fuyant ainsi le climat



Napoléon III et l'Impératrice Eugénie
François-Xavier Winterhalter

politique agité de l'Espagne. C'est au cours d'une soirée organisée par sa cousine Mathilde, que Louis-Napoléon fit la connaissance de la future Impératrice qu'il épousa le 30 janvier 1853. Dès lors les déplacements du couple impérial dans les Pyrénées s'enchaînèrent jusqu'en 1868. C'est l'intérêt de l'Impératrice pour cette région qu'elle fréquentait depuis l'enfance qui conduisit Napoléon III à suivre son épouse. Ce fut le début de la transformation urbaine, du désenclavement de la région pyrénéenne et de l'essor prodigieux du pays Basque.

La chute du Second Empire fit suite à la déclaration de guerre à l'Allemagne de Bismarck et à la défaite de l'Empereur à Sedan. Le couple impérial et leur fils unique s'exilèrent en Angleterre en 1870. Napoléon III mourut d'urémie quelques années plus tard. Un autre drame frappa l'Impératrice : la mort du Prince impérial le premier juin 1879, sous l'uniforme anglais, son pays d'adoption.

À partir de ce jour, elle vécut à l'écart de la vie politique française dans sa propriété de Farnborough Hill, qu'elle transforma en hôpital durant la première guerre mondiale. Ses obsèques se déroulèrent le 20 juillet 1920.

254



L'origine des thermes est très ancienne. Dès le premier âge de l'humanité, les eaux chaudes étaient recherchées par l'homme pour se soigner. L'hygiène et la thérapeutique se confondaient ainsi que le sacré et le médical. À partir du XVII^e siècle, la déification des eaux thermales fit place à la démarche scientifique et à l'étude de la composition des eaux et de leurs vertus thérapeutiques. Il fallut donc attendre le siècle des Lumières et les travaux de Théophile de Bordeu, premier médecin de Louis XV, pour avoir une approche clinique de l'utilisation des eaux thermales. Théophile de Bordeu (1722-1776) était issu d'une famille de médecins ; son père médecin à Pau, exerçait déjà aux Eaux-Bonnes pendant les saisons d'été. En publiant en 1746 un ouvrage adressé à Madame de Sorberio intitulé *Lettres sur les eaux minérales* du Béarn et une thèse sur les eaux minérales d'Aquitaine en 1754, il contribua à la perception des eaux en tant que



Théophile de Bordeu

médicaments avec leurs propres indications et contre-indications. Ses travaux, à la base du thermalisme moderne constituèrent une formidable action publicitaire en faveur des Pyrénées. Il fut nommé Inspecteur des eaux minérales d'Aquitaine et créa avec son père Antoine et son frère François le *Journal de Barèges* de 1749 à 1773.

Les eaux des Pyrénées furent spécialisées dans deux grandes catégories d'affections ; l'indication du traitement des affections broncho-pulmonaires était le fait de l'impuissance de la médecine face aux fléaux de la tuberculose. Tandis que le traitement des névroses de toutes sortes répondait à la demande des aristocrates et des oisifs, qui

composaient la clientèle de fond des stations.

Un autre personnage participa à l'essor des Pyrénées au XVIII^e siècle : il s'agit de Mégret d'Etigny qui améliora l'accès aux thermes au XVIII^e siècle en créant une route reliant Toulouse, Tarbes, Pau et Bayonne et des collatérales permettant de désenclaver Salies-de-Béarn, les Eaux-Chaudes, les Eaux-Bonnes, Luchon, Cauterets, Barèges et Bagnères-de-Bigorre.

Deux autres facteurs ont contribué au mythe de la côte Basque et à l'afflux des curistes et mondains dans les Pyrénées : le climatisme palois et les bains de mer de Biarritz qui connurent leur période faste sous le Second Empire.

Le climatisme palois est le fait de la propagation d'images promotionnelles de la ville de Pau, comparée à une oasis salvatrice, par un jeune médecin de la légion britannique, Alexandre Taylor. Guéri du typhus en séjournant à Pau, il vanta les vertus du climat palois à la fois doux et reposant, apte à guérir les affections pulmonaires, digestives, nerveuses ou autres inflammations. Le succès Outre-Manche de ses publications fut tel que Pau fut consacré station climatique. Dès lors les curistes prolongèrent leur séjour en hivernant à Pau où la bourgeoisie sut répondre à la demande : la ville devenant une station touristique à la mode, on assista à la construction de nombreux appartements le long du boulevard des Pyrénées, au premier golf du continent et à près de 300 villas dotées de parcs et jardins luxueux.

En ce qui concerne Biarritz, on peut parler d'effet impérial. L'Impératrice Eugénie fréquenta la ville dès son enfance en compagnie de sa mère et de sa

sœur. Comme le reste de la haute société espagnole privée des plages de Saint-Sébastien à l'époque des guerres carlistes, elles séjournaient dans ce qui n'était alors qu'un bourg maritime modeste. Le maire de Biarritz sut tirer parti du mariage impérial en adressant ce message à l'Impératrice : "Les bienfaits que votre illustre famille a répandus sur la population souffrante de Biarritz ne s'effaceront jamais du souvenir des pauvres, des malheureux. Ils occuperont toujours la première place dans leurs cœurs reconnaissants. Nous aussi, Madame, nous n'oublierons jamais que, toutes les années, vous paraissiez heureuse d'habiter nos rivages et que vous daigniez vous associer aux progrès naissants de notre pays. Le nom de Votre Majesté, celui de la Comtesse de Montijo, sont ici dans toutes les bouches, car ils se rattachent à des actes de générosités, de bienveillant intérêt. Aussi, Madame, rien ne saurait exprimer l'émotion que nous avons éprouvée en apprenant l'élévation de Votre Majesté au trône impérial."

256



L'Impératrice Eugénie entourée des dames de sa cour

François-Xavier Winterhalter (1855)



Après son mariage, Eugénie continua à se rendre régulièrement dans la région, durant quinze ans, jusqu'en 1868. Le couple sera le meilleur promoteur de la côte Basque auprès des mondains, des artistes et des journalistes. En 1854 commença le chantier de la Villa Eugénie, sous la direction des architectes Hippolyte-Louis Durand et Alphonse Bertrand, qui reçut une cour brillante composée des Grands d'Espagne, de Lords Anglais et autres têtes couronnées. On assiste ainsi à un flux migratoire, facilité par le développement du réseau ferroviaire. Le docteur Affre, médecin-inspecteur des bains de mer de Biarritz était convaincu de la similitude des effets de l'eau de mer et de l'eau thermale.

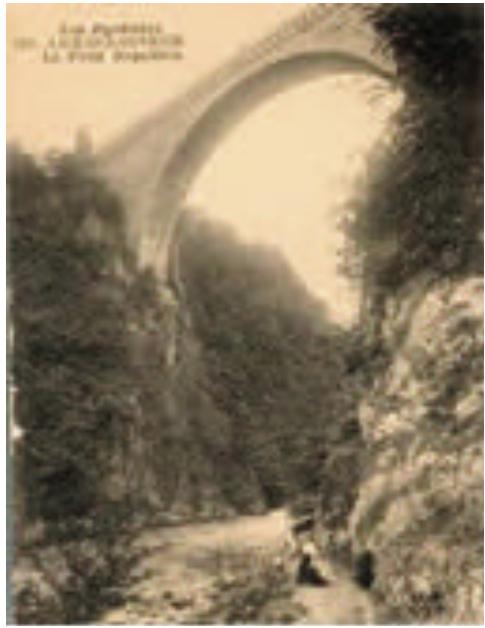
Son *Manuel des baigneurs* vantait l'action thérapeutique de l'eau de mer en usage externe ou interne, en codifiant le nombre, la durée et la température des bains et en comparant les bains de sable à l'application de boues thermales. Tout comme l'Impératrice sous le Second Empire, véritable phénomène de mode, les populations essentiellement composées de français et de britanniques se déplaçaient au fil des saisons de Pau vers Biarritz, séjournant entre-temps dans les stations thermales.

Sous le Second Empire, le thermalisme pyrénéen connut donc un essor prodigieux. L'Impératrice Eugénie avait commencé à fréquenter les thermes et les bords de mer dès son enfance. En compagnie de sa mère et de sa sœur, elle se rendit à Spa et en Allemagne à plusieurs reprises, mais aussi aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes. Souffrant d'ozène, se pliant aux fumigations et inhalations, la monotonie des séjours thermaux était brisée par les promenades et les mondanités. Les séjours répétés de l'Impératrice dans les Pyrénées de même que sa beauté et son élégance ont sûrement contribué à l'engouement des Français pour la région.

Sous le règne de Napoléon III, le nombre de curistes fut multiplié par trois. Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse de fréquentation des établissements thermaux : les progrès de la médecine thermale, l'amélioration de l'accès aux stations avec le développement du réseau ferroviaire et les débuts de la publicité (récits relatant les cures, apparition des premiers guides touristiques). Napoléon III fut le chef d'Etat français qui fréquenta le plus les établissements thermaux. Outre les soins médicaux, les séjours de l'Empereur devenaient le cadre de mondanités et le théâtre de sa diplomatie (Vichy, Plombières). L'affection pour les Pyrénées que partageaient Napoléon III et l'Impératrice a participé au désenclavement et au réveil économique de la région. De nombreuses stations thermales connurent un essor important sous le règne du couple impérial.

En ce qui concerne Saint-Sauveur, l'Impératrice y séjourna en 1855 dans les suites d'une fausse-couche puis en 1856 pour bénéficier des eaux thermales suite à la naissance difficile du Prince Impérial. Mais ce fut en 1859, à la suite de la venue du couple impérial que la vie de la station changea. Le peu de festivités dans cette petite station poussa Napoléon III à étudier un programme de travaux consistant en l'amélioration et l'agrandissement de la station, la reconstruction des thermes et de l'hôpital de Barèges et le reboisement des environs.

C'est aussi à cette période que débuta la construction du Pont Napoléon, enjambant le Gave (achevé en 1861) et l'aménagement des abords avec accès à la station thermale. Séduit par les innovations techniques et l'ingénierie, il entreprit en 1857, à la demande d'Achille Fould, député de Tarbes, le projet



Le pont Napoléon

d'aménagement du réseau routier pyrénéen appelé "routes thermales", et reliant les différentes stations entre elles. Cette nouvelle infrastructure permit de répondre à la demande touristique croissante, car jusque-là, les déplacements s'effectuaient à pied, à cheval ou en chaise à porteur. On assista également à la construction du chemin de fer reliant Lourdes à Pierrefitte, à l'édition de la chapelle Saint-Sauveur et Saint-Pierre, à l'achèvement de la route n°21 reliant Saint-Sauveur à Gavarnie et à la frontière espagnole et enfin à la création de l'asile Sainte-Eugénie à Luz (actuellement maison de retraite de l'Espérance). Ces travaux permirent

258

le raccordement de la côte Basque au reste du territoire national et mirent fin à l'isolement de la région. En même temps, l'Empereur fit évoluer la législation des stations thermales en les déclarant d'intérêt public et en établissant les conditions générales de fonctionnement.

Suite aux guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique, des hôpitaux militaires furent construits à Barèges, Luchon, Cauterets, Vichy, Bourbonne et Amélie-les-Bains. La station des Eaux-Bonnes, fréquentée par Eugénie depuis son enfance connut également une mutation considérable. Le style second empire se fit plus présent : augmentation du nombre d'étages, façades à briques rouges et balcons avec encorbellement. Hôte la plus connue de la station, Eugénie fut surnommée la "fée blonde". Elle se lia d'amitié avec le médecin-inspecteur des eaux, le Docteur Prosper Darralde et en fit le médecin attitré de la famille impériale. Avec l'aide de généreux mécènes, furent construits un établissement de bains, un hospice, la chapelle fut agrandie et l'on créa une promenade dite "de l'Impératrice" et les jardins Darraldes, dessinés par le jardinier du Palais de Biarritz. En 1861 l'Impératrice posa la première pierre de l'hôpital militaire. L'engouement pour la station fut tel qu'immeubles et hôtels se multiplièrent pour recevoir médecins, gens de la haute société, artistes et hommes politiques venus pour des raisons professionnelles ou juste pour se divertir. Le dernier

séjour de l'Impératrice dans la station date de 1855 où elle assista à l'incendie de l'Hôtel de la Poste qui l'hébergea durant sa jeunesse.

Barèges, Bagnères-de-Bigorre et Cauterets ont aussi bénéficié des visites et des largesses du couple impérial. Mais les faveurs impériales accordées aux stations climatiques et balnéaires se sont étendues aux alentours. On peut citer la structuration du port de Bayonne, la construction des digues de Saint-Jean-de-Luz, et le réaménagement des Landes (travaux d'assainissement, extension de la forêt de pins, embouchure de l'Adour à Capbreton). La station d'Eugénie-les-Bains doit également sa renommée, et son nom, à l'Impératrice, qui aimait y prendre les eaux dites de "Saint-Loubouer"; elle en était la marraine, participa en 1861 à la création de la nouvelle commune d'Eugénie-les-Bains, et l'Empereur y entreprit des travaux d'assainissement.

Il faut aussi mentionner la levée d'interdiction d'accès à la grotte de Lourdes, qui associée à l'arrivée du chemin de fer, permit les grands pèlerinages dès 1872.

On connaît l'intérêt de Napoléon III pour les établissements thermaux. Deux stations étaient particulièrement chères à son cœur et on ne peut les laisser de côté : ce sont Plombières et Vichy. Il fréquenta la station de Plombières dès son enfance et y revint dès 1856 à la fois pour soigner ses rhumatismes et pour suivre l'avancée des travaux entrepris : création de la rue de l'Impératrice, d'un nouvel établissement de soins, d'un hôtel, d'une nouvelle église et l'aménagement des parcs. Vichy doit aussi sa renommée à l'Empereur qui y séjournait de 1861 à 1866 pour y soigner son foie et sa goutte, mais aussi pour y régler ses affaires politiques. Il déclara la source d'intérêt public le 23 janvier 1861. Les projets d'urbanisme transformèrent radicalement la ville : l'Allier fut endigué, nombreuses rues et boulevards furent tracés, pavillons et chalets virent le jour et les jardins à l'anglaise remplacèrent les marécages. Tous ces formidables travaux d'urbanisation dans les villes d'eaux étaient contemporains du développement des banques et des crédits et de l'essor de l'industrie.



Buste de l'Impératrice Eugénie
hall d'accueil de la Ferme thermale
d'Eugénie-les-Bains.

Florilège thermal



La Villa Eugénie

Le destin du thermalisme pyrénéen est étroitement lié à Eugénie de Montijo et Napoléon III. La notoriété du couple impérial a entraîné dans son sillage une foule de célébrités aristocratiques, mais aussi littéraires et politiques. Ce furent les balbutiements du tourisme pyrénéen. Bien des années plus tard, la région continue d'attirer les curistes et les touristes.

260

Au fil des temps d'autres curistes célèbres ont fréquenté les Pyrénées. Cambo-les-Bains a attiré Napoléon 1^{er}, Louis-Philippe et Edouard VII d'Angleterre ; et Edmond Rostand s'y installa définitivement en 1900 après y avoir construit sa villa l'Arnaga, surplombant la Nive. Bagnères-de-Bigorre reçut Montaigne, Jeanne d'Albret et Henri IV, la Marquise de Maintenon, puis Prosper Mérimée et George Sand. Sarah Bernhardt, Eugène Delacroix et Gustave Flaubert séjournèrent aux Eaux-Bonnes. Le Maréchal de Richelieu se rendit en cure à Luchon sur les conseils de Théophile de Bordeu. Marguerite de Navarre quant à elle donna le nom de "fontaine d'amour" à une source de Cauterets dans son *Heptaméron*. Les auteurs parcouraient les stations et les alentours y puisant parfois leur inspiration, tels Chateaubriand, Alfred de Vigny et Victor Hugo.



L'Hôtel du Palais

Le mythe de l'Impératrice Eugénie est toujours présent, même si elle n'est plus revenue dans la région à partir de 1869. La Villa Eugénie devenue l'Hôtel du Palais a été préservé et reconstruit avec soins après l'incendie de 1903 qui le ravagea, et continue d'attirer célébrités et curieux, même en l'absence de l'Impératrice. Déjà en 1843, Victor Hugo en voyage dans la région disait à propos du Pays Basque : "Je n'ai qu'une peur, c'est qu'il ne devienne célèbre".

La création de l'association "la route de l'Impératrice" qui relie les lieux que l'Impératrice et son époux ont marqué de leur empreinte permet de découvrir les richesses du patrimoine du Pays Basque, du Béarn, de la Bigorre et des Landes.

Genèse d'une station thermale savoyarde : la spécificité évianaise (1790-1914)

FRANÇOISE BREUILLAUD-SOTTAS

Après une découverte tardive à la fin du XVIII^e siècle suivie d'un démarrage modeste, la croissance d'Evian est spectaculaire à partir de 1881. À la veille de la première guerre mondiale, la station accueille treize mille visiteurs par an, soit quatre fois sa population permanente. L'établissement hydrothérapeutique inauguré en 1902 propose trente-sept traitements différents et dispense jusqu'à six cents soins par jour, soit plus de trente mille actes thérapeutiques par saison. En complément des traditionnels bains et douches, il dispose de services de pointe pratiquant électrothérapie et mécanothérapie. Parallèlement, la Société des eaux minérales d'Evian qui préside aux destinées de la station a su développer ses ventes d'eau embouteillée, qui avoisinent les douze millions de litres en 1913. Ce faisant, elle se place en troisième position sur le marché français des eaux minérales derrière Vichy et Badoit, qui commercialisent respectivement vingt-six et vingt-cinq millions de cols par an.

Une étude sur le développement d'Evian conduit donc à s'interroger sur les causes et les moyens de cette réussite exceptionnellement rapide, dans le domaine du thermalisme comme dans celui de l'embouteillage.

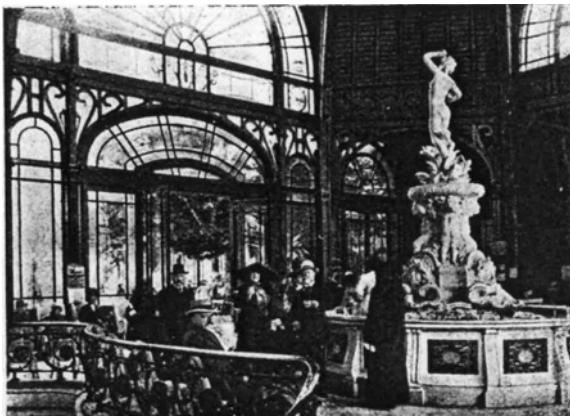
A priori, rien ne destinait Evian à devenir une grande station thermale. À la fin du XVIII^e siècle, ce n'était encore qu'une modeste bourgade de mille cinq cents habitants, la seconde ville, après Thonon, du Chablais, province excentrée du royaume de Piémont-Sardaigne. Un voyageur la décrit ainsi en 1773 : “*Un gros vilain bourg, mal bâti, assez pauvre, situé dans le plus beau pays du monde*”¹. Son seul attrait véritable est en effet la position naturelle admirable qu'elle occupe sur la rive sud du lac Léman, adossée aux premiers contreforts préalpins, faisant face à la côte vaudoise et plus particulièrement à Lausanne.

Contrairement à bon nombre de villes d'eaux, les nombreuses sources minérales qui jaillissent dans la ville et ses alentours furent, semble-t-il, totalement ignorées des Romains. Toutefois, Evian se trouve dans le voisinage d'une source ferrugineuse, située à trois kilomètres en direction de Thonon, près du hameau d'Amphion. Celle-ci est très fréquentée tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles ; la Cour de Savoie y fait de fréquents séjours et attire une clientèle venue des états sardes et de Genève toute proche, mais aussi de France et d'Angleterre.

Amphion ne possédant qu'une seule auberge, très peu d'étrangers demeurent sur place. La plupart d'entre eux logent à Evian, qui devient ainsi un centre de villégiature thermale doté d'un corps médical bien structuré (un médecin et deux pharmaciens y résident en permanence) et de structures d'accueil et de logement convenables. Ainsi, dès avant la découverte de sources minérales sur le territoire de sa commune, Evian s'apparente-t-elle, par bien des aspects, à une ville d'eaux.

On doit la découverte de la source Cachat, émergence principale et emblématique de la station, à un gentilhomme auvergnat, le comte Jean-Charles de Laizer, dont malheureusement l'histoire n'a conservé la trace que sous le patronyme erroné de "marquis de Lessert". Venu prendre les eaux d'Amphion pour soigner une gravelle douloureuse, et sans doute aussi pour fuir les exactions révolutionnaires, il demeure à Evian de juin 1790 à septembre 1792. Au cours de son séjour, il goûte à un modeste filet d'eau qui s'écoule du jardin d'un habitant du quartier de la Touvière, François Cachat, que celui-ci laisse à la libre disposition des promeneurs. Trouvant cette eau agréable, il en consomme plusieurs jours de suite et constate une nette amélioration de son

264



Buvette de la source Cachat

état physique. Lui soupçonnant très rapidement des propriétés minérales, il en parle au propriétaire et aux médecins locaux, puis au docteur Tissot, sommité médicale lausannoise, qui soigna Voltaire et l'empereur d'Autriche Joseph II. La source acquiert rapidement une solide réputation pour le traitement des maladies urinaires, ce qui demeurera l'indication première des eaux d'Evian. Une analyse, réalisée par le chimiste genevois Tingry en 1807 met en évidence ses principales caractéristiques : il s'agit d'une eau alcaline froide bicarbonatée, dont la température s'élève à 11°6 au griffon, très faiblement minéralisée. La source Cachat devient l'eau de référence ; les nombreuses émergences découvertes par la suite (Bonnevie, Clermont, Cordeliers...) présentent de grandes analogies avec elle. Il faudra cependant attendre la fin du XIX^e siècle pour que l'on émette l'idée d'une origine commune de toutes les sources minérales évianaises.

Après une tentative malheureuse d'exploitation locale par la famille Cachat, l'histoire des eaux d'Evian s'articule en deux grandes périodes autour de la date charnière de 1881. De 1826 à 1881, les actionnaires de la Société des Eaux sont en majorité genevois et suisses ; à partir de 1881, ils sont français. Au regard de l'histoire thermale évianaise, la date de 1860 qui marque le rattachement de la Savoie à la France n'a qu'une importance secondaire.

Une première société par actions est fondée dès 1826 à l'initiative d'un homme d'affaires de Genève, François Fauconnet. Elle se trouve rapidement en proie à des difficultés financières et à l'animosité d'une partie de la population. Son directeur se met en retrait dès 1835. Dissoute en 1843, la "Compagnie des eaux minérales d'Evian" est alors rachetée par un groupe fermé et stable de sept propriétaires genevois qui la conservent jusqu'en 1881. À ce stade, le démarrage de la station doit beaucoup à Genève, qui s'est de tous temps imposée comme la véritable métropole de l'espace chablaisien, plutôt que Chambéry ou Annecy, trop lointaines. La présence d'une université, celle d'un corps structuré de chimistes et de médecins qui réalisent les premières analyses et envoient vers la source les premiers malades sont déterminantes. Par ailleurs seuls Genève et le pays de Vaud disposent à cette époque de la capacité d'investissement nécessaire au développement des infrastructures balnéaires.

Toutefois, à compter de 1870, il est permis de s'interroger sur une possible inadaptation de la gestion traditionnelle genevoise face à une très forte progression de la fréquentation thermale et de la vente des eaux. Celle-ci apparaît en effet prudente et mesurée, éliminant certes la concurrence à chaque fois qu'elle se présente, mais se contentant d'accompagner la croissance et non de l'anticiper.

À partir de 1881, la Société des eaux passe aux mains de banquiers parisiens liés à la haute finance protestante, parmi lesquels Alfred André, Gustave Girod et Edouard Hentsch. Ils impulsent un vrai décollage de la station en redéfinissant les stratégies d'entreprise, en investissant massivement et en recourant systématiquement à la publicité. Grâce à leurs relations au sein du conseil d'administration de la Société des chemins de fer PLM, la gare d'Evian, que les habitants et les baigneurs attendaient depuis plus de vingt ans, est inaugurée en 1882. Désormais, la station n'est plus qu'à quatorze heures de Paris, alors qu'il fallait auparavant emprunter le chemin de fer jusqu'à Genève et terminer le voyage par route ou en bateau, ce qui constituait au final une véritable expédition.

De son côté la municipalité s'est lancée depuis 1877 dans l'aventure thermale sous l'impulsion de son maire, le baron Ennemond de Blonay, qui souhaitait faire contrepoids à l'initiative privée et donner à la ville d'Evian, constamment impécunieuse, des moyens d'existence. À son décès la municipalité, dont il a fait

sa légataire universelle, hérite du casino-cercle établi dans l'une des ailes de son château. Elle fait édifier en 1883 un théâtre municipal, l'un des premiers en France, pour donner plus de lustre à une saison estivale jusque là assez morose. Elle obtient enfin, sur recommandation de l'Académie de médecine, l'autorisation d'exploiter deux émergences lui appartenant, les sources de Clermont et des Cordeliers. Cependant, face à la difficulté de trouver des concessionnaires, elle doit se résoudre en 1892 à signer une convention avec la Société des eaux par laquelle elle concède à celle-ci, pour une durée de soixante-quinze ans la gestion des sources municipales, du casino et du théâtre. Régulièrement renouvelée et renégociée depuis cette date, cette convention est encore en vigueur aujourd'hui.

Evian devient alors une grande station mondaine, cette "Perle du Léman" que l'on vante dans les brochures touristiques de la Belle Epoque. Rivalisant avec les plus prestigieuses stations, Vichy ou Aix-les-Bains, elle est fréquentée par une clientèle cosmopolite, majoritairement aristocratique et bourgeoise. Celle-ci est tout autant attirée par la renommée des eaux minérales que par la beauté du site et l'agrément d'une vie mondaine très animée. Chaque année la fête des Roses marque le début officiel de la saison à la mi-juin et les régates nautiques la clôturent dans les premiers jours de septembre. Entre ces deux dates, concerts, représentations théâtrales et feux d'artifices se succèdent à un rythme soutenu. Le casino-cercle propose divers jeux d'argent dont le Baccara et les Petits-chevaux, très appréciés par la clientèle. Evian accueille régulièrement des personnalités du monde des arts ou

du spectacle comme Sarah Bernhardt, Gustave Eiffel, Marcel Proust ou la poétesse Anna de Noailles², ainsi qu'un grand nombre de députés, de sénateurs et d'anciens ministres.

Le rôle du corps médical évianais a été extrêmement important dans



Façade de l'ancien établissement hydrothérapique ouvert en 1902 sur les quais d'Evian et qualifié en son temps de "Palais des agents physiques"

cette évolution vers une réputation internationale de la station. Il a su donner à une eau faiblement minéralisée (la minéralisation est quatre fois moins importante à Evian qu'à Contrexéville), dont les principes actifs paraissaient de prime abord peu évidents, ses lettres de noblesse. Evian a été en effet, pendant toute la première partie de son histoire thermale, à la recherche d'une justification thérapeutique. Elle a connu certaines dérives comme le très grand nombre des indications pour lesquelles la cure était prescrite. En 1882, lors de la demande d'utilité publique présentée par son président Alfred André, la Société des eaux minérales n'évoque pas moins de trente-deux indications différentes dont les affections des voies urinaires et digestives, certaines maladies de peau et les blennorrhagies aiguës. Elle signale en outre "*une efficacité remarquable chez les personnes atteintes de migraines*". On observe à la même époque une surenchère semblable dans presque toutes les stations thermales, ce qui donne parfois aux eaux minérales des allures de remède universel.

Une autre exagération, induite par des pratiques qui demeurent encore empiriques, est la tendance à considérer l'eau d'Evian comme une eau de lavage et à penser que le traitement est d'autant plus efficace que le volume de liquide absorbé est plus important. C'est ainsi que certains médecins n'hésitent pas à prescrire des quantités considérables, comprises entre vingt et trente verres³. Le docteur Bordet écrit à ce propos en 1895 : "*Boire beaucoup et boire vite, voilà ce que le praticien recommande comme le moyen le plus sûr et le plus puissant*"⁴. Il signale en outre le cas extrême d'un goutteux qui pouvait ingurgiter jusqu'à cinquante-deux verres sans en être incommodé le moins du monde... Ces excès sont accomplis d'autant plus facilement que l'eau d'Evian est fraîche, agréable, sans goût marqué ou odeur particulière et que l'on ignore encore son mode d'action exact. "*La vertu des eaux d'Evian réside, avant tout, dans cette fusion admirable de principes minéralisateurs dont seule la Nature connaît le secret.*" écrivait en 1864 l'un des médecins de la station, le docteur Taberlet⁵.

Toutefois, les médecins évianais ont le mérite d'accorder très tôt une grande importance à ce qu'ils nomment les adjutants de la cure, c'est-à-dire des éléments qui jouent un rôle important dans le processus de guérison parmi lesquels la douceur du climat, la pureté de l'air et les possibilités d'accomplir des exercices physiques raisonnables et progressifs grâce à un relief modérément incliné sans être montagneux.

Il faut attendre 1902 pour qu'un jeune médecin de la station, Jules Cottet (1871-1959) mette au point et codifie la cure de diurèse, en démontrant que la manière dont les eaux sont bues (le matin, à jeun et en position clinostatique) est beaucoup plus importante que les quantités ingérées. C'est sur ces mêmes bases que



Stèle à la mémoire du Docteur Jules Cottet ; parc de l'actuel établissement thermal d'Evian-les-Bains

268

qui sera l'image de marque d'Evian-Cachat, promue eau des bébés par une habile campagne publicitaire menée dans les années 1950.

En 1914, les activités thermales apparaissent comme une composante majeure du développement du Chablais, et plus généralement, de la Savoie avec une dizaine de stations en activité. Bien que ne pouvant rivaliser avec Aix-les-Bains, qui demeure un modèle inaccessible, Evian s'est imposée comme la grande station de la Savoie du Nord. Si son chiffre maximal de fréquentation n'est atteint qu'en 1929, avec dix-huit mille visiteurs, elle a mis en place, dès avant la première guerre mondiale, la totalité de ses infrastructures d'accueil et jeté les bases de son champ d'action thérapeutique. Devenue station thermale en dépit de la faible minéralisation de ses sources, Evian s'imposera au fil du XX^e siècle, et particulièrement après 1950, comme une eau de table mondialement reconnue, sa faible teneur en éléments minéraux s'avérant être, en l'occurrence, un véritable atout. C'est dans cet apparent paradoxe que réside toute l'originalité du modèle évianais.

la cure d'Evian s'effectue encore aujourd'hui. La codification de la cure de diurèse coïncide avec la reconnaissance de l'hydrothérapie comme une branche de la médecine à part entière avec la création des premières chaires d'hydrologie médicale en France, celle du Professeur Garrigou à Toulouse en 1891, puis à Lille et Bordeaux et enfin à Paris en 1911.

Evian s'intéresse également aux problèmes urinaires de la femme enceinte, comme l'albuminurie. Les médecins consultants préconisent l'eau d'Evian "avant, après et pendant la grossesse"⁶. Certains, comme le docteur Bergouignan, véritable précurseur, la recommandent pour le coupage du lait de vache dans les biberons dès 1890⁷. Ils annoncent ainsi ce

RÉFÉRENCES

- 1 - L.C. Bordier. *Voyage pittoresque aux glaciers de Savoie fait en 1772 par M. B.*, 1773, cité par J. et R. Nicolas. *La vie quotidienne en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècle*, Paris, 1979, p.319
- 2 - Née en 1876 princesse Bassaraba de Brancovan, Anna de Noailles aimait à revenir dans la villa d'Amphion achetée par ses parents au comte Walewski, où elle avait passé la plupart de ses étés d'enfance. Elle a célébré l'atmosphère magique et exaltante des rives du Léman dans plusieurs de ses ouvrages, en particulier *Le Cœur Innombrable* (1901), *Les Éblouissements* (1907) et *Le Livre de ma Vie* (1932).
- 3 - La verrée est le contenu du verre utilisé pour la cure. Variable selon les stations, d'une contenance d'environ 200 millilitres, elle a servi d'unité de mesure jusqu'à la fin du XIX^e siècle.
- 4 - Dr Gaspard Bordet. *Evian Médical*, seconde édition, 1895, p.22
- 5 - Dr François Taberlet. *Eaux Minérales alcalines d'Evian et eaux minérales acidulées d'Amphion*, Faculté de Médecine de Paris, 1864, p.18
- 6 - Dr Gaspard Bordet. Causerie sur l'Indication des Eaux d'Evian avant, pendant et après la grossesse, Paris, *Gazette des maladies infantiles et d'obstétrique*, 1906
- 7 - Dr Bergouignan. *Cure d'Evian et usages de l'eau d'Evian-Cachat chez la jeune mère et le nouveau-né*, imprimerie S.A.E.M.E., non daté

Vittel station thermale. Une famille à l'œuvre : 1854-1992

GUY DE LA MOTTE-BOULOUMIÉ

Vittel est née du hasard et de la volonté d'un homme. Quand ces deux forces se rencontrent, elles jettent ensemble les premiers fondements d'une œuvre. Puis le hasard, après avoir joué son rôle de génie tutélaire, se retire pour céder la place uniquement à l'intelligence et aux efforts persévérateurs de l'homme. Et si, dans une famille, ses éléments créateurs se transmettent de génération en génération dont chacune sait s'adapter aux circonstances nouvelles sans renoncer aux traditions primitives, alors il arrive que l'œuvre s'inscrit naturellement dans le cadre des grandes entreprises durables.

L'histoire de Vittel, ainsi confondue avec celle d'une famille, mérite d'être connue. Elle a part au développement économique de la France au XIX^e et XX^e siècles, mais elle peut aussi servir d'exemple à tous ceux qui ignorent la patience et veulent aller plus vite que le temps.

Pierre de Lacretelle introduit ainsi l'étude qu'il a consacrée aux fondateurs de la station de Vittel, lors de la commémoration de son centenaire en 1954.

Louis Bouloumié naît à Rodez en 1812 d'une famille du Quercy, petit fils et fils d'ingénieur, il suit des études de droit qui le conduisent à la magistrature mais son tempérament généreux et ses aspirations à une république humaine dont il rêve aux côtés de Louis Blanc, son condisciple et ami, lui apparaissent en contradiction avec les fonctions de Procureur du Roi auxquelles il vient d'être nommé à Montpellier. Il démissionne aussitôt et s'inscrit au barreau de Rodez, il salue la révolution de 1848 puis prend dans cette ville la tête d'une protestation musclée contre le Coup d'État du 2 décembre 1851, emprisonné, jugé et condamné à la prison en Algérie, sa peine est commuée de justesse en déportation en Espagne ; à Barcelone, il occupe son temps à étudier les propriétés de plantes diverses, et donne des cours de botanique ! Durant ces évènements sa santé a été compromise et sous surveillance de Haute Police, Louis Bouloumié est autorisé en 1852 à séjourner durant un mois à Contrexéville, afin de s'y soigner. Ce traitement ne suffira pas à rétablir sa santé, et l'année suivante il revient dans la station vosgienne où son médecin traitant lui signale une source sauvage à quelques kilomètres de là, à Vittel et la lui conseille pour ses soins. Le patient part à pied et constate en effet qu'au cœur d'un pré spongieux et à l'écart

du bourg de 1.300 âmes, une source, la source de Gérémoy, jaillit, entourée de joncs, de colchiques et de prèles ; chaque jour Louis Bouloumié viendra prendre ses eaux et s'en trouvera soulagé.

Les lieux étaient connus des Romains, puis beaucoup plus tard ils furent fréquentés par des villageois arthritiques, goutteux ou souffrant de la gravelle ; leur propriétaire, le père Riffard, cède rapidement aux sollicitations de Louis Bouloumié et vend la source et les quatre-vingt-un ares qui l'entourent pour 3.950 francs or, le 23 décembre 1854.

Ainsi commence une grande aventure qui ne s'arrêtera pas et réussira malgré les aléas du début et ceux des époques successives.

Le génie tutélaire de Louis Bouloumié se manifeste par cette vision qu'il a de sa certitude de pouvoir créer de toutes pièces une station thermale sans aide financière autre que la dot de son épouse et les sous de quelques amis. Peu importe l'existence heureuse de stations historiques et le soutien qu'elles obtiennent de la cassette impériale ; la station de Vittel sera différente, créée *ex nihilo* et élevée en pleine campagne, elle pourra s'étendre et se fondre harmonieusement dans une large vallée verdoyante, bordée de bois, adossée à des collines aux lignes douces. Louis Bouloumié va dès lors étudier avec une véritable passion l'eau médicinale qui sera la clé de l'Établissement et de son organisation.

272

Vittel est une bourgade de Lorraine à 70 km au sud-ouest de Nancy, elle se situe dans une zone d'invasion et a souvent connu les ravages des combats, coupée en deux par le ruisseau qui la traverse, sa propre histoire suit celle des ducs de Lorraine pour son secteur nord et celle des chanoinesses de Remiremont pour son secteur sud. La Révolution réunit les deux bans et met fin à cette division moyenâgeuse génératrice de querelles et procès, pour autant la commune n'en devient pas plus riche.

Le 23 décembre 1854 un nouveau destin est scellé pour Vittel : c'est au fondateur, Louis Bouloumié qu'il faut remonter pour saisir le secret de l'héritage. Plutôt une intuition qu'une formule : la stratégie de la croissance à venir tient tout entière dans une compréhension exceptionnelle d'un site ; la composition initiale qui en résulte confère aux espaces publics non seulement une valeur d'inaliénabilité mais le pouvoir de s'accroître et de générer d'autres espaces de qualités équivalentes quelles que soient les transformations ultérieures inhérentes au développement de la station. C'est le constat que fit Maurice Culot, directeur de l'Institut français de l'architecture, en introduction du livre de Marie Hélène Contal qu'il fit éditer en 1982, *Vittel, création d'une ville thermale*, est toujours d'actualité.

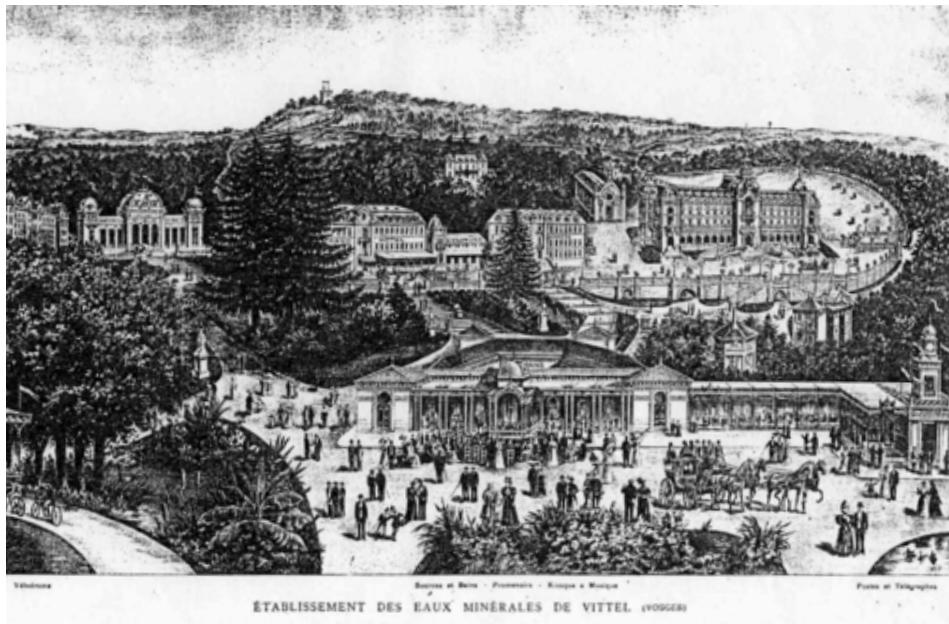
Une volonté, une source, un site : de toute façon le progrès n'est assuré par aucune loi de l'histoire... Le futur se nomme désormais incertitude, cette réflexion d'Edgar Morin trouve sa justification dans bien des cas dont celui de Vittel, mais là l'incertitude sera à chaque époque la mécanique qui enclenchera l'action ou la réaction.

Il revient à un médecin, le docteur Patezon d'assurer quelques guérisons dans des cabines de bois avant de construire un pavillon de bains présentable, tandis que Louis Bouloumié invente ses propres "relations publiques", la notoriété de Vittel n'aura pas d'autre origine. Les bases de la station sont jetées, en 1857, 23 curistes se risquent à Vittel, les autorisations d'exploitation des sources sont données rapidement ; dans la *Gazette des Eaux* de Germond de Lavigne, ami de Louis Bouloumié, Vittel est citée au même titre que Vichy, Ems, Baden, Aix-les-Bains. Le résultat ne se fait pas longuement attendre, 241 curistes sont reçus en 1862 tant bien que mal dans les deux auberges hôtels du bourg ou chez l'habitant. Il devient urgent de créer une société en commandite pour permettre la construction d'un établissement moderne, d'un hôtel, d'un casino, de salons, d'une salle de bal et de concerts, ainsi que l'aménagement d'un parc boisé. Il faut lever un fonds social de 900.000 francs mais c'est l'échec. Louis Bouloumié vend tout ce qu'il possède dans l'Aveyron, emprunte, imagine des expédients accessoires : culture du cresson et du houblon, fabrication de pain de gluten, de dragées, de chocolat ferrugineux. Les fonds, qu'il retire de ce montage pour le moins original, lui permettent d'ouvrir en 1863 le Grand Hôtel de l'établissement et d'y accueillir l'Amiral Hamelin, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, qui, la saison précédente, n'avait pas hésité à descendre à l'hôtel des Deux Pigeons du bourg pour venir prendre des eaux déjà réputées !

De Paris, Vittel n'est plus qu'à huit heures et demie en chemin de fer plus trois et demie en voiture, et les curistes affluaient ! Les années 1868-1869 consacrent le caractère européen de la station : anglais, russes, hollandais, allemands côtoient de nombreuses personnalités parmi lesquels des amis proches de Louis Boufoumié, Emile Ollivier et Charles Garnier. Le petit village profite de cette situation nouvelle et connaît la richesse lorsque Louis Bouloumié s'éteint le 18 octobre 1869.

Que va devenir Vittel sans celui qui l'a conçue et développée, même si l'entreprise est saine et les comptes équilibrés ? Les stations hydrominérales des Vosges sont puissantes et mènent la vie dure à leur jeune voisine. Tous les moyens sont bons, même la calomnie pour en finir avec elle.

De son mariage Louis Bouloumié a eu deux fils. L'aîné Ambroise, âgé de vingt-six ans, a étudié le droit, et s'est inscrit au barreau de Montpellier, il collabore à



274

la *Liberté de l'Hérault* et devient en 1865 secrétaire d'Émile Ollivier lequel est nommé Premier Ministre de Napoléon III en 1869. Ambroise restera attaché au parti bonapartiste plébiscitaire, ce qui lui vaudra des démêlés mémorables avec les représentants de la III^e République, alors qu'il est maire de Vittel et qu'il siège au Conseil Général des Vosges.

Son frère cadet Pierre, âgé de vingt-quatre ans avait fait ses études à Strasbourg à l'École militaire impériale de médecine et de pharmacie ; quatre ans après la mort de son père, et un congé de l'armée qu'il occupe à l'étude des eaux minérales et à des travaux de laboratoire, il abandonne la médecine hospitalière militaire pour se consacrer lui aussi à Vittel. Il sera un moment conseiller général des Vosges puis président de la Société de médecine de Paris, qui reconnaît la valeur de ses travaux scientifiques. Inspecteur général des hôpitaux militaires de l'Union des femmes de France durant la Grande Guerre, chef de missions humanitaires à l'étranger, Pierre Bouloumié sera élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Tandis qu'Ambroise affrontait les problèmes multiples de la gestion et du développement de Vittel, Pierre s'attachait à définir le rôle médical et hygiénique de la station, "la solidarité d'intérêts, aussi bien que le bien-être du malade, imposent donc une constante et cordiale collaboration", écrit-il dans son livre *Histoire de Vittel, 1851-1924*.

Partageant les mêmes convictions quant au but à atteindre, les deux frères ne se départiront jamais de cette solidarité qui va leur permettre quelques années plus tard de confirmer le bien fondé de la vision de leur père en édifiant une œuvre architecturale toute tournée dans l'intérêt du curiste, qui s'inscrira dans le cadre naturel sans y porter atteinte. Tout doit y être prévu suivant la catégorie de malades qui y appellent ses eaux et dans le but d'en seconder les effets ; il faut que ce soit en même temps un lieu de villégiature agréable autant qu'hygiénique beaucoup de malades ne pouvant disposer que de quelques semaines nécessaires à la cure et ayant besoin de détente que donne le repos au grand air... passé à la campagne. Il ne faut pas oublier non plus que la plupart des curistes sont des malades en puissance, mais non en accidents morbides, des valétudinaires, des prédisposés à la maladie, et qu'ils sont souvent accompagnés de membres de leur famille, auxquels il faut songer aussi. De là, la nécessité d'un service médical fonctionnant en parfaite harmonie avec les services d'administration et de direction, aussi bien que la nécessité de disposer de grands espaces en pays salubre, et largement aérés, et de ressources financières suffisantes.

Les médecins de Vittel n'ont pas manqué de rappeler ces faits à l'administration toutes les fois qu'il s'est agi de constructions nouvelles à édifier et de nouveaux quartiers à créer dans les propriétés de l'Établissement.

Qu'il s'agisse d'établir la réputation des eaux, en montrant leur efficacité et leurs applications à telle ou telle maladie, de la maintenir et de la développer par des travaux cliniques ou scientifiques susceptibles d'intéresser médecins et malades et de conquérir ainsi la confiance des maîtres et des praticiens qui, seule est la garantie d'un succès durable ...

Et d'affirmer que les installations respecteront la beauté naturelle du site hygiénique en pleine campagne, car les malades ont besoin d'air et d'exercice en même temps que du lavage de leur organisme et du rappel à la normale de leur fonction de nutrition, qu'opère la cure proprement dite.

Dès l'origine, Pierre a un regard moderniste sur le futur lointain du thermalisme, et jette les bases d'une cure qui ne vieillira pas : dans la station, recherche médicale soutenue, amélioration de la diurèse accompagnée par la cure d'air et d'exercice et la diététique appropriée, dans des lieux dédiés à ces fins ; à domicile les bienfaits de la cure d'eau pourront être confirmés tout au long de l'année, car comme l'indique l'*Annuaire des eaux minérales* : une qualité bien précieuse des eaux de Vittel, c'est de ne pas s'altérer par le transport et de conserver loin de la source toutes leurs propriétés.

L'équilibre financier de l'entreprise reposera sur l'importance de la fréquentation de la station, la vente de l'eau ne représentera au début qu'un appoint

promotionnel. Mais en 1880, il devient évident qu'il faut réagir activement à la concurrence, notamment celle de Contrexéville, et profiter de la notoriété médicale pour sortir d'un statut-quo dangereux en engageant un programme ambitieux d'équipements ; Ambroise et Pierre ont la certitude que pour le réaliser il faut une structure juridique et financière adaptée. Ils mettent donc sur pied en 1882 une société anonyme sous le nom de Société générale des eaux minérales de Vittel qui permettra au cours des années futures de lever des capitaux sous différentes formes, pour faire face aux divers besoins de financement. Aussitôt Charles Garnier, architecte de l'Opéra, fidèle habitué et ami des Bouloumié, est chargé d'un grand projet, qui va mettre la station sur un pied d'égalité avec les plus grandes, il comprend quatre volets :

- une double galerie terminée par deux pavillons, l'un pour les sources, la Grande source et la source Hépar, l'autre à l'usage de salon de repos, et de lecture,
- un nouvel établissement de bains relié à cette galerie,
- une grande salle à manger attenante à l'hôtel de l'établissement,
- un casino.

Ce projet est accepté et réalisé. D'un seul coup sortent de terre des institutions qui répondent à un plan d'ensemble évolutif. Sur cette lancée les réalisations se poursuivront de 1884 à 1914, les nouveaux bâtiments auront un volume à la mesure du noyau central réalisé par Garnier autour duquel ils sont articulés, ils créeront un ensemble harmonieux et fonctionnel ; le rite du curiste et de la colonie qui l'accompagne et l'entoure se déroulera au cœur de cette campagne thermale, où s'inscriront au cours des années les nouvelles installations et leurs annexes ludiques, devenues indispensables à la qualité du séjour et des soins.

276

Lorsque la mort d'Ambroise survient en 1903, après avoir administré Vittel avec labeur, pugnacité et ténacité durant trente et un ans, la station est devenue célèbre dans le monde entier et le vieux bourg lorrain dont il est maire est transformé en une petite ville agréable, moderne et florissante ; l'œuvre paternelle perpétuée par Ambroise ne va pas s'arrêter là, l'élan n'est pas coupé : son fils Jean, âgé de 25 ans qui vient de terminer ses études de médecine, mais n'exercera pas son art, lui succède naturellement comme administrateur directeur.

Épaulé affectueusement et puissamment par son oncle Pierre, Jean se révélera un remarquable prolongateur de l'œuvre familiale à la société des eaux minérales ; maire de Vittel durant vingt-six ans, et conseiller général des Vosges durant trente-et-un ans jusqu'à sa mort en 1952, il réalisera la complémentarité impartiale des intérêts de la collectivité avec ceux de l'économie qui la fait vivre.

Dès la voie ferrée, qui met Vittel à six heures de Paris, réalisée, l'édification de grands hôtels terminée, le casino agrandi, les chapelle, temple et synagogue construits, les téléphone, télégraphe et l'éclairage public en fonction, Jean, élevé à l'école du père dont il a hérité de toutes ses qualités, sans ses débordements homériques, poursuit avec le même cœur le programme en cours et le complète immédiatement.

Champ de courses, polo, golf, tir aux pigeons, champ d'aviation s'ajoutent aux installations ludiques déjà en place. L'hôtel de l'Établissement sera détruit et remplacé par un palace de belle architecture : le Grand Hôtel, qui terminé en 1914, n'ouvrira ses portes qu'en 1920, après avoir accueilli en 1917 un hôpital américain, le même reviendra d'ailleurs dans ces locaux en 1944 !

Vittel, en 1914, est à 80 kms du front, la plupart des hôtels sont transformés en hôpitaux militaires et les réquisitions sont nombreuses. Jean Bouloumié, mobilisé dès le début des hostilités comme médecin-major dans un régiment, reprend ses activités en 1919 ; toujours en plein accord avec son oncle Pierre, il poursuit l'histoire de Vittel avec la même foi que ses prédécesseurs.

Jean anticipera les changements socio-économiques successifs, et fera face aux crises ; ne reculant jamais devant des décisions risquées, il n'aura de cesse de mettre Vittel à l'heure du temps. Il adhère à la réalisation des projets de Pierre, jugés nécessaires à la qualité médicale de Vittel : laboratoire d'études scientifiques, hôtel des thermes dédié aux régimes diététiques, institut médical de plein air, parc des enfants ; conscient que l'intérêt des eaux minérales de Vittel est en étroit rapport avec l'actualité scientifique, Pierre met en place une politique de grands congrès internationaux dont les thèmes se rapportent aux indications de Vittel, et rassemble périodiquement les communications de valeur dans une publication *Les Annales de Vittel*. Il organise et anime en 1927 le congrès de l'arthritisme sous la présidence des Professeurs Carnot et Loeper.

À sa mort en 1929, Pierre aura réalisé l'œuvre durable à laquelle il a consacré sa vie avec passion.

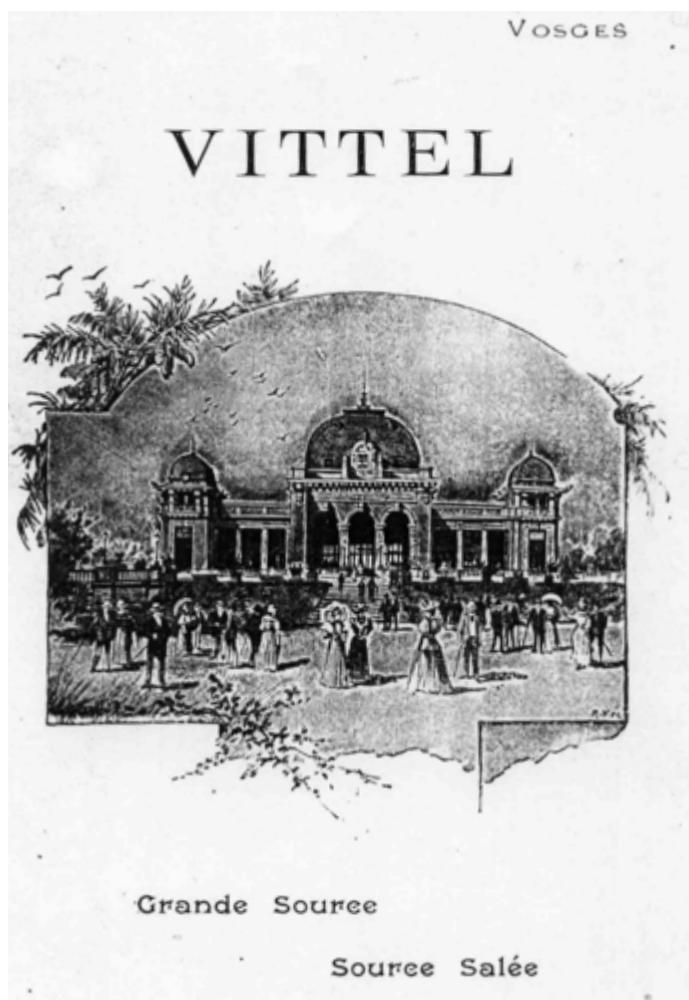
À ce moment la crise pèse lourdement sur l'économie de l'entreprise et la concurrence reste vive. Jean lance alors un programme ambitieux, qui peut paraître inopportun et démesuré, la construction de l'Hôtel Ermitage sur le golf et d'un nouveau casino sur l'emplacement de celui de Garnier, rénovation complète de l'établissement thermal, modernisation de la grande galerie thermale que complétera le nouveau pavillon de la grande source, réalisation d'un nouvel embouteillage, et d'un nouveau captage de la grande source. Ce gigantesque effort est accompagné de garanties financières données par la société des eaux pour permettre l'édification de deux nouveaux hôtels importants en bordure du parc thermal.

Florilège thermal

Les recherches scientifiques se poursuivent à Vittel au laboratoire dirigé par le Professeur Santenoise, avec le concours de grands consultants comme le professeur Paillard, les docteurs Viol le, Buche, Finck, Castéran...

Un congrès de la lithiasse urinaire se tient en 1931 sous les présidences des professeurs Legueu, Labbé, Villaret, avec la participation des professeurs Loeper, Merklen, Abrami, Marion, Pasteur-Vallery-Radot ... Il est suivi de celui de l'acide urique et de la goutte en 1935, et juste avant l'ouverture des hostilités en 1939 de celui de la diurèse présidé par le professeur Rathery, assisté des professeurs Carnot, Desgrez, Labbé, Loeper

278



La station était bénéficiaire avant la guerre de 1914, les ventes d'eaux minérales en bouteilles constituaient un appoint financier non négligeable, mais à partir de 1930 le commerce des eaux minérales devient essentiel à l'équilibre économique de l'entreprise, et ce définitivement - le premier million de bouteilles produites annuellement avait été livré en 1897, 11 millions l'avaient été en 1913 et 38 millions en 1930 - pendant ces mêmes années le nombre de buveurs était passé de 2.500, à 9.500 puis 12.000.

Pour financer la croissance de l'entreprise et faire face aux mauvais jours, il avait fallu, outre l'autofinancement, procéder à des emprunts et à des appels de capitaux autres que ceux de la famille, au cours des années 1919, 1924, 1928.

La guerre 1939-1945 va bouleverser la vie de la station de Vittel, ses activités sont arrêtées ; elle devient dans un premier temps un centre hospitalier militaire français de 3.000 lits, puis, sous l'occupation allemande, un camp d'internement pour 2.000 civils de pays en guerre avec l'Axe, et un lieu de transit pour les Juifs sans passeports d'Europe centrale. À la libération par la 2^e DB le 12 septembre 1944, les troupes américaines occupent tout ce que compte Vittel d'hôtels, de villas, et d'immeubles disponibles ; l'USA base hospital n°23 revient, après 26 ans, au Grand Hôtel, l'Ermitage, évacué par l'hôpital de la Kriegsmarine, devient l'Etat Major du 6^e groupe d'Armées alliées ; durant 5 années noires, le maire de Vittel Jean Bouloumié a fait face à toutes les situations, même les plus pénibles, en payant de sa personne ; désormais il n'a d'objectif que de rendre à la station son ancien visage pour jouer son rôle thermal, il faut donc reconstruire ou reconstituer pour une somme très supérieure aux 52 MF versés en 1948, au titre des locations et dommages de guerre. Dès 1947 les curistes reviennent nombreux, mais les comptes ne s'équilibrivent désormais que grâce à la contribution de la vente d'eaux en bouteilles ; le 6 janvier 1951 Jean, ayant à ses côtés sa sœur Germaine Bouloumié, qui a partagé avec lui toutes les périodes heureuses ou malheureuses de la vie de Vittel, préside le banquet de la cent millionième bouteille produite et expédiée dans l'année 1950 : c'est une fête de famille à laquelle participent les 600 convives, administrateurs, directeurs, cadres, employés, ouvriers de la Société des eaux,

Si la station était devenue une charge de plus en plus importante, Pierre puis Jean, et plus tard sa sœur Germaine et l'auteur de ces lignes, petit-fils de Pierre, n'ont jamais transigé sur le fait que l'eau minérale en bouteilles ne pouvait avoir de valeur de santé que par référence aux travaux scientifiques et à l'existence de la crénothérapie, ce credo fut respecté jusqu'à la fin de la présence Bouloumié à la tête de la société en 1992.

Dès la réouverture de la station en 1946, un corps médical vittelois de grands consultants, les professeurs Paillard, Chaumet, Choussat, Gross, les docteurs Sérame, Mugler, Thomas, de Gevigné.. et les grands congrès médicaux appuient cette démarche qui donne à Vittel sa crédibilité. Leurs thèmes traitent en 1948, de longévité avec le docteur Boigey..., en 1954 d'arthritisme avec les professeurs Looper, Lemaire, Tubiana... , en 1958 de la fonction biliaire avec le professeur Lemaire..., en 1966 des maladies nutritionnelles et métaboliques avec le professeur Delay..., en 1971 du déficit en magnésium avec le docteur Durlach..., en 1972 de la vie urbaine et santé de l'homme avec le professeur Gounelle de Pontanel..., en 1973 d'hépatologie avec le professeur Fauvert..., en 1974 de néphroplogie avec les professeurs Traeger, Gross, Funck-Brentano, Schribner de Seattle, USA...., en 1992 de migraine avec les docteurs Thomas et Tomb..., en 1995 de thermalisme avec le professeur Boulangé..., en 1998 d'hydratation au cours de la vie avec le docteur Maurice Arnaud, le professeur Nicolaïdis et les professeurs Noakes et Rosenberg, USA...., en 2000 de la douleur avec les docteurs Thomas et Tomb...

Les travaux scientifiques menés par les éminents médecins et chercheurs au cours du temps permettent d'affirmer aujourd'hui encore, en se référant aux travaux du docteur Jean Thomas, que, en augmentant la diurèse, Vittel Grande Source effectue un drainage des voies urinaires permettant le plus souvent l'élimination des calculs, et réduit les risques de récidives et de complications rénales.

La publicité grand public a traduit cette réalité en mettant l'accent sur la faculté d'élimination par Grande Source, résumée par la formule choc : "Buvez, Pissez".

Début 1952, Jean Bouloumié disparaît après une courte maladie laissant aux vittelois la ville moderne et coquette, qu'il a si longtemps administrée et léguant à sa sœur Germaine, et à son cousin Guy de la Motte-Bouloumié qu'il a élevé, l'œuvre familiale à laquelle il s'était consacré avec intelligence et humanisme, pendant quarante années de son existence. Germaine avait joué, en tant qu'administrateur de la société, un rôle essentiel dans la vie sociale de la station, et s'était impliquée dans des actions au bénéfice de l'enfance et dans sa fonction de présidente de la Croix Rouge. Il était naturel qu'elle fut nommée président-directeur général de l'entreprise ; comprenant les changements fondamentaux intervenus dans tout domaine, elle se montrera une brillante femme d'affaires, en influant les idées nécessaires à l'adaptation de Vittel à la nouvelle époque marquée par l'évolution de la médecine vers le médicament plutôt que vers la crénothérapie, et par la création de la Sécurité sociale rendant moins élitiste la

clientèle thermale. Ainsi, elle donnera une priorité à une révision du fonctionnement de la station, à l'industrialisation et à la commercialisation sur une vaste échelle de l'eau embouteillée susceptibles de maintenir Vittel au meilleur niveau économique.

Pressentant que la cure traditionnelle n'aurait plus l'attractivité suffisante pour attirer une clientèle aisée, Germaine fut la première en France à imaginer et mettre en place, en 1962, un nouveau système de cure, la Cure de Détente : d'une durée de huit jours, relevant d'un tarif forfaitaire et fondée sur la relaxation médicale, la balnéothérapie, la diététique, le sport, les loisirs culturels, ce type de cure connut un beau succès jusqu'au jour où Gilbert Trigano l'expérimentant pour lui-même tomba sous le charme de Vittel. De ce moment de 1972 date la sortie d'une période où faute d'une clientèle suffisante, les déficits financiers de la station se cumulaient dangereusement ; un grand virage est pris, Vittel et le Club Méditerranée, en s'associant prendront *in situ* un visage original. Germaine qui avait connu toutes les grandes heures de Vittel durant des décennies, dira en assistant à ce bouleversement : rien n'est mieux que de voir Vittel en vie et animée.

Le Club intégrera dans sa formule propre et son forfait les atouts de Vittel : un espace naturel et protégé de quatre cents hectares, les équipements hôteliers et sportifs de haut niveau, la cure de détente prenant le nom de Passeport pour la Forme, et les activités sportives et de loisirs. Il respectera et encouragera la cure traditionnelle. Vittel prenait ainsi en 1973 une nouvelle apparence et un nouveau départ avec une clientèle renouvelée.

Dans le même temps les heureux résultats d'un marketing intelligent de la profession provoquent un boom extraordinaire de la vente des eaux minérales embouteillées. Il nécessite des investissements industriels considérables d'augmentation des capacités et d'amélioration de la productivité qui se traduisent à Vittel par la construction d'un second embouteillage complémentaire du premier ; la société autofinance tous les nouveaux équipements. Bien vite des calculs réalisés de façon interne laissent apparaître que la bouteille en verre consignée constitue un risque important pour l'équilibre du bilan dans la mesure où des sommes importantes seraient à rembourser en cas de retours massifs des emballages, cette dette à terme devient dangereuse, même si elle favorise une trésorerie confortable. Il apparaît à Vittel que la consignation et le verre, son poids et sa fragilité sont un handicap pour une commercialisation de masse et l'exportation. Des études sont lancées pour l'utilisation du plastique ; neutralité pour la conservation de l'eau, sécurité et légèreté sont autant de facteurs positifs qu'un test commercial fait apparaître clairement.

Les ministères concernés donnent, après confirmation des études concernant l'innocuité du plastique, les autorisations indispensables à son lancement, malgré un combat violent d'arrière garde de l'ensemble des concurrents. C'est un succès immédiat, ce grand pari à risque majeur pour Vittel est gagné en 1969.

Les jalouxies exposent la société à un risque d'OPA hostile car l'actionnaire principal de la société, la famille Bouloumié, ne contrôle plus sa majorité à la suite des augmentations de capital successives et des successions.

Pour sécuriser le présent et préparer l'avenir, Germaine et Guy font appel à Nestlé dont le président Pierre Liotard Vogt entrevoit un avenir international à l'eau de bonne qualité. Des accords sont passés en 1969, Nestlé pourra monter dans le capital de Vittel à partir d'une participation de 25% acquise par augmentation de 10% du capital et achat de titres ; il s'agit d'un accord de type industriel, Vittel s'appuie sur la puissance financière et commerciale d'un groupe international, Nestlé découvre le métier de l'eau minérale. Cet accord met en place un conseil d'administration paritaire et confirme les mandats et les rôles de Germaine Bouloumié et de Guy de la Motte-Bouloumié, ce dernier ayant toute latitude pour rester PDG jusqu'en 1990 puis président du conseil de surveillance jusqu'en 1992, date de sa retraite définitive. Germaine meurt en 1981, après avoir laissé en 1979 la présidence du conseil d'administration à son cousin directeur-général Guy de la Motte-Bouloumié, devenu son fils adoptif.

Dès 1969, la société récolte les succès de ses différentes politiques, le Club confirme son maintien à Vittel ; lors du renouvellement du contrat de gérance en 1988, l'eau de Vittel s'exporte dans le monde : USA, Japon, Moyen-Orient, Afrique, la société prend des participations dans des sociétés étrangères et vend son savoir faire, la coopération avec Nestlé est harmonieuse. Les ventes des eaux minérales et des produits dérivés bondissent ; en millions de cols: 1950 = 100, 1970 = 650, 1980 = 720, 1989 = 1.000.

Le 20 octobre 1990, 2.800 membres de la Société des eaux administrateurs, actifs, retraités sont réunis pour fêter la milliardième bouteille, banquet, saynètes et sketch de Bernard Fresson et Judith Magre animent la soirée. Cette fête marque un summum, la fin de l'ère Bouloumié puisque Guy quitte ses fonctions de PDG à soixante-dix ans, et deux ans plus tard en 1992, celles de Président du conseil de surveillance.

Dès la mort de Louis en 1869, la force de la direction de la société a résidé dans l'existence d'un binôme familial fort : Ambroise et Pierre, Pierre et Jean, Jean et Germaine, Germaine et Guy ; les trois générations, qui ont suivi celle du fondateur, se sont ainsi croisées et succédées dans une parfaite harmonie de 1869 à 1992.

En 1992 en effet, Nestlé lance sur Vittel une OPA amicale, en même temps que celle sur Perrier, celle-là inamicale. En installant, en 1995, à Vittel l’Institut de l’eau, organisme de recherche dirigé par le docteur Maurice Arnaud, Nestlé s’inscrit dans la philosophie qui fit le succès de cette histoire.

En 1992 le point final fut mis à la belle aventure familiale de 138 années de conviction et de labeur, mais Vittel continue et vient de fêter ses 150 ans, en 2004, une année avant les 150 ans d’existence de la Société française d’hydrologie et de climatologie médicales.

Le départ de Son Altesse le Maharajah Dhiraj de Patiala

PIERRE BALME

Son Altesse le Maharajah a quitté Châtel-Guyon avec sa famille royale et sa suite lundi 2 septembre 1935, à 9 h 30, par Pulmann, dirigé sur Paris. Au départ, il a été salué par M. le Dr Levadoux, maire, le Dr Balme, représentant la Société des Eaux, M. Miraton, président du Comité des Fêtes, le Dr Aine. Il aura fait, en notre station thermale, un séjour de 33 jours, prolongé, ainsi, bien au-delà du temps normal exigé par la cure qu'il suivait avec les Altesses et princesses royales et plusieurs membres distingués de sa famille. C'est qu'entre temps, il se plaisait à jouir du repos et des conditions de villégiature à la fois luxueuse et retirée que lui offraient le site et les ressources de Châtel-Guyon. Nous sommes d'ailleurs autorisés à rapporter qu'il aura été très satisfait, sur tous les points, de l'accueil, des soins et de l'hospitalité de notre station et il a bien voulu dans son dernier discours qu'on lira par la suite, exprimer son intention d'y revenir en hôte et en ami.

Le Maharajah Dhiraj de Patiala laisse à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'une personnalité de très haute distinction, tout à la fois grand seigneur,



Le déjeuner d'adieu de S. A. le Maharajah, au Grand Hôtel

gentleman et galant homme, suivant le vieux terme français ; sa très naturelle affabilité lui a gagné la sympathie populaire en même temps que l'extrême dignité de son existence, comme chef de famille et grand Maître d'une religion toute en spiritualité pure, auront fait une très forte impression sur tous les milieux.

Nous croyons avoir compris, à Châtel-Guyon, quelle discrétion et quelle réserve convenaient à l'accueil fait à un hôte de cette qualité. Nous nous serons efforcés d'éviter de froisser le tact et la respectabilité de nos illustres clients par une publicité sans retenue. Nous en aurons été spécialement remerciés.

Parmi les hautes personnalités de l'entourage de son Altesse qui auront rendu particulièrement agréables et faciles nos relations avec leurs compatriotes et leur souverain, notre gratitude et notre haute estime nommeront en tout premier lieu Son Excellence Jarmani Dass, ministre de Patiala. De fréquents séjours en France ont familiarisé cet homme distingué et cultivé tout autant avec notre esprit qu'avec notre langue. Mais l'aménité et la complaisance sans bornes de son caractère l'auront rapproché plus naturellement encore de tous ceux qui eurent à collaborer avec lui, dans le protocole des réceptions et des fêtes. Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici l'unanime reconnaissance et de lui dire que tous nos regrets de son départ sont tempérés par la promesse qu'il nous a faite de ne jamais nous oublier et de nous revenir.

286

Avant de quitter Châtel-Guyon, Son Altesse Mgr le Maharajah a bien voulu offrir à quelques-unes des personnalités de la station avec lesquelles il avait été plus particulièrement en rapports, un déjeuner tout intime auquel il convia également M. le Sous-Préfet de Riom et Mme Fontanel, Son Excellence le général Gorsky, ministre de la guerre de Roumanie et quelques invités particuliers.

Au dessert, M. le Docteur Levadoux, maire de Châtel-Guyon, prononça l'allocution suivante :

Monseigneur,

Je suis très heureux, au nom de la municipalité et de la population que j'administre, de remercier votre Altesse d'avoir bien voulu choisir Châtel-Guyon comme résidence pendant votre séjour et celui de votre famille royale en Auvergne.

Mes administrés et moi-même garderons un souvenir inoubliable de Son Altesse le Maharajah Dhiraj de Patiala, qui s'imposa, au respect de tous par la haute élévation de son caractère et gagna en même temps tous les cœurs par son extrême affabilité.

Les dames de Châtel-Guyon, et la société mondaine de nos baigneurs m'ont prié également de transmettre leurs respectueux hommages à leurs Altesses les

Maharini ainsi qu'aux Princesses. Leur passage aura été pour tous comme une vision de distinction suprême, telle que seules en pouvaient donner la grande noblesse et l'ancienneté de leur race.

Le grand honneur que son Altesse nous aura fait aujourd'hui, en nous conviant à sa table, est une marque nouvelle de l'intérêt qu'Elle voulut bien témoigner à ses hôtes Chatelguyonnais. Au nom de tous, nous lui en exprimons notre gratitude profonde.

Nous souhaitons que votre séjour en notre ville d'eaux vous ait procuré tous les avantages que vous en attendiez pour votre santé et celle de votre famille royale et nous voudrions bien espérer aussi que vous emporterez de notre pays d'Auvergne, une impression assez favorable pour vous engager à lui rendre de nouvelles et fréquentes visites.

Je lève mon verre à la santé de Son Altesse, de la famille Royale, à la prospérité et à la gloire du royaume de Patiala.

À cette allocution, Son Altesse répondit en anglais, en ces termes immédiatement traduits par Son Excellence Jarmini Dass.

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de vos très aimables paroles, et du toast que vous portez à moi-même et aux membres de ma famille qui seront très sensibles à votre délicate et gracieuse attention.

Je suis particulièrement touché par ce que vous me dites de l'impression que nous aurons fait sur vos compatriotes.

Mais nous avons été reçus ici d'une façon à la fois si parfaite et si cordiale par tous les fonctionnaires du gouvernement, par

UN HÔTE ILLUSTRE DE CHATEL-GUYON



S. A. Monsieur le Maharajah - Dhruj de Patiala

tous les dirigeants de la station, et par l'accueil populaire même, que nous ne pouvions mieux faire que leur témoigner du plaisir que nous avions à vivre parmi vous.

Nous sommes non seulement enchantés des conditions de notre séjour et des bienfaits de vos eaux, mais aussi du beau pays que nous avons visité, depuis le célèbre sommet du puy de Dôme jusqu'à vos riches plaines agricoles nous n'oublierons jamais votre Auvergne.

Car je sais en plus que c'est un pays qui donne à votre nation des soldats parmi les plus fidèles, et des hommes d'État tels que le président Laval qui dirige en ce moment vos destinées, d'une façon si précieuse pour la paix du monde.

Je serai donc très heureux de revenir parmi vous en visiteur et en ami, et attendant, je lève mon verre à Châtel-Guyon, à l'Auvergne et à la prospérité du beau pays de France.

Puis le docteur Balme, au nom de l'Auvergne, dont le Maharajah voulut connaître, durant son séjour, les sites fameux, sources les plus profondes de son caractère et de sa poésie, récita un poème composé impromptu par notre collaboratrice la délicate et musicale jeune poète Marguerite Sapy. Nous le publierons à la suite.

Puissent le souvenir de l'Auvergne, qu'il aura tant parcouru en ces longs après-midi d'août, et plus particulièrement l'image du fond de la vallée de Sans-Souci qui dressait chaque matin, ses plans de roches et de verdures dans la baie de sa fenêtre grande ouverte, le ramener dans ce pays qu'il a conquis avec un peu de son amitié, et par l'effort des liens mystiques qui unissent peut-être deux des plus anciens berceaux de l'énergie et de la pensée des races.

À Son Altesse Monseigneur
le Maharajah Dhiraj de Patiala
Ami de l'Auvergne, de ses monts, ses forêts et ses lacs,
en respectueux hommage.

♦

Auvergne, en ton grand cœur de lave
Garde le souvenir du Souverain puissant
Qui sut lever pour toi ses guerriers les plus braves
 Au temps de la mort et du sang.
 Auvergne, au creux de tes vallons,
 Que le beryl chantant des sources
Pour le Maître de l'Inde harmonise sa course :
 Que le vent redise son nom ;
 Comme joyaux perdus aux routes de la nuit,
 Que les étoiles d'Occident brillent pour lui
Et pour lui, sur le bleu des sapins et des roches,
Dérangeant l'air soyeux, que résonnent nos cloches...
 Il est le Prince qui commande
 Au pays doré des légendes
 Où sont les trésors endormis
Dans les coffrets d'ivoire entourés de rubis ;
Le pays où frémît le serpent en volutes,
Lorsque module au soir la plainte de la flûte ;
Où la saveur des fruits parfume les feuillages
Pour endormir la faim de celui qui voyage ;
Où les fleuves sacrés roulent des eaux d'argent
Dans les forêts qu'emplit l'appel des éléphants ;
- O temples inconnus que je sais pleins d'offrandes,
Mystère des palais au soleil, que défendent
 Les portes de bronze verdi,
 Conte des Mille et Une Nuits !
Oiseau d'Himalaya a l'immense envergure
Qui, des jours et des jours, peut voler loin du nid
Sans que son ombre errante et qui cherche aventure
Ne dépasse jamais les bornes du pays !...

289

Ambert, 29 août 1935

Marguerite SAPY.

le Maharajah à Châtel-Guyon.....



Naissance du thermalisme social

BERNARD GRABER-DUVERNAY

Le thermalisme social est la prise en charge par la Sécurité sociale des cures thermales médicalisées. Certaines des multiples caisses d'assurance maladie qui existaient avant la guerre pouvaient se charger des dépenses thermales de certains de leurs assurés et l'Aide sociale permettait à des indigents de bénéficier de séjours en hôpital thermal ou en maison d'enfants, mais c'est avec la Sécurité sociale qu'un dispositif national homogène s'est mis en place.

Création de la Sécurité sociale

La Sécurité sociale a été créée par les ordonnances du 4 et du 19 octobre 1945 qui en ont fixé les grands principes : "La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère".

"Envisagée sous cet angle, la sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire qui ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle présente un caractère de très grande généralité à la fois quant aux personnes qu'elle englobe et quant aux risques qu'elle couvre. Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité ; un tel résultat ne s'obtiendra qu'au prix de longues années d'efforts persévérand, mais ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, c'est d'organiser le cadre dans lequel se réalisera progressivement ce plan."¹

En effet, il faut plutôt considérer cette date fondatrice comme une étape dans un long processus qui débute avec les sociétés de secours mutuel du XIX^e siècle, succédant elles-mêmes aux corporations de l'Ancien Régime, et complétées ensuite par un système d'aide sociale comportant notamment l'assistance

médicale gratuite (loi du 15 juillet 1893), puis l'aide sociale à l'enfance (1904) et l'assistance aux vieillards infirmes et incurables (1905).

Les mutuelles étaient basées sur le volontariat, et l'aide sociale ne bénéficiait qu'à une frange limitée de la population. Aussi, dès le début du XX^e siècle, l'idée d'une assurance obligatoire de certains risques sociaux se répandit peu à peu. C'est ce projet qu'ont repris les ordonnances d'octobre 1945 en l'appuyant sur les trois principes nouveaux du rapport Beveridge de 1942 qui allait fonder le National Health Service anglais : l'universalité, l'unicité, l'égalité, en lui insufflant une volonté nouvelle et en faisant intervenir la solidarité nationale. Des résistances corporatistes freinèrent sa réalisation ; il fallut attendre 1966, par exemple, pour l'intégration des non-salariés non agricoles gérés par la CANAM, 1975 pour la généralisation à l'ensemble de la population active de l'assurance vieillesse obligatoire, 1978 pour l'institution d'un régime particulier pour les religieux et 1999 pour l'institution d'une couverture maladie universelle.

Les débuts du thermalisme social

L'intégration du thermalisme dans le panier de soins pris en charge par la Sécurité sociale a été rapide puisque l'article 10 de l'administration publique du 19 octobre 1945 signalait que la prise en charge des cures thermales réclamait une entente préalable et que, dans le même temps, l'article 8 de la 1^{ère} Nomenclature édictait "les conditions de prise en charge du thermalisme". À l'époque, tous les frais étaient pris à 100% : frais d'établissements, de surveillance médicale et pratiques complémentaires, d'hébergement, de transport, de pharmacie et les indemnités journalières².

Il restait à formaliser les conditions de cette prise en charge. Cela n'était possible qu'avec l'accord de la profession thermale pour accepter de nouvelles règles et de l'Assurance maladie nationale pour accomplir le travail réglementaire nécessaire par la prise en compte d'une activité thérapeutique atypique, aux indications mal établies, aux retombées économiques importantes et à forte connotation de loisirs.

La démarche se fit en deux étapes tout d'abord par les États généraux du thermalisme et du climatisme de mars 1947 qui aboutirent à la signature, fin avril, d'une convention entre le Syndicat national des médecins des stations thermales et la Sécurité sociale représentée par sa Fédération nationale des œuvres de sécurité sociale (FNOSS), convention appliquée dès la saison 1947 ; ensuite, par le Congrès international d'Aix-les-Bains en septembre de la même année qui tira les leçons de l'expérience et établit les bases de la réglementation définitive.

États généraux du thermalisme et du climatisme

Organisés par la Fédération thermale et climatique française présidée par le docteur Flurin, ils eurent lieu à Paris, dans la salle des Ingénieurs civils, les 13, 14 et 15 mars 1947. Les pouvoirs publics s'y étaient associés, la séance inaugurale ayant été présidée par le ministre de la santé publique, M. Marrane, et la séance de clôture par le ministre des travaux publics et du tourisme, Jules Moch, représenté par son directeur de cabinet³.

Cinq commissions ont été constituées qui ont chacune émis des vœux.

La première, présidée par le Pr Santenoise, était consacrée à l'organisation du thermalisme et du climatisme. Elle a élaboré une construction assez complexe impliquant les chambres d'industrie et un peu toutes les structures de l'État pour aboutir au sommet à une Commission de coordination générale rattachée directement à la Présidence du conseil qui aurait à agir de concert avec la Fédération thermale et climatique nationale.

La deuxième commission, intitulée "Le thermo-climatisme face à la santé", présidée par le Pr Polonovski de l'Académie de médecine, a souhaité que "la puissante armature scientifique du thermo-climatisme constituée par l'Institut d'hydrologie et de climatologie, les chaires d'enseignement de l'hydrologie et de la climatologie et leurs laboratoires, les laboratoires des stations, enfin le corps médical consultant soit renforcé à tous ses échelons" que les médecins soient qualifiés et que les personnels thermaux reçoivent une formation spécifique, que les résultats des travaux scientifiques fassent l'objet d'une Journée thermale annuelle et soient largement diffusés par des moyens de presse, que le corps médical des stations "ait la première place dans la direction du thermo-climatisme" et que "les exploitants thermaux ne délivrent de tickets pour certaines opérations que sur présentation obligatoire d'une ordonnance médicale."

La troisième commission a eu à traiter du "thermo-climatisme face à l'économie nationale". Elle était présidée par M. Roumilhac, président du syndicat des établissements thermaux (SNET, seul en lice à l'époque). Elle s'est préoccupée du financement de la reconstitution du patrimoine thermal dans ces années d'après-guerre notamment à l'aide de crédits dans le cadre du plan Monnet et d'une taxe prélevée sur les jeux. Elle a demandé à ce que le thermo-climatisme soit représenté au nouveau Conseil économique et que tout soit fait pour que les étrangers rencontrent le plus de facilités possible en matière de devises et de denrées alimentaires et que la desserte des stations par la SNCF pendant la saison soit améliorée. Des préoccupations de gestionnaires n'ont pas manqué

d'apparaître, les frais des curistes indigents devaient être réglés par leur commune d'origine ; les réductions tarifaires pour familles nombreuses appliquées depuis 1920 seraient réduites ; il était souhaité que les hôteliers qui avaient dû louer leur hôtel à l'occupant soient dispensés de reverser les indemnités perçues sauf en cas de collaboration notoire.

La quatrième commission s'est appelée "le thermo-climatisme en face du problème social". Présidée par le Pr Duhot, de Lille, elle a émis des propositions en matière de centres de triage, d'hôpitaux thermaux et de colonies de vacances, et surtout du sort des économiquement faibles qui devaient bénéficier de toutes les ressources de la station sauf entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

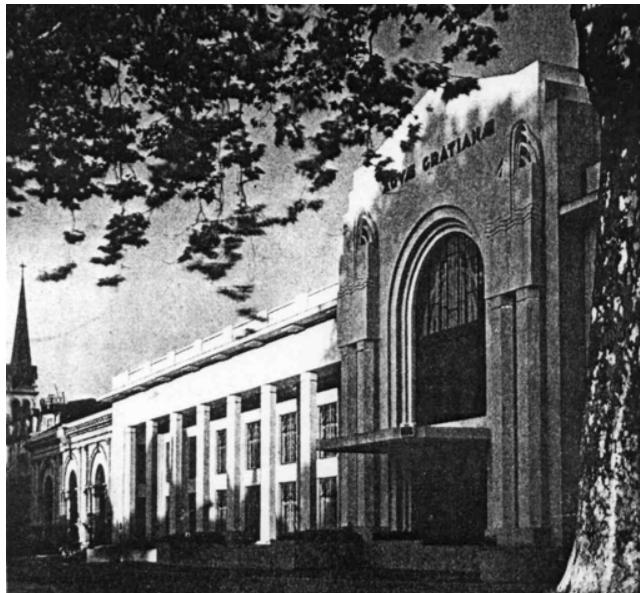
La dernière commission, "le thermo-climatisme face à la propagande" présidée par Antoine Borrel, a souhaité que l'État organise et finance lui-même la publicité à l'étranger pour les stations thermales françaises et qu'un "comité national de propagande" soit rattaché au commissariat au tourisme.

Il faut mentionner l'excellent rapport de L Justin-Besançon et Ch Debray⁴ dressant un bilan exhaustif de la situation du thermalisme au sortir de la guerre et traçant les perspectives de développement qui seront reprises par le congrès suivant. Avant la guerre, en 1932, 500.000 curistes avaient fréquenté nos stations apportant "la somme énorme pour l'époque de 15 milliards de francs". Les curistes étaient encore 300.000 en 1938 malgré les menaces de guerre. La guerre interrompit toute activité thermale, ou presque ; on vit même une station de l'Est transformée en camp de concentration. Le redressement est en cours. Il faut mettre au rang de nos atouts la spécialisation des stations françaises. Le rapport s'achève sur des considérations sur le thermalisme à l'étranger et notamment aux États-Unis où il n'est pas nul (Hot Springs, Saratoga), mais très peu développé malgré l'existence de 10.000 sources.

Le premier congrès international du thermalisme social - Aix-les-Bains, 27-28 septembre 1947

De nature purement médicale, ce congrès était destiné à réunir les représentants praticiens et universitaires de la médecine thermale et ceux du service médical de la Sécurité sociale. Son président était le Pr Santenoise et ses secrétaires, qui en furent "les véritables chevilles ouvrières", Pierre Delore, professeur de thérapeutique à la Faculté de Lyon, et Jacques Gruber-Duvernay, médecin thermal et premier adjoint au maire d'Aix-les-Bains. Des observateurs belges, suisses, italiens et tchécoslovaques participaient au congrès.

Les pouvoirs publics avaient manifesté leur intérêt par la présence du ministre de la santé publique et de la population, Robert Prigent, et par le directeur



Les Thermes Nationaux

général du ministère du travail et de la sécurité sociale, Pierre Laroque. Ce dernier (1907-1997), conseiller d'État, brillant orateur, patriote engagé dans les Forces françaises libres et présent au débarquement de Normandie, est “resté dans la mémoire collective comme le “père fondateur” de la Sécurité sociale”⁶.

Aix-les-Bains avait été choisi pour son aptitude à organiser les congrès et son expérience en matière de thermalisme social puisqu'il y avait été créé en 1937 une structure, l'ADETAB^a, pour organiser des cures à forfait offrant un tarif global aux curistes modestes sur la base de conventions passées entre les petits hôtels, l'établissement thermal et les médecins qui acceptaient de se voir répartis les malades par roulement. La formule avait fonctionné à la satisfaction de tous. Elle venait d'être reconduite par la signature d'une nouvelle convention avec la FNOSS en novembre 1946.

Le professeur Pierre-Henri Delore fut l'une des figures marquantes du thermalisme social. Grand chrétien et profondément épris de justice sociale, il souhaitait accessible à tous la thérapeutique thermale dans laquelle il avait une pleine confiance^b. Il rédigea un rapport présenté comme une sorte de charte du thermalisme social qui fut reçu et conservé comme tel⁷ (Annexe).

a Association pour le développement de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains.

b Je me souviens d'avoir été interrogé par lui à mon examen de thérapeutique de 5^{ème} année et d'avoir tiré dans sa boîte « les stations soufrées des Pyrénées » sur lesquelles j'avais séché lamentablement.

Dans le même rapport, P Delore passe ensuite en revue, orientation par orientation, les meilleures indications du thermalisme. Deux passages ont trait aux cures préventives.

“Les cures thermales ont des indications curatives, préventives et hygiéniques. Le thermalisme social ne saurait reconnaître que les indications curatives et les indications préventives de l’aggravation d’un état pathologique déjà indiscutable”.

“ Signalons cependant que le thermalisme social doit admettre certaines indications d’ordre préventif. Il serait absurde d’exiger des assurés sociaux pour l’envoi aux cures thermales un état morbide très évolué. Certains états au début, et c’est là particulièrement le cas des enfants, représentent des indications de cure particulièrement intéressantes dans la mesure où la cure est susceptible d’en arrêter l’évolution ultérieure. Et c’est bien dans de tels cas que l’on peut dire que les dépenses engagées sont payantes et bien placées.”

La mise en place réglementaire

La réglementation thermale a été peu à peu précisée par des arrêtés successifs, comme celui du 8 juin 1960 instaurant le forfait médical thermal, ou ceux de février 1988 créant un Haut comité du thermalisme et du climatisme, et par les conventions passées entre les caisses et les syndicats d’établissements thermaux. La première convention date de 1948. Elle était assez succincte.

La seconde a été signée en 1972. Elle fixait les conditions de la prise en charge des cures, de l’agrément des stations, de l’inscription des actes à la nomenclature. Elle a instauré la Commission technique du thermalisme pour définir les traitements types, une commission de conciliation en cas de litiges et l’aval tarifaire d’où découlaient les innombrables tarifs (1800 tarifs différents pour les 106 stations).

La troisième convention date de 1997. Elle est établie pour cinq ans comme celles qui lui succéderont. Elle précise les normes d’hygiène et d’application des soins, un nombre de soins minimum étant imposé par orientation. Une grille de soins normalisée est mise en place pour introduire un peu d’ordre dans les innombrables appellations des techniques, et une homogénéisation des tarifs est décidée après une période transitoire de 3 ans. L’entente préalable est supprimée à l’essai.

La dernière convention est en cours. Signée en décembre 2002, elle devra être renouvelée à la fin de 2007².

Par ailleurs de multiples audits et rapports sur le thermalisme auront lieu en provenance d’organismes divers ministère de la santé - Inspection générale (IGAS) ou Commission thermale de 1993 - Assemblée nationale, Cour des comptes.

L'essor du thermalisme social

S'est ainsi constitué l'attelage entre le thermalisme et la Sécurité sociale qui allait gravir sans encombre les décennies de la seconde moitié du XX^e siècle jusqu'au sommet de l'année 1992 qui vit le nombre de cures thermales atteindre 650.000 dont plus de 80% de cures médicalisées prises en charge chez des assurés sociaux.

Cela n'alla pas sans quelques griefs entre les protagonistes.

Les médecins thermaux durent accepter le contrôle des Centres d'orientation de cures thermales créés auprès de chaque caisse à la fin de l'année 1947 pour vérifier la bonne indication et la bonne destination des prescriptions thermales des assurés sociaux, contrôle qu'ils vivaient parfois, en cas de refus, comme l'intrusion d'un tiers et une entorse à leur liberté de prescription.

Les caisses, préoccupées par la croissance rapide des dépenses, réduisirent les taux de remboursement jusqu'à les annuler pour une saison, en 1958 (plan Pinay), avant de revenir sur cette décision trop radicale. En 1967, avec le Plan Jeannenet, les indemnités journalières furent définitivement supprimées. Les mesures administratives furent renforcées comme l'obligation faite aux patients de déposer leur demande de cure avant le 1 mai, puis le 1 avril, ce qui suscita des réactions même chez les médecins⁸. Par ailleurs, l'Assurance maladie, qui était demandeuse de règles et se déclarait prête à adopter celles qu'on lui proposerait à condition qu'elles soient justifiées par des données médicales rigoureuses, reprochait à la médecine thermale le peu de zèle qu'elle mettait à évaluer scientifiquement ses indications et ses pratiques, et un manque de fidélité à ses propres principes conduisant, notamment, à l'abandon de la règle de la spécificité des eaux : de nombreuses stations, en effet, réclamèrent, et obtinrent, l'ajout de la rhumatologie, orientation prospère, à leurs orientations traditionnelles moins prisées, sans trop tenir compte de la nature de leur eau.

Autres sujets d'opposition : les difficiles problèmes des "cures de complaisance" et du nombre de soins délivrés. Les caisses auraient souhaité obtenir des médecins thermaux un soutien plus ferme dans la dénonciation des cures abusives par manque d'indication ou répétition excessive. Des établissements thermaux, elles attendaient la délivrance de tous les soins auxquels le forfait donnait droit, ce que les établissements ne jugeaient pas toujours compatible avec leur fonctionnement. Les médecins thermaux leur ont donné raison, déplorant les conséquences préjudiciables aux patients d'un surnombre de soins dans des services encombrés⁹. La question ne fut réglée que beaucoup plus tard par la Convention de 1997 qui fixait un nombre minimum de soins pour chaque orientation thérapeutique thermale.

Que conclure ?

En répondant aux sollicitations des fondateurs de la Sécurité sociale et en jouant la carte de la fonction thérapeutique et du service médical rendu, le thermalisme a choisi une option qui lui a apporté une prospérité certaine. Lui garantit-elle l'avenir ?

L'autre option, celle des cures de détente et de remise en forme non prises en charge par l'assurance, a été développée par une branche issue de la thalassothérapie qui a pris parti pour le tourisme de santé dans des établissements neufs plus luxueux et aux tarifs beaucoup plus élevés.

Si le déclin observé du thermalisme médicalisé se poursuit et si les stations doivent quitter sa ligne, deux voies s'ouvrent à elles qui peuvent être empruntées simultanément celle du tourisme de santé appuyé sur les ressources climatiques et touristiques des régions, et celle des séjours courts très médicalisés, spécialisés dans les affections où l'hydrothérapie jouit d'une efficacité et d'une utilité certaines, en s'aidant de toutes les ressources thérapeutiques associées notamment en matière d'éducation et de réhabilitation.

Il est toujours intéressant de s'aider du regard que posent sur nous des observateurs étrangers. Même si le paysage thermal français a sensiblement changé depuis sa rédaction, le travail d'un universitaire canadien mérite qu'on s'y arrête : Pourquoi le thermalisme a-t-il survécu en France au XX^e siècle ?¹⁰.

“Si son statut décline ce n'est donc pas, à mon avis, pour des raisons financières. Le thermalisme est une cible évidente pour les efforts répétés d'administrateurs de santé à la recherche d'économies parce qu'il est considéré comme une forme de vacances subventionnées, et parce que ses pratiques et ses coûts sont très variables (ce qui choque un esprit bureaucratique).

Il existe toutefois deux difficultés plus décisives.

Tout d'abord, le développement de nouvelles thérapeutiques, médicales et chirurgicales, qui agissent plus rapidement et apparemment de façon plus directe que les eaux ont lourdement remis en cause l'intérêt des cures. Le champ des pratiques thermales s'est ainsi considérablement rétréci. Alors qu'on les utilisait dans le passé pour un très grand nombre d'affections, elles sont aujourd'hui de plus en plus dominées par les pathologies arthritiques et rhumatismales (60% des cures), ainsi que par les affections respiratoires (20%). Par voie de conséquence, la spécialisation traditionnelle des stations s'est largement érodée, la plupart d'entre elles prenant en charge des patients rhumatisants, quelle qu'ait été leur spécialisation originelle.

Un problème encore plus sérieux est celui du discrédit des cures auprès d'une majorité de médecins. Cela découle de la compétition exercée par les thérapies nouvelles qui ont profondément modifié le tableau, mais également du changement majeur qui est intervenu dans les critères d'évaluation. Même si l'essai clinique "randomisé en double insu" n'a pas tout à fait la même autorité en France qu'en Amérique du Nord, les autorités médicales françaises n'acceptent plus les témoignages individuels (ou même collectifs) comme des moyens légitimes d'évaluation d'un traitement.

L'absence de consensus du monde médical quant à l'efficacité du thermalisme a été l'une des bases de la décision de son retrait du cursus médical en 1968, et des refus de réintroduction qui ont suivi. Il n'est donc pas surprenant de voir que les divers rapports réalisés au cours des dix dernières années sur le thermalisme ont tous insisté sur la nécessité de relier les décisions publiques quant au financement des cures à une meilleure évaluation de leurs effets cliniques.

À l'opposé, le plus lucide et le mieux informé des auteurs français sur le sujet, Christian Jamot, a condamné vigoureusement la médicalisation des eaux parce qu'elle a conduit à une compétition avec les formes médicales et chirurgicales de la thérapeutique contre lesquelles le thermalisme n'avait aucune chance de gagner : "sa définition, comme une thérapeutique en concurrence directe avec les autres méthodes de soin, est une erreur profonde, un cadeau empoisonné, obtenu par le corps médical des stations. À vouloir le monopole du contrôle de la cure, il a surtout obtenu sa sclérose¹¹". Comme d'autres, Jamot voit dans les stations allemandes et italiennes des modèles d'un thermalisme différent, fondé sur le "tourisme de santé".

Dans cette optique, la justification des cures - et de leur prise en charge par les systèmes de santé - ne vient pas d'un effet thérapeutique vis-à-vis d'une affection spécifique mais, au contraire, du repos, de la relaxation et des loisirs qu'elles procurent grâce aux eaux et à d'autres techniques. Les cures apparaissent ainsi comme un complément aux médecines conventionnelles en prévenant la maladie chez les bien-portants, en facilitant la convalescence et en aidant ceux qui sont atteints de maladies chroniques contre lesquelles la médecine ne peut pas grand-chose. Les stations françaises se sont engagées dans cette direction mais ne semblent pas avoir rencontré de succès.

Au total, les années 1930 et 1940 ont sans doute représenté le sommet du thermalisme et de la science hydrologique en France, et les eaux ont alors trouvé une place dans la structure nationale de santé dont elles ne peuvent être facilement délogées. Une industrie qui emploie 60 000 personnes et qui réalise un chiffre

d'affaire de 6 milliards de francs a évidemment des défenseurs puissants. Les discours sur la médecine thermale mettent en exergue l'existence d'une crise depuis le début des années 1980, et les problèmes cités apparaissent bien réels et aigus. Malgré tout, et au contraire de ce que l'on observe dans de nombreux autres pays, la médecine thermale est bien vivante en France et, par certains côtés, toujours solide.”

RÉFÉRENCES

1. Exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 (extraits). In *Les grandes dates du système français de sécurité sociale* http://www.securite-sociale.fr/seculhisto/gdes_dates.htm
2. Viale R. Les relations entre le thermalisme et les caisses nationales d'assurance maladie : passé, présent, avenir. *Press Therm Climat* 2002;139:61-72.
3. Etats généraux du thermalisme et du climatisme. *Press Therm Climat* 1947;84:86-94.
4. Justin-Besançon L et Debray Ch. Le thermo-climatisme français. Aspect actuel. *Press Therm Climat*, 1947;84:95-103.
5. Françon F. Le premier congrès international du thermalisme social. *Press ThermClimat* 1947;84:226-232.
6. http://www.conseil-etat.fr/ce/histo/index_hp_gf13.shtml
7. Delore P. Principes du thermalisme social. Rapport au 1^{er} congrès international du thermalisme social. *Press Therm Climat* 1947;84:161-167.
8. Diffre H. L'organisation du thermalisme social. *Press Therm Climat* 1954;91:31-32.
9. Diffre H. Problèmes thermaux de la Sécurité sociale. Interventions de J Forestier et F Françon. *Press Therm Climat* 1952;89:31-32.
10. Weisz G. Pourquoi le thermalisme a-t-il survécu en France au XX^e siècle ? in *Le thermalisme en France au XX^e siècle* MEDECINE/SCIENCES 2002;18:101-8 Department of Social Sciences, Université McGill <http://ist.inserm.fr/basismedsci/2002/ms12002/>
11. Jamot C. *Thermalisme et villes thermales en France*. Clermont-Ferrand: Institut d'Études du Massif Central, 1988:62-70.

ANNEXE

La “charte” du thermalisme social

1. Le sous-sol est la propriété de la communauté nationale. L'eau minérale qui en émane doit donc être à la disposition de tous les citoyens. Suivant la formule du Directoire, les eaux minérales, bien de la nation, appartiennent à tous.

Tout homme, quelle que soit sa condition sociale, a droit au bénéfice de la cure thermale. Ce droit n'est qu'une des expressions du droit aux soins qu'a tout citoyen. Les cures thermales ne doivent plus représenter une thérapeutique de luxe réservée aux seuls gens fortunés.

C'est dire que tout individu pour lequel une cure sera nécessaire, doit pouvoir faire cette cure. Et cela implique qu'il sera aidé dans la mesure où ses propres ressources ne le lui permettront pas.

Beaucoup de sujets justiciables de ces cures n'ont pu en bénéficier faute de ressources suffisantes. De ce fait, il y a encore insuffisance de cures thermales pour une grande partie de la population.

2. Toute personne économiquement faible envoyée en cure thermale a droit, aussi bien que les gens les plus fortunés, à tous les procédés thérapeutiques que réclame son état de santé. Le traitement nécessaire doit être le même quelle que soit la situation de fortune.

3. La cure thermale ne doit pas être une forme déguisée de congé payé, mais une thérapeutique prescrite et motivée par le médecin et utilisée à bon escient. Le droit des assurés aux cures comporte un devoir de n'y prétendre qu'en cas de besoin médicalement indiscutable.

4. L'aide financière de la collectivité a pour contre-partie son droit de contrôle. Ce droit ne saurait se transformer en droit de refus ; si la cure est indiscutablement motivée et nécessaire, sans risque de mettre en échec et le droit de l'intéressé d'être traité, et le droit du médecin à la liberté des prescriptions.

Il importe d'accorder les points de vue et les exigences de la médecine libre avec ceux de la médecine sociale ou médecine organisée et contrôlée.

Le droit à la liberté de prescription du médecin traitant et le droit au contrôle de la Sécurité Sociale ne sont pas inconciliables, la demande d'entente préalable est d'ailleurs déjà admise pour un certain nombre de traitements onéreux, autres que les cures (Art. 7 de la nomenclature générale des actes professionnels).

Pour concilier l'un et l'autre droit, il importe que l'accord se réalise autour des indications légitimes et rationnelles des cures thermales au titre du thermalisme social. Pour des raisons financières évidentes, les indications des cures thermales au titre du thermalisme social sont plus restreintes que celles du thermalisme libre. Elles se limitent aux cures non seulement utiles nécessaires et indiscutables.

En cas de refus par la Sécurité Sociale, celle-ci a le devoir d'en informer le médecin traitant. Celui-ci aura la latitude de faire appel auprès du service médical régional de la Sécurité Sociale et de faire valoir ses motifs en faveur de la cure de son client. Si l'accord ne se réalise pas, il pourra encore être fait appel à l'arbitrage d'une personnalité médicale dont l'indépendance et la compétence en matière de thermalisme sont notoires.

5. Les cures thermales sont d'autant plus efficaces qu'elles s'adressent à un état pathologique encore peu évolué. D'où l'intérêt d'un diagnostic précoce et pour cela l'intérêt des examens de santé périodiques.

L'enfance est particulièrement sensible aux cures thermales comme aux cures climatiques. La détection précoce d'une hérédité et d'un tempérament morbide comporte des indications de cures préventives particulièrement efficaces.

6. Le droit à une cure pour un membre d'une famille ne saurait comporter le même droit et dans la même station pour les autres membres de cette famille si ceux-ci ne présentent pas également des motifs valables, indiscutables et analogues.

L'attribution d'une cure ne constitue pas un engagement pour des cures ultérieures.

Inversement, l'octroi d'une ou de plusieurs cures antérieures ne saurait être considéré comme une raison suffisante du refus d'une nouvelle cure, s'il est reconnu que celle-ci peut apporter un bénéfice thérapeutique supplémentaire.

302

7. Le droit des économiquement faibles à faire leur cure en pleine saison et à la période des congés doit être le même que celui des gens fortunés. Toutefois, pour éviter l'encombrement possible dans les stations particulièrement recherchées, il y aura lieu de recommander l'envoi au début et à la fin de la saison et de faciliter la cure, étant entendu que tout le possible sera fait pour que les conditions et l'agrément du séjour ne laissent pas à désirer.

8. Les économiquement faibles ont droit aux loisirs pendant le temps quotidien libre que leur laisse la cure. Ces loisirs doivent être sains et ne doivent en aucune façon pouvoir compromettre le bénéfice thérapeutique de la cure.

Toute station thermale doit se présenter comme un haut lieu de santé. L'hygiène matérielle comme l'hygiène morale doivent y être irréprochables. L'assuré social doit y trouver une ambiance de repos et de gaieté sérieuse. Une telle ambiance doit être envisagée comme un des facteurs de l'efficacité de la cure.

9. Les pratiques dites auxiliaires hydrothérapie, massage, kinésithérapie, diététique doivent être considérées comme partie intégrante de la cure thermale. Tout économiquement faible y a droit. Le résultat de la cure dépend en grande partie de la façon dont ces pratiques auxiliaires sont organisées et exécutées. La Sécurité Sociale est donc en droit d'exiger la qualité des pratiques auxiliaires dans toute station reconnue et agréée par elle.

10. Le thermalisme social pour l'enfance réclame l'hébergement dans des établissements appropriés, l'accompagnement étant le plus souvent impossible.

Le thermalisme social pose aussi le problème des hôpitaux thermaux. Il importe de définir les indications restrictives des hôpitaux thermaux et les droits à l'admission dans de tels établissements.

La prise en charge et l'exploitation directe de centres d'hébergement ou d'hôtels thermaux par les Caisses n'est pas à rechercher systématiquement sauf dans certaines conditions collectivité d'enfants et stations insuffisamment exploitées dans lesquelles le thermalisme social reste à aménager. En dehors de ces cas, la signature de conventions entre les Caisses et les établissements hôteliers apparaît préférable.

11. La Sécurité Sociale a le droit de visite médicale après le retour dans les mois qui suivent la cure. Les bénéficiaires doivent accepter cette visite. Celle-ci comporte un double intérêt elle permet de constater les résultats de la cure et de préciser l'indication d'une cure ultérieure.

Elle permet d'établir une documentation de clinique thermale. Il est désirable que cette documentation ne reste pas inutilisée et qu'elle soit étudiée méthodiquement dans les Centres officiels qualifiés. Le thermalisme social comme le thermalisme en général doit comporter un caractère scientifique.

12. Le thermalisme social respectera les principes essentiels de la Charte Médicale : libre choix du praticien par le curiste ; liberté de prescription. Le principe de l'entente directe pour le règlement des honoraires sera maintenu, en dehors de l'hôpital thermal et des collectivités d'enfants.

La médecine thermale doit rester une médecine de qualité. Elle gardera un large secteur libre.

L'organisation et le fonctionnement rationnels et satisfaisants du thermalisme social réclament :

a/ La conclusion d'accords ou de conventions entre la Sécurité Sociale les Syndicats médicaux et hôteliers et les établissements thermaux.

b/ Le maintien des cures libres grâce à des allocations suffisantes ou au forfait-cure.

Il est légitime que les économiquement faibles soient, dès avant leur cure, en possession de tous les éléments d'appréciation de leurs dépenses, d'une part par la connaissance du tarif de remboursement des Caisses, d'autre part grâce à la formule du forfait-cure leur permettant l'évaluation des frais qui leur incomberont.

La cure à forfait ou cure à tarif minima ne doit pas pouvoir être utilisée abusivement par des curistes appartenant à des catégories sociales aisées. Le choix de la classe dans les établissements thermaux qui possèdent plusieurs classes et surtout le choix de l'hôtel de la catégorie admise dans la cure à forfait seront reconnus comme éléments de contrôle.

13. Il importe que les mesures si légitimes prises pour que les économiquement faibles viennent de plus en plus nombreux aux stations ne s'opposent pas aux efforts des stations pour recevoir une clientèle plus fortunée. Le développement du thermalisme social ne doit pas nuire à la venue des curistes étrangers dans les stations, venue dont on sait l'utilité pour l'économie nationale.

L'application de la médecine sociale dans les stations françaises sera faite avec mesure et éclectisme et respectera, au moins dans certaines d'entre elles de caractère international, les conditions de séjour qui, jointes à la valeur thérapeutique des eaux, leur ont valu de recevoir des curistes du monde entier.

Cette mesure est d'autant plus légitime qu'elle est permise par la richesse du domaine thermal national encore très incomplètement mis en valeur.

Le développement du thermalisme social est en partie conditionné par la mise en valeur des stations encore insuffisamment exploitées.

L'organisation rationnelle du thermalisme social réclame donc un recensement aussi complet que possible des stations dans le cadre régional et national.

Cet inventaire une fois établi, une classification rationnelle des stations sera possible. Une telle classification des stations implique que soient mises à leur juste place les considérations d'ordre médical thermal et les considérations d'ordre touristique ; elle implique que les premières aient le pas sur les secondes chaque fois que l'intérêt de la santé publique l'exige.

14. Un développement considérable et rapide du thermalisme social est à prévoir ; de nouvelles couches sociales jusqu'alors privées de moyens, vont faire appel à lui. L'extension du thermalisme social va entraîner des dépenses énormes. Les abus conduiraient à la ruine de l'institution et disqualifieraient la pratique thermale elle-même.

C'est dire que la bonne marche et l'avenir du thermalisme social postulent :

- a) L'esprit de civisme des assurés sociaux ils ne revendiqueront les cures qu'autant qu'elles leur seront indispensables.
 - b) La délivrance par les Médecins praticiens d'un certificat de cure que dans les cas où celle-ci sera indiscutablement motivée.
 - c) La compétence des Médecins-contrôleurs de Caisses en matière de thermalisme.
 - d) La bonne entente entre les Médecins praticiens et les Médecins des Caisses.
- Ainsi seront assurés les principes essentiels de justice et de raison."

Dax, les raisons du succès

RAYMOND VIALE

Des eaux abondantes et diverses, sulfatées calciques, chlorurées sodiques fortes, eaux mères, sulfurées, une considérable ressource de boues, la médicalisation, sont des caractères spécifiques et pérennes du thermalisme de Dax, premiers atouts du développement.

Sans qu'il s'agisse d'activités antinomiques, on vient ici se soigner avant de s'amuser.

Expliquer l'essor considérable de Dax à l'époque moderne, c'est dire qu'une offre structurée a rencontré une demande de soins : celle des pathologies de notre temps.

Aujourd'hui, Dax est spécialisé dans des orientations porteuses : rhumatologie, phlébologie et plus marginalement gynécologie.

Une cité antique développée autour de ses sources thermales

De la préhistoire, pourtant très riche, une seule trace “thermale” d'un homme ayant oublié son couteau de silex au rebord d'une baignoire naturelle de boue à l'orée de l'ère quaternaire. La ville s'est plus tard établie autour de ses sources il y a quelques 3000 ans.

Le récit légendaire du chien du légionnaire n'est pas celle de la découverte des eaux par un animal à l'époque de César.

En donnant la situation de l'étoile polaire, elle date la fondation de la cité par quelque expédition phénicienne venue de Cadix, un millier d'années avant notre ère.

Le chien des Phéniciens, petite ourse des Latins, représente, perclus, la constellation qui quitte le pôle. Le chien guéri, ou plutôt la chienne dans nos contrées, est la petite ourse triomphante, nouvelle étoile polaire, mère totémique du nouveau peuple.

De ces temps nous ne savons quasiment rien si ce n'est la couche archéologique située à deux mètres sous les vestiges romains et le nom du peuple des Tarbelles qui peut signifier “exhalaisons chaudes” en celtique, ou, plus oriental “peuple du petit taureau”.

Se baignait-on, se soignait-on aux sources chaudes ? Probablement comme aux temps néolithiques.

305

Dax, les raisons du succès....

Une ville d'eaux faite pour soigner dès la conquête romaine

La tradition rapporte les soins donnés à César après son séjour à Tarragone, puis à sa fille Julia aux thermes impériaux d'*Aquæ Tarbellicæ* qui deviendra *Aquæ Augustæ*.

Ce qui est certain c'est qu'à l'orée de l'ère chrétienne, le seul médecin thermal ayant laissé son nom est une femme, *Æmilia Hilaria* qui exerça la médecine aux thermes de sa ville natale jusqu'à sa mort à l'âge de 63 ans.

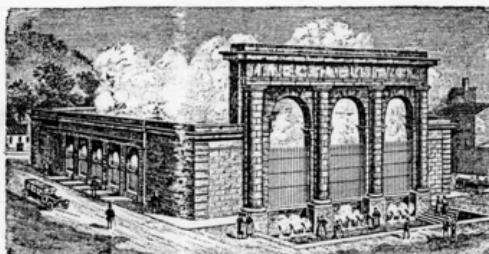
Une femme médecin à l'époque de Constantin est inhabituel, sans doute unique. Cette dacquoise pouvait se le permettre, son frère Arborius, son neveu le poète Ausone furent les précepteurs prestigieux des frères et du fils de l'empereur.

Au cours des siècles, ces soins thermaux font l'admiration d'auteurs aussi divers que Pline au 1^{er} siècle, le géographe turc Quazwini au X^e siècle ou Robert de Hesseln en 1771 dans son *Dictionnaire universel de la France* qui décrit aux Baignots, reconstruits sur les anciens thermes romains de Xaintes, les cabines luxueuses de bains de boue pour les personnes de qualité et celles plus spartiates des nécessiteux. Il note l'existence d'établissements archaïques élevés sur les bourbiers des fossés. De tels équipements sont évidemment sanitaires.

306

**IV^e Conférence Scientifique Internationale
de DAX**

13-16 OCTOBRE 1949



*1^{er} Sujet :
Les Péloïdes (Boues Médicinales, etc.)*

La recherche fondamentale sur les eaux et les boues est intervenue très tôt à Dax et déjà au XVIII^e, de Secondat, le fils de Montesquieu, décrit et identifie la bioglée, les “algues thermales” de la Fontaine Chaude (21 cyanobactéries, 7 diatomées, 7 chlorophycées). À la fin du XIX^e, on sait leur importance pharmacodynamique.

Sur le plan de la recherche clinique, le docteur Thore, qui dirige l’ambulance militaire créée à Dax par Napoléon pour les blessés de la guerre d’Espagne, fait la première étude d’épidémiologie descriptive en milieu thermal, sur 350 à 400 militaires par an, pendant 4 ans. Il en publie les résultats en 1809. Les observations sont toujours à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Il n’est pas étonnant que les sociétés savantes de cette ville aient organisé dès 1882 le premier congrès international consacré aux boues thermales dans le monde, le second en 1949 et le troisième en 2004.

Depuis 150 ans l’abord scientifique du thermalisme est considéré comme essentiel. C’est ce qui a poussé la municipalité à initier en 1989 la création d’un Institut national du thermalisme qui verra le jour en 2001.

Une ville où l’intervention publique municipale est décisive aux moments critiques mais qui garde une gestion privée des thermes

Nous conservons la réglementation des XIII^e et XIV^e siècles. Bien avant les lettres patentes d’Henri IV en 1605, la municipalité intervient dans la gestion thermale. Elle prend en charge l’entretien des murs des grands thermes, contrôle l’activité du “banhor” chargé de l’hydraulique et de l’assainissement et veille à la police des bains.

Sur le plan de l’urbanisme, elle décide très tôt, en 1804, de mettre en valeur son patrimoine thermal. Elle commence par restaurer, en 1813, la Fontaine chaude pour lui redonner un caractère monumental depuis longtemps perdu.

Dès 1854, le train relie Dax à Bordeaux et Paris puis à Biarritz et en Espagne, enfin à Pau et aux Pyrénées.

Cela n’ira guère plus loin à l’époque, mais les initiatives privées et publiques donneront à la station un nouvel essor d’une centaine d’années, de 1863 à 1968.

D’abord la constitution de trois sociétés qui mettent en place les équipements nécessaires au développement : Grands Thermes auxquels la ville cède les terrains nécessaires en 1870, Baignots en 1886, Dax-Salins-Thermal en 1890 sur l’impulsion directe du maire. Ensuite, création d’un sanatorium thermal en 1888 dans la société des Grands Thermes, pour les tuberculoses osseuses et

articulaires des enfants, puis d'un Institut de mécanothérapie faisant intervenir les Grands Thermes et les Baignots.

En 1893 la ville obtient l'autorisation ministérielle d'embouteiller l'eau minérale de la Fontaine Chaude, qu'elle donne en concession en 1906 à une nouvelle société associant deux pharmaciens.

Le 1^{er} août 1888 le conseil municipal avait entendu un long rapport du conseiller Laffargue concernant l'avenir thermal de la ville. Pour passer au stade industriel du thermalisme, concurrencer les villes d'eaux d'Allemagne et d'Europe centrale, il propose la fusion de tous les établissements privés en une grande société, la création d'un quartier thermal, l'aménagement de l'ancien château en hôtel et casino, prémisses des futurs châteaux hôtels, la création d'un véritable site balnéaire le long du fleuve, entre les pôles thermaux de la ville et des Baignots.

Ce précurseur n'est que très partiellement écouté, mais en 1926, E Milliez-Lacroix, qui deviendra bientôt maire comme son père, crée la SIFED, Société immobilière et fermière des eaux thermales et minérales de Dax qui englobe peu à peu les sociétés précédentes, et va construire un patrimoine Art Déco devenu emblématique de la station.

308

En 1927 est créée la Régie municipale des eaux chargée de la répartition de l'eau thermale qui peu à peu fermera les 21 issues d'eau thermale comptées en 1937



170

DAX. — Geyser de l'Etablissement Thermal des Baignots

ND Phot.

Les thermes utilisent l'eau et les boues activées des rives de l'Adour.

pour les remplacer par la gestion rationnelle et sécurisée de 5 forages reliés par une boucle de 6 kilomètres.

En 1931 un office du thermalisme mis en place aux cotés de l'office de tourisme, exploite et distribue seul le péloïde.

En 1932 la station enregistrait 5 800 curistes, en 1968, 21 829.

À partir de 1968, de nouveaux évènements construisent un nouvel âge d'or du thermalisme dacquois.

Le 4 novembre 1968 la ville rachète la SIFED et crée en 1969 la CTD, une société d'économie mixte, la Compagnie thermale de Dax. L'exploitation en sera confiée à Thermale de France, filiale du groupe Accor en 1997. À côté de la CTD ne demeuraient que trois établissements, présents depuis 150 ans, Sarailh qui sera reconstruit, Saint-Pierre et Romains.

Il y avait de la place pour des investissements privés qui seront considérables, notamment par la société Thermes Adour.

Cette société réalisera en 1967 un nouveau forage thermal, suivi de 2 autres. Elle crée un nouveau quartier thermal avec 3 hôtels. Elle reprend en 1977 l'embouteillage d'eau minérale abandonné en 1914. En 1985, elle crée en banlieue, à Saint-Paul-les-Dax, une nouvelle station thermale alimentée par un forage pétrolier abandonné.

À la même époque sont fondés l'hôtel Thermes de l'Avenue en 1965, premier établissement à être construit en dehors de la zone thermale habituelle, les Thermes Bérot en 1974, Foch en 1975, Borda en 1980, plus tard, le Parc et les Arènes.

En 1979 la régie des eaux prend le relais de l'office du thermalisme pour la préparation et la distribution des boues. Elle se dote aussi d'un laboratoire intégré. Ces boues naturelles sont depuis 2000 élaborées dans un laboratoire de type pharmaceutique unique au monde, reproduisant sous un strict contrôle le processus naturel de maturation des péloïdes.

Sous contrôle qualité, la régie municipale produit et distribue aux établissements 1 900 000 m³ d'eau minérale et 2 700 tonnes de boue thermale naturelle par an. Elle récupère les boues usées pour les réintroduire dans le milieu naturel où elles deviendront support de culture arboricole. Elle assure la recherche fondamentale, sur les produits, eaux, boues, téribenthine ; sur la maîtrise de la ressource, sur les soins, avec l'aide de laboratoires spécialisés de recherche, publics ou privés. Elle y consacre chaque année environ 250 000 € et parfois beaucoup plus. Ses installations ont créé un tourisme industriel de vulgarisation pour quelques 6 000 personnes par an.

En 1990 la station a mis en place une charte Qualithermes, gérée par la régie des eaux, maintenant étendue à tout le département des Landes.

Florilège thermal

En 1996 la station obtient l'agrément phlébologie, orientation qui n'était plus pratiquée mais qui redevenait nécessaire tant les pathologies rhumatismales et veineuses sont intriquées.

Opérateur et réceptif, la municipalité prend une place prépondérante dans la communication et la promotion. Elle recrée en 2003 un Office du thermalisme, associé à l'Office du tourisme, chargé d'assurer, par délégation de service public, la promotion et la communication thermale

Avec un hôpital thermal public, reconstruit en 1986, qui reçoit les malades dépendants ou à risque en se dotant des structures soignantes nécessaires, la station dispose de 18 établissements, 16 actuellement ouverts. Bien que prodiguant les mêmes soins, à partir des même produits distribués et contrôlés par la régie municipale des eaux, ils permettent un choix et un accueil personnalisé des curistes et de leurs accompagnants, qui sont nombreux, environ 2 pour 3 curistes.

En 1970 la station reçoit 22 586 curistes, en 1975 : 31 044, en 1980 : 41 348, en 1990 : 54 978. Avec 54 590 curistes en 1993, Dax devient la première station thermale française. Elle atteint 57 314 curistes en 1999.

En conclusion

310

Ces richesses naturelles, cette organisation volontairement construite, sont les raisons du succès de Dax à la rencontre d'une vraie demande de santé publique qu'est le thermalisme social.

Ces atouts et ces compétences doivent permettre le développement futur que laisse entrevoir l'arrêté du 1^{er} août 2006 portant approbation d'un avenant à la Convention nationale thermale.

Bien utilisé, il peut être refondateur du thermalisme social, thérapeutique et préventif, sans nuire au développement du bien-être et du tourisme.

Au premier millénaire de notre ère, le constat de Crinagoras de Mytilène devant les installations thermales dacquoises s'est pleinement manifesté : "Jadis venaient à peine s'y nettoyer les bûcherons du voisinage, elles vont devenir les bains des deux continents", de même que les prédictions de Barthe de Sandfort : "Dax est la cité des eaux chaudes par excellence ; c'est à elles qu'elle devra l'avenir brillant que tout lui prédit aujourd'hui".

Le troisième millénaire débutant verra t-il un nouvel essor ?

Il s'agit, ici comme ailleurs, dans un marché extrêmement segmenté, d'imaginer, d'aménager, de construire à nouveau, pour développer de concert, sans les confondre, le médical et le tourisme ; la station et la ville d'eaux.

Notre époque est favorable à un nouveau culte des eaux.

Sel et thermalisme

PASCALE JEAMBRUN

Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Salins-les-Bains, Lons-le-Saunier, toutes cités du sel qu'elles surent exploiter pendant des siècles. Le thermalisme ne vint que récemment.

La reine des eaux salées, la reine du sel pour les deux stations pyrénéennes ; les noms rivalisent d'imagination et la même légende attribue à un sanglier la découverte de leur source qui, blessé, s'échappa dans un marais. Sa dépouille, trouvée quelques jours plus tard, était couverte d'une substance blanche et scintillante comme neige au soleil : c'étaient des cristaux de sel. Le jambon de Bayonne était né...

Mais Salies-de-Béarn se singularise dans l'exploitation de sa source salée. Ses heureux voisins, ou Béziis en béarnais, s'établirent en une communauté qui existe encore sous le nom de corporation des Part-prenants de la fontaine salée et dont les premières codifications écrites remontent à 1526. Dès le Moyen Âge, les habitants groupés autour de cette richesse naturelle ont établi une coutume de partage de l'eau salée pour réglementer l'anarchie et l'inéluctable loi du plus fort mais aussi pour augmenter leurs revenus par une exploitation plus rationnelle de la source. C'est le règlement de 1587 qui prévaut toujours. Droit du sol et droit du sang sont conjugués pour être titulaire d'un droit de puisage à la fontaine salée : avoir foyer allumé à Salies et être fils ou fille de part-prenant. Avec une restriction cependant, les femmes héritent faute de garçon. À cette époque où la supériorité de l'homme sur la femme n'était pas en discussion, la veuve n'hérite que d'un demi-droit, comme les filles de bériis mariées à un étranger... mais l'honneur est sauf, les femmes ont le droit de vote (bien avant 1944 !) pour élire les quarante notables en charge de la gestion de la fontaine salée. L'obligation d'avoir une résidence dans Salies provoqua d'étranges unions : des jeunes gens se mariaient dès 16 ans aux Salisiennes les plus âgées, ou Salières disent certains, qui risquaient de mourir dans un délai assez court. L'inverse était aussi vrai avec les Saliérotes qui épousaient des barbons.

La récolte d'eau salée avait lieu une puis deux fois par semaine. Au jour fixé, une cloche appelait les ayant droit. Ceux-ci, rassemblés devant les magistrats, prêtaient serment sur la croix de ne prendre que leur portion d'eau, "leur part de sauce". Les puisatiers, leurs bâtons enfilés dans les anses de leur sameau (fig 1), dévalent les marches du bassin et prennent un bain de pieds tout en remplissant



Fêtes et traditions

Figure 1 : Au coup de cloche rituel, les Tiredous puisaient et portaient dans la ville à toute allure, l'or blanc jusqu'aux coulédés grâce à un sameau, seau de forme conique, d'un volume de 90 litres et pouvant peser 150 kg.

Figure 2 : Coulédé dans le vieux Salies : auge en pierre qui se trouve mi-partie à l'extérieur, mi-partie à l'intérieur, communiquant avec des tonneaux en bois ou des réservoirs en brique enterrés ou creusés dans les caves des maisons.



leurs baquets avec un certain tour de main pour éliminer l'eau du dessus moins chargée en sel. Ils escaladent les marches, assujettissent le fardeau sur leurs épaules et, au trot cadencé et réglé pour ne pas secouer le récipient qui perdrat alors de son précieux liquide, se dirigent vers les maisons où ils doivent renverser leur charge dans le coulédé (fig 2) de pierre qui communique avec un tonneau ou un réservoir de la cave. Le serment de s'en tenir à la part était rarement tenu, plus la demeure était proche et plus la course rapide, plus la part d'eau salée était grande. Dans les bousculades, les veuves et les faibles en étaient privés d'où le règlement mis en place. À cet égard, l'expression "praube müde", pauvre muette, a été appliquée à la fontaine car elle ne pourra jamais révéler les injustices, vexations et violations du droit dont elle fut le témoin.

Il ne fallait pas gâcher cet or blanc : quand les eaux pluviales, ou la rivière voisine, venaient à polluer l'eau salée, les Salisiens employaient un densimètre assez curieux : un œuf ! Il était lancé dans le bassin, s'enfonçait dans l'eau douce pour surnager sur l'eau salée. L'eau de pluie était jetée dans des canaux faits exprès jusqu'à ce qu'on vienne à découvrir l'œuf.

Au XVIII^e siècle, l'administration de la fontaine n'appelait, chaque semaine, qu'une partie des Part-prenants. Ils étaient 1100 ayants droit recevant chacun 4 à 5 comptes de saûce par an. La corporation écoulait le sel dans le Béarn, la Navarre, la Chalosse et la Bigorre, privilège qu'elle garda jusqu'en 1789.

Conserver l'indépendance de la corporation ne fut pas une mince affaire. Elle eut à se battre contre les Basques, les Espagnols, les souverains du Béarn, de la France et de Navarre. Mais les Beziis surmontèrent tous les obstacles. Le bon roi Henri IV les exempta de la gabelle et Louis XIV les confirme dans leur propriété de la fontaine salée. Il s'agit là d'une véritable noblesse du sel qui défend ses droits de propriété perpétuelle et qui se lie contre l'emprise du pouvoir vicomtal et royal. Cette caste défend becs et ongles ses droits mais elle s'est créée aussi des devoirs en aidant les malades et indigents, en réunissant un fonds de solidarité utile lorsqu'un accident survenait à l'un de ses membres, la gratuité des soins médicaux, bref une sécurité sociale avant l'heure.

Avec la suppression de la gabelle en 1790 qui entraîna la fin du monopole de vente, avec la concurrence du sel marin, avec la loi fiscale de 1840 qui impose la fabrication du sel dans une saline unique, les Part-prenants rebondirent en créant le premier établissement thermal en 1855.

Il y a actuellement six cents Part-prenants qui reçoivent chaque année leur compte de saûce qui s'élève à... 20 euros, somme hautement symbolique mais

Florilège thermal

à laquelle tiennent les Salisiens car elle affirme leurs droits imprescriptibles de possession de la fontaine salée.

Il faudrait aussi vous conter la saga de Mandrin et de la Grande Suzon, mais c'est une autre histoire...

RÉFÉRENCES

- Labarthe Jean, *Salies et son sel*. Imprimerie Frontière, Salies-de-Béarn. 1981:83 p.
- *Au cœur de la cité, la communauté du sel*, 1587-1992. Corporation des Part-prenants de la fontaine salée de Salies-de-Béarn. Imprimerie Fontière.

La station d'Amélie-les-Bains : une cité riche de passé et de vertus curatives

Dans l'ombre de la préhistoire

La région du Roussillon au nord de Perpignan est considérée comme le berceau d'un des plus anciens hommes qui ont vécu en Europe. Ici à la "Caune de l'Arago", près de Tautavel se trouvent des fouilles préhistoriques (paléolithique inférieur). De 1969 à 1980 ont été mis à jour une mandibule, une face humaine la plus ancienne découverte en Europe, un os iliaque et un fragment de crâne du même individu, ce qui a permis de reconstituer l'aspect des hommes qui ont vécu là, voici plus de 450.000 ans. Ils présentaient les caractéristiques de *l'Homo Erectus*. Celui-ci quitta l'Afrique par le détroit de Gibraltar, et passant par la Péninsule Ibérique, alla peupler l'Europe. Dans ce nouveau pays de la région actuelle du Roussillon, ces hommes primitifs ont trouvé ce qu'ils cherchaient : un climat doux, accès facile aux grands axes de communication et la proximité de la mer. Des abris naturels dans des cavernes, l'abondance du gibier dans les forêts vastes et vierges des Pyrénées et l'eau des rivières leur facilitaient la vie. Les sources d'eau chaude avec les vapeurs qu'elles dégageaient, les impressionnaient et provoquaient la crainte et la reconnaissance.

À travers les siècles

Aux siècles précoces, à l'âge de fer, le VII^e siècle avant J.C., la population primitive de ce pays se mêla aux tribus Ibéro-Ligures, venues s'installer dans la vallée actuelle du Vallespir. Il semble que certains noms comme le Canigou, le Bularic (montagne de Céret) ont une étymologie ligure. L'influence ibérique s'accentua sur la région à partir du V^e siècle. Vers la fin du III^e siècle avant J.C. ils se sont mêlés à des tribus celtes, venues du nord et ils ont formé le peuple Celtibère. Vers 218 ils facilitèrent le passage d'Hannibal avec son armée carthagénoise par les Pyrénées.

La population dans la vallée Vallespir vénérait les sources chaudes. Poussée par des sentiments religieux elle gravait des signes liés à ce culte. En 1940 à Amélie ont été mis à jour une vingtaine de blocs de gneiss portant des signes gravés, actuellement illisibles, vraisemblablement liés à la vénération des sources chaudes. D'après certains archéologues ils sont datés de l'époque néocalcholithe. Entre 154-121 avant J.C. la région fut conquise par les Romains et la Gaule Narbonnaise fut attachée à l'Empire Romain.

Les Romains vénéraient aussi les sources chaudes et les utilisaient pour la cure de leurs soldats blessés. Les Romains appelèrent la vallée où jaillissaient ces sources chaudes *Vallis Aspen*, *Valus Aspera*, devenu Vallespir. Elle représentait un des cantones (pagi) pendant la domination romaine. À cette époque furent édifiés des autels de pierres taillées “aras”. Avec le nom latin “*Arulae*” on désignait de petits autels au voisinage des sources (A. Gibrat). Probablement Arles a une origine linguistique de ce mot latin. Ces autels ont été détruits vers le IV^e siècle, pendant le premier âge chrétien, mais la cité qui s’était établie près des sources garda le nom *Arulae Balnea* jusqu’au IX^e siècle, lorsque les Thermes seront connus sous le nom Les Bains (“Els Banys”).

Probablement au début du premier siècle avant J.C. les Romains bâtirent les premiers Bains Chauds “*Aquae Calidae*” à l’endroit où ils se trouvent actuellement à Amélie.

De cette époque restent de nombreux vestiges de la salle principale des Bains longue de 20 m, large de 12 m et haute de 11,20 m. Les murs d’enceinte étaient de deux mètres. Ils étaient munis de contreforts extérieurs. Le long des murs latéraux étaient posés deux niches de chaque côté et une plus grande qui remplissait presque tout le mur du fond. La voûte avait une épaisseur de 1,75m. Au centre de cette grande salle voûtée se trouvait une piscine de 16 m de long, 8,43 m de large et 2 m de profondeur : le *lavacrum*. Le fond du bassin était pavé de petites briques, disposées par assises sous une inclinaison de 45 degrés, c’est l’*opus spicatum*, imité depuis dans le Moyen Âge, par ce qu’on appelle en arête de poisson, (C.James, 1860). À côté de ce bâtiment se trouvait la salle d’étuve : le *sudatorium* qui contenait une autre piscine.

316

P.Ponsich (1954 1955) considère que les Bains Romains constituent un des monuments thermaux le mieux conservé que l’antiquité romaine ait laissé sur le sol de France. Dans les environs des Bains on a découvert de nombreuses médailles impériales, des monnaies romaines, des pièces de plomb portant des inscriptions en caractères romains. Probablement elles étaient des invocations et des actions de grâces à l’adresse des divinités aquatiques locales. On a découvert aussi un four à briques, des meules à grain et des poteries romaines. Cela prouve toute l’importance que les Romains attachaient à ces thermes. Ils avaient creusé un aqueduc en partie dans la roche vive, sur la pente de la montagne, lequel amenait à l’établissement les eaux du Mondony. Jusqu’au XIX^e siècle on y voyait encore le mur de barrage, qui forme la cascade dite d’Annibal sur le torrent de Mondony. À quelques lieues au sud des Bains passait la voie romaine qui réunissait la Gaule Narbonnaise à la Péninsule Hispanique. Une autre voie construite à l’époque de Domitien, au premier siècle avant J.C., nommée *Via*

Vallespiriana remontait la vallée du Tech. Les grandes invasions des Barbares qui provoquèrent la chute de l'Empire Romain amenèrent la grande désertification de Vallespir qui fit partie du royaume des Wisigoths. Les thermes romains furent dévastés et délaissés durant des siècles, tandis que les invasions des Barbares se succédaient à celles des Arabes. Jusqu'au huitième siècle aucune agglomération n'existait encore autour des Bains.

En 778 un groupe de moines menés par l'Abbé Castellan arrivèrent de l'Espagne en ce “lieu désertique d'admirables bains”. Aux environs de 780 ils bâtirent leur monastère Sainte Marie sur les “*aedificia antiqua*” (l'ancienne construction) des Bains Romains. À ce lieu dévasté les moines ont exhumé les reliques des trois saints : Quentin Martyr, Hilaire évêque, Tiburce lévite et quelque temps après de douze autres saints. Au lieu de la découverte des saintes reliques, sur un des bassins des Bains fut élevé une chapelle au nom de Saint-Quentin. Elle fut agrandie et améliorée à plusieurs reprises au cours des siècles. Un édit de Charlemagne, à la date de 786, octroya le lieu dit “Les Bains” au monastère d'Arles, avec leurs dépendances, en même temps que la chapelle de Saint-Quentin : “*Juseta Arulaeum monasterium celia sancti Quintini martyris, cum balneis omnique integritate*”. Des édits subséquents, l'un de Charles le Chauve en 869, l'autre de Louis II en 878, confirmèrent cette donation. Au fil des années la communauté s'agrandit tout comme la population autour de l'abbaye, si bien qu'après 782 elle fonda plusieurs filiales monastiques.

Cette dynamique de l'expansion devait être brisée par l'invasion et le pillage des Normands en 858 et 859, anéantissant l'œuvre des quatre-vingt années précédentes. Mais grâce à l'aide royale, l'abbaye se restaura dans les murs et autour des Bains et s'agrandit. Cependant de 881 à 891 eut lieu le transfert de l'abbaye à Aries sur la rive du Tech à environ 4 kms au S-O des Bains Romains, appelé Bains sur Tech, mais les Bains Romains (Bains d'Arles) restèrent possession de la nouvelle abbaye d'Arles sur Tech. En 1237 les Bains avec ses premiers habitants et la petite montagne Puig d'Ooulou qui les domine furent vendus par l'abbé d'Arles à Nunyo Sanche, seigneur du Roussillon. Ainsi fut créé une cité nouvelle sur le plan administratif, échappant dès lors à la juridiction des abbés d'Arles.

La présence de l'abbaye, l'exploitation des mines de fer du voisinage et les travaux des forges avaient groupé une petite agglomération catalane auprès des Bains qui furent améliorés. En 1237 fut construit une tour assez primitive connue sous le nom de “Torre real del Puigt dels Banys”. En 1670 elle fut remplacée par le Fort-les-Bains, une petite forteresse, élevée par Vauban, sur l'ordre du général marquis de Chamilly pour mettre la frontière à l'abri des attaques de l'Espagne et aussi pour tenir en respect les populations turbulentées

du Vallespir. Sous l'ordre de Louis XIII une compagnie de ligne détachée de la garnison de Perpignan y logeait.

La Grande Peste qui sévit en 1348 et 1349 et resta à l'état endémique pendant plus d'un siècle, causa de grands ravages. En 1390 la reine Violane d'Aragon avec sa suite vient se soigner. On traitait des paralytiques, des rhumatisants, des blessés, des scrofuleux et des lépreux. À cette époque et plus tard les dermatoses graves et chroniques étaient considérées comme lépre. À partir de cette époque les Bains fonctionnaient sans interruption.

Au XVIII^e siècle les Bains avec la cité portaient le nom de Bains d'Arles ou Bains près d'Arles (del Banys d'Arles). Ils étaient fréquentés de plus en plus par des blessés et des invalides. En 1718, vingt lits étaient réservés dans une maison du village aux militaires blessés. En 1781 Raymond de Saint Sauveur, Intendant de la Province fit apporter des modifications importantes aux Bains et un des bassins nouvellement construit fut réservé aux militaires. En 1792 les Bains et les biens de l'église furent vendus par le Comité Révolutionnaire aux Consuls de la Cité. En 1812 la Commune pour 600 francs par an donne droit aux militaires de se traiter aux Bains. Le 13 août 1813 la Commune vendit les Bains à Sieur Hermabessière père pour 19.500 francs-or. Son fils le Dr Pierre Hermabessière qui lui succéda, les améliora. Les militaires étaient soignés par abonnement. Un bassin des Bains s'appelait "Bassin des Lépreux".

318

À cette époque ces eaux chaudes et sulfureuses attiraient des rhumatisants, syphilitiques, paralytiques, asthmatiques, scrofuleux, lymphatiques, affaiblis et depuis des siècles des malades considérés comme lépreux. Le Dr P. Hermabessière fut plusieurs fois maire. À partir de 1833 il céda les Bains à son beau-fils le Dr Jean Forné, également maire de 1876 à 1886. Plus tard Isaac Pereire, député des Pyrénées-Orientales et grand financier, acheta les Bains en leur donnant un grand essor. C'est alors qu'ils prirent le nom de Thermes Romains. À cette époque le Conseil général chargea le Dr Joseph Anglada, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine et professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Montpellier, de faire une étude détaillée des richesses thermominérales du département. J. Anglada, originaire de Céret, s'enthousiasma pour les sources des Bains d'Arles. Son père Dr Anglada, qui était aussi professeur, en 1788 avait déjà effectué une étude de ces eaux, mais les évènements de cette époque troublée n'en avaient pas permis la publication. Son fils, le Dr Joseph Anglada remania et compléta cette étude à l'aide des moyens récents de la chimie. Il était un des premiers pionniers, qui effectua les premières analyses des eaux thermales des Bains d'Arles, de La Preste, le Boulou, Molitg et d'autres. La station connut une



Établissement civil du Docteur Pujade
(Génieys, 1862)

rocher abrupt qui servait de base à l'établissement, émergeaient huit sources captées. Elles alimentaient l'établissement Pujade, munies d'un arsenal thermobalnéaire moderne au grand complet. Il contenait une piscine creusée dans le rocher même, 24 cabines de bain, des douches, un vaporium, une salle d'inhala-tion. L'établissement était riche en buvettes. une partie de l'eau des huit sources était utilisée sur l'ordonnance du médecin, pour la boisson et des gargarismes. Deux édifices distincts, séparés par une cour en fleurs et reliés par une galerie couverte, formaient les habitations pour 90 personnes. La maison thermale était chauffée par l'eau des sources de température de 31° à 56°.

À cette époque autour des sources et des deux établissements civils, à l'ombre de la colline Serrat d'en Merle se groupaient les cabanes des paysans et formaient la partie haute du village ; la partie basse se créait à partir de 1850, elle se composait de maisons neuves, plus confortables, plus appropriées aux habitudes des personnes venues du nord et surtout mieux exposées au soleil.

Avant cette époque la création d'un hôpital spécial pour le traitement des militaires était un projet proposé plusieurs fois d'abord sous Louis XV, puis par la suite à l'occasion des guerres de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, fut de nouveau à l'ordre de jour après l'expédition d'Alger en 1830. Mais personne n'a pu intéresser le gouvernement.

rapide ascension vers le milieu du XIX^e siècle grâce aussi à la construction des nouveaux établissements thermaux.

Convaincu des possibilités d'avenir qui s'offraient grâce aux sources thermales, le Dr Jean Pujade, ex-médecin en chef des armées du Premier Empire et médecin inspecteur des Bains (1836-1839), conçut le projet de construire un second établissement thermal. C'est ainsi que par un arrêté ministériel en date du 6 novembre 1839, "Messieurs Bouis, professeur de chimie à Perpignan, Pujade (Jean), docteur en médecine, et Pujade (Joseph), négociant à Aries sont autorisés à construire un nouvel établissement thermal alimenté par les sources sulfureuses dont ils sont propriétaires". Ces thermes construits dès 1840 prirent le nom de Thermes Pujade. D'un

Le village Bains-d'Arles devient la ville d'Amélie-les-Bains

Vers les années 1840 le Maréchal Victor comte de Castellane, pair de France et commandant l'armée d'observation des Pyrénées Orientales, qui depuis 1835 fut plusieurs fois l'hôte de cette station, séduit par la cité et les eaux thermales, demanda au roi Louis Philippe la création d'un hôpital militaire dans le but de permettre une convalescence agréable aux nombreux malades et blessés des opérations de conquête de l'Algérie et des invalides des guerres du Premier Empire. Le Maréchal de Castellane réussit à intéresser le roi qui accorda à la commune des Bains d'Arles le nom de la reine Marie-Amélie de Bourbon. Ainsi par ordonnance de Louis Philippe en date du 7 avril 1840 le petit village et les Bains Romains : Bains d'Arles devint Amélie-les-Bains. Le 9 octobre 1847 J François, ingénieur en chef des mines. Il devait dépasser un million de francs. Cet édifice est bâti sur un terrain de 6 hectares sur la rive droite de Mondony. Il a un aspect monumental et important. Il est relié à la ville par un pont aqueduc à trois arches construit en 1846, sous lequel est aménagé la conduite d'eau de la source thermale du Gros Escaldadou qui alimente les thermes et l'hôpital. Cette source, qui est la plus abondante fut achetée à Mr Hermabessière pour 40.000 francs. Après sa construction, ce vaste édifice fut réputé comme étant le mieux installé et le plus confortable de France. Il pouvait recevoir cent officiers et quatre cents soldats. Ses trois corps de bâtiments encadraient un beau jardin, rafraîchi par un jet d'eau qui s'élevait à 12 mètres. L'établissement renfermait trois piscines, vingt-cinq baignoires et huit cabines de douche, un vaporium et une salle d'inhalation.

Le 1 juillet 1854 l'hôpital thermal militaire reçut les premiers malades d'abord saisonniers et à partir de 1860 il fonctionna toute l'année jusqu'à nos jours à l'exception de la première guerre mondiale lorsqu'il fut transformé en hôpital général, où furent traité plus particulièrement les malades atteints d'affections des voies respiratoires y compris la tuberculose pulmonaire. Le premier médecin



Piscine du Docteur Pujade (1860)

chef, le Dr Stanislas Duplan fut nommé le 15 juin 1854. Depuis lors 44 médecins-chefs se sont succédés sans interruption, sauf du 15 juillet 1942 au 2 décembre 1944, où l'hôpital fut désaffecté.

En 1862 en ville fonctionnaient quatre hôtels (Martinet-Just, Molins, Hermabessière et Pujade) et quatre restaurants (MM. Alcouffe, Combe, Ferret et Molins). Il y avait aussi dix-neuf maisons avec des appartements à louer, une poste, une librairie, un bureau de tabac. Il y avait un marché, des bazars, des voitures et des pianos à louer.

À partir de 1880, grâce au développement des moyens d'accès et plus tard la construction de la ligne ferroviaire en 1898, la station devint fréquentée par une clientèle aisée qui affluait de tout le pays. Les thermes civils étaient exploités par la Société nationale "Sereire". À la fin du siècle, Amélie était une des stations les plus brillantes et les plus renommées de France. À cette époque elle acquit une réputation remarquable pour la cure des affections broncho-pulmonaires.

Ainsi de 1900 à 1914, Amélie connut son plein développement comme station climatique pour les bacillaires et thermale pour les bronchitiques. La crénothérapie s'effectuait par inhalations, des bains et boisson de l'eau. On voyait partout des gens ployés par une toux sèche, tous atteints par la phthisie, d'une pâle couleur qui leur donnait un aspect morbide. Ils avaient fui les rigueurs de l'hiver. Amélie était devenue le suprême des poitrinaires, dont le climat humide et froid du nord hâta la fin. Beaucoup de tuberculeux de tout le pays venaient s'héberger, se traiter et mourir ici.

Malheureusement cela mêlait les tuberculeux aux autres curistes dans les lieux de traitement, mais surtout dans les villas et les hôtels qui se multipliaient. À partir de 1915 le risque de contamination de la tuberculose imposa des examens bactériologiques, la radioscopie et l'isolement des contagieux. Cela entraîna le développement et l'organisation des premiers sanatoriums et hôtels de cure. À partir de 1934 les Assurances sociales orientèrent les tuberculeux vers une cure organisée sanatorialement, ce qui empêcha leur cure libre et leur mélange aux autres curistes. En 1934 le Dr Pierre Naveau (père) construisit le Centre de pneumologie climatique à Al Sola. Au début il fonctionna comme un sanatorium à confort particulier avec 50 lits pour des phthisiques. L'établissement, situé à 450 m au dessus de la plaine de Roussillon surplombant de 200 m la vallée de Vallespir, jouit d'une situation climatique et panoramique exceptionnelle. Le Dr Pierre Paul Naveau (fils) succéda à son père à la direction du centre avec la compétence de pneumologue qualifié.

Les 17-18 octobre 1940 Amélie-les-Bains et Palalda subirent une terrible inondation de la rivière le Tech. Elle emporta la majeure partie des habitations de la

rive gauche et causa 23 morts. Pendant l'occupation (1943-1945) la ville ressentit la terreur des nazis. Le maire Dr Joseph Bouix (1882-1945) fut arrêté par la Gestapo en 1944 et déporté au camp de Neuengamme, en Allemagne. Le 15 mai 1945 il est mort de typhus en Tchécoslovaquie. Un monument évoque la mémoire de l'ancien maire martyr.

Amélie-les-Bains devient une des premières stations thermales et climatiques de France

Dès le début du siècle l'orientation de la station vers le climatisme antituberculeux s'accentuait. Entre temps, l'empirisme populaire et médical évoquait les vertus des eaux thermales pour la cure des affections rhumatismales. Ainsi la climatothérapie s'étendit sur les affections des voies respiratoires et de l'insuffisance respiratoire chronique, tandis que la crénothérapie sur les affections rhumatismales, les séquelles névritiques et traumatiques et des douleurs des amputés. Amélie-les-Bains se confirma comme une des premières stations thermales et climatiques françaises grâce à la modernisation des installations thermales, à l'introduction des traitements plus récents et aux études et recherches médicales. Cela donna un nouvel essor et entraîna une augmentation du nombre de curistes.

322

Jusqu'à présent à Amélie ont été effectué 9 thèses de doctorat en médecine et en pharmacie et 14 Mémoires et études d'hydrologie et de climatologie médicales. Cela témoigne le grand intérêt médical du corps médical des Facultés de médecine et de pharmacie de Montpellier, Toulouse et Clermont.

En 1974 les Thermes Romains furent complètement reconstruits et modernisés. De 1978 à 1985 les thermes civils appartenaient à la Société anonyme Molitg-les-Bains. Depuis 1986 les Thermes Romains et Pujade sont devenus la propriété de la Compagnie française du thermalisme sous l'appellation "Chaîne Thermale du Soleil". En apportant son savoir faire et en développant les investissements, la Compagnie du thermalisme donna une nouvelle dimension à la station et augmenta le nombre des curistes. Avec 38.465 curistes par an et une progression annuelle de 0,43% Amélie-les-Bains est largement en tête des stations thermales en Languedoc-Roussillon, ce qui représente 44,2% de la fréquentation thermale de la région. Elle se classe au troisième rang des stations thermales françaises. Actuellement Amélie-les-Bains possède trois établissements thermaux et un centre climatique de cure.

L'hôpital thermal des armées

L'hôpital a une activité très importante dans la vie de la station. Il fonctionne

toute l'année à raison de cures saisonnières de 21 jours. Après la rénovation en 1967 il reçoit en moyenne 3.500 curistes par an (moyenne calculée de 1970 à 1985) pour une capacité hospitalière de 304 lits. Les curistes sont répartis en trois bâtiments principaux, entourés d'un beau jardin, et de diverses annexes avec pour les officiers ou assimilés, personnel féminin, dans le bâtiment Maréchal Joffre ; les sous-officiers et hommes du rang dans le bâtiment Duchesne : bâtiment à deux étages de 2 et 3 divisions ; le Pavillon Général Blanc est administratif.

Les thermes de l'hôpital des armées

Situés dans un bâtiment de 800 m² environ, ils comprennent trois piscines, dont une réservée à la mécanothérapie, la seconde équipée d'un diffuseur à jet d'eau thermale et une grande piscine, des salles de douches à dix postes à jet, en cercle, en pluie, type "Vichy"; deux salles de postes de douches dorsales ; deux salles de douches sous-marines ; une grande salle comprenant 42 postes d'aérosol, d'humage, de pulvérisation, de gargarisme etc...; trois salles à 31 postes de douches nasales, pharyngées, aérosols pulsés, etc...; une salle de massage, de mécanothérapie et de physiothérapie.

Les thermes romains

Situés sur l'emplacement des anciens thermes, ils sont marqués par de nombreux vestiges, dont une piscine romaine classée monument historique. Les Thermes comprennent trois étages traitant des affections rhumatismales avec deux piscines à bains, deux piscines à trombes et à inversions, douches à 60 postes, 45 baignoires dont 10 pour enfants, 12 pédi-douches et 12 mani-douches, fangothérapie avec une piscine de boue diluée à eau thermale pour pédi-bains et 12 postes pour mani-bains ; 5 postes de maniluves et 11 postes de pétiluves ; des affections ORL et bronchiques : des pipettes et gargarismes : 82 postes ; aérosols : 86 postes ; gaz thermaux : 49 postes ; humages, douches nasales et pulvérisations : 82 postes ; une salle de vaporium.

Les Thermes romains disposent d'une buvette d'eau des deux sources Fanny et l'Alcaline. La capacité journalière est de 3.400 curistes. En 1987 dans les mêmes Thermes ont été traité 32.200 malades, dont 45% des affections rhumatismales, 43% des voies respiratoires et 12% "double handicap".

Les Thermes de Mondony (1988)

L'établissement construit sur la rive gauche du Mondony (Thermes Pujades), à l'émergence même de plusieurs griffons, fonctionna jusqu'en 1986, avec une capacité de 700 curistes par jour. Il a été démolí en 1987 et à sa place est construit un établissement plus grand, d'une capacité de 3.500 curistes par jour, disposant d'une technique balnéaire moderne pour le traitement des affections

Florilège thermal

des voies respiratoires et rhumatologiques. Au printemps 1988, le nouveau établissement désormais baptisé Thermes de Mondony commença à fonctionner.

Le centre de pneumophtisiologie

Situé à Al Sola, c'est un établissement climatique à confort particulier à 50 lits pour adultes. La durée moyenne de séjour est 50 jours. Il comprend deux sections de phtisiologie et de pneumologie.

La maison de santé climatique sunny cottage

Située sur le versant exposé sur le sud d'Amélie, elle comprend 36 lits pour des malades bronchopulmonaires et rhumatisants.

Bourbon-l'Archambault

ANDRÉ PAJAUT

Notre époque pour apprécier la valeur de toute connaissance ayant une implication pratique, surtout dans le domaine médical, a besoin d'en comptabiliser l'action et sa totale et suprême investigation est la statistique. "Il n'y a de science que du mesurable" écrivait Claude Bernard et toute une technique s'est échafaudée sur le mode d'appréciation : double aveugle, randomisation etc... On oublie trop souvent un critère de base qui va au-delà de toute mode, l'épreuve du temps. Le nom de notre station en est une démonstration flagrante. Les Gaulois déjà appréciaient et utilisaient l'action de soulagement, voire de guérison, de ces eaux qui de ce fait étaient dédiées à la divinité faisant jaillir ces sources chaudes et bienfaisantes : Borvo.

Les Romains en organisèrent l'utilisation sous l'appellation d'"*Aquae Borvonis*" qui devint "*Aquae Bourbonis*" puis Bourbon.

Que furent les thermes gallo-romains ?

On n'a découvert aucune inscription, aucun manuscrit de l'époque, en fournissant quelques détails. Bourbon n'ayant jamais cessé d'être habitée et de subir fréquemment, au cours de l'histoire, des transformations, les constructions romaines ont été démolies et leurs matériaux réemployés. Le seul témoignage, et de valeur, qui nous reste d'alors est le captage de la source. Voici la description qu'en donnait en 1569, Nicolas de Nicolay, auteur des plus anciennes études que nous possédons sur Bourbon à l'époque romaine. "Le travail romain, dit il, avait consisté à creuser sur le filon thermal une fosse rectangulaire de 5m70 de profondeur, 5m90 de long et 1m80 de large, dont on avait garni les parois d'un béton étanche [Nous avons transposé les mesures indiquées dans le texte original selon notre système métrique]. Sur cette fosse étaient placés trois puits cylindriques en maçonnerie, contigus, de 1m70 de diamètre et de 3 mètres de haut, qui n'étaient que trois orifices distincts de la même chambre et s'arrêtaient à 2m70 du fond. La construction était revêtue de belles pierres de grès, mais seulement jusqu'à la profondeur de 5m17, où l'on voyait paraître et se continuer jusqu'au rocher un béton entouré de revêtements extérieurs en terre glaise, destiné à isoler complètement les eaux thermales. Cet édifice, à part quelques réparations du bassin, faites en 1939, et la couverture des puits encore plus récente, s'est transmis, sans modifications, jusqu'en 1980. Un forage a permis

325

Bourbon-l'Archambault

alors de retrouver le filon thermal à 30 mètres sous le captage romain. Ceci permet d'avoir une eau à l'abri des pollutions qui menaçaient le précédent bassin. Ces bassins existent encore et des gravures du XVI^e siècle nous les montrent en fonctionnement : baigneurs des deux sexes, leurs vêtements déposés sur les bords, et immergés dans cette eau bienfaisante.

Des travaux faits ça et là, au cours des âges, ont montré quelques vestiges de piscines, de colonnes de marbre, de portiques témoignant de l'importance des installations d'*Aquae Borbonis*. Celles-ci furent détruites progressivement au cours des siècles. Il semble que la période dite des invasions barbares fut néfaste et déjà au VIII^e siècle, Pépin le Bref incendia la cité par représailles contre le Duc d'Aquitaine auquel appartenait le fief de Bourbon. Le bon peuple faisait déjà les sinistres frais des querelles de ses maîtres.

Puis l'époque féodale redonna vie à la cité. Position stratégique sur la voie d'Avaricum à Gergovie, il fut édifié une importante forteresse sur un rocher dominant la ville. Elle fut occupée par la famille d'Archambaud.

Dans ce Moyen Âge, le profane et le religieux prolifèrent ensemble. Toute la région vit sortir de terre une multitude d'églises romanes pendant les XI^e et XII^e siècles. On en compte près d'une centaine dans un rayon de 40 km autour de Bourbon et 180 dans tout le département de l'Allier. On sait que ces implantations chrétiennes romanes se faisaient toujours sur des lieux de culte celtique



Les bains de Bourbon-l'Archambault

correspondant à des zones telluriques privilégiées (mentionnons au passage que ces courants telluriques, sortes de champs magnétiques circulant dans l'écorce terrestre à quelques dizaines de mètres de profondeur sont maintenant reconnus par les géologues). Parmi cette floraison celtique et romane un site, tout proche de Bourbon, a survécu : Silviniaco qui avait échappé, vers 760, à Pépin le Bref et qui, les chroniqueurs du X^e siècle le mentionnent, comportait une église sur les vestiges d'un important lieu de culte celtique et prit le nom de Souvigny. En 915 Aymard en fit don à l'Abbaye de Cluny. Une communauté monastique s'y installa et l'ensemble dépendait de la Seigneurie de Bourbon.

Le grand rénovateur de la vie monastique, Saint Mayeul, père-abbé de l'ordre de Cluny, auquel il donna sa structure et son extraordinaire rayonnement, vint finir ses jours dans une ambiance de sainteté à Souvigny le 11 mai 904, où il fut inhumé sur l'insistance des Sires de Bourbon, suzerains du Prieuré.

Le successeur de Saint Mayeul à l'ordre de Cluny, Odilon, se trouva aussi, par un concours de circonstances (dont bien sûr, on vit à l'époque la marque divine) à quitter ce monde à Souvigny, au milieu des moines qui accompagnèrent sa fin par de somptueux offices, le premier janvier 1049. Il y resta inhumé, toujours sur l'insistance et sous la protection des Sires de Bourbon.

On comprend le rayonnement que présentaient ainsi les pélerinages déjà existants et auxquels on attribuait de fréquents miracles. Un autre évènement important pour la "chastellenie de Bourbon" fut le mariage, en 1274, de Béatrix d'Archambaud, héritière de ce fief déjà renommé, avec Robert de Clermont, fils de Saint Louis, et qui prit le nom de Bourbon. À cette occasion, le Roi donna à son fils une importante relique de la vraie Croix, qu'il avait ramenée de Croisade, ainsi qu'une épine de la Sainte Couronne. Pour les recevoir, il fut édifié, dans l'enceinte du château, une Sainte Chapelle exactement sur le modèle de celle de Paris. Hélas, le temps, la révolution l'ont détruite, mais les reliques existent toujours, conservées intactes à l'église paroissiale. Ce sont les plus importantes d'Europe, avec celles d'Heiligenkreutz, petite ville de la banlieue viennoise. Ainsi fut confortée la devise que les Sieurs de Bourbon avaient mise sur leur blason "Allen" dont la signification était espérance et que leur descendance ont conservé.

Pendant le Moyen Âge, le thermalisme fonctionnait largement, il utilisait ce qui restait des bains publics romains et nombre d'hostelleries avaient des piscines, des baignoires individuelles pour curistes notables, qui venaient même de loin et les porteurs d'eau amenaient du griffon cette manne bouillonnante de par les gaz qu'elle enfermait. *Le Roman de Flamenca* nous en apporte le témoignage

“maintes gens dollantes venaient à Bourbon”. Il y avait des bains richement installés où tous, gens du pays et étrangers, pouvaient se bien traiter. Un écrit au, placé dans chaque bain, en indiquait les propriétés et il n'y venait boiteux ou éclopé qui ne s'en retourna guéri, pourvu qu'il y restât le temps nécessaire ... On trouve là des bains d'un effet certain contre toutes les maladies, chacun bien couvert et clos de murs ; des chambres sont préparées en lieu tranquille où l'on peut se reposer.

Il est vraisemblable qu'à l'époque l'action bienfaisante de ces eaux était, certes, imputée à leurs valeurs données par Borvo et aux quelles s'ajoutait la proximité des faiseurs de miracles qu'étaient Saint Ayeul et Saint Odilon.

Après cet épanouissement des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, la vitalité de la station déclina quelque peu. Les Ducs de Bourbon, maintenant apparentés aux familles royales, abandonnèrent en partie leur résidence prestigieuse, certes, mais d'un confort très sommaire, pour vivre dans de riches demeures à Moulins et parfois à la Cour. La prospérité de la cité, la fréquentation des thermes s'en ressentit quelque peu.

Mais déjà, la montée sur le trône du premier des Bourbon, descendant en ligne directe de Robert de Clermont et donc de Saint Louis, Henri de Navarre, notre bon Roi Henri IV, attira à nouveau l'attention sur la cité thermale.

Au début du XVII^e siècle, un pittoresque et célèbre médecin, Charles de Lorme, sut lui donner un éclat encore jamais égalé. Né à Moulins, habitant Paris, il avait pu s'introduire à la Cour et était médecin de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Là, par sa faconde, son “sens publicitaire” comme on dirait aujourd’hui, il réussit à envoyer en cure à Bourbon, dont il s'était fait nommer Intendant des eaux, tous les principaux personnages de l'époque : Boileau, Scarron, Madame de Sévigné, Madame de Montespan, qui, en disgrâce, y mourut en 1707, et bien sûr, son illustre client, Gaston d'Orléans. Celui-ci y retrouva la santé, dit-on, par des cures successives de 1640 à 1649 et, en reconnaissance, y fit construire “le logis du Roy”, c'est-à-dire l'ancien établissement thermal. Les installations de l'époque comprenaient toujours les piscines publiques romaines, des bains privés que chaque hôtel possédait et enfin, pour les douches, les cabines ou “caveaux” installés dans les sous-sols du Logis du Roy, le reste du bâtiment étant le logement de l'Intendant des eaux. De plus, à partir de 1637, un hôpital confié aux Filles de la Charité permettait de traiter chaque année 120 indigents.

Mais quels traitements faisait-on à cette époque où la médecine pleine de rites, de mots latins et de nébuleuses théories s'érigait en Science. Les savants ouvrages sur la cure bourbonnaise ne manquent pas. Commençons par notre

original Charles de Lorme. Pour lui, les “rhumatismes comme l’apoplexie arrivent par une abondance de pituite qui engorge les ventricules du cerveau dont les émonctoires ne sont pas libres et étouffent la cavité des nerfs”... Donc, que faire avant toute chose : purifier “purgare”. D’où un purgatif de sa composition, bien sûr, souverain de tous maux. Son fameux “bouillon rouge” comprenait de la bourrache, de la buglosse, de la chicorée sauvage, de l’oseille, du chident, des feuilles de fraisier, de pisseinlit et d’aigremoine, le tout bouilli durant deux heures dans un pot de fer parce que ce métal est détertif”. D’ailleurs, le savant homme avait bien d’autres recettes. Par exemple pour le mal de dents “de la fiente d’oeie fricassée avec de la graisse de porc male”. Chacun de ses patients, à son arrivée à Bourbon, devait ainsi éliminer : bile, pituite, ferment étrangers, sérosité saline qui encombraient son organisme. Puis, bien sûr, la saignée venait compléter ces actes de purification. Pour notre illustre homme de sciences “les vents coulis étaient les plus grands ennemis de l’homme bien portant “ . Pour lui, les maladies traitées à Bourbon sont les plus diverses et souvent les plus inattendues. Écoutons ce qu’en dit un traité sur les eaux de Bourbon écrit en 1699 par le Sieur J. Pascal, docteur en médecine : “*Toutes les obstructions du bas ventre où les féculences salines et les vieilles viscositez ont plus de part que tout autre chose, sont parfaitement levées par les eaux de Bourbon, qui les fondent et les dissolvent, et affranchissent enfin les lieux où elles sont retranchées des embarras et des oppressions auxquels ils estoient livrez. Les oppilations de rate, sa tension et ses météorismes n’ont point de meilleur remède que celuy qu’on cherche dans ces eaux, parce que leur sel a une vertu singulière contre le tartre fixe, qui est ordinairement déposé dans ce viscère, et qui renferme la semence qui fait éclore presque toutes ses affections. Les fleurs blanches, la suppression des purgations lunaires, la stérilité et la plupart des maladies de la matrice, causées ou par les digues de ses vaisseaux, ou par les amas de putrilages salins, des muscositez fondues et des féculences acides qui vicient le ferment de cette partie et altèrent diversement sa température, sont guéries par les eaux de Bourbon, prises sous des règles bien justes“.*

Cependant, il ne faisait pas des eaux de Bourbon une panacée et, toujours dans son même “langage scientifique” il explique longuement les contre-indications.

Le traitement comprend trois pratiques : “on boit à Bourbon, on s’y baigne, on y prend la douche“. De longues digressions expliquent, dans une clarté et un verbiage digne des médecins de Molière, le mode d’action de ces techniques.

Bourbon était très à la mode, et ce que nous appellerions aujourd’hui le snobisme, entraînait pour une grande part dans sa vogue. Le *Mercure Galant* de 1687 écrit “La quantité de personnes considérables qui ont été à Bourbon dans

la première saison de cette année suffit à faire connaître à vos amis que ces eaux continuent toujours à être à la mode". La vie mondaine tâchait de s'y créer à l'image de la Cour. On y instaurait les coutumes parisiennes et les troupes de comédiens nomades faisaient entendre aux curistes les dernières créations théâtrales. À la fin de la représentation, une des actrices s'avançait au bord de la scène et accompagnée de flûtes chantait quelques couplets, parfois satiriques, sur les avantages de Bourbon, témoins ceux-ci :

*Tous les buveurs d'eau de Bourbon
N'ont pas besoin d'apothicaire
Ces eaux sont dans l'occasion
Un prétexte fort salutaire.
Un joueur normand ou gascon
Y fait toujours bien son affaire
Près du beau sexe un vieux barbon
N'y fait que de l'eau toute claire
Sans s'attirer mauvais renom
Plus d'une fille y devint mère
Il s'y fait maint petit poupon
Qui bien souvent a plus d'un père
Tous les buveurs d'eau de Bourbon
N'ont pas besoin d'apothicaire
Ces eaux sont dans l'occasion
Un prétexte fort salutaire*

Le Mercure Galant, 1687.

330

Qui oserait prétendre que Bourbon était alors une station morose ?

Et ainsi, pendant le XVII^e siècle et la majeure partie du XVIII^e siècle, Bourbon eut toujours la vogue.

Cet épanouissement se poursuivit la majeure partie du XVIII^e siècle jusqu'à ce que la secousse révolutionnaire arrêtât cette prospérité en décimant l'aristocratie, principale clientèle de la cité. La station changea de nom et devint "Purge-les-Bains" et, hélas, les Comités de Salut Public s'employèrent à saccager le château féodal, la Sainte Chapelle etc... parce que souvenirs de la tyrannie des Bourbon.

Le Consulat, puis l'Empire rééquilibrèrent les esprits. En 1801 Bourbon retrouva son nom, le Logis du Roy fut restauré et reprit son rôle d'établissement thermal. Les curistes réapparurent et, parmi eux, l'illustre Talleyrand qui venait soigner les déséquilibres ostéo-articulaires de son pied bot, ceci de 1801 à 1832 et

affirmait “c'est dans les eaux de la cité thermale que je dois la vigueur de mon corps et la verdeur de mon esprit”.

Il fut à l'origine de nombreux aménagements de la station.

Au XIX^e siècle, la médecine sort des spéculations et devient vraiment une science expérimentale. Progressivement se détachent les règles de l'hydrothérapie, s'établissent des indications précises, la composition des eaux est étudiée, de nouvelles techniques sont mises au point : étuves et bains locaux, massages accompagnés de douche, rééducation en piscine thermale, applications locales de boues, irrigations vaginales et aussi la construction d'un important établissement de soins qui se concrétisa vers 1880 par un très bel édifice régulièrement perfectionné.

L'eau de boisson a disparu. Les affections rhumatismales : arthroses, séquelles de traumatisme et même arthrites représentent plus de 80% de la pathologie traitée par notre eau thermale. En effet, l'eau de Bourbon permet de traiter les rhumatismes inflammatoires, spondylarthrite ankylosante, polyarthrite rhumatoïde, rhumatisme articulaire aigu en dehors des crises aiguës ou fébriles, bien sûr. La gynécologie a également sa place et, dans plus d'une stérilité, séquelles de salpingite, métrite, insuffisance ovarienne, l'eau de Bourbon a permis la venue d'un joli poupon.

331

Pour terminer ce rapide survol de notre cité thermale, un simple mot sur l'évolution de la famille de Bourbon qui est issue de cette terre vitalisée par Borvo, par l'importante concentration de forces telluriques et guidée par la devise “Allen” (Espérance). Cette famille régna pendant toute la période de grandeur, de rayonnement de la France d'Henri IV à Louis XVI et ensuite de Louis XVIII et de Charles X...

Les descendants sont toujours prétendants au trône...

Elle se perpétue par diverses branches Bourbon-Parme (dont est issue l'Impératrice Zita épouse de Charles I, dernier empereur d'Autriche, Roi de Hongrie) et règne encore par les Bourbon d'Espagne en la personne de l'actuel roi Juan Carlos.

Bourbon-l'Archambault

Le thermalisme en Lorraine

MICHEL BOULANGÉ ET BERNARD HAGHENAUER

L'existence et le développement d'un thermalisme en Lorraine résultent naturellement de la présence de ressources hydrominérales, dont les caractéristiques se trouvent liées à la complexité géologique de l'extrême orientale du bassin parisien adossée aux structures cristallines très anciennes du massif vosgien. C'est au niveau de ce massif, remanié et fracturé, que jaillissent des sources chaudes, oligominérales et souvent radioactives, qui ont été le plus anciennement reconnues et utilisées. Contrastant avec ce premier bassin thermal, celui plus tardivement exploité de la Lorraine sédimentaire est caractérisé par une moindre profondeur mais une plus grande abondance de ses aquifères, et ses eaux froides ou hypominérales se trouvent à l'origine de l'un des pôles européens les plus actifs de l'industrie des eaux minérales embouteillées : les proches émergences des eaux des bassins de Vittel et de Contrexéville, le long d'un même système faillé, ont permis à cette industrie vosgienne d'atteindre les chiffres records de près de deux milliards de cols annuellement mis sur le marché. Simultanément, l'ensemble des stations de la région a été affecté de profondes modifications dans ses activités thérapeutiques, avec une nette évolution vers le thermalisme de détente et de loisirs.

Le thermalisme lorrain au fil du temps

L'histoire du thermalisme régional s'est donc tissée à partir de ce substrat géologique, et ses dernières étapes peuvent être reliées aux péripeties d'une histoire récente ou contemporaine, alors que les toutes premières utilisations reconnues résultent de la conquête des Gaules et de l'utilisation par l'occupant romain de sources auxquelles pouvaient être attribuées des vertus thérapeutiques, notamment lorsqu'elles jaillissaient spontanément à une température élevée permettant le traitement des légionnaires blessés.

Cette influence latine dans la naissance d'un thermalisme régional ne doit cependant pas occulter les traditions celtes dans le même domaine, reconnues au moins à travers la toponymie de Bourbonne-les-Bains, dérivée de Borvo, nom du lieu gaulois des sources bienfaisantes. Non loin de Bourbonne, située dans le département de la Haute-Marne, ce sont les cités vosgiennes de Bains-les-Bains et de Plombières qui offrent suffisamment de vestiges de cette époque florissante pour attester d'une utilisation déjà ancienne des sources thermales situées à

proximité de la grande voie de pénétration allant du pays des Lingons à celui des Trévires. Cette période gallo-romaine est aussi marquée par l'ambiguïté de l'utilisation des eaux de source puisque prescrites à des fins à la fois thérapeutiques et cultuelles, à l'exemple de Grand, aux confins de la plaine vosgienne ; ses vestiges traduisent l'importance du culte à un Apollon Granus guérisseur, exprimé sur les lieux d'émergences intermittentes d'eaux d'origine pluviale récente. Une autre ambiguïté d'utilisation des thermes antiques réside dans leur usage à dominante tantôt thérapeutique tantôt hédonique et ludique, dualité qui trouve son prolongement dans un débat d'actualité sur l'orientation stratégique de nos stations thermales en ce début du XXI^e siècle.

Les eaux chaudes, radioactives et oligominérales de ces divers jaillissements sont utilisées pour leurs propriétés physiques en balnéation ou autres moyens de crénothérapie externe et pour leur composition minérale remarquable : les oligo-éléments présents dans les eaux de Bourbonne sont généralement retenus pour leur action cicatrisante osseuse, d'où l'indication majeure de cette station dans le traitement des affections de l'appareil locomoteur, qu'il s'agisse de traumatismés ou de certaines affections rhumatismales. Les eaux de Bains-les-Bains, qui rivalisent aujourd'hui avec celles de Bourbonne dans le traitement des affections ostéo-articulaires, sont prescrites aussi de longue date chez des patients atteints de troubles cardiaques et artériels. De leur côté, les indications des eaux de Plombières se partagent entre le rhumatisme et les affections digestives fonctionnelles.

Ces sources chaudes de Plombières ont le passé historique le plus riche, attesté déjà par la célèbre gravure sur bois de 1553 représentant le bain public de "Plummers", où la mixité des baigneurs dénudés devait par la suite quelque peu restreindre le développement de la pratique des cures¹⁶. La cité et ses sources eurent à cette époque la visite d'un curiste illustre en la personne de Michel de Montaigne qui, en septembre 1580, vient y goûter de plusieurs sources, tant froides que chaudes, tout en s'étonnant du caractère parcimonieux des prises de boisson à la mode du pays. Ce qui ne devait cependant pas empêcher les ducs de Lorraine de s'intéresser à la station puisqu'au même siècle, Plombières accueille plusieurs d'entre eux, en particulier Henri II qui y effectue 32 cures, mais aussi François III qui y décède d'une affection intercurrente.

Une période florissante fut celle du roi Stanislas, dernier duc à titre nominal de la province, qui y fonda un hôpital en 1740, puis y fit construire la maison des Arcades pour y accueillir ses petites-filles Mesdames de France, Adélaïde et Victoire, durant les étés 1761 et 1762. Puis une grande activité y reprit après la Révolution, avec la venue de la famille Bonaparte et de la cour impériale, mais



Martigny, Pavillon des Sources, état actuel (*photographie auteur*).

surtout sous le Second Empire, grâce à Napoléon III qui y fit cinq cures de 1856 à 1868. C'est le 2 juillet 1858 qu'eut lieu l'entrevue avec le Comte Cavour qui devait sceller l'avenir de l'Italie. Par ailleurs la création d'hôpitaux militaires, contribuant à stabiliser une clientèle souvent aisée devait participer, à Plombières comme à Bourbonne, à l'épanouissement de ces villes thermales.

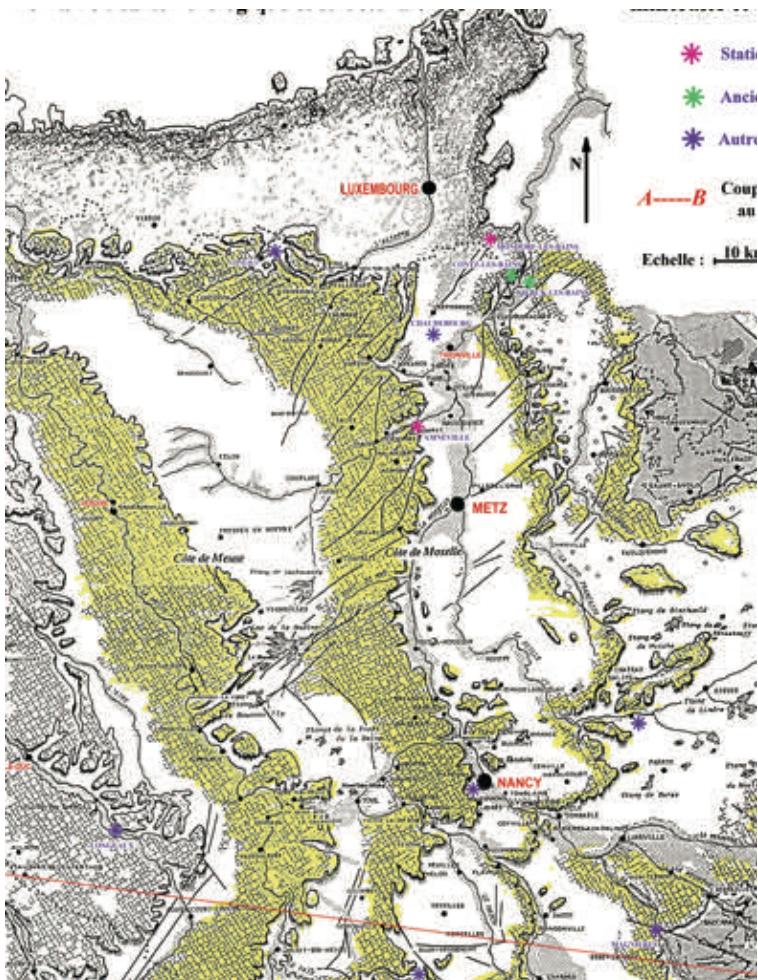
L'ancienne station de Bussang, dont les eaux ferrugino-gazeuses étaient réputées dans le traitement des anémies (avec le célèbre slogan "Bussang égale sang bu") et des troubles gastriques douloureux, est actuellement fermée. Mais un peu plus au nord, Vittel, Contrexéville et Martigny disposent de sources froides abondantes, émergeant de l'aquifère du Muschelkalk très dolomitique et du Keuper inférieur. Elles apparaissent à proximité de grands accidents structuraux affectant le socle hercynien proche et son revêtement, avec la grande faille de Vittel qui correspond à l'accident médioparisien du socle s'exprimant à l'ouest de la France par le Pays de Bray, et à l'est par le chevauchement des Vosges moyennes sur les Vosges du Nord. Si la station de Martigny-les-Bains n'a plus d'existence officielle malgré l'écoulement sans défaillance de ses sources, l'animation des deux autres stations offre un contraste saisissant par l'activité thermale qui attire une clientèle en grande partie renouvelée et par l'intense déploiement industriel hautement automatisé de leurs usines d'embouteillage.

L'histoire de ces stations de la plaine vosgienne aux sources froides est plus récente que celle de ses voisines des Vosges cristallines puisque c'est seulement en 1760 qu'à l'instigation du roi Stanislas a été réalisée la première étude médicalisée sur les eaux de Contrexéville² par Charles Joseph Bagard, président du Collège Royal de Médecine nancéien. Le développement un siècle plus tard de Vittel, à quelques kilomètres de distance, venait compléter un ensemble thermal particulièrement florissant à la “Belle Époque”, s'exprimant tant par son architecture que par la qualité de ses hôtes, tant nationaux qu'internationaux : la présence de souverains marocains à Vittel et de princes russes ou du Shah d'Iran à Contrexéville reste dans les mémoires de ces cités, dont une grande part de la clientèle distinguée était alors constituée par des patients dits coloniaux.

Les eaux sulfatées calciques et magnésiennes des trois stations, avec des variantes de concentrations, conviennent particulièrement aux affections hépatobiliaires du fait de leur action stimulante sur la partie moyenne du tube digestif. Les malades atteints de certaines variétés de lithiasie viennent toujours utilement à Vittel ou Contrexéville se débarrasser de leur sable urinaire et parfois même réussir à faire disparaître de manière douce certains calculs uratiques.

Le développement de certaines indications thermales, notamment dans le domaine des maladies rhumatismales en raison du vieillissement de la population, a suscité la création de nouvelles stations. Hormis la source de Montfort jaillissant près de la commune de Magnières (Meurthe-et-Moselle Sud) à quelques mètres de la Mortagne et dont la composition et les origines sont sans doute proches de celles de la plaine vosgienne précédemment citées, ce sont des émergences naturelles ou des forages réalisés dans la nappe profonde du Grès vosgien qui se trouvent à l'origine d'actuels projets et réalisations.

Tout au nord de la Lorraine et proche de la station frontalière luxembourgeoise de Mondorf, les communes de Contz et Sierck-les-Bains aimeraient pouvoir à nouveau justifier de leur qualificatif en utilisant des eaux très chargées en sels minéraux, certainement propices aux techniques thermales de rééducation fonctionnelle ostéoarticulaire ou musculaire. C'est dans cette même perspective qu'a été réalisé en 1979 au niveau du Bois de Clouange un forage dans le même aquifère qui a conduit Amnéville, entre Metz et Thionville, à devenir une nouvelle cité thermale. Ses eaux chaudes, aux environs de 37°C, très chargées en chlorures et sulfates de sodium et de calcium, sont utilisées aussi bien dans le traitement des affections de l'appareil locomoteur que dans celles de l'appareil respiratoire. Le succès de cette implantation récente, au cœur d'une zone autrefois minière et sidérurgique, se trouve en grande partie lié à l'appropriation, par une population vieillissante issue de ces activités économiques régionales en

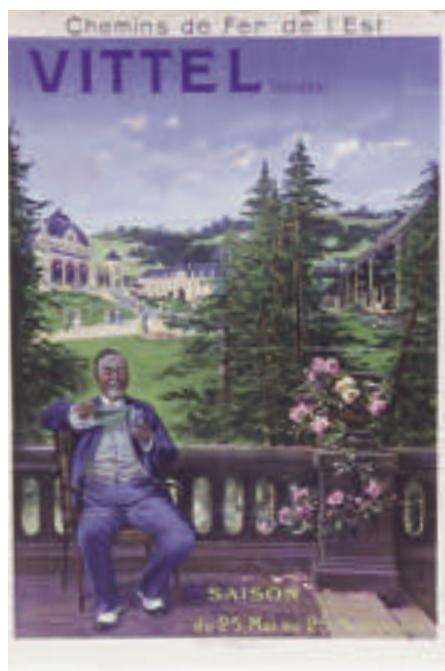


337

Carte des stations actuelles ou anciennes et des sites thermaux lorrains
(document Bernard Haguenauer).

forte régression, de thérapeutiques thermales correspondant aux pathologies chroniques les plus fréquemment ressenties.

Plus au sud, et dans le même aquifère gréseux, ce sont les eaux également chaudes de la source Lanternier de Nancy-Thermal, obtenues par forage en 1909³, que la capitale historique de la Lorraine aimerait voir à nouveau employées dans d'utiles applications thérapeutiques et non seulement vouées à l'alimentation de plusieurs piscines ouvertes au grand public.



338

Affiche de la Belle Epoque des trains thermaux desservant les stations vosgiennes.

Les limites historiques et géographiques du thermalisme lorrain

Mais peut-on et doit-on limiter l'étude du thermalisme lorrain à ses seules cinq stations actuellement en activité, en négligeant le passé des nombreuses sources reconnues et anciennement utilisées, faisant parfois encore aujourd'hui l'objet de projets d'exploitation, et en considérant les limites des quatre départements lorrains comme autant de frontières naturelles ignorant les réserves aquifères souterraines qui souvent les transgressent ?

Nous tenterons d'y apporter réponse en relevant la liste des sources lorraines recensées dans l'ouvrage exhaustif publié en 1785 par Joseph-Barthélémy-François Carrère^{5,7}. Au moment où la Lorraine devenue française voyait son patrimoine hydrominéral placé sous la responsabilité et la gestion d'un pouvoir royal qui ne devait cesser de s'affirmer durant les décennies suivantes, quelques cinquante localités se trouvent alors citées au titre de la présence sur leur territoire d'une ou plusieurs sources remarquables.

Il faut distinguer dans ce recensement des sources qui, par leurs caractéristiques physiques ou leur minéralité particulière, sont ou seraient encore à présent

considérées comme pouvant être incluses dans la définition et la traditionnelle classification des eaux minérales. Ainsi de la source de Heucheloup, dans le baillage de Mirecourt, considérée comme ferrugineuse et de nature calcaire par Bagard, et qui résulte de la même fracturation des structures sédimentaires que ses célèbres et proches voisines de la plaine vosgienne lesquelles, avec Velotte, ressortissent au baillage de Darney, mais sans que Vittel soit citée puisque découverte seulement au milieu du siècle suivant.

Autre source proche également citée par Bagard, ferrugineuse et sulfureuse, à Eulmont, dans le baillage de Vézelise. Dans le canton de Bitche sont répertoriées les émergences de Sturzelbronn, proche d'une abbaye cistercienne et de Walschbronn, aux toponymies germaniques évocatrices. Si Plombières, Bains et Bussang se trouvent répertoriées dans le périmètre des baillages de Remiremont, celui de Blâmont apparaît riche des sources de Domèvre, aux propriétés laxatives, et de "Lombrigny" (Nonhigny ?), indiquées comme de nature voisine. Au nord, dans le baillage de Thionville est signalée la source gazeuse et ferrugineuse de Chaudébourg, sur la route de Guentrange.

À côté de ces émergences naturelles présentant ou pouvant encore présenter aujourd'hui l'intérêt d'une éventuelle exploitation, Carrère répertorie une source à Toul près de l'abbaye de Saint-Epure, trois sources froides à "Saint-Diez" et quatre à Pont-à-Mousson ainsi qu'à Nancy, ces dernières ayant donné lieu à des discussions entre les chimistes Mandel et Nicolas quant à la réalité de leur minéralité.

Un travail aussi remarquablement exhaustif permet la confirmation de l'existence de sources reconnues de longue date et soumises ou non à une exploitation toujours actuelle. Certains regroupements géographiques comme celui de la plaine vosgienne précédemment cité ne contredisent pas les travaux des hydrogéologues modernes^{13,17}. La citation d'autres sources, par contre, ne peut aboutir qu'à un questionnement dubitatif quant à des propriétés thérapeutiques ressortissant davantage à la transmission et la tradition populaires qu'à une démonstration objective et encore moins scientifique. Souvent consacrées à des saints guérisseurs, ces émergences se voyaient attribuer des mérites particuliers : ainsi de la source Saint-Gengoult de Longeaux, sur les bords de l'Ornain, dont les pouvoirs de guérison de maladies ophtalmologiques ont pu faire conclure récemment à des possibilités d'exploitation thermale.

Si des limites peuvent être inscrites dans le temps pour circonscrire cette étude aux sources et stations actuellement en exploitation thérapeutique ou ludique, une limitation dans l'espace géographique lorrain actuel paraît en fait plus délicate, les frontières liées à l'histoire régionale pouvant apparaître en contradiction avec la cohérence des aquifères et de leurs origines respectives :

Au nord, le village mosellan de Mondorff jouxte la localité luxembourgeoise de Mondorf-les-Bains, seule station grand-ducale dont une partie des installations, et nécessairement de l'aquifère, se situe en territoire français.

À l'ouest, la station abandonnée de Sermaize-les-Bains, à laquelle s'intéressent aujourd'hui des investisseurs lorrains, exploitait une source à moins d'une lieue du département meusien, et à proximité de la forêt et de l'abbaye de Trois fontaines, au patronyme significatif.

A l'est, jouxtant le pays de Bitche, les stations bas-rhinoises de Morsbronn et de Niederbronn, aux toponymies également explicites de leurs origines, exploitent



Hall de l'établissement thermal de Vittel, avec les ferronneries provenant de l'architecture dessinée par Charles Garnier (*photographie auteur*).



Bâtiment longovicien initialement prévu pour l'embouteillage de l'eau des Récollets et devenu collège privé (*carte postale ancienne, Conservatoire de l'image, Nancy*)

341

des eaux issues du même gisement inclus dans les sédiments de grès vosgien que celles obtenues par les forages d'Amnéville-les-Thermes ou de Nancy-Thermal. Mais c'est essentiellement au sud que le rattachement des stations au patrimoine géologique ou historique lorrain peut être tenté. Bourbonne-les-Bains, au cœur du Bassin lorrain avant de devenir haut-marnaise, se situe en limite du département des Vosges. Aujourd'hui la plus importante des stations régionales par le nombre de curistes accueillis, Bourbonne possède des eaux chaudes chlorurées sodiques voisines de celles précédemment citées issues de l'aquifère gréseux. Les riches reliques de son passé gallo-romain sont malheureusement peu accessibles puisque les anciens thermes se trouvent enfouis sous les structures de l'établissement moderne et mêlés à un environnement technologique d'une esthétique discutable. Enfin Luxeuil, avec ses eaux chaudes et radioactives, proche géographiquement et géologiquement de Plombières, constitue au pied des Vosges haut-saônoises et du parc régional des Ballons des Vosges le terme réel sinon explicite d'une "route thermale" vosgienne, dessinée et individualisée voilà une vingtaine d'années à l'initiative du Conseil général des Vosges.

thermalisme en Lorraine...

On peut ainsi être amené à s'interroger sur l'avenir possible de certaines stations autrefois exploitées et déjà citées, telles Sierck et Contz-les-Bains à la limite des trois frontières franco-germano-luxembourgeoise, Bussang et Martigny-les-Bains dans les Vosges, ou encore Longwy, où avait été captée par forage une source dans le parc des Récollets, conduisant la ville à un aménagement urbain de sa nouvelle place, aujourd'hui avenue de la Grande Duchesse Charlotte, et à la construction d'une usine d'embouteillage dans une architecture Art Nouveau Quant aux émergences salées du Saulnois, elles ont aussi récemment fait s'interroger sur leurs possibles utilisations thermales, tant à Einville-au-Jard qu'à Marsal, Dieuze ou Sarralbe, localités impliquées dans l'exploitation actuelle ou ancienne des gisements du sel gemme lorrain.

L'évolution récente des cinq stations lorraines actuellement agréées

D'importants bouleversements conduisent aujourd'hui à s'attacher à l'histoire récente des cinq stations exploitées et indiscutablement inscrites dans le périmètre de la région lorraine.

Les stations thermales vosgiennes, bien que ne représentant en activité qu'environ un dixième du potentiel et des résultats économiques du thermalisme français, s'avèrent particulièrement représentatives des problèmes et de l'évolution de cette démarche thérapeutique particulière. L'utilisation de leurs eaux, autrefois réservées à une élite aisée, s'est considérablement démocratisée à la suite de la mise en place en France, au lendemain du deuxième conflit mondial, des lois et organismes de protection sociale. Puis les progrès mêmes des sciences médicales ont rendu obsolètes certaines indications, ressortissant en particulier aux pathologies gynécologiques, digestives ou rénales. Par contre, les besoins de traitements et de gestes de rééducation fonctionnelle, notamment par kinébalnéothérapie, pour un nombre croissant de patients atteints d'affections rhumatismales chroniques, ont fait déborder l'agrément officiel de reconnaissance des traitements des affections de l'appareil locomoteur du cadre des quelques grandes stations anciennement spécialisées telles que Dax, et surtout Aix-les-Bains, foyer de création de la discipline rhumatologique tant sur le plan national qu'international. Dans cette même ancienne reconnaissance doit figurer Bourbonne qui avait acquis de longue date ses lettres de noblesse dans le domaine du traitement des maladies de l'appareil locomoteur¹⁸, avec mention particulière pour la correction des retards à la consolidation de fractures, avec à l'appui des observations de célèbres victimes d'accidents sportifs, et de bons résultats dans le traitement des troubles fonctionnels ostéoarticulaires consécutifs à des traumatismes et en particulier d'algodystrophies.

Par contre, les agréments plus récents de Vittel et de Bains-les-Bains, celui d'emblée attribué à la nouvelle station d'Amnéville, la remise à l'honneur de ces mêmes indications rhumatologiques à Plombières, ne sont que le reflet d'une acceptation officielle nationale, entérinée tant par l'Académie nationale de médecine que par les ministères chargés de la santé et de la protection sociale, d'un rôle devenu relativement secondaire de la nature des eaux dans ce domaine thérapeutique. Les capacités d'accueil et de traitement des curistes, la qualité des installations et surtout des praticiens médicaux et paramédicaux, constituent en fait les arguments positifs retenus par les organismes de tutelle responsables du thermalisme français pour avoir accordé ces agréments.

Cette évolution du thermalisme lorrain depuis un demi-siècle ne s'est pas faite sans difficultés et sans nécessiter initiatives et investissements de la part des sociétés ou collectivités gestionnaires. La prise de conscience dans une Lorraine en crise de la nécessité de maintenir et valoriser un patrimoine aux fortes potentialités tant en matière de santé publique que de développement touristique a conduit la région Lorraine et le département des Vosges à réaliser un premier plan de développement thermal, comportant aussi bien des aménagements urbains que l'amorce d'une aide à la recherche médicale dont les résultats en cette région furent particulièrement fructueux et bénéfiques.

Par ailleurs, des bouleversements, plus ou moins apparents dans leurs conséquences immédiates, ont atteint la totalité des stations vosgiennes du fait du transfert de leurs propriétés à de nouveaux gestionnaires :

- Plombières, appartenant à l'État et géré par le groupe "Thermafrance", a été dans un premier temps acquise voilà dix ans par une municipalité ambitieuse mais aux ressources limitées, et par la suite confrontée à un imbroglio juridico-administratif qui n'obère heureusement plus actuellement un fonctionnement satisfaisant de l'établissement lequel a été récemment confié à un investisseur privé, la Société "France-Thermes".
- Bains-les-Bains, gérée jusqu'à la fin des années 1980 par un groupe familial local, s'est vue reprise par une structure de dimension nationale, la Compagnie française du thermalisme, dont les investissements tant immobiliers que de recherche ont conduit à un redressement exemplaire durant la dernière décennie, avec doublement récent du nombre de ses curistes.
- De son côté Vittel, liée à la création et au développement industriel de l'embouteillage des eaux minérales autant qu'à l'attractivité de son cadre et de ses installations hôtelières, sportives et touristiques, s'est progressivement incorporée depuis 1969 dans le vaste groupement économique international de la

société Nestlé avant d'être soumise à une dissociation de son patrimoine. La société "Nestlé Waters" a réduit au seul secteur des eaux embouteillées son implantation vittelaise, en y rattachant les installations proches et parallèles autrefois concurrentes de Contrexéville, suite à la concentration capitaliste faite avec le groupe des eaux Perrier, précédent propriétaire de la deuxième station de la plaine vosgienne. Le Club Méditerranée, gestionnaire depuis déjà plusieurs années des hôtels de haut standing vittelais et d'installations sportives, de golf en particulier, placés depuis 1973 sous le vocable de "l'Île Verte", en assure aujourd'hui la continuité patrimoniale. Quant aux établissements thermaux, tant de Vittel que de Contrexéville, ils se trouvent aujourd'hui gérés par une même direction et appartiennent au groupe conduit par Isidore Partouche qui a réalisé un rapprochement de ses investissements dans le domaine des établissements de jeux de ceux, plus récents, dans les centres de cure tels qu'Aix-en-Provence ou Forges-les-Eaux.

C'est toute une page d'histoire qui vient d'être tournée avec ces bouleversements ayant atteint en particulier Vittel, dont on sait l'extraordinaire naissance au milieu du XIX^e siècle, par l'initiative de l'exilé politique qu'était Louis Bouloumié, curiste à Contrexéville pour y soigner une affection lithiasique et découvrant puis s'intéressant à la source de Gérémoy, origine de la grande aventure médicale et industrielle de Vittel. Il est anecdotique mais paraît opportun de souligner un parallèle avec la découverte au cours de la Révolution française par un aristocrate auvergnat, le comte de Laizer, lui aussi exilé en Savoie pour assurer sa sécurité et soigner sa santé dans la petite station d'Amphion-les-Bains, de la source Cachat, à l'origine de l'autre grand fleuron de l'industrie des eaux embouteillées françaises, celui des eaux d'Évian, grand concurrent du groupe Nestlé puisque propriété du groupe Danone⁶.

La recherche thermale en Lorraine

Il a été fait précédemment allusion aux investissements dans le domaine de la recherche médicale ou technologique au niveau des stations. Des sociétés médicales locales créées par des praticiens motivés ont initié et poursuivi une recherche clinique dont les résultats étaient publiés dans des sociétés spécialisées tant régionales que nationales. De toutes les stations régionales, c'est incontestablement Vittel qui s'était dès avant la première guerre mondiale le plus intéressée à susciter le regroupement d'observations médicales et la création de structures locales propres à valoriser ses produits et conduire à une meilleure connaissance de leurs mécanismes d'actions thérapeutiques. Des relations de recherche avec des universités françaises, Paris et Nancy en premier lieu, mais

aussi américaines et sud-africaines, ont permis de mieux connaître les actions physiologiques ou nutritionnelles des principaux composants des diverses eaux vittelooises, calcium et magnésium en particulier. Le Centre de recherches sur l'eau et le laboratoire de Contrôle des eaux nouvellement bâtis sont aujourd'hui incorporés dans les installations de Nestlé Waters.

L'université lorraine, et plus particulièrement ses composantes médicales et scientifiques nancéiennes, ont depuis leur institution joué un rôle majeur dans le développement du thermalisme régional. Depuis Charles Bagard et ses travaux sur les eaux de Contrexéville, médecins, pharmaciens et chimistes nancéiens se sont investis dans l'étude des produits thermaux, de leurs effets, dans une méthodologie d'approche se situant parallèlement aux balbutiements de la pharmacologie scientifique naissante. Plus proche de nous, à la veille puis au lendemain du deuxième conflit mondial, de nombreux travaux ont été réalisés après la création dès 1929 à Nancy d'une chaire d'hydrologie thérapeutique et climatologique, un enseignement d'hydrologie lié à la thérapeutique et à la pharmacologie ayant débuté dix ans plus tôt grâce au professeur Maurice Perrin, initiateur de "voyages thermaux" pour l'ensemble des étudiants de la Faculté de Médecine en fin d'études.

Le premier titulaire de la chaire spécialisée fut le Professeur Daniel Santenoise, dont les élèves les Professeurs Franck et Grandpierre purent ensuite s'illustrer dans de brillantes carrières de physiologistes, mais aussi et surtout, pour le dernier cité, dans un parcours ayant abouti à la création de la médecine aérospatiale française, tout en gardant une grande fidélité aux médecines environnementales, hydrologie et climatologie médicales, auxquelles il devait jusqu'à la fin de sa vie consacrer de nombreux travaux de recherche.

Le futur doyen Louis Merklen succédait en 1937 à Daniel Santenoise, et inscrivait son action de physiologiste dans le domaine de la biologie sportive, cependant qu'il se consacrait au développement et à la promotion du thermalisme social, s'impliquant dans les actions régionales de la Fédération thermale et climatique des Vosges et de l'Est, dont la présidence, dans une tradition originale et bénéfique aux relations universités-économie régionale, est depuis son institution assurée par l'enseignant de la Faculté de Médecine de Nancy responsable du thermalisme. Le Doyen Merklen devait également participer au rayonnement de la Faculté et de son laboratoire d'hydrologie au-delà de nos frontières, en dynamisant le thermalisme international tant à travers la FITEC (Fédération internationale du thermalisme et du climatisme) dont il devait assurer la présidence, mais aussi de l'ISMH (International society of medical hydrology), à vocation de recherche médicale¹⁵.



Médailles commémoratives des Professeurs Louis Merklen (1896-1964) et Maurice Lamarche (1924-1980).

346

Ces éléments historiques concernant les premières activités universitaires nancéiennes en médecine thermale ont été rassemblées dans un article faisant référence¹ rédigé en 1976 par le Professeur Pierre Arnould, lequel avait lui-même participé à diverses recherches dans le domaine thermal tant en Lorraine qu'en Auvergne, où il avait animé durant plusieurs années le Centre de recherches cardiologiques de Royat.

À la disparition en 1964 du Doyen Merklen lui succédait Maurice Lamarche, physiologiste et pharmacologue qui poursuivit les initiatives de son prédécesseur en matière de thermalisme social, en animant avec les instances régionales de l'Assurance Maladie un "Centre de triage hydroclimatique" destiné aux patients régionaux désireux de suivre des cures, en développant l'enseignement de la spécialité à travers l'"Attestation d'études d'hydrologie et de climatologie médicales", consacrée à la formation des médecins thermaux. Par ailleurs, répondant aux besoins de l'industrie des eaux embouteillées, en particulier à Vittel, il fut amené à réaliser des enquêtes originales sur les qualités organoleptiques des eaux soumises au contact de nouveaux produits de conditionnement substitués au verre. Maurice Lamarche réussissait aussi la décentralisation nancéienne d'une équipe de l'Institut d'hydrologie, structure créée en 1913 dans le cadre de l'École pratique des hautes études et précédemment d'implantation parisienne, et dont les activités ultérieures devaient permettre de faire jouer à la recherche hydrothérapeutique nancéienne un rôle aujourd'hui fortement reconnu sur le plan international. Le prolongement des activités thermales de Maurice Lamarche, disparu

en 1980, s'est exprimée grâce à l'initiative prise dès 1981 par son épouse de créer un salon international du thermalisme, de la thalassothérapie et du climatisme, les “Thermalies”, aujourd’hui seule manifestation mondiale incontournable pour les professionnels de ces différentes activités sous leur double expression de centres de cures médicalisées et de lieux de tourisme de santé.

À la demande de la profession thermale ont été depuis conduites sous la direction de l'auteur de ces lignes, qui assurait sa succession, diverses études sur certains produits thermaux, en particulier les boues utilisées de façon de plus en plus fréquente en pélothérapie des affections rhumatologiques. Plusieurs thèses de doctorat d'université, consacrées à cette thérapeutique^{9,10}, ont abouti à la création d'une entreprise spécialisée, “Argicur”, implantée à Saint-Nicolas-de-Port, qui assure aujourd’hui la fourniture de produits argileux spécialement élaborés tant aux stations thermales françaises qu'étrangères.

Une autre grande thématique s'est développée en matière de recherche médicale thermale : les autorités ministérielles de tutelle chargées de la santé et de l'Assurance Maladie souhaitaient obtenir la démonstration et les preuves scientifiques de l'efficacité des cures thermales. Grâce à une méthodologie originale comportant un tirage au sort de groupes de patients soumis à des cures à des périodes décalées, les premières études européennes ont pu être conduites sur plusieurs cohortes de malades atteints d'affections rhumatismales⁸. Les résultats de ces investigations, positifs dans leurs conclusions, ont été publiés dans les revues internationales de la spécialité^{4,12}. Ce sont en particulier des curistes de Bains-les-Bains et de Vittel qui ont été recrutés pour de telles études, dans le cadre des règles d'éthique aujourd'hui prescrites. Une telle approche expérimentale globale, ne détaillant pas les facteurs en cause qui peuvent être spécifiques du produit thermal comme être influencés par les effets généraux environnementaux de la cure, correspond aux exigences de la médecine factuelle, s'appuyant sur les faits, et dont l'emploi est aujourd'hui généralisé dans tout essai thérapeutique.

Le laboratoire universitaire nancéien a donc joué pleinement son double rôle de formation et de recherche et la reconnaissance de son travail s'est exprimée par le choix de Nancy, avec Vittel et Contrexéville, pour que s'y tienne en 1986 le XXX^e Congrès international de l'ISMH¹⁹, manifestation quadriennale de la recherche médicale thermale qui s'est depuis déroulée successivement à Madrid, à Bad-Worishofen, (Bavière), à Karlory-Vary (Tchéquie), à Budapest, et à Istanbul en juin 2006.

Placé depuis 1999 sous la direction du Professeur Gérard Gay, le laboratoire s'est à la suite impliqué dans de nombreuses autres réunions scientifiques nationales et internationales tant de thermalisme que de thalassothérapie ou de

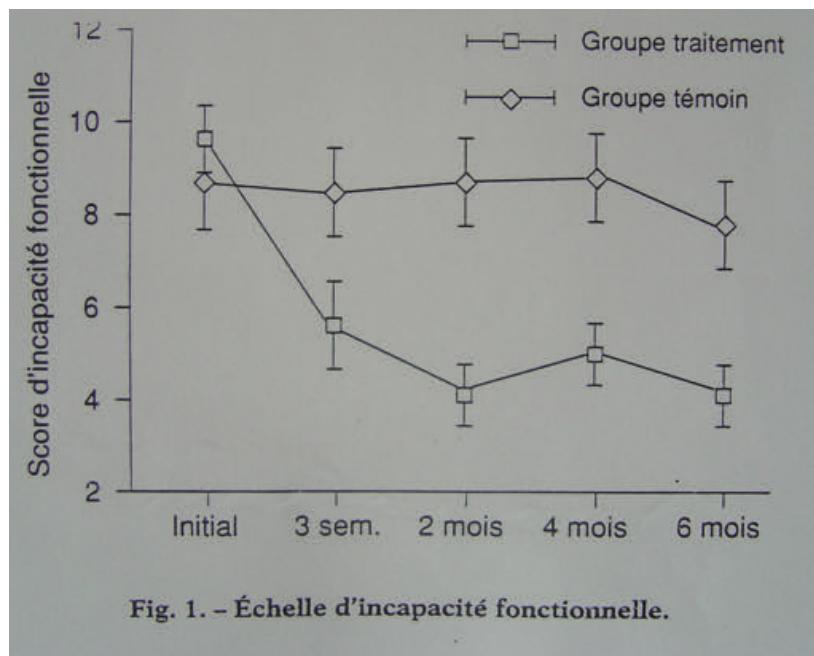


Fig. 1. – Échelle d'incapacité fonctionnelle.

Résultats comparatifs des capacités fonctionnelles motrices d'un groupe de patients rhumatisants ayant bénéficié d'une cure thermale, avec un groupe analogue également tiré au sort de non curistes.(Références 4, 7 et 11)

climatothérapie. Soucieuse de réaliser des études d'évaluation thérapeutique, l'équipe nancéienne s'est aussi efforcée d'inscrire son travail dans une plus vaste démarche de recherche physiologique, constituant la suite des concepts précurseurs exprimé par le Professeur Grandpierre qui s'était de tout temps intéressé aux effets biologiques de l'eau, des climats, et des environnements extrêmes en confortant la notion de médecine environnementale, avec la description des agressions suivies d'adaptations à l'environnement, et l'éventuelle utilisation de celui-ci à des fins thérapeutiques.

Le développement du tourisme de santé

Mais Vittel et Contrexéville se doivent d'être remarquées à un autre titre : l'importance et la qualité de leurs installations, grâce à des investissements précédemment facilités par les ressources apportées par l'embouteillage, ont conduit leurs établissements respectifs à se spécialiser différemment, à côté des indications médicales poursuivies et précisées, dans l'accueil de curistes désireux de bénéficier de cures de remise en forme : forme physique à Vittel avec la

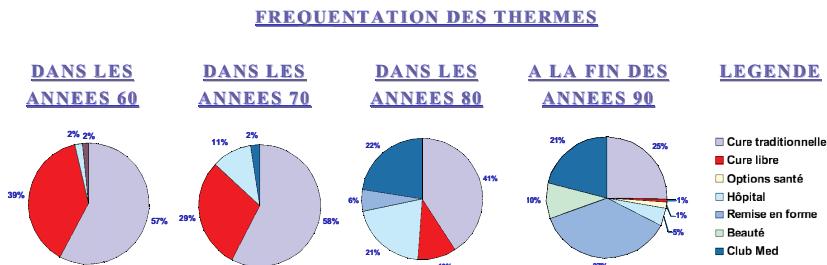
possibilité de coordination avec les activités du Club Méditerranée, dans le cadre d'un "passeport pour la forme" ; forme aussi mais davantage au sens morphologique du terme à Contrexéville avec un "forfait ligne" dispensé notamment dans les locaux appropriés de l'Aquarius, aménagé au sein de l'hôtel Cosmos¹⁴.

Précurseurs sur le plan national comme en attestent depuis une vingtaine d'années les statistiques publiées par les organismes professionnels du thermalisme, les deux stations ont fait école dans la région puisque Plombières a également mis en place tout un circuit de soins thermaux dispensés à une clientèle loco-régionale, au sein de locaux en partie souterrains et suivant le cours des sources captées dès l'époque romaine et dont la chaleur native a conduit à l'appellation "Calodaé" pour ce forfait de soins s'adressant à un très vaste public.

Si Bains-les-Bains se devait également de suivre, plus modestement, ces précédents exemples, dans le cadre de soins organisés et modelés sur ceux des nombreuses autres stations du groupe de la Chaîne thermale du Soleil, Amnéville a très rapidement fait preuve d'originalité en créant à côté de bien d'autres installations sportives, ludiques, ou de caractère culturel - zoo international et salles de spectacles multiples et de toutes dimensions - deux établissements utilisant des eaux thermales chaudes et abondantes. La plus jeune des stations lorraines accueille en effet au sein du bassin de population le plus dense de la région et de son prolongement transfrontalier, en sus de patients rhumatisants ou atteints d'affections respiratoires chroniques, une clientèle de tous âges avide de profiter en toute saison des plaisirs aquatiques dispensés tant dans les installations de "Thermapolis" que dans celles plus récentes de la "Villa Pompéi", référence romaine que la cité d'Amnéville-les-Thermes pouvait sans doute se permettre lorsque l'on constate que son axe urbain principal est constitué par l'ancienne voie romaine reliant Metz à Trèves.

D'autres changements et bouleversements aux origines sociales, économiques ou politiques, se doivent d'être évoqués : Vittel et Contrexéville ont été profondément affectées par la perte de la clientèle dite des coloniaux, européens et élites locales subissant en terre africaine ou plus lointaine des agressions climatiques ou parasites qui les conduisaient à rechercher en saison estivale, peu supportable en leur résidence outre-mer, un cadre verdoyant associé à des soins hydrothérapiques et crénothérapiques, et au respect d'une hygiène alimentaire appropriée.

Séjournaient donc autrefois dans ces stations prestigieuses les dirigeants de nombreux pays proches ou lointains, du sultan du Maroc au shah d'Iran, et des princes exilés de Russie aux fortunés du monde anglo-saxon. Quelques éléments



Répartition de la fréquentation des thermes de Vittel durant le dernier tiers du XX^e siècle
(documents Etablissement thermal de Vittel).

architecturaux en rappellent le souvenir dans les établissements, les parcs ou les villas de Vittel et de Contrexéville¹¹.

De son côté Plombières, grâce à l'indication particulière de ses eaux opportunément dispensées aux malades atteints de colopathies, a pu accueillir un très grand nombre des patients atteints de séquelles de maladies parasitaires tropicales, en particulier d'amibiase : nombreux ont été les militaires, y compris du plus haut grade, qui ont pu bénéficier dans des conditions d'accueil privilégiées de soins apportés dans un cadre où le Service de santé des Armées avait sa place attitrée. La disparition progressive de ces autres patients coloniaux, le retrait des investissements de l'Armée dans ses établissements thermaux spécialisés, encore actifs comme à Bourbonne jusqu'au début des années 1980, ont porté un dommage sérieux à la prospérité de ces stations qui, par leurs efforts, ont eu le mérite de conserver un nombre annuel de curistes pratiquement stable durant ces dernières années

L'avenir du thermalisme lorrain

Le thermalisme lorrain a donc transcendé son quotidien pour servir de modèle, en s'impliquant dans des directions conceptuelles médicales nouvelles ou modernisées, au confluent d'actions thérapeutiques ponctuelles, comparables à celles des médicaments, et de soins ou d'actions préventives, avec un abord holistique des malades permettant l'estimation de l'impact de l'environnement sur leur santé.

Ces atouts permettront-ils au thermalisme de nouvelles heures glorieuses durant le XXI^e siècle ? Si les arguments médicaux et démographiques inclinent à une réponse positive, les problèmes économiques de santé, les circonstances locales concernant

les hommes, les entreprises, les concurrences potentielles d'autres régions et celles déjà réelles de la thalassothérapie en décideront peut-être autrement.

Si l'avenir des stations existantes s'avère souvent incertain, qu'en est-il de la création de nouvelles, à l'instar de ce qui s'est créé avec succès dans le Nord Lorraine avec la naissance d'Amnéville-les-Thermes ? La question est souvent posée concernant Nancy-Thermal qui s'alimente au même aquifère du grès triasique grâce à ses forages profonds. Fleuron actuel des stations lorraines par l'importance du nombre de ses curistes, Amnéville tient son succès à l'association heureuse d'un centre de cures médicalisées et d'un ensemble ludique dont le domaine aquatique joue un rôle d'attraction évident. Une même démarche pourrait aboutir à Nancy, au moins en réussissant le projet de mettre à



Vitrail de Gérard Thon, Vittel, Grande Source
(photographie auteur).

disposition d'un bassin de population important des structures alliant sport et détente à partir d'une ressource thermale. Plusieurs thèses de doctorat en médecine et plusieurs mémoires d'écoles d'architecture, tant de Paris que de Versailles, ont déjà défriché le sujet. Et puis l'initiative de Louis Lanternier, contemporaine de l'Exposition internationale de l'Est de la France de 1909, mériterait de voir son aboutissement un siècle plus tard. Édile municipal et architecte talentueux malheureusement disparu lors du premier conflit mondial, Louis Lanternier a laissé un héritage architectural, écrin d'une particulière qualité pour une source issue d'un forage profond. La galerie thermale et ses cariatides aujourd'hui oxydées, les mosaïques de la coupole de sa piscine ronde, les piscines tant ouvertes que couvertes, et surtout le Parc Sainte-Marie tout proche constituent un environnement de grande richesse dans un quartier transformé par la mutation progressive d'un autre patrimoine, celui issu des emprises militaires. L'architecture thermale, qu'elle soit immobilière ou paysagère, constitue un patrimoine plein de promesses d'avenir pour le thermalisme lorrain. Si Nancy sait promouvoir ces ensembles dont il conviendrait de célébrer bientôt le centenaire, les stations vosgiennes ne demeurent pas en reste : Vittel, avec ses parcs et ses golfs, ses luxueux hôtels, possède un établissement thermal récemment rénové qui garde quelques reliques ou résurgences d'une architecture initiée par Charles Garnier (fig.), tout en bénéficiant aujourd'hui de l'éclat resplendissant des vitraux de Gérard Thon (fig.). Contrexéville, dont les thermes inspirés de ceux d'Épidaure sont recouverts de mosaïques, parfait exemple des Arts Décoratifs, vient de célébrer la remise en état de son casino et des structures attenantes. Plombières aussi, où un établissement de jeux nouvellement installé dans l'ancienne gare fait pendant au romantisme de ses rues aux multiples balcons ouvragés. Bains-les-Bains enfin s'est affranchie, par d'importants travaux de contournement, de la traversée de son parc thermal par une route passagère, laquelle se contente de desservir aujourd'hui des établissements rajeunis dont le Bain Romain, reconstruit en 1713 sur les ordres du duc Léopold.

Tourisme et thermalisme ont toujours fait bon ménage, même si des regards sourcilleux, du fait de ce rapprochement, brocardent les cures thermales en tant que vacances déguisées. Mais l'homme de ce nouveau siècle ne doit-il pas investir son temps de plus en plus libéré des contraintes du travail vers des activités où sa santé, à titre préventif ou curatif, trouvera son meilleur devenir ? Autant de promesses à suivre pour l'avenir du thermalisme lorrain.

RÉFÉRENCES

1. Arnould Pierre. Hydrologie et pharmacologie. In *Les sciences physiologiques et physicochimiques*. Numéro spécial des Annales médicales de Nancy 1874 197 *Ann med Nancy*, 1975, tome 14:89-103.
2. Bagard Charles. *Mémoire sur les eaux minérales de Contrexéville, dans le baillage de Darney en Lorraine* Nancy, Haener, imprimeur ordinaire du Roi et de la Société Royale sur la Place, 1760, 40p.
3. Barachon Charles. *L'eau thermo-minérale du Parc Sainte Marie*. Thèse Med. Nancy. imp A. Crépin Leblond, 1911,245 p.
4. Boulangé Michel, Constant Florence, Collin Jean François, Guillemin Francis. Efficacité d'une cure thermale dans les lombalgies chroniques; essai clinique randomisé. *Press Therm. Climat* 1997;134:178 180.
5. Boyer Anne. Un outil bibliographique méconnu : le "catalogue des eaux minérales du royaume de France" de Carrère (1785). *Press therm climat* 2003;140:175-180
6. Breuillaud-Sottas Françoise. *Thermalisme et embouteillage. La prodigieuse ascension des eaux d'Évian* (17901914) Thèse Doctorat Université Savoie, 2003, 661 p [Analyse in: *Press Therm. Climat* 2003;140:217-220];
7. Carrère Joseph-Barthélémy-François. *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de France en particulier*, Paris, chez Cailleau imprimeur, 1785, 584 p.
8. Constant Florence. *Évaluation des cures thermales dans le traitement des lombalgies chroniques*. Thèse Doctorat Université Henri Poincaré Nancy I, 1998, 158 p.
9. Davrainville Françoise. *Pélothérapie et études des échanges cutanés*. Thèse Doctorat Université Nancy I, 1989, 310 p.
10. Ferrand Thierry. *Contributions à l'étude des propriétés thermiques et d'échange cationique des matériaux argileux employés en pélothérapie*. Thèse Doctorat Université Nancy I, 1990, 167 p.
11. Grenier Lise. *Villes d'eaux en France*, Paris, Institut Français d'Architecture, 1984, 399 p.
12. Guillemin Francis, Constant Florence, Collin Jean François, Boulangé Michel. Short and long term effect of spa therapy in chronic low back pain, *Brit J Rheumatol* 1999;33:148-151.
13. Haguenauer B. Hagenauer Christiane. *Géologie en Lorraine*. 130 p., 43 fig., 11 photos N.B., 32 pi. couleur, 1980, S.A.E.P. Colmar.
14. Melcion J, Thouvenot S, Martin F. *La transformation du thermalisme, de la cure traditionnelle à la remise en forme*. Journées d'études vosgiennes sous la direction de Rothiot JP. Contrexéville, Vittel, Cercles d'études locales,2002:387-399.
15. Messini Mariano. *History of the International Society of Medical Hydrology and Climatology* (1922 1966) Pisa, Nistri Lischi, 1966, 197 p.
16. Pichelot-Sahut Sylvaine. *Histoire du thermalisme lorrain* Thèse Med. Nancy, 1985:195 p.
17. Pommerol Charles, Ricoud Jean. *Terroir et thermalisme de France*. Éditions du BRGM, Orléans, 1992:288 p.
18. Talancé de Nicole, Escudier Philippe, Guillemin Francis, Renaud Dominique, Weryha Georges. Métabolisme osseux et thermalisme à Bourbonne les Bains. *Press Therm. Climat* 2002;139:115-120.
19. XXX^e Congrès international d'Hydrologie et de Climatologie Médicales (International Society of Medical Hydrology and Climatology) Vittel, Contrexéville, Nancy, 3 8 novembre 1986 *Press Therm. Climat* 1988;125:5.

Florilège thermal

Par ailleurs, plusieurs thèses de doctorat en médecine ont été récemment soutenues devant la Faculté de Médecine de Nancy qui concernent des stations ou des sites thermaux lorrains : Amnéville (Michel Hudelet, 1981 - Martine Schaack Pellouin, 1999), Bains les Bains (Rémi Dehaye, 2004), Longueaux (Catherine Rousseau, 1994), Martigny (Christine Grandpierre, 1985), Nancy Thermal (Bertrand Godfrin, 1987), Sarralbe (Laurent Berger, 1997).

Plombières à travers les âges

GENEVIEVE ET MAURICE GIRAULT

Le traitement thermal occupe une place très particulière parmi les thérapeutiques médicales : c'est la plus ancienne, la plus simple, la plus constante. En effet l'agent utilisé est l'eau, la plus naturelle qui soit, eau de source ; mais source particulière, choisie pour de subtiles qualités de ses eaux ; et, fait remarquable, qualités permanentes observées depuis des siècles (température de l'eau par exemple). Cet agent (l'eau) est utilisé sans aucune transformation ; sur place par des pratiques de base restées immuables au cours des siècles : bains, étuves, boisson. Des traitements plus spécifiques viendront progressivement compléter la gamme des pratiques thermales, douches variées, boues, compresses, etc...

Ces sources, très tôt reconnues et auxquelles on attachait des vertus curatives étaient considérées comme un don de Dieu. Elles furent l'objet de vénération et de reconnaissance envers les Dieux auxquels on les associait.

Autre originalité : l'usage des eaux nécessite des travaux importants de captage et la construction de bâtiments spécialement aménagés, les "Thermes" dispensant bains et éventuellement étuves. Ils remplissent ainsi une fonction sociale, car ce sont des lieux de rencontre. Des Temples religieux sont construits à proximité, tandis que sont érigés près des sources des monuments à la gloire de ces Dieux. Des Prêtres qui sont aussi "médecins" sont attachés à ces temples.

La pratique thermale nécessite donc l'aménagement d'un "Complexe Thermal" dispensant les soins ; mais il faut également prévoir des moyens d'hébergement pour les curistes ; enfin s'imposera la nécessité d'organiser les loisirs : lieux de promenade, salles de jeux etc... ; ce qui aboutira à la "Ville d'Eau" au rituel si caractéristique du XIX^e siècle et début du XX^e. Les principales caractéristiques de ces complexes apparaissent très tôt.

Ainsi deux organisations concourent au développement de la "Ville d'Eau": le complexe thermal et l'administration de la Cité. On rencontre à cet égard deux situations :

dans certains cas le thermalisme se développe dans une ville déjà existante, ayant ses propres activités ;

dans d'autres cas, à l'origine, une source bienfaisante est découverte dans un lieu isolé, inhabité. Son exploitation conduit à l'aménagement de thermes ; et parallèlement une cité est progressivement édifiée. Tel fut le cas de Plombières.

C'est le développement en Europe Occidentale de ces complexes thermaux que nous allons étudier en évoquant plus particulièrement un exemple très significatif : Plombières.

Les Romains fondateurs de la station

La petite agglomération de la forêt vosgienne, resserrée dans l'étroite vallée de l'Augronne et qui deviendra Plommières puis Plombières, était déjà connue des Celtes : leur présence est attestée par de rares vestiges, bijoux, colliers, bracelets ; toutefois on ne possède aucun document concernant d'éventuels bains. Par contre la période gallo-romaine a laissé des souvenirs très importants qui font des Romains les fondateurs de la station.

En effet, dès l'invasion de la Gaule, les armées romaines découvrent la présence d'eaux chaudes issues de sources souterraines dans la vallée de l'Augronne. Ils mesurent l'intérêt et entreprennent d'importants travaux pour leur exploitation. Ce sont d'abord des travaux considérables de maçonnerie pour isoler par une chape de béton les eaux superficielles, puis recueillir et canaliser les différentes eaux de source et les distribuer dans les installations thermales qu'il fallut parallèlement édifier : piscines, étuves humides et aussi étuves sèches soigneusement aménagées pour assurer le renouvellement de l'air. Toutes ces installations étaient spécialement destinées aux légions romaines d'où soldats blessés ou fatigués s'en retournaient "*sains et gaillards et bien souvent guéris d'autres incommodités*" (Dr Berthemin). Ces installations ont été exécutées avec beaucoup de soin, selon des techniques parfaitement maîtrisées, à tel point que cet énorme travail, fondamental pour l'exploitation des eaux a survécu aux nombreuses inondations qui ont ravagé la vallée ainsi qu'aux incendies et tremblements de terre destructeurs qu'a connus la station. Ils ont permis l'exploitation des ressources thermales au cours du temps ; ils existent encore actuellement. De cette époque aucun édifice n'a été retrouvé mais simplement des restes de colonnes, des chapiteaux, des corniches et une plaque votive à Neptune. Il n'existe pas de ville thermale, l'usage des bains étant réservé à l'armée.

Haut Moyen Âge : Période de déclin puis nouvel essor par les ordres religieux

Dès le III^e siècle les bains de Plombières sont connus et très fréquentés ; mais aux siècles suivants, là comme ailleurs, les envahisseurs Barbares pillent et détruisent les thermes ; toutefois les pratiques thermales ne disparaissent pas complètement, mais sont très réduites et inorganisées. Ainsi, quand Saint-

Colomban arrive à Luxeuil, station voisine de Plombières, en 590, il trouve des bêtes féroces au milieu de ruines des anciens thermes.

Au VII^e siècle, les stations thermales renaissent grâce aux implantations d'ordres religieux qui créent des fondations dans ces stations. Ainsi Plombières connaît une nouvelle vitalité à partir de 620 grâce à la fondation de l'abbaye des Chanoinesses de Remiremont très actives et très puissantes. Elles possèdent la moitié des rives de Plombières ; puis l'installation de Capucins à Plombières accentue le dynamisme retrouvé de la station. L'implantation monastique a des influences profondes et durables sur la vie des stations car la présence des Chanoinesses attire une clientèle parmi la noblesse en raison de leur parenté et assure la renommée de la station.

Toutefois, toutes les classes de la société y sont représentées et l'activité thermale de la station croît sensiblement, notamment pour soigner les lépreux. Ainsi les épidémies de lèpre augmentent la fréquentation de la station qui réserve des bains aux lépreux : les bains de ladres, dirigés par des Capucins. Du X^e au XII^e siècle les croisades augmentent le nombre des lépreux, traités aux eaux chaudes ; bains, étuves, ventouses qui sont un traitement pratiqué avant le bain. Cette action sociale des communautés persistera. Elle aboutira à la création au XIV^e siècle d'un hôpital destiné aux pauvres et attribué aux Capucins.

La station poursuit son développement au cours des siècles suivants. Pour cela elle reçoit périodiquement l'appui des Ducs de Lorraine, souverains du Duché de Lorraine, état libre auquel la station est rattachée. Sa clientèle en augmentation se diversifie : elle vient de toute la France, mais aussi d'Allemagne et de Suisse.

Au XVI^e siècle, Plombières devient la ville d'eau à la mode. Ce fut pour la station le début d'une nouvelle période de croissance, d'abord lente mais continue jusqu'à son "Âge d'Or" au XIX^e et début du XX^e siècle. On y vient de toute l'Europe ; la ville doit aménager des hébergements plus nombreux et plus confortables, ainsi que des lieux de loisirs ouverts aux concerts et réunions littéraires ; bals et salles de jeux : ce sont tous les caractères de la "Ville d'Eau".

Les Thermes comprennent essentiellement une grande piscine, la piscine romaine, et quelques petites piscines pour des soins particuliers ; salles pour douches et massages ; enfin des étuves dont une sèche. Le traitement, qui comporte essentiellement des bains, s'effectue selon un rituel très élaboré : avant le bain, ceux qui doivent boire, absorbent de quart d'heure en quart d'heure jusqu'à un demi-litre d'eau en se promenant, le corps bien couvert, appliquant périodiquement des serviettes chaudes sur l'estomac. On se rend au bain vêtu d'une camisole et d'une robe de chambre, la tête couverte d'un bonnet de toile,



Bain romain

chaussé de mules. Une servante, portant camisole supplémentaire et serviettes, vous accompagne. Elle apportera son aide au cours du bain de durée variable puis rapide retour au logis à pied ou en chaise à porteur ou lit de repos ; draps et serviettes chauffées jusqu'à ce que le patient cesse de transpirer et que son "sang se calme". Il peut alors se préparer au repas du matin à 11 heures. Les bains étant mixtes, hommes de guerre, prêtres, religieux et religieuses sont dans le même bain ; on sue dans la même étuve, pour ainsi dire l'un sur l'autre, sans lumière, presque nus, dans un espace de dix à douze pieds. Bien des gens y trouvent

beaucoup d'indécence. Cependant, comme cela se fait à la vue de tous, s'il arrivait la moindre légèreté ou la moindre liberté, tout le monde crierait ou hurlerait et le coupable serait chassé.

À partir de cette époque, des personnalités marquantes viennent visiter Plombières ou y séjourner, renforçant ainsi la notoriété de la station et nous léguant leurs observations et réflexions.

Au XVI^e siècle, c'est d'abord Jean le Bon, médecin du cardinal de Guise, puis du roi Henri III. Il publie en 1576 un *abrégé de la propriété des bains de Plumières*. Il y décrit notamment les pratiques thermales : “*On se baigne pesle mesle, tous ensemble d'allégresse joyeuse ; les uns chantent ou jouent, d'autres dansent... On prend les bains une heure, deux heures,...trois, quatre ; selon la force du patient et ce que la maladie requiert. Cela fait, on a son linge blanc et chaud pour vous en retourner, vous coucher et suer. S'il est besoin, vous prenez clystère de l'eau du bain...*”.

Michel de Montaigne séjournait à Plombières du 16 au 27 septembre 1580 au cours du célèbre voyage qu'il fit à travers l'Europe du 5 septembre 1580 au 30 novembre 1581. Il indique dans son journal qu'il a choisi Plombières parmi toutes les stations françaises ou étrangères pour le plaisir des compagnies qui s'y trouvent, les promenades et exercices à quoi nous convie la beauté des lieux. Dès son arrivée il est frappé par les caractéristiques géographiques du lieu “*assis aux confins de la Lorraine et de l'Allemagne dans une fondrière entre plusieurs collines hautes et coupées qui le serrent de tous côtés...*”. Cette claire description explique la vulnérabilité du lieu face aux intempéries : inondations ou incendies qui, périodiquement, détruisirent l'agglomération jusqu'au XIX^e siècle. Montaigne vient à Plombières car il se plaint de gravelle et de goutte. Il inaugure la prise de boisson répétée : 9 verres huit jours et 7 verres trois jours et se baigne cinq fois. Il élimine ainsi 2 pierres et du sable après 11 jours de cure de boisson. Il quitte la station après 11 jours, alors que la coutume est d'y rester un mois ; mais au cours de son voyage cette étape est exceptionnellement longue et d'autre part, on ne reste pas à la station après le mois d'août en raison du climat.

Au cours du XVII^e Plombières poursuit lentement son développement. Cette période est marquée par la recherche d'une meilleure maîtrise scientifique et médicale de la thérapie thermale. Tous les aspects de cette question sont concernés : recherches sur la composition chimique des eaux ; extension et diversification des pratiques thermales ; contrôle médical de la cure.

Après bains et étuves, la pratique de la douche est introduite pour la première fois sur le territoire correspondant à la France actuelle ; et cela à Plombières par

le Dr. Berthemin, à son retour d'Italie. Au même moment se développe la pratique des ventouses, qui se fait ordinairement dans le grand bain.

Le contrôle médical s'impose en raison du développement de pratiques individuelles néfastes et parfois dangereuses. En effet des malades désireux de guérir rapidement n'hésitent pas à prendre des bains trop chauds ou trop longs ; à boire trop abondamment ; quant aux gens des lieux, sous prétexte des guérisons qu'ils ont observées, ils s'érigent en donneurs d'avis, sans connaissance des maladies en cause. Ces dérives font apparaître la nécessité du contrôle médical. Un médecin doit procéder à un examen sérieux du malade pour faire le diagnostic et prescrire un traitement adapté : durée du bain, température ; éventuellement pratiques complémentaires, douche, étuve etc... Une évolution est amorcée vers la pratique de traitements codifiés et contrôlés : ce sera la cure médicale. Apparaît aussi l'intérêt d'une éducation sanitaire : régime, exercices, repos et prévention des risques, contre-indications des cures, préventions des contagions etc...

Ainsi le médecin prend une place centrale dans la vie et le rayonnement de la station. Convaincu de l'efficacité des traitements, il s'efforce de le faire savoir et d'attirer les malades dans la station. Telle fut l'attitude des Docteurs Le Bon et Berthemin, plus tard de Rouveroy. L'action du médecin est d'autant plus marquée qu'il s'impose par sa personnalité et ses qualités humanistes.

Jusqu'ici la station fonctionne sans médecin consultant résidant :

Là ne se trouvent Médecins au lieu ny Apothecaires ny aux villes voisines observe Jean Le Bon.

Il faudra attendre encore un siècle pour que soit institué un corps médical stable. Jusque là, chaque notable vient en cure accompagné de son médecin.

À cette époque, 1605, une initiative royale très importante est prise, valable pour le Royaume : la création de la Surintendance des eaux minérales de France. Elle marque la prise de conscience de l'importance des sources d'eaux minérales sur le territoire, et l'intérêt d'en assurer une meilleure exploitation. Cette politique est poursuivie : ainsi à la fin du siècle, Colbert recommande de faire distiller toutes les eaux minérales de France pour connaître leurs différentes qualités et savoir à quoi elles sont propres. Dans la même ligne d'action l'Académie des Sciences commence en 1666 une enquête sur les eaux "de tous les coins du pays" pour faire rechercher leurs composants. Plombières, alors hors du royaume, n'a pas bénéficié des travaux de l'Académie Royale. Toutefois la politique royale en ce domaine a une influence en dehors des frontières : ainsi Plombières procède en 1661 à une analyse de ses eaux : elle rejette catégoriquement la présence de plomb (hypothèse tenace au cours des siècles passés, basée

sur une fausse étymologie du nom “Plombières”). Par contre, on cherche toujours l’origine et la cause de la chaleur des eaux.

parallèlement à ces avancées dans le domaine médical, la station maintient son activité et sa renommée ; et cela grâce à l’appui des Ducs de Lorraine qui par leurs généreuses participations permettent à la station de surmonter les dégradations subies périodiquement. C’est d’abord le Duc Henri II qui fit réparer les bains délabrés ; puis le Duc Léopold prit une part beaucoup plus importante à la restauration des bains et étuves, laissant au Docteur de Rouveroy le soin de contrôler les travaux. Nicolas-Claude Rouveroy (1660-1719) était né à Plombières, fils d’un apothicaire, il exerça toute sa carrière dans la station. C’est lui qui y créa le corps médical évoqué ci-dessus. Il fût médecin du Duc Léopold qui lui accorda sa confiance. Il est l’exemple du médecin thermal engagé, soucieux du développement de la station, de son bon fonctionnement ; il s’efforça d’en faire connaître les bienfaits. On lui doit plusieurs publications concernant des recommandations sur chacune des pratiques thermales.

Si les Ducs de Lorraine ont toujours protégé la station, une personnalité exceptionnelle va lui imprimer un essor déterminant au cours du XVIII^e siècle : c'est Stanislas Leszczynski, ex-roi de Pologne, qui reçoit en 1735 le Duché de Lorraine et de Bar.

Stanislas prend possession du Duché en 1737. Il s’attache, avec intelligence et passion à développer son nouveau duché pour le hisser au rang des grands états, dans un objectif d’urbanisation harmonieuse, haussée d’embellissements somptueux (Nancy, Lunéville). Plombières va bénéficier de ses largesses. Dès son arrivée en Lorraine, il visite la station et mesure toutes les réparations, constructions et aménagements qu'il devient nécessaire d'entreprendre, pour offrir aux curistes des hébergements correctes et des conditions de villégiature agréables. La station souffre d'un déséquilibre entre son potentiel thermal le plus renommé à cette époque et l'insuffisance des lieux d'accueil : le village comprend alors, nous dit Dom Calmet, environ quatre-vingt maisons, celles qui sont autour du grand bain et dans la rue qui y conduit ont bon aspect ; la plupart ont un premier étage avec balcons de pierre ou de bois ; ils servent d'abri aux passants. Aucune maison n'est ancienne car l'incendie de 1498 n'en laissa aucune sur pied. Si l'agglomération, qui reçoit régulièrement des hôtes qu'elle doit héberger, se différencie des villages voisins par le style de ses habitations, elle n'est encore qu'un petit bourg mal bâti : rues étroites et tortueuses, maisons sobrement meublées, construites sans plan pré-établi, pas de grandes remises, ni de vastes cuisines. L'hôtel des Dames du Chapitre était le seul digne de recevoir des notabilités.

TRAITÉ
HISTORIQUE
DES EAUX ET BAINS
DE PLOMBIERES,
DE BOURBONNE, DE LUXEUIL,
ET DE BAIS.

Par le R. P. DOM CALMET, Abbé de Senones.

ACQUISITION
52624



A N A N C Y,
Chez LESEURE, Imprimeur Ordinaire du Roi.

M. D C C. X L. V I I I.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

Stanislas entreprit d'abord de reconstruire l'hôpital et prit les dispositions susceptibles de lui assurer les revenus nécessaires à son bon fonctionnement et la possibilité d'héberger gratuitement 60 curistes chaque année pour des cures de 21 jours.

La venue en cure à Plombières de Mesdames de France : Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, et petites filles de Stanislas, accompagnées d'une escorte importante, démontra, s'il en était besoin que d'importants travaux d'agrandissement et d'aménagement de la ville devenaient indispensables. On ne disposait daucun espace libre tel que mail ou esplanade pouvant répondre aux besoins temporaires les plus variés : campements militaires, organisation de fêtes etc... D'importants travaux devaient être entrepris pour faire accéder le bourg au rang de "Ville". La station se trouvait enclavée dans un espace très restreint, ce qui empêchait tout développement. Montaigne avait bien décrit la disposition des lieux : *fondrière, entre plusieurs collines hautes qui serrent de tous côtés*. En effet, non seulement Plombières se trouve dans une vallée étroite, mais sur une partie très courte de cette vallée à peine 200 m. Le premier travail a consisté à élargir la vallée à l'extrémité nord-est de l'agglomération au moyen de mines, augmentant ainsi très sensiblement les terrains disponibles. Là fut aménagée la "Promenade des Dames", espace libre planté de tilleuls qui subsiste encore actuellement.

Parmi les travaux en ville, il faut citer le bâtiment de l'Arcade, édifié au centre de la cité d'alors ; construction très soignée. Au rez-de-chaussée une galerie était réservée pour servir d'abri les jours de pluie, à proximité de la Fontaine du Crucifix (buvette).

Stanislas formait de grands projets pour rénover complètement la cité ; leurs réalisations furent interrompues par son décès en 1766 ; mais alors la station entrait définitivement dans le Royaume de France sous la coupe du Roi Louis XV, qui, en réalité, ne s'était jamais désintéressé de la station gérée, provisoirement, par son beau-père, et qui devait lui revenir.

L'intérêt qu'il portait à la station devint manifeste à l'occasion de la terrible inondation de 1770 qui menaça l'existence de la ville. Les dégâts furent énormes. Le Roi, sollicité par l'intermédiaire des Princesses, prit des mesures radicales ; non seulement pour aider la reconstruction ; mais, à cette occasion fit rénover complètement la ville pour la protéger des effets néfastes d'inondations périodiques. Les rues furent élargies et mieux alignées ; les nouvelles maisons bien aérées, confortables avec des étages plus élevés. Des dispositions furent prises pour dégager le lit de la rivière et permettre une meilleure évacuation des eaux en cas d'inondation. Enfin les routes furent refaites et le niveau des rues surélevé de deux mètres. Depuis, la ville n'a jamais été inondée. Ainsi, en un temps très court, grâce à l'initiative royale (même si les

indemnités accordées à la ville ne couvrirent qu'une partie des dépenses), de profondes transformations ont fait de Plombières une véritable ville, digne de sa réputation, à la hauteur de son complexe thermal d'alors.

Trois ans avant sa mort, Stanislas avait anticipé cette promotion du statut de Plombières en la constituant "Commune Indépendante" par un édit enregistré le 10 Mars 1763 à la cour de Lorraine (cette petite bourgade n'avait été jusque-là qu'une dépendance de villes voisines). Cette disposition fut confirmée à l'échelon français vingt-six ans plus tard. En effet, le décret de l'Assemblée nationale de 1789, qui constituait toutes les municipalités de France, déclarait Plombières chef lieu de canton ! La ville devait cette promotion à sa situation centrale dans le canton et à son importance croissante comme "Ville d'Eau". Pourtant la situation administrative de Plombières restait ambiguë : une commune, mais la plus petite de France, sans ressources autres que de modestes recettes d'octroi. Elle ne vit que par et pour le thermalisme. En période de crise locale ou nationale, plus aucun curiste donc plus aucune activité, ni pour la cité (hôtellerie et autres services), ni pour le complexe thermal. Elle va connaître ces périodes de crises pendant la Révolution Française, puis à la fin des guerres napoléoniennes en 1814 où les coalisés occuperont le territoire.

364

Dès que la paix est rétablie, les curistes reviennent, nombreux et la station recouvre son prestige. Ainsi dès 1798 Joséphine de Beauharnais vint en cure. Elle revint cinq fois, dont quatre comme Impératrice, accompagnée de Madame Létizia, sa belle-mère, de sa fille Hortense, et d'une suite importante. On peut imaginer l'activité, les fêtes, toute l'agitation provoquée par ce séjour. Plombières reprenait sa place de première ville d'eau de France, connue dans toute l'Europe. Elle eut continuellement au cours du XIX^e siècle des visiteurs prestigieux.

Le plus marquant de tous fut l'Empereur Napoléon III qui par son action va achever la métamorphose de la ville, amorcée un siècle plus tôt. Le premier séjour de l'Empereur eût lieu en 1856 ; prévu pour une "saison" (ou cure) de 21 jours, il resta 38 jours ; durée particulièrement longue pour un souverain. Il consacra ce temps à étudier les moyens de développer la station. Frappé par la richesse et l'efficacité des eaux, il était résolu à rénover le complexe thermal et donner à la station toute l'extension que permettait l'abondance de ses sources. Au cours de son séjour, il établit un programme ambitieux, très complet pour réaliser cet objectif. Stanislas avait aménagé et étendu la ville à son extrémité est ; c'est tout naturellement du côté ouest que pouvait alors s'étendre l'agglomération. Sans tarder, il fit immédiatement refaire la route d'accès à Plombières en venant de l'ouest pour la faire aboutir au centre ville, actuelle avenue Louis-Français.

Les premières dispositions de son programme sont la création de la Société d'Exploitation des thermes pour assurer une saine et permanente gestion des Thermes ainsi que le captage et l'aménagement des sources thermales.

Ce dernier point absolument nécessaire représentait un énorme travail. En effet on trouve à Plombières de nombreux points d'émergence d'eaux thermales ; or leur origine, surtout pour les plus chaudes, est profonde. Ainsi plusieurs sources peuvent se mélanger, des eaux de ruissellement peuvent se mélanger aux eaux thermales. Il fallait donc tenter de remonter à l'origine des sources afin d'en augmenter le débit et d'en assurer la permanence des caractères. Les Romains n'avaient pas ignoré ces contraintes, et y avaient apporté des réponses très satisfaisantes. Leurs réalisations datant de vingt siècles méritaient d'être revues. Cette tâche fut confiée à P. Jutier, ingénieur des mines. Son travail remarquable permit de mieux contrôler les sources, d'améliorer le captage des eaux, de les diriger vers des réservoirs spéciaux, permettant de subvenir à tous les besoins du service des bains et des douches. On peut ainsi suivre et surveiller l'eau thermale depuis le griffon jusqu'à la baignoire. À cette occasion, les fouilles profondes qui avaient été nécessaires ont révélé l'ampleur et la qualité des travaux de captage effectués par les Romains. ils n'étaient jusque-là qu'imparfaitement connus.

Ces premières dispositions ont permis de réaliser le grand projet : construire à l'extrême ouest de la ville un nouveau complexe thermal moderne, comprenant essentiellement deux hôtels de luxe communiquant intérieurement avec de nouveaux thermes. La construction des "Nouveaux Thermes" et des "Grands Hôtels" commencée en 1858 fut achevée en 1861. Quelques maisons et chalets furent construits à proximité pouvant loger curistes ou personnel de la station. Au-delà de cet ensemble, et le complétant harmonieusement, un "Grand Parc" fut aménagé selon les directives de l'Empereur, qui l'offrit à la Compagnie des Thermes. Ce parc se fond dans la forêt qui le prolonge pour de grandes promenades. Plus tard un Casino, le définitif en 1905 remplaçant celui de 1877, situé entre l'ancienne ville et les Grands Hôtels vint donner à la station les dernières marques pour l'élever au rang de "Ville d'Eau" moderne.

Après ce premier voyage, l'empereur fit six séjours à Plombières, dont quatre cures, au cours desquelles il suivit les travaux. C'est au cours de son séjour en 1858 qu'il reçut le Comte de Cavour, pour une "Entrevue" historique célèbre. Les rénovations réalisées, la présence régulière de l'Empereur et de sa suite, les nombreuses fêtes organisées à cette occasion, donnèrent à la station une très grande notoriété, la classant au rang des grandes stations européennes.

Florilège thermal

Tel est l'héritage légué par l'histoire aux Plombinois contemporains. La Compagnie des Thermes a, au cours du XX^e siècle, poursuivi la politique de l'Empereur par l'entretien et parfois le développement des installations thermales et hôtelières. Il revient à la génération nouvelle d'écrire ce que deviendra l'histoire de Plombières au XXI^e siècle.

Enghien-les-Bains Station thermale de Paris

PAUL FLEURY

Les Condé possédaient sur Nogent-le-Retrou et Issoudun le titre de leur baronnerie d'Enghien originaire du pays d'Hainaut avant que les lettres patentes de Louis XVI en fixe l'appellation Montmorency-Enghien. Puis, sous Napoléon 1^{er} la constitution de la ville d'Enghien fut établie par décret républicain le 7 août 1850. L'origine de son nom est due à deux mots teutons Ed ou Ged, le serment, et Inghem, la prairie ou le camp. Enghien-les-Bains, à 43 mètres d'altitude et 14 km de Notre-Dame, est située au sein d'une entité géographique connue sous le nom de Parisis et qui correspond à ce qui est appelé Vallée de Montmorency entre l'Oise et la Seine. À l'origine, les aubes du moulin de l'étang neuf de Montmorency fonctionnent dès le XII^e siècle grâce à l'alimentation du flux des eaux par un ensemble de rus venant des communes voisines Soisy, Ermont, Eaubonne, Saint-Gratien, Montlignon et Montmorency.

C'est à Montmorency que le Père Louis Cotte, fils d'un notaire de Caen, ayant épousé l'une des nièces du célèbre peintre Le Nain est accueilli en 1766 par les Oratoriens de Montmorency et nommé curé le 7 août 1791 par les habitants de Montmorency. Il fut prêtre constitutionnel. Il découvre une pièce d'eau ayant pour décharge un massif de pierres bâti sur pilotis entre lesquels sort le ruisseau appelé "ruisseau puant" d'odeur fétide.

C'est en 1766 que le Père Louis Cotte, physicien agronome, météorologue et géologue, présente à l'Académie des Sciences dont il devient membre correspondant deux ans plus tard, son mémoire relatant les diverses expériences poursuivies dans l'eau du "ruisseau puant". Il avait constaté que l'or se couvrait d'une très mince couche rougeâtre, que le cuivre y fonçait, que l'argent devenait gris bleuté, que les œufs de canes qui vivaient à proximité présentaient un jaune plus foncé. Il confia des bouteilles remplies d'eau à un académicien chimiste Macquer qui conclut que la matière bleuâtre qui se formait à la surface était soufrée.

L'activité du Père Cotte ne fut pas limitée à ce sujet.

À l'instigation de Vicq d'Azir, secrétaire de la Société Royale de Médecine, une grande enquête fut menée avec l'aide des médecins de toute la France sur l'état sanitaire et le climat de leur lieu d'habitation afin de découvrir la relation entre le temps et la propagation des maladies. Au XVIII^e siècle, comme pour

la médecine antique on croyait que les épidémies étaient provoquées par la corruption de l'air ambiant. Le Père Cotte assuma toute la partie météorologique de cette étude en centralisant toutes les observations provenant de 206 stations réparties dans le monde entier afin d'en faire des tableaux statistiques pour la revue de la Société Royale de Médecine. Ainsi fut constitué le premier réseau mondial de météorologie par le Père Cotte. Celui-ci, en 1791 se marie et finira sa vie à Montmorency le 4 octobre 1815.

C'est à Louis Guillaume Le Veillard qu'échut la concession de la source des eaux découvertes dont la Faculté de Médecine refusa l'autorisation et qu'un jeune chimiste pharmacien de l'Empereur étudiait en 1774 dans un rapport.

C'est à cette époque que le *Journal de Paris* du 17 mai 1787 rapporte les observations de deux médecins qui avaient constaté chez un de leurs patients, une guérison de maux dont il souffrait depuis 10 ans et que Delaporte cite la guérison de Monsieur Hyde Park, officier supérieur de l'artillerie anglaise perclus d'une jambe suite à un coup de feu reçu à la bataille de Savanah en Amérique en 1788. C'est alors que l'eau d'Enghien commence à se vendre chez un maître pharmacien à Paris.

En 1794, Le Veillard, devenu maire de Passy dont il exploitait l'établissement, pérît sur l'échafaud en 1794.

C'est alors qu'en 1800 Madame Gauthier, sœur de Delessert, régent de la Banque de France et fondateur de la Caisse d'Épargne acquiert les Thermes d'Enghien. Le baron Alibert, un des médecins de Louis XVIII fut le premier inspecteur des eaux d'Enghien, chef de service de dermatologie de Saint-Louis. Sur les conseils d'Alibert et du Baron, premier médecin du Roi, Monsieur Fabre, premier pharmacien de Louis XVIII, et Monsieur Metges, adjoint, allaient dans une voiture de la cour puiser l'eau à la source du Roi qui était utilisée le lendemain pour soigner les ulcères de jambe que présentait le monarque podagre et goutteux. Ce traitement fut suivi de 1821 au 16 septembre 1824, jour de la mort de Louis XVIII.

En 1840, le Professeur Rayer, médecin de l'hôpital de la Charité, plus tard doyen de l'Académie de Médecine, succéda au Docteur Alibert comme médecin-inspecteur des eaux. C'est lui qui fonda en 1858 l'Association générale des médecins de France. Il fut médecin de Louis Philippe et Napoléon III.

La station thermale reçut plusieurs fois la visite de la Duchesse d'Angoulême, de la Duchesse de Berry et de la Comtesse d'Artois. À l'occasion de leur venue, la ville procéda à une grande prodigalité de fleurs et de réjouissances musicales, de danses et de feux d'artifice.

Le Docteur De Puisaye améliora considérablement les ressources en eaux sulfureuses. Ses travaux signalent, dès 1853, leur intérêt dans le traitement des affections catarrhales telles que bronchites, laryngites et pharyngites chroniques. C'est lui qui le premier conçut l'origine profonde des eaux sulfurées ; il se battit contre la théorie de leur origine superficielle, cette idée qui sévit encore de nos jours dans certains esprits malgré les travaux du Professeur Raymond Laugier au sein de l'Irtherme, Institut de recherches thermales d'Enghien-les-Bains créé par le Docteur Fleury.

On ne peut rapporter l'histoire d'Enghien sans faire savoir qu'au XVIII^e siècle une Société de Lettres hantait toute la vallée de Montmorency. Au château de La Chevrette où Robespierre dormit une nuit, 48 heures avant d'être guillotiné, Madame d'Épinay, Madame d'Houdetot, égéries de Jean-Jacques Rousseau, Madame de Verdelier (Madeleine de Bremond d'Ars) constituaient un groupe de jolies femmes qui évoluait avec leurs aventures propres, mais aussi leurs cogitations qui devaient marquer le siècle et encore nos jours avec des philosophes tels que Saint-Lambert et des musiciens réputés.

La période la plus faste d'Enghien fut celle de Louis-Philippe et aussi vers 1850 Vernet y habitât ; sa fille, épouse Delaroche, peignit "la délivrance de Mazeppa" dans l'orangerie des bains. Son développement s'accéléra avec la découverte de deux sources : Peligot et de la Pêcherie.

Le lac appartenait à Catinat et fut racheté au Comte de Luce. Un nouvel établissement fut construit qui comprenait 20 baignoires.

La princesse Mathilde, cousine de Napoléon III, passe l'été dans sa propriété sur les bords du lac. Elle y reçoit Flaubert, les Goncourt, Coppée, organise des régates à l'occasion de la fête locale le 25 août 1860 et jusqu'à une fête vénitienne.

Sous Napoléon III, le chemin de fer facilitant l'accès de la station, de nombreuses villas de style gothique ou ressemblant à des chalets suisses sont celles de Monsieur Emile Girardin, Monsieur Reset le maire, d'Isabey de Bonnardel paysagiste, d'Alice Ozy vedette du théâtre des Variétés et modèle de Chasserau pour sa "Baigneuse endormie" dont le pied parfait faisait fantasmer son entourage masculin dont Théophile Gauthier et Bainville qui lui dédièrent de beaux vers. Le Duc d'Aumale était un fervent spectateur des revues, Hugo fut attiré par Mademoiselle Ozy qui lui préféra son fils Charles. Après des alternatives de sagesse et de vie libertine, elle s'éprit d'Edmond About qui lui permit de recevoir dans le "Cottage d'Enghien" et d'y faire admirer son jardin des roses. Elle reçut un jour ce quatrain de Victor Hugo :

*“Platon disait, à l'heure où le soleil pâlit :
Dieu du ciel, montrez-moi Vénus sortant de l'onde !
Moi je dis, le cœur pleure d'une ardeur plus profonde Madame,
montrez moi Venus entrant au lit !”*

Elle lui répondit pour le décourager : “Je n'ai aucune prétention à succéder à Vénus”.

En 1823, la duchesse de Berry épouse le neveu de Louis XVIII et fils de Charles X, assassiné en 1820 par Louvel. Elle est venue déjeuner au “Cheval Blanc” à Montmorency, accompagnée de ses dames et chevaliers d'honneur qui descendent à cheval à Enghien ; elle fit servir dans l'établissement thermal, un superbe dîner de 60 couverts.

À partir de ce moment, la station connaît une affluence d'aristocrates, d'artistes, et on perfectionne les moyens hôteliers, les rues, les cafés restaurants, les salles de billard. Un bal est organisé au sein de l'un d'eux, La Pêcherie, ainsi que des fêtes champêtres et feux d'artifice.

Tout ceci grâce à des personnalités comme le Père Canard, cuisinier de l'Empereur, Bussière, son successeur, Mallet qui construit un grand bâtiment, maison sur pilotis peinte en blanc rayé vert. Celle-ci trône au centre du lac et on y sert des dîners grâce à des bateaux garnis de fourneaux. L'abord est facilité aux consommateurs par une goélette à voile pouvant contenir 50 passagers dont le pilote est un manchot.

L'Hôtel des Cygnes est créé par Delavigne au milieu de la Chaussée du Lac et sert de lieu de retraite à Talma auquel ses médecins avaient conseillé les eaux d'Enghien. Alexandre Dumas fut un client familier de l'hôtel et l'inspira au point de le citer dans la narration de son voyage en Californie. Karl Marx souffrant des poumons, fit une cure thermale à Enghien en 1882.

Emile de Girardin fut enghienois pendant plus de 20 ans, propriétaire des plus belles résidences de la station. Il y recevait toute la société parisienne. Sur l'emplacement du futur casino résidait De Villemesaut, son concurrent, fondateur du *Figaro*. Tous deux furent les fondateurs de la presse française.

Émile de Girardin, fruit d'un amour illégitime d'un colonel d'empire et de l'épouse d'un diplomate aux colonies, fut journaliste, entrepreneur, parlementaire, tour à tour novateur libéral, progressiste social, polémiste, qui alla jusqu'à tuer en duel Armand Carel, patron du *National*. Il fut pionnier de l'assurance-vie, de la participation des ouvriers aux bénéfices, de la prévention de l'accident du travail, à la journée de 8 heures, à l'impôt sur le capital et à l'égalité civile de la femme. Il fut promoteur en 1836 de *la Presse*, premier journal avec abonnement qui publiait de la publicité.



371

Aristide Briand (1836-1932) qui fut 23 fois ministre et 11 fois président du conseil, avocat au bureau de Pontoise, pêchait à longueur de journée dans le lac pour se détendre. Arthur Groussier (1863-1957) député de la SFIO, père du Code du Travail, hanta Enghien.

Les édiles de la Ville d'Enghien furent souvent des hommes connus et influents. Emile de Girardin (1800-1881) éditeur et inventeur de la presse moderne,

Enghien-les-Bains

conseiller municipal qui ne siégera jamais, Clairville (1811-1879) auteur dramatique et compositeur de plus de 200 pièces dont Madame Angot, les Cloches de Corneville...; le vicomte Curzay, le baron Amjot, directeur des Lignes Télégraphiques, de Villemesant (1812-1879) journaliste fondateur du *Figaro*. C'est en 1875 que naquit Jeanne Bourgeois, alias Mistinguett, rue du chemin de fer devenue rue Gaston Israel.

À partir de 1863 Monsieur Marty devint Président de la Société des Eaux Minérales d'Enghien et fit démarrer le thermalisme local.

C'est en 1860 que fut construite l'église Saint-Joseph d'Enghien et grâce aux mécènes, la Marquise de Malleville et Madame Moreno de Mora, que furent aménagées des voies nouvelles avec chaussées macadamisées.

C'est dès le début du XX^e siècle que le casino assura la cité de certains revenus indispensables à l'équipement de la station thermale. L'autorisation d'ouvrir un casino à Enghien fut donnée en 1877.

Auguste Launay de Villemesant ouvre un manège de petits chevaux sur lesquels la mise ne peut être que de 50 centimes. Le casino démolî fut transformé en hôpital en îlot de résistance des troupes d'occupation. Il est exploité depuis 1990 par le groupe Lucien Barrière et bénéficie d'une exception car la loi de 1913 interdit les jeux de hasard à moins de 100 km de Paris. Toute relation au sujet du casino d'Enghien doit, pour le souvenir, citer Diane Barrière, fille de Lucien et d'une danseuse hongroise Marta Szent-Giorgy ; à la mort de son père alors qu'elle a 33 ans, elle est nommée Présidente du groupe aux côtés de son époux, notaire de formation, Dominique Deseigne. Gravement accidentée à la suite d'un accident d'avion, et tétraplégique, celle dont la devise était "mourir oui, abandonner jamais" livra un combat mémorable contre l'infirmité et fut vaincue par la Grande Faucheuse le 18 mai 2001. Ses obsèques eurent lieu à l'église de la Madeleine à Paris devant une assistance considérable et un monceau de fleurs blanches.

Enghien, capitale thermale de Paris dont les eaux sont vouées au traitement des affections de la sphère O.R.L. et rhumatologiques est fière et riche de son passé et certaine de son avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Reveille-Parise JH. *Une saison aux Eaux Minérales d'Enghien*. Dantu Libraire, Paris, 1842
- Fleury. Considération sur la nature et les propriétés thérapeutiques des eaux sulfurées d'Enghien. *Hydrologica Déc 1913;12:25*.
- Ponsi J, Helary L, Fabien P. *Histoire d'Enghien-les-Bains*. 1910 Ed. Réveil de Seine-et-Oise.
- Lefevre. *Histoire de la Vallée de Montmorency*, 1868.
- Direction des Thermes. *Notice historique et scientifique sur les eaux d'Enghien*. Typographie C. Motterezy, Paris, 1876.
- Longchamp M. *Analyse de l'eau minérale sulfureuse d'Enghien faite par ordre du Gouvernement*. Editeur Crochard P, Paris, 1826.
- Girault de Saint Fargeau A. *Dictionnaire géographique historique industriel et commercial d'Enghien*. 1844.
- Damien MF. *Aperçu topographique et médical sur les eaux minérales sulfureuses d'Enghien*. Imprimerie De Gurraudet 1821.
- Durand-Fardel Max. *Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'étranger, et de leur emploi dans les maladies chroniques*. Editions Baillière, Paris, 1857.
- Alibert JL. *Précis historique sur les eaux minérales les plus utilisées en médecine*. Ed. Beilet Jeune, 1826.
- De Puisaye C. et Leconte Ch. *Des eaux d'Enghien au point de vue chimique et médical* Editions Baillière, Paris, 1853.
- Girardin E, Brainne Ch, Paupin V, Montig A, Puisaye. *Enghien et ses environs*. Editions du Bastion. Réédition de l'ouvrage du XIXe siècle, 1987.
- Neu JP. *Enghien-les-Bains - Nouvelle histoire*. Editions Valhermeil.
- Pailleron ML. *Les Buveurs d'eaux*. 1935 B.Arthaud Ed. Grenoble.
- Leclercq F. *Ma ville de prédilection Enghien-les-Bains*. Cercle de la poésie et de la peinture.
- Girardin E. Plaquette de l'exposition moderne Centre culturel François Villon, Enghien-les-Bains. 2004
- Rayer. Société d'histoire de la Médecine 1991.
- Ausset. *Les eaux d'Enghien en thérapeutique infantile*
- Bac F. *La princesse Mathilde, sa vie et ses amis*. Hachette. 1928

373

La médecine des eaux



Cures Intestinales

Etabl. André Brulliard, Saint-Dizier

13 CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme) — Buvette Louise

Eau thermale entre mythe et sacré

ANDRÉ AUTHIER

Reine de tous les éléments, solvant fondamental, constituant universel, l'eau modèle la Terre, éteint le feu, tombe de l'air, donne la vie et étanche la soif ; elle est sans forme propre, que celle de son lit, et se transmute de façon visible en neige, glace, brouillard, vapeur ou boue. Source de la vie, le plus souvent alliée de l'homme, elle devient parfois son adversaire et, comme un symbole mystérieux et rebelle à apprivoiser, elle féconde l'imaginaire et suscite cultes et légendes.

Stagnante, l'eau inquiète, fascine, reflète notre image, attirant irrémédiablement Narcisse, subjugué par sa propre beauté, qui s'y consume d'amour, avant que de se regarder encore dans l'eau du Styx lors de son séjour infernal. Narcisse était né en Béotie de l'union de la rivière Liriope et du fleuve Céphise. Le devin Tirésias avait dit de lui, encore enfant, qu'il vivrait vieux s'il ne regardait pas son image. D'une beauté à nulle autre pareille, Narcisse ignorait l'amour que lui portaient toutes les jeunes filles qu'il approchait ; ainsi Écho qui avait été condamnée par Fléra, la femme de Zeus, à ne pouvoir répéter que les dernières syllabes qu'elle entendait. L'amour d'Écho pour Narcisse était si grand que, devant son indifférence, elle dépérît ne laissant subsister que le souffle de sa voix. Némésis, déesse de la nuit et vengeance divine, décida de le punir en le rendant amoureux de sa propre image reflétée dans une eau calme près du mont Hélicon. Ne pouvant se détacher de son reflet, il en mourut et se transforma en fleur.

Cataclysmique, l'eau devient terrifiante, mémoire du déluge biblique purificateur des péchés du monde, ne laissant surnager que Noé et son arche, frêle esquif salvateur de l'humanité, porteur d'une espérance de survie collective, tandis que le destin terrestre individuel s'accomplit jusqu'à la barque mythique de Charon. Fils de l'Érèbe (les ténèbres) et de Nyx (la nuit), celui-ci était chargé de conduire les morts jusqu'à leur dernière demeure. Dans sa barque, il leur faisait traverser le Styx, fleuve infernal dont l'eau servait aux serments des dieux de l'Olympe, et recevait pour cette mission une pièce de monnaie déposée dans la bouche des cadavres.

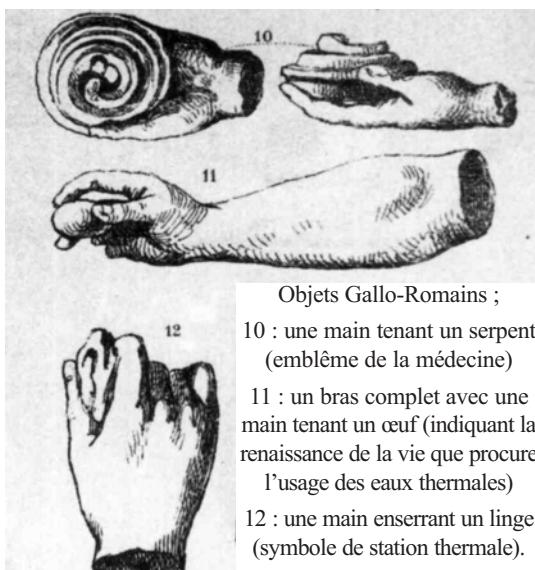
Limpide, l'eau évoque la pureté et devient lustrale, support matériel de la plupart des religions dans leurs ablutions rituelles auxquelles Manou, fils de Brahma,

Bouddha, Confucius, Mahomet et Moïse eurent la sagesse d'adjoindre des préceptes hygiéniques afin de laver le corps et l'âme.

Rapide, surgissant de la Terre, difficile à capter et à maîtriser, elle intrigue et devient sacrée, s'enrichissant depuis l'aube des temps de divinités païennes tutélaires, nymphes, naïades ou fées, et s'assimile à la vouivre et au serpent, représentation figurée d'Asclépios et du caducée lorsqu'il s'enroule autour d'un bâton, dans ses fonctions médicale et oraculaire venant de la mémoire des profondeurs. Asclépios, dieu de la médecine, était fils d'Apollon et père de Machaon et Podalinos, médecins de la guerre de Troie. Il fut frappé par la foudre sur ordre de Zeus car il rompait l'équilibre du monde en ressuscitant les morts. Il fut réincarné en serpent et rejoignit les cieux sous la forme de la constellation du Serpentaire.

Liquide, évoquant le liquide séminal et le liquide amniotique, l'eau a trait à la fécondité, à la régénérescence, lui conférant parfois des propriétés miraculeuses de guérison, propres à redonner la santé dévolue à la jeunesse, telles les mythiques eaux de Jouvence qu'utilisait Hébé. Déesse de la jeunesse, Hébé devait, pour ne pas vieillir, boire les eaux ferrugineuses de Patrae. Héra, sa mère, avait elle aussi recours aux fontaines de jouvence pour s'attacher Zeus, son époux volage, et une fois l'an se baignait dans l'eau de la source de Canathos à Argos pour retrouver sa virginité. Selon une tradition égyptienne ancienne, le pouvoir de rajeunir était aussi attribué par Hérodote à une source éthiopienne. Ce mythe de la pureté et de la beauté se perpétua au Moyen Âge et certains grands voyageurs comme Marco Polo pensaient pouvoir un jour découvrir une telle source.

Chaud, jaillissant mystérieusement de la Terre dans un nuage de vapeur ou de gaz, découverte et consacrée à Hercule qui s'en servait pour calmer ses états impulsifs, capable de s'associer avec onctuosité aux tourbes et aux limons, genèse de l'humanité, l'eau sécurise les corps immobiles et lovés, rendus à leur



Objets Gallo-Romains ;

10 : une main tenant un serpent (emblème de la médecine)

11 : un bras complet avec une main tenant un œuf (indiquant la renaissance de la vie que procure l'usage des eaux thermales)

12 : une main enserrant un linge (symbole de station thermale).



Autel votif de Bagnères-de-Luchon

sur les objets sur lesquels il coulait, et pétrifiait les entrailles de ceux qui en buvaient ; une population de Thrace, les Athamanes, allumait du bois en le plongeant dans leur eau ; d'autres encore avaient la propriété de modifier les corps et les âmes, comme la source qui reçut le philtre salvateur des filles de Proteus, frappées de démence.

état fœtal dans le ventre de leurs mères.

Minérale, souvenir de l'eau pétrifiante des entrailles des Cicones et de l'eau incandescente des Athamanes, elle s'assimile au philtre guérisseur du corps et de l'âme des filles de Proteus, bien avant que les propriétés médicinales de certaines d'entre elles ne soient découvertes par l'homme. Certaines eaux vives présentent effectivement des propriétés particulières liées à leur composition chimique et, dans les Métamorphoses, Ovide ajoute le merveilleux légendaire : une population du Sud de l'Épire, les Cicones, disposait d'un cours d'eau qui déposait une couche de marbre

379

entre mythe et sacré....

Symbolisme de la boue thermale antalgique naturel

PAUL FLEURY

La douleur humaine est une manifestation consciente et psychique à forte composante émotionnelle, accompagnée de réponses physiologiques mesurables et le décryptage de ces mécanismes a connu depuis quelques années de grands progrès grâce à une meilleure connaissance des neurotransmetteurs impliqués, des intermédiaires chimiques (kinines plasmatiques, intrinsèques algogènes, bradykinines, endomorphines) de la transmission des messages douloureux modulés dans la moelle.

À notre époque, la souffrance ne doit pas être une fatalité. Elle a été longtemps méprisée en France, la conception judéo-chrétienne lui a attribué un côté rédempteur puis à la suite de la demande instantanée des patients de l'influence anglo-saxonne, les antalgiques périphériques dérivés de l'amino-4-kinoléine indoliques ou salicylés ou morphiniques ou antalgiques morphiniques furent utilisés.

Il me paraît que ce sont les dentistes qui ont précédé les médecins dans la lutte contre la douleur.

En crénothérapie, à côté des eaux minérales et parmi les différents produits thermaux, la boue thermale, maturée ou extemporanée, constitue un élément naturel antalgique physique utilisé depuis la plus haute antiquité.

Étant persuadé que l'association de la boue thermale peut dépasser, dans l'esprit des patients, son simple rôle thérapeutique lié à ses propriétés thermiques, physiques et thermales, il m'a paru intéressant de faire émerger d'une conscience mal exprimée venue des profondeurs de la pensée et dépassant les sensations cénesthésiques éprouvées pendant l'application de cet élément thérapeutique essentiel, de rechercher, d'analyser et de tenter de présenter l'insoupçonné par le patient, mais pouvant participer malgré tout à l'effet thérapeutique, à savoir le "symbolisme de la boue". La boue est certes une structure feuillettée, selon Lévy-Strauss, qui symbolise la matière primordiale élémentaire, la pâte féconde initialement dégagée du souci des formes d'où l'homme fut tiré si l'on se réfère à la Bible.

Elle possède une cosmologie retournée. Elle est faite de l'association, du mélange dualiste de la terre, élément matériel, et de l'eau, principe du changement, des transformations. Les deux éléments se marient et se sexualisent en se

réveillant dans les profondeurs. La terre est cet élément mobile évolutif qui peut devenir plastique et qui fermente. Souvenez-vous du film de Walt Disney où l'on voit se libérer du sol, dans un orgasme haletant, toute la myriade des larves, des insectes, des mammifères.

L'eau, quant à elle, peut être liée aux bas-fonds, elle peut être souillée, corrompue, mais dans la chimie du sens commun, elle est pensée comme pure comme celle d'où émerge Diane ou Vénus, celle où se contemple Narcisse.

“Tout dépend du sens moral, de l'action choisie par l'imagination matérielle” dit Bachelard. L'élément liquide possède une mythologie. Elle a donné vie à Neptune (Poséidon chez les Grecs) qui épousa Amphitrite, fille de la déesse de la mer. Pour la conquérir, il fit appel à un avocat et leur fils fut Triton homme et poisson musicien soufflant dans une conque, un dauphin projetant les sons émis jusqu'au bout de la terre. N'est-ce pas lui qui s'éprit de la jeune fille de Bacchus qui, ayant accompagné Cérès, déesse des moissons pour rechercher sa fille, Proserpine, reçut de celle-ci la Normandie, proche de la mer. Neptune est frère de Jupiter et de Pluton, qui sont fils de la Terre et de Saturne, le temps. L'eau est source de vie, moyen de purification, centre de régénérescence dans toutes les traditions. La Rig Vita dit : “Voici les eaux qui apportent la vie, force et grandeur, la joie, la vision”.

382

L'eau est constitutive aussi de la *Materia Prima*, et cette notion fréquemment universelle lui accorde une puissance cosmique, symbole de fécondité et de fertilité. Elle possède cependant une ambivalence. Elle est source de vie, elle est purifiante, elle est aussi source de mort, créatrice et destructrice. L'eau ne pousse-t-elle pas Narcisse à une sorte de suicide par l'adoration de son image ? L'eau est objet de prières et de supplications et tout l'Ancien Testament célèbre sa magnificence comme le Nouveau Testament qui en fait le symbole de la vie spirituelle. Jésus se révèle le maître de l'eau vive avec la Samaritaine. “Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive”. C'est un symbole mystérieux. Nous ne nous appesantirons pas sur le sentiment de fraîcheur et sur les sensations tactiles qu'elle peut, à elle seule, procurer et qui pourraient nourrir une réflexion à la Condillac en approfondissant l'union du sensible et sensuel soutenant une valeur morale. Elle est féminine et maternelle, donc captive et insondable.

Elle peut se déchaîner, mais elle est aussi source de songes. Songes de renouvellement, de résurrection ; l'immersion ou l'aspersion telle qu'elle peut être opérée dans l'Enéide est régénératrice. Corynée porte trois fois autour de ses compagnons un rameau d'olivier imprégné d'une onde pure et répand sur eux une légère rosée pour les purifier. Elle rétablit l'être dans un état nouveau. L'eau, symbole de régénération, conduit au baptême, à une nouvelle naissance. Les

cathédrales ont toutes été édifiées à l'emplacement d'une source dont l'eau servait à la fabrication du moellon. Dans son Projet d'une église souterraine à Chicago, Paul Claudel est sûr de trouver une eau essentielle, substance religieuse dans un ciel souterrain où se presseraient les âmes altérées au sein de la terre. Sebillot remarque que le nombre de fontaines ou de sources maudites est très limité, que le diable est rarement en relation avec elles et que les autres sont sources de jouvence, espoir de guérison et de réveil de l'énergie.

Les cultes sont volontiers concentrés auprès des sources et voués à un saint ou à une fée. Tout pèlerinage a son point d'eau et sa fontaine qui peut guérir. “*Ubi fons ibi salus*” et le magique guette le sacré pour le pervertir dans l'esprit des hommes.

L'eau, semence ouranienne, vient féconder la terre masculine, et la valorisation féminine, sensuelle et maternelle de l'eau a été chantée par les poètes et surtout les poètes romantiques allemands. Je n'irai pas jusqu'à dire, comme Hésiode dans sa théogonie, que la terre ait enfanté le ciel. Cependant, elle est féminine, les sillons ensemencés et les labours ont été assimilés à une pénétration sexuelle, la moisson comparée à un accouchement, le printemps à une naissance ou une reviviscence, le soc de la charrue assimilé au phallus de l'homme. En Afrique comme en Asie, les femmes stériles étaient jugées dangereuses pouvant rendre stérile la terre familiale, et les maris pouvaient, de ce fait, les répudier.

Le Coran dit “vos femmes sont pour vous comme des champs” et l'Odyssée raconte que c'est dans un sillon ensemencé qu'au printemps Jason s'unît à Déméter.

Les Aztèques nous ont apporté, *a contrario*, la notion d'une terre nourricière mais aussi destructrice, car se nourrissant des morts dont elle a besoin pour se recharger.

La Terre peut être “sainte” pour les Juifs et les Chrétiens, elle peut être “promise”. Elle peut être pure, c'est-à-dire celle vers laquelle on revient, elle est aussi, chez les Celtes, partie des garants du serment, et en psychanalyse on y trouve, dans sa profondeur, le monde du subconscient. Elle est le symbole du conflit éternel entre le désir et les possibilités de sublimation ou de pervertissement. La boue thermale, association des deux éléments, terre et eau, participe à toute la saga cosmique, puisque la genèse dit bien que, lors du chaos primordial, la terre fut séparée des eaux et devint une matrice qui fut fécondée par la semence du sol symbolisant une fonction maternelle, source de l'état de vie et de résurrection. L'association de l'eau et de la terre opère une sorte d'alchimie, de métamorphose agglomérante et émolliente qui enferme dans un corps nouveau les radiations cosmiques et telluriques, chargées de forces secrètes ou

connues, ayant permis l'incubation et le mûrissement de l'œuf du monde. La boue est le conservateur de la vibration originelle. Voici les paroles d'un vieux prêtre vaudou "L'eau est la seule énergie qui égale le sang. Le sang de la terre, c'est l'eau. L'eau nous donne la vie. L'eau qui se mélange à la terre est le symbole d'une évolution. La boue est le limon originel et fécond d'où est sortie la vie".

En Haïti, ainsi que le rapporte Jean-Claude Patassini dans un reportage, le rituel de l'eau et celui de la boue sont vivants et les bassins de boue sont lieu de grands rendez-vous. On y dépose des "lévunes", petites bougies qui brûlent dans des demi-mandarines, et on y plonge les enfants pour appeler sur eux bonheur ou guérison et les adultes y entrent en transe pour se fondre dans la boue, pour s'oublier et tuer symboliquement les maux du quotidien et laver sa déveine. C'est la "gadoue-thérapie" (*Tribune Médicale*, n° 342 du 22 septembre 1990). Au cours de la cure thermale, l'épreuve de la boue constitue un chiasme. Situé au confluent du rationnel et de l'onirique, du scientifique, du rationnel et de l'onirique, du scientifique, du verbal et du jamais dit... Enveloppé maternellement dans la boue, le patient éprouve la sensation d'humidité chaude et, l'esprit éveillé mais s'abandonnant à la boue, évoque la lenteur de la matière mijotée et l'ambivalence des qualités superficielles et profondes de la matière. Il peut, en fermant les yeux, se livrer à une rêverie intime, dont l'élément moteur, déclenché par des impressions tactiles nées de l'enveloppe par la substance, conduira à en palper l'intérieur, de vivre les éléments constitutifs, de les absorber, de les dissoudre pour en faire bénéficier son corps algique et handicapé. De cette joie satanique, de la dissolution ressentie, il espérera et ressentira le succès de l'action de cette union de la terre et de l'eau et se posera pour lui le problème dans la durée de la dynamique, de la persistance de cette pénétration, sensuellement et sensiblement éprouvée, au contact du limon poussiére de l'eau où les matières élémentaires se confondent et communiquent dans un volcanisme biologique. Bachelard a écrit : "L'adhésion à l'invisible, voilà la poésie première, voilà la poésie qui nous permet de prendre goût à notre destin intime, la vraie poésie est fonction d'éveil". Les mots viennent de loin comme pour l'embryon, ils ont une phylogénèse et une ontogenèse.

Le mot de boue connaît cette origine et cette évolution. Il a été emprunté au gaulois et fut au départ "bu" puis "bou". Savoir si le mot exprime la nature ou s'il est convention est une autre affaire. Il faudrait répondre d'abord à Lucrèce qui, dans le *Natura Rerum* pose cette question : qu'est-ce que la nature ? Mais ceci nous entraînerait trop loin. Il existe une triple vérité de l'efficacité thérapeutique de la boue - périphérique, centrale, onirique - celle de la science et celle de

cet inconscient collectif, poétique ou mythologique, qui habite nos consciences et auxquels n'échappent ou ne sauraient échapper les curistes bénéficiant des bienfaits de la pélothérapie. De cet échange de nature du limon à la chair, les patients peuvent s'écrier intuitivement, tel Michelet se plongeant dans la pâte vivante des bains de limon d'Acqui : "Chère mère commune, nous sommes un, je viens de vous, j'y retourne, mais dites-moi donc franchement votre secret. Que faites-vous dans vos profondes ténèbres d'où vous m'envoyez cette âme chaude, puissante, rajeunissante qui veut me faire vivre encore ?"

BIBLIOGRAPHIE

- J.Michelet. *La Montagne*, p. 19
G.Bachelard. *L'Eau et les Rêves; essai sur l'imagination de la matière*. José Corti.
G.Bachelard. *Les Rêveries de la Terre*.
JC Margolin. *Ecrivains de toujours*. Seuil
Scela M. Consoli. L'eau symbole. *Gazette Médicale* - 1988;95:n°27
G.Saint Restitut. Petite Mythologie de l'eau. *Gazette Médicale* 1988;95:n°27
G.de Maupassant. *Sur l'eau*.
G.Bligny. Le Miracle de l'eau pure. *Le Parisien* ; 7 septembre 1974
P.Claudel. *Positions et propositions*.
E.Amad, Levy Valenci. La Dignité des mots. *Les Empêcheurs de penser en rond*. 1995

385

Symbolisme de l'eau et thermalisme

N RICHEZ, O. DUBOIS, K. BOROWSKY

L'eau a de tout temps revêtu chez l'Homme des fonctions essentielles tant hygiéniques que médicales et symboliques. Dans une première partie, nous reprenons quelques-unes des principales valeurs symboliques que l'eau véhicule chez l'humain.

Le thermalisme, qui utilise l'eau pour ses vertus thérapeutiques, semble agir par divers modes, principalement biologique, psychologique et institutionnel. Mais, il présente également une action thérapeutique vraisemblable grâce aux pouvoirs symboliques conférés à l'eau dans les fondements même de la psyché humaine, effets développés avec une infinité de nuances dans les procédés hydrothérapiques. La cure thermale ne s'appuierait-elle pas sur la résonance que les soins hydrothérapiques provoquent au niveau inconscient, comme nous l'envisagerons dans la deuxième partie ?

Symbolisme de l'eau

Historique

387

L'eau est indispensable à la vie de l'Homme, comme à celle de la planète. Elle est un des quatre constituants de l'univers avec la terre, le feu et l'air. Son utilisation par l'Homme existe depuis la plus Haute Antiquité, non seulement dans la thérapeutique mais aussi dans des perspectives symboliques et religieuses. Don des Dieux, elle permet à l'Homme de bénéficier de l'énergie contenue dans l'espace souterrain où séjournent les puissances éternelles. Elle offre à l'Homme une relation avec ces puissances ; elle lui permet de pénétrer les secrets divins. Cette dimension est intervenue durant des siècles comme facteur thérapeutique, de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. Même les *asclépéia* qui avaient enseigné et développé le sens médical conservaient à l'eau toutes ses valeurs mystiques, valeurs qui s'imposèrent davantage encore au Moyen Âge.

La Renaissance a permis la séparation entre le domaine religieux et le domaine médical. À partir de cette époque, les effets de l'eau ont été étudiés sur le plan de son action physiologique, dans un esprit rationnel. Cela a été en particulier réalisé grâce à la création par Henri IV de la "surintendance générale des bains et fontaines minérales du royaume". Cependant, l'eau a conservé aujourd'hui encore sa dimension symbolique et ses valeurs rituelles dans quasiment toutes

les religions. Tertullien, dans son livre sur le baptême, reprend les grands symboles de l'utilisation de l'eau rencontrés dans les évangiles qui ont pu renforcer dans notre culture chrétienne occidentale la puissance des pouvoirs imaginaires attribués à l'eau : "Pour renforcer le sens du baptême, quel privilège l'eau n'a-t-elle pas auprès de Dieu ! Jamais le Christ n'apparaît sans l'eau. Lui même est baptisé dans l'eau ; invité à des noces, c'est l'eau qui indique les commencements de sa puissance ! Il convie ceux qui ont soif à boire son eau éternelle... Il marche sur l'eau... Il lave avec l'eau les pieds de ses disciples". Comme le rappelle J. C Dubois⁴, "la séparation du médical et du religieux n'a pas entraîné la suppression de la puissance symbolique de l'hydrothérapie".

Parallèlement, le symbolisme de l'eau prend peu à peu corps dans l'expression humaine affirmant ses vertus sédatives, protectrices, régressantes associées au repos et à l'abandon : faire eau de toute part, ne pas se laisser submerger, se gorgier d'eau, être à l'ancre, etc.

Caractéristiques symboliques

La richesse symbolique de l'eau a été largement étudiée par de nombreux écrivains, poètes ou philosophes, et en particulier par Bachelard dans son livre *L'eau et les rêves*¹. Quels caractères les plus évidents peut-on attribuer à l'eau ?

388

Eau, source de vie

L'eau est un germe, elle apporte à la terre la fécondité. Ecouteons Claudel³ : "en avril, commence sur toute la terre le travail de l'eau, âcre servante du soleil... Dès que la base est ainsi préparée, la vie part, le monde végétal par toutes ses racines recommence à tirer sur le fond universel". C'est d'elle que tout provient, c'est à elle que tout retourne, elle est la matière fondamentale. Elle est la vie de la terre. C'est elle qui entraîne tout le paysage vers son propre destin. "L'eau est l'élément végétant, l'élément lustrant, le corps des larmes"⁴. Pour Baudelaire², "l'eau fait jaillir les sources ; elle est une matière qu'on voit partout naître et croître. La source est une naissance irrésistible et continue. De si grandes images marquent à jamais l'inconscient qui les aime".

Valeurs féminine et maternelle

L'eau a presque toujours une valeur féminine, notamment par les larmes, les pleurs, et en ce qu'elle est vecteur d'émotions. Elle évoque aussi la maternité : elle marie les éléments ; elle fait germer la vie et jaillir la source.

L'eau s'enrichit également de ses rapports avec le feu dans un explosif mariage des contraires. "L'eau éteint le feu comme la femme éteint l'ardeur"⁵. L'eau est



symbole féminin comme le feu est symbole masculin. Pour Bachoffen, “L'imagination rêve la création comme une union intime de la double puissance du feu et de l'eau, condition nécessaire d'une création continue”. La cure, elle-même, dans l'imaginaire du patient est investie par cette double polarité que représentent la chaleur du soleil et la fraîcheur de l'eau. Une cure sans soleil n'apporte pas les mêmes bénéfices. Il s'agit sans doute d'un facteur essentiel de grande fréquentation estivale des cures.

De plus, l'eau tempère le feu. Elle “détend le feu” ; “en nous, elle apaise la fièvre”¹. Par ailleurs, par son mariage avec la terre, l'eau symbolise la communauté des éléments, l'unité. Elle a “ce pouvoir de lier, de pénétrer les substances et d'assouplir les corps rudes”. Enfin, l'eau nous berce, nous porte, crée un mouvement silencieux, un rythme naturel et immobile. Elle détend l'attention et laisse place à la rêverie.

Valeurs nutritives

Dans son livre *Le folklore des eaux*, Saintyves affirme les vertus thérapeutiques symboliques de l'eau : “l'ambroisie (nourriture d'immortalité) est dans les eaux... Eaux amenez tous les remèdes qui chassent les maladies afin que mon corps éprouve vos heureux effets”. Pour Michelet⁸, “la mer est maternelle en ce qu'elle est nourrissante”.

Pour Bachelard¹, “la mer est un lait, un lait maternel, un lait prodigieux... C'est parce que l'eau est un lait qu'elle est prise si fréquemment au cours de l'histoire de la pensée scientifique pour un principe éminemment nutritif”.

Valeurs thérapeutiques

Elles sont pour Bachelard indiscutables, de par les caractéristiques symboliques mêmes de l'eau (protectrice, douce, intime, etc.). “Elles appartiennent à cette médecine imaginaire si fortement rêvée qu'elles gardent une influence sur notre vie inconsciente”. Pour lui, l'eau est un “narcotique, une substance qui donne le calme à tout psychisme agité”, et encore, “l'hydrothérapie n'est pas uniquement périphérique ; elle a une composante centrale. Elle éveille les centres nerveux. Elle éveille l'Homme à la vie énergétique. La pureté et la fraîcheur s'allient pour donner une allégresse spéciale que tous les amants de l'eau connaissent”.

Autres caractéristiques spécifiques

L'eau crée toutes formes d'émotions, elle évoque une variété infinie de sentiments. Elle est l'élément constituant universel le plus riche par le symbolisme qu'elle crée chez l'Homme :

- 390
- la fraîcheur : elle symbolise la renaissance de l'être, de la nature. Pour Bachelard “l'eau est à certains égards, la fraîcheur substantifiée” ;
 - la pureté : que serait la pureté sans l'eau claire et limpide ? Dans l'imaginaire, l'eau pure est un pléonasme pour combattre la malédiction et servir les rites. Par sa pureté, l'eau est fontaine de jouvence et prend en nous une valeur de rénovation ;
 - la clarté : n'évoque-t-on pas les eaux claires, les eaux miroitantes ? “Elle est un miroir qui nous permet de naturaliser notre propre image et rendre un peu d'innocence et de naturel à l'orgueil de notre intime contemplation”¹ ;
 - la nudité : représentée dans notre imaginaire par naïades et nymphes, symbole parfait de nudité féminine et d'innocence ;
 - le silence et le chant : elle est modèle de calme : l'eau dormante. L'eau vit comme un “grand silence matérialisé”. E. Poe évoque ces bruitages symbolisés par la gaieté bruyante des cascades, le gazouillis des rivières, le chant des ruisseaux. “L'eau est la maîtresse du langage fluide, d'une poésie qui coule de source”¹ ;
 - les émotions : les auteurs évoquent surtout les eaux jeunes, les eaux vives, les eaux riantes rencontrées dans la poésie enfantine. Mais elle est aussi un “élément triste” pour Lamartine et “mélancolissant” pour Huysmans. L'eau est sensible et renvoie à toutes formes d'affects. C'est aussi pour cela qu'elle nous est si familière ;
 - sa teneur : Bachelard reconnaît une nette supériorité à l'eau douce pour son sensualisme, sa pureté qui autorise mieux que l'eau de mer “pervertie par le sel et envahie par des puissances insaisissables et mystérieuses” la rêverie et le calme ;

- sa profondeur : c'est dans sa contemplation que nous découvrons sa profondeur. Claudel considère l'eau comme l'œil de la terre : "l'eau est le regard de la terre, son appareil à regarder le temps".

Approche psychanalytique du symbolisme de l'eau et mode d'action thérapeutique possible de la cure thermale

Au-delà des fondements symboliques de l'eau dans l'imaginaire humain décrits par de nombreux auteurs littéraires, l'approche psychanalytique permet, dans une perspective plus globale, d'envisager la cure thermale, et en particulier les soins hydrothérapeutiques comme une thérapeutique spécifique.

Il existe deux éléments fondamentaux pour la compréhension de la cure thermale. Il s'agit des fantasmes originaires et des soins maternels précoces.

Le symbolisme en général

En psychanalyse, le mot symbolisme revêt deux sens (Laplanche et Pontalis, 1967). D'abord un sens large, où il est le mode de représentation indirect et figuré d'une idée, d'un conflit, d'un désir inconscient. Ensuite, un sens étroit : le symbolisme est là, le mode de représentation qui se distingue principalement par la constance du rapport entre le symbole et ce qui est symbolisé dans l'inconscient (le symbolisé inconscient). Pour E. Jones⁵, le symbole vrai possède les caractéristiques suivantes : représentation d'un matériel inconscient, signification universelle, indépendance par rapport aux facteurs déterminants individuels, assujettissement aux lois de l'évolution, supports linguistiques, parallèles phylogénétiques avec les mythes, les cultes et les religions.

Si le nombre de symboles impliqués dans la réalité se chiffre par milliers, le nombre des idées symbolisées est, lui, extrêmement limité et peut en fait se résumer à cinq groupes :

- le soi : totalité ou partie du corps (à l'exception de l'esprit), comportant une vingtaine d'idées susceptibles d'être symbolisées ;
- le cercle des parents : père, mère, consanguins (frères, sœurs, enfants, dont chaque partie du corps peut elle-même être symbolisée) ;
- la naissance : accouchement et conception, naissance du sujet lui-même ;
- la mort : non symbolisée, "non pensable". Elle est cependant représentée indirectement et toujours sous la forme d'une absence prolongée ; elle se rapporte, et d'une façon permanente, à la mort d'autres personnages que soi ;
- l'amour, et plus précisément la sexualité, comprend un nombre considérable de symboles distincts : mâle/femelle, actif/passif, etc. Il faut rappeler que la sexualité au sens freudien du terme ne désigne pas seulement les activités et le plaisir

dépendant du fonctionnement de l'appareil génital mais toute une série d'excitations et d'activités présentes dès l'enfance qui procurent un plaisir irréductible à l'assouvissement d'un besoin physiologique fondamental (respiration, faim, fonction d'excrétion) et qui se retrouvent à titre de composantes dans la forme dite normale de l'amour sexuel.

L'expérience psychanalytique montre bien que les idées, en général, se rattachent aux côtés les plus élémentaires de la vie : les seules idées qui puissent être symbolisées, (les cinq "groupes" précédemment énumérés), gardent dans l'inconscient leur importance primitive toute la vie durant et fournissent à la conscience un très grand nombre d'intérêts secondaires. Comme l'énergie psychique vient d'elles (de ces idées " primitives ", ce fameux groupe des cinq), mais ne va jamais à elles et qu'elles constituent la partie la plus refoulée de l'esprit humain, la plus animale, phylogénétique et universelle, retrouvées dans toutes les cultures, on comprend que le symbolisme ne puisse suivre qu'une direction : n'est et ne sera symbolisé que ce qui est refoulé et seul ce qui est refoulé a lieu d'être symbolisé. Ce postulat constitue la clé de voûte de la théorie psychanalytique du symbolisme⁵. Pour mémoire, le refoulement est une opération psychique par laquelle le sujet cherche à repousser ou à maintenir dans l'inconscient des représentations (images, pensées, souvenirs) liés à une pulsion, opération mise en jeu en raison des conséquences éventuellement pénibles et déplaisantes car génératrices de conflits, de ces représentations. Le refoulement apparaît ainsi comme un mécanisme de défense contre l'angoisse. Au niveau symbolique, l'eau renvoie avant tout à l'élément maternel : la mère, la matrice, l'utérus, la vie intra-utérine, et la naissance elle-même. Voici un exemple simple et illustratif de ce propos : un patient rêve qu'il est dans l'eau, qu'il s'y sent bien : rêve de vie intra-utérine. Un autre rêve qu'il rentre dans l'eau (bain, mer, piscine, etc.) : rêve typique de naissance. Un troisième patient rêvera qu'il est incapable de sortir de l'eau où il se trouve, que cette eau le submerge ou lui arrive au genou, qu'il y patauge dans un climat d'angoisse : rêve assez classique de désir de se séparer d'une mère trop envahissante, archaïque et castratrice. Il existe une deuxième réflexion nécessaire à la compréhension de l'inconscient, à savoir les fantasmes originaires.

Fantasmes originaires

Les structures fantasmatisques typiques sont au nombre de quatre. Elles organisent la vie fantasmatische, quelles que soient les expériences personnelles des sujets. L'universalité de ces fantasmes originaires s'explique, pour Freud, par le fait qu'ils constituent un patrimoine phylogénétiquement transmis, totalement

indépendant et universel. Ces quatre “scénarios” fantasmatiques sont les suivants :

- vie intra-utérine (eau, fusion, symbiose) ;
- scène primitive (coït entre les parents, violence) ;
- castration (différence fondamentale des sexes) ;
- séduction (par un adulte ; passivité et plaisir lié à celle-ci).

Les fondements même du psychisme humain se retrouveraient donc, “simplement” et universellement construits sur et autour de ces quatre fantasmes originaires. Les symboles, qui sont notre “langage primitif”, sont de fait “traduits” en signes, en images, constituant les scénarios de base de notre psychisme le plus archaïque. L’eau renvoie, inlassablement, au scénario de vie intra-utérine. Eau dont nous venons, où nous avons baigné, fusionnés à notre mère dans tous les sens du terme.

Ceci amène à aborder ce qui peut être considéré comme un socle fiable à une hypothèse sur le fonctionnement thérapeutique des cures thermales : les soins maternels précoce, plus particulièrement ceux prodigués au nouveau-né et au nourrisson.

Soins maternels précoce

Comment contester le rôle essentiel de l’entourage, de la mère en particulier, sur ce long chemin de l’individuation du bébé ? Le rôle de la mère, ou de son substitut, est d’assistance et de suppléance, de maternage, terme qui englobe non seulement les soins physiques (dont les soins d’hygiène et d’échanges tendres par le biais de l’eau), mais une attitude plus générale faite de disponibilité, de perception correcte des besoins en rythme et en intensité de l’enfant, de réponses adéquates en qualité et en quantité à ceux ci (gratifications oro-digestives, cutanées, kinesthésiques, auditives, olfactives, etc.), attitude qu’une mère “suffisamment bonne et normalement dévouée”, selon Winnicott, adopte intuitivement. Il faut noter que l’attitude maternelle doit se situer dans un juste milieu, être sans excès afin de ne pas entraver les très précoce besoins d’activité, l’accession à l’autonomie et les processus d’individuation du bébé”.

Ainsi les soins du bain prodigués au tout jeune enfant, agrémentés par la douce parole maternelle, sont-ils autant de “régressions thérapeutiques” et passagères de la vie intra-utérine. Ces soins constituent le prototype de la régression thérapeutique que chacun peut vivre durant un bon bain tiède, douce détente, doux retour inconscient vers ce paradis perdu de la fusion d’avec la mère, *in utero* puis *ex utero* par le biais de la toilette et des jeux tendres mère-nourrisson dans l’eau du bain. Voilà le prototype même de ce qui se déroule pendant une cure

thermale, à l'insu des curistes et parfois des soignants. Si cela marche, c'est parce que des mères, avant nous, sont passées par là, il y a longtemps, bien longtemps.

Cure thermale

Elle soigne, elle est thérapeutique, tranquillisante, anxiolytique et sédative. D'un point de vue psychanalytique, elle renvoie à plusieurs niveaux de la vie psychique consciente, et surtout, et avant tout, inconsciente. Elle est un "revécu" régressif et thérapeutique, un retour au monde fusionnel de la vie intra-utérine et des soins maternels précoces et multiples ; elle réveille chez les curistes un bien-être enfoui et regretté à jamais. Ainsi les adultes en soins thermaux se voient-ils gratifiés "archaïquement" et leur inconscient résonne-t-il à plusieurs niveaux. Tout renvoie à la vie intra-utérine et au fantasme originaire de régression, à ce type de vie "antérieure". Les bains bouillonnants, les massages sous l'eau et les douches thermales. Tout converge.

Conclusion

La cure thermale et principalement les soins thermaux constituent des instants de régression thérapeutique renvoyant les curistes à un vécu précoce, voire archaïque, de leur vie psychique et corporelle. Ils réactivent en eux un puissant fantasme originaire (vie intra-utérine) et un "revécu" de soins maternels précoces, de fusion avec l'autre, de "paradis perdu". Durant la cure thermale, c'est notre fibre fœtale qui vibre, c'est l'enfant en nous qui se réveille. Et c'est l'enfant en nous qui nous soigne à notre insu.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bachelard G. *L'eau et les rêves*. Le livre de poche, Essais, 1942.
2. Baudelaire C. *Les fleurs du mal*. Le livre de poche, Librairie générale française, 1972.
3. Claudel P. *L'oiseau noir dans le soleil levant*. Connaissance de l'Est, Gallimard, 1974.
4. Dubois JC. *L'eau et les maladies nerveuses*. Expansion scientifique française, Paris, 1992.
5. Jones E. La théorie du Symbolisme. *Traité théorique et pratique de la psychanalyse*. Payot, 1916.
6. Laplanche J, Pontalis JB. *Vocabulaire de la psychanalyse*. PUF, 1967.
7. Mazet P, Houzel D. *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Maloine, 1979.
8. Michelet J. *La mer*. Foliot, Gallimard, 1983.

D'un corps réel à l'émergence d'une vie imaginaire

RAYMOND VIALE

Ne prenez pas à la lettre ces quelques réflexions. Elles partent de loin pour arriver à la boue dans l'inconscient collectif de l'humanité, et de l'inconscient personnel à la médiation thérapeutique.

Elles veulent dire non seulement la dimension psychologique dans la prise en charge des soins aux personnes, mais aussi leur dimension holistique, l'importance du non dit et du sensoriel.

La psychanalyse repose essentiellement sur le langage, un langage par lequel on peut espérer explorer, effleurer la psyché. Mais cela interroge fortement sur ce que l'on appelle le langage. La psychanalyse, en effet, s'attache au langage dit verbal. Cela ne signifie pas qu'il n'en existe d'autres. Qu'en est-il alors du langage sensoriel, gestuel ?

On pourrait dire qu'à l'origine était le Verbe. Dans l'expérience judéo-chrétienne l'expérience de Dieu s'accomplit par la parole. Yahvé est un dieu qui parle, et sa force est celle du Verbe. Dans la Génèse XII *Yahvé dit à Abraham : quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai*.

La psychologie signifie qu'alors Yahvé est la parole, celle qui invite et incite l'être humain à trouver un destin, un Moi différencié de celui des dieux. C'est cette parole qui permet la mise à distance des images parentales et offre ainsi un point d'ancrage à la différentiation du Moi.

Mais paradoxalement à cette parole fondatrice, l'homme peut aussi devenir la proie de ce Verbe. En effet, celui qui écoute la parole de Dieu encourre le risque d'un lâcher prise vers un état narcissique en lequel l'image qu'il a de lui-même se forge à partir de l'interprétation donnée à la parole divine. Pour éviter ce danger, Yahvé lie sa parole à l'émergence d'un tiers : la boue. Ainsi une ouverture s'opère en direction du symbolique par la liaison entre parole et boue féconde.

Toujours dans la genèse II : *Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant*. Ainsi la parole se fait chair par la glaise et la matière devient génératrice d'une parole vivante.

Ce concept de naissance/renaissance à la vie, de la boue en tant que limon originel et fécond d'où jaillit la vie se retrouve dans la mythologie tibétaine ou encore dans des rites vaudous toujours pratiqués en Haïti.

Symbole de la matière primordiale, mélange de terre et d'eau, l'argile, la boue ou la glaise, s'offrent comme moyens idéalement propices à la dialectique du Moi et de l'inconscient.

La sollicitation du corps par contact, en induisant la dialectique sensation/langage, invite à établir des liens vers l'unification de l'être. Elle situe alors l'individu dans un processus d'investissement de la relation d'objet et de réinvestissement du Moi corporel.

Lorsque le corps est malade, altéré dans ses sensations et son image même, comme cela est parfois le cas dans des polyarthrites rhumatoïdes sévères, s'éprouve le désir de se dessaisir d'un corps devenu lourd, inconfortable mais qui conjointement offre le réconfort d'une enveloppe de chair, certes malcommode mais où s'exacerbe chaque ressenti. Le corps devient refuge, confirmant ainsi la singularité de l'être, hors de toute communication langagière. Pour la

personne âgée malade, le corps est parfois vécu comme étranger, extérieur à lui-même. La plainte se dit et se ressasse, comme si, pour se représenter soi-même, en souffrance, il fallait en passer par l'affirmation et l'appropriation d'un corps malade. Complainte répétitive d'un corps douleur, persécutant pour l'être et l'entourage, impuissant à soulager et épuisé encore et encore par ce vide psychique où les mots ne peuvent prendre valeur élaboratrice. Dès lors, la personne malade se tourne vers ceux que son imaginaire croit capable de lui répondre médecins, pharmaciens, coiffeurs. Les maux se disent en terme de "machine ne fonctionnant plus"

Cette plainte signe l'atteinte narcissique en exprimant, au travers du symptôme, la trahison du support



La fontaine de Jouvence. Ivoire français du XIV^e siècle.

narcissique face au désir. Sentir, au sens sensoriel, consiste alors dans un travail de sollicitation et de mobilisation des mouvements non représentés dans l'inconscient primaire.

Le retour à des bases sensorielles peut être nécessaire pour permettre d'exister, de mettre des mots là où il n'y en a pas, là où il n'y en a plus, pour réveiller le langage et, par conséquent, la représentation en faisant le lien à l'objet. L'enveloppe de boue procure toute une série de sensations tactiles, visuelles et olfactives, susceptibles de nourrir une réflexion autour de l'union du sensible et du sensoriel.

Envahi, enveloppé par la boue, le curiste éprouve une sensation d'humidité chaude. En s'abandonnant il peut éprouver l'ambivalence des qualités superficielles et profondes de la matière. Déclenchées par des impressions tactiles, il peut alors se livrer à des rêveries intimes, à des fantasmes de retour au ventre maternel. Symbole matriciel, la boue dans son vécu sensoriel est avant tout une expérience de régression, dans le sens d'un retour à un état antérieur.

Lorsqu'on évoque le fantasme, on se situe quasi systématiquement dans le scénario linguistique. Or le fantasme s'exprime aussi au travers et par l'expérience sensorielle.

Dans le vécu d'un corps recouvert de boue, par le biais d'un corps réel éprouvé, on constate une coexistence simultanée entre principe de plaisir et principe de réalité, on découvre le jaillissement de la sensation retrouvée. Ainsi le désir peut se métamorphoser en plaisir.

Un travail sur le corps où ce dernier est expérimenté comme objet et sujet de la relation permet d'intervenir sur l'action sensorielle archaïque, celle qui précède le langage. En éprouvant le corps réel par la sensation bienveillante d'un enveloppement chaud et rassurant, l'espace s'agrandit où peut s'épanouir la vie imaginaire, ainsi peut se produire l'émergence d'une parole vivante, révélatrice du désir inconscient.

Je terminerais par cette citation de Gaston Bachelard dans *La terre et les rêveries de la volonté* : "On est bien obligé de convenir qu'avec la terre molle on touche un point sensible de l'imagination de la matière. L'expérience qu'on en prend renvoie à des expériences intimes, à des rêveries refoulées".

Vous comprenez donc que si d'un point de vue médical, je peux dire que les boues naturelles, tel le péloïde de Dax, sont un médicament. D'un point de vue psychologique, toutes les boues thermales sont un médiateur thérapeutique, ce qui va bien au delà de leurs effets physiques, chimiques ou biologiques, par leur impact conscient ou inconscient, culturel ou inné.

Florilège thermal

C'est un vaste champs d'investigation.

Disons pour conclure que si, dans tant de pathologies chroniques, le thermalisme, à côté de ses actions curatives bien réelles, permettait tout simplement de se supporter avec ses handicaps, d'établir une rupture entre soi et la pathologie qu'on héberge, il aurait, rien que pour cela, un rôle essentiel de santé publique. C'est ce que nous constatons tous les jours, en rhumatologie ou en phlébologie, avec tant de personnes maintenues dans un troisième âge actif au lieu de sombrer dans le quatrième âge, celui de la dépendance.

Thermalisme et civilisation : entre rationalité et imaginaire

PHILIPPE DESPINE

Je veux dire d'abord comme je me sens honoré de pouvoir intervenir dans une réunion aussi savante et quel plaisir j'ai à parler devant un auditoire aussi qualifié de ce périple à travers la littérature médicale thermale du XIX^e siècle auquel je me suis livré en vue de la thèse de philosophie que je présenterai à Dijon en juin prochain : *Le Thermalisme. Une rhétorique médicale entre l'imaginaire et la rationalité*, sous la direction de monsieur Wunenburger et de madame Perrot.

La littérature médicale thermale du XIX^e siècle exprime la conviction que, grâce aux progrès de la science, en l'occurrence de la chimie et de la physiologie, le thermalisme va quitter la mythologie ou le seul empirisme pour entrer dans le monde de la rationalité.

Et pourtant, dans leur vocabulaire, ces médecins continueront de façon plus ou moins consciente à se référer aux grands mythes de l'eau qui sous-tendent depuis toujours l'inconscient collectif.

Dès 1808, Joseph Daquin, à Aix-les-Bains, salue les progrès de la chimie : “Depuis que la chimie a été dépouillée de ses vieilles rêveries [...] cette science a constamment fait des progrès sensibles et s'est élevée au degré de perfection où elle est aujourd’hui”¹, tandis qu'à Vals un autre médecin, Clermont, conclut ainsi son traité de 1875 : “Thérapeutique et sentimentalité devraient s'exclure ; malheureusement, il n'en a pas toujours été ainsi par delà tant de pratiques bizarres dont l'ancienne matière médicale est encombrée. À cette abstraction désignée sous le mot nature, on a attribué des propriétés, des facultés, des intentions dignes d'un génie aussi bon que prévoyant ; aussi les anciens thérapeutes l'ont-ils poétiquement célébrée. Mais les progrès de la science devaient faire oublier ces données métaphysiques”².

Or, en même temps, ces médecins montrent, et c'est tout l'objet de ma thèse, que si la connaissance empirique des eaux thermales réclame une rationalisation, nous ne sommes jamais sûrs que ne viennent pas s'interposer des *valeurs sensibles* comme dit Bachelard qui entend par là les valeurs subjectives universelles qui viennent se projeter dans toute démarche scientifique.

Ainsi, l'imagination matérielle - c'est-à-dire qui donne vie à la cause matérielle - du docteur Clermont est animée d'une image inconsciente des eaux, celle des *eaux pures* : “Les eaux alcalines de Vals, écrit-il, sont claires, limpides, pétillantes pour la plupart d'un goût agréable et un peu piquant [...] Il faut forcément invoquer pour expliquer la continuation des jets des fontaines de Vals sous un même volume par tous les temps et toutes les saisons, l'intervention des pluies et des vapeurs aqueuses de l'atmosphère, se déposant sous forme de rosées nocturnes, d'autant plus abondantes que le ciel est plus pur et les montagnes plus boisées.”³

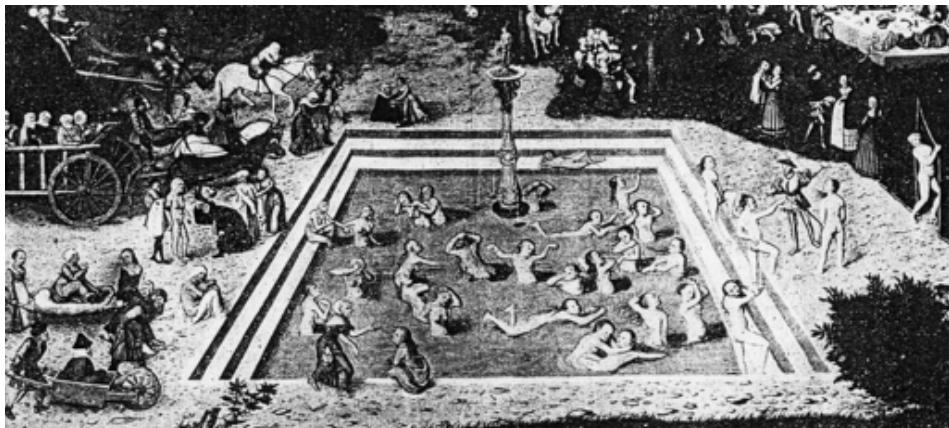
Certaines âmes engagent des valeurs sur des images singulières. En effet, cette première image d'une eau “claire” et “limpide” souligne combien l'eau matérielle est pour l'inconscient une eau pure. Gaston Bachelard a remarqué que “l'eau s'offre [...] comme un symbole naturel pour la pureté.”⁴ Cette pureté des eaux thermales est alors précisée par une autre image tout aussi singulière, l'image de la “rosée” :

“La rosée, précise Bachelard, est une substance du matin, on admet qu'elle est vraiment *de l'aube distillée*, le fruit même du jour naissant. C'est dans l'eau de la première rosée qu'on dissoudra les simples [...] Voilà le beau remède, le bon, le vrai. La rosée de Jouvence est la plus puissante des eaux de Jouvence. Elle contient le germe même de la jeunesse.”⁵

Cette image de la rosée signifie que l'eau thermale est une eau pure et une panacée car “de nombreuses panacées étaient faites jadis avec cette rosée céleste.”⁶ L'image nocturne de la rosée accentue cette pénétration substantielle des eaux dans la mesure où la nuit “pénètre”⁷ les eaux.

L'imagination matérielle du docteur Tellier, est également animée par cette force onirique des eaux pures : “La propriété occulte de ces eaux, écrit-il en 1844, leur chaleur qui frappait si vivement l'imagination des visiteurs, ne sont plus pour le physicien, qu'un fait naturel et simple, dont il nous donne la représentation [...] Pour lui cette eau chaude si bienfaisante, c'est l'eau du ciel, la rosée du soir.”⁸ Ces images de pureté et de Jouvence ne sont pas de simples métaphores. Elles sont, certes, des illustrations de quelques “rêveries pensantes”, d'une “rêverie matérielle primitive”⁹, mais elles traduisent tout le dynamisme de notre imaginaire. Ces images dépassent leur signification car nous sentons, à l'horizon de ces propos, tout l'onirisme cosmique qui se dégage d'une telle imagination matérielle des eaux. Nous allons par conséquent à la source de ces images méditées, de ces images imaginées.

Pour l'imagination, une substance devient une valeur. Ces images nous engagent dans notre affectivité profonde, c'est la raison pour laquelle elles s'enracinent



La fontaine de Jouvence (d'après le tableau de Lucas Cranach).
(Une piscine au XVI^e siècle)

dans notre inconscient. Si les images matérielles substantialisent un intérêt, il est ici celui d'une *purification organique*. La pureté est une des catégories fondamentales de la valorisation. On ne peut déposer l'idéal de pureté n'importe où, dans n'importe quelle matière. "Si puissants que soient les rites de purification, écrit Bachelard, il est normal qu'ils s'adressent à une matière qui puisse les symboliser."¹⁰

Toutefois, ces images matérielles sont accompagnées d'autres images non moins significatives. Ce sont des images organiques d'une *eau vivante*. L'imagination matérielle "découvre que l'eau est le sang de la terre, que la terre a une profondeur vivante."¹¹ Le docteur Marsonnat, effectuant des analyses chimiques, découvre en mettant dans "un gobelet plein d'eau minérale quelques gouttes de teinture de tournesol, [que] l'Eau a pris la couleur d'un beau rouge. J'ai mis, ajoute-t-il, [...] quelques gouttes d'esprit de nitre [...] ces réactifs ont occasionné dans les eaux beaucoup de globules blancs."¹² Soumise aux lois de l'inconscient, l'eau devient un liquide organique. La valorisation se fait par le sang. Il convient de remarquer que le conscient intervient et le mot n'est pas écrit. Cette image refoulée indique tout l'imaginaire de l'épaisseur des eaux. Pour l'imagination matérielle, l'eau s'épaissit. L'eau prend alors de la consistance et ce sont des images *balsamiques* qui définissent ses vertus substantielles. Leurs forces guérisantes deviennent des forces matérielles. Leur corporéité demande des images de "baume" et de "graisse". Pour le docteur Aubéry, comme pour le docteur Daquin, les eaux sont "gracieuses."¹³ Constantin James aperçoit dans les eaux de Vichy des "matières onctueuses."¹⁴ Les eaux

thermales sont d'autant plus efficaces qu'elles sont épaisse et légères et apaisent telles un baume, telles une *huile*. Cette image de la graisse, et par conséquent d'une eau qui se liquifie, est ainsi étroitement liée au schème de la purification et à l'archétype d'une *eau divine*. Il faut toute la force onirique d'une imagination matérielle pour rêver d'un liquide "fondant". D'où ces images d'eaux "lessivantes" et "savonneuses". Nous sentons derrière ces images ce qui revient à la matière saline. Cette image inconsciente du sel ne fait que préciser l'existence d'une eau archétypale en action dans l'imaginaire, une *eau qui purifie*. Ces images nous montrent que l'eau est, pour l'imagination matérielle, une eau expérimentée. Constantin James voit dans les eaux minérales et thermales une "matière gélatineuse et filante"¹⁵. Or pour Bachelard, "il faut [...] une expérience positive de l'eau "fibrillaire" d'un liquide, bien qu'iniforme, a une structure interne et qui, comme tel, amuse sans fin l'imagination matérielle."¹⁶ Cette matière filante donne une consistance matérielle aux vertus thérapeutiques. Toutes ces images sont les "schèmes" de la "matérialité"¹⁷. Nous pourrions multiplier ces images matérielles de colle, de graisse et de gélatine que l'on retrouve au fil des lectures des notices médicales, mais elles se ramènent à une image primitive, celle d'une substance primordiale. Lorsque le chimiste Gimbernat écrit à Antoine Despine le 29 Janvier 1823 qu'il aperçoit dans les eaux d'Aix une "gelée thermale"¹⁸, nous pouvons nous convaincre que l'imagination matérielle est à la recherche d'une eau organique, d'une *eau vivante*. Nous avons alors toutes ces images d'eaux émollientes et agglomérantes. Ce sont des images guérissantes car lorsque "un liquide se valorise, pour Bachelard, il s'apparente à un liquide organique"¹⁹.

Mais il est une image matérielle que nous avons eu l'occasion d'évoquer trop rapidement, celle de la matière balsamique des eaux thermales. Cette image mérite que l'on s'y arrête un instant. En effet, en 1700, Jean Panthod évoquait "l'esprit balsamique"²⁰ des eaux d'Aix. L'imagination matérielle rêve d'une eau thermale aux qualités balsamiques et aromatiques. Le docteur Baudry écrivait en 1736, dans son traité des eaux minérales de Bourbonne, que "le premier principe de cet effet salutaire est dans la chaleur naturelle, dans une impression balsamique et aromatique."²¹ Isidore Bourdon écrivait en 1860 dans son précis d'hydrologie : "Les eaux sulfureuses [...] dont celles des Pyrénées [...] sont presque toutes thermales [...] douces au toucher et comme oléagineuses."²² Ces images matérielles de qualités balsamiques et oléagineuses sont des rêveries d'une *eau huileuse*.

L'eau thermale suscite tant d'émerveillement et d'admiration qu'elle devient pour l'imagination créatrice une huile consacrée par Dieu. Des images d'eaux

miraculeuses et d'eaux sanctifiées viennent matérialiser des vertus thérapeutiques rêvées. Elles sont déterminées par l'archétype d'une *eau divine* au schème matériel de l'*imprégnation*. La première image métaphorique qui désigne cet imaginaire balsamique est l'image de la *piscine probatique* de Jérusalem. Cette image religieuse des eaux est un souvenir d'une puissance affective singulière. L'eau rêvée manifeste la présence divine. Elle réveille en nous une "émotion profonde" comme le remarque Bachelard.²³ L'imaginaire médical puise à la source de l'imagination matérielle des images mystiques. Jean-Baptiste Cabias écrivait en 1623 : "[...] la chaleur vivifiante des eaux. Ce sont celles de l'Écriture [...] les eaux de Siloé."²⁴ Pour le médecin Orsi, en 1836, "La nature [...] a [...] ouvert ses sources aux pieds de ces infirmes [...] de sorte que comme la Piscine se trouvait auprès de la ville de Jérusalem et non ailleurs [...] de même ces eaux sont au pied de ce grand village."²⁵ Nous nous convaincrons de la force onirique de telles images en lisant les propos de Joseph Daquin : "Ces eaux, écrit-il, présent inestimable de l'auteur de la nature, sont une piscine bienfaisante qui ne sera salutaire qu'autant qu'elles auront été remuées par les médecins."²⁶ Des eaux remuées sont les eaux animées par l'action de l'ange selon saint Jean²⁷. La rêverie des "ondes bouillonnantes"²⁸ n'est plus une image vécue comme de gros bouillons informes, elle devient une "image imaginée" des eaux de Jérusalem. L'étude du caractère psychologique des eaux miraculeuses permettrait de mettre en lumière l'importance, pour l'imagination matérielle, d'attribuer la garde des eaux à un esprit spirituel. Claude Fouet, en 1686, rêvait d'un esprit vivifiant et nutritif [...] restaurateur de la vie."²⁹ Nous sentons tout l'onirisme des *eaux vives* commander l'inconscient. Pour l'imagination matérielle, l'eau ne fait pas qu'entretenir la vie organique, elle participe de la rédemption corporelle. Il faut par conséquent imaginer la déchéance du corps et sa décrépitude. Nombreuses sont ces images matérielles d'un corps en décomposition. Il existe un imaginaire eschatologique des eaux thermales. Il faut imaginer la mort derrière les maladies pour rêver d'une eau vivifiante. L'image de la piscine probatique n'est pas seulement une métaphore. Le docteur Dor écrit en 1841 : "Bienheureux ceux qui peuvent se jeter dans ce bain préparé par la nature, dans cette salutaire piscine d'où l'homme sort guéri comme le paralytique de l'Évangile."³⁰ C'est une image vécue d'une grande piscine mystique. En somme, l'eau thermale est un baume, elle est pour l'inconscient une huile sanctifiée et sanctifiante car elle participe d'un dessein cosmique. Nous voyons ainsi combien la rêverie d'une substance matérielle qui purifie l'organisme rencontre une image inconsciente celle du saint Chrême. Nous avons perdu le sens de ces signes et de ces symboles qui, pour les



404

générations passées évoquaient des réalités sensibles de la sanctification de Dieu à l’égard de l’humanité souffrante. Pour l’imagination matérielle, l’eau est une alliance, une image sacrée de Dieu. Nous pourrions si le temps nous était donné de parcourir tout cet imaginaire de l’homme nouveau si actif dans l’inconscient médical des eaux thermales, nous pourrions alors citer toutes ces images alchimiques qui traversent certaines œuvres médicales en particulier l’œuvre d’Antoine Despine³¹. Nous dirons que pour l’inconscient “prendre les eaux”, c’est renaître des eaux. C’est tout le sens onirique et symbolique de cette image matérielle d’une eau vivifiante. Aussi pour terminer cette exposition des images matérielles et oniriques de notre inconscient, nous rappellerons combien il est une autre image matérielle riche de sens et de signification, celle des *eaux magiques*. Cette image achèvera cet exposé des eaux régénératrices. Prendre les eaux, ce n’est pas prendre des eaux naturelles, c’est puiser à la source d’une force guérissante. Cette *force* est bien souvent magique. On prend les eaux par reconnaissance plutôt que par besoin. Joseph Despine écrit à l’une de ses patientes : “J’ai eu un bien sensible plaisir de revoir à nos eaux monsieur de Polumieux et surtout qu’il n’y soit venu [à Aix] que par reconnaissance et par précaution.”³² Prendre les eaux par reconnaissance suppose que l’on imagine une action matériellement magique des eaux. Une autre lettre adressée à Joseph

Despine nous convaincra de cette image matérielle du mal chassé par les eaux : “Je n’ose me flatter, écrit monsieur Amphoux, que l’usage de ces eaux puissent me délivrer de mon indisposition.”³³ L’inconscient détermine cette vertu thérapeutique d’un “transfert magique”³⁴ du mal. Si à l’eau thermale est fortement attachée toute une rêverie magique, on ne devra pas s’étonner que l’eau soit pour l’inconscient un *breuvage sacré*. Les travaux de Gilbert Durand nous rappellent combien l’image du vin lui est associée. Pour certaines âmes les eaux enivrent : “Les eaux chaudes, surtout, écrit le médecin Théophile de Bordeu en 1799, portent au cerveau et il est certain qu’elles enivrent.”³⁵ Le docteur Barrier écrivait également en 1837 : “Le malade [...] peut humer à son gré cette vapeur bienfaisante, dont le goût vineux est exquis.”³⁶ L’imagination matérielle rêve alors d’une substance magique qui comme le docteur Baudry devient un “délayant spiritueux et balsamique”³⁷. Ce sont des images de miel et de vin qui pour l’imagination matérielle désignent la boisson sacrée. Toutes ces images traversent la pensée médicale des eaux. “Le symbole de la boisson sacrée, écrit Gilbert Durand, [...] est relié aux schèmes cycliques du renouvellement”³⁸ Il n’est pas anodin que le breuvage sacré est également l’eau de Jouvence. Nous comprenons dorénavant le sens de ces images d’huiles et de vin. Elles traduisent tout ce que les eaux peuvent avoir de divin et de magique. En disant cela, nous tenons à préciser que nous ne réduisons nullement le divin à du magique, mais nous signifions la sémantique de telles images matérielles sur le fond archétypal des eaux magiques et des eaux sacrées.

Je ne sais pas si je suis parvenu à vous convaincre que les sources de notre santé sont dans nos images dynamiques. Toutefois, contrairement à une certaine tradition de pensée, je me range du côté de ceux qui croient qu’il n’est pas opportun d’opposer images et concepts comme si c’était la condition nécessaire d’une connaissance objective. L’imaginaire est une matrice psychologique qui permet au sujet connaissant de médiatiser des souvenirs et des pensées, mais aussi de renouer avec des images archétypales. L’imaginaire est une réserve de réalités oniriques, d’images imaginées de l’eau. Les racines de la pensée se trouvent dans un sous-sol où le concept et le symbolique sont adhérents l’un à l’autre. Le concept et le symbolique semblent indissociablement liés dans la tradition médicale des eaux thermales. Telle est la richesse d’une pensée dialogique. L’âme de la pensée hydrologique se trouve dans ces images matérielles. Contrairement à ceux qui condamnaient les données métaphysiques et les rêveries poétiques des anciens thérapeutes, nous sommes favorables à un rapprochement entre la science et la poésie. C’est ainsi que l’eau trouve ses plus grandes forces dynamiques. L’onirisme dynamise les vertus.

Références

- 1 Joseph Daquin, *Des Eaux thermales d'Aix dans le département du Mont-Blanc, De leurs vertus médicales, Des maladies où elles conviennent, De celles où elles ne conviennent pas, Et de la méthode d'user de ces eaux dans les différents cas*, seconde édition, revue et augmentée d'un grand nombre d'observations relatives à leurs propriétés, Chambéry, Cléaz, 1808, p. VIII.
- 2 Clermont, *Recueil d'observations physiologiques et cliniques sur les eaux minérales de Vals (Ardèche)*, Paris, Baillière et fils, 1875, p. 281.
- 3 Clermont, *Op. Cit.*, p. 57.
- 4 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, 1942, p. 153.
- 5 Gaston Bachelard, *La Terre et les rêveries de la volonté*, Corti, Paris, 1947, p. 329.
- 6 Gaston Bachelard, *Op. Cit.*, p. 317.
- 7 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Op. Cit.*, p. 118.
- 8 Tellier, *De l'action des eaux thermales et salines de Bourbon-Lancy, (Saône-et-Loire) dans le traitement des maladies chroniques*, Lyon, 1844, pp. 14-15.
- 9 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Op. Cit.*, p. 10.
- 10 Gaston Bachelard, *Op. Cit.*, p. 154.
- 11 Gaston Bachelard, *La Poétique de la réverie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1960, p. 151.
- 12 Marsonnat, *Analyse des eaux minérales de Charbonnière dites de Laval*, Lyon, 1784, p. 8.
- 13 J Aubéry, *Les Bains de Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault*, Paris, 1604, p. 108 ;
- 14 Constantin James, *Les Sources alcalines de l'établissement de Vichy*, imprimerie Vallon, Vichy, 1870, p. 10.
- 15 Constantin James, *Op. Cit.*, p. 6.
- 16 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Op. Cit.*, p. 75.
- 17 Gaston Bachelard, *Op. Cit.*, p. 21.
- 18 Lettre du chimiste Gimbernat au docteur Antoine Despine, in Constant Despine, *Matériaux pour la composition d'un ouvrage embrassant l'histoire de toutes les eaux minérales connues et des différents systèmes balnéaires*, volume 4, Gimbernat, fonds privés des archives du Baron Emmanuel Despine.
- 19 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Op. Cit.*, p. 73.
- 20 Jean Panthod, *Brèves dissertations sur l'usage des bains chauds et principalement de ceux d'Aix-en-Savoie et sur l'effet du mercure pour la guérison de la vérole en forme d'apologie*, Lyon, 1700, p. 10.
- 21 Baudry, *Traité des eaux minérales de Bourbonnes-les-Bains* Dijon, 1736, p. 5.
- 22 Isidore Bourdon, *Précis d'hydrologie médicale ou les eaux minérales de la France dans un ordre alphabétique*, Paris, Baillière et fils, 1860, p. 15
- 23 Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves, Op. Cit.*, p. 30.
- 24 Jean-Baptiste de Cabias, *Les Merveilles des bains d'Aix-en-Savoie*, Lyon, Roussin, 1623, p. 74.
- 25 Orsi, *Documents historiques sur les eaux thermales du hameau des bains, dites de la Perrière*, suivi d'une notice sur les faits relatifs à ces thermes depuis 1818, avec le plan lithographié de l'établissement, Moutiers, imprimerie J.-B. Blanc, 1836, p. 13.
- 26 Joseph Daquin, *Op. Cit.*, p. 86.
- 27 Évangile selon saint Jean, 5, 1-9.
- 28 Barrier, *Premier mémoire sur les eaux médicinales naturelles de Celles et sur la curabilité des affections tuberculeuses et du cancer*, Valence, Charvin-Librairie, 1837, p. 65.
- 29 Claude Fouet, *Nouveau système des bains et eaux minérales de Vichy*, Robert Pépie, Paris, 1686, p. 118.
- 30 Dor, *Notices sur les eaux sulfureuses des Camoins près Marseille*, imprimerie Jules Barile, 1841, p. 17.

- 31 Voir à ce sujet notre thèse, *Op. Cit.*, chapitre 7.
- 32 Lettre du docteur Joseph Despine, du 7 thermidor an VII, fonds privés des archives du Baron Emmanuel Despine.
- 33 Lettre de monsieur Amphoux, de saint -Genis d'Aoste, du 22 juillet 1823, au docteur Joseph Despine, Archives départementales de Haute-Savoie, *fonds Aussedat-Despine*, 45J 114.
- 34 Pierre Saintyves, *La Guérison des verrues, De la magie médicale à la psychothérapie*, Paris, librairie critique Emile Nourry, 1943, p. 8.
- 35 Théophile de Bordeu, *Recherches sur les maladies chroniques, Leurs rapports avec les maladies aiguës, leurs périodes, leur nature ; Et sur la manière dont on traite aux eaux minérales de Barèges et des autres sources de l'Aquitaine*, nouvelle édition augmentée de la vie de l'auteur et de notes philosophiques par le citoyen Roussel, médecin, Paris, J. A. Bosson imprimeur-libraire, An VII, pp. 277-278.
- 36 J. A. Barrier, *Op. Cit.*, p. 69.
- 37 Baudry, *Op. Cit.*, p. 195.
- 38 Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, Introduction à l'archétypologie générale*, Dunod, Paris, 1992 (1969), p. 297.



90 CHATEL-GUYON - Les grands Thermes et le Casino

Historique de la durée des cures thermales

ANDRÉ AUTHIER

D epuis l'aube des temps, les cures thermales ont été plébiscitées par le bon sens populaire et ont suscité au sein du corps médical autant de fervents partisans que d'ardents détracteurs. La durée d'une cure thermale est administrativement fixée à 21 jours depuis l'avènement du thermalisme social instauré en 1947 et cette durée ne paraît pas avoir suscité la moindre discussion à cette époque tant cette durée était ancrée dans la tradition. Or, les époques changent et la façon d'aborder les problèmes aussi. Alors pourquoi ce nombre ? Sur quelle base peut-on en discuter ? A priori, il nous paraît hors d'un propos médical scientifique de prendre en compte un argument administratif visant à assimiler l'effet volume soin à son efficacité visant à concentrer en un laps de temps plus court le même nombre de pratiques thermales en disant que le résultat escompté sera identique. Nous écarterons aussi l'argumentaire pseudo-économique arguant du fait que des cures plus courtes seraient à même d'intéresser un plus grand nombre de gens actifs. S'il est permis de comprendre les motivations des uns et des autres, notre devoir de clinicien est de ne prendre en compte que les résultats obtenus. Peut-être, à la lumière d'études randomisées, pourront apparaître non pas une mais plusieurs populations de curistes nécessitant des durées de soin différentes. S'il est vrai qu'il est difficile d'étudier ce type de population en évitant de nombreux biais, l'entreprise paraît actuellement possible mais la durée de la cure demeure un paramètre à définir a priori. L'attitude la plus sage nous paraît de conserver la cure traditionnelle de 21 jours qui apparaît à l'expérience du plus grand nombre d'entre nous comme la plus favorable et de permettre une possibilité de scission en 2 périodes de 10 jours pour des sous-populations à définir, comme l'a préconisé la mission thermale. Ainsi pourront être étudiés la cure traditionnelle, la possibilité de cures courtes dans certains cas, des indications différencieras comme par exemple dans certaines pathologies ORL où l'expérience de certains argue de l'intérêt des cures courtes.

Antiquité

Hérodote, médecin du 1^{er} siècle écrit : "Si l'on veut faire une cure de trois semaines, on commence par des bains d'une demi-heure; on augmentera peu à peu, de manière à arriver à deux heures vers le septième jour ; on s'en tiendra à

cet espace de temps jusqu'à la fin de la seconde semaine ; après quoi, on diminuera de même et on s'arrêtera au chiffre du début, en suivant une marche exactement inverse”.

L'explication avancée est d'ordre :

- astrologique en raison de la durée d'une phase lunaire,
- commodité féminine par correspondance avec une phase menstruelle.

Or, lorsque l'on lit Oribase à l'évidence, les Anciens tiraient leurs façons de prendre les eaux de leur expérience comme le disent Hérodote et Galien. Il est permis de penser que la durée de la cure en était le fruit, puisqu'en particulier ils s'étaient aperçus que la cure ne convenait pas aux maladies aiguës ; de la même façon Anthyllus, Aetius, Archigene, Paul d'Égine disaient qu'elles ne convenaient pas aux maladies chroniques.

Les excès qu'affectionnaient les Romains aux bains semblent plutôt correspondre aux bains de ville qu'aux bains thermaux.

Moyen Âge

410

Le Haut Moyen Âge a été marqué par les invasions barbares, l'anathème de l'Église avec les croisades rustiques de Saint Martin. En ces temps politiquement troublés, la pensée médicale est difficile à cerner et il est logique de penser que pour le thermalisme c'était l'assentiment populaire qui prévalait. Et l'on devait retrouver les excès quant à la façon d'utiliser les eaux et l'on peut citer Eginhard, historien de Charlemagne qui aimait passionnément les bains et en mourut.

Sous Charlemagne, à partir du Concile d'Aix-la-Chapelle, les religieux des couvents désirant prendre les eaux disposaient d'un accord allant jusqu'à 20 jours de congé.

Au XIII^e siècle, “on pouvait se baigner quand on voulait, dès qu'on avait fait marché avec le patron d'un hôtel concussionnaire des sources”.

Le traité des bains de Poretta par Thura de Castello en 1345 indique : “la durée de la cure est de 20 à 30 jours et renouvelée tous les 3 ans afin d'assurer aux malades une vie longue et exempte d'infirmité”.

Selon le *De Balneis*, avant le XV^e siècle, les balnéologues italiens avaient adopté la durée de 15 jours.

Au XV^e siècle, Pogge raconte les bains de Bade en Suisse où il était habituel de rester longtemps dans l'eau et d'y prendre son repas sur des tables flottantes.

Il y a donc différence entre le dogme médical certainement peu suivi par manque d'accès à la médecine de la plupart des gens non fortunés et les habitudes populaires.

La Renaissance

Désaffection pour le bain hygiénique, mais au contraire remise au goût du jour du bain thérapeutique qui était un des élément de la “diéta”, une des “stratégies thérapeutiques” du Canon d’Avicenne dont l’influence va durer jusqu’au XVII^e siècle. Le bain thermal était considéré comme un bain thérapeutique particulier. Le retour à l’Antique trouve ses sources en Italie et les médecins italiens des écoles de Salerne, Bologne, Padoue, Pavie ayant écrit sur l’eau thermale sont nombreux et ils préconisent du XV^e au XVI^e siècle des durées de 20 jours et plus. Montaigne nous rapporte ce que lui dit le Jésuite Maldonat qui revenait de Spa avec Monsieur de Nevers : “On en boit 15 jours ou trois semaines pour le moins...” Pour sa part Montaigne avait sa propre façon de concevoir la cure, il ne croyait pas en la médecine, et il resta onze jours à Plombières où il fit sa cure de boisson tous les jours et de bain tous les 2 jours ; il se rendit ensuite à Bade où la cure durait 5 à 6 semaines mais il préféra séjourner à son gré auprès des stations thermales italiennes.

XVII^e siècle

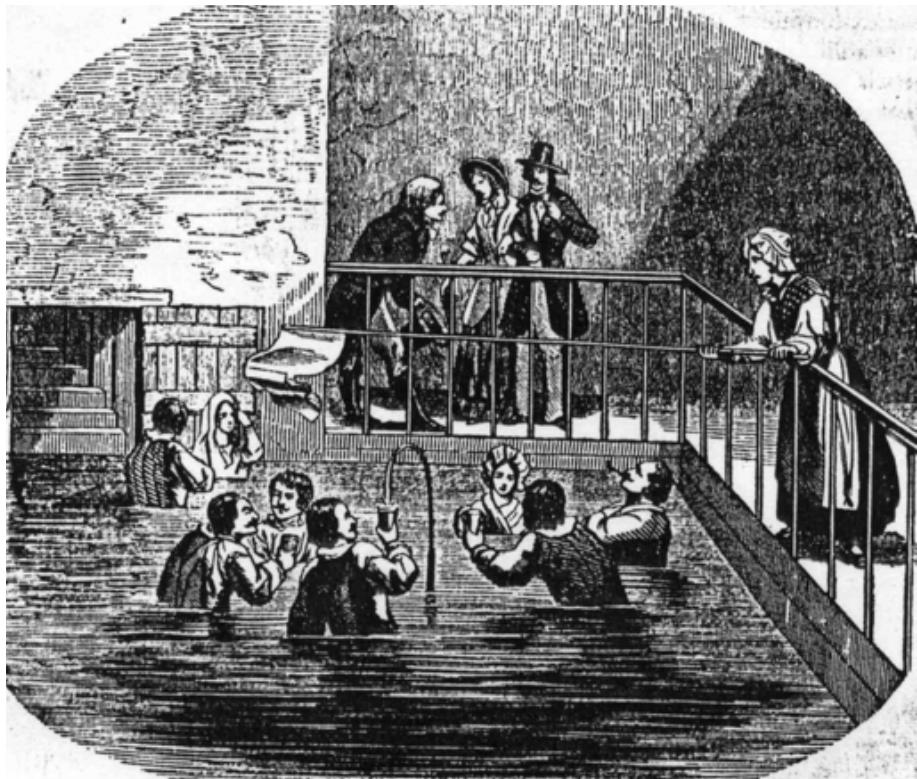
Dominique Berthemin, médecin du bon Duc Henri de Lorraine, dans son *Discours des eaux chaudes et bains de Plombières* daté de 1615, écrit : “le quarantième jour... est comme péremptoire des mouvements de la nature et des maladies. Si ce jour-là aucune amélioration ne s'est produite, il ne s'en produira jamais et l'on peut “recourir ailleurs”, mais s'il y a “tant soit peu d'amendement”, il faut revenir l'année suivante et rester fidèle aux 40 jours” (cité par Guitard).

Nicolas Abraham de La Framboisière, conseiller et médecin du Roy écrit en 1644 : - au sujet des boissons : “Les bonnes gens du temps passé n'en beavaient à Poughes que 9 jours seulement qu'ils appelaient neufuaine. Mais aujourd’hui on y demeure 10, 15, ou 20 jours, aucun un mois, ou 6 semaines, comme à Spa. Quelques uns après en avoir usé 15 jours durant, font intermission d'un mois, puis reprennent encore autant.”

- au sujet des bains : “On continue les bains 8 jours, 15 jours, 3 semaines, un mois selon que la maladie est légère ou grande, et que les forces du malade le peuvent plus ou moins supporter.”

J. Pascal, médecin des eaux de Bourbon-l’Archambaud, écrit en 1699 : “On prend ces eaux durant quinze jours, trois semaines, un mois, & plus longtemps mesme, si la maladie qu'on veut guérir en demande un plus long usage”.

Mais il semble que la clientèle ne suivait pas toujours et en 1669 le Dr Guthere de Bannière écrit : “Qu'on ne choisisse le bain que sur l'ordre du médecin ;



412

Thermalisme du XVII^e et XVIII^e siècle : considéré comme une pratique réservée aux classes aristocrates européennes

qu'on ne le continue autant qu'il l'ordonnera ; qu'on y demeure que le temps qu'il trouvera bon".

XVIII^e siècle

À Aix-les-Bains, à la moitié du XVIII^e siècle, Gabriel Pérouse signale : "On suppose bien que tous ces gens-là ne mesuraient pas leur séjour à la durée réglementaire de trois semaines... la moitié d'entre eux repartaient après 15 jours. Le principe des 21 jours n'était d'ailleurs pas inconnu. Les baigneurs qui s'y conformaient, tout en observant les rites préparatoires et le repos final, prolongeaient leur séjour pendant 4 semaines, et nous constatons que ces baigneurs, moitié moins nombreux que les précédents, représentent le quart du total. Le reste se partage en deux groupes égaux ; d'une part, les gens qui viennent précipitamment prendre quelques douches ; d'autre part, les flâneurs, ou les grands malades, qui prolongent leur séjour jusqu'à 5 semaines ou au delà".

En 1748, dans son *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Dom Calmet collige des observations qui nous renseignent sur la durée de la cure qui allait de 22 à 28 jours.

Raulin en 1774 à Châtel-Guyon préconise la boisson pendant 15, 20 jours et même plus.

XIX^e et XX^e siècles

C'est à la fin de ce siècle que le retour à l'Antique s'accompagna d'un retour à une fixité de "3 septénaires". Mais en règle générale les curistes passaient plus d'un mois en station thermale en raison du repos nécessaire eu égard à la fatigue du voyage. Les guides touristiques et les ouvrages médicaux conseillent vers 1900 de 25 à 40 jours de cure. La durée est en fait approximativement 3 semaines et l'on peut lire sur le guide *Joane* du Mont-Dore datant de 1896 : "pour une durée de trois semaines environ".

Le chiffre sera retenu par habitude par le thermalisme social.

NOS STATIONS THERMALES. — 549. CHATEL GUYON. — LA NOUVELLE GARE



Oribase et l'hydrologie au IV^e siècle

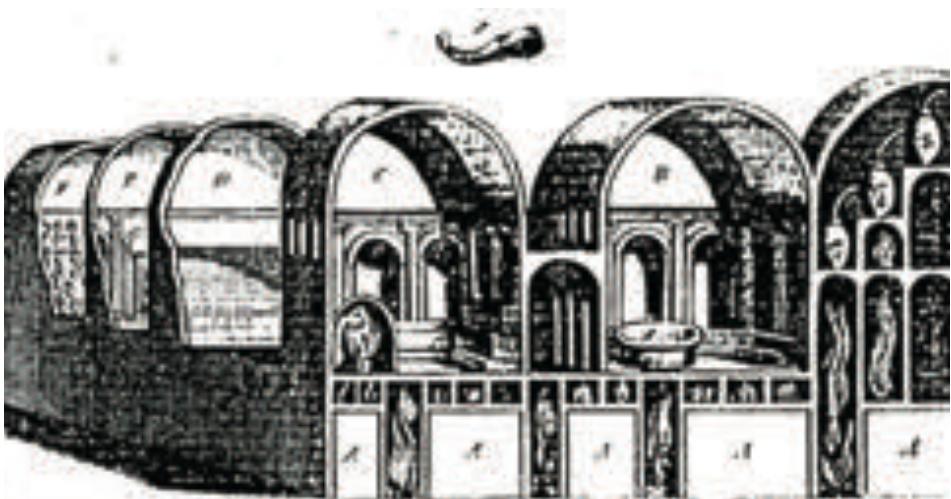
C'est dans la première moitié du IV^e siècle qu'Oribase naquit à Pergame, cité qui vit le jour de Galien deux siècles plus tôt. Il suivit les leçons des plus grands médecins de son temps en particulier de Zénon qu'il suivit dans son exil à Alexandrie. C'est en Gaule qu'il commença sa *Collection médicale* qui nous est parvenue en grande partie et qui est une énorme compilation de textes d'une trentaine d'auteurs donnant un aperçu général de la médecine antique. Parmi ces textes, nous avons retenu ceux concernant les bains et plus particulièrement *les bains minéraux naturels* tirés du livre X dans la traduction de Bussemaker et Daremberg parue en 1854.

Galien

L'action des bains minéraux naturels est beaucoup plus efficace et plus énergique que celle des bains artificiels, mais il y a plusieurs espèces d'eaux minérales, suivant les propriétés du sol qu'elles traversent ; ainsi elles sont ou alcalines, ou salines, ou alumineuses, ou sulfureuses, ou bitumeuses, ou vitrioliques (chargées de sulfate de cuivre), ou ferrugineuses ; d'autres enfin sont composées de ces diverses propriétés, quand plusieurs qualités (c'est-à-dire substances) sont mêlées ensemble. Toutes les eaux minérales sont douées de propriétés desséchantes et échauffantes, et, en général, elles sont très énergiques : pour cette raison, elles ne conviennent pas non plus contre les maladies aiguës, mais plutôt contre les maladies chroniques, surtout quand ces maladies sont froides et d'une humidité très prononcée. D'abord les eaux alcalines, ou contenant du sel, sont utiles dans les fluxions du côté de la tête et de la poitrine, ainsi que dans un excès d'humidité de l'orifice de l'estomac, puis dans l'hydropisie et les tumeurs qui viennent à la suite des maladies, enfin quand la composition élémentaire du corps favorise la production de la pituite ; les eaux alumineuses conviennent contre les crachements de sang et contre la tendance de l'orifice de l'estomac à produire des vomissements, elles sont utiles aux gens démesurément incommodés par les hémorroïdes, ainsi qu'aux femmes dont l'écoulement menstruel se fait irrégulièrement, et qui sont sujettes aux avortements. Les eaux sulfureuses ramollissent les nerfs, font prédominer la chaleur dans la composition élémentaire, et apaisent les douleurs, mais elles affaiblissent et retournent l'orifice de l'estomac. Les eaux bitumeuses causent de la plénitude dans la tête et font du tort aux organes des sens, mais elles réchauffent d'une manière persistante, et, si on s'en sert pendant longtemps, elles ramollissent, surtout la matrice, la vessie

ou le colon. Les eaux vitrioliques sont éminemment utiles pour la bouche, les amygdales, la luette et les yeux. Les eaux qui participent aux propriétés du fer peuvent produire de l'effet contre les maladies de l'orifice de l'estomac et de la rate. Les eaux douées de propriétés mixtes agissent selon la prédominance des qualités qui s'y trouvent mêlées. On n'emploiera les eaux minérales naturelles que lorsqu'elles sont calmes et reposées : car la vapeur qui s'en élève lorsqu'elles sont agitées, étant douée de propriétés alourdissantes et étourdissantes, incommode la tête ; pour cette raison, on doit aussi y entrer sans faire trop de mouvements, afin que, venant frapper le corps dans un état de relâchement, les substances puissent agir efficacement en imprégnant le corps de leurs propriétés ; chez ceux, au contraire, qui entrent dans l'eau en se donnant beaucoup d'agitation et de trouble, le corps se resserre et ne se laisse pas pénétrer par les propriétés de l'eau ; il ne convient donc pas de nager ou de se plonger dans les bains minéraux. Se placer sous un filet d'eau minérale est une pratique à laquelle on ne doit recourir que pour les eaux dont les propriétés sont profitables à la tête ; ceux donc qui s'exposent à des filets d'eau sourdant de bitume ou de soufre, peuvent aisément se faire du mal.

416



Coupe d'un bain antique d'après une peinture trouvée dans les bains de Titus à Rome (édition de Vitruve)
A : Fourneau ; B : Caldarium ; C : Laconicum ; D : Tepidarium ; E : Frigidarium

Les quatre temps du bain selon Galien

Le bain au temps des empereurs romains se composait de 4 parties ou actes :

- le premier acte du bain s'accomplissait dans le *laconicum* décrit par Vitruve et consistait en une étuve sèche ou en un bain d'air chaud et sec selon Celse ;

- le second acte du bain s'accomplissait dans le *caldarium* décrit aussi par Vitruve et consistait en un véritable bain d'eau chaude ;
- le troisième acte du bain s'accomplissait dans le *frigidarium* et se déroulait dans une *piscina* décrite par Sidoine Appollinaire au V^e siècle ;
- le quatrième acte du bain se passait dans le *tepidarium* qui était une pièce à température modérée sans eau selon l'étude des vestiges antiques puisqu'aucune description détaillée n'a été donnée par les auteurs antiques. Il est possible que cette pièce fut la même que le *tepidarium* ou chambre de déshabillage.

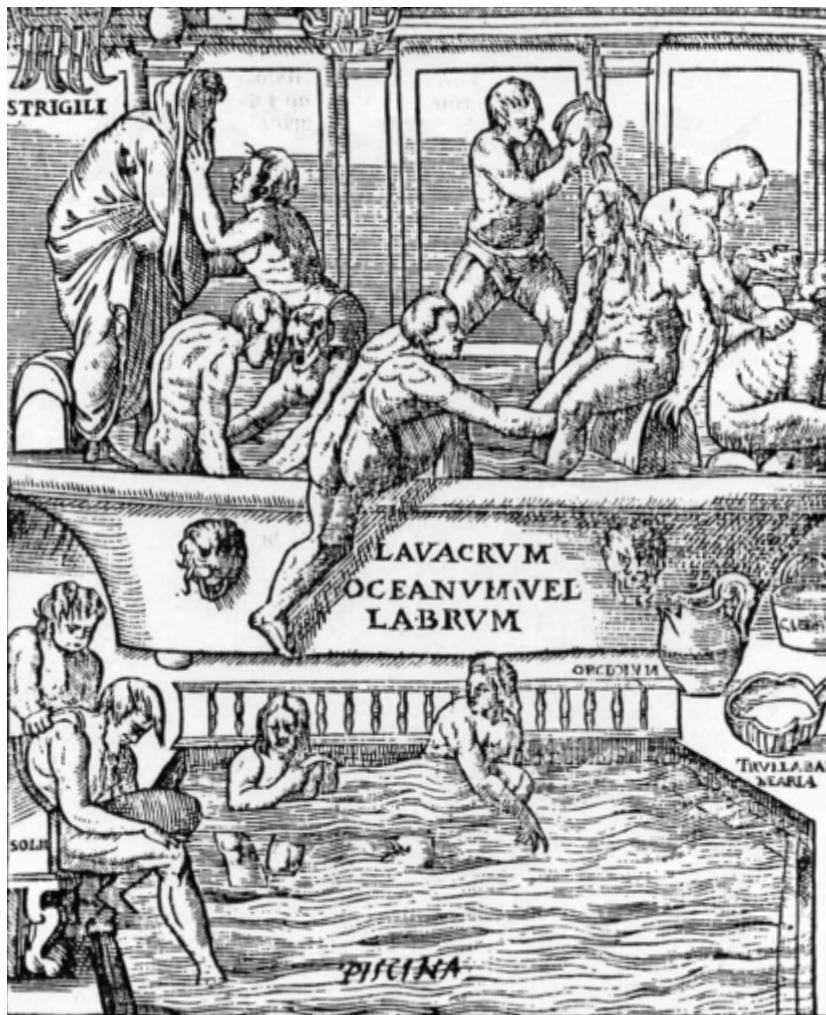
Cette manière de se baigner était certainement la plus répandue à l'époque de Galien et qu'elle a perduré jusqu'au VI^e siècle selon la lettre de Théodoric, roi des Ostrogoths à son architecte pour la réparation des bains d'*Aponum*. Il apparaît que cette pratique n'était pas en usage chez les Grecs selon l'œuvre d'Hippocrate, bien que les étuves étaient chez eux une coutume ancienne et citée par Aristote dans les *Problèmes*.

Cette manière de se baigner était l'apanage des thermes de ville et ne s'appliquait que partiellement aux eaux minérales utilisées en boissons, bains, douches, affusions, étuves, inhalations et bains de boue.

Hérodote

417

Comme les eaux minérales présentent chacune en particulier une grande différence dans leurs propriétés, il faut abandonner ce sujet à ceux qui en ont fait l'expérience, car il est impossible de faire une exposition fidèle de chacune de ces eaux, attendu que nous ne faisons pas usage de toutes, et qu'on ne peut pas faire connaître ces eaux en se servant simplement d'étiquettes, comme on le fait pour les médicaments (composés). Les eaux minérales froides conviennent contre toute espèce de fluxion, contre les maladies de la vessie, contre le mal de tête et contre les ulcères malins. Comme les eaux minérales chaudes ou froides, qu'on prend en boisson, ne sont pas susceptibles d'une classification générale, nous en parlerons en traitant chaque cas en particulier. Pour toutes les eaux minérales, on observera une certaine mesure du temps : par exemple, si on se propose de continuer le traitement par ces eaux pendant trois semaines, on commencera par [se baigner pendant] une demi-heure, et on augmentera peu à peu [la durée du bain], de manière à arriver exactement à deux heures vers le septième jour ; on s'en tiendra à cet espace de temps jusqu'à la fin de la seconde semaine ; après cela, on diminuera de nouveau dans la même proportion, et on s'arrêtera à la mesure par où l'on avait commencé, en redescendant en sens inverse : en effet, il ne convient pas ni de rester longtemps dans l'eau dès le commencement [de la



Hieronimo MERCURIALI. *De arte gymnastica libri sex*. Paris, J. du Puys, 1577.

cure], ni de s'en tenir jusqu'à la fin au même espace de temps, parce qu'il est utile de commencer et de quitter le traitement dans des proportions déterminées, de la même façon que nous augmentons les exercices pour revenir ensuite au point de départ. Si ces bains ne produisent pas tout l'effet qu'on s'en était promis, il faut y recourir à plusieurs reprises. Dans les accès des maladies, le bain doit être pris sans étalage : ainsi, après avoir amené les malades aux eaux, on leur fera prendre un bain entier, si presque toutes les parties du corps sont en proie à de fortes douleurs ; si, au contraire, il n'y a que certaines parties qui

souffrent, on leur fera plonger ces parties dans l'eau ; quand leurs douleurs se seront apaisées, on leur ordonnera de s'en aller, et si ensuite ces paroxysmes reviennent de nouveau, on leur fera prendre encore un bain, et on administrera ainsi ces eaux de la même manière que les fomentations et les cataplasmes qu'on applique à l'extérieur : on déterminera donc aussi la mesure de leur emploi suivant que les circonstances sont plus ou moins pressantes. J'ai connu certains malades qui poursuivirent cette méthode de traitement pendant tout le cours d'une journée, et qui en recueillirent un bien-être très prononcé : ils furent, du moins, rapidement délivrés des paroxysmes de ce genre, qui, chez eux, étaient auparavant longs et difficiles à enlever, et leur état général s'améliora en même temps. S'il est possible de tenir dans l'eau les parties souffrantes, en mettant les autres à couvert, il n'est pas trop mauvais de continuer pendant un long espace de temps l'emploi de ces eaux, et d'y recourir plusieurs fois par jour, mais il faut faire ce traitement avant le repas : en effet, quand on a le corps rempli de matériaux nouveaux, il n'est pas sans inconvénient d'employer un traitement qui agit si fortement. Si les forces abandonnent les malades, on leur donnera quelque peu d'aliments. Comme la plupart des eaux minérales se trouvent dans des endroits à la fois marécageux et brûlants, et par conséquent sujets à produire des maladies, le temps opportun pour s'y rendre est la partie du printemps et de l'automne qui se rapproche de l'hiver, quoiqu'on puisse aussi recourir à leur action pendant l'été, si elles sont situées dans des endroits salubres, et si elles sont froides. Puisque beaucoup de gens du monde croient que les eaux minérales chaudes contribuent à conserver la santé, et que, pour cette raison, ils en usent sans mesure et sans direction, à leur détriment, bien entendu, ainsi que cela est naturel, il importe de leur faire abandonner cette fausse opinion ; toutefois, s'il y a de ces eaux à portée, on peut s'en servir au lieu de bains ordinaires.



Des Bains

AMBROISE PARÉ

Les bains ne sont autre chose que fomentations universelles de tout le corps, servant tant à garder la santé d'iceluy (comme Galien le monstre dans le livre *De sanitate tuenda*) qu'à la curation de la plus part des maladies ; remèdes fort communs & familiers aux Médecins anciens, tant Grecs que Latins, sur tous les autres remèdes topiques & externes ; car outre leur visage & profit qui est d'évacuer les excréments & autres humeurs pourris arrestez à la peau, d'appaiser douleurs, lassitudes & corriger toutes intempérités du corps en la curation des fièvres & en la plupart des autres maladies, sont le dernier refuge, de grande ayde et effects merveilleux. Outre qu'ils sont délectables aux hommes, parquoy d'iceux la cognoissance est fort utile et nécessaire.

L'on fait deux différences de bains. Les uns sont naturels, les autres artificiels.

Les naturels sont ceux qui de leur propre nature sortent tels sans ayde ou artifice externe & ont quelque qualité médicamenteuse. Car l'eau qui de son naturel doit estre sans qualité apparente, si d'avanture elle passe par les minières des corps métalliques, ou près d'icelles, promptement elle reçoit impression des qualitez & effects desdits métalliques. À cette cause telle eau, ainsi que Galien dit au premier livre *De sanitate tuenda*, a une vertu commune qui est de desseicher, mais particulièrement l'une eschauffe grandement & desseiche, l'autre desseiche, astreint & réfrigère. Lesdites eaux sont chaudes, tièdes ou bouillantes, selon qu'elles passent près ou loin des matières allumées sous terre, desquelles elles retiennent & empruntent la vertu, à cause qu'elles passent par les minières pleines de feu & faisans leurs cours par icelles, acquièrent chaleur actuelle sans autre artifice laquelle est de grande admiration, d'où se concrée telle chaleur sous la terre où manifeste feu n'apparoist, aussi qui l'allume, qui l'entretient & nourrit par si longtemps sans s'esteindre. Aucuns philosophes voulans donner raison naturelle, disent que le feu s'allume sous terre par les rayons du Soleil, les autres disent que c'est par la pénétration des foudres ; autres que c'est par l'air vêtement esmeu, comme dehors du caillou est tiré le feu par attrition. Mais outre ces raisons humaines, la cause principale doit estre référée à la grande providence du grand Architecte, facteur de toutes choses, qui a voulu manifester sa puissance, voire jusques aux entrailles de la terre. Qu'aucuns veulent que telles eaux soient eschauffées par le moyen du souphre, qui entre les corps métalliques retient plus la nature du feu, comme aussi on luy attribue

421

des Bains....

la cause du feu perpétuel qui de tout temps sort de la montagne de Sidle nommée Aetna, ainsi qu'avons parlé ci devant § selon que décrivent les Poètes § Historiens. À cette cause, les eaux sortans ainsi chaudes retiennent principalement la vertu du soulphe. Les autres représentent la qualité de l'alun ou du sel nitré, ou de bitumen, ou chalcantum. Et telles eaux, tant chaudes que froides, sont cogneuès par saveur, odeur, couleur § le limon qui adhère aux canaux : aussi par dudit baing, comme si tu voulois faire cautères, laquelle estant consommée tu cognoistras par lesdites parties terrestres qui demeureront la nature du baing. Comme il est sulphuré, lesdites parties terrestres sentiront le soulphe ; s'il est alumineux, auront le gouſt d'alun § ainsi conséquemment des autres. D'avantage, par les effects § aydes qu'elles donnent aux maladies, lesquelles declarerons particulièrement, commençans aux sulphurées. Les eaux sulphurées eschauffent grandement, desseichent, resolvent, ouvrent, attirent du dedans au dehors : elles nettoient la peau des galles, gratelys § dartres, sont profitables au prurit, aux ulcères, des luxions des articles § gouttes, elles remédient au mal de la cholique, de la ratte endurcie ; inutiles au reste pour boire, à cause de leur mauvaise odeur § saveur § nuisantes au foye. Les alumineuses, quant à leur saveur, ont une grande stypticité § astriction, partant desseichent grandement. Leur chaleur n'est tant manifeste toutesfois quand on en boit, elles laschent fort le ventre : ce qui semble advenir à raison d'une nitrosité § chaleur. Elles détergent § répriment les fluxions § les menstrues superflues des femmes ; conviennent aux douleurs des dents, aux ulcères corrosifs § apostèmes cachées § latentes, tant des gencives que d'autre partie de la bouche. Les salées § nitreuses sont manifestes de leur saveur, elles eschauffent, desseichent, astreignent, détergent, résolvent, exténuent, résistent à la putréfaction, ostent les ecchymoses, elles profitent aux gratelys vicéreuses § ulcérés malins § toutes tumeurs laxes : telle est l'eau de mer. Les bitumineuses eschauffent continuallement, résolvent § par longue espace de temps, émolissent les nerfs, elles sont toutesfois diverses § variables selon les espèces § diversitez de bitumen qui impriment leurs qualitez desdites eaux. Les eaux qui retiennent la qualité de l'airain ou cuivre, eschauffent, desseichent, détergent, résolvent, incitent § astreignent, elles aident grandement contre les ulcérés corrosifs, fistules, duresses des paupières, des yeux § corrodent les callositez tant du nez que du siège. Les ferrées réfrigèrent, desseichent § grandement astreignent ; à cette cause sont profitables aux apostèmes, duriez § tumeurs de la ratte, débilité d'estomach, ventricule, flux d'urine, flux de menstrues, intempéries chaudes du foye § des reins : telles sont aucunes de Luques en Italie. Les plombées réfrigèrent, desseichent § retiennent toutes les autres qualitez du plomb. Telles sont celles qui passent par les canaux du plomb.

DE BALNEIS

OMNIA QVE EXISTANT A PYD GRECOS, LATINOS, ET ARABAS,
tam medicos quam quoicunque exterarum artium probatos scriptores:
qui vel integris libris, vel quoquo alio modo hanc materiam
trafauerunt: super hinc inde accurate conquilita
& excerpta, arque in unum tandem
hoc volumen redacta.

IN QUO AQUARVM AC THERMARVM OMNIUM,
qua in toto ferè orbe terrarum sunt, Metallorum item, & reliquorum
Mineralium natura, vires, atque usus exquisitissime explicantur:

INDICIBVS QVATVOR APPPOSITIS.

Quatuor Primus. *Auctores omnes, qui in hoc volumine habentur: Secundus Balnearum
namus: Tertius Capitula etymologiarum libri: Quartus Methodus curationes in his libris
contentae, que si ac beneficis Balnearum factae fuerint, complectitur.*

Opus nostra hac etate, in qua tam frequens est Thermarum usus, medicis
quidem necessarium, catenis vero omnibus tum summis
perc usum, tum etiam pericundum.



Cum primulo summa Pontificis Senatus ijs Veneti.

Ainsi faut juger des eaux gypseuses, ou ayans la nature de la craye, lesquelles ont les mesmes effects que les corps par où elles passent. Les susdites eaux chaudes aydent grandement contre les maladies froides & humides, paralysies, spasmes, rigueurs des nerfs, tremblement, palpitations, gouttes froides, inflations de membres, hydropisies, jaunisse procédant d'humeur visqueux, douleurs de costez, coliques, douleurs néphrétiques, à la stérilité des femmes, à la suppression des mois d'icelles, à la suffoquation de la matrice, aux lassitudes spontanées, aux déféditions du cuir, dartres, morphées, galles, grattelles, à la lèpre & autres maladies provenant d'obstruction faictes d'humeur visqueux & froid, à raison qu'elles provoquent sueurs ; mais icelles faut éviter les natures cholériques, & les intempératures chaudes du foye car elles pourraient causer cachexie

§ hydropsie, par la mauvaise complexion acquise tant de tout le corps que des parties d'iceluy § sont plutost prises au-dedans qu'appliquées au-dehors. Elles confortent grandement § roborent les parties internes relaxées, comme la vertu rétentrice du ventricule, des intestins, des reins, de la vessie § des autres parties du ventre inférieur. Et pourtant elles corrigent les excessives chaleurs du foye, le remettant à sa naturelle température § grandement le corroborent : elles arrestent flux de ventre, dysenteries, flux des menstrues, flux d'urine, gonorrhées, sueurs immodérées, flux de sang § guérissent beaucoup d'autres maladies causées par imbécillité des parties dudit ventre inférieur. Entre lesquels ceux de Liège § de Spa § de Plombières, pris par dehors § par dedans, ont mesme effect, faisant d'une mesme main plusieurs offices sans rien gaster, vu que ces eaux sont tellelement potables, que ceux du pays en usent ordinairement en leurs potages § breuvages sans mal en recevoir.

On fait des baings artificiels à l'imitation des naturels, pour suppléer le défaut d'iceux, en y mettant pouldre des susdits minéraux, comme soulphre, alun, sel nitré, bitumen. Aucunes fois on fait chauffer fer, cuyvre, or, argent, jusques à rougeur § les faison esteindre plusieurs fois en eau commune ou de pluye pour en donner à boire aux patiens. Et telles eaux retiennent souvent la vertu du métal qui a esté esteint en icelles, comme l'on void par les effects, tant és dysenteries qu'és autres excréptions, immodérées des humeurs bons § superflus aux corps humains, quand elles débilitent nature. Outre ceux cy, il y a d'autres sortes de bains artificiels, desquels les uns sont faicts d'eau simple seulement sans autre mixtion ; les autres sont faicts avec décoction de quelques médicemens. Les baings d'eau simple doivent estre tièdes § médiocrement chauds. Car l'eau estant ainsi tiède, humecte, relasche, amollit les parties solides trop seches, dures § tendues, ouvre les pores par une chaleur accidentale, digère, attire § resoult les excrémens tant fuligineux qu'autres acres § mordants, arrestez entre cuir § chair. Aussi est fors commode aux combustions imprimées sur le corps § visage par insolations, c'est-à-dire, trop grandes ardeurs du Soleil § aux lassitudes par le moyen desquelles les parties similaires sont desseichées. D'avantage, soit que nous soyons eschauffez, ou réfrigérez, ou desseichez, ou qu'ayons nausée, ou quelque autre intempérie § que le corps demande quelque évacuation, nous trouvons manifestement grands secours aux baings d'eau tiède § peuvent se servir de frictions ou d'exercice. Car ils apportent au corps médiocrité du tempérament : ils augmentent la chaleur § la vertu § avec sueurs viennent discuter ventositez. Partant sont convenables aux fièvres hectiques § à la déclinaison de toutes les fièvres. Qu'outre les commoditez susdites ils provoquent le repos § dormir ainsi que dit Galien. Mais pour autant que l'eau seule ne

Diese puchlein saget
vns von allen paden
die vñ natur heiss seint



Wie ist zu mercken das register dyses
puchlins in eyner gemein von den
so in die wilpad zihen wellen.
Wo erist die vor schickung des dee do
paden wil durch erzelung aller sciencie
franchheit einem etlaeten weisen wol
geletten artzt durch welchē alle über
Leit seines leibs nach naturfe purgirt
vñ nützlich auss gelett werden.
Zu dem andern das ein gewisse lessin
einen yden nach seiner überflüssigkeit
so in de geplut were gesche.

peut longuement adhérer au corps, on y mesle de l'huile d'olive pour la faire demeurer plus longuement. Et iceux bains sont grandement louez pour ceux qui sont de température chaude § seiche, aussi sont profitables aux inflammations des poumons § aux pleurétiques, parce qu'ils appasent la douleur § aident à suppurer § jettent les crachats, pourveu qu'ils faits après les choses universelles ; pour ce que s'ils estoient pris avant la purgation § saignée, ils seroient fort dangereux à raison qu'ils pourroient causer fluxion sur les parties affligées. Le baing, dit Galien, est administré sans danger aux maladies, quand la matière est cuite § digérée, ils sont utiles aux fièvres ardantes causées de cholere, parce qu'ils réfrigèrent § humectent § aussi qu'ils évacuent portion de la cholere. Pour tels effects sont choisies les eaux de pluye, puis celles de rivière non limoneuse, en après celles de bonnes fontaines ; le dernier rang tiennent les eaux de paluds § estangs car il faut que l'eau pour le baing, que nous appellons aquae dulcis, soit légère § de substance tenue et subtile. Les baings d'eau trop chaude ou froide n'ont pas tel usage, mais plustost apportent une incommodité car ils serrent et ferment les pores du corps § par conséquent retiennent les excréments § autres humeurs à la peau. Les autres baings artificiels sont faits de mesme matière que les fomentations humides, parquoyaucuns d'iceux sont

relaxatifs, les autres sédatifs des douleurs, les autres modificatifs et détersifs, les autres provoquent ou arrestent les menstrues des femmes § ainsi des autres. Les relaxatifs sont faits de la décoction § permixtion des médicamens remollitifs § résolutifs descrits par cy devant, mis en grande quantité. On y ajoute aucunes-fois du vin, quelquefois de l'huile, quelquesfois du beurre frais, du laict, diceux nous usons aux suppressions d'urine § douleurs néphrétiques § contractions des nerfs § habitudes des corps hectiques. Car par médicamens relaschans, l'aridité du cuir est corrigée § par les humectans, qui peuvent pénétrer § envoyer leur humidité grasse et aérée, jusques au dedans du corps § ouvert par la tiédeur du bain, arroussé § nourri comme d'un gras § fertil limon. Les anodyn, qui allègent ou diminuent douleurs, sont faits de médicamens anodyn § temperez, ausquels on adiouste quelquesfois des médicamens relaxans, autrefois des forts resolutifs § les fait on cuire en eau § vin, principalement les douleurs de coliques provenant de pituite vitrée ou des ventositez grosses encloses au ventre. Nous usons de tels baings pour les douleurs du ventre inferieur, des reins, de la matrice § de l'intestinum colon. Toustefois ne faut que le malade sue en iceux, mais seulement qu'il y nage quelque espace de temps, jusques à ce qu'il sente sa douleur allégée, de peur de prosterner davantage la vertu déjà affoiblie par la douleur. Les détersifs sont faits des médicaments modificatifs § desseichans. Quelquesfois nous usons des remollitifs meslez avec légers détersifs, où il y a quelque dureté à la peau, ou que les croustes § escailles de la galle § autre vice du cuir, sont dures excessivement, pour venir par après aux forts détersifs § désiccatifs. Ils sont fort requis és affections du cuir, galles, prurit, morphées et autres telles défédations du cuir ; après lesquels, pour troisième baing, faut faire décoction de choses desseichantes § astringentes légèrement, pour corroborer la peau § habitude du corps, à ce qu'elle ne soit désormais si prompte § ouverte à recevoir nouvelles fluxions § que le mal ne retourne comme auparavant. On fait aucunesfois d'autres baings composez § meslez ensemble des dessusdits, selon les indications compliquées. Les baings appropriez aux femmes sont faits des médicamens appropriez à la matrice, selon les intentions, comme de provoquer ou arrêter les mois d'icelles. Une seule description d'un servira pour toute description de baing.

Les baings, tant naturels qu'artificiels, sont remèdes fort louables § sains, s'ils sont pris en temps § quantité § qualité convenable, comme tous autres remèdes ; mais s'ils ne gardent telles règles, ils nuisent grandement. Car ils excitent horreurs, frissons § douleurs, densité de la peau, débilitent les facultez de nostre corps § apportent plusieurs autres dommages. Parquoy faut avoir esgard aux considérations cy après esrites.

- Premièrement avant qu'entrer au baing, faut qu'il n'y ait aucune partie principale débile. Car telles parties débiles attirent § reçoivent promptement les humeurs fondus § liquefiez par le baing, vu que les voyes sont ouvertes.
- Secondement, faut qu'il n'y ait abondance § multitude d'humeurs cruds aux premières veines car tels humeurs par le baing seroient dispersez par tout le corps. Parquoy il est fort bon que les purgations universelles § vacuations desdits humeurs précédent avant qu'entrer au baing. Et non seulement telles purgations universelles sont nécessaires avant le baing, mais aussi les excréptions, tant de l'urine que d'autres excrémens. Après telles purgations, tant universelles que particulières, faut que la vertu § force du patient soit suffisante, tant pour entrer § demeurer au baing que pour se tenir sans manger § à jeun.
- Tiercement, faut que tel baing soit administré sans frisson, à cause qu'il pourroit causer une fièvre. Le temps commode pour se mettre au baing est après le soleil levé, à jeun ou six ou sept heures après le repas, si d'avanture on veut user deux fois le jour des baings. Car si la viande estoit encore aux premières veines ou au ventricule, elle seroit attirée avant sa parfaite coction : à raison de la chaleur du baing qui eschaufferoit toutes les parties du corps, dont elles seroient plus promptes à attirer l'aliment encores crud. Aucuns ellisent la partie de l'année commode pour lesdits baings le Printemps § fin de l'Este ; autres un jour beau § clair, ny froid, ny venteux, ny pluvieux. Ainsi la disposition § vertu du corps § les temps considerez, faut entrer bien chaudemēt au baing dans lequel ne faut boire ny manger pour les causes déjà dites : si d'avanture, pour le regard des forces, l'on ne prend un peu de pain, ou quelques raisins, ou quelque orange, ou grenade pour la soif. Le temps d'y demeurer ne se peut dire, ny écrire. Aucuns toutesfois veulent qu'il soit d'une demie heure jusques à une heure, mais ne se faut fier à cela, ainsi avoir esgard à la vertu. Car il ne faut que le patient demeure au baing jusques à l'extreme débilité § foiblesse, à raison qu'es baings est faire grande résolution des esprits § de l'humeur substantifique. Au sortir du baing faut estre diligemment couvert § se mettre au lict pour y suer § évacuer par sueurs quelques excrémens attirez à la peau par la chaleur du baing. Après la sueur diligemment nettoyée, faut faire ou frictions légères ou déambulation puis se nourrir de viandes de bon suc, de facile digestion § distribution car la vertu concoctrice du ventricule a esté affoiblie par le baing. La quantité desdites viandes sera modérée, quand elle ne sera pesanteur à l'estomach. Finalement après les baings faut éviter la compagnie des femmes car le coït, outre l'imbécillité acquise du baing, abbat grandement les forces § vertus tant de tout le corps, que principalement des parties nerveuses. Ceux qui se baignent pour dureté ou rétrécissement de nerfs, ou pour appaiser les douleurs d'iceux, doivent

Florilège thermal

frotter § entourer les parties malades de la fange du baing car, par ce moyen, la vertu du baing est conservée plus longuement en la partie § reçoit on plus grand profit en se frottant § induisant la partie d'icelle fange, que si on usoit du seul baing.

Ces reigles icy diligemment observées § gardées, l'usage des bains est d'un effect divin § merveilleux.

Nicolas-Abraham de La Framboisière Conseiller et Médecin du Roy 1644

Les maladies rebelles qui n'ont voulu céder aux remèdes ordinaires, sont coutumièrlement domptés par l'usage des eaux minérales.” Il cite Pidoux, médecin du Roy et doyen de la faculté de médecine à Poitiers qui a écrit sur les fontaines de Poughes et aussi de Forgues et Spa.

Eaux acides à boire

Il se faut accoutumer petit à petit à l'usage des eaux acides, afin qu'elles n'offensent point le corps. On se doit contenter au commencement de la moitié de ce qu'on a ennui d'en boire, et augmenter tous les jours de dix onces, jusques à ce qu'on soit venu à la quantité que l'estomach peut porter, puis la continuer tant qu'on trouvera bon. Et quand on voudra laisser, diminuer de dix onces chaque jour, comme on a commencé.”

Il préconise par la suite une “petite promenade” et un régime avec des préceptes pour les repas : “il faut se contenter de deux repas, du dîner et du souper. Le dîner soit trois à quatre heures après avoir achevé de boire, qui pourra être environ les neuf ou dix heures ; et le souper de sept heure du soir, si on a beau après midy: sinon à cinq ou six heures.”

et des précautions hygiénistes: “il se faut mettre au lit à neuf heures du soir et tacher d'avoir bon repos, afin d'être plus gaillard le lendemain au matin pour prendre l'eau.”

“Il est nécessaire de prendre un petit d'exercice auparavant que boire, en beuvant, et après avoir bu, pour reveiller la chaleur naturelle.”

“Il n'est pas bon de jouer longtemps aux eschecs, ny aux cartes, ny au dez, parce que cela étourdit la teste. Le jeu de paume et tout autre exercice violent est défendu.”...

“Toute estude, travail d'esprit et longue méditation tout pareillement nuisibles.”

“Les hommes et les femmes doivent coucher à part, non seulement durant l'usage de ces eaux, mais encore un mois après pour le moins. Car ils ont besoin de conserver leurs forces, esprit et chaleur naturelle, pour la conservation de leur santé.”

Bains chauds

“Les Bains Chauds de Bourbon-Lancy, Bourbon-Archambaud, Bourbonne-en-Bassigny, Plombières en Lorraine et Aix en Allemagne, outre l'eau élémentaire actuellement chauffée du feu souterrain, sont participants de souphre, sel nitre et

alun. En vertu de quoys ils echauffent, et dessèchent, nettoient, digèrent, refoulent, attirent, consument les humeurs superflues, reveillent et fortifient la chaleur naturelle, reserrent et corroborent les membres débiles. Partant sont singulièrement propres à la paralysie, au spasme, à la sciatique et goutte froide.”

“La douche de l'eau de ces bains dextrement fait sur la teste, et sur l'estomach et autres parties du corps est très profitable.”

“À Bourbonne il y a de la bourbe en quantité, qui est merveilleusement bonne appliquée en forme de cataplasme sur les jointures et parties débiles, pour les fortifier. C'est pourquoi le bourg est nommé Bourbonne. Aux autres bains où il n'y a point de fange, faudra malaxer de la terre où passe l'eau, avec l'eau mesme, en façon de cataplasme.”

“L'an 1620, au voyage de Beam que je fis à la suite du Roy, je fus fort blessé à la jambe, de mon cheval qui tomba dessus. La contusion fut si grande que j'en demeurez longtemps estropié. En fin j'en fus parfaitement guery par l'usage des bains de Tersis, et d'Acqs, que j'allay prendre au partir de Pau. Ceux-là sont plus temperez et plus gracieux, mais ceux-cy sont plus chauds et plus efficacieux. J'adverty les plus signalez Bourgeois de la ville que leurs bains estoient très bons, et leur conseillay de faire plusieurs chambres à l'entour, pour la commodité de cure qui s'en doivent servir.”

430

“On se baigne ordinairement deux heures à Plombieres. On ne se baigne pas tant à Bourbon-Archambaud, Bourbonne et Aix, où l'eau est plus chaude, et plus minérale. On continue les bains huit jours, quinze jours, trois semaines, un mois, selon que la maladie est legere ou grande, et que les forces du malade les peuvent plus ou moins supporter.” Pour les douches sur la tête il préconise 20 à 25 jours car “guere chaude”; 12 à 15 jours sur l'estomac car non protégé d'os comme le cerveau.

“Il le faut accoutumer petit à petit à l'usage des bains. Il suffit le premier jour de se baigner une demi-heure à la fois, et le lendemain une heure.”

“Il faut faire de même en l'usage des douches.”

“On a accoutumé dedans le bain de boire deux ou trois verres par intervalle de la mesme eau prise à la source, pour provoquer la sueur davantage.”

“Au partir du bain il se faut mettre tout nud au lict, et endurer patiemment la sueur. Ceux qui sont fort alterez et qui ont le foye fort chaud, je leur conseille de boire si tost qu'ils sont dans le lict, un verre de iulep Alexandrin, ou autant d'eau du bain rafraîchi, avec une once de syrop de limons, ou de grenades meflé parmy. Monseigneur du Bec Archevesque de Reims par mon ordonnance en usoit ainsi à Plombieres en 1598, au mois de septembre. Et s'en trouvoit

LE
GOVVERNEMENT
NECESSAIRE A CHACVN
POVR VIVRE LONGVEMENT
EN SANTE.

AVEC
*LE GOVVERNEMENT REQUIS EN L'VS AGE
des eaux Minerales, tant pour la preseruation, que
pour la guaison des maladies rebelles.*

PAR
NICOLAS ABRAHAM, SIEVR DE
LA FRAMBOISIERE, CONSEILLER
& Me lecين ordinaire du Roy.

Troisiesme Edition reueue, & reformee par l'Auteur.



A PARIS,
Chez CHARLES CHASTELLAIN rue Saint
Iacques, à l'enseigne de la Constance.

M. DC. VIII.
Avec Privilege du Roy.

Florilège thermal

merveilleusement bien : car tant s'en faut que ce breuvage rafraîchissant empesche la sueur, qu'au contraire il la provoque, et si tempere le foye et les reins extremement echauffez par l'usage du bain.”

“Il se faut bien essuyer par tout le corps.”

“Puis est expédiant de faire embrocation sur la région du foye et des lombes, avec l'ongant réfrigérant de Galien, ou le cérat fontalin, pour corriger la chaleur estrange du foye et des reins empreint par le bain, et pour fortifier ces parties affoiblies par les sueurs.”

“Il faut vivre sobrement, se contenter de deux repas le jour, n'user que de bonnes viandes et aisées à digérer, boire moderement, et bien tremper son vin, dormir médiocrement, intermettre les exercices du corps, et demeurer en repos, avoir l'esprit tranquille, gay et joyeux, se retirer du service de Venus, et faire jurement excrétion des superflitez, et quand nature manque ou son devoir, procurer par artifice de bénéfice de ventre.”

Catalogue des eaux minérales du royaume de France....

Joseph-Barthélémy-François Carrère

ANNE BOYER

Dès le début du XVI^e siècle, les publications sur les eaux minérales sont très nombreuses, comme peuvent en témoigner les collections de la Bibliothèque nationale de France¹ ou celles de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. Parmi ces ouvrages, on dénote un traité intitulé “Catalogue des eaux minérales du royaume de France...” sous le nom de Joseph-Barthélémy-François Carrère. Cette bibliographie fondamentale parue en 1785 recense tous les ouvrages publiés avant cette date. Grâce au dépouillement des archives de la Société Royale de Médecine conservés à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, nous avons pu trouver une correspondance importante qui nous a permis de comprendre les conditions de production mais aussi les rivalités et les enjeux suscités par la publication de ce livre. Cet ouvrage de 584 pages est divisé en quatre parties. Dans la première, il analyse 242 ouvrages ; dans la seconde, l'auteur partage le royaume en provinces : il décrit pour chaque province les sources minérales que l'on peut y trouver et cite 898 ouvrages parus sur ces sources. Dans sa troisième partie, l'auteur dénombre les sources sur lesquelles il n'y a pas d'ouvrage dans 357 communes ; enfin sa quatrième partie comprend un tableau des températures des eaux minérales. Six tables se trouvent à la fin de l'ouvrage.

Joseph-Barthélémy-François Carrère est issu d'une famille de médecins renommés. Il naît le 27 août 1740 à Perpignan. En 1759 il parvient au grade de docteur en médecine de Montpellier, puis est nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à Perpignan le 20 décembre 1762². Il devient directeur du cabinet d'histoire naturelle le 8 octobre 1770. En 1772, Louis XV lui accorde “l'inféodation des eaux minérales de Las Escaladas” en Cerdagne française³. “l'ancien édifice de ces eaux du terrain sur lequel il était construit, ensemble un petit terrain le joignant, le tout appartenant à sa Majesté” et pour une redevance annuelle et perpétuelle de dix-huit livres. Le 18 avril 1773 Louis XV le nomme “Inspecteur Général des Eaux Minérales de la Province du Roussillon et du Comté de Foix”. Cette nomination entraîne des jalouxies de la part de la Faculté. En effet, au même moment s'ouvre la succession à la chaire de médecine de

433

le catalogue Carrère....

CATALOGUE RAISONNÉ
DES OUVRAGES
QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉS
SUR LES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL

E T

SUR CELLES DE LA FRANCE EN PARTICULIER,

Avec une Notice de toutes les EAUX MINÉRALES de ce Royaume, & un Tableau des différens degrés de température de celles qui sont Thermales.

P U B L I É

D'APRÈS LE VŒU DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE,

PAR M. J. B. F. CARRÈRE,

Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Professeur Royal Émérite en Médecine, Conseur Royal, ancien Inspecteur-Général des Eaux Minérales de la Province du Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de l'Université de Perpignan, de la Société Royale de Médecine, de celle des Sciences de Montpellier, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature.



A PARIS.

chez CAILLEAU, Imprimeur-Libraire, rue Galande, N°. 64.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Pierre Barrère. Le 30 juillet 1773 un arrêt du Conseil d'État est prononcé interdisant “au Sieur Carrère, les fonctions de professeur en médecine en l'Université de Perpignan pendant un an...”. Il s'installe alors à Paris où il commence une carrière de “littérateur courtisan”⁴. Son père Thomas meurt en 1774. Thomas Carrère avait été recteur et professeur à l'Académie royale de médecine à Perpignan. Pendant l'été 1753 il avait souvent accompagné ses amis Gabriel-François Venel et Pierre Bayen dans la province du Roussillon. Ceux-ci avaient été chargés par le gouvernement d'une grande enquête sur toutes les eaux minérales du Royaume. Mais leur mission s'arrêta en 1756 en raison de la guerre de Sept Ans. Selon J. Lafont⁵ les notes qu'ils avaient prises ont été regroupées dans un ouvrage disparu *De aquarum galliae mineralium analysis*. En 1776 c'est au tour de G-F Venel de décéder. Dès 1778 le ministre confie la suite du travail de Venel, à *Le Roy*⁶ mais ce dernier trouve la charge trop lourde et il refuse :

“Cet ouvrage devoit être divisé en trois parties. La première devoit être une espèce de traité complet sur l'analyse des Eaux (...), la seconde devoit contenir les descriptions et analyses particulières des principales Eaux minérales du Royaume, avec les différentes manières de les employer, et leurs propriétés pour la guérison des Maladies. La Troisième devoit traiter, en général, des Bains Chaudes, des Bains-froids (...). Le manuscrit de M. Venel ne contient que les matériaux de la seconde partie. On y trouve les descriptions, analyses et propriétés de vingt-cinq Eaux minérales qu'il a lui même rédigées et mises au net. On y trouve les matériaux épars de la description et de l'analyse de soixante et une Eaux minérales que j'ai rédigées. (...). Les cahiers de M. Venel n'offrent d'ailleurs que des vues, des projets de chapitres, mais rien de mis au net, rien de digéré sur la première et la 3^e partie, qui sont à faire, à peu près en entier. Tel est, Monseigneur, l'Etat de cet ouvrage. Je m'étois flatté, il y a deux ans, de pouvoir le compléter dans un petit nombre d'années. Les recherches que j'ai faites sur cet objet m'ont fait connoître toute l'étendue de cette entreprise et m'obligent d'y renoncer (...)"⁷.

L'enquête est ensuite confiée en 1780 à Thouvenel⁸ qui rédige un mémoire sur la continuation du livre, met en avant ses frais et compte sur l'aide de Bayen. Il fait un état de ce qui lui a été transmis comme papiers. Le ministre trouve-t-il les prétentions de Thouvenel trop lourdes ? En tout cas dans l'avant-propos de son ouvrage Carrère met en avant le fait qu'il a été chargé de l'ouvrage dès mai 1780. Il faut préciser qu'il a été nommé associé ordinaire de la Société Royale de Médecine en mai 1779⁹ et que Vicq d'Azyr¹⁰ lui accorde rapidement sa confiance. D'ailleurs c'est à cette date que répondent certains intendants des eaux minérales concernant les ouvrages parus sur les eaux minérales dont ils ont

le soin. Ainsi Raussin, ancien doyen de la Faculté de médecine, écrit-il de Reims le 28 septembre 1780 :

“Nous avons à Chenay, village à deux lieux de Reims, une fontaine d'eau minérale, anciennement connue sur les eaux de laquelle M. de La Framboisière a laissé dans le corps de ses ouvrages un petit traité particulier. M. Nicolas de Marilly a tiré cet ouvrage là augmenté et en a fait un petit volume, intitulé *traité des Eaux minérales de Chenay, près de Reims, tiré des œuvres de M. de la Framboisière & par M. Nicolas de Marilly à Reims chez la veuve de Jean Multeau, 1697, in 12° de 140 pages sans la préface et la table*”¹¹.

A Gréoux-les-Bains, le propriétaire des eaux, Gravier de Plambuisson répond :

“Malgré tous mes soins et mes recherches, je n'ai pu découvrir aucun exemplaire de ceux écrits par messieurs Fontaine et Bernard, je continuerai mes recherches et si elles ne sont pas infructueuses, je vous en fairai part, en attendant je vous envois cy joint Le traité de Mr Decombes et celui de Mr Esparron ; pour le premier c'est le seul exemplaire que j'aye et je ne puis en trouver un autre”¹².

Le 27 octobre 1780, Housset, de la Société Royale de médecine, écrit :

“Le second étranger au pays s'est intitulé *Essai de prendre les eaux de Plombières* on y fait mention de la boisson, du bain, de la douche, de la saignée et des ventouses, du bain et de l'étuve, du régime, des baignoires ou cuvettes, in 8°”¹³.

Carrère met Vicq d’Azyr en relation avec L.H. Raymond de Saint-Sauveur. Saint-Sauveur avait été promu par Louis XVI intendant de la province du Roussillon en 1778¹⁴. À sa nomination, “il n'y avait pas de subsistance pour un mois et il y en avoit sept à huit à passer jusqu'à la récolte”¹⁵. Très actif, Saint-Sauveur entreprit de s'attaquer aux ravages de la petite vérole, multiplia les sages-femmes dans les campagnes, restaura les routes et s'occupa intensément de la ville de Perpignan. Mais, pour faire face à la concurrence des stations thermales des Pyrénées¹⁶ Raymond de Saint-Sauveur lance une campagne de rénovation des stations du Roussillon. Il fait attribuer des subventions, prend des mesures pour faciliter l'accès aux stations, fait réparer les bains d'Arles, de la Preste, de Molitg. Il aménage des bassins... et surtout désigne “des médecins ou chirurgiens, intendant des eaux pour y conseiller et soigner les malades”¹⁷. Puis en 1782, par l'intermédiaire de Carrère et de Vicq d’Azyr, il fait connaître par la presse les stations roussillonnaises au public français.

Grâce aux réponses données en 1780, Carrère a pu ainsi compléter quelques données qui lui manquaient pour le catalogue des publications. L'ouvrage achevé par ses soins aurait dû paraître en 1782. Dans sa préface, il signale qu'il l'a présenté dès le mois d'août 1781 à la Société Royale de médecine et que

celle-ci l'a approuvé le 25 janvier 1782. Puis il est survenu des circonstances particulières qui en ont suspendu l'impression. Enfin, Carrère sous le couvert de la Société Royale de Médecine invite le 25 février 1783 les médecins, chimistes et physiciens des provinces :

“ La Société Royale de Médecine m'a chargé d'un travail sur les Eaux minérales du Royaume, qui est actuellement sous presse ; cette Compagnie désire que j'y joigne un tableau des différens degrés de température de toutes les Eaux thermales (...) la Société Royale espère en conséquence que vous voudrez bien m'aider dans ce travail, en me fesant connoître les différens degrés de température, au thermomètre de Réaumur, des Sources dont vous trouverez l'état ci-après ; je désirerois connoître leur température, soit à leur source, soit à leur entrée dans le bassin des bains, soit au moment où le bassin est rempli, soit enfin à celui où l'on est dans l'usage de se baigner, & en même tems le degré de la température de l'atmosphère, au moment où vous prendrez celui des Sources. Vous trouverez encore ci-après un état des Sources, soit chaudes, soit froides, que je connois dans votre arrondissement ; s'il y en a qui manquent dans cet état, je vous prie de m'indiquer leur nom, leur situation, leur distance du Village le plus voisin, le canton où on les trouve, si elles sont froides ou chaudes, & dans ce dernier cas, le degré de leur température.

Enfin, j'ignore la situation de quelques unes des sources dont je connois le nom ; j'en joins ici l'état : je vous prie encore de vouloir bien me donner, sur ces Sources, les notions que je viens d'indiquer pour les précédentes...”

Dans sa préface au “Tableau de la température des eaux minérales de la France” Carrère avertit :

“Nous suivrons, dans ce Tableau, l'ordre alphabétique des noms des lieux où les sources sont situées ; nous le diviserons en cinq colonnes ; la première indiquera les noms des lieux ; la seconde, ceux des sources & des bains ; la troisième, les différens degrés de température des sources & bains, observés en différens tems par les Médecins, Chimistes & Physiciens, au thermomètre gradué suivant la méthode de Réaumur ; la quatrième, le degré de température de l'atmosphère, déterminé au même thermomètre, au moment où on aura pris celui des sources”.

Les réponses arrivent plus ou moins vite suivant les provinces. Sur les quarante-quatre réponses que nous avons pu consulter sur les températures, six d'entre elles sont négatives. Huit concernent les provinces de Gascogne ou du Béarn, six celle du Roussillon, cinq proviennent de la Provence ou du Dauphiné et quatre du Languedoc. L'action de Louis-Hyacinte Raymond de Saint-Sauveur a vraiment été bénéfique. Les autres réponses concernent le reste de la France. Ceux

qui répondent à ce questionnaire sont souvent des docteurs en médecine (et non pas systématiquement les intendants) parfois les mêmes que ceux interrogés sur les publications, ainsi Barrère médecin de l'hôpital militaire de Saint-Louis a répondu en 1780 et il est de nouveau sollicité en 1783 ; certains allèguent qu'il n'y a pas de sources dans leur arrondissement, d'autres comme Marcorelle de Narbonne répond qu'il est aveugle et qu'il ne peut rien dire. Le 20 mars 1783, Taussin répond de Saint-Jean-de-Luz à propos des sources de Cambo :

“Que puis-je répondre aux vues de la Société Royale de Médecine et aux vôtres, si je me trouve dans l'impossibilité d'avoir de bon thermomètre... Point de baromètre, point d'aéromètre, en un mot, point d'instrument de physique...”

Il allègue que M. Vicq d'Azyr lui en a fait envoyer par mer, que les instruments sont arrivés tout fracassés et qu'il a payé tout de même quatre-vingt-seize livres. Cependant les températures prises aux sources de Cambo figurent néanmoins dans le tableau : 17° pour “La Fontaine souffrée qui est couverte” alors que la température de l'atmosphère se situe à 14°. À la fin de sa lettre, il dit qu'il désire coopérer et qu'avec un “thermomètre hasardé” il donnera les renseignements. Il parle aussi de la fontaine de Vignemont, près de Saint-Jean-de-Luz qui “dépose un sédiment rougeâtre, tirant à la rouille du fer. Cette eau guérit les Personnes attaquées des humeurs d'artreuses”.

Carcassonne¹⁸ répond de Perpignan le 31 mai 1783 :

“Peziols petit village situé à 3 lieues au nord de perpignan à la frontière du Languedoc à deus cent toises ou environ, au nord-est du dit village, se trouve une source d'eau minérale chaude, sortant du sable, qui fournit six pouces d'eau en quarré ; elle est à trois toises d'un torrent, où elle se degorge et des eaux duquel elle est couverte lorsqu'il y a une crue d'eau.

Cette eau est légèrement martiale, sa température au thermomètre de reaumur est au 18 degré le thermomètre se trouvant à l'atmosphere, le 24 may courant, au 14 degré. Cette eau est aperitive et legerement purgative, elle pousse par le haut et par le bas...”.

Jeudry renvoie d'Ernée le formulaire intégral à Carrère. Il n'a pas rempli la partie “Sources dont on désire connaître la température”, mais plus loin parle longuement des “Sources qu'on connaît dans l'arrondissement”. Si les renseignements sur les températures sont brefs, Jeudry vante les vertus thérapeutiques des bains de Bagnoles : “Nous avons envoyé plusieurs malades aux bains de Bagnoles pour des suites d'apoplexie, des paralysies, des menaces d'enkiloses : ils y ont éprouvé de grands soulagements elles sont efficaces pour les maladies de la peau : dartres et galles inveterées après les préparations convenables ; elles sont utiles dans les rhumatismes, sciatiques, tremblements des membres...”.

Le 20 juillet, Richard de La Prade écrit de Montbrison :

“J'étais malade lorsque je recus la lettre que me fites l'honneur de m'écrire, je n'aurais pas tant tardé sans cela à répondre aux demandes que vous me faites...
Sails-le-Château-Morand

Trois sources thermales, cinq degrés et demis au dessus de la température de l'atmosphère expérience faite au mois de juin le tems un peu froid à la suite d'une pluie 12 degrés à l'air libre 17 1/2 plongé un quart d'heure dans les sources : division de réaumur.

La 4^e froide 12 degrés à la température de l'atmosphère 10 degrés plongé un quart dans la source ...”

À Néris-les-Bains, Grozieux de la Guerenne, intendant, subit plusieurs désagréments. Néris (Aquae Nerae, c'est-à-dire les eaux noires) est situé dans le département de l'Allier à quelques kilomètres de Montluçon. Au XIX^e siècle, “c'est la station thermale la plus complète, la mieux dirigée et la plus luxueusement

installée de toutes celles de l'Europe. Quatre cents malades sont traités gratuitement pendant la saison thermale, dans un hôpital qui contient aussi plusieurs appartements et un salon pour les baigneurs prêtres et laïques qui, moyennant une redevance minime, y trouvent le logement et la nourriture...”¹⁹.

En 1782, M. de Chazeron, l'administrateur de l'hôpital, refuse des soldats à Néris sous le prétexte que les pauvres “pour lesquels plusieurs particuliers ont fondés en différents tems vingt quatre places, en seraient exclus...”²⁰.

Mais Grozieux de la Guerenne ne conçoit pas la situation de la même manière, il pense que “je suis

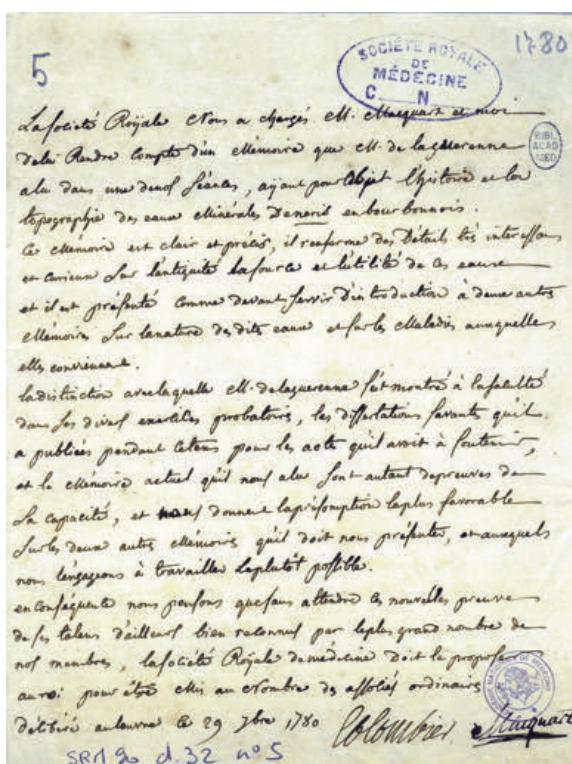


Fig : Réception du mémoire de monsieur de la Guerenne
à la Société royale de médecine.

Florilège thermal

cause qu'on y envoie les soldats pour les suites des plaies d'armes à feu, contusions, entorses, luxations, gonflement dans les articulations, douleurs de rhumatisme &, comme je l'ai mandé dans le tems à M. Chicoyneau, et M. de Senac, je pouvois aussi vous assurer, Monsieur, que M. de Fontanges, et un autre officier dans le régiment de l'Amérique blessés l'un et l'autre grièvement à l'affaire de Savanac, ont été guéris à Néris et ont continués leur service..."

Les 13 et 14 juillet 1785, c'est un violent orage qui cause des ennuis à Grozieux de la Guerenne :

"...ledit Sieur Grozieux nous auroit requis de dresser proces verbal des accidens arrivés tant au Bassin qu'aux sources desdits bains occasionnés par l'orage survenu mercredi dernier treize de courant et continué le quatorze ; et effectivement nous nous sommes aperçus que l'impétuosité des eaux a formé un torrent qui a conduit une quantité prodigieuse de sable et de gravoir que les deux cotes du bassin desdites eaux en étoient remplis ce qui les a même fait refluer jusques dans ledit bassin et les sources qui en ont été comblées, que de tels evenemens pourraient faire perdre la source desdites eaux, ce qui les a tellement dérangées pendant trois à quatre jours, que les buveurs, baigneurs et malades ont été obligés de cesser leurs remèdes, qu'il est à craindre que les murs servant de cloture auxdits Bains, menaçant déjà ruine prochaine, ne s'écroulent totalement..."²¹.

Le 18 août 1785, le baron de Breteuil assure à l'intendant qu'il va s'occuper rapidement de faire faire des travaux à Néris.

M. de la Guerenne s'intéresse de près à ses

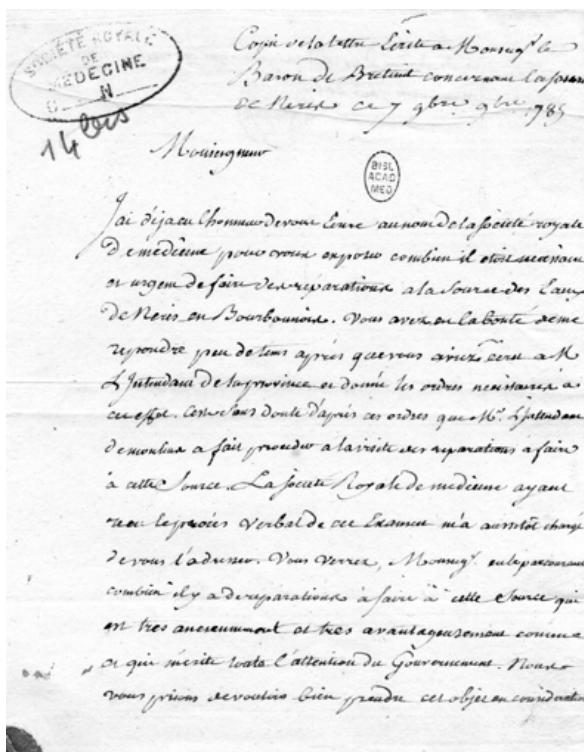
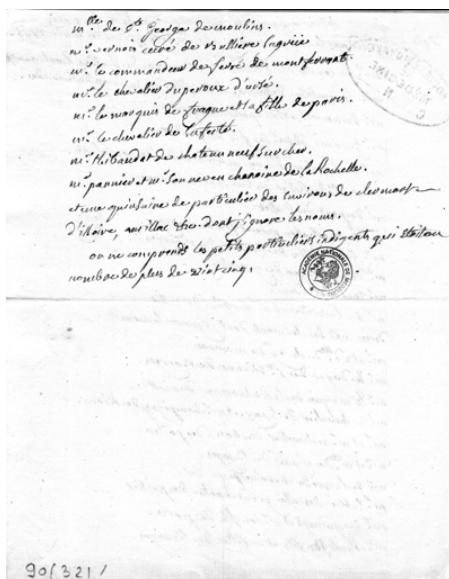
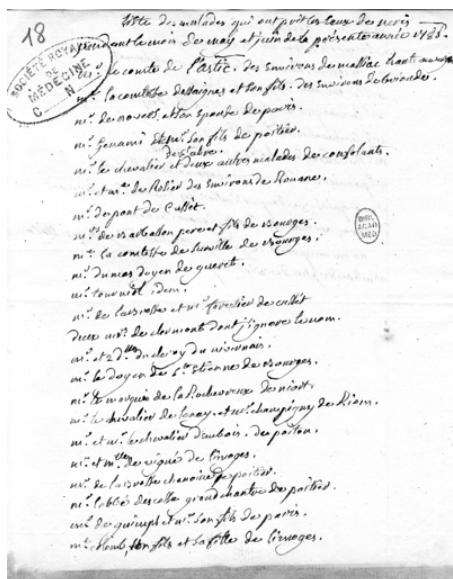


Fig : lettre de la Société royale de médecine au baron de Breteuil assurant les travaux de la source à Néris

malades. Le 26 août 1786, il écrit à un de ses confrères que malgré une "hydro-pisie infiltrée" qui l'a obligé de garder le lit, à la demande de plusieurs malades, il est allé à Néris le 17 juillet et qu'il a vu M. de Guimps :

"... vous ne devez pas douter que je ne luy est donné tous les soins et attentions dont je puis étre capable ; mais comme il me dit qu'il devoit partir le 22 ; je m'informai seulement de sa situation, des remedes qu'il avoit fait et de l'effet qu'il en ressentoit, qui se bornoit à bien peu de choses ; on l'avoit tenu, à la Boisson de nos Eaux et à des Bains. Je luy conseillé cependant de prendre deux ou trois douches avant son départ, ce qu'il a exécuté comme il me l'a dit lors de son passage à Montluçon..."

Malgré tous ces problèmes, la station de Néris recevra en mai et juin 1788, nombre d'individus autres que les pauvres et les soldats²² :



- M. le comte de l'Astic, des environs de Massiac Haute-Auvergne
- Me la comtesse Dessaingues et son fils, des environs de Brioude
- M. de Novers et son épouse de Paris
- M. Genami et M. son fils de Poitiers
- M. le chevalier de St-Abre et deux autres malades de Confolens
- M. et Mme de Rosiers des environs de Roanne
- M. Depont de Cusset
- Mrs de Barbasson père et fils de Bourges

- Me la Comtesse de Surville de Bourges
- M. Dumas doyen de Guéret
- M. Tourniol idem
- M. de la Brosse et Mr. Forertier de Cusset
- Deux Mrs.de Clermont dont j'ignore le nom
- M. et delle du Cleroy du Nivernois
- M. le doyen de St Etienne de Bourges
- M. le marquis de la Rochevoeux de Nort
- M. le chevalier de Lonay et Mr. Champigny de Riom
- M. et M. Le chevalier Dembois du Poitou
- M. et melle de Vigné de Limoges
- M. de la Brosse chanoine de Poitiers
- M. l'abbé Descosse grand chantre de Poitiers
- M. de Guimps et Mr. Son fils de Paris
- M. Colomb, son fils et sa fille de Limoges
- Melle de St George de Moulins
- M. Vernois curé de Bussière Lagrue
- M. le commandant de Ferré de Montferrant
- M. le chevalier Duperoux d'Ursé
- M. le marquis de Frague et sa fille de Paris
- M. le chevalier de la Ferté
- M. Thibaudet de Chateauneuf sur Cher
- M. Pannier et M. son neveu chanoine de la Rochelle

442

Et une quinzaine de particuliers des environs de Clermont, d'Issoire, Aurillac & dont j'ignore les noms.

On ne compte pas les petits particuliers indigents qui étoient au nombre de plus de vingt cinq.

... Seulement la publication est toujours en attente. En effet, le 27 mai 1784, le Baron de Breteuil confie une mission d'inspection des eaux minérales du Comminges et de Bigorre. Carrère commence par la visite des sources et des établissements de Bagnères-de-Luchon et constate la vétusté de certains bâtiments et de graves défauts de paiement. Le 18 juin 1784 et les jours suivants, il dresse un procès-verbal minutieux de sa visite. Puis Carrère se plaint au baron de Breteuil des insultes et des faux rapports que l'intendant d'Auch, La Chapelle²³, lui adresse. Malheureusement, le Baron de Breteuil pense que Carrère a empiété sur ses fonctions et le destitue. Lassonne et Vicq d'Azyr écrivent à Carrère pour le mettre en garde. Ce dernier se défend en envoyant les pièces justificatives. Il s'ensuit une correspondance très animée qui se terminera

le 27 septembre par le rétablissement de Carrère dans ses fonctions²⁴.

En juillet 1785 le *Journal des Scavans* par l'intermédiaire de l'Abbé Tessier donne une analyse de l'ouvrage, de 3 pages et demi sur 2 colonnes.

“Le titre de Catalogue, que l'auteur a cru devoir donner à cet ouvrage, ne doit pas faire croire qu'on n'y trouve qu'une liste simple de tout ce qui a été publié sur les Eaux minérales ; M. Carrère a fait un travail plus étendu, puisqu'il a apprécié la valeur de chacun des traités (...) La Société Royale de médecine, chargée par le Roi de veiller sur tout ce qui concerne les Eaux minérales ; emploi dont elle s'acquitte avec zèle & exactitude, avoit senti l'utilité du travail de M. Carrère. Elle en a favorisé la publication, & l'a accueilli, comme propre à donner des connaissances dont on avoit besoin (...).” Près d'un siècle et demi plus tard, en 1924, le Dr. Raymond Molinéry dans un article²⁵ appelle à la continuation de l'ouvrage :

“Ce catalogue nouveau serait un point de démarcation entre les mémoires anciens et avec ceux qui, dès maintenant, font l'objet de nos études personnelles. Je verrais très bien M. Lucien Hahn, le si érudit et si dévoué bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, prendre la direction de ce catalogue. M. Hahn centraliserait tous les documents et les classerait avec la méthode qui lui est propre...”.

Cette suite n'a jamais vu le jour...

443

RÉFÉRENCES

- 1 Voir l'article de N Adjal et A Boyer. “Images d'eaux : illustrations d'histoire du thermalisme dans les collections de la Bibliothèque nationale de France”. P. *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n°14, octobre 2003, p. 64-70.
- 2 En 1767, il épouse Marianne Ramiet Reynes, veuve sans enfant de Guillaume Millous. Elle décède le 25 avril 1769.
- 3 Aujourd'hui l'Andorre
- 4 Le 26 juin 1775 il est nommé Censeur Royal, le 3 mars 1776 promu au 1^{er} grade de la Faculté de médecine, en avril 1776, il devient médecin du garde meuble de la Couronne, puis Conseil médical ordinaire de Louis XVI.
- 5 Lafont Jean. *Les “Carrère” une famille de médecins roussillonnais au XVIII^e siècle*. Mémoire d'histoire, Perpignan, Université de Perpignan, 1994, p. 75.
- 6 Leroy Alphonse-Louis-Vincent (1742-1816), docteur-régent et professeur de la Faculté de Paris
- 7 SRM (Bibliothèque de l'Académie de Médecine), 95, d°1, n° 13 (a)
- 8 Thouvenel Pierre (1747-1815), médecin, associé de la S.R.M. puis inspecteur des eaux minérales.
- 9 Au XVIII^e siècle, la Faculté de médecine exerce tout son pouvoir, excepté dans le domaine de la chirurgie et de la thérapeutique laissée aux soins des charlatans. Le 25 avril 1772, Louis XV constitue une commission royale de vingt membres “pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales”. Puis ce fut la Société royale de médecine qui fut créée en août 1778 et cela malgré les

protestations de la Faculté. La SRM était formée d'un surintendant, d' intendants, de régisseurs des bureaux de distribution eux-mêmes surveillés par les commissaires délégués, d'associés ordinaires et d'associés régnicoles. Son rôle était surtout de s'occuper des épidémies mais aussi de contrôler les eaux minérales qu'elles soient administrées en bouteilles ou sous forme de cure.

- 10 Vicq d'Azyr Félix (1748-1794), docteur en médecine, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société Royale de médecine. De 1781 à 1783, Lassonne en est le président et le trésorier Jussieu.
- 11 Dans son ouvrage Carrère écrit : "Ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage précédent. L'auteur présente les eaux de Chenai comme contenant du fer, du bitume, du souffre, du vitriol & du nitre, & comme astringentes, aperitives & détersives. Il les conseille dans le flux du sang, les obstructions du foye & de la rate (...). Il y joint quelques observations pratiques, qui sont la seule partie de l'Ouvrage qui puisse être intéressante mais elles paroissent trop exagérées pour mériter une confiance entière".
- 12 de Combe Jean. *Hydrologie, ou Discours des Eaux, contenant.... , & particulièrement celle de Gréoux*. Aix, David, 1645. "...Après avoir examiné, dans le premier Chapitre, l'origine des Eaux de Greoux, l'Auteur recherche, dans le huitième, les principes qu'elles contiennent ; dirigé uniquement par les qualités sensibles & les effets de ces Eaux, & sans aucune analyse, il y admet du bitume, du nitre, du vitriol & du soufre, qu'il croît être le principe dominant..." Esparron M. *Traité des Eaux minérales de Greoux*, Aix, Veuve David & Esprit David, 1753, in 8°, 41 pages.
- 13 Le Maire. *Essai sur la manière de prendre les Eaux de Plombières*. Remiremont, Laurent, 1748, in 8°. "...On y trouve rien de relatif, ni aux principes, ni aux propriétés de ces Eaux"
- 14 Il devait sa nomination à Thierry, premier valet de chambre du Roi. Ardascheff Paul. *Les intendants de province sous Louis XVI*, P F Alcan, 1909, p. 63. Les intendants de provinces "reçoivent les ordres du pouvoir suprême" qu'ils sont chargés d'exécuter. C'est avec le contrôleur général qu'ils correspondent au sujet des affaires de leur administration. Ibid. p. IX. Saint-Sauveur reste en fonction jusqu'en 1789, date à laquelle il s'enfuit et laisse un mémoire intitulé *Compte de l'administration de Raymond de Saint-Sauveur*. P d'Houry 1790 où il se justifie.
- 15 Ardascheff P. *Les intendants de province sous Louis XVI*. P., F. Alcan, 1909, p. 241.
- 16 Barèges, Cauterets, Eaux-Bonnes ou Luchon
- 17 Mémoire de J. Lafont. Seront nommés dans la fonction d'intendant des eaux minérales des docteurs de la Faculté de médecine de Perpignan dont la plupart sont de vieilles connaissances de la famille Carrère : J F. Anglada à Molitg, B. Carcassonne à Saint-Martin de Fenouillar (le Boulou), M. Campagno aux bains d'Arles (Amélie-les-Bains) ; à la Preste, c'est le chirurgien major de Prats de Mollo, Xatard, qui est désigné. Ardascheff, p. 104.
- 18 Médecin-intendant des eaux de Nyer, Saint-Natin et Vinca, également "associé régnicole Royale de Médecine".
- 19 Dechambre M A. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. P. Masson, 1878, 2^e série, t. XII, p. 314-327
- 20 S.R.M. 90, d.32, n° 7.
- 21 S.R.M. 90, d.32, n° 12
- 22 S.R.M., d.90, 18 (321).
- 23 Fournier de la Chapelle, intendant d'Auch de 1783 à 1787
- 24 S.R.M., 93, d 37 (liasse)
- 25 Allocution faite à la séance du 17 mars 1924, publiée sous le titre "La Société Royale de médecine en 1780. Quatre lettres inédites de Vicq d'Azyr et le "Catalogue raisonné sur les eaux minérales de J-B F Carrère". *Revue de la Presse thermale et climatique*, 1923-1924, t. 65, n° 9, p. 288-294.

Théophile de Bordeu, fondateur de l'hydrologie moderne, 1722-1776

Ce grand médecin du Siècle des Lumières “n'est pas un savant de premier ordre. C'est un maillon important dans l'histoire médicale et intellectuelle de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Sa pratique reflète l'état de la médecine à la veille de bouleversements décisifs”.

Comme le dit Dominique Boury¹, qui par ailleurs cite Jacques Roger², pour définir les relations qu'eurent Bordeu et Diderot : “Par l'étendue de sa culture, la clarté et la précision de sa pensée, la maîtrise avec laquelle il exposait une question, le médecin béarnais pouvait séduire le philosophe. Plus précisément ils avaient des opinions communes”. Parlant de Diderot, il écrit : “Le grand mérite de Diderot, c'est d'avoir distingué, plus nettement semble-t-il que personne avant lui au XVIII^e siècle, l'hypothèse du système et l'expérience de l'observation” et, faisant référence à la rédaction de l'*Encyclopédie*, il cite “Bordeu, qui n'écrira que l'article *crise*, mais dont l'influence sur Diderot sera considérable”.

Pour mieux connaître son parcours médical, voici ce qu'en dit le *Dictionnaire des sciences médicales*, de Dechambre³ en 1869.

Bordeu (Théophile de) est, de l'aveu de Broussais lui-même, le principal fondateur de la physiologie pathologique en France. Fils aîné d'Antoine de Bordeu, médecin distingué, il naquit le 22 février 1722 à Iserte dans la vallée d'Ossau en Béarn. Ses études terminées, voulant continuer les traditions d'une famille dans laquelle le savoir et l'habileté médicales semblaient héréditaires, il se rendit à Montpellier, et là, ses rapides progrès et ses premières recherches étonnèrent ses professeurs, et lui méritèrent l'exemption de certains actes. Admis au doctorat en 1744, il vint bientôt à Paris pour perfectionner ses connaissances, suivit avec ardeur les visites de la Charité, et remplaça pendant quelque temps Medalan, son parent, médecin de l'Infirmerie royale de Versailles. Pendant son séjour à Paris (1746-49), il fit connaître, dans une série de lettres, les vertus des eaux minérales de l'Aquitaine, dont il fut nommé intendant à l'époque (1749) où il retourna dans son pays. Mais, malgré le succès qui l'y avait accueilli et la réputation dont jouissaient les leçons d'anatomie et d'accouchements qu'il faisait aux étudiants et aux sages-femmes, il quitta Pau en 1752 pour revenir à Paris où l'attendaient tant de gloire et tant de chagrins. À peine installé, il fait paraître son *Traité des glandes* (1752), où il jette, comme en passant, ce principe fondamental de la physiologie pathologique, la comparaison de l'état sain avec l'état morbide des



446

Théophile de Bordeu, 1722-1776

tissus, les relations des phénomènes de la maladie avec la structure des organes. Cet ouvrage rempli d'idées originales dont beaucoup ont été exploitées par les écoles de Bichat et de Broussais, attira fortement l'attention des médecins, et s'il lui créa des admirateurs, il ne lui fit pas moins d'envieux, comme il ne tarda pas à l'éprouver. Les frères de la Charité, qui le connaissaient depuis son premier séjour à Paris, le nommèrent substitut de Verdhelen, médecin de cet hôpital. C'est à la même époque que, dans des réunions chez Lacaze, son parent et son ami, et auxquelles assistait Venel, que furent élaborés, sous le nom du premier, divers travaux qui n'étaient que la reproduction des idées de Bordeu. Comme il fallait à celui ci, pour avoir le droit d'exercer à Paris, le titre de docteur de la faculté de cette ville, il présenta successivement les trois thèses de rigueur dans lesquelles il montra l'originalité et la profondeur de vues qui le distinguaient si

éminemment (1754). Bientôt parurent ses recherches sur le pouls dans lesquelles, malgré des distinctions beaucoup trop subtiles, se montre le praticien consommé. C'est ici que se placent les attaques odieuses que Bordeu eut à endurer de la part de ses ennemis et surtout de Bougart qui ne craignit pas de se faire l'écho de calomnies inventées par des laquais et d'accuser Bordeu d'un vol. Ses confrères de la Faculté eurent la lâcheté de céder à l'ascendant de Bougart et peut être à leurs propres passions, et Bordeu fut rayé du tableau des médecins de Paris. Il ne fallut pas moins de deux arrêts du parlement pour le décharger de ces misérables accusations et pour le réintégrer dans ses droits (1764). Ces émotions si pénibles n'interrompirent cependant point ses travaux, et, dans le temps même où ses ennemis cherchaient à l'accabler, il faisait paraître ces admirables recherches sur l'histoire de la médecine, pleines d'érudition et de solidité, dans lesquelles il eut l'art de bafouer ses ennemis par les plus piquantes allusions. Mais ces luttes, ces travaux sans relâche, avaient porté une atteinte profonde à sa santé, et après deux voyages dans son pays, qui n'eurent pas les résultats qu'il en espérait, il fut enlevé subitement le 23 novembre 1776 par une attaque d'apoplexie.

Profondément imbu des principes d'Hippocrate et de Stahl, bien qu'il n'admette pas, comme ce dernier, l'intervention directe de l'âme, Bordeu rejette les forces chimiques et physiques auxquelles on disait alors jouer un si grand rôle, et cherche les lois de la vie dans l'observation attentive des êtres vivants, en même temps qu'il emprunte quelque chose au système hiérarchique des archées de Van Helmont. Voici d'après son disciple et abréviateur Minvielle un résumé de sa doctrine :

“L'homme est un composé de divers organes qui ont, dans le vivant, un mouvement, une action et une vie particulière, et qui agissent et sentent plus ou moins dans certains temps et se reposent dans d'autres. La vie générale n'est que le résultat ou la somme des vies particulières à chaque organe : elle dépend du concours et de l'ordre déterminé et modéré des mouvements, selon lequel s'exercent toutes les fonctions ou les vies particulières. Les organes du corps sont liés les uns avec les autres ; ils ont chacun leur district et leur action, les rapports de ces actions, l'harmonie qui en résulte, font la santé ; si cette harmonie se dérange, soit qu'une partie se relâche, soit qu'une autre l'emporte sur celle qui lui sert d'antagoniste ; si les actions sont renversées, si elles ne suivent pas l'ordre naturel, ces changements constituent des maladies plus ou moins graves”.

Bordeu ne prend pas comme les iatro-mathématiciens le cœur seul pour agent principal de la vie, il reconnaît comme soutiens et appuis de celle ci : le cœur qui

envoie le sang jusqu'aux plus petits vaisseaux et fournit la nourriture à toutes les parties ; l'estomac qui prépare le suc nourricier et communique son action à tous les organes ; enfin les nerfs qui sont les instruments de la sensibilité et se réunissant au cerveau et à la moelle allongée, se distribuent dans toute l'économie et vont porter partout la sensibilité et le mouvement qui font l'essence de la vie animale. Ainsi il regarde le cerveau, le cœur et l'estomac comme le triumvirat de la machine humaine. Le cerveau, suivant lui, est dans un état continual d'ébranlement qu'il communique aux nerfs. Ce qu'il dit de la sensibilité particulière aux organes, aux glandes, par exemple, auxquelles il accorde une sorte de tact et de goût pour savoir ce qu'elles doivent secréter, a certainement inspiré les idées analogues de Bichat sur la contractilité organique insensible. C'est encore, on peut le dire, à Bordeu, qu'est due la première idée de l'anatomie générale dont il a donné un remarquable spécimen dans son *Traité des glandes*.

En pathologie, Bordeu rattacha plus étroitement qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui les maladies chroniques aux maladies aiguës ; il reconnut qu'elles sont souvent la suite des dernières, surtout quand celles-ci ont été mal traitées. Il avait admis pour les maladies aiguës les trois temps suivants : 1° une période de trouble existant surtout dans les organes épigastriques, ou période d'irritation ; 2° cette partie ainsi irritée produit une irritation proportionnée à l'importance de son action dans l'économie animale (temps ou période de maturité) ; 3° un effort énergique par lequel la partie affectée rentre dans son état naturel mais presque toujours avec une évacuation sensible (période d'évacuation). Or ces trois périodes se rencontrent très manifestement dans les maladies chroniques, mais elles sont plus ou moins prolongées et plus ou moins éloignées entre elles, selon la nature de la partie affectée, l'âge et le tempérament du malade, etc. Sa thérapeutique était en rapport avec ces idées ; dans les maladies aiguës, calmer la période d'irritation à l'aide des saignées, des délayants, des adoucissants, de légers laxatifs ; puis, pour favoriser la crise, stimulants divers, révulsifs. Dans les maladies chroniques, c'est, en général, la seconde indication, celle qui consiste à exciter l'économie pour hâter la crise, à transformer en quelque sorte l'état chronique en état aigu. De là le succès des eaux thermales, et, en particulier, des sulfureuses, sur lesquelles reposait en grande partie sa thérapeutique.

C'est avec ses qualités de penseur et de médecin que Bordeu aborda l'utilisation des eaux thermales à Barèges en collaboration avec son père et son frère qui lui fournissent une importante série d'observations. Il rédigera plusieurs ouvrages : - en 1746, *Lettres contenant des essais sur l'histoire des eaux minérales du Béarn et de quelques unes des provinces voisines dédiées à Madame de Sorbiero de Pau* ;

- commencé en 1749 en collaboration avec son père Antoine et son frère François, *Recueil d'observations sur l'effet des eaux minérales de Barèges, de Bagnères et de Cauterêts dans la province de Bigorre, des Eaux-Chaudes et Eaux-Bonnes dans la province de Béarn* ;
- prix de l'Académie royale de chirurgie en 1752 : *Dissertation sur les tumeurs scrophuleuses ou L'usage des eaux de Barèges et du mercure pour les écrouelles.*

RÉFÉRENCES

1. Boury D. *La philosophie médicale de Théophile de Bordeu*. Honoré Champion ed, Paris, 2004.
2. Roger J. *Les sciences de la vie dans la pensée du XVII^e siècle*. Paris, 1993.
3. Dechambre. *Dictionnaire des sciences médicales*. 1869.
4. Forgue E. *Théophile de Bordeu, fondateur de l'hydrologie, précurseur de la biologie moderne*. Éditions des biographies médicales.



Puy-de-Dôme — 171 - CHATELGUYON
Source Gubler

M. T
I. L

Le thermalisme en Aquitaine à travers les siècles et l'hydrologie à l'université de Bordeaux

JEAN-JACQUES DUBARRY

En Aquitaine, comme dans tout le monde antique, nos lointains ancêtres devaient être intrigués de trouver dans certaines régions des eaux chaudes, d'odeur et de saveur particulières au milieu d'autres sources d'eau ordinaire où ils pouvaient se désaltérer. Quel plaisir si la configuration de certaines de ces sources chaudes leur permettait de s'y baigner ! Ont-ils trouvé un effet bénéfique de ces bains pour ceux d'entre eux qui étaient malades ? Ont-ils fait boire de ces eaux à ces derniers ? Les Gaulois n'avaient pas d'écriture ; aussi manque-t-on de renseignements. Mais on sait que lors de la conquête romaine, certaines sources chaudes étaient utilisées, dédiées à un même dieu, Borbo, dieu guérisseur. Les druides qui régentaient toute la vie dans les tribus gauloises, et qui, entre autres attributs étaient prêtres et médecins, étaient-ils des "sorciers" guérisseurs comme en Grèce où les prêtres des sources chaudes furent les premiers médecins ? Il est symbolique qu'en grec, c'est le même mot *iatros* qui signifie prêtre et médecin. On peut penser qu'en Gaule il en était de même, les druides près des sources chaudes étant prêtres guérisseurs de Borbo ; et plus tard, après la conquête romaine, Borbo ou un dieu romain, puis chez les Chrétiens, un saint guérisseur, devaient être vénérés et remerciés pour l'effet bienfaisant des eaux, conviction qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

En Aquitaine, à l'époque romaine, Dax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, et à la limite de la Narbonnaise, Amélie-les-Bains furent parmi les plus importantes stations thermales des Gaules, au milieu de quelques autres : une vingtaine, axées à proximité des voies que les Romains avaient construites. Sinon la découverte des sources thermales, du moins leur exploitation avec des thermes et des piscines, se faisait tout d'abord au profit des légionnaires, pour leur repos et les soins après leurs campagnes militaires. Ainsi, c'est après la victoire de Crassus, chargé par Jules César de la conquête de l'Aquitaine, que Dax devint station thermale et que fût découverte l'action antalgique de l'application de boues : vases de l'Adour imprégnées d'eau thermale, boues qui furent ensuite utilisées dans les autres stations des bords de l'Adour, Gamarde,

Préchacq, (le suffixe acq correspond à aquas, comme pour Dax, Ax, et, hors d'Aquitaine les stations d'Aix) ; et en aval de Dax, Tercis (la troisième borne de la voie romaine vers l'Espagne) et enfin Saubusse. Et Dax où est donc née la pélothérapie, une des pratiques les plus utilisées dans la plupart des stations thermales actuelles, devint d'autre part un grand noeud de routes, vers Burdigala, Tolosa (Toulouse) et l'Espagne. Capvern fut également créé par Pompée pour ses légionnaires au retour d'une expédition en Espagne à travers le Val d'Aran.

Nombreuses sont les preuves de l'exploitation des sources par la découverte lors de fouilles, de vestiges de thermes, d'inscriptions lapidaires, d'écuelles de terre cuite utilisées pour la boisson et jetées dans le griffon en fin de cure, en offrande au dieu protecteur, de monnaies romaines, d'*ex-voto*, voire de statuettes en l'honneur de la divinité de la source ; à Encausse, près de Luchon, découverte d'une statue d'Isis, la déesse égyptienne du jour, et donc de la vie ! Mais beaucoup de prêtres guérisseurs étaient des esclaves affranchis d'origine orientale, explication possible de la présence de cette statue.

Certains curistes venaient d'assez loin : d'après des pierres votives découvertes à Luchon, un curiste venait de Pampelune, un autre du Forez, un troisième de l'Aveyron, sans oublier César Auguste, qui, satisfait d'une cure à Dax, y envoya sa fille Julia, ou encore Octave Auguste qui vint faire une cure à Luchon avec sa maîtresse du moment, enlevée à son ministre et ami, Mécène ! C'est dire le grand renom des stations d'Aquitaine, où, autant qu'on puisse juger, les curistes faisaient leur cure avec conscience ; en tout cas, on constate la multitude des *ex-voto* remerciant le dieu tutélaire, découverts dans les fouilles des stations d'Aquitaine ; aucun écrit par contre ne stigmatise la licence des mœurs, comme à Baies dans la baie de Naples, ainsi que l'a fait Senéque au retour d'une cure dans cette station, la plus fréquentée peut-être de tout l'Empire romain.

C'est au cours de fouilles méthodiques ayant passionné des archéologues qu'on a pu mettre en évidence tous ces documents, et même des conduites de plomb, dont certaines sont encore utilisées, à Aix-les-Bains par exemple ; ceci est à la gloire des ingénieurs romains. Et bien entendu on trouve des piscines comme à Dax, des gymnases près des installations thermales, et des baignoires (en marbre de Campan à Bagnères-de-Bigorre, en marbre blanc de Saint-Béat à Encausse près de Luchon et tout près de la carrière de marbre). Beaucoup de pierres votives ont été utilisées par la suite pour des constructions ; ainsi deux d'entre elles, retaillées, une dédiée à Jupiter, l'autre au dieu tutélaire local forment les montants latéraux du porche de l'église de Cadeac-les-Bains ! À Alet, on a retrouvé un autel votif dédié à Cibèle, la mère des dieux, et à côté, la ruine d'un sanctuaire dédié à Notre-Dame, seul témoignage dans le Grand Sud Ouest d'une

dévotion chrétienne se substituant à un culte païen. Il est vrai qu'il faut opposer la conception du christianisme naissant puis moyenâgeux aux mœurs très relâchées des païens dans la fin de l'Empire Romain, notamment dans les thermes aux piscines mixtes. Pour le chrétien la maladie était la punition du péché, et les grandes épidémies qui décimaient des cités entières étaient la conséquence de l'impiété, et on comptait avant tout sur les prières et les processions pour obtenir la rémission de ces épidémies ! Les médecins avaient un statut sacerdotal (célibat, tonsure, robe) et c'est au nom du Pape qu'on conférait le doctorat. Et des sources d'eaux ordinaires furent consacrées et vouées à des saints guérisseurs. Encore à l'heure actuelle dans les Landes, d'après Olivier de Marliave "on compte plus de 200 sources entourées d'un culte religieux et d'une fréquentation à des Saints guérisseurs". Certaines, retenues par l'église, ont donc leur saint guérisseur ; mais celles qui sont contestées par elle ont leur sourcière ou sourcier guérisseur ! Et il en est de même dans d'autres provinces françaises... Mais nous voilà bien loin du thermalisme !

Ainsi depuis la fin de l'Empire Romain les stations thermales, ou ce qu'il en restait après les invasions barbares destructrices, furent concurrencées par des sources d'eaux ordinaires "consacrées".

Les stations épargnées par les envahisseurs barbares végétèrent pendant des siècles. À l'époque des croisades cependant, Ax-les-Thermes connut une certaine vogue, ses eaux ayant la réputation de guérir de la lèpre, ce grand fléau qui sévissait spécialement chez les Croisés de retour de Terre Sainte. En fait, toute dermatose chronique était étiquetée lèpre, et les bains sulfurés d'Ax étaient bénéfiques sur les lésions cutanées rebelles non lépreuses.

D'après notre maître Pierre Mauriac, au XV^e siècle "l'usage des bains était très en faveur, moins pour le bien médical qu'on y trouvait, mais pour la licence qui régnait dans les établissements thermaux. C'étaient des sortes de boutiques, où on ventousait ; on y transpirait et on se livrait à toutes sortes d'ablutions... et à autres choses aussi". Comme dit Clément Marot, "les barbiers avaient coutume de tondre Monjoint et de raser Priapus". Fort mal famées, véritables maisons de prostitution, ribauds et ribaudes s'y retrouvaient, malgré la surveillance de la police.

Au siècle suivant, avec la Renaissance, l'esprit d'observation excité pour toutes les forces de la nature et par l'attrait du mystère fit alors la fortune des stations thermales, surtout dans notre région, Cauterets, Barèges, Barbotan. D'après P Mauriac, Montaigne "ce Bordelais qui dégustait mieux l'eau que le vin", au cours de son voyage en Italie, se livra à une étude comparée des eaux de Padoue, de Badiglia et de Della Villa, avec les eaux de Préchacq, Dax et Barbotan :

Montaigne, fervent curiste, avait fréquenté d'autres stations en Aquitaine, puisqu'à Bagnères-de-Bigorre, il buvait jusqu'à quatre litres d'eau minérale. Les médecins thermaux du XVI^e siècle n'appliquaient pas les sages conseils de Pline l'Ancien qui, inspecteur général des Eaux Minérales de l'Empire romain, tout en conseillant leur usage en boisson, précisait qu'on ne devait en boire qu'avec modération. Les eaux de Barèges et de Cauterets dont nous venons de signaler la vogue au XVI^e siècle n'avaient été découvertes qu'au Moyen Âge, ces sources dans des vallées des hautes montagnes étant d'accès assez impénétrable à l'époque gallo-romaine. Au XVI^e siècle c'était encore une expédition pour accéder à Cauterets. C'est ce qui nous valut l'*Heptameron* de Marguerite de Navarre : celle ci avec ses compagnons, dont Brantôme l'auteur de la *Vie des Femmes Galantes*, fut bloquée au fond d'une gorge par un éboulement de rochers après un violent orage. En attendant les secours qui n'arrivèrent qu'au septième jour, ils passèrent la moitié de leur temps en prières et lectures de la Bible, et l'autre moitié à raconter de bonnes histoires. Brantôme y contribua, et Marguerite de Navarre, s'inspirant du Décameron de Boccace, composa l'*Heptameron* (7 jours). Ambroise Paré envoya des blessés des guerres d'Italie dont les plaies traînaient dans nos stations pyrénéennes, notamment aux Eaux-Bonnes "eaux d'arquebusade" disait-on.

454

Aux Thermes de Salut, à Bagnères-de-Bigorre, on voit la baignoire de Jeanne d'Albret qui y faisait des cures ; son fils jeune fit aussi des cures thermales dans la région. Devenu roi, Henri IV ne voulait pas trop s'éloigner de Paris, et allait en cure à Pouges. Cet éloignement de Paris et de Versailles avec les moyens de transport au XVII^e siècle a nui certainement à la vogue des stations d'Aquitaine au profit de stations plus proches de la capitale, ce qui n'empêcha pas Louvois de faire une cure à Barèges, à juste titre renommé pour ses résultats dans les séquelles de fracture (pour Louvois, après un accident de cheval). "Les boues de Barèges sont recommandées en chirurgie ; leur usage, c'est de conforter des membres qui ont été luxés ou fracturés, et après la réduction desquels il reste de petites douleurs, sur des engourdissements" (*Dictionnaire de chirurgie du XVII^e siècle*).

Au XVIII^e siècle, les stations d'Aquitaine ont bénéficié de l'action et de l'autorité de Théophile de Bordeu (1722-1776), ce béarnais, de vieille souche médicale dont le père était Intendant des Eaux Minérales d'Aquitaine ; docteur de Montpellier, Théophile fut nommé à 24 ans, lui-même Surintendant des Eaux minérales d'Aquitaine et partit en Italie pour y visiter des stations thermales, et y étudier comparativement l'effet de leurs eaux avec celles de Cauterets, des Eaux-Chaudes, des Eaux-Bonnes, de Barèges, de Saint-Sauveur, de Bagnères ; il milita toute sa vie en faveur des stations thermales de la région. Il fit de

l'expérimentation : "J'ai injecté de l'eau minérale dans les vaisseaux d'animaux vivants, je mêlais alternativement goutte à goutte l'eau dans le sang, et le sang dans l'eau. Toutes ces expériences ne m'ont pas instruit". Il s'installa à Paris, fut nommé médecin à l'hôpital de la Charité avec le titre d'inspecteur. Ses succès en clientèle lui valurent la jalousie puis l'hostilité farouche de la Faculté de Paris qui lui refusa le droit de se présenter comme docteur de Paris, ayant rédigé, dans ce but, trois dissertations en latin, dont deux sur les eaux minérales des Pyrénées*.

Grâce à de Bordeu les stations d'Aquitaine revinrent en vogue, et cette vogue persista depuis : sous Charles X, la Duchesse d'Angoulême, en cure à Saint-Sauveur, se serait échappée nue de la baignoire où venait de pénétrer une couleuvre ! Sous Louis-Philippe la petite station d'Arles-sur-Teich, mieux aménagée, changea de nom et devint Amélie-les-Bains en l'honneur de la reine. Et Victor Hugo alla "prendre les eaux" à Cauterets. Mais c'est surtout sous Napoléon III que les stations pyrénéennes prirent leur essor : l'Impératrice Eugénie qui, jeune fille, venait d'Espagne avec sa mère "prendre les eaux" aux Eaux-Bonnes, et qui plus tard donna son nom à la station landaise d'Eugénie-les-Bains, désespérée de ne pas avoir d'héritier, fit une cure à Saint-Sauveur, consacrée à la gynécologie ; et c'est à la suite que naquit le Prince impérial. C'est à Cauterets que Georges Sand venait abriter de nouvelles amours tout en faisant une cure.

Salies-de-Béarn, dont les Romains avaient exploité la mine de sel, et dont la rivière (le Saley) est salée, fut créée en 1888 comme station thermale de gynécologie et de pédiatrie avec des résultats très valables, aujourd'hui assez dépassés par les thérapeutiques nouvelles ; d'où sa reconversion partielle pour les séquelles de traumatisme et la rééducation fonctionnelle.

Nous ne voulons pas faire le catalogue des nombreuses stations thermales d'Aquitaine d'audience internationale, nationale ou simplement régionale, ce qui serait fastidieux, puisque c'est la région de France la plus riche sur le plan thermal.

Cet essor du thermalisme du XIX^e siècle se retrouve dans tous les bassins thermaux de France, car on peut parler d'âge d'or. C'est en effet l'époque où s'est édifiée la médecine moderne, alors que la thérapeutique n'avait guère évolué depuis des siècles ; d'où le succès des cures thermales dont les indications étaient mieux précisées, les rendant plus efficaces.

* Bordeu collabora à l'*Encyclopédie* et écrivit plusieurs *Traités de Médecine* et une *Histoire de la Médecine*. En 1774, il fut appelé en consultation auprès de Louis XV mourant, ce qui ne fit pas plaisir aux docteurs de la Faculté de Paris. Il écrivit : *Lettres sur les eaux minérales du Béarn et de quelques provinces voisines*. Dans son traité *Recherches sur les maladies chroniques*, il insistait sur les résultats du traitement thermal dans beaucoup d'entre elles.

À cette même époque, au milieu du siècle dernier, les ingénieurs, mieux outillés, ont fait des forages très profonds, et c'est alors qu'est né l'artésianisme, c'est-à-dire le jaillissement d'eau sous pression, venant de grande profondeur : ainsi, à Rochefort où depuis Colbert, créateur du port, il n'y avait pas d'eau potable malgré des forages de plus en plus profonds, avec les moyens les plus perfectionnés à chaque époque. Un puits artésien fût donc creusé dans le jardin de l'hôpital Maritime de 850 mètres de profondeur record du monde en 1853 il ramena une eau abondante, mais à 41° et minéralisée (8 gr). On continua à boire à Rochefort une eau de la Charente, amenée de 50 km en amont par gabares ; mais on avait une eau minérale précieuse, tout de suite étudiée par les médecins de Marine, pour l'utiliser à l'hôpital qui devint hôpital thermal, et aussi à la disposition des Rochefortais. Cela dura 22 ans, avec de nombreuses indications peu à peu mieux précisées, pour les hospitalisés et la population. Mais cette eau, assez fortement minéralisée déposait sur les parois du forage en remontant et en se refroidissant, ce qui nécessitait un ramonage périodique ; et en 1888, l'instrument utilisé se brisa dans la profondeur, obstruant le forage qui ne put jamais être rétabli, à la déception de tous.

456

En 1924, à la recherche de pétrole au bord du bassin d'Arcachon, un forage artésien de 450 m ramena, non du pétrole (il existe mais plus profond) mais de l'eau... l'eau des Abatilles. Et par artésianisme, avec des outils de plus en plus perfectionnés, on obtient actuellement pétrole, eau de table ou eau minérale, selon les lieux et les forages et leur profondeur, et compte tenu des recherches hydrogéologiques de plus en plus poussées.

Cette période vraiment faste du thermalisme se poursuivit jusqu'à la guerre de 1939. Depuis la fin de la guerre quand les établissements thermaux quasi-fermés pendant six ans furent remis en l'état de fonctionnement, c'est grâce au thermalisme social que vivent les stations thermales de diverses régions françaises qui ont perdu la clientèle internationale de la Belle Époque et de l'entre-deux guerres. Certaines stations ont perdu aussi une partie de leur clientèle en fonction des indications thérapeutiques qui se sont beaucoup modifiées ; certaines ont pu se reconvertis dans de nouvelles orientations (nous y avons fait allusion pour Salies-de-Béarn par exemple) ; d'autres se sont beaucoup développées : c'est Dax qui actuellement est de loin la première station française avec 56 000 curistes, sans compter les 10 000 curistes de Saint-Paul-les-Dax, sur l'autre rive de l'Adour. Le vieillissement de la population accroît proportionnellement le nombre des arthrosiques tributaires du thermalisme.

Grâce aux forages profonds s'est accrue la disponibilité d'eau thermale dans des stations anciennes, mais aussi ont pu se créer de nouvelles stations. Ainsi dans

le Sud Ouest, Rochefort et tout récemment Jonzac. Nous nous permettons de donner plus de détails sur la création de Rochefort à laquelle nous avons beaucoup participé.

Les Rochefortais avaient gardé le souvenir du puits artésien de l'hôpital Maritime au siècle dernier. Rochefort, port de guerre jusqu'en 1918 avait été désaffecté, et depuis, sa population vivait dans le marasme. Sous l'impulsion du Dr Bertin en particulier, en 1952, la municipalité qui possédait un terrain tout proche de l'hôpital Maritime, décida de faire sur ce terrain un forage artésien, avec l'espoir de retrouver la nappe qui avait alimenté le puits artésien de l'hôpital Maritime. Succès complet : à la même profondeur, avec la même abondance, l'eau a jailli, en 1953, au moment même où la chaire d'hydrologie de la Faculté de Médecine de Bordeaux était rétablie à notre profit. Sollicité de nous occuper de l'étude de cette eau et de ses possibilités thérapeutiques, nous avons accepté avec joie. Quelle aubaine pour le nouveau professeur ! et pendant cinq ans, jusqu'à l'agrément de cette eau par l'Académie de Médecine nous nous sommes passionnés pour les recherches dont nous avions la direction. La chaire d'hydro-climatologie thérapeutique, supprimée en 1944, neuf ans après était dépouillée de tout (personnel, locaux, matériel). Tout en nous battant pour obtenir tous les attributs normaux de la chaire, nous nous sommes occupés de l'eau de Rochefort, ne rencontrant qu'aide bienveillante de la part de tous : la municipalité de Rochefort, les médecins de l'hôpital Maritime, tous anciens élèves de l'École de Santé Navale de Bordeaux, et certains, camarades de faculté, tous heureux de pouvoir reprendre et contrôler les observations de leurs grands anciens de l'époque de l'hôpital Thermal et d'expérimenter cette eau sur leurs hospitalisés, le biologiste de l'hôpital, M. Menanteau s'y intéressant tout particulièrement ; accord du doyen de la Faculté de Bordeaux et du directeur de Santé Navale pour qu'un navalais faisant sa thèse sur cette eau, fut détaché chaque année, faisant quotidiennement la liaison entre l'hôpital et le petit établissement thermal construit provisoirement au niveau même de l'émergence du puits artésien ; liaison aussi avec les médecins civils rochefortais ou des alentours, prescripteurs de cures pour des malades bénévoles ; 4 500 eurent un traitement thermal de trois semaines, un millier de fiches furent retenues par le laboratoire des Eaux Minérales de l'Académie de Médecine comme probantes, d'où l'agrément de l'Académie pour Rochefort thermal. Des rencontres périodiques sous notre direction avaient lieu entre médecins prescripteurs marins et civils, biologistes et autres expérimentateurs pour confronter les résultats, orienter de nouvelles recherches, et finalement décider les orientations thérapeutiques de la station.



79

DAX. — Établissement Thermal des Baignots. Applications partielles de Boues

ND Pbot.

458

Chimiquement, cette eau est sulfatée mixte, d'origine superficielle, mais avec des traces de lithium et de strontium d'origine plutonienne. Mais elle a surtout deux qualités exceptionnelles : elle est isotonique au sérum sanguin et a un pH neutre ! ce qui a permis son expérimentation sur l'animal par toutes les voies ; de fait le traitement thermal intègre des injections intramusculaires quotidiennes d'eau prélevée à l'émergence, parfaitement tolérées localement ; de plus, l'eau jaillissant à 41°, une fois rendue dans les baignoires, est à la température désirée.

Partant de l'idée que l'estuaire de la Charente est à quelques kilomètres de celui de la Seudre avec ses parcs à huîtres de Marennes, le verdissement et le goût particulier de celles ci étant attribués à une algue microscopique *Navicula ostréaria*, nous avons pensé qu'on devait retrouver cette même algue dans la vase de l'estuaire de la Charente voisine, le laboratoire de Mycologie en Biologie végétale de la Faculté des Sciences, a bien confirmé notre hypothèse. De là, notre idée de préparer une boue tout à fait originale thermo-marine, en faisant mûrir la vase charentaise dans l'eau minérale pour obtenir un péloïde comparable à celui de Dax, pris en référence ; c'est ce qui fut obtenu, mais avec, à défaut de la *Navicula* disparaissant dans l'eau minérale trop chaude pour elle, par pullulation d'autres algues microscopiques s'adaptant à la température de l'eau de Rochefort. Dans le laboratoire d'Hydrologie, et avec la collaboration des algologues, nous avons longuement suivi le mûrissement de cette boue. Et,

comme avec le péloïde dacquois, l'adjonction d'isotopes à ce péloïde de Rochefort a montré leur nette pénétration expérimentale à travers les téguments. Ces recherches expérimentales poursuivies de 1964 à 1977 sur la pénétration de divers isotopes à travers la peau, ayant débutées avec l'eau de mer, avant son étude dans diverses eaux minérales du Sud Ouest, sont exposées dans le chapitre sur la thalassothérapie, plus loin.

C'est en rhumatologie avant tout, mais aussi en dermatologie et angéiologie que finalement fut orientée la thérapeutique thermale de Rochefort avec ses techniques originales. L'accroissement de 10% annuel du nombre des curistes, actuellement (1993) de l'ordre de 10 000, justifie ce choix.

Toutes nos recherches autres, non seulement en hydrologie mais en gastro-entérologie sont déjà pour la plupart dépassées et oubliées. 17 ans après notre retraite ; seul persiste et continuera à s'accroître Rochefort Thermal dont nous sommes très fiers. Quatorze thèses ont sanctionné toutes nos recherches poursuivies pendant près de 25 ans sur l'eau artésienne de Rochefort.

Climatologie

À côté de la richesse du patrimoine thermal de l'Aquitaine, au lointain passé prestigieux, nous n'avons garde d'oublier la réputation légitime de son climat, climat avant tout modéré.

C'est l'Impératrice Eugénie qui est à l'origine de la création de Biarritz, et depuis, tout un chapelet de stations balnéaires s'est développé de l'estuaire de la Gironde à la Bidassoa ; avec, entre d'autres, Soulac, Lacanau, le pourtour du bassin d'Arcachon, Mimizan, Hossegor, Capbreton, et au sud de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye et sur la côte charentaise, Royan et ses plages satellites.

Mais déjà, pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle des centres hélio-marins accueillaient les tuberculoses osseuses et ganglionnaires, Berk, dans le Pas-de-Calais ayant été le premier centre créé, en 1859 ; dans notre région, se furent Hendaye, Bidart, Capbreton, Arcachon.

Et en retrait de la côte, les tuberculeux pulmonaires se trouvaient bien de l'air de la forêt landaise ou du Pays Basque : à Cambo, le Professeur Gaucher de Paris, à la fin du siècle dernier, avait éprouvé le bienfait de ce climat sur lui-même, malade, et avant l'ère des antituberculeux actifs actuels, Cambo était devenu un des grands centres français de Sanatoria, sur la côte elle-même, le séjour des tuberculeux pulmonaires était tout à fait contre-indiqué. C'est un médecin de Biarritz, Constantin, et un pharmacien de Cambo, Chaize (13 km entre les deux villes) qui en ont donné, en 1911, l'explication vraisemblable. Équipés l'un et

l'autre, d'un vieil électroscopie à feuille d'or de l'abbé Nolet du XVIII^e siècle, ils observaient aux mêmes heures, l'ionisation atmosphérique, habituellement positive sur la plage de Biarritz, alors qu'elle était négative à Cambo. Ultérieurement, à Soulac, le Professeur Ch Wangermez, de Bordeaux, avait constaté, avec aussi un électroscopie de Nolet, que sur la plage l'ionisation était positive, et, l'appareil étant transporté aussitôt dans la forêt de pins voisine, l'ionisation était négative.

Pendant plusieurs années à partir de 1953, nous avons disposé d'un ionomètre enregistreur presque un prototype (Larex) au centre de Recherches Scientifiques de Biarritz (au-dessus du Rocher de la Vierge) : l'ionisation atmosphérique était toujours plus ou moins fortement positive. Ultérieurement, dans les années 60, équipé en double d'un modèle moins onéreux, nous avons pu faire des observations semblables pendant des années à Hossegor, et plus tard à Arcachon, par l'étude comparée des tracés enregistrés, un appareil étant installé à Hossegor sur la plage, et l'autre dans la forêt, à 1 km de distance. Or, expérimentalement, on a démontré de divers côtés qu'il valait mieux vivre en ionisation négative habituelle. Mais lors d'un séjour au bord de la mer, pour des estivants, un ou deux "bains" quotidiens en ionisation positive constitue un puissant stimulant de l'organisme, un des facteurs physiques vraisemblablement essentiel de bienfait du changement de climat (mais redoutable pour les tuberculeux pulmonaires).

460

Signalons que notre collègue Jean Canellas, avec la collaboration de scientifiques du centre de Recherches Climatiques de Pau dont le climat fut très apprécié des tuberculeux avant les méthodes actuelles s'est occupé aussi de l'ionisation atmosphérique de la région et de 1958 à 1968 a fait l'étude de la flore pollinique et mycologique, dont certaines espèces sont plus ou moins allergisantes.

Thalassothérapie

Si le bienfait du climat marin a été reconnu des médecins depuis Napoléon III, avec la création de centres hélio-marins pour certaines tuberculoses, l'action bénéfique de son association avec les bains de mer est plus récente.

Et cependant, les bains de mer, si on en croit Homère dans l'Odyssée étaient pratiqués de toute antiquité. Sur les côtes de France, c'est à Dieppe qu'au début du siècle dernier on commença à pratiquer des bains de mer : on cite Napoléon et Marie-Louise en 1811 ; et dès 1822, un premier établissement de bains à Dieppe témoignait de la fréquentation de la côte normande par des baigneurs. En Aquitaine, c'est l'Impératrice Eugénie qui séduite par le site de Biarritz, créa cette station balnéaire. La pudibonderie des baigneurs d'antan ferait rire les baigneurs actuels.

Ce n'est qu'en 1899 que Louis Bagot crée à Roscoff, le premier institut de thalassothérapie où les bienfaits de l'eau de mer furent reconnus, associés au climat marin. C'est alors que naquit réellement la thalassothérapie, les travaux parallèles de Quinton (1904) assimilant l'eau de mer au milieu de notre organisme. Mais ce n'est que vers 1950 sous l'impulsion de Denis Leroy, de Rennes, que la thalassothérapie prit son essor, d'abord réservé (peut-être pour des raisons de politique locale), aux côtes de Bretagne. Ces centres ne se sont occupés, mais avec quel succès ! que de rééducation fonctionnelle chez des traumatisés, de plus en plus nombreux avec les accidents de la route, et accessoirement chez des arthrosiques.

Le champion cycliste Louison Bobet en fut un heureux bénéficiaire, après un très grave accident, une cure à Roscoff à l'institut Bagot lui ayant permis de reprendre sa carrière sportive. Disposant de capitaux, il construisit un institut à Quiberon, le premier du genre des instituts actuels avec hôtel associé à l'établissement ; et à grand renfort de publicité. Depuis, ces instituts, dans l'ensemble très luxueux, avec des équipements très sophistiqués se sont multipliés, ayant éssaimé tout le long des côtes de France, grâce à d'énormes capitaux et s'adressant à une clientèle riche ou au moins aisée. Si certains d'entre-eux restent à vocation médicale au moins partiellement pour la réhabilitation des handicapés moteurs, beaucoup d'autres sont essentiellement des entreprises commerciales pour la "remise en forme"... , en une semaine maximum, car c'est très coûteux mais ce n'est plus de la médecine !

Chargé pour le congrès international de thalassothérapie de Westerland (Allemagne) de 1966, d'un rapport sur l'éventuelle pénétration des éléments minéraux de l'eau de mer à travers la peau, nous avons eu l'idée, en 1964, de solliciter la collaboration de notre collègue Paul Blanquet, pionnier à l'époque de la physique nucléaire, pour rechercher expérimentalement la possible pénétration à travers la peau de l'animal, des isotopes de divers minéraux. Ces recherches furent poursuivies jusqu'à notre retraite, en 1977, en accord avec P. Blanquet et avec notre chef de laboratoire Ch. Tamarelle ; "elles apportaient la preuve scientifique de l'action de la thalassothérapie" comme l'a écrit Denis Leroy, qui en fut l'apôtre et qui reprit, avec son collègue Guelfi nos travaux et les confirma.

Bien entendu, pendant ces 13 années nous n'avons pas étudié seulement la pénétration d'isotopes au cours de bains d'eau de mer, mais avec la plupart des eaux minérales du Sud-Ouest, chaque fois qu'entre le prélèvement du griffon et le début du bain isotopique il n'y avait pas un délai de plus de deux heures, une eau minérale s'altérant vite à partir de sa sortie de la source. Or expérimentalement

les bains, avec toutes les eaux minérales étudiées grâce à un isotope, ont démontré sa pénétration à travers les téguments, et comme quand il est pris *per os*, sa fixation assez élective au niveau de tel ou tel organe selon l'isotope.

L'enseignement de l'hydrologie à Bordeaux

C'est sans doute en raison des richesses thermales de l'Aquitaine et des qualités de son climat que la faculté de Bordeaux a eu la première chaire d'hydrologie de France, créée en 1923.

Mais cet enseignement officiel a eu des prédecesseurs : au siècle dernier, Elie Gintrac puis son fils Henri, deux maîtres de l'École de Médecine, et à leur suite A. de Fleury, consacrèrent une partie de leur enseignement de thérapeutique à l'hydrologie, relayés au début de la nouvelle Faculté de Médecine par Xavier Arnozan et son collaborateur Lamarque jusqu'à la guerre de 1914-18.

En 1922, le Touring-Club de France proposa à la Faculté de Médecine de Bordeaux de prendre à sa charge la création d'une chaire d'hydrologie, donc la première en France ; les choses traînèrent car le Touring-Club, disparu après la guerre en 1939, mettait une condition : avoir le choix du titulaire de la future chaire ; et il proposait le Dr Sellier qui, mobilisé en 1914, avait été Inspecteur des Hôpitaux Thermaux du grand Sud-Ouest, les thermes d'avant guerre ayant été utilisés pour des militaires convalescents ; le Dr Sellier était d'autre part docteur en Sciences Naturelles ; celui-ci fut accepté et donc nommé professeur, à la condition formelle qu'à sa retraite la Faculté pourrait choisir son candidat parmi ses agrégés.

À la retraite de J. Sellier, c'est Maurice Creyx qui devint titulaire de la chaire, faisant aussi des cours aux étudiants en pharmacie, avec, pour eux, des travaux pratiques, le chef de travaux étant Pierre Cazaux ; celui-ci agrégé de pharmacie après 1945, obtint ultérieurement la création à son profit d'une chaire d'hydrologie pharmaceutique. Maurice Creyx était un enseignant remarquable, comme nous avons pu en juger ayant suivi ses cours quand il était agrégé de médecine.

En août 1944, lors de la libération de Bordeaux, le doyen Pierre Mauriac, professeur de clinique médicale fut exclu de la faculté pour sa fidélité au Maréchal Pétain. Maurice Creyx bénéficia de sa chaire devenue vacante, et la chaire d'hydrologie fut supprimée. Destiné à l'occuper quand elle serait rétablie, nous fûmes chargé pendant plusieurs années de faire, dans le cadre de la thérapeutique un enseignement sommaire de l'hydro-climatologie, tout en faisant une licence de géologie, comme l'avait fait Maurice Creyx. Ce n'est qu'au bout de 9 ans, en 1953, que fut enfin rétablie à notre profit la chaire. Mais dans cet intervalle,

personnel de la chaire, laboratoire, équipement de l'ancienne chaire avaient disparu, et pendant des années nous avons dû nous battre pour récupérer peu à peu des collaborateurs, des locaux avec leur équipement, pour pouvoir travailler normalement. C'est ce qui nous incita, avec les crédits alloués, à acheter un ionisateur enregistreur pour un local prêté par le centre de Recherches Scientifiques de Biarritz. Nos recherches sur l'ionisation atmosphérique sont déjà signalées et résumées dans le chapitre de climatologie. Il en a été de même pour nos travaux poursuivis de 1964 à 1977 sur la pénétration des isotopes d'électrolytes à travers la peau de l'animal dont il est question dans le chapitre consacré à la thalassothérapie ; les mêmes recherches ont été faites dans des bains de la plupart des eaux minérales d'Aquitaine.

Mais nous avons eu la chance, au moment même de notre nomination de professeur d'hydrologie d'être sollicité pour nous occuper de la nouvelle eau thermominérale de Rochefort qui venait de jaillir par artésianisme et dont l'étude nous a véritablement passionné.

Dans notre génération, les chaires d'hydrologie étaient considérées dans diverses facultés comme des chaires de passage. Gastro-entérologue comme clinicien, quand en 1958 fut créée la Clinique des maladies de l'appareil digestif à notre profit, nous avons gardé l'hydrologie, ce qui nous permit d'avoir des collaborateurs scientifiques et un laboratoire (enfin au point !), utilisable pour l'hydro-climatologie et pour la gastro-entérologie, et nous avons assumé la charge de ces deux disciplines jusqu'à notre retraite en 1977. Mais depuis ce moment-là, alors que notre agrégé de gastro-entérologie nous succédait et occupait notre service hautement spécialisé à l'hôpital Saint-André, il n'y a plus d'enseignement autonome de l'hydro-climatologie.

Cet enseignement a cependant été assuré pour les étudiants en médecine qui choisirent cette discipline parmi les seize certificats optionnels, par Jean Paccalin, dans le cadre de sa chaire de thérapeutique pour la partie clinique, par Jean Canellas pour la partie scientifique, ce dernier ayant à la faculté de pharmacie la chaire de pharmacodynamie et d'hydrologie.

Quand, en 1953 fut rétablie la chaire d'hydrologie à la faculté de médecine, nous n'avions pas la charge de l'enseignement aux étudiants en pharmacie qu'avait assurée Maurice Creyx, car Pierre Cazaux, l'ancien assistant-chef des travaux de M. Creyx venait de passer une agrégation de pharmacie qui allait lui donner peu après, dans le cadre de la pharmacie le titre de professeur d'hydrologie. À sa mort prématurée, en 1966, lui succéda Jean Canellas, agrégé, son collaborateur de longue date qui poursuivit les recherches entreprises avec son maître. Et Jean

Canellas, actuellement professeur émérite, continue à travailler avec son élève, maître de conférences, C Nguyen Ba.

Pouvons-nous en conclusion pousser un cri d'alarme sur le devenir de ces grandes richesses de l'Aquitaine, mais aussi des autres régions thermales de France, le thermalisme et le climatisme ?

En effet les vicissitudes de l'enseignement de l'hydrologie à la Faculté de médecine de Bordeaux que nous venons d'exposer sont beaucoup moins graves que dans la plupart des autres universités françaises, car nous assistons à l'agonie de cet enseignement : une grande enquête vient de prouver que les jeunes médecins ignorent tout de cette discipline thérapeutique, les jeunes enseignants eux-mêmes ne la connaissant plus. Nous doutons fort que l'Éducation Nationale rétablisse l'enseignement obligatoire de l'hydrologie, comme il a existé pendant une quarantaine d'années.

Actuellement, c'est à la demande de certains malades que le médecin "prescripteur" qui n'ose pas refuser (sauf s'il est certain d'une contre-indication) fait la demande de cure sans savoir, si dans le choix du malade, c'est la station la mieux indiquée. Il rédige cette demande sans conviction et est incapable de donner des renseignements. Et alors que les stations allemandes et italiennes qui ont capté les étrangers qui autrefois fréquentaient nos stations, comptent leurs curistes par millions, avec accroissement annuel, nous, nous plafonnons depuis quelques années autour de 500 000 !

BIBLIOGRAPHIE

- 1 Bordeu Th. de. voir à Richerand
- 2 Dubarry JJ. Histoire de la création d'une station thermale Rochefort . *Soc d'Histoire de la Médecine*, Février 1990.
- 3 Dubarry JJ. et Richard M. Le Thermalisme en Aquitaine gallo romaine. *Soc d'Histoire de la Médecine*, séance d'avril 1992.
- 4 Girault Y. Le Thermalisme : point de vue des médecins prescripteurs. *Off. du Thermalisme*. juillet 1993;31.
- 5 Louvigné Y. Brissot R. et coll. Thalassothérapie des problèmes d'actualité. *Press Therm Climat* 1993;2:134 139.
- 6 Marlave Olivier de. *Les sources et les Saints Guérisseurs des Landes de Gascogne*. Les horizons chimériques, édit. 1992.
- 7 Mauriac P. *Simple Histoire de la Médecine*. Stock, édit. 1956.
- 8 Richard M. *Le Thermalisme en Aquitaine gallo-romaine*. Thèse Médecine Bordeaux 1968.
- 9 Richerand. *Œuvres complètes de de Bordeu*. 2 tomes, 1818.

La dermatologie thermale

PIERRE-LOUIS DELAIRE

Contrairement à ce que je croyais avant d'aborder le sujet, il n'est pas simple de faire un résumé clair de l'historique du thermalisme en dermatologie. Pour plusieurs raisons :

- au cours de l'histoire, la liste des stations qui “soignent” les maladies de la peau se modifie et s'allonge constamment,
- il n'existe pas une seule station qui ait la prétention d'être exclusivement “dermatologique”,
- les indications de ces stations sont assez vagues et une infinie variété d'autres maladies se mêlent aux dermatoses traitées.

Certaines stations dermatologiques publient des historiques, souvent très détaillés, mais romancés, remaniés où chacun recopie l'autre. On y décrit avec soin les méfaits des différents propriétaires des eaux et autres bandits locaux (!) mais on reste très discret sur le nombre et la variété des malades traités. La plupart du temps (en tout cas avant 1850) on ignore s'il existe un médecin dans la station et s'il y en a un, on ne sait pas d'où il sort, s'il a une spécialité ou non. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'on peut lire à propos de La Bourboule: “La ville thermale n'existe pas sans ses médecins, qu'on le veuille ou non”.

En 1879 on écrit un paragraphe toujours d'actualité sur l'importance des médecins de la station: “Ce qui a été dit dans les derniers paragraphes sert simplement à confirmer ce fait que les connaissances, la capacité et l'énergie des médecins d'une station, contribuent largement au succès du traitement hydrominéral et que ce facteur doit toujours être pris en considération dans le choix d'une station pour le malade”.

En fait on a l'impression que c'est plus la spécialisation du médecin qui fait la spécialisation de la station, beaucoup plus que la nature des eaux en elles mêmes.

Le thermalisme dermatologique avant 1800

L'Antiquité

Il paraît historiquement prouvé que “les malades de la peau ont constitué la première clientèle du thermalisme”. C'est Hippocrate qui rapporte la première observation détaillée (mais peu glorieuse) d'une dermatose traitée par les eaux thermales. On peut lire en effet dans le *Cinquième livre des épidémies*³ : “Un

citoyen d'Athènes était atteint d'une maladie qui avait toutes les apparences d'une lèpre ; le prurit était généralisé et nulle part on ne pouvait pincer la peau à cause de l'épaississement qu'elle avait subi. Comme rien ne le soulageait il se rendit à Delos, là où sont les bains chauds et là il fût en vérité complètement guéri du prurit et de l'épaississement de la peau. Mais hélas il devint hydropique et mourût.”

Quoi qu'il en soit, toutes les stations dermatologiques ou non se vantent de leurs antiques vestiges de thermes (Uriage, Molitg, La Bourboule). N'oubliions pas qu'il suffisait à ces grands amateurs de bains qu'étaient les Romains qu'une source fût chaude pour l'utiliser, car la thermalité naturelle économisait bien le chauffage...

Le Moyen Âge

Prestige local : ce sont d'abord les habitants voisins qui viennent tremper dans les sources “dermatologiques” leurs ulcères et plaies diverses avec des résultats plus ou moins miraculeux, le tout amplifié par des légendes difficilement vérifiables ! Facteur commun : c'est toujours un animal qui s'est trempé dans la source et qui en est ressorti miraculeusement guéri... C'est ainsi qu'à Molitg on célèbre depuis le Moyen Âge une “source Fée” qui était capable de transformer un crapaud en colombe. Plus tard c'est le chien d'un noble marquis des environs qui était affligé d'un eczéma “rebelle à toute médication” et qui est radicalement guéri “après s'être vautré dans la vasque boueuse d'une source chaude⁴”.

466

Vers 1370, à La Roche-Posay c'est un cheval (les mauvaises langues prétendent que c'est un âne) qui, après avoir été longtemps à l'honneur des écuries de Du Guesclin “fût atteint de l'une de ces maladies affreuses, impitoyables qui attaquent l'animal comme l'homme et changent sa peau en dégoûtantes cicatrices⁵”. À Avène, c'est encore un cheval “atteint d'une éruption cutanée intense qui se roule dans la source et guérit complètement⁶”.

De la Renaissance au Grand Siècle

Le grand chirurgien Ambroise Paré (1517-1590) écrit : “Les eaux sulfurées échauffent grandement, dessèchent, résolvent, ouvrent, attirent du dedans au dehors. Elles nettoient la peau des gales, grattelles et dartres et sont profitables aux prurits et aux ulcères⁷”.

De la Révolution à la Restauration

Les militaires : nul n'ignore que le thermalisme leur doit beaucoup. Ce n'est pas à cause du foie colonial. Ce n'est pas non plus parce qu'une vieille et noble

tradition veut que de nombreux médecins de nos armées fassent une brillante seconde carrière dans le thermalisme. Pour expérimenter l'effet des sources, on y envoya d'abord (comme à Uriage, par exemple) des malades pauvres aux frais de l'administration et les heureux résultats de ces expérimentations encouragèrent le développement des stations. Mais ce sont surtout les officiers nobles, blessés à la guerre qui comprennent que leurs fréquentes et graves plaies se cicatrisent bien mieux dans l'eau thermale qui les nettoie, que par tous ces onguents et baumes enfermés dans d'affreux pansements qui finissent par provoquer la gangrène...

Et c'est ainsi que l'Empire et les interminables guerres napoléoniennes permettent un nouvel essor des stations dermatologiques. En 1815, après avoir nommé Josle "médecin des eaux" Napoléon décide la construction d'un "hospice thermal" à La Roche-Posay pour les blessés des armées.

Destouches "inspecteur des eaux" raconte l'histoire d'un colonel atteint de "dartres squameuses humides" (!) qui lui couvraient la totalité du corps. Arrivé dans la station le 1^{er} juillet 1833 après deux mois de traitement par les eaux, ce brave et malheureux militaire avait complètement recouvré la santé⁶.

Plus près de nous, en 1940, un hôpital militaire est installé dans l'établissement thermal à La Roche-Posay.

467

Les eaux minérales chez les auteurs des XIX^e et XX^e siècles

Durant des siècles, toute affection de la peau n'était que la manifestation d'un "trouble humorale" ou d'un "état général particulier", l'arthritisme par exemple. C'est le grand F. Von Hebra (1816-1880) et son gendre Kaposi, les pères de l'école de Vienne, qui réfutèrent cette théorie par leur travaux. Ceux-ci restèrent longtemps désavoués par les médecins français. "La clinique ne nous oblige-t-elle pas à reconnaître que certains sujets, les arthritiques, les scrofuleux par exemple, offrent des dispositions très caractérisées aux manifestations cutanées⁸ ?". Donc, "les bains d'eau minéral-thermale n'agissent pas seulement sur le système dermoïde ; il est certain qu'une partie de leurs principes constituants est absorbée par la peau, se mêle avec le sang et modifie d'une manière avantageuse nos humeurs et la vitalité de nos organes⁹".

Je crois résumer ainsi en quelques mots des milliers de pages écrites en cent ans, remplies d'explications confuses sur le mode d'action des eaux en dermatologie. Et ce fouillis n'est pas étonnant puisqu'il continue encore de nos jours...

Ce qui explique qu'en dermatologie la cure de boisson (interne) était considérée comme aussi importante, sinon plus, que les soins externes puisqu'elle "lavait l'intérieur, le foie, les reins, etc.". C'est ainsi que le grand Ernest Besnier écrit

en 1901 : “Dans le traitement hydrominéral de l’eczéma vulgaire, la cure minérale interne prime les pratiques balnéaires, les douches et pulvérisations¹⁰”.

Lorsque plus tard la cure externe reprend l'avantage, certains auteurs ne s'embarrassent pas de nuances : “La réputation dont jouissent quelques stations pour le traitement des maladies de la peau, repose beaucoup sur le fait que dans ces localités, ce traitement est devenu une sorte de spécialité et qu'on y trouve toutes les installations requises pour l'amener à bonne fin. On y donne des bains prolongés d'une durée de 1 à 6 heures : vers le 10^e ou le 11^e jour, il se produit d'ordinaire une éruption appelée poussée qui consiste en une légère rougeur qui parfois se transforme en une véritable dermatite¹¹”. Il ne faudrait pas croire que pour certains auteurs anciens le thermalisme se limite à l'eau.

En 1818 : “Le traitement des eaux minérales employées à leurs sources est de tous les secours de la médecine, le mieux en état d'opérer pour le physique et le moral dans les maladies chroniques. Tout y concourt : le voyage, l'espoir de réussir, la diversité des nourritures, l'air qu'on respire, l'étonnement où on se trouve, les lieux, le changement de sensations habituelles, les connaissances nouvelles qu'on fait, les petites passions qui naissent dans ces occasions (!), l'honnête liberté dont on jouit. Tout cela change, bouleverse, détruit les habitudes d'incommodité et de maladies auxquelles sont surtout sujets les habitants des villes¹²”.

468

La place des eaux minérales dans les anciens traités de dermatologie

En 1826, le baron Jean-Louis Alibert souligne dans son *Précis*¹³ l'intérêt de la cure d'Avène dans le traitement des maladies de peau. En 1885, on peut retrouver sous la plume d'E. Chambord¹⁴ le paragraphe suivant : “La cure hydrominérale de l'eczéma scrofuleux doit être maniée avec une grande prudence sous peine de déterminer une recrudescence de l'affection. Il est prudent de ne la commencer qu'au début de la troisième période d'eczéma, alors que la période de sécrétion tire sur sa fin. Encore faut-il avoir recours aux sources de température peu élevée et peu riches en éléments actifs, telles que les eaux de Saint-Gervais de Savoie qui sont en même temps diurétiques, diaphorétiques et légèrement purgatives et aux eaux de Molitg, Saint-Sauveur et Néris (Fig 1). Ce n'est que plus tard, lorsque l'eczéma devenu tout à fait sec s'éternise sous une forme pityriasique que l'on aura recours aux eaux de Bagnères-de-Luchon. Chez les enfants scrofuleux atteints d'eczéma impétigineux rebelle, Monsieur préfère encore les eaux d'Uriage qui sont fortement minéralisées. Par contre les bains de mer et même l'atmosphère maritime seule, aggravent l'eczéma et favorisent les récidives” (!)



Fig. 1. Néris, les anciens bains (1569). Villes d'eaux en France, éd. F. Hazan, Paris, 1985:16.

En 1890, L. Brocq¹⁵ écrit : “Dans les cas d’eczémas qui surviennent chez les arthritiques invétérés, j’ai l’habitude de prescrire l’eau de Vichy pendant 6 jours par mois, l’eau de Vittel ou de Contrexéville pendant 10 jours par mois et le reste du temps, Vals-Saint-Jean ou Royat”.

Mais c'est dans ce merveilleux livre qu'est *La Pratique dermatologique* qu'Ernest Besnier résume en 1901¹⁰ ses idées (claires) sur l'hydrothérapie. Après avoir longuement décrit dans les eczémas l'intérêt des pulvérisations, des douches (même à l'arrosoir !) et des bains d'eau tiède, on peut lire : “Si pour ces soins l'eau simple filtrée peut suffire, dans la majorité des cas les eaux pures de Plombières, Néris, Evian conviennent à merveille à tous les malades”. Ensuite il fait un tableau extrêmement précis de la pratique hydrominérale externe : “Un grand nombre de stations hydrominérales peuvent réclamer le traitement externe de l’eczéma”.

- Royat (Puy-de-Dôme) : on y utilise fréquemment les bains à faible température chez les eczémateux diathésiques, à eczématisation prurigineuse, sèche, fendillée ou très médiocrement suintante, l'eczéma vulvo-anal, surtout chez les glycosuriques, etc. Pour les formes irritables, les bains sont mitigés ou additionnés d'amidon, de gélatine, etc....
- La Bourboule (Puy-de-Dôme) : l'application externe de l'eau arsenicale de La Bourboule doit être laissée à la direction personnelle des habiles médecins de la station. Les douches pulvérisées sont utilisées à la source, sur des surfaces limitées, particulièrement dans les régions pilaires.
- Saint-Gervais (Haute-Savoie) : source Gobtard, saline et source du Torrent, sulfurée calcique, bains et douches pulvérisées. Selon le mode d'emploi, la forme et la durée de la médication, l'action topique est sédative ou excitante, substitutive tout entière dans la main du médecin traitant. Indication dans les formes rebelles, subaiguës, indéfiniment traversées par des exacerbations avec suintement ; dans les formes localisées, torpides, dans les variétés intertriginouses, rebelles, ano-vulvaires en particulier.
- Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) : sulfurées sodiques. Eczémas subaigus ou chroniques particulièrement dans les formes humides, “séborrhéiques”. Les bains se donnent généralement avec l'eau des sources Ferras et Blanche, blanchissantes, onctueuses au toucher, bains sédatifs. Douches pulvérisées, très



Fig. 2. Douche de pied. Carte postale.
Villes d'eaux en France, éd. F. Hazan,
Paris, 1985:192.

employées - source de la Reine, 55°C, 5 centigrammes de monosulfure de sodium - eczématisations localisées aux mains, aux pieds, au scrotum, à la vulve, au cuir chevelu, etc., température variable de 30 à 42°C.

- Uriage (Isère) : sulfurées sodiques chlorurées, largement utilisées dans le traitement direct et local de l'eczématisation, à titre résolutif, antiprurigineux, tonique et astringent. Lotions fréquentes ou pansements moites localisés, bains généraux, mitigés pour les malades dont la peau est très irritable, durée de 30 à 40 minutes, température de 34 à 35°C. Douches en arrosoir, en général tièdes, 35°C, durée 2 à 3 minutes, action antiprurigineuse. Pulvérisations dans les eczématisations localisées : cuir chevelu, visage, paupières, narines, mains, pieds. Action astringente et résolutive, durée 30 à 45 minutes, suivant l'intensité et la profondeur des lésions cutanées.

- Challes (Savoie) : eaux bromo-iodurées, applicables aux eczématisations localisées ou généralisées, étendues, plutôt humides que sèches. Pansements moites purs ou mitigés en proportions réglées par l'état de l'eczématisation et par la tolérance du malade, de même pour les bains, en moyenne à 35°C et courts, 15 à 25 minutes. Douches pulvérisées visant l'action sédative et résolutive, 1 à 2 fois par 24 heures, durée proportionnée à l'étendue et à la profondeur de la lésion, de 15 à 60 minutes. Avec le plus grand sens pratique, on poursuit à Challes la guérison des placards initiaux ou des reliquats.

- Saint-Christau (Basses-Pyrénées) : ferro-cuivreuses - eczémas rebelles. Applications moites souvent renouvelées, bains tempérés de 15 à 30 minutes, douches pulvérisées très fines, douches locales en arrosoir. Formes chroniques, localisées aux paupières, narines, oreilles, périnées, anus. Douches localisées en arrosoir, tièdes, sans force, prolongées, formes sèches prurigineuses, locales ou générales.

En conclusion, à côté de l'hydrothérapie simple (soins par l'eau du robinet) la cure hydrominérale est un traitement important et classique des eczémas. Dans les différents traités consultés, de très nombreuses stations sont citées mais celles qui le sont le plus souvent restent Saint-Gervais et Uriage.

Le thermalisme actuel

En France, sur plus de 500 000 curistes, 15 000 patients par an suivent une cure en dermatologie. Quelle que soit la station, les indications et les pourcentages

sont pratiquement identiques. Schématiquement 50 % des curistes ont un eczéma, en particulier une dermatite atopique, 30 % ont un psoriasis. Les 20 % restant se partagent entre les cicatrices hypertrophiques, des grandes brûlures en particulier et diverses dermatoses.

La Sécurité sociale rembourse 65 % des frais médicaux de cure, le transport et l'hébergement restant à la charge des patients. Le séjour en cure thermale dure trois semaines.

Les soins consistent essentiellement en applications externes : bains, pulvérisations, douches d'eaux minérales prodiguées quotidiennement par le dermatologue lui-même.

Résultats : le but de la cure thermale n'est pas de prétendre guérir avec une eau miraculeuse une dermatose qui dure parfois depuis plus de trente ans ! C'est simplement d'apporter à un psoriasique ou à un atopique souvent désespéré, une étape privilégiée où il va apprendre à mieux gérer sa maladie grâce à un contexte particulièrement favorable. Au rituel des soins thermaux quotidiens, s'ajoutent les conseils sans cesse répétés du dermatologue et l'appui des équipes spécialisées qui exercent sur place (personnel des établissements thermaux, kinésithérapeutes, infirmiers, psychothérapeutes, maquilleurs professionnels, etc....). Ainsi le malade remonte souvent à toute allure son "échelle de qualité" de vie tout en se réconciliant avec la dermatologie traditionnelle. On peut regretter, que de nombreux collègues souvent éminents, ne puissent pas supporter l'idée de cette dermatologie thermale, paraissant certes un peu vieillotte et originale. Ils laissent ainsi la place dans nos stations à des marginaux fanatiques de médecines dites douces, activités qui, évidemment, n'ont absolument rien à voir avec le thermalisme. En tout cas, si ma vie était à refaire, j'aurais beaucoup d'enthousiasme à exporter la valeur de la cure dermatologique, en particulier dans les pays anglo-saxons qui n'ont pas la chance de posséder cette tradition. "Le thermalisme, cette vieille thérapeutique d'avenir".

Les principales stations dermatologiques françaises et leurs indications

- La Bourboule : si cette station semble avoir une vieille tradition dermatologique, par contre les écrits précis sur les indications semblent rares. Pourtant en 1827, 500 malades viennent "aux eaux de La Bourboule" qui sortent du granit à



Fig. 3. La douche en cercle
(ou souvenir d'Alcatraz ! P-L D.) Villes
d'eaux en France, éd. F. Hazan, Paris,
1985:188.

température de 52°. Les sels d'origine alcaline qu'elles renferment leur assurent une propriété contre "les ulcères scrofuleux".

Situation actuelle : même si elle conserve quelques ambitions dermatologiques, La Bourboule est surtout consacrée à l'allergie respiratoire (aucun dermatologue n'y exerce)¹⁶.

• Cauterets a eu "son époque dermatologique". Ainsi en 1858 le docteur J. Gouet écrit : "Les eaux de Cauterets sont très renommées et jouissent de vertus spéciales dans certaines formes de maladies cutanées et vagino-utérines (là c'est nouveau). De plus elles sont particulièrement utiles dans les affections syphilitiques et dans les régions qui appartiennent à la diathèse scrofuleuse"¹⁷.

Situation dermatologique actuelle : néant.

• Molitg possède l'une des plus anciennes traditions dermatologiques puisque depuis le Moyen Âge, ce sont les nobles galants du coin qui y envoient leurs belles "une fois par an pour voir s'évanouir leurs rides et points noirs et conserver indéfiniment à leur peau leur éclat de jeunesse". Dans ce domaine, rien de bien nouveau depuis cette époque...

Ensuite Molitg s'intéresse aux psoriasis à cause du soufre "antipsorique par excellence" ainsi qu'aux eczémas "artificiels et diathésiques" sans oublier le traitement de la syphilis notamment celle de la femme enceinte (encore à cause de l'action bienfaisante du soufre). Il n'est pas étonnant de retrouver si souvent la syphilis à cette époque. Chez les auteurs français, elle était responsable de tous les maux et donc omniprésente à toutes les pages de tous les traités de dermatologie de l'époque.

Situation actuelle : moyenne de 1 500 malades par an (40 % ORL et 60 % dermatologiques).

• Uriage où il existait depuis longtemps "la buvette des pauvres". Par le traitement hydrominéral d'Uriage, les affections de la peau, quelles que soient leur nature et leur cause sont améliorées ou guéries. Le séjour convient à ceux qui portent des affections eczémateuses sèches ou humides, de l'impétigo, de l'acné, du prurigo, de l'ichtyose, certaines formes de teignes et certains lupus¹⁸".

Dans le même ouvrage l'auteur décrit les insuffisances des établissement thermaux (et pas seulement à Uriage) : "Dans les établissements français, les corridors sont trop étroits et les employés qui transportent les malades avec des



Fig. 4. Curiste en chaise à porteurs. Villes d'eaux en France, éd. F. Hazan, Paris, 1985:182.

chaises à porteur (Fig 4) ont du mal à éviter frottements, chocs et secousses. Ainsi partout les murs attestent par les traces qu'ils ont conservées,

des difficultés de la tâche de ces hommes de peine". Ce même Rotureau au sens social avancé, se montre avisé et prudent lorsqu'il écrit : "les malades doivent savoir qu'une ou plusieurs saisons sont nécessaires durant 2, 3 ou même 4 années de suite pour voir leur traitement donner des résultats. Ils seront toujours prévenus aussi que leurs troubles herpétiques, au lieu de diminuer durant leur séjour à Uriage, augmentent quelquefois¹⁸".

Situation actuelle : 7 000 curistes par an dont 1 000 en dermatologie.

• Saint-Gervais : pour une fois nous n'aurons pas droit ici au chapitre gallo-romain puisque ce n'est que vers 1800 qu'un notaire commence à exploiter quelques sources qui sont analysées par les chimistes et physiciens de l'Académie de Genève. En 1810 un professeur de Genève (Jurine) écrit : "Un grand nombre de mes compatriotes emploie ces eaux qui ont un résultat étonnant surtout pour ceux atteints de maladies cutanées : j'ai vu des dartres formidables qui avaient résisté à un traitement méthodique se dissiper promptement sous l'effet de ces eaux. "En 1915 on compte plus de 300 baigneurs en 4 mois". En plus des baignoires en bois il existait à l'époque une piscine d'eau thermale. Cette piscine commune fût supprimée ensuite car "l'éducation civilisée de notre époque répugne à faire baigner ensemble un troupeau de bétail (bouillon de chair humaine), des personnes si diverses d'âge, de sexe et de maladies consistant en plaies de tous genres, scrofules, dartres, etc..."

En tout cas, à Saint-Gervais on préfère ces curistes fidèles aux "oiseaux de passage, la plupart d'origine britannique, qui ne s'arrêtent qu'une nuit aux Bains et qui, de faim dévorante, s'abattent sur les repas comme l'aigle des Alpes fond sur sa proie !"

Là aussi, comme ailleurs, on retrouve toute une liste d'indications : rhumatismes, paralysies, hypocondries, hémorroïdes, chlorose, etc. Mais certaines maladies dominent : dartres surtout farineuses, pustuleuses, miliaires, écailleuses, crustacées, rongeantes. On y ajoute : pemphigus, éruptions psoriasisques, ulcères, "séquelles d'infections syphilitiques anciennes²⁰".

La station semble avoir les faveurs des grands maîtres de la dermatologie, ainsi Jean-Louis Alibert ne se contente pas de louer Avène puisqu'il écrit tout le bien qu'il pense de la station : "Tous les individus qui se rendent aux Bains de Saint-Gervais en parlent avec enthousiasme".

Plus tard les eaux de Saint-Gervais continuent de bénéficier de l'appui des dermatologues de Saint-Louis (Hardy, Hifiairet, etc.).

Situation actuelle : 4 000 curistes par an dont 2 000 en dermatologie.

• Avène : en 1772, première publication consacrée aux eaux d'Avène. Un certain Amilhau y déclare que "dans le traitement des maladies de peau invétérées, j'ai recours à Avène comme une ancre suprême de salut".

Si en 1810 il a 150 curistes à Avène, cette station échappe de très peu à une renommée internationale. En effet, depuis 1793, Napoléon souffrait de “vives démangeaisons aux cuisses” que Corvisart, son premier médecin, attribuait à une “gale rentrée”. L’Empereur lui demande un rapport sur une éventuelle cure thermale et décide de faire un séjour à Avène durant la saison de 1811. Branle-bas de combat dans toute la région mais en 1811 c’est la guerre d’Espagne, puis de Russie en 1812, et Napoléon a bien d’autres soucis que ses démangeaisons aux cuisses, hélas pour Avène.

Situation actuelle : après un long déclin, la station a été rachetée par Pierre Fabre et reçoit plus d’un millier de malades par an, exclusivement dermatologiques.

• La Roche-Posay : au XVI^e siècle “des milliers de personnes” venaient de Paris et même de Hollande (!) pour boire et se tremper dans l’eau miraculeuse de La Roche-Posay qui “guérit les enflures, fièvres et teignes des petits enfants”⁵⁵.

Millon, médecin personnel de Louis XIII, fait le déplacement à La Roche-Posay pour en étudier les eaux. Sous Louis XIV, plus de 3 000 malades viennent régulièrement boire les eaux de la fontaine dite “de jouvence”.

En 1805, Josle, ancien médecin des Armées de Napoléon, professeur de médecine à Poitiers, est nommé “médecin des eaux” et publie des études sur les eaux de La Roche-Posay. Dans un rapport il est noté que “plus de 1 000 personnes ont attesté dans la plus sincère allégresse (!) quel bien elles éprouvaient de prendre les eaux de La Roche-Posay... J’en ai vu qui, rongés de dartres avant d’y aller, ne laissaient plus apercevoir sur la peau que la place où elles avaient existé”.

En 1860 dans le *Dictionnaire des eaux minérales*²⁰ l’auteur dresse un tableau de la station peu enchanteur : “Il y existe trois sources, un établissement thermal mal disposé avec un petit nombre de baignoires en bois. Les trois hôtels se partagent 25 baignoires où l’eau minérale qui les alimente est chauffée artificiellement et par des moyens qui laissent beaucoup à désirer” !

À partir de 1860 de très nombreux ouvrages et thèses sont consacrés aux indications des eaux de La Roche-Posay “où l’on traite d’abord les eczémas, mais aussi l’arthritisme, les lithiases, les ictères, le rhumatisme biliaire, les sciatiques et lumbagos”²¹.

Au fil des ans les indications deviennent quasi-exclusivement dermatologiques avec bien sûr les commentaires d’époque : “Nous dirons que l’eczéma est la manifestation cutanée de la diathèse arthritique et qu’il bénéficie largement du lavage hépato-rénal réalisé à La Roche-Posay”²². Dans le traitement des prurits : “l’allergie n’est qu’un complexe de tares viscérales et nerveuses, héréditaires ou acquises de tendance aux floculations humorales et aux précipitations tissulaires”²³.

Enfin, dans la cure esthétique du visage, le docteur Lépine²² s’adresse “aux

peaux fatiguées, disgrâces du visage, embonpoints localisés et même chute des cheveux". Bref, la boucle de l'eau de jouvence est bouclée !

Situation actuelle : La Roche-Posay accueillant entre 9 000 et 10 000 malades par an, peut s'enorgueillir d'être la championne européenne des stations dermatologiques !

Pour terminer ce chapitre, je ne ferai que citer les noms des Fumades, Neyrac, Tercis, Rochefort et Bagnoles-de-l'Orne qui ne traitent que quelques patients véritablement dermatologiques.

Remerciements : Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide efficace :

- de nombreux collègues thermalistes et en particulier du docteur André Authier auteur déjà célèbre²⁴;
- de Madame Annick Cartier, documentaliste des Laboratoires de La Roche-Posay.

BIBLIOGRAPHIE

1. Roux EG. *La Bourboule*, éd. Mangein, 1994.
2. Candelle H. *Manuel pratique de médecine thermale*. Éd. Doin, Paris, 1879:24.
3. Hippocrate. *Cinquième livre des épidémies*, traduction de Littré, tome V:208.
4. Montamer H. *Contribution à l'étude des eaux thermominérales de Moligt*. Imprimerie de Prades, 1953, Thèse faculté de Toulouse:57-59.
5. Jaltet M. *La Roche Posay*. Imprimerie de Phitiviers, 1976:17-31.
6. Neuzil E, Cousse H, Teissier JL. Histoire du thermalisme à Avène-les-Bains, *Bull Soc Pharm Bordeaux*, 1995;134:135-162.
7. Pare A. *Œuvres "Des bains"* 1664, livre XXVI, ch.XLII:736.
8. Baudoïn G. *Traitemen hydrominéral des dermatoses*, éd Doin, Paris, 1913.
9. Patissier et Boutron-Chalard. *Manuel des eaux minérales naturelles*, Paris, 1837.
10. Besnier E. Brocq, Jacquet. *La Pratique dermatologique*. Masson, Paris, 1901, tome II:184-5.
11. Mayer P. Hortola L. *Climatothérapie et cure hydrominérale*. Thèse, Paris, 1910.
12. Bordeu T. Recherches sur les maladies chroniques, *Œuvres complètes*, Masson, Paris, 1818, tome II:806-8.
13. Alibert J. L. *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine*. Bechet Jeune éd., Paris, 1826, 1 vol:96-99.
14. Chambord E. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Masson, Paris, 1885, tome 32:618.
15. Brocq L. *Maladies de la peau*, Masson, Paris, 1890:175.
16. Nicolas A. *La Bourboule actuelle*, Masson, Paris, 1881:3-48.
17. Gouet JL. *Des eaux minérales de Cauterets*, éd. Chaix, Paris, 1858:27.
18. Rotureau A. *Des principales sources d'Europe : Uriage*. Masson, Paris, 1859:225-45.
19. Lepinay E. *Histoire des Bains de Saint Gervais*. Imprimerie Plancher, Bonneville, 1982:11-21-24.
20. Durand-Fardel M. *Dictionnaire des eaux minérales et hydrologie médicale*. 1860, tome II:650.
21. Morichaud, Bauchant et Œconomio. *La cure de La Roche-Posay dans l'arthritisme et en particulier dans ses manifestations cutanées*. Éd. Planchard, 1912.
22. Lépine. *La cure de La Roche Posay*. Strasbourg Médical, 1931.

Florilège thermal

23. Huet L Le traitement hydrominéral des prurits à La Roche Posay. *Arch Soc Méd*, Montpellier, 1930, tome XI.
24. Authier A. Duvernois P. *Patrimoine et traditions du thermalisme*. éd. Privat, Toulouse, 1997.

476



C. Voillaume.

Fig. 14. — Douche filiforme ou en aiguilles.

Histoire de l'hydrothérapie à travers la psychiatrie

Olivier Dubois

L'hydrothérapie est le traitement le plus constant de la médecine et le plus ancien de la psychiatrie puisqu'elle trouve son origine dans une utilisation à visée thérapeutique dès le VIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Des quatre éléments essentiels de l'univers (feu, terre, air, eau), elle est celui qui est le plus lié au phénomène biologique : la vie se développe en sa présence et disparaît en son absence.

Trois fonctions lui ont été attribuées :

- la première est symbolique et en rapport avec son cycle. Issue du ciel, l'eau pénètre dans la terre d'où, après un séjour prolongé, elle émerge à une distance plus ou moins grande de son point de pénétration. Pendant ce trajet, le plus souvent de plusieurs siècles, elle s'est imprégnée du "secret des abîmes", les dieux demeurant dans la conception religieuse antique dans les espaces souterrains, d'où le pouvoir de divination qui lui est associé et son caractère sacré de "don des dieux".
- la seconde fonction de l'eau est de purification. Elle réduit les aspérités et supprime les improprietés tant physiques que morales.
- la troisième fonction est thérapeutique. Dans son trajet souterrain, l'eau a absorbé des minéraux qui, intervenant dans sa conception chimique, procure des effets bénéfiques aptes à agir efficacement sur l'organisme.

Initialement, la visée thérapeutique de l'eau était pratiquée par des prêtres médecins moyennant un rituel qui purifiait le malade et était accompagné de sacrifices afin d'apaiser la colère des dieux. Telle fut sa pratique dans la haute Antiquité, en Perse, en Égypte et chez les Assyro-Babyloniens.

C'est en Grèce que se détermina son utilisation médicale avec l'installation, à partir du VIII^e siècle avant Jésus-Christ, dans les diverses régions relevant de l'hellénisme, des *Asclépeia*, centres de soins tenus par des prêtres d'Asclépios où la pratique de l'hydrothérapie était encore très liée à la religion.

Deux siècles plus tard, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, Alcméon, de Crotone et Empédocle d'Agrigente émirent des théories qui tentaient d'expliquer les effets biologiques de l'hydrothérapie. Le premier localisa l'activité intellectuelle et



La triple douche

motrice dans le cerveau où parvenaient de la périphérie, par l'intermédiaire de "canaux", les informations sensitives et d'où partaient, en réaction à celle-ci, les excitations motrices. Pour le second, l'équilibre de l'organisme provenait de la régulation des humeurs.

Hippocrate puis Galien adoptèrent une synthèse de ces deux conceptions : la régulation humorale agit sur le cerveau par l'intermédiaire duquel cette action est transmise à l'ensemble de l'organisme. Pour eux, l'hydrothérapie, par sa nature liquide, intervient dans le fonctionnement humorale et par sa stimulation périphérique dans celui du "sensorium communis cérébral". L'eau fut alors utilisée en pratique médicale courante par ces premiers maîtres. La baignoire était ainsi un des éléments du mobilier du cabinet médical décrit par Hippocrate, et l'hydrothérapie avait de nombreuses indications précises dans la plupart des affections qu'il soignait.

Elle fut également utilisée dans les "palestres", centres de formation des jeunes gens pour les amener à devenir des sujets résistants et courageux. Ces orientations furent maintenues dans l'Empire Romain qui y ajouta les cures thermales sous forme d'institutions thérapeutiques aménagées à l'émergence de sources auxquelles, en raison de leur constitution physico-chimique spécifique, étaient attribués des effets thérapeutiques. Ainsi, à travers tout l'Empire Romain furent installées des stations thermales dont chacune traitait des affections spécialisées.

Malgré le bouleversement introduit par les invasions barbares, les traitements hydrothérapeutiques continuèrent à être pratiqués. Ce maintien fut plus net dans l'empire d'Orient et la partie de l'ancien empire passé à l'Islam.

La Renaissance, plaçant l'homme au centre de ses préoccupations à la place de Dieu, privilégia le corps par rapport à l'esprit. Paracelse, en rupture avec la théorie humorale de Galien, insista sur l'importance des facteurs chimiques dans le fonctionnement de l'organisme et dans la thérapeutique. Il en résulta un intérêt accru pour le thermalisme dont les eaux contenaient, sous une forme naturelle, les minéraux capables d'améliorer le fonctionnement des organes.

L'intérêt témoigné par Henri IV au thermalisme s'inscrit donc dans la perspective de son époque. En 1605, il créa la "surintendance générale des bains et fontaines minérales" dont la mission était de faire l'inventaire des ressources thermales de son royaume, de rédiger pour chaque station thermale un mémoire sur leurs propriétés et ses effets, et de surveiller la bonne tenue des installations thermales. L'hydrothérapie devint alors, et pour plus de deux siècles, un des traitements les plus couramment appliqués en médecine.

Cette importance fut en partie liée à la théorie développée à cette époque, d'après laquelle la déficience du système nerveux joue un rôle fondamental dans la genèse des troubles. C'est ainsi qu'en 1776, suivant ces conceptions, le médecin écossais Cullen y classa le groupe des affections nerveuses inventant à cette occasion le célèbre néologisme de "névrose" pour lequel l'hydrothérapie était considéré comme l'un des traitements qui convenait le mieux.

Pour les médecins dits "fluidistes", demeurés fidèles aux conceptions de Galien, l'intérêt de l'hydrothérapie agissant sur l'équilibre moral était maintenu tandis que les médecins partisans de la nouvelle conception, dits "solidistes" y voyaient pour d'autres raisons un traitement également bien adapté. Les bains devinrent alors une thérapeutique très répandue, avec des applications qui duraient parfois plusieurs heures.

Parallèlement, furent créés à partir de 1850 les Sociétés d'hydrologie de Paris, de Bordeaux, de Toulouse et de Montpellier, dans lesquelles les médecins des stations thermales faisaient état de leurs observations en vue de l'amélioration des soins et de la précision de leurs indications.

Lors de sa fondation en 1820, l'Académie de Médecine comportait une commission des eaux minérales destinée à les évaluer. Quelques années plus tard, les sociétés régionales d'hydrologie se regroupèrent pour former une société nationale de climatologie et d'hydrologie médicales dont les travaux furent publiés dans la *Gazette des Eaux*, devenue aujourd'hui la *Presse thermale et climatique*.

En 1913 fut fondé l’Institut d’hydrologie. Enfin, à partir de 1922, furent créées dans les facultés de médecine des chaires d’hydrologie chargées de dispenser l’enseignement de cette discipline.

Durant cette période, l’hydrothérapie connut elle aussi un développement scientifique important.

Dès le début du XIX^e siècle, la plupart des centres de soins psychiatriques publics ou privés furent dotés de services d’hydrothérapie où étaient régulièrement dispensés, aux malades mentaux, douches et bains. Pendant longtemps, l’eau fut principalement utilisée froide afin de “renforcer” un système nerveux considéré comme déficient. Le but était de stimuler un “asthénique”. C’était l’époque où l’asthénie passait pour la perturbation basale des troubles nerveux.

À cette époque, fin du XIX^e siècle, le Professeur Draper de la Columbia University, aux États-Unis d’Amérique, pays où exerçait Beard, inventeur en 1868 du concept de neurasthénie, considérant la fatigue psychique comme secondaire chez le sujet malade à une surcharge émotionnelle et responsable des symptômes fonctionnels psychiques et somatiques des états névrotiques, disait de l’hydrothérapie qu’elle lui semble “plus efficace qu’aucune autre médication chimique quand il s’agit de stimuler les centres nerveux, de rétablir l’équilibre et la circulation, et de renouveler l’énergie des fonctions organiques”. Il l’utilisait comme traitement de la neurasthénie, de l’hystérie et de l’hypocondrie.

Au début du XX^e siècle, sous l’influence de Freud et en opposition aux théories de Beard, l’accent fut mis sur l’angoisse considérée dès lors comme le facteur essentiel, facteur primitif par rapport à l’asthénie et aux troubles fonctionnels. Le problème n’était plus alors de stimuler un asthénique mais d’apaiser un anxieux, d’où le remplacement progressif de l’eau froide par l’eau tiède ou chaude.

L’hydrothérapie fut, dès la fin du XIX^e siècle l’objet d’un enseignement officiel dont le premier titulaire fut le Professeur Winternitz, de Vienne. Des cliniques hydrothérapeutiques furent créées en Allemagne et aux États-Unis d’Amérique. Ainsi, en Allemagne, Kraepelin, célèbre universitaire, initiateur de la séparation des maladies mentales en groupes endogène et réactionnel (exogène), et du concept de dépression cyclique à l’origine même de la notion de bipolarité de l’humeur, était également très centré sur l’approche thérapeutique hydrothérapeutique.

En 1904, Kraepelin décrivait les soins thermaux qu’il avait développés dans le cadre de cette thérapie moderne, de la manière suivante : “les techniques hydrothérapeutiques ont rendu les salles d’isolement inutiles. Les cas les plus graves, autrefois soumis à l’isolement, sont maintenant traités le plus souvent par la



La double douche

balnéothérapie”, et il conclut dans son rapport sur “la valeur de l’hydrothérapie moderne pour le traitement des aliénés”.

Le célèbre neurologue Alzheimer, élève de Kraepelin, rédigeait également un rapport en ce sens en 1909 : “grâce aux bains prolongés, nous avons réussi à garder de nombreux malades dépressifs maniaques, catatoniques ou paralytiques, le jour dans un bain, la nuit dans leur lit et dans une chambre particulière, porte ouverte, sans avoir recours aux narcotiques. Nous aurions dû les isoler ou utiliser des narcotiques puissants si nous n’avions pas eu les bains”.

Ce succès dura jusqu’à la première guerre mondiale. Après celle-ci, il régressa du fait de l’ouverture vers les conceptions biologiques et les progrès de la chimiothérapie. Le développement considérable que prit la psychothérapie fut également un élément expliquant la “régression” de l’hydrothérapie.

Malgré cette nouvelle orientation thérapeutique, la pratique de l’hydrothérapie et spécialement la fréquentation thermale, bien que plus faible, se maintint en raison des bienfaits qu’en éprouvaient les sujets demeurés fidèles à ce traitement. Cette divergence entre la pensée médicale et l’éprouvé des malades tient à ce que ces nouvelles thérapeutiques, dont l’efficacité

n'est pas contestée sur un certain nombre d'affections psychiatriques, mais qui sur d'autres montrent d'indiscutables limites, se révèlent ainsi assez fréquemment inefficaces ou peu efficaces. Ainsi, de nombreux patients se tournent spontanément vers les thérapeutiques à médiation corporelle dont l'hydrothérapie et surtout la crénothérapie restent les références et reprennent peu à peu leur influence historique, naturelle. Il est donc essentiel de déterminer avec précision les affections pour lesquelles le thermalisme psychiatrique constitue une indication spécifique ou tout au moins une alternative thérapeutique lorsque les traitements classiques sont peu ou inefficaces.

C'est ainsi qu'une importante étude scientifique réalisée en collaboration avec les universitaires de la psychiatrie, de l'épidémiologie (Unités Inserm) et du thermalisme et sous contrôle de la HAS est en cours de réalisation afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle la cure thermale serait d'efficacité supérieure à un traitement de référence dans l'anxiété généralisée.

L'objectif est ici la reconnaissance non contestable de la valeur thérapeutique de la crénothérapie et sa réintroduction officielle, par la voie universitaire, dans le champ thérapeutique de la psychiatrie, en premier lieu pour les troubles anxieux mais également pour les pathologies dépressives légères et modérées de type réactionnel et les pathologies collatérales à ces troubles (troubles du sommeil, troubles somatiques, surconsommation médicamenteuse...). Ces affections sont d'ailleurs les indications psychiatriques du thermalisme historiquement les plus reconnues et finalement les moins sensibles aux thérapeutiques médicamenteuses (résistance thérapeutique, surconsommation médicamenteuse, dépendance, action non spécifique, intérêt reconnu et conseillé des prises en charge globales de type biopsychosocial...)

RÉFÉRENCES

- 1 Dubois J.C. L'eau et les maladies nerveuses. *Expansion scientifique française*, Paris, 1992.
- 2 Dubois O., Boulangé M., Loo H. *Thermalisme, hydrothérapie et psychiatrie*, Masson, Paris, 2000.
- 3 Jalte M. *La santé par les eaux ; 2000 ans de thermalisme, l'instant durable*. Edit., Clermont Ferrand, 1983.
- 4 Maurer Konrad et Ulricke. *Alzheimer : Vie d'un Médecin - histoire d'une maladie*. Ed. Michalon, Paris, 1993
- 5 Pichot. *Un siècle de psychiatrie*. Dacosta Edit., Paris, 1983
- 6 Postel J. Quetel C. *Histoire de la psychiatrie*. Privat, Toulouse, 1983.

Un thermaliste hors du commun Henri Cazalis (1840-1909) : médecin poète

JEAN FRANÇON

La pratique de la médecine thermale est compatible avec une carrière littéraire et l'exemple d'Henri Cazalis inciterait même à penser qu'elle la facilite ! Ce poète parnassien, qui publiait sous le pseudonyme de Jean Lahor, a pu développer son œuvre littéraire grâce au répit hivernal entre les saisons thermales, celles-ci lui assurant l'aisance financière : fourmi l'été en station thermale, cigale l'hiver à Paris, ainsi fut l'existence bipolaire de notre ancien collègue qui, en outre, consacra les dix dernières années de sa vie à un véritable apostolat social. Ce court article n'a d'autre ambition que d'esquisser le portrait de ce personnage attachant qui se décline en un triptyque : le médecin, l'écrivain et le visionnaire social.

Le médecin

Henri Cazalis naît en 1840 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise). Son père, ancien médecin de la marine, languedocien d'origine, y tient un cabinet médical et en sera conseiller municipal. Il ne semble pas qu'il ait incité son fils à suivre son exemple. Après de brillantes études à Paris au lycée Napoléon (aujourd'hui Henri IV) et l'obtention du baccalauréat en 1858, celui-ci, sous la pression familiale, s'inscrit sans enthousiasme à la faculté de droit et passe sa licence en 1862. Il entre alors en stage dans une étude d'avoués, puis chez un avocat à la Cour de Cassation, mais à contrecœur comme il l'écrit à son ami Mallarmé : "cette position me devient véritablement odieuse, je n'étais bon qu'à faire un médecin...". Il n'aura guère à attendre. Quelques mois plus tard, en septembre 1864, sa mère, qui s'était opposée à sa vocation médicale, meurt, et dès le mois d'octobre, il entre dans le service de Vulpian à l'Hôpital de la Charité.

C'est donc en seconde intention et à l'âge de 24 ans qu'il entreprend des études de médecine, passant dans différents services, entre autres à Lourcine en dermatologie et en cardiologie chez Peter, l'auteur des fameuses "lois" pour les femmes mitrales, auquel il dédiera sa thèse et gardera un fidèle attachement. Il ne passera sa thèse qu'en 1875. Cette durée anormalement prolongée des études est due en partie à la guerre de 1870 qui le trouve interne à Versailles : mobilisé sur place comme aide-major, il s'illustre en faisant hospitaliser des

483

Henri Cazalis : médecin poète....

typiques dans les salles du château, ce qui dissuade le Roi de Prusse d'y établir ses quartiers. Écœuré des excès de la Commune à Paris, il émigre quelques semaines à Amsterdam. Surtout, pendant quelques années, il va donner la priorité à son œuvre littéraire.

Après sa thèse soutenue en janvier 1875, il opte pour la médecine thermale. Ce choix a plusieurs raisons. Adolescent, il avait accompagné son oncle et sa tante en cure à Wiesbaden, et l'atmosphère comme la clientèle de la ville d'eau l'avaient séduit. En 1873, un stage de quelques semaines aux thermes de Divonne l'avait initié à l'hydrothérapie. En réalité, sa décision s'explique surtout par le mode particulier d'exercice de la médecine thermale avec son rythme saisonnier qui chaque année lui laissait un semestre à consacrer à ses travaux littéraires et aux voyages dont il ne pouvait se passer.

En 1875, il s'installe donc à Challes-les-Eaux, comme médecin-inspecteur des eaux de cette station naissante, dont les sources n'ont été découvertes qu'en 1841. Il va contribuer à la "lancer" par ses publications médicales et par la mise au point des techniques thermales destinées à l'établissement thermal inauguré en 1876. Cette même année, il épouse Alice Treitt, fille d'un avocat à la Cour d'Appel de Paris et dont la mère est anglaise. Cette jeune femme intelligente, cultivée et ambitieuse rêve d'une vie mondaine et ronge son frein dans cette bourgade de 450 habitants aux distractions rares et à la société restreinte. Aussi après la naissance de leur première fille en 1882, le couple Cazalis élit domicile saisonnier à Aix-les-Bains, station en plein essor et plus à la mesure de ses ambitions.

Très vite, Henri Cazalis va développer sa clientèle thermale grâce aux relations qu'il entretient avec le monde médical et les milieux littéraires et artistiques de la capitale. Il est resté lié avec ses maîtres dont certains sont devenus des amis : le cardiologue Peter, le syphiligraphe Jean-Baptiste Fournier, l'hygiéniste Adrien Proust, père de Marcel, ou encore le brillant (et discuté) chirurgien Samuel Pozzi, parent éloigné par alliance et compagnon d'études.

Pour se faire connaître, il publie une vingtaine de travaux médicaux, d'intérêt inégal : certains ont un caractère publicitaire en faveur des stations de Challes ou d'Aix-les-Bains, d'autres plus originaux sur l'hémirhumatisme ou sur l'arthritisme visent à le faire reconnaître par ses pairs et lui vaudront d'être primé par l'Académie Nationale de Médecine. Il publie aussi une revue bibliographique critique de tous les écrits parus en 1884 sur le "rhumatism" dans la littérature mondiale ce qui avec les moyens de l'époque n'était pas une mince affaire. Henri Cazalis n'est pas, comme certains (par exemple Simone de Beauvoir) l'ont écrit, l'auteur du célèbre aphorisme : "On a l'âge de ses artères", mais il eut le mérite de le faire connaître dans deux de ses ouvrages consacrés à l'arthritisme,

en citant le véritable auteur, Eugène Côme Cazalis, chef d'un service de gériatrie à la Maison municipale de santé, mais "qui n'a malheureusement rien écrit": en répétant son propos, notre Henri Cazalis lui a assuré la fortune que l'on sait.

Il passe les mois d'hiver à Paris, y visite ses correspondants, hante la bibliothèque de la Faculté, les savantes. Il voyage beaucoup, Angleterre, pousse jusqu'en accompagné Ferdinand de comme médecin de la délégation de Roumanie (Carmen Sylva admiratrice de son œuvre.

En avril, il regagne Aix et son au 9 de la rue Lamartine dans construire en 1896. Il a de heures du matin jusqu'à neuf heures du soir ; et le dimanche est sans repos comme les autres jours...". Il mène la vie du médecin thermal : le matin présence aux thermes, consultations au cabinet, visites aux curistes impotents ou de marque, courrier tard dans la soirée et parfois obligations mondaines. Sa clientèle est nombreuse et choisie : en 1896, il donne ses soins à Léopold II de Belgique venu à Aix incognito et qui le fera son chevalier lors d'une visite ultérieure à Bruxelles.

D'autres visiteurs sont moins titrés, mais tout aussi connus. Verlaine en 1889 arrive à Aix éméché à la suite des nombreux arrêts de son train en Bourgogne et sans le sou : prévenu de son arrivée par Mallarmé, Cazalis va le sortir de ce mauvais pas par ses démarches et l'ouverture d'une souscription, et le "pauvre Lélian" repart pour Paris en adressant quelques vers burlesques "à son cher hôte, le Révérend Dr. H. Cazalis". Guy de Maupassant, auquel le lie une solide amitié, vient en 1888, 1890 et 1891.

Henri Cazalis est bien intégré dans la Société médicale d'Aix-les-Bains qu'il va présider en 1901, cependant que son épouse et ses deux filles participent régulièrement aux manifestations mondaines de la ville d'eau.

Cette vie épuisante va finir par retentir sur sa santé. Dès 1900 apparaissent les premiers symptômes d'une tuberculose pulmonaire qui l'obligera à la fin de la saison 1907 à un long séjour climatique en Provence. Après une intervention chirurgicale à Genève au printemps 1908, il s'installe au mont Pèlerin près de Vevey où il passe sa dernière année. En juin 1909, il est transporté à Genève où il meurt le 1^{er} juillet. Il est enterré au cimetière tout proche de Ferney-Voltaire où



séances des sociétés se rend chaque année en Turquie et en Russie, Lesseps en Égypte en 1884 (et visite la Reine Élisabeth de Roumanie), grande

cabinet médical au 5, puis une grande villa qu'il a fait rudes journées "depuis six

une stèle fut inaugurée en 1913 : elle est laissée à l'abandon

Telle fut la carrière médicale d'Henri Cazalis : elle ne représente qu'une partie de sa biographie car en filigrane s'intercalent les événements de sa carrière littéraire.

L'écrivain

Dès l'âge de 19 ans, Henri Cazalis s'était essayé à la poésie en éditant un poème intitulé *L'Amour aux enfers* ; l'année suivante, il réitère avec deux sonnets, puis en 1861, il fait paraître anonymement à Bruxelles un essai *Lettre aux Français sur l'histoire romaine, les idées impériales* qui est une violente critique du gouvernement en place.

Le 11 mai 1862 est une date importante de sa vie : au carrefour des Demoiselles en forêt de Fontainebleau, lors d'une partie de campagne organisée par son condisciple et ami, Emmanuel des Essarts, il rencontre Stéphane Mallarmé et une ravissante jeune anglaise, Ettie Yapp, qui va devenir le grand amour de sa jeunesse jusqu'en 1868 (elle épousera l'égyptologue Maspero en 1871). Son amitié pour Mallarmé va profondément marquer Cazalis : elle se reflète dans la correspondance très intime qu'ils échangent entre 1862 et 1871. Sa lecture est passionnante : plus de 100 lettres conservées et publiées en 1977 avec un appareil critique de l'universitaire américain Lawrence D. Joseph, auteur également d'une remarquable biographie d'Henri Cazalis. Les deux poètes partagent joies et peines, espoirs et doutes et se livrent au jeu de la critique réciproque.

En 1865, Cazalis publie sa première grande œuvre sous le pseudonyme de Jean Caselli, *Vita tristis*. Il fait la connaissance de Leconte de Lisle et s'intègre au mouvement littéraire du Parnasse dans le premier recueil duquel il publie quelques poèmes. En 1868 paraît *Melancholia*, ouvrage qui contient 40 poèmes inédits. Il est suivi en 1872 par un volume de textes en prose, *Le Livre du Néant*, puis en 1875 par un recueil de vers *L'Illusion* : tous deux sont considérés comme le sommet de son œuvre. *L'Illusion* fera l'objet de 4 rééditions successives enrichies entre 1888 et 1906.

En 1872, il rédige une biographie de son ami le peintre Henri Regnault (dont des toiles figurent au musée d'Orsay), qui avait été tué à Buzenval en janvier 1871. En 1885, il prend le pseudonyme de Jean Lahor pour assurer une totale étanchéité entre ses deux activités, médicale et littéraire, et c'est sous ce nom qu'il publie en 1888 *L'Histoire de la littérature hindoue* à laquelle il travaillait depuis dix ans et qui est le premier ouvrage de vulgarisation sur le sujet.

En 1894 paraît un nouveau recueil de vers *En Orient*. En 1896 *La Gloire du Néant* est une version augmentée du *Livre du Néant* de 1872. En 1906, le

Bréviaire d'un panthéiste et le pessimisme héroïque est composé d'extraits d'auteurs destinés à rendre foi et espérance aux pessimistes. Toute son œuvre littéraire traduit une vision pessimiste de la vie que peuvent seuls racheter la pratique obstinée de la vertu et un stoïcisme héroïque.

Si ses liens d'amitié avec Mallarmé se distendent quelque peu après son mariage en 1876, il entretient des relations suivies avec Leconte de Lisle, José Maria De Heredia, Sully Prudhomme, ainsi qu'avec François Coppée, Frédéric Mistral et Guy de Maupassant qu'il assiste dans le calvaire de ses dernières années. Celui-ci lui dédie une nouvelle, *L'Inutile Beauté* en 1890 et intervient de façon décisive pour lui obtenir la Légion d'Honneur en 1891. Il rencontre à plusieurs reprises Marcel Proust qui le prend comme modèle pour son personnage de Legrandin dans *la Recherche*. Il fréquente de nombreux musiciens dont certains composent sur ses poèmes : Saint-Saëns (Sérénade d'hiver, la Danse macabre ...), Duparc, Massenet, Florent Schmitt, Reynaldo Hahn.

Éclectique, il s'intéresse aussi à la peinture, avec une préférence pour Gustave Moreau (sur lequel il rédige des critiques élogieuses) et les Préraphaélites anglais, surtout Burne Jones auquel il consacre un long article dans *la Revue de Paris*. Il se détourne des Impressionnistes comme de leurs successeurs, et contrairement à ce qu'indiquent maints ouvrages d'art, ce n'est pas lui, mais un homonyme, Auguste Cazalis, qui a suggéré l'appellation de Nabis pour le groupe de jeunes peintres réunis autour de Paul Sérusier et de Maurice Denis.

Admis à l'Académie de Savoie en 1906, il aura la cruelle déception d'échouer par deux fois à l'élection à l'Académie française, la deuxième, l'année de sa mort.

L'idéaliste social

Au médecin et à l'écrivain, Henri Cazalis va ajouter vers la fin de sa vie une troisième dimension : celle d'apôtre social, visionnaire et même pionnier par certains côtés. Il s'engage alors dans une série de croisades pour mettre en application les idéaux qui lui sont chers. Son ambition n'est pas mince : il vise tout simplement la régénération physique, morale et esthétique de la France, et pour y parvenir, il multiplie les conférences, la rédaction d'ouvrages et la création de sociétés.

Sa formation médicale, ses relations amicales avec Peter, le "législateur" des femmes mitrales, Fournier, le syphiligraphe promoteur de la lutte antivénérienne, et Proust, l'hygiéniste, ont sans doute influencé sa conception de protection de la santé. En 1900, il publie *La Science et le Mariage*, ouvrage que va couronner l'Académie de Médecine, mais qui suscite aussitôt de vives contro-

verses : il y propose, entre autres, d'interdire le mariage aux sujets atteints de maladies considérées alors comme héréditaires (y figuraient notamment, à côté de la syphilis, la tuberculose, l'alcoolisme et l'*“hérédité nerveuse”*). Il suggère de rendre obligatoire un certificat prénuptial.

Pour faire l'éducation du peuple, il crée en 1903 la Société nationale d'art et d'hygiène dont les objectifs sont définis dans *l'Art pour le Peuple à défaut de l'Art par le Peuple*. D'autres ouvrages vont suivre : *les Habitations à bon marché et un Art nouveau pour le peuple* (1905) et *l'Alimentation à bon marché, saine et rationnelle* (1907). Lors d'une exposition au Grand Palais en 1905, il présente un modèle de maison ouvrière décorée selon ses théories. Il prône la création d'ateliers d'artisanat populaire sur le modèle de ceux initiés en Grande-Bretagne par John Ruskin et William Morris, l'extension de l'enseignement ménager, l'organisation de restaurants populaires et d'un meilleur réseau de distribution des denrées.

Enfin, écologiste avant la lettre, il crée en 1901 la Société pour la protection des paysages de France : celle-ci reste toujours très active de nos jours dans le domaine de la défense du patrimoine et de l'environnement, et la revue *Sites et Monuments* qu'elle continue à éditer porte en exergue le nom de son fondateur, Henri Cazalis.

Comme on le voit, cet idéaliste généreux débordait d'activité créatrice dans les domaines les plus variés. Certes son œuvre littéraire est quasiment tombée dans l'oubli. Son souvenir est finalement bien mieux assuré par la réalisation de certains de ses projets comme les H.L.M. et la pertinence de ses prises de position en faveur de la défense des paysages. Telle fut cette personnalité aux multiples facettes qui fait honneur à la médecine thermale.

De la batellerie au thermalisme : les Delmas-Marsalet

CYRIL DELMAS-MARSALET

Les Précurseurs

Dès le XVII^e siècle, les Delmas sont bateliers sur la Dordogne, entre Bergerac et Lalinde, à Saint-Capraise-de-Lalinde¹, où leur maison existe toujours, en bordure d'un quai d'embarquement désormais inutile. Ils forment, au XVIII^e siècle, une société familiale dominée par le père, Pierre Delmas dit Marsalet², associé à trois de ses fils³, les deux autres étant curé et capitaine de marine⁴. Ayant acquis plusieurs gabarres⁵, ils abandonnent peu à peu, le statut de batelier pour celui de "maître de bateau", et, bientôt, pour celui, plus enviable car détaché de toute activité manuelle, de marchand. L'argent est au rendez-vous et, les alliances matrimoniales en témoignent, l'horizon s'élargit. En l'An VII, Pierre Delmas-Marsalet dit Cadet épouse Anne Fagette, bourgeoise bon teint de Grand Castang⁶, fille d'un "sieur de Cazal", et confortablement dotée. Pierre est marchand, propriétaire et acheteur de biens nationaux, membre du conseil municipal, rentier : il semble donc avoir définitivement abandonné l'activité qui avait fait la prospérité de ses ancêtres. Il n'a que deux enfants, ce qui limite la dispersion du patrimoine. Son fils, Jean dit Jean-Baptiste, a donc de l'argent à investir, ce qu'il fait très tôt et de manière éclectique.

Installé à Bergerac, il devient, dès 1832⁷, propriétaire d'une brasserie. L'année suivante, il gère la "Bourse commune d'arrondissement de Bergerac pour la libération du service militaire⁸", et se charge de fournir des remplaçants à ceux que le tirage au sort a désignés pour effectuer un long service militaire. Dès 1851, il tient la ferme des ponts de Bourret, Belleperche, Soula, Verdun, qui franchissent la Garonne dans le département du Tarn-et-Garonne⁹. En même temps, il tient la ferme de l'octroi à Bagnères-de-Bigorre, puis celle du placage (sur les champs de foire) à Bordeaux. Il devient enfin propriétaire, dans les années 1855-1860, d'un établissement de bains simples ou à vapeur qui répondait au joli nom de "Polythermes", situé à proximité du tout récent jardin public¹⁰. Nous voici donc arrivés au thermalisme, ou à quelque chose qui y ressemble. Marié en premières noces à la fille d'un médecin de Bergerac, remarié à la fille du maire de Saint-Georges-Blancaneix¹¹ (ce qui le fera cousinier avec un notaire bien utile à la carrière de son fils), notre "agent d'affaires" est le père de Paul Delmas, et meurt en 1878¹².

Un esprit scientifique : le Docteur Paul Delmas

Reçu docteur en médecine à l'âge de 24 ans, sa thèse, que conserve la faculté de médecine de Paris¹³, est déjà consacrée à l'hydrothérapie, branche nouvelle de la médecine venue d'Allemagne, et qui regroupe toutes les utilisations médicales de l'eau (douches, bains de vapeur, pulvérisations, etc...). Il élargira par la suite ses recherches et expérimentations à l'aérothérapie (air comprimé, cloches, etc..)¹⁴, à la balnéothérapie¹⁵ et l'électrothérapie. Fondateur, à l'âge de 25 ans, de l'Institut hydrothérapeutique de Longchamps (c'est l'actuel Lycée Montesquieu, place Longchamps, à Bordeaux), dont le noyau fut l'établissement de bains de son père, il ne cesse d'étudier, d'observer, de publier des comptes-rendus cliniques¹⁶, d'effectuer des voyages d'étude afin de parfaire ses connaissances dans ses domaines de prédilection. Marié à une digne représentante de la noblesse périgourdine¹⁷, il est le premier d'une longue lignée de médecins. Voici un portrait satirique tiré d'un ouvrage daté de 1878 :

M. Delmas père était devenu propriétaire d'un établissement de bains simples ou à vapeur, qui avait pris le nom de Polythermes, et que certain financier bordelais peu lettré confondait avec un célèbre défilé de la Thessalie ; si bien que lorsqu'il se disposait à honorer de sa présence l'établissement de M. Delmas père, il disait à sa moitié "qu'il allait aux Thermopyles". Comme la dame aurait tremblé si elle avait été forte en histoire ancienne ! (...) Le fils de l'industriel balnéaire suivit pieusement la tradition paternelle : reçu docteur, il continua le commerce de l'eau. On sait que cette matière première est la seule qui ne soit pas imposée ... par le gouvernement ; ce qui n'empêche pas que d'autres l'imposent (...). D'autres, avant M. Delmas, avaient bien essayé de l'industrie où l'eau est à deux fins ; mais lui seul a eu le mérite d'en tirer profit. Aux grands maux, les grands remèdes : l'hydropathe a fait de la publicité à outrance ; il a su prendre le taureau par les cornes et le corps médical par son faible (...). Grâce à des banquets à cinquante couverts où l'eau brillait par son absence, la fortune et l'honneur ont entouré la personne du directeur de l'établissement de Longchamps : il a été président de la Société de médecine (...). Mais, bah ! Les douches marchent ; l'eau réduite en poudre impalpable se transforme en pluie d'or, et l'on devient gros, gras, joyeux, bon père, bon époux, et l'on s'annexe une brillante école de gymnastique, laquelle ne peut manquer, par ces temps de patriotisme de procurer à la poitrine de l'honorable hydropathe un objet qui y fait défaut. À propos, pourquoi le docteur Delmas, qui pourrait se donner le luxe d'une dent d'or, persiste-t-il à en garder une qui dépare sa lèvre supérieure ?



Il est à l'origine du thermalisme moderne à Dax, puisqu'il crée, en 1870, l'établissement des Grands Thermes.

Paul Delmas semble n'avoir jamais résidé à Dax, et ce sera le docteur Lucien Larauza, originaire de Salles¹⁸, et lui aussi ancêtre de plusieurs médecins, qui devint médecin des Thermes. Poursuivant inlassablement ses recherches, Paul Delmas a voyagé jusqu'à la fin de sa vie, s'intéressant aux établissements thermaux du Danemark, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, de Bohème, des bouches du Danube, du Caucase, d'Espagne, d'Algérie même¹⁹.

Il meurt en 1898, seulement âgé de 63 ans.

Les débuts du thermalisme moderne à Dax

Un tel homme ne pouvait manquer de s'intéresser au principal "gisement" d'eau et de boues thermales de France. Il faut ici absolument rappeler le rôle fondamental joué par le grand Hector Serres, pharmacien, maire de Dax²⁰, ami de Paul Delmas, et qui, conscient du potentiel dont sa cité disposait, a œuvré pour la réussite des Grands Thermes de Dax. Paul Delmas présenta donc sa candidature en 1869 (il était âgé de 35 ans) afin d'achever la construction de l'établissement thermal qui, initiée en 1868, n'avait pu, faute de capitaux, être menée à son terme²¹. Le Second Empire est, pour Dax, une période de changement, de bouleversements, au cours de laquelle la ville prend peu à peu son visage moderne

(arrivée du chemin de fer, destruction des remparts)²². Le comblement des fossés du château a laissé libre un terrain où affleurent depuis longtemps des sources thermales. À proximité, des abattoirs²³... Cet endroit accueille des Landais et des Aquitains venus soigner leurs rhumatismes, avec comme seuls abris quelques baraqués de bois, pompeusement baptisées “Bain Bibi” ou “Bains Noguès”²⁴.

Les sources sont, depuis 1863, la propriété de la Société des Bains Sainte Marguerite, du nom du bastion du château fort, alors détruit, et où prendront place les jardins des Thermes. Paul Delmas proposa donc au conseil municipal, par sa lettre du 3 novembre 1869²⁵, d’achever la construction. Il devait livrer le nouvel établissement avant juillet 1870, en échange de quoi la ville fournissait un accès gratuit et permanent à l’eau de la Fontaine Chaude, le droit de puiser des boues au “Trou des pauvres”, en bordure de l’Adour²⁶, la concession de la source d’eau sulfureuse enterrée lors de la construction du pont²⁷; Paul Delmas s’engageait en outre à accueillir dans son établissement les pauvres envoyés par l’Hospice de la ville. Le bâtiment fut bientôt achevé sous la direction de Victor Sanguinet, architecte de la ville, et fut ouvert au public en juillet 1871.

Fort de l’expérience de Longchamps, le plan en était très rationnel²⁸. Une très grande variété de traitements et des installations modernes étaient offertes : bains minéraux, de boue, sudation, pulvérisation, hydrothérapie, douches, étuves, fumigations, électrisation, piscines et bassins de natation, etc... Le bâtiment s’organisait autour de deux “puits à boue” qui, traversés par les eaux thermales de la source du Bastion, produisaient des vapeurs qui se répandaient dans tout l’établissement par l’intermédiaire de galeries “de réaction”, et faisait aussi office de chauffage central. De l’autre côté de la route nationale, à l’emplacement de l’actuel casino, se trouvait la machinerie des Thermes (pompes). Enfin, à l’arrière de l’établissement, sur le boulevard de la Marine, se trouvait l’entrée de la partie de l’établissement réservée aux clients extérieurs, qui payaient le tarif de seconde classe. Pour se résumer, les eaux utilisées par les Thermes étaient fournies par la source du Bastion, située sous l’établissement, la Fontaine Chaude, un puits d’eau froide sous la dépendance, les eaux mères fournies par les Salines²⁹, les sources de Gamarde³⁰ et de Pouillon³¹, dont nos ancêtres possédaient une part ; les boues, quant à elles, étaient puisées au Roth (rue des Jardins)³², où les Thermes avaient une annexe, et au Trou des Pauvres déjà cité. Voici quelle était la journée d’un “curiste” :

- de 6 heures à 10 heures : traitement balnéaire ou hydrothérapique, cure au petit lait
- 10 heures : déjeuner à la salle à manger ou dans la chambre
- 11 heures à 15 heures : promenades, billard, salon

- 15 heures à 18 heures : reprise du traitement (bains de pied, douches, pulvérisations)
- 18 heures : dîner, puis musique au piano, sauterie “pour les jeunes”^{32bis}.

Les successeurs

Paul Delmas est à l'origine d'une longue lignée de médecins, et l'on compte parmi sa parenté une cinquantaine de personnes exerçant des professions médicales ou para-médicales. Parmi ses principaux collaborateurs et conseillers, on rencontre son neveu à la mode de Bretagne et cousin, le docteur Eugène Delmas-Saint-Hilaire, qui prendra sa suite à Longchamps, son cousin germain maternel Gustave Dessaaignes, et son beau-frère Camille de Teyssiere³³. Ceci souligne encore le caractère familial de toute entreprise d'envergure au XIX^e siècle. Son gendre, le médecin de marine Jean-Marie Barthe de Sandfort, est chargé de faire la publicité des Thermes en rédigeant de nombreux ouvrages sur le thermalisme. Il fut aussi médecin de cet établissement. Sa femme, Pauline Delmas, se remaria avec le docteur Jules Lauga qui exerçait rue du Parlement-Sainte-Catherine, à Bordeaux. Maurice Delmas-Marsalet, fils aîné de Paul, né en 1869, devint médecin des Thermes vers 1895 et le resta jusqu'à sa mort, “pour la France”, en 1918³⁴. Marié à Yvonne Darroze, d'une famille de médecins de Pontonx qui cousine avec Monsieur le Premier Ministre, il est le père du professeur Paul Delmas-Marsalet (1898-1977), qui a marqué de son empreinte la médecine, et plus particulièrement la neurologie³⁵.

Ce dernier étant trop jeune à la mort de son père pour prendre sa suite aux Thermes, appelé ensuite à de plus hautes fonctions à la Faculté de médecine de Bordeaux, ce fut mon arrière-grand-père, Armand Delmas-Marsalet (1882-1943), qui devint médecin des Thermes au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il ouvrit, en outre, un cabinet d'orthopédie. C'est “l'âge d'or” du thermalisme, où Dax reçoit la visite de Sarah Bernhardt, de la Reine de Roumanie, etc ... L'Atrium du casino sort de terre, à l'emplacement de la machinerie des Thermes (1927), puis le grand hôtel du Splendid (1929), encore plus luxueux que les Thermes, au charme alors suranné. Entre 1925 et 1927, Eugène Millies-Lacroix, maire de Dax, entreprend de réunir la plupart des établissements thermaux dacquois au sein de la SIFED (Société immobilière et fermière des eaux thermales de Dax), et de longues et difficiles négociations avec la famille Delmas aboutissent à l'absorption de la Société des Grands Thermes³⁶. La fermeture du cabinet médical des Thermes porte un préjudice certain aux médecins des Thermes, et la SIFED indemnise Armand Delmas-Marsalet en lui octroyant un terrain situé sur le tout nouveau boulevard thermal, face au jardin de la

Potinière³⁷. À la mort d'Armand en 1943, c'est son fils, Paul Armand, qui prit sa succession jusqu'à sa retraite en 1976. Enfin, le fils de ce dernier, Eric, qui représente la quatrième génération de médecins, perpétue une tradition médicale dacquoise plus que centenaire, tradition qui s'est achevée le 1^{er} octobre 2000.

Longtemps présents au Conseil d'administration des Thermes, les descendants de Paul Delmas durent s'adapter aux mutations du thermalisme dacquois après la Seconde Guerre mondiale, et les autres lignées ont représenté et représentent encore la médecine à Bordeaux, Périgueux, Lille, etc...

RÉFÉRENCES

1. En Dordogne.
2. Ce surnom, destiné à le différencier des nombreux autres "Pierre Delmas", vient du fait que son père se prénommait Martial, Marsal en patois périgourdin. Le surnom devint nom, mais certaines branches l'abandonnèrent, tandis que d'autres en adoptaient un autre, tels, au début du XIX^e siècle, les Delmas-Saint-Hilaire.
3. Contrat de mariage de Pierre Delmas dit Marsalet avec Jeanne Dumas, le 18 juin 1752. Vente par le même à son frère cadet de sa part d'héritage, le 17 octobre 1777 (*Archives familiales*).
4. Réception de Pierre Delmas comme capitaine, maître ou patron et pilote, en avril 1768 (*Archives départementales de la Gironde*. 6B30, folio 24).
5. C'est le nom donné aux bateaux qui transportaient les marchandises sur la Dordogne.
6. En Dordogne.
7. Contrat d'achat (*Archives familiales*).
8. Nos archives conservent un registre ainsi que les formulaires imprimés fournis par l'Etat.
9. Nous conservons dans nos archives une partie de sa correspondance commerciale avec ses agents sur place.
10. Ce renseignement provient d'un ouvrage intitulé *Nos médecins bordelais* par A. Lesfargues-Lagrange, publié à Bordeaux en 1878.
11. En Dordogne.
12. Chez son fils, place Longchamps, à Bordeaux. Il fit un legs à la commune de Saint-Capraise afin d'acheter le nouveau cimetière.
13. *Recherches historiques et critiques sur l'emploi de l'eau en médecine et en chirurgie*. Paris, 1859.
14. Recherches expérimentales sur l'absorption des liquides à la surface et dans la profondeur des voies respiratoires en collaboration avec L Sentex, 1869. *Notice sur l'aérothérapie et les bains d'air comprimé* Bordeaux, 1897.
15. Projet de mémoire sur les bains de mer (*Archives familiales*).
16. Premier compte-rendu de la Clinique de l'institut hydrothérapeutique de Longchamps Bordeaux, 1861.
 - Deuxième compte rendu... Bordeaux, 1863.
 - Troisième compte rendu... Bordeaux, 1863.
 - Quatrième compte rendu... Bordeaux, 1867.
 - Dax, ses eaux, ses boues. premier compte rendu clinique des Thermes en collaboration avec L Larauza. 1872.

- *Trois observations de sujets mordus par des chiens enragés et traités par les bains de vapeur et les purgatifs répétés Bordeaux, 1873.* Etc
17. Marie de Teysière, fille du maire d'Auriac de Bourzac (Dordogne), née en 1844 et décédée en 1905.
 18. Jusqu'à l'absorption de la Société des Grands Thermes par la S.I.F.E.D., et même au-delà, on comptera toujours un descendant des fondateurs parmi les médecins des Thermes.
 19. Nous conservons, par exemple, le projet d'itinéraire d'un voyage en Russie, de Moscou au Caucase en passant par la Mer Noire. Son épouse a également tenu le journal de bord de leur voyage en Algérie (*Congrès d'avril 1881 et excursions*).
 20. Hector Serres (1807-1899) œuvre dès les années 1840 pour une meilleure exploitation des richesses thermales de Dax. Il est l'auteur de la première analyse de toutes les sources thermales dacquoises et a donné de nombreux ouvrages sur le sujet.
 21. La ville avait concédé l'exploitation des sources du quartier Bibi à plusieurs particuliers, dont aucun n'avait pu réunir les capitaux suffisants à mener à son terme le projet d'H Serres.
 22. Le chemin de fer voulu par Napoléon III jusqu'à Biarritz, relie Dax à Bordeaux et Paris en 354.
 23. Expertise de 1870.
 24. Du nom des propriétaires primitifs. Cet établissement donnait, malgré un confort précaire et une hygiène toute relative, près de 4000 bains par saison !
 25. *Archives municipales de Dax.*
 26. Jusqu'à l'acquisition, vers 1880, des gisements de boue du Roth, c'était là que les Thermes puisaient la matière première nécessaire aux applications et aux bains de boue. Ce site, dont la fréquentation par des patients des deux sexes avait pu en choquer certains, a été restauré et on peut aujourd'hui y observer la formation naturelle des algues thermales.
 27. Elle ne fut jamais recherchée.
 28. Un bâtiment central de trois étages avec restaurant, salon, cabinet de lecture, deux bas-côtés d'un étage, renfermant les chambres, le tout déterminant deux cours centrales occupées par des bassins à boue. Au sous sol, à demi enterrées, les installations thérapeutiques.
 29. Découvertes par Claude Lorrin.
 30. Les fondateurs avaient pris une participation dans la société qui les exploitait.
 31. L'acquisition de la Fontaine de Bidas, située sur un terrain appartenant aux demoiselles de Saint-Martin, ne se fit pas sans mal, la correspondance entre Paul Delmas et Lucien Larauza (1874) en témoigne (*Archives familiales Larauza*).
 32. On trouvait un lavoir à proximité.
 - 32 bis. *Guide du touriste et du malade* J-M Barthe de Sandfort, Bordeaux, 1886.
 33. Il les recommande à son fils Jules, jugé trop jeune pour lui succéder dans l'immédiat.
 34. Maurice Delmas-Marsalet (1869 1918), auteur de plusieurs ouvrages relatifs au thermalisme, "mort pour la France". (voir l'étude du *Centre Généalogique des Landes sur les Dacquois morts pour la France*).
 35. Il est l'un des co-fondateurs du Centre Abbadie, à Bordeaux, et a enseigné à la Faculté de Bordeaux. Il épousa la fille du professeur Guyot.
 36. Le dossier de cette affaire, que nous conservons, ne comporte pas moins de plusieurs centaines de pièces.
 37. Acte du 6 octobre 1926.

Une spécialité d'Aix-les-Bains : les dynasties de médecins thermalistes

JEAN FRANÇON

Dans les stations thermales, il n'est pas rare qu'un fils suive l'exemple de son père médecin thermaliste (les Cottet à Évian, les Flurin à Cauterets, les Walter à Vichy, etc). On peut parler de "dynastie" lorsque cette tradition se perpétue à la troisième génération et au-delà. À Aix-les-Bains, ce phénomène a été observé dans cinq familles au cours des deux derniers siècles. Aussi nous a-t-il paru intéressant de le rapporter et de tenter d'en analyser les causes et les traits particuliers.

Les dynasties

Ces cinq dynasties sont, par ordre d'ancienneté : les Despine, les Forestier-Blanc, les Vidal-Françon, les Bertier et les Duvernay-Graber. La tradition se transmet soit en ligne directe, soit par l'intermédiaire d'un gendre. Il faut rappeler que la Savoie était sarde jusqu'en 1792, française sous la Révolution et l'Empire, qu'elle est revenue au royaume de Sardaigne de 1815 à 1860, année du plébiscite qui l'a rattachée à la France, ceci pour expliquer que le lieu des études médicales dépend du statut de la Savoie à l'époque considérée.

Les Despine

Les Despine comptent trois représentants : le père, le fils et le petit-fils.

- Issu d'une vieille famille savoyarde, Joseph Despine (1737-1830), après avoir obtenu son diplôme de médecin à Turin en 1760, va se perfectionner à Paris, puis en Écosse où il s'initie à la vaccination antivariolique auprès de Jenner. À son retour, il devient le médecin de la famille royale de Sardaigne. En 1787, le roi Victor-Amédée III le nomme directeur des Thermes d'Aix-en-Savoie tout juste construits : il est donc âgé de cinquante ans lorsqu'il prend ses fonctions. Il va y déployer une activité considérable (mise au point de la douche-massage, de la douche écossaise, des bains de vapeur...), avec une longue parenthèse entre 1799 et 1815 correspondant à la présence française. Il la poursuivra jusqu'à sa mort en 1830 à l'âge de 93 ans !

- Son fils, Charles-Humbert-Antoine (1777-1852), étudie la médecine à Montpellier : docteur en 1802, il va beaucoup voyager grâce à l'héritage d'un

oncle célibataire qui l'adopte quelques jours avant sa mort et lui lègue son titre de baron ; il parcourt l'Europe et se perfectionne à Paris. En 1815, il revient à Aix où il devient l'adjoint de son père qu'il remplace après son décès. Il améliore les techniques thermales, crée un enseignement pour les doucheurs, établit une commission administrative pour diriger les thermes et une caisse de retraite pour le personnel. Au cours de ses voyages, il s'est initié à la psychiatrie et va mettre à profit les observations de malades mentaux suivis aux thermes pour écrire, en 1838, un ouvrage fondamental dans cette spécialité.

• Le baron Constant Despine (1807-1873), fils du précédent, devient docteur en médecine à Turin en 1830, puis complète à Paris sa formation en neuropsychiatrie, notamment auprès d'Esquirol. Lui aussi voyage beaucoup avant de revenir à Aix où il succède à son père et devient médecin-inspecteur des Thermes de 1849 à 1859. Extrêmement cultivé (archéologie, sciences naturelles, histoire, etc), il écrit de nombreux ouvrages à destination du grand public pour faire connaître les attraits médicaux et touristiques d'Aix et de sa région.

Les Forestier-Blanc

De père en fils, six Forestier vont se succéder. Les trois derniers perpétuent aussi la tradition des trois Blanc qui les ont précédés, nous verrons comment.

498

Vieille famille aixoise, les Forestier se sont notamment illustrés sous la Révolution et l'Empire par deux généraux.

• Benjamin des six fils du premier maire d'Aix, Jean-Jacques Forestier (1780-1846) soutient sa thèse à Montpellier en 1804 et vient s'installer à Aix à l'époque où les thermes étaient fréquentés par les "Napoléonides". Il exerça la médecine thermale jusqu'à sa mort.

• Son fils, Auguste Forestier (1817-1885), était diplômé de l'université de Bologne lorsqu'il vint à Aix succéder à son père. Il fut membre de la commission d'inspection des eaux thermales et médecin de l'établissement thermal. Il a écrit deux ouvrages : *Le conseiller du baigneur, études pratiques sur les vertus des eaux d'Aix en Savoie*, plein de sages conseils et de réflexions avisées sur la durée, la répétition et les indications des cures, et, en 1868, *Le vade-mecum du baigneur*, guide touristique d'Aix et de ses environs, plusieurs fois réédité et d'une lecture plaisante.

• Henri Forestier (1861-1945) étudia la médecine à Lyon dans le cadre militaire avant de venir à Aix prendre la suite de son père. Il est l'auteur de nombreuses publications consacrées à ses sujets de prédilection, les pathologies articulaire et rachidienne. Il a beaucoup voyagé, fréquentant l'hiver les hôpitaux parisiens ou ceux de Londres, Amsterdam, Stockholm, et même Saint-Petersbourg ; en 1899,

il se rendit aux États-Unis. À la suite des séjours à Aix de la reine Victoria (1885, 1887, 1890), la clientèle anglo-saxonne affluait, et il fallait garder des contacts avec ses médecins. D'autre part, Henri Forestier participa activement au perfectionnement des techniques thermales telles que les Berthollet et la douche-massage. Adepte de la marche, il s'en était fait l'apôtre auprès de sa clientèle. Il exerça jusqu'à ses derniers jours, à 84 ans.

- Jacques Forestier (1890-1978), fils aîné d'Henri, étudia la médecine à Paris. Reçu à l'Internat en 1913, il l'entreprit après la guerre et publia très tôt, avec son maître Sicard, des travaux sur la sclérose des varices, le rôle possible du *nucleus pulposus* à l'origine de certaines sciatiques et l'intérêt du lipiodol intrarachidien pour le mettre en évidence. Installé à Aix en 1924, il passait les hivers à Paris et fut l'un des "pères" de la rhumatologie, contribuant, avec son père, à la création de la Ligue Française contre le Rhumatisme qu'il présida après en avoir été l'actif secrétaire général pendant plus de vingt ans. Il est l'auteur de plus de 400 publications, notamment sur la chrysothérapie dans la polyarthrite chronique évolutive (l'actuelle polyarthrite rhumatoïde), la spondylarthrite ankylosante, ainsi que sur la pseudo-polyarthrite rhizomélique et l'hyperostose vertébrale, entités qu'il a identifiées. Membre correspondant national de l'Académie de médecine, il a formé, à son cabinet d'Aix, de nombreux rhumatologues français et étrangers : son associée pendant 35 ans, Andrée Certonciny, et de façon temporaire, Jacques Arlet, François Jacqueline, P. de Marchin, Rotès Querol. Il a participé activement à l'enseignement prodigué à l'École de techniques thermales de la station. Sa réputation était internationale et il présida l'EULAR (Ligue européenne contre le rhumatisme).
- Son fils François (1926-), externe des Hôpitaux de Paris, y a passé sa thèse en 1957 ("Les coxites rhumatismales") avec des stages de "Research Fellow" à l'Hospital for Special Surgery, affilié à l'Université Cornell de New-York, en 1956 et 57. Installé à Aix en 1957, il s'associe à son père et à Andrée Certonciny jusqu'à leur retraite en 1973. Il eut d'autres associés : les docteurs André Monroche, Bernard Artola, Michel Palmer, Yvon Arnaudo. Il créa un Centre de Réhabilitation climatique et organisa des cures de terrain. L'hiver, il fit de nombreux séjours aux États-Unis comme "Visiting Professor". Auteur d'une soixantaine de publications sur l'hydro-rhumatologie et la rééducation, il est retraité depuis 1994.
- Romain Forestier (1959-), dernier de la lignée, après des études à Grenoble, Paris et Nantes, interne des hôpitaux de cette dernière ville, s'établit à Aix en 1992. Il a complété sa formation en médecine et biologie du sport et en podologie. Médecin attaché à l'hôpital Reine-Hortense où il est responsable de

Florilège thermal

l'absorptiométrie, il anime le Centre de recherches d'Aix et a initié divers travaux sur les effets du thermalisme. Il occupe actuellement le poste de secrétaire général de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales.

Les Blanc comptent trois médecins thermalistes : Louis-Ambroise, Léon et Louis.

• Le premier, Louis-Ambroise (1813-1863), était le fils d'un médecin d'une haute vallée savoyarde. Il est venu à Aix vers 1840 et a rédigé, en 1856, un rapport sur *les eaux thermales d'Aix et les considérations pratiques sur leurs propriétés médicinales*.

• Son fils Léon (1841-1916), externe des hôpitaux de Paris, présenta sa thèse à Lyon en 1867. Il fut médecin-inspecteur des Thermes pendant une dizaine d'années et assura pendant dix ans l'enseignement pratique du personnel de soins. Médecin de l'hôpital d'Aix pendant 27 ans, il fut à l'origine de sa rénovation grâce aux dons de son patient, le multimilliardaire américain Pierpont-Morgan. Maire d'Aix en 1914, il a beaucoup voyagé à l'étranger pour faire connaître Aix et compte de nombreuses publications sur les eaux d'Aix et leurs indications.

• Son fils Louis (1880-1964), interne des hôpitaux de Paris, lui succéda et exerça à Aix de 1910 à 1960. Il fut le premier président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins. Il a publié quelques articles sur le thermalisme dans des revues anglaises. Il n'a pas eu d'enfant médecin, mais sa sœur aînée, Joséphine, ayant épousé Henri Forestier, on peut considérer que la dynastie Blanc s'est perpétuée par les trois Forestier qui ont suivi.

Les Vidal-Françon

Comme la précédente, cette dynastie s'étend sur six générations.

Implantés à Aix depuis plusieurs siècles, les Vidal comptaient des notaires, un chirurgien, des confiseurs, des aubergistes.

• Georges Vidal (1782-1854), aîné de huit garçons, fils de Joseph Vidal, aubergiste, étudie la médecine à l'École pratique de Paris, puis à Montpellier où il soutient sa thèse en 1806. Il s'installe aussitôt à Aix où il va exercer pendant près de cinquante ans. Il fut président de la commission administrative des thermes et, en 1836, membre correspondant étranger de l'Académie de Médecine.

• François Vidal (1819-1901) passe sa thèse à Turin en 1843. Venu à Aix en 1844, il exercera jusqu'en 1899. Il fut médecin-inspecteur des eaux à l'établissement thermal de 1860 à 1880. Membre correspondant de la Société d'hydrologie médicale de Paris, il a écrit, entre 1851 et 1886, une dizaine de publications sur les eaux d'Aix et le traitement de la goutte et des rhumatismes. Il a 4 filles : la plus jeune, Marie-Antoinette, en épousant Abel Françon en 1886, assure la succession de la dynastie.

- Abel Françon (1861-1944), est le fils du docteur Victor Françon, médecin de campagne et maire de Ruffieu en Valromey (Ain). Interne des hôpitaux de Lyon (il est reçu “doyen”, c'est-à-dire major de sa promotion), il soutient sa thèse en 1888 et rejoint à Aix le cabinet de son beau-père, François Vidal auquel il succédera. Il passe l'hiver à Paris où il fréquente les services hospitaliers et se déplace beaucoup à l'étranger (Angleterre, Belgique, Pays-Bas, États-Unis). Il traduit et publie plusieurs ouvrages médicaux d'auteurs anglo-saxons.
- François Françon (1888-1980), son fils, reçu à l'Internat des hôpitaux de Paris en 1911, passe sa thèse en 1919 et s'installe à Aix en 1921 indépendamment de son père. Médecin de l'hôpital Reine-Hortense jusqu'en 1953, il réside l'hiver à Paris et se rend souvent à l'étranger pour des rencontres et des conférences. Il est l'auteur de six ouvrages sur les maladies rhumatismales et de centaines d'articles ou communications parus dans des revues françaises ou étrangères tant en rhumatologie qu'en hydrologie. Membre correspondant national de l'Académie de médecine, il a présidé la Société française d'hydrologie, la Société française de médecine physique et la Ligue française contre le rhumatisme, ancêtre de la Société de Rhumatologie. Membre de l'Académie de Savoie, il a publié deux volumes (*D'Aix-en-Savoie à Aixilia*) d'études littéraires et historiques sur Aix et sur ses hôtes.
- Son fils, Jean Françon (1922-), a passé sa thèse en 1954 à la fin de son internat des hôpitaux de Paris. Il a aussitôt repris la clientèle et le cabinet de Louis Bertier où il a exercé jusqu'en 1994. Il fut secrétaire général, puis président de la Société française d'hydrologie (1976) et de la Société française de rhumatologie (1993). Il a siégé à la commission administrative des thermes d'Aix dans les années 80 et fut membre du Conseil supérieur du thermalisme, puis du Haut Comité du thermalisme entre 1976 et 1991. Auteur de nombreuses publications hydrologiques ou rhumatologiques et, plus récemment, sur l'histoire locale, il fut l'avant-dernier rédacteur en chef de la Presse thermale et climatique.
- Dernier représentant de cette dynastie, Alain Françon (1958-) a passé sa thèse en 1989 et succédé à son père en 1994 après avoir été interne des hôpitaux de Paris (1983), puis chef de clinique-assistant dans des services de rhumatologie parisiens. Il est diplômé en études statistiques appliquées à la médecine. Il a écrit une vingtaine d'articles sur des sujets rhumatologiques ou hydrologiques.

Les Bertier

Cette dynastie comprend 3 représentants en ligne directe : ils ont exercé à Aix entre 1844 et 1954 avec une période “blanche” entre le décès prématuré du numéro 2 et l'installation du numéro 3.

Florilège thermal

- Fils d'un receveur de l'enregistrement, Louis-Sébastien Bertier (1816-1898) suit ses études de médecine à Turin et vient à Aix après sa thèse passée en 1844. De 1850 à 1880, il est sous-inspecteur de l'établissement thermal.
- Francis Bertier (1846-1883), son fils, soutient sa thèse (sur les eaux minérales de la Savoie) à Paris en 1873 et s'installe aussitôt à Aix. Il publie à Londres en 1877 *The Spas of Aix-les-Bains and Marlloz*. Il décède à l'âge de trente-sept ans.
- Louis-Jean Bertier (1874-196?) n'a que neuf ans au décès de son père. Guidé par son grand-père, il entreprend à Paris des études de médecine et à la fin de son internat réussi en 1901, il vient à Aix reprendre le cabinet médical qu'il assurera jusqu'en 1954. Il est l'auteur de divers travaux thermaux dont certains en anglais.

Les Duvernay-Graber

Ils sont cinq médecins thermalistes en trois générations car il y a deux couples médicaux.

- Louis Duvernay (1877-1930), fils d'un pharmacien aixois, étudie la médecine à Lyon, où il est reçu à l'Internat en 1901, "doyen" de sa promotion. Il s'installe en 1906 à Aix où il crée un cabinet médical : généraliste au départ, il se spécialise en rhumatologie avec un intérêt tout particulier pour la coxarthrose. Il imagine et réalise le forage-bourrage de la tête et du col fémoral, intervention à visée antalgique qui porte son nom. Il a rédigé de nombreux articles, beaucoup voyagé, en particulier dans les pays scandinaves, et créé à Aix l'École de techniques thermales ainsi que la journée scientifique annuelle de la Société médicale d'Aix. Très cultivé, il fut vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Savoie. Il est décédé brutalement en pleine consultation.
- Sonia Duvernay (1879-1943), son épouse, originaire d'Odessa, condisciple à la Faculté de Lyon, ouvre à Aix un cabinet de maladies des femmes et des enfants auxquels il lui arrive de prescrire des traitements thermaux.
- Jacques Graber-Duvernay (1903-1990), après des études médicales à Lyon et Saint-Etienne (internat), épouse Marie-Thérèse Duvernay en 1931 et vient à Aix prendre la suite de son beau-père décédé. Lui aussi publie de nombreux travaux sur la coxarthrose, les rhumatismes post-traumatiques, la maladie de Still de l'adulte, etc. Médecin de l'hôpital Reine-Hortense, il prend une part active à sa reconstruction dans les années 60. Il fut la cheville ouvrière du premier congrès international du thermalisme social tenu à Aix en 1947 et qui joua un rôle important pour définir les modalités de prise en charge des cures par la Sécurité Sociale. Retraité à 82 ans, il décède cinq ans plus tard.
- Marie-Thérèse Graber-Duvernay (1907-1989), fille unique de Louis Duvernay, épouse Jacques Graber avant de terminer à Lyon ses études médicales. Elle

exerce à Aix la médecine générale et thermale, surtout après la guerre et jusqu'à sa mort à l'âge de 82 ans.

• Bernard Graber-Duvernay (1934-), suivant l'exemple de ses parents et grands-parents, est reçu en 1957 à l'Internat de Lyon et, après son service militaire, devient assistant-chef de clinique dans le service du professeur Ravault. Cédant à la pression familiale, il s'installe à Aix en 1967 où il va créer un cabinet de groupe avec Charles Le Provost, que rejoindront bientôt Jean-Paul Bernard et Jean-François Souchon. Il est nommé à l'hôpital Reine-Hortense où il inspire deux thèses. Il communique et publie divers travaux et va relancer les activités du Centre de recherches d'Aix, initiant plusieurs enquêtes sur l'utilité du thermalisme. Il dirige l'enseignement de l'École de techniques thermales de 1979 à 1982. Il quitte son cabinet en 1992 pour le poste de directeur médical des thermes qui vient d'être institué et qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1999 : il crée de nouveaux soins thermaux (manudouche, pédidouche) et des ateliers de relaxation, de sophrologie et de prévention des chutes. À Paris, il organise, pour la Société d'hydrologie des tables rondes et rénove la Presse thermale et climatique dont il est devenu, en 2000, le rédacteur en chef.

Telles sont les cinq dynasties de médecins thermalistes d'Aix-les-Bains.

Quels enseignements en tirer ?

503

Cette rétrospective des dynasties ne doit pas se borner à une série de portraits des 26 médecins qui les composent. Elle soulève aussi diverses questions telles que l'existence de traits particuliers pour chaque dynastie, celle de caractères communs tenant au phénomène dynastique, ou bien encore les causes de celui-ci.

Une première constatation s'impose : l'étonnant parallélisme chronologique existant entre les dynasties Forestier et Vidal-Françon. Sur six générations, les dates de naissance des représentants de chacune d'elles ne sont éloignées que de deux ou trois années (quatre à la 5^e) : ceux-ci sont donc contemporains et se connaissent depuis l'enfance.

Seconde remarque : il est fréquent que le fils s'installant bien avant la retraite du père, il y ait deux représentants (et même trois chez les Graber-Duvernay) d'une même dynastie exerçant en concurrents ou en associés.

Chaque dynastie a ses pôles d'intérêt. Ainsi les Despine furent tous trois médecin-directeur, puis inspecteur des thermes et les deux derniers acquirent une notoriété en psychiatrie. Les Forestier, outre un intérêt marqué pour les États-Unis, prônèrent les exercices physiques et s'y adonnèrent avec succès (Jacques fut médaillé olympique). Rien de tel chez les Vidal-Françon davantage intéressés par les travaux historico-littéraires. Jacques et Bernard Graber-

Duvernay, pour leur part, furent attirés par les responsabilités municipales, et le premier fut premier adjoint à la Libération.

Comment et pourquoi se crée une dynastie ?

Comme est improbable la découverte d'un gène "thermaliste" sur l'ADN des dynastiques, il faut bien admettre que ce qui pousse un fils à embrasser la carrière de son père est d'ordre environnemental : sa jeunesse se passe au rythme des saisons thermales, il connaît donc bien les répercussions sur la vie familiale, les études, les vacances. Sa situation d'héritier n'est pas sans avantages : outre l'exemple qu'il a eu sous les yeux, il bénéficie des conseils et de l'expérience paternels, de son carnet d'adresses des correspondants, souvent aussi d'un local de consultation et des archives du cabinet. En outre il hérite d'un patronyme qui vaut repère, sinon référence.

Il existe un autre facteur plus difficile à cerner ; la pression implicite de la tradition familiale. Deux exemples récents l'illustrent. Les derniers représentants des "dynasties" Graber-Duvernay (Bernard) et Vidal-Françon (Alain), après leur internat, avaient commencé, l'un à Lyon, l'autre à Paris, une carrière hospitalo-universitaire en étant assistant-chef de clinique dans des services de rhumatologie : tous deux, après quelques années, abandonnèrent cette voie pour venir s'installer à Aix et reprendre le flambeau : sans doute faut-il y voir le poids de la tradition.

Dernière remarque : il peut y avoir passage d'une dynastie à l'autre. Ainsi, en 1955, Jean Françon prend la suite de Louis Bertier, et, plus près de nous, Romain Forestier reprend en 1992 la clientèle privée de Bernard Graber-Duvernay quand celui-ci devient directeur médical des thermes.

S'il y eût une certaine rivalité entre les trois dynasties au début du siècle dernier, celle-ci a disparu comme en attestent aujourd'hui les nombreux travaux signés collectivement par leurs représentants de la dernière génération, et il est réconfortant de constater que la tradition a prévalu dans l'union et que ces travaux conjoints ont valu à leurs auteurs d'être considérés comme une référence internationale sur "les critères d'efficacité des cures".

Ce survol rétrospectif présente aussi l'intérêt d'assez bien illustrer l'évolution des conditions d'exercice de la médecine thermale et, à travers elles, celle du thermalisme au cours des deux derniers siècles : une première étape fut celle de la conception des thermes et des techniques utilisées ainsi que de l'élaboration d'une doctrine médicale (indications, etc) ; il fallut ensuite la diffuser, d'où les voyages à l'intersaison en France et à l'étranger pour prospecter une clientèle cosmopolite ; puis vint la participation à la création de la spécialité

“Rhumatologie” à laquelle les thermalistes aixois apportèrent une importante contribution ; enfin, à partir de 1950, l'essor du thermalisme social entraîne un allongement de la saison et confine les médecins dans leur station : la transmission du savoir médical et des dossiers, la fidélité des patients à leur médecin thermal pendant une longue période pouvant dépasser trente ans, vont permettre le suivi au long cours des affections chroniques que sont les maladies rhumatismales et une observation originale de certains aspects de ces pathologies, et les dynasties ont, semble-t-il, assez bien illustré cette démarche.

Les voyages d'études médicales aux eaux minérales françaises (1899-1934)

PASCALE JEAMBRUN

Leçons de choses thermales, ainsi les appelait Guy Carron de la Carrière qui fut leur instigateur et leur organisateur avant même d'être admis à la Société d'hydrologie de Paris ! Ce qui fut fait en 1899, l'année de naissance de ces voyages, en tant que membre associé, catégorie réservée aux non hydrologues.

Pédiatre parisien, il utilisait ses vacances à visiter les stations thermales françaises dans le but unique de faire profiter ses petits patients de l'expérience ainsi acquise. Peu à peu l'idée lui vint de faire faire aux autres ce qu'il avait imaginé pour lui-même, convaincu qu'en matière d'indications thérapeutiques, rien ne vaut le souvenir des choses vues et vécues¹.

C'est ainsi que fut organisé le premier voyage du 2 au 13 septembre 1899 dans les stations du Centre et de l'Auvergne. Il y eut 97 participants dont 28 étrangers venant du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Belgique et de la Hollande. Le comité de patronage comprenait rien de moins que 8 membres de l'Académie de médecine (sur 11) et la direction scientifique était assurée par le Pr Louis-Théophile-Joseph Landouzy, professeur de thérapeutique à la faculté de médecine de Paris, doyen et académicien. Il était précisé dans l'annonce que seuls étaient admis les médecins français et étrangers, les étudiants en médecine et... les femmes des médecins accompagnant leur mari (la morale est sauve !) ; ces vaillantes compagnes des médecins-voyageurs qui émaillaient la colonne comme les fleurs les prairies. Bel hommage (fleuri) rendu par Landouzy à ces dames !

Guy Carron de la Carrière explique comment ces voyages étaient organisés : les stations thermales et climatiques avaient été divisées en cinq groupes d'après leur situation géographique : les stations du Centre et de l'Auvergne, du Sud-Ouest, de la Savoie et du Dauphiné, de l'Est et du Jura, du Sud-Est. Chaque année, dans la première quinzaine de septembre, un voyage comprenait toutes les stations situées dans une même région, tous les voyages se déroulant de la même façon. L'emploi du temps était réglé de façon à étudier chaque station de tous les points de vue dans un minimum de temps : tout d'abord une visite détaillée des sources et des établissements sous la direction des médecins de la

localité, leçon de choses capitale ; ensuite se tenait une conférence du Pr Landouzy, qui, dans un langage net et imagé, résumait tout ce qu'il fallait savoir sur la station, applications thérapeutiques des eaux aussi bien que les avantages qu'on y rencontre, climat, altitude, cure de marche, mécanothérapie ; et enfin des excursions permettaient d'apprécier la configuration générale du pays². Une ville de départ et une d'arrivée étaient désignées, les compagnies de chemin de fer (la Sncf n'existe pas encore) accordant une réduction de moitié prix à tous quelle que soit la gare de départ de l'impétrant ou pour les étrangers, à partir de la gare d'accès sur le territoire français. Un prix forfaitaire était demandé à chacun comprenant tous les frais de voyage depuis le lieu de concentration jusqu'à celui de dispersion, c'est-à-dire trajets en chemins de fer, excursions en voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages (que l'on conseille de manier facile et de réduire au strict nécessaire) et ... pourboires.

Les stations maritimes, climatiques et sanatoriums ne sont pas oubliés. En 1900, il faut ajouter le Brésil, la Roumanie, la Finlande, l'Angleterre et la Turquie aux pays représentés.

Ces voyages ont été aussi mis en place dans un but d'intérêt général et patrio-tique afin de valoriser les stations françaises face à la concurrence exercée par les stations étrangères, notamment allemandes. En fait, cela en aurait été le *primum movens* si on se réfère à un article de la *Gazette des Eaux* datant de septembre 1898³ et dans lequel on retrouve une lettre de notre pédiatre parisien où est expliqué son projet de voyages d'excursions aux eaux minérales : "Si la science n'a pas de frontières et ne doit pas connaître les petits côtés de la politique, nos villes thermales ou sanitaires, en revanche, sont bien à nous et notre devoir, à nous Français, est d'aider à leur prospérité puisqu'en retour de notre argent elles nous assurent la guérison de nos maux, aussi bien et mieux que beaucoup de cités étrangères qui leur sont rivales". Carron de la Carrière est surnommé l'organisateur de la victoire dans un hommage rendu par Cazalis, président de la société médicale d'Aix-les-Bains, lors du voyage de 1901 :

"Vous qui avez conçu, et ce qui est mieux, avez fait, à force de volonté et de vaillance, réussir ces voyages scientifiques et qui, plus habile que nos diplomates, nous créez partout des alliances". Comme le confirment deux Danois dans un message adressé à la Société : "Nous ferons tout avec vous pour soustraire nos populations à l'influence allemande en les envoyant profiter de vos magnifiques ressources thermales".

Ces voyages ont eu cependant des précurseurs : les caravanes hydrologiques mais elles ont été un échec car leur composition était hétérogène où pharmaciens, dentistes, ingénieurs, littérateurs, artistes, femmes du monde ou du demi-



Le Professeur LANDOUZY

monde... ne figuraient que par le nombre et non pour la science. Celle-ci était le cadet de leurs soucis et en dehors d'une excursion agréable à prix réduits, l'occasion de festins joyeux et de réceptions toujours flatteuses³.

Chaque ville rivalise dans l'accueil des voyageurs : la municipalité, le corps médical, le concessionnaire de la station thermale reçoivent leurs hôtes à la gare, tandis que la fanfare de la ville salue leur arrivée de ses accords joyeux. Il y a feux d'artifice, chorale, concert, retraite aux flambeaux, arcs de triomphe de feuillage et de fleurs avec l'hospitalière inscription “soyez les bienvenus”.

Ainsi, en 1900, “vingt guides à cheval, dans leur beau costume de gala, le fouet au poing, attendaient la caravane à la descente du train en gare de Laruns et faisaient escorte aux vingt landaus qui l'entraînaient au grand trot de leurs chevaux jusqu'aux Eaux-Bonnes. L'entrée fut triomphale, au milieu de la ville pavoiée, au bruit des bombes d'artifice qui éclataient de toutes parts, au bruit du fouet des guides qui claquaient en fanfare et des hourras de la population”⁴. Et comme on est en France, tout se termine par un banquet où les toasts sont nombreux... Le Pr Landouzy clôt ainsi une visite à Salies-de-Béarn en levant sa coupe pétillante “À Salies-de-Béarn, la déesse de la Fécondité” puis se tournant vers les galeries du hall remplies de jeunes femmes charmantes et d'enfants joyeux de renaître à la santé : “Je bois à vous, jeunes femmes, que Salies rend à la France, fécondes et vigoureuses ! Je bois à vous, enfants blonds et roses que Salies sauve pour la Patrie !”⁵.

Tout un folklore est attaché à ces voyages et attention si le train arrive en avance comme à Allevard en 1901 où tout est désorganisé ! Ceci est considéré comme un grave et compromettant accroc au protocole car la fanfare municipale et le maire n'étaient pas prêts... Il est fait assaut d'amabilité, il faut présenter sa station sous son meilleur jour et laisser un souvenir impérissable.

Les adhérents sont de plus en plus nombreux : en 1901 il y a 124 participants dont 38 étrangers avec nombre de récidivistes. Landouzy l'exprime par une métaphore dans un toast porté à Carron de la Carrière : “À vous qui avez conçu et mis au monde un enfant si bien venu et si robuste que sa taille dépasse toutes nos espérances, grand de 0,98 m en 1900, il atteint aujourd'hui 1,24 m ; c'est que nous avons pris soin, la première année, de mener notre enfant à La Bourboule, la seconde année aux Pyrénées et que nous arrivons à Uriage !”. Et s'il n'a pas grandi davantage, c'est que son père et ses parrains, à leur très grand regret, s'y sont opposés, les cinq wagons de première classe du train spécial étant complets⁶. Fort de son succès, le terme “œuvre” est souvent employé pour désigner le Vem dans les hommages rendus à Carron de la Carrière et Landouzy. Tous soulignent en effet qu'il s'agit là d'une œuvre utile à la fois aux malades,

aux médecins et au pays, rien de moins qu'une œuvre scientifique, humanitaire et patriotique⁷.

Plusieurs innovations ont lieu en 1903. Pour la première fois, il est remis à chacun un souvenir d'un symbolisme limpide... une médaille-insigne conçue par un ancien prix de Rome, qui représente, pour la première fois en art, la thérapeutique hydro-minérale la mieux capable de produire la guérison des états constitutionnels, la rénovation de l'organisme⁸ (voir Fig 1). Par ailleurs, au déjeuner de clôture, le Pr Henrot, directeur de l'école de médecine de Reims, se demande comment conserver à l'enfant de la caravane sa robuste et admirable santé pour annoncer la création de deux bourses de voyages pour 1904 mises à la disposition de jeunes docteurs à qui les soucis d'une installation toujours dispendieuse, ne permettent pas de profiter de ces conférences ; c'est à l'orée de

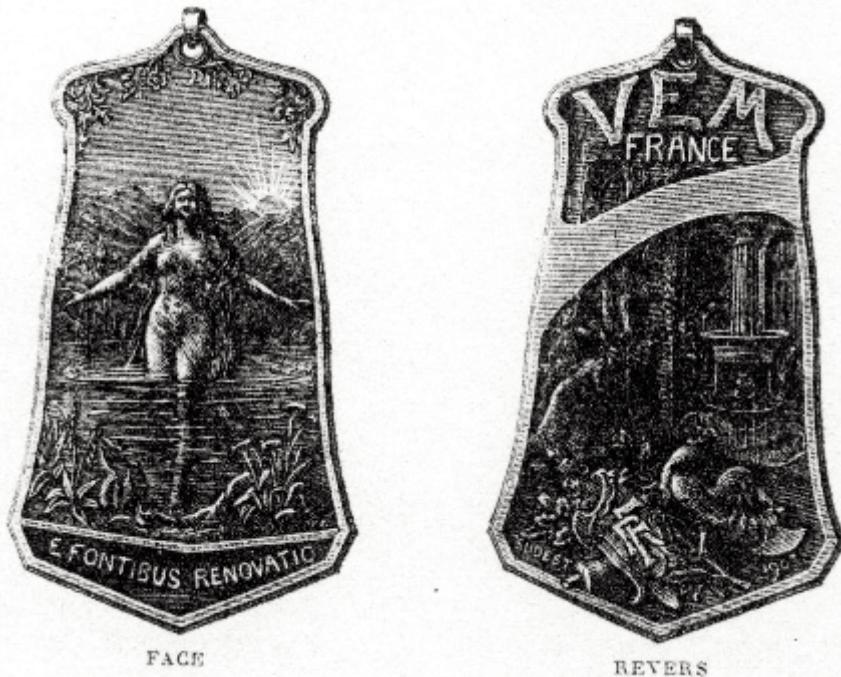


Fig 1 : D'un côté, une jeune femme aux formes splendides, au visage comme illuminé de bien-être et de joie, sort d'une piscine, emblème saisissant du soulagement que la cure d'eaux vient d'apporter à ses maux. Derrière elle, dans un paysage de rêve, s'estompent les bois et les monts d'où s'épandent les sources guérisseuses. Et en exergue : *E fontibus renovatio*. Au revers le mot France puis les divers modes d'emploi des eaux, boisson, inhalations. En bas, le coq gaulois et les attributs de la France⁷.

la carrière qu'il faut s'habituer à connaître cet agent thérapeutique. La leçon de choses remplace la science livresque, le voyage vécu tient lieu de manuel d'hydrologie ; et le souvenir des réalités concrètes vues, touchées, senties, entendues, se grave, sans efforts, profondément dans la mémoire. Cette initiative est saluée par de multiples bravos⁹ et fera école : huit bourses en 1905 et quatorze en 1906, certaines étant réservées à des confrères étrangers. Et consécration suprême, l'Académie de médecine leur décerne sa médaille d'or des Eaux minérales.

Un cycle se termine avec le Vem de 1903, les cinq régions ont été visitées, et l'on recommence en 1904 par le Centre et l'Auvergne, en 1905 par le Sud-Ouest, etc.... Le voyage n'a pas lieu en 1908 et 1909 en raison d'importants congrès à Washington et Budapest.

Les Vem s'internationalisent très vite, l'Allemagne organise le sien en 1901 visiblement pour concurrencer celui des Français puisqu'il a lieu au même moment en septembre. [La présence de deux Allemands n'est notée qu'une seule fois, lors du voyage de 1902 dans les stations des Vosges et de l'Est, avec un message de salutations fraternelles et de bon voisinage de la Société médicale de Baden]. L'Angleterre suit l'exemple français en 1903, le Danemark en 1904, et là leurs initiateurs ont fait partie des adhérents étrangers du Vem français.

Les étrangers ont toujours été très nombreux, près de 30% de l'effectif et plus de 50% en 1905, mais ceci était le résultat d'un travail acharné : dès l'itinéraire établi, des circulaires illustrées de vues des stations, étaient envoyées à tous les journaux médicaux de France et d'Europe puis chaque mois pendant les cinq mois qui précédaient le voyage, insertion qui était gracieuse et toujours faite avec empressement. Et ce qui faisait aussi que le nom des stations visitées était reproduit avant le voyage environ 250 000 fois en toutes langues et en tous pays¹⁰. Mais il faut aussi tenir compte des rapports qu'en faisaient les participants une fois rentrés dans leur pays. La Belgique arrive en tête avec en particulier le Dr Dejace, rédacteur en chef du *Scalpel*, fidèle entre tous, dont les articles, chaque année, étaient réunis dans une brochure ; et dont la boutonnière fut fleurie de rouge par le ministre des Affaires étrangères, Mr Delcassé, à Ax le 12 septembre 1903¹¹. On recense aussi des articles dans la presse médicale anglaise, danoise, espagnole, roumaine, hollandaise, bulgare, jusqu'au Brésil et la Russie. Guy Carron de la Carrière a, de son côté, publié chaque année un compte-rendu des trois premiers voyages. La *Gazette des Eaux* en fait régulièrement écho depuis 1900, presque en direct cette année-là, en consignant, au pied levé, les notes fournies par des participants au voyage⁵.

Le Vem de 1914 annoncé dans les stations des Vosges, du Nord et de l'Ouest de la France n'aura pas lieu et les voyages auront du mal à se remettre de la Grande

Guerre. Les Vem ne retrouveront pas les fastes d'avant-guerre. Une période se termine véritablement.

C'est tout d'abord une question de coût de la vie : le voyage, hier de 350 francs, en coûte 1000 en 1919. Il est fait appel aux compagnies thermales qui savent trop quels bénéfices considérables elles retirent de ces voyages pour ne pas s'efforcer d'en assurer à tout prix le rétablissement et le succès comme l'exprime si bien un de leurs défenseurs¹⁰. Guy Carron de la Carrière défendra son œuvre au congrès d'hydrologie de Monaco en 1920 en émettant le vœu d'une entente de tous les groupements scientifiques et industriels intéressés au développement de la physiothérapie et à la prospérité des stations hydrominérales, maritimes et climatiques¹². Ces exhortations sont entendues et le Vem peut reprendre en 1921 ; en ajoutant les subventions de l'Office national du tourisme, des municipalités et des syndicats hôteliers, le prix du voyage est diminué de moitié.

Le Vem a ensuite des problèmes de label. En effet les voyages se multiplient, chaque faculté y allant du sien et les fédérations thermales régionales organisant les leurs. La Gazette, pardon la *Presse thermale et climatique* depuis le 15 juin 1920, insère dans sa rubrique "Échos des stations" une note annonçant un Vem dans les stations pyrénéennes dans son numéro du 15 septembre 1920 pour s'excuser un mois plus tard : les initiales V E M doivent être réservées exclusivement aux voyages du Dr Carron de la Carrière. Faut-il voir là une intervention de leur fondateur ?

C'est le Pr Paul Carnot qui succède au Pr Landouzy décédé en 1917, à la fois à sa chaire de professeur de thérapeutique à la faculté de médecine de Paris et pour les conférences des Vem, mais Guy Carron de la Carrière ne participera plus aux voyages, brisé par la mort de son fils aîné, aviateur et abattu lors du bombardement de Metz le premier octobre 1917.

Le premier Vem d'après-guerre a donc lieu en 1921 dans les stations du Centre et de l'Auvergne comme à son début en 1899. Il est une réussite avec 150 participants (on a refusé du monde) dont la moitié d'étrangers. Le compte-rendu en est succinct dans la *Presse thermale et climatique*, à peine une page¹³. Celui de 1922 a droit à un compte-rendu plus conséquent, 11 pages, et chose nouvelle, il est émaillé de deux photographies. Les autorités locales sont toujours à la gare, les banquets et les toasts sont toujours là mais les stations ne sont plus pavoisées, feux d'artifice, arcs de triomphe ne sont plus.

C'est ce même Paul Carnot qui instaure, à partir de 1920, les voyages destinés à ses étudiants de la faculté de Paris. Ils ont lieu à la Pentecôte. Là aussi, ce sont de vraies leçons de choses qui complètent l'enseignement théorique ; ils sont

calqués sur les Vem : visite des établissements thermaux et conférences sans oublier les banquets et les bans pour les orateurs¹⁴. Ils seront d'ailleurs appelés “les petits VEM” à partir de 1923 sans que nous sachions si ce nom avait reçu l'imprimatur de Carron de la Carrière. Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Lille suivent, puis Nancy, Lyon et Montpellier.

Puisqu'il y a des petits Vem, on parle de grand Vem pour désigner l'œuvre de Carron de la Carrière et de Landouzy. Mais les fils vont tuer le père.

La tâche devenant trop lourde, il est décidé une réorganisation des Vem à partir de 1928 : c'est à la région visitée de préparer le voyage sous la férule des professeurs d'hydrologie et de climatologie des facultés en cause, l'organisme central parisien assurant l'unité de méthode et de but ainsi que la liaison avec les adhérents français et étrangers¹⁵.

Douze ans plus tard, le grand Vem a encore et toujours des problèmes de label, il est victime de son succès, un nombre croissant de voyages médico-touristiques suscités par le Vem lui-même sont organisés. Les stations sont inquiètes car ces tournées les dérangent et surtout occasionnent des frais. Aussi, le conseil de direction des Vem réuni le 26 février 1931 veut une exclusivité régionale, le Vem ne saurait avoir lieu si d'autres voyages visitent ces mêmes stations¹⁶. Lors du déjeuner de clôture du Vem de 1931 (il a lieu), le Pr Carnot annonce la fin des randonnées thermales qu'il devient de plus en plus difficile d'organiser, et ce, malgré la décentralisation mise en place et la collaboration des facultés régionales. Personne ne veut y croire, il s'agit d'une crise passagère dit-on¹⁷. En fait, le Vem veut rester la référence en matière de voyage médical et ne pas être confondu avec des caravanes médicales qui n'ont aucun caractère scientifique et non désintéressées. Il veut surtout avoir l'exclusivité du financement de la profession et de l'Office national du tourisme. Il est souligné le sacrifice de temps précieux et les fatigues de toutes sortes occasionnées aux organisateurs et professeurs de faculté qui font en personne des leçons dans les stations, tout ceci bénévolement. Aussi, il est demandé, et obtenu, le patronage du Ministère de la Santé publique¹⁸.

Mais tout cela ne servira à rien.

Les participants sont en moins grand nombre en 1932 avec moins d'étrangers en 1934. Le Vem de 1934 est le dernier sans le savoir. La suppression de la subvention de l'Office national du tourisme entraînera leur arrêt en 1935. Le Vem qui est annoncé dans les colonnes de la Presse thermale et climatique le 1^{er} juillet est annulé le 1^{er} août dans ces mêmes colonnes.

Les trois célèbres initiales sont désormais réservées aux voyages des étudiants. Ce qui est la logique même puisque Carron de la Carrière et Landouzy peuvent

s'enorgueillir d'avoir créé l'enseignement pratique de la discipline ; ils sont même pour certains les créateurs de la chaire d'hydrologie pratique. Le voyage d'études médicales est à l'étude de la crénothérapie ce que la pratique hospitalière est à l'étude de la pathologie.

“Il serait à souhaiter que nos bacheliers en médecine fissent des cours d'eaux minérales comme ils font des cours d'anatomie, chimie et botanique et ils n'attendraient pas à l'extrême, lorsqu'ils pratiquent étant docteurs, à ordonner ces remèdes salutaires, simples et naturels.” Ainsi s'exprimait Jean-Baptiste Chomel, doyen de la faculté de médecine en 1734¹⁹. Il a été entendu plus d'un siècle et demi plus tard.

RÉFÉRENCES

1. Durand-Fardel R. Rapport annuel. *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, 1900, 45:21-23.
2. Carron de la Carrière. *Compte-rendu du voyage de 1899 aux stations thermales du Centre et de l'Auvergne*. Paris, Carré et Naud éd. 1900, 177 pages.
3. Morice G. Voyages d'excursions aux eaux minérales. *Gazette des Eaux*, 1 septembre 1898.
4. Collectif. Voyages d'études médicales. Eaux minérales, stations maritimes et climatériques, sanatoriums de France. Compte-rendu du voyage de 1900 aux stations du sud-ouest. *Gazette des Eaux*, n°2171, 27 septembre 1900:308.
5. Collectif. Voyages d'études médicales. Eaux minérales, stations maritimes et climatériques, sanatoriums de France. Compte-rendu du voyage de 1900 aux stations du sud-ouest. *Gazette des Eaux*, n°2172, 4 octobre 1900:327.
6. Laignel-Lavastine. Troisième voyage d'études médicales aux stations thermales et climatériques de France. Le V.E.M. de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie. *Gazette des Eaux*, n°2227, 24 octobre 1901:337.
7. Laignel-Lavastine. Quatrième voyage d'études médicales aux stations minérales, maritimes et climatériques de France. Voyage de 1902 aux stations des Vosges et de l'Est. *Gazette des Eaux*, n°2287, 18 décembre 1902:405-407.
8. Laignel-Lavastine. Compte-rendu du cinquième V.E.M., Voyage de 1903 aux stations hydrominérales et climatiques du Sud-Est de la France. *Gazette des Eaux*, n°2344, 28 janvier 1904:28.
9. Laignel-Lavastine. Compte-rendu du cinquième V.E.M., Voyage de 1903 aux stations hydrominérales et climatiques du Sud-Est de la France. *Gazette des Eaux*, n°2353, 31 mars 1904:101.
10. Helme F. La thérapeutique thermale et les voyages d'études aux eaux minérales, VEM de 1899 à 1914. *Gazette des Eaux*, n°2924, Octobre 1919:236-242.
11. Laignel-Lavastine. Compte-rendu du cinquième V.E.M., Voyage de 1903 aux stations hydrominérales et climatiques du sud-est de la France. *Gazette des Eaux*, n°2347, 18 février 1904:50.
12. Carron de la Carrière, Jouast. Les voyages d'études médicales aux stations. *Gazette des Eaux*, n°2931, 15 avril 1920:113-114.
13. Le 15ème voyage d'études médicales aux stations (V.E.M.), 4-15 septembre 1921. *Press Therm Climat*, n°2967, 15 octobre 1921:347-48.
14. Cambessédès. Voyage d'étudiants aux eaux minérales de Savoie. *Press Therm Climat*, n°2959, 15 juin 1921:188.

Florilège thermal

15. Carnot P. La réorganisation des V.E.M. *Press Therm Climat*, n°3130, 15 juillet 1928:512-515.
16. 24ème Voyage d'études médicales (Grand V.E.M.) *Press Therm Climat*, n°3194, 15 mars 1931:192.
17. David A. Le XXIVème V.E.M. La région du Sud-Ouest de la France. *Press Therm Climat*, n°3210, 15 novembre 1931:777-792.
18. Villaret M. Commission permanente des stations thermales et climatiques. *Press Therm Climat*, n°3218, 15 mars 1932:208 et 211.
19. Carron de la Carrière, Jouaust. *Les voyages d'études médicales aux stations, leur utilité pour l'enseignement de la thérapeutique hydro-minérale et climatique*. Rapport au congrès d'hydrologie, Monaco, avril 1920, 29 p.

Biographie de Guy Carron de la Carrière



517

Photographie, donnée par la famille, datant de sa présidence à la Société – 1910/1911

Guy Charles Désiré Marie Carron de la Carrière est né à Domagné, en Bretagne, le 18 octobre 1858 et y décède le 8 décembre 1942.

Il fit ses deux premières années de médecine à Rennes puis alla terminer ses études à Paris où il eut l'internat en 1885 et passa sa thèse l'année suivante, *de l'existence de la pneumonie chez les enfants du premier âge*. Il s'installa comme pédiatre à Paris. Il se maria le 28 mai 1892 et eut trois enfants. Mais la pratique exclusive de la clientèle, si absorbante soit-elle, ne suffisait plus à son activité débordante et c'est ainsi qu'il s'est appliqué à créer les Vem avec une énergie inlassable. Il était l'âme de ces voyages, prévoyant tout et s'assurant par lui-

les Vem....

même du confort de tous ses confrères. Il était très fier d'y compter beaucoup d'étrangers. Et sa femme se plaignait de ne jamais le voir pendant les vacances...

Il a été le premier, et le seul, à avoir été président de la Société d'hydrologie en 1910 et 1911 sans être hydrologue lui-même. Il s'agit là d'un bel hommage rendu par ses confrères dû à son infatigable dévouement pour l'hydrologie française, doublé par une médaille d'or de l'Académie de médecine en 1905. Il était en même temps vice-président de la Société de médecine de Paris. Il assura la direction scientifique de la *Gazette des Eaux* entre 1912 et 1924.

Au moment de la guerre de 1914, il est trop âgé pour reprendre un service actif mais il sut cependant se rendre utile en travaillant dans les hôpitaux de la Croix Rouge. Survint la mort de son fils en 1917 en Alsace-Lorraine qui le laissa brisé.

Il défendit une dernière fois les Vem au congrès d'hydrologie de Monaco en avril 1920 pour inciter à leur reprise mais il n'y participera plus.

Il retourna dans son village natal en 1927. Catholique convaincu, il fut membre de l'association des médecins de Saint-Côme et Damien où il fit des conférences remarquées sur le Saint Suaire de Turin et l'Annonciation dans l'art. Il était animé par la beauté du mystère de Marie et il s'éteignit le jour de la fête de l'Immaculée Conception lui qui portait son prénom...

518

L'auteure remercie chaleureusement son petit-fils, Guy Carron de la Carrière, retrouvé grâce à *Google*, pour les documents donnés et les moments passés ensemble. Cet article se veut un hommage rendu à son grand-père qui n'a pu en bénéficier selon la coutume de notre Société car son décès est intervenu pendant la guerre.

Coda

PASCALE JEAMBRUN, PRÉSIDENTE

D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

Ce florilège a le mérite d'apporter quelques réponses à ces questions hautement existentielles concernant la première interrogation. Pour la seconde, il suffit de lire les numéros de la Presse thermale et climatique ; quant à la troisième, nous trouverons la réponse dans 150 ans... Si nos successeurs ont la même idée.

À l'heure où nos sociétés, dites occidentales, ne pensent qu'à se ressourcer, à retrouver l'harmonie du corps et de l'esprit en se plongeant dans le "liquide originel", ce numéro se trouve en pleine actualité en contant l'héritage apporté par nos hydropoles. C'est rendre ses lettres de noblesse à notre discipline.

La crénothérapie et la climatothérapie sont les deux médecines de l'environnement qui réconcilient l'être humain avec son milieu et c'est en cela qu'elles ont un avenir.

Nous espérons que vous avez apprécié cette balade où nombre d'articles se répondent en écho et s'enrichissent les uns les autres. Ce numéro spécial paraît trois ans après la date anniversaire des cent cinquante ans de la Société : c'est dire si nous y avons porté attention et pris un plaisir tout particulier à vous le présenter.

Nous remercions celui et celle sans lesquels ce numéro spécial ne serait pas ce qu'il est, qui furent pour nous l'alpha et l'oméga, nous voulons parler de J-B et B C...

-Table des matières-

André Authier	Introduction.....	3
CF Roques	Modernité du thermalisme.....	5

Institutions traditionnelles

M Boulangé	L'histoire de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales	11
M Boulangé	La présence française au sein de la Société internationale d'hydrologie et de climatologie médicales.....	19
E Neuzil et P Jeambrun	La Société d'hydrologie et l'Académie nationale de médecine....	27
B Graber-Duvernay	Le thermalisme à l'Académie nationale de médecine.....	37

Si le thermalisme m'était conté

R Flurin	Histoire du thermalisme.....	43
JP Besancenot	Histoire du climatisme.....	99

Grande Histoire et petites histoires

Bonnard et Percepied	Être curiste en Gaule sous les Romains	135
Pogge	Une cure à Bade au Moyen-Âge : ambiance.....	141
C Gouedo-Thomas	Le thermalisme médiéval, de Flamenco à Michel de Montaigne	145
H Ronot	Les établissements thermaux du XVI ^e au XVIII ^e siècle.....	159
E Fredet	Une cure thermale au XVII ^e siècle (Boileau à Bourbon)....	167
Cabanès et Molinéry	Le Duc du Maine et Madame de Maintenon aux eaux de Barèges.....	177
I Mamczarc	Fêtes et réjouissances sous Louis XV en l'honneur des curistes princiers	189
A Niderst	Les eaux de Bourbon de Dancourt	199
M Boulangé	Charles Bagard, le roi Stanislas et Contrexéville.....	213
P Sadoul	Curistes célèbres à Plombières avant la révolution.....	223
F Engerand	Les villes d'eau et la Révolution	231
B de Gorce	Ce que Luchon doit à l'intendant d'Étigny	237
F Gelin	Napoléon III, urbaniste de Vichy ?	243
H Dupouy	L'impératrice Eugénie et le thermalisme pyrénéen.....	253
Fr Breuillet-Sottas	Génèse d'une station thermale savoyarde : la spécificité évianaise (1790-1914)	263

521

G de la Motte-Bouloumié	Vittel station thermale. Une famille à l'œuvre 1854-1992	271
JB Chareyras	Le départ de Son Altesse le Maharajah Dhiraj de Patiala de Châtel-Guyon	285
B Gruber-Duvernay	Naissance du thermalisme social.....	291
R Viale	La longue marche du thermalisme dacquois	305
P Jeambrun	Sel et thermalisme.....	311
Anonyme	La station d'Amélie-les-Bains	315
A Pajault	Bourbon-l'Archambault.....	325
M Boulangé et B Haghenaer	Le thermalisme en Lorraine.....	333
G et M Girault	Plombières à travers les âges.....	355
P Fleury	Enghein-les-Bains : station thermale de Paris.....	367
 <i>La médecine des eaux</i>		
A Authier	Eau thermale, entre mythe et sacré.....	377
P Fleury	Symbolisme de la boue thermale.....	381
N Richez, O Dubois, K Borowsky	Symbolisme de l'eau et thermalisme.....	387
R Viale	D'un corps réel à l'émergence d'une vie imaginaire	395
P Despine	Thermalisme et civilisation : entre rationalité et imaginaire....	399
A Authier	Historique de la durée des cures.....	409
Oribase	et l'hydrologie au IV ^e siècle	415
A Paré	Des bains.....	421
N A de la Framboisière	Usage des eaux en 1644	429
A Boyer	Catalogue des eaux minérales du royaume de France... Joseph-Barthélémy-François Carrère	433
Théophile de Bordeu	fondateur de l'hydrologie moderne, 1722-1776.....	445
JJ Dubarry	Thermalisme en Aquitaine à travers les siècles et l'hydrologie à l'université de Bordeaux.....	451
PL Delaire	La dermatologie thermale	465
O Dubois	Histoire de l'hydrothérapie à travers la psychiatrie	477
J Françon	Un thermaliste hors du commun, Henri Cazalis (1840-1909) : médecin poète	483
C Delmas-Marsalet	De la batellerie au thermalisme : les Delmas-Marsalet.....	489
J Françon	Une spécialité d'Aix-les-Bains ; les dynasties de médecins thermalistes	497
P Jeambrun	Les voyages d'études médicales aux eaux minérales françaises (1899-1934)	507
P Jeambrun	Coda	519

Liste des auteurs

- André Authier, membre titulaire de la Société, ancien président.
- Paul Ardouin.
- Anne Boyer, chargée de collections en sciences médicales. Bibliothèque nationale de France.
- Claude Boudène, président de la commission XI de l'Académie nationale de médecine.
- Françoise Breuillaud-Sottas, docteure en histoire.
- Michel Boulangé, professeur émérite physiologie et hydrologie, membre titulaire de la Société, ancien président, Faculté de médecine, Université H Poincaré, Nancy.
- Pierre-Louis Delaire, membre titulaire de la Société, ancien président.
- Cyril Delmas-Marsalet, professeur d'histoire et géographie.
- Philippe Despine, docteur en philosophie.
- Jean-Jacques Dubarry, professeur honoraire à la Faculté de médecine, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, membre d'honneur de la Société.
- Olivier Dubois, membre titulaire de la Société.
- Hélène Dupouy, médecin.
- Paul Fleury, membre titulaire de la Société.
- René Flurin, membre honoraire de la Société, ancien président.
- Jean Françon, membre titulaire de la Société, ancien président.
- Fabienne Gelin, chercheuse en histoire de l'architecture, assistante qualifiée de conservation. Médiathèque Valery Larbaud, Vichy.
- Catherine Gouédo-Thomas.
- Bernard Graber-Duvernay, membre invité de l'Académie nationale de médecine, membre titulaire de la Société.
- Maurice Girault, professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne.
- Bernard Haguenauer, professeur émérite, Université H Poincaré, Nancy.
- Pascale Jeambrun, membre titulaire de la Société.
- Irène Mamczarc, directrice de recherches au CNRS.
- Guy de la Motte-Bouloumié.
- Eugène Neuzil, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine (commission XI).

Florilège thermal

- Alain Niderst.
- André Pajault, membre titulaire de la Société.
- Patrick Queneau, membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine, membre d'honneur de la Société.
- Henri Ronot, membre honoraire de la Société.
- Christian-François Roques-Latrille, professeur de Médecine physique & de réadaptation (Université Paul-Sabatier, Toulouse), président de l'Institut du thermalisme (Université Victor-Segalen, Dax), président du Conseil scientifique de l'Association française de recherche thermale (Afret, Paris), membre d'honneur de la Société.
- Paul Sadoul, professeur honoraire des Universités, Nancy.
- Raymond Viale, maire-adjoint de Dax, secrétaire général de la Fédération thermale et climatique française.

Imprimé en France

La Directrice de la publication Dr Pascale JEAMBRUN

Les opinions émises n'engagent pas la responsabilité de la Société.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective", et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite" (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Société française d'hydrologie et de climatologie médicales, 2006

Imprimeur Groupe Corlet 14110 Condé-sur-Noireau

Société française d'hydrologie, éditeur, Paris - Dépôt légal 4ème trimestre 2006 - N°

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

LA PRESSE THERMALE ET CLIMATIQUE publie des articles originaux concernant le thermalisme et le climatisme, et des travaux présentés devant la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYDROLOGIE ET DE CLIMATOLOGIE MÉDICALE ou dans les séances de Formation médicale continue. LA PRESSE THERMALE ET CLIMATIQUE présente également des informations générales concernant le thermalisme et le climatisme ainsi que des informations sur la vie des stations.

Conditions de publication

Les textes soumis à la revue ne peuvent être publiés qu'après avis du comité de lecture ou du comité de rédaction constitué pour chaque numéro par les rédacteurs en chef et les membres du comité de lecture compétents dans la spécialité à laquelle les textes appartiennent. Le comité de rédaction se réserve la possibilité de modifier la présentation des manuscrits pour des raisons de clarté et d'homogénéité de la revue.

La longueur du manuscrit, non comprises les références bibliographiques et l'iconographie, ne peut dépasser 8 pages dactylographiées (double interligne). Les textes doivent être rédigés en français, sauf exception acceptée par le comité de rédaction. Les manuscrits doivent être adressés à la fois sous disquette 3 P 1/2 ou CD Rom, en utilisant le traitement de texte Word® (PC ou Mac) ou AppleWorks® pour Macintosh® et Excel® (PC ou Mac) pour les figures numériques, et sous support papier en triple exemplaire (y compris les figures et les tableaux) au secrétariat de rédaction de LA PRESSE THERMALE ET CLIMATIQUE. Les articles ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue, ni avoir fait l'objet d'une publication antérieure.

Présentation des textes

Le titre, et sa traduction anglaise, doivent être indiqués sur une page à part comportant également les noms des auteurs et les initiales de leurs prénoms, et les coordonnées complètes de la personne qui est responsable de l'article. Les mots clés en français et en anglais seront choisis dans l'Index Medicus (Medical Subjects Headings). Chaque article doit être accompagné d'un résumé en français et en anglais d'un maximum de 250 mots, contenant la problématique du travail, ses résultats, et les conclusions.

Les références doivent être numérotées par ordre alphabétique. Il ne sera fait mention que des références appelées dans le texte ou dans les tableaux et figures, avec le même numéro que dans la page de références. Les numéros d'appel figurent entre crochets dans le texte, séparés par des tirets quand il s'agit de références consécutives, p. ex. [1-4], et par des virgules pour les autres, p. ex. [5, 7, 12]. Leur présentation sera celle de la convention de Vancouver. Exemple : Grandpierre R. - A propos de l'action biologique de la radioactivité hydrominérale. *Press Therm Climat* 1979;116:52-55. Les abréviations des noms de journaux sont celles de la National Library of Medicine. S'il y a plus de six auteurs, on remplacera les noms par « et al. » (et alii) à partir du troisième. En cas de référence à un ouvrage, on citera l'éditeur, sa ville et l'année. L'italique sera utilisée pour le titre de l'ouvrage. Il en ira de même pour les comptes rendus de congrès ou pour les thèses qui devront être identifiées par la ville universitaire et par l'année.

Les illustrations doivent être limitées à ce qui est nécessaire pour la compréhension du texte et ne pas faire double emploi avec lui. Les illustrations doivent être appelées dans le texte par leur numéro (en chiffre arabe pour les figures, en chiffre romain pour les tableaux). Chaque tableau ou figure constitue une unité qui doit être compréhensible en soi. Chaque figure doit être numérotée au dos en indiquant le haut et le bas, ainsi que le titre abrégé. Les légendes des figures doivent être dactylographiées dans l'ordre sur feuille séparée. Chaque tableau doit être dactylographié en double interligne sur une feuille à part (un tableau par feuille). Le numéro du tableau et de la légende seront dactylographiés au-dessus du tableau. Les abréviations utilisées dans les tableaux, les figures ou leurs légendes doivent être définies à chaque tableau ou figure.

Les épreuves doivent être renvoyées dans les 48 heures avec leur *bon à tirer*.

Les 25 premiers *tirés à part* sont gratuits.

La revue n'accepte pas d'annonce publicitaire. Elle reçoit une contribution annuelle du Conseil national des exploitants thermaux (Cneth) qui regroupe les anciens syndicats.

André Authier	Introduction	3
CF Roques	Modernité du thermalisme	5
<i>Institutions traditionnelles</i>		
M Boulangé	L'histoire de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales	11
M Boulangé	La présence française au sein de la Société internationale d'hydrologie et de climatologie médicales.....	19
E Neuzil et P Jeambrun	La Société d'hydrologie et l'Académie nationale de médecine	27
B Gruber-Duvernay	Le thermalisme à l'Académie nationale de médecine	37
<i>Si le thermalisme m'était conte</i>		
R Flurin	Histoire du thermalisme	45
JP Besancenot	Histoire du climatisme	99
<i>Grande Histoire et petites histoires</i>		
Bonnard et Percepied	Être curiste en Gaule sous les Romains	135
Pogge	Une cure à Bade au Moyen-Âge : ambiance	141
C Gouedo-Thomas	Le thermalisme médiéval, de Flamenca à Michel de Montaigne	145
H Ronot	Les établissements thermaux du XVI ^e au XVIII ^e siècle	159
E Fredet	Une cure thermale au XVII ^e siècle (Boileau à Bourbon)	167
Cabanès et Molinéry	Le Duc du Maine et Madame de Maintenon aux eaux de Barèges	177
I Mamczarc	Fêtes et réjouissances sous Louis XV en l'honneur des curistes princiers	189
A Niderst	Les eaux de Bourbon de Dancourt	199
M Boulangé	Charles Bagard, le roi Stanislas et Contrexéville	213
P Sadoul	Curistes célèbres à Plombières avant la révolution	223
F Engerand	Les villes d'eau et la Révolution	231
B de Gorce	Ce que Luchon doit à l'intendant d'Étigny	237
F Gelin	Napoléon III, urbaniste de Vichy ?	243
H Dupouy	L'impératrice Eugénie et le thermalisme pyrénéen	253
Fr Breuillet-Sottas	Génèse d'une station thermale savoyarde : la spécificité évianaise	263
G de la Motte-Bouloumié	Vittel station thermale. Une famille à l'œuvre 1854-1992	271
JB Chareyras	Le départ de Son Altesse le Maharajah Dhiraj de Patiala de Châtel-Guyon	285
B Gruber-Duvernay	Naissance du thermalisme social	291
R Viale	La longue marche du thermalisme dacquois	305
P Jeambrun	Sel et thermalisme	311
Anonyme	La station d'Amélie-les-Bains	315
A Pajault	Bourbon-l'Archambault	325
M Boulangé et B Haghenaer	Le thermalisme en Lorraine	333
G et M Girault	Plombières à travers les âges	355
P Fleury	Enghein-les-Bains : station thermale de Paris	367
<i>La médecine des eaux</i>		
A Authier	Eau thermale, entre mythe et sacré	377
P Fleury	Symbolisme de la boue thermale	381
N Richez, O Dubois, K Borowsky	Symbolisme de l'eau et thermalisme	387
R Viale	D'un corps réel à l'émergence d'une vie imaginaire	395
P Despine	Thermalisme et civilisation : entre rationalité et imaginaire	399
A Authier	Historique de la durée des cures	409
Oribase	et l'hydrologie au IV ^e siècle	415
A Paré	Des bains	421
N A de la Framboisière	Usage des eaux en 1644	429
A Boyer	Catalogue des eaux minérales du royaume de France... J-B-F Carrère	433
Théophile de Bordeu	fondateur de l'hydrologie moderne, 1722-1776	445
JJ Dubarry	Thermalisme en Aquitaine à travers les siècles et l'hydrologie à Bordeaux	451
PL Delaire	La dermatologie thermale	465
O Dubois	Histoire de l'hydrothérapie à travers la psychiatrie	477
J Françon	Un thermaliste hors du commun, Henri Cazalis (1840-1909) : médecin poète	483
C Delmas-Marsalet	De la batellerie au thermalisme : les Delmas-Marsalet	489
J Françon	Une spécialité d'Aix-les-Bains ; les dynasties de médecins thermalistes	497
P Jeambrun	Les voyages d'études médicales aux eaux minérales françaises	507
P Jeambrun	Coda	519